



# La Bible Annotée

Ancien Testament  
Tome 3  
De Josué à 2 Samuel

# LA BIBLE ANNOTÉE

---

---



Ancien Testament - Tome 3 - Josué, Juges, Ruth, 1 et  
2 Samuel

Sous la direction de Frédéric Louis Godet

Réalisé sur la base du travail de numérisation de Claude Royère  
pour l'Ancien Testament et Yves Petrakian pour le Nouveau  
Testament. Corrigé, augmenté et compilé par Thomas Mathey :  
[www.levangile.com](http://www.levangile.com)

# LE LIVRE DE JOSUÉ



# INTRODUCTION AU LIVRE DE JOSUÉ

---

---



Le titre de ce livre, pas plus que ceux des livres de Samuel ou des Rois, ne désigne le nom de l'auteur ; il désigne le principal acteur du grand événement qui y est raconté : l'accomplissement de la promesse faite aux patriarches, la prise de possession de Canaan. Ce récit se rattache par une foule de liens à celui du Pentateuque (le rôle des deux et demie tribus à l'est du Jourdain ; la cérémonie de la publication de la loi dans la vallée de Sichem ; l'héritage de Caleb assigné en Hébron ; l'établissement des villes de refuge et des Lévites, etc.). En général, tout le récit de la conquête n'est que la démonstration de la fidélité de Dieu à l'égard de ses antiques promesses racontées dans le Pentateuque. Aussi l'on a souvent envisagé ce livre comme ayant formé dans le début la clôture d'un grand ouvrage auquel la critique moderne aime à donner pour cette raison le nom d'*Hexateuque* ou *les six livres*.

Mais il n'existe pas de preuve historique en faveur de cette opinion. Sans doute nous trouvons dans le livre de Josué les traces des mêmes documents qui ont servi à rédiger le Pentateuque (le Jéhoviste et l'Élohiste) et celles de la main du rédacteur du Deutéronome, et nous pouvons conclure de là que ces documents poursuivaient déjà l'histoire du peuple jusqu'à la conquête de Canaan. Mais la notion de la loi domine trop

complètement le Pentateuque et donne à cet ouvrage un caractère trop spécial pour que nous puissions ne pas y reconnaître un tout à part, destiné à conserver tout ce qui concernait Moïse et la loi. On a réuni, d'autre part, par un travail tout à fait distinct, tout ce que renfermaient les mêmes documents concernant la conquête. Le livre de Josué est ainsi à nos yeux le premier de la série des écrits narratifs qui ont suivi. Il est à remarquer que certains archaïsmes qui distinguent le Pentateuque disparaissent dans Josué aussi bien que dans les écrits suivants et qu'en échange il renferme un certain nombre de termes étrangers ou des formes nouvelles que ne présente point le Pentateuque, tels que *Jéricho* au lieu de *Jerécho* ; *mamlacouth* au lieu de *mamléketh* (royaume) ; *kanoa* au lieu de *kanna* (jaloux) ; *schoma* au lieu de *schéma* (renom) ; *jéro* au lieu de *jiréa* (crainte) ; *guibboré hachaïl* au lieu de *bené chaïl* (hommes vaillants). Ce sont bien là des traces d'une rédaction différente.

Il importe de remarquer encore que dans certains passages cet écrit renferme des détails que le Pentateuque semblait rendre superflus et qui prouvent que, dans la pensée de l'auteur, son œuvre devait se suffire à elle-même ; par exemple, la liste des pays conquis du temps de Moïse (12.1-6 ; 13.15-33).

Ce livre se compose de deux parties bien distinctes, comprenant douze chapitres chacune : le récit de la conquête (chapitres 1 à 12) et celui de la répartition du pays (chapitres 13 à 24). Cette répartition se termine par le renouvellement de l'alliance (chapitre 24), qui est comme le sceau apposé aux deux grands actes qui viennent d'être racontés.

Il nous paraît manifeste que de très anciens matériaux, dûs à des contemporains des faits racontés, sont entrés dans la texture des documents qui ont servi à rédiger le récit définitif.

C'est ainsi que s'expliquent naturellement le *nous* de 5.1-6 ; le *jusqu'à ce jour* appliqué à la présence de Rahab en Israël au moment du récit ; la liste des trente-et-un rois vaincus (chapitre 12) et le cadastre détaillé des territoires assignés à chaque tribu (dès le chapitre 13). Dans d'autres cas, la formule : *jusqu'à ce jour*, prouve uniquement que la rédaction du fait est en tout cas antérieure à Salomon (Guézer, 16.10) ou à David (Jébusiens, 15.63) ou à Saül (Gabaonites, 9.27). L'expression *Sidon la grande* (11.8 et 19.28) montre également que la rédaction de ces morceaux remonte là une très haute antiquité (voir les notes).

Quant à la rédaction finale du livre, nous en ignorons l'époque ; nous constatons seulement par ce qui vient d'être dit que les auteurs des documents qui ont été employés à cette rédaction ont usé de sources très antiques qu'ils ont exactement reproduites.

La critique moderne a incriminé la narration du livre de Josué aussi bien que celle du Pentateuque. Elle a essayé de reléguer le tout dans le domaine du mythe ou de la légende et de faire commencer l'histoire vraie du peuple avec l'état d'anarchie existant du temps des Juges, espèce de chaos primitif d'où serait peu à peu provenue, par un progrès interne, l'unité nationale du peuple, telle que nous la trouvons établie au temps des premiers rois. Mais ce progrès vers l'unité nationale, qui a eu lieu dès le temps des Juges, n'a été possible que parce qu'une unité antérieure avait précédé cette époque de désagrégation. Autrement Israël se fût de plus en plus désorganisé et amalgamé aux nations voisines, vers lesquelles l'attiraient le penchant commun à l'idolâtrie et la nécessité de chercher dans son état de faiblesse des appuis politiques. Sans les grands souvenirs du passé, qui formaient le lien moral entre les tribus, l'aspiration à l'unité politique et religieuse, d'où est procédée la concentration

graduelle, n'aurait pas eu de raison d'être. C'est sur le passé du peuple sous Moïse et Josué que repose le relèvement religieux et politique par lequel Israël est sorti de la décadence du temps des Juges. La reconnaissance générale de l'autorité d'un personnage aussi faible que l'était le juge et sacrificateur Éli, à la fin de cette période, ne s'explique que parce qu'il profitait d'une tradition établie. Rejeter le caractère historique du livre de Josué, c'est rejeter en même temps celui de tout le Pentateuque, qui repose sur les mêmes documents, et rendre par là incompréhensible toute l'histoire d'Israël.

Le livre de Josué nous raconte une histoire réelle. Le personnage principal n'est pas plus idéalisé que ne l'ont été Moïse et Aaron. Nous le voyons plongé dans le découragement, se livrant presque au murmure après la prise d'Aï, traitant imprudemment alliance avec les Gabaonites. Quant au peuple, il n'apparaît pas non plus sous un jour bien brillant : l'égoïsme des tribus, le manque d'appui de la part des plus fortes (Éphraïm, Juda) à l'égard des autres plus faibles, dans l'œuvre difficile de la conquête de leurs territoires, ces traits-là et bien d'autres n'appartiennent pas à un portrait flatté et idéalisé, du peuple.

Un document jéhoviste (renfermant le second Élohiste) a surtout fourni les matériaux de la première partie du livre ; l'écrit élohiste, ceux de la seconde ; un certain nombre de morceaux présentent des caractères identiques à ceux du Deutéronome. On les constate aisément dans les deux parties du livre, comme, par exemple le passage 1.1-9 ou le chapitre 24.

# LE LIVRE DE JOSUÉ CHAPITRE I

---

---

1 Et après la mort de Moïse, serviteur de l'Éternel, l'Éternel parla à Josué, fils de Nun, serviteur de Moïse, en ces mots :

---

Les principaux passages des livres précédents où il a été parlé de Josué sont **Exode 17.8-16**, la bataille de Réphidim ; **Exode 32.17**, le séjour sur le Sinaï avec Moïse ; **Exode 33.11**, le service constant dans le Tabernacle ; **Nombres 13.9** ; **Nombres 14.38**, l'affaire des espions ; **Nombres 27.18**, où il est chargé, avec le souverain sacrificateur Eléazar, de faire connaître, après la mort de Moïse, la volonté divine révélée par l'Urim et le Thummim.

## **1 à 9 L'ordre de Dieu à Josué**

*Et après la mort...* Voir sur ce **et**, ainsi placé au commencement d'un livre, **Ézéchiel 1.1**, note.

*Parla à Josué.* Ce n'est pas ici une nouvelle consécration de Josué ; c'est le signal donné de commencer l'accomplissement de sa tâche. Dieu ne lui parle pas de bouche à bouche, comme cela est dit par rapport à Moïse seul (**Nombres 12.8**) ; il s'agit d'un langage intérieur, comme nous pouvons nous représenter que cela avait lieu dans les visions prophétiques.

---

2 Moïse, mon serviteur, est mort ; et maintenant lève-toi, passe ce Jourdain, toi et tout ce peuple, pour entrer dans le pays que je donne aux fils d'Israël.

---

*Passé ce Jourdain.* On était alors à Sittim (**Josué 2.1**), à une douzaine de kilomètres du Jourdain (**Nombres 33.49**).

---

3 Je vous ai donné tout lieu que foulera la plante de vos pieds, comme je l'ai dit à Moïse,

---

Comme je l'ai dit à Moïse : **Deutéronome 11.24**.

---

4 depuis le désert et le Liban que voilà, jusqu'au grand fleuve, le fleuve d'Euphrate, tout le pays des Héthiens, et jusqu'à la grande Mer, vers le soleil couchant ; ce sera là votre territoire.

---

*Le désert* : le grand désert au sud du Négueb, comme limite méridionale ; *le Liban*, au nord ; *l'Euphrate*, au nord-est. Entre ces limites se trouvait le territoire des Cananéens qui aboutissait du côté de l'ouest à la Méditerranée.

Le terme de *Héthiens* est pris ici dans le sens le plus large, dans lequel il comprend toutes les tribus cananéennes. Voir **Genèse 10.15**, note.

---

5 Nul ne pourra tenir devant toi pendant tous les jours de ta vie ; comme j'ai été avec Moïse, je serai avec toi, je ne te laisserai point et je ne t'abandonnerai point.

6 Fortifie-toi et prends courage, car c'est toi qui mettras ce peuple en possession du pays, que j'ai juré à leurs pères de leur donner.

---

## 6 et 7

Deux conditions réclamées de Josué : la foi, ou complète confiance en l'Éternel, et l'obéissance, qui doit être le premier fruit de la foi.

---

7 Seulement, fortifie-toi et aie bon courage pour t'appliquer à faire selon toute la loi que Moïse, mon serviteur, t'a donnée ; ne t'en détourne ni à droite, ni à gauche, afin que tu réussisses dans tout ce que tu entreprendras.

8 Que ce livre de la loi ne s'éloigne point de ta bouche, et médite-le jour et nuit pour t'appliquer à faire tout ce qui y est écrit, et alors tu prospéreras dans tes voies et tu réussiras.

---

*Ce livre* : celui qu'avait écrit Moïse, d'après **Deutéronome 31.26**. La lecture habituelle de ce livre sera le moyen par lequel il pourra persévérer dans l'accomplissement de ces deux conditions.

*De ta bouche*. Les Orientaux lisent en prononçant à voix basse.

*Médite-le*. Le Psaume 1 paraît s'être inspiré de ce passage.

---

9 Ne te l'ai-je pas commandé ? Fortifie-toi et prends courage : ne t'épouvante point ni ne t'effraie point ; car l'Éternel ton Dieu est avec toi partout où tu iras.

---

Dieu ne lui apparaîtra pas chaque jour, mais il sera sans cesse, invisiblement près de lui.

---

10 Et Josué donna cet ordre aux officiers du peuple :

---

### **10 et 11 ordre de Josué au peuple**

Ici, comme **Deutéronome 20.5**, les *officiers* sont les intermédiaires entre le général en chef et le peuple sur pied de guerre, une sorte d'aides de camp.

---

11 Passez par le milieu du camp et donnez cet ordre au peuple : Préparez-vous des vivres, car dans trois jours vous passerez ce Jourdain, pour prendre possession du pays que l'Éternel votre Dieu vous donne à posséder.

---

*Préparez-vous des vivres.* La manne fut encore donnée, il est vrai, jusqu'aux temps qui suivirent immédiatement le passage du Jourdain (**Josué 5.11-12**) : mais elle n'avait jamais été l'unique moyen d'alimentation du peuple (**Exode 16.14**, note), et maintenant sans doute moins que jamais, depuis qu'ils étaient arrivés dans des contrées plus cultivées.

---

12 Et aux Rubénites, aux Gadites et à la demi-tribu de Manassé, Josué parla ainsi :

---

### **12 à 18 ordre spécial donné aux tribus transjordanienes**

Voir **Nombres 23.29-30**, note.

---

13 Souvenez-vous de l'ordre que vous a donné, Moïse, serviteur de l'Éternel, en vous disant : L'Éternel votre Dieu vous a accordé du repos, et il vous a donné ce pays ;

14 vos femmes, vos petits enfants et vos troupeaux resteront dans le pays que Moïse vous a donné au-delà du Jourdain, et vous, vous passerez en armes devant vos frères, vous tous les hommes forts et vaillants, et vous les aiderez,

---

*Tous les hommes forts.* Voir **Nombres 23.21**, note.

---

15 jusqu'à ce que l'Éternel ait accordé du repos à vos frères comme à vous, et qu'ils soient en possession, eux aussi, du pays que l'Éternel votre Dieu leur donne ; et vous reviendrez au pays de votre possession, et vous le posséderez, ce pays que Moïse, serviteur de l'Éternel, vous a donné au-delà du Jourdain, vers le soleil levant.

16 Et ils répondirent à Josué, en disant : Nous ferons tout ce que tu nous as commandé, et nous irons partout où tu nous enverras.

17 Comme nous avons obéi à Moïse en toute chose, ainsi nous t'obéirons. Que seulement l'Éternel ton Dieu soit avec toi, comme il a été avec Moïse.

18 Quiconque sera rebelle à tes ordres et n'obéira pas à tes paroles dans tout ce que tu lui commanderas, sera mis à mort ; seulement fortifie-toi et prends courage !

# LE LIVRE DE JOSUÉ CHAPITRE 2

---

---

1 Et Josué, fils de Nun, envoya secrètement de Sittim deux espions en leur disant : Allez, examinez le pays et Jéricho. Et ils allèrent et entrèrent dans la maison d'une courtisane nommée Rabab, et ils couchèrent là.

---

La foi de Josué ne l'empêche pas de prendre toutes les mesures que réclame la prudence.

*Secrètement* : à l'insu du peuple, qui devait ignorer le contenu de leur rapport. En envoyant secrètement de Sittim ces deux espions, au moment où il proclamait l'ordre indiqué **Josué 1.11**, Josué pensait sans doute qu'ils reviendraient dans l'espace des trois jours dont il est parlé dans ce verset : il comptait un jour pour aller, un jour pour épier et un jour pour revenir, ce qui semblait devoir pleinement suffire. Nous verrons quelle fut la circonstance qui les força de prolonger leur absence et retarda le passage du fleuve.

*Le pays* : la campagne autour de Jéricho.

*Et ils allèrent* : faisant environ cinq heures de marche.

*Dans la maison d'une courtisane* : une maison ouverte à tout venant et de plus située à l'écart (verset 15).

*Les caches*, littéralement : **le cacha**, chacun séparément.

*Je n'ai pas su*. Persuadée de la victoire finale des Israélites, Rahab use d'un mensonge qui, vu le niveau de moralité de son peuple, devait lui paraître permis. Quelque blâmable que ce moyen fut, en lui-même, il faut pourtant reconnaître que dans ce cas il fut l'effet de la foi que cette femme avait au Dieu qui conduisait Israël et à la victoire prochaine de ce peuple ; voir versets 9 à 11. Rappelons-nous

aussi la sainteté des droits de l'hospitalité dans toute l'antiquité. Rahab put croire que la violation de ce devoir sacré était un plus grand crime qu'un mensonge officieux.

---

2 Et le roi de Jéricho en fut informé en ces mots : Voici, des hommes d'entre les fils d'Israël sont venus ici pendant la nuit pour reconnaître le pays.

3 Et le roi de Jéricho fit dire à Rahab : Livre les hommes qui sont arrivés chez toi et entrés dans ta maison, car ils sont venus pour reconnaître tout le pays.

4 Et la femme prit les deux hommes et les cacha ; et elle dit : En effet, des hommes sont venus chez moi, mais je n'ai pas su d'où ils étaient.

5 Et comme on allait fermer la porte, à la tombée de la nuit, ces hommes sont sortis ; je ne sais où ces hommes sont allés, hâtez-vous de les poursuivre, car vous les atteindrez.

6 Et elle les avait fait monter sur le toit, et les avait cachés sous des tiges de lin qu'elle avait étendues sur le toit.

---

Le lin mûrit en mars dans la plaine de Jéricho, dont le climat, comparé à celui du reste de la Palestine, peut être appelé tropical. Les tiges du lin atteignent dans cette région un mètre de hauteur.

---

7 Et ces gens les poursuivirent par le chemin qui mène aux gués du Jourdain, et l'on ferma la porte après que ceux qui les poursuivaient furent sortis.

---

*Les gués : Juges 3.28 ; 2 Samuel 19.11.*

*Notre cœur s'est fondu. Voir Exode 15.15 16 ;23.27 ;  
Deutéronome 2.25.*

---

8 Et, avant que les espions se couchassent, elle monta vers eux sur le toit.

9 Et elle dit à ces hommes : Je sais que l'Éternel vous a donné le pays et que la terreur que vous inspirez a fondu sur nous et que tous les habitants du pays défont devant vous.

10 Car nous avons appris comment l'Éternel a desséché les eaux de la mer Rouge devant vous, lorsque vous sortiez de l'Égypte, et comment vous avez traité les deux rois des Amorrhéens au-delà du Jourdain, Sihon et Og, que vous avez voués à l'interdit.

11 Nous l'avons appris, et notre cœur s'est fondu, et il ne reste plus de courage en aucun de nous en face de vous ; car c'est l'Éternel votre Dieu qui est Dieu, en haut dans les cieux et en bas sur la terre.

12 Et maintenant, jurez-moi, je vous prie, par l'Éternel que, comme j'ai usé de bonté envers vous, vous aussi vous userez de bonté envers la maison de mon père, et donnez-m'en un gage assuré ;

13 et vous laisserez vivre mon père, ma mère, mes frères, mes sœurs, et tous ceux qui leur appartiennent, et vous sauverez nos âmes de la mort.

---

Ne pouvant espérer de sauver sa patrie qu'elle sait être dévouée à la ruine, elle cherche du moins à se sauver elle-même et, à faire

participer ses proches à sa délivrance. C'est à tort qu'on a blâmé à ce sujet son manque de patriotisme.

*Mon père, ma mère...* Elle ne parle ni de mari, ni d'enfants.

---

14 Et ces hommes lui dirent : Que nos âmes soient livrées à la mort pour vous, si vous ne divulguez pas ce qui nous concerne maintenant. Et il arrivera, lorsque l'Éternel nous donnera le pays, que nous userons envers toi de bonté et de fidélité.

15 Et elle les fit descendre avec une corde par la fenêtre, car sa maison était attenante à la muraille, et elle logeait sur la muraille.

---

La maison adossée à la muraille surplombait en même temps celle-ci. de sorte que l'évasion était facile.

---

16 Et elle leur dit : Allez à la montagne, de peur que ceux qui vous poursuivent ne vous rencontrent, et cachez-vous là trois jours, jusqu'à ce qu'ils soient de retour ; après cela, vous suivrez votre chemin.

---

*À la montagne* : la montagne, située à l'ouest, ainsi du côté opposé à celui où on ne pouvait manquer de les chercher, celui du fleuve. La chaîne à l'ouest de Jéricho est toute percée de cavernes.

*Trois jours*. Rahab suppose que les hommes qui les poursuivront attendront deux jours au bord du Jourdain et reviendront le troisième.

---

17 Et ces hommes lui dirent : Pour que nous puissions nous acquitter du serment que tu nous as fait faire maintenant,

18 voici, quand nous viendrons dans le pays, attache à la fenêtre par laquelle tu nous as fait descendre ce cordon de fil écarlate ; puis rassemble auprès de toi dans la maison ton père, ta mère, tes frères et toute la maison de ton père.

---

## **18 à 20**

Trois cas sont stipulés dans lesquels les espions seront innocents de la mort de Rahab :

1. si elle ne signale pas clairement sa maison
  2. si elle et sa famille n'y restent pas enfermés
  3. si elle divulgue leur arrivée et leur retraite actuelle.
- 

19 Quiconque sortira de la porte de ta maison pour s'en aller dehors, son sang sera sur sa tête, mais nous en serons quittes. Mais quiconque sera avec toi dans la maison, son sang sera sur notre tête, si l'on met la main sur lui.

20 Et si tu divulgues ce qui nous concerne, nous serons quittes du serment que tu nous as fait faire.

21 Et elle dit : Qu'il soit fait selon vos paroles ! Puis elle les congédia, et ils partirent. Et elle attacha à la fenêtre le cordon écarlate.

22 Ils partirent donc, et vinrent à la montagne, où ils restèrent trois jours, jusqu'à ce que ceux qui les poursuivaient fussent de retour ; et ceux qui les poursuivaient les cherchèrent sur toute la route et ne les trouvèrent point.

23 Et les deux hommes s'en retournèrent ; ils descendirent de la montagne et passèrent [le Jourdain] et vinrent vers Josué, fils de Nun, et lui racontèrent tout ce qui leur était arrivé.

---

*Vinrent vers Josué.* Le texte ne dit pas : **revinrent vers Josué à Sittim.** Nous verrons en effet que les espions ne revinrent au camp que lorsque celui-ci avait déjà été transporté au bord du Jourdain.

---

24 Et ils dirent à Josué : Certainement, l'Éternel a livré entre nos mains tout le pays, et même tous les habitants du pays défont devant nous.

# LE LIVRE DE JOSUÉ CHAPITRE 3

---

---

1 Et Josué se leva de bon matin, et tous les fils d'Israël partirent de Sittim et arrivèrent au Jourdain, et là, ils firent une halte avant de passer.

---

## **1 à 13 Halte au bord du Jourdain et dispositions en vue du passage**

*Arrivèrent au Jourdain* : probablement le troisième jour après le départ des espions ; Josué espérait les voir arriver ce jour-là, et passer le fleuve le lendemain.

---

2 Et au bout de trois jours, les officiers passèrent par le milieu du camp

---

*Et au bout de trois jours* : délai résultant du retard qu'avait subi le retour des espions. Ces trois jours ne sont donc pas identiques avec ceux de **Josué 1.11**, ce qui écarte la contradiction que plusieurs ont trouvée dans ce récit.

---

3 et donnèrent au peuple ces ordres : Lorsque vous verrez l'arche de l'alliance de l'Éternel votre Dieu, portée par les sacrificateurs

lévitiques, vous partirez de ce lieu où vous campez et vous marcherez après elle.

---

*L'arche de l'alliance.* Par ce signe visible de la présence de l'Éternel en tête d'Israël, le passage était signalé comme l'œuvre de Dieu lui-même.

---

4. Seulement, qu'il y ait entre vous et elle un espace d'environ deux mille coudées ; n'approchez pas d'elle, afin que vous voyiez bien le chemin par lequel vous irez, car vous n'avez passé par ce chemin ni hier, ni avant-hier.

---

*Deux mille coudées* : environ un kilomètre. Ce large espace entre l'arche et le peuple, en isolant l'arche du gros de l'armée, faisait que tout le peuple pouvait la voir aisément et discerner la direction dans laquelle on devait marcher.

---

5 Et Josué dit au peuple : Sanctifiez-vous, car demain l'Éternel fera des prodiges au milieu de vous.

---

*Sanctifiez-vous* : extérieurement, conformément à ce qui est dit **Genèse 35.2** ; **Exode 19.10-15** ; et intérieurement, par le renouvellement de leur consécration au service de Dieu.

---

6 Et Josué parla aux sacrificateurs, en disant : Prenez l'arche de l'alliance et passez devant le peuple. Et ils prirent l'arche de l'alliance et ils marchèrent devant le peuple.

7 Et l'Éternel dit à Josué : Aujourd'hui je commencerai à t'élever aux yeux de tout Israël, afin qu'ils sachent que je serai avec toi comme j'ai été avec Moïse.

---

*Aujourd'hui.* Ce mot, comparé au *demain* du verset 5, montre que cette parole fut adressée à Josué au matin du jour suivant, qui devait être celui du passage.

*Je commencerai à t'élever :* à te légitimer comme mon envoyé auprès d'Israël, ainsi que l'ai fait auparavant à l'égard de Moïse **Exode 14.31**.

---

8 Et toi, donne aux sacrificateurs qui portent l'arche de l'alliance cet ordre : Quand vous arriverez au bord des eaux du Jourdain, vous vous arrêterez dans le Jourdain.

---

*Dans le Jourdain :* à quelques pas en avant dans le lit du fleuve.

---

9 Et Josué dit aux fils d'Israël : Approchez et écoutez les paroles de l'Éternel, votre Dieu.

10 Et Josué dit : À ceci vous connaîtrez qu'il y a au milieu de vous un Dieu vivant et qu'il ne manquera pas de chasser devant vous les Cananéens, les Héthiens, les Héviens, les Phéréziens, les Guirgasiens, les Amorrhéens et les Jébusiens :

---

*Josué dit :* Au peuple, jusqu'au verset 13. Comme l'observe Calvin, le passage du Jourdain était en même temps une promesse de victoire sur les Cananéens, puisqu'autrement il eût conduit Israël à sa ruine.

---

11 Voici, l'arche de l'alliance du Seigneur de toute la terre va passer devant vous dans le Jourdain.

12 Et maintenant prenez douze hommes d'entre les tribus d'Israël, un homme par tribu.

---

*Douze hommes.* Leur mission sera déterminée **Josué 4.3** et suivants. Ici il est pourvu uniquement à ce qu'ils se trouvent là sous la main au moment où il faudra les employer.

---

13 Et aussitôt que les plantes des pieds des sacrificateurs qui porteront l'arche de l'Éternel, Seigneur de toute la terre, se poseront dans les eaux du Jourdain, les eaux du Jourdain, qui descendent d'en haut, seront retranchées et elles s'arrêteront en un monceau.

14. Et lorsque le peuple fut sorti de ses tentes pour passer le Jourdain, les sacrificateurs portant l'arche de l'alliance devant le peuple,

---

## **14 à 17 Le passage**

---

15 au moment où les porteurs de l'arche arrivèrent au Jourdain, et où les pieds des sacrificateurs portant l'arche plongèrent dans l'eau, or le Jourdain déborde par-dessus toutes ses berges durant tout le temps de la moisson,

---

*Le Jourdain déborde.* Cette remarque fait ressortir le caractère miraculeux du phénomène et explique pourquoi les Cananéens, informés pourtant de l'approche des fils d'Israël, ne leur disputèrent pas le passage du fleuve. Personne ne pouvait supposer qu'ils tenteraient de traverser le Jourdain dans ces circonstances. Au temps de la moisson, dans les mois d'avril et de mai, le Jourdain, gonflé par la fonte des neiges du Hermon, non seulement remplit complètement son lit, mais se répand même au-delà, sur une partie du plateau large d'un kilomètre qui le borde de droite et de gauche et qui est lui-même à plusieurs mètres au-dessous de la vaste plaine du Ghor.

---

16 alors les eaux qui descendent d'en haut s'arrêtèrent ; elles s'élevèrent en un monceau, à une très grande distance, près d'Adam, ville située à côté de Tsarthan : et celles qui descendaient à la mer de la Plaine, la mer Salée, furent complètement retranchées, et le peuple passa vis-à-vis de Jéricho.

---

*S'arrêtèrent*, non à l'endroit où se tenait l'arche, mais, comme le montre la suite, bien au-dessus, à Adam, près de Tsarthan. Le nom de cette localité se rapproche de celui que porte encore aujourd'hui (Isartabeh) un bras de montagne qui s'avance de la chaîne occidentale dans la vallée du Jourdain, tandis qu'un autre promontoire semblable s'en rapproche depuis la chaîne orientale. Le lit du Jourdain en cet endroit, est donc extrêmement resserré, et il est aisé de comprendre comment, par une cause quelconque, soit un éboulement barrant cet étroit passage, soit un soulèvement du sol (la contrée montre des traces d'actions volcaniques), soit autrement, le cours du Jourdain put être momentanément empêché, les eaux au-dessus refluant au nord et celles d'en bas s'écoulant

rapidement dans la mer Morte et laissant ainsi un vaste espace libre au peuple.

On lit dans Harper (*The Bible and modern Discoveries*) les données suivantes, tout à fait concordantes :

Le mot Adam, qui signifie rouge, se retrouve dans le nom de rivière Rouge que donnent les Arabes à un affluent du Jourdain qui se jette dans ce fleuve en ce même endroit. Ce nom vient probablement de la couleur d'une glaise rouge à travers laquelle il coule. La localité porte les traces de convulsions géologiques.

Ici encore, comme au passage de la mer Rouge, le miracle consista plutôt dans la coïncidence que dans le fait lui-même. En 1512 le Blenio, en Suisse, présenta un phénomène analogue (voir Schenkel, *Bibellexikon*) ; de même en 1846 la Motala, en Suède, près de Norköping ; la rivière se mit à baisser un matin à neuf heures avec une telle rapidité que l'après-midi à quatre heures son lit était à sec. Le lendemain matin l'eau reparut et reprit son cours ordinaire.

---

17 Et les sacrificateurs qui portaient l'arche de l'alliance de l'Éternel se tinrent de pied ferme sur le sec au milieu du Jourdain, et tout Israël passa à sec, jusqu'à ce que la nation tout entière eut achevé de passer le Jourdain.

# LE LIVRE DE JOSUÉ CHAPITRE 4

---

---

1 Et lorsque toute la nation eut achevé de passer le Jourdain, l'Éternel avait parlé à Josué en disant :

2 Prenez parmi le peuple douze hommes, un homme par tribu,

---

## 2 à 3

Développement plus complet de l'ordre de Josué mentionné **Josué 3.12.**

---

3 et donnez-leur cet ordre : De ce lieu-ci, du milieu du Jourdain, de la place où les sacrificateurs se sont tenus de pied ferme, prenez douze pierres, transportez-les avec vous et déposez-les dans l'endroit où vous camperez cette nuit.

4 Josué appela les douze hommes qu'il avait désignés d'entre les fils d'Israël, un homme par tribu.

5 Et Josué leur dit : Passez devant l'arche de l'Éternel votre Dieu, au milieu du Jourdain, et chargez chacun sur son épaule une pierre, selon le nombre des tribus des fils d'Israël,

---

*Passez devant l'arche.* Ces douze hommes n'avaient pas passé le Jourdain avec le reste du peuple ; ils étaient restés au bord du fleuve,

contemplant l'œuvre merveilleuse de Dieu en faveur de son peuple ;  
c'est maintenant que commence leur rôle actif.

---

6 afin que ceci soit un signe au milieu de vous. Quand vos fils vous demanderont un jour : Que signifient pour vous ces pierres ?

7 Vous leur direz : Les eaux du Jourdain ont été retranchées devant l'arche de l'alliance de l'Éternel, lorsqu'elle passa le Jourdain, les eaux du Jourdain ont été retranchées, et ces pierres-ci sont un mémorial pour les fils d'Israël à toujours.

8 Et les fils d'Israël firent ce que Josué leur avait commandé ; ils prirent douze pierres du milieu du Jourdain, comme l'Éternel l'avait dit à Josué, selon le nombre des tribus des fils d'Israël ; ils les transportèrent avec eux au lieu où ils passèrent la nuit et les déposèrent là.

---

*Et les fils d'Israël...* : par l'intermédiaire de ces douze hommes, qui avaient été choisis comme représentants des douze tribus.

*Les déposèrent là* : en attendant leur érection, verset 20.

---

9 Et Josué dressa douze pierres au milieu du Jourdain, à la place où s'étaient arrêtés les pieds des sacrificateurs qui portaient l'arche de l'alliance, et elles y sont restées jusqu'à ce jour.

---

À ce monument qui devait être érigé à Guilgal, Josué donne comme pendant, tandis que le fleuve est encore à sec, un monument qu'il élève dans le lit même. Celui-ci devait rappeler plutôt le

dessèchement du fleuve, celui-là le premier campement dans la Terre promise après le passage.

---

10 Et les sacrificateurs qui portaient l'arche se tinrent au milieu du Jourdain jusqu'à ce que tout ce que l'Éternel avait ordonné à Josué de dire au peuple fût entièrement exécuté, selon tout ce que Moïse avait ordonné à Josué, et le peuple se hâta de passer.

11 Et il arriva, lorsque tout le peuple eut achevé de passer, que l'arche de l'Éternel et les sacrificateurs passèrent devant le peuple.

---

*Eut achevé de passer.* Le passage avait pu s'effectuer sur plusieurs kilomètres de largeur.

---

12 Et les fils de Ruben, les fils de Gad et la moitié de la tribu de Manassé passèrent en armes devant les fils d'Israël, comme Moïse le leur avait dit.

---

*Devant les fils d'Israël.* Ils remplirent fidèlement leur promesse, se tenant prêts à soutenir le premier choc de l'ennemi.

---

13 Environ quarante mille hommes équipés pour la guerre passèrent devant l'Éternel pour combattre dans les plaines de Jéricho.

14 Dans ce jour, l'Éternel éleva Josué aux yeux de tout Israël, et ils le craignirent comme ils avaient craint Moïse tous les jours de sa vie.

---

Voir **Josué 3.7**, note.

---

15 Et l'Éternel parla à Josué en disant :

16 Ordonne aux sacrificateurs qui portent l'arche du témoignage de remonter du Jourdain.

---

Les prêtres, qui avaient été les premiers à se mettre en mouvement, furent les derniers à quitter leur place.

---

17 Et Josué donna cet ordre aux sacrificateurs : Remontez du Jourdain.

18 Et il arriva, lorsque les sacrificateurs qui portaient l'arche de l'alliance de l'Éternel remontèrent du milieu du Jourdain, au moment où la plante de leurs pieds fut levée et posée sur le sec, que les eaux du Jourdain retournèrent à leur place, et elles coulèrent comme auparavant par-dessus toutes ses berges.

19. Et le peuple sortit du Jourdain le dixième jour du premier mois, et ils campèrent à Guilgal, à la frontière orientale de Jéricho.

---

*Le dixième jour* : au soir, quatre jours avant Pâques.

---

20 Et Josué dressa à Guilgal les douze pierres qu'ils avaient prises du Jourdain.

---

Exécution de l'ordre verset 5.

*Guilga1*. Cet endroit, qui n'est aujourd'hui qu'une colline avec quelques ruines, nommée Djeldjul, est situé dans la plaine, à huit kilomètres à l'ouest du Jourdain, à environ quarante minutes à l'est de l'emplacement de Jéricho.

---

21 Et il parla ainsi aux fils d'Israël : Quand vos fils interrogeront un jour leurs pères et qu'ils leur diront : Qu'est-ce que ces pierres-ci ?

22 Vous en instruirez vos fils et vous direz : Israël a passé ce Jourdain à sec.

23 Parce que l'Éternel votre Dieu a mis à sec les eaux du Jourdain devant vous, jusqu'à ce que vous eussiez passé. Comme l'Éternel votre Dieu a fait à la mer Rouge, qu'il a mise à sec devant nous jusqu'à ce que nous eussions passé,

24 afin que tous les peuples de la terre reconnaissent que la main de l'Éternel est puissante, afin que vous craigniez l'Éternel votre Dieu à toujours.

# LE LIVRE DE JOSUÉ CHAPITRE 5

---

---

1 Lorsque tous les rois des Amorrhéens de l'autre côté du Jourdain, vers l'occident, et tous les rois des Cananéens sur les bords de la mer eurent appris que l'Éternel avait mis à sec les eaux du Jourdain devant les fils d'Israël jusqu'à ce que nous eussions passé, leur cœur se fondit et ils perdirent tout courage devant les fils d'Israël.

---

## 1 à 9 Circoncision

L'impression de terreur, produite par ce passage sur les Cananéens, rendit possible cet acte de consécration, accompli les jours suivants par Israël.

*Jusqu'à ce que nous eussions passé.* On pourrait sans doute expliquer cette première personne par le sentiment de solidarité par lequel le rédacteur se sent uni avec la totalité de son peuple (**Psaumes 66.6**). Mais dans ce cas pourquoi cette forme communicative ne reparaitrait-elle pas beaucoup plus souvent dans le récit ? Il est plus simple d'y voir la trace d'une rédaction due à l'un des témoins de l'événement. Voir encore verset 6.

---

2 Dans ce temps-là, l'Éternel dit à Josué : Fais-toi des couteaux de pierre et recommence à circoncire de nouveau les fils d'Israël.

---

La circoncision avait été suspendue depuis Kadès ; car le peuple s'était trouvé dès lors dans une position de rejet, d'où il ne sortait qu'en ce moment. L'accomplissement de cette prescription était d'autant plus nécessaire qu'on allait célébrer la Pâque, fête à laquelle ne pouvait prendre part aucun incirconcis (**Exode 12.44-48**).

*Des couteaux de pierre.* Voir **Exode 4.25**, note.

*De nouveau* : au commencement de cette nouvelle période, qui avait été séparée de la première (d'Abraham à Moïse) par l'interruption des quarante ans au désert.

---

3 Et Josué se fit des couteaux de pierre, et il circoncit les fils d'Israël sur la colline d'Araloth.

---

*Sur la colline d'Araloth, c'est-à-dire des prépuces.*

Il semble qu'il était bien imprudent de mettre les hommes de guerre dans un semblable état, alors que le camp pouvait être attaqué à chaque instant. Mais c'est précisément pour cette raison que l'auteur a fait ressortir au verset 4 la terreur dont tous les peuples d'alentour étaient frappés, et il ne faut point oublier que tous les hommes sortis d'Égypte au-dessous de vingt ans étaient déjà circoncis et pouvaient, en cas d'attaque, défendre le camp.

---

4 Et voici la raison pour laquelle Josué les circoncit : tout le peuple sorti de l'Égypte, les mâles, tous les hommes de guerre, étaient morts dans le désert, en chemin, lors de leur sortie d'Égypte.

5 Car tout le peuple à sa sortie était circoncis ; mais tout le peuple qui était né dans le désert, en chemin, lors de la sortie

d'Égypte, n'avait pas été circoncis.

6 Car pendant quarante ans, les fils d'Israël avaient marché dans le désert, jusqu'à ce qu'eût péri toute la nation, les hommes de guerre qui étaient sortis de l'Égypte, lesquels n'avaient point obéi à la voix de l'Éternel ; c'est pourquoi l'Éternel leur jura qu'ils ne verraient pas le pays que l'Éternel avait juré à leurs pères de nous donner, pays découlant de lait et de miel.

7 Et il mit leurs fils à leur place ; ce sont eux que Josué circoncit, car ils étaient incirconcis, parce qu'on ne les avait pas circoncis en chemin.

8 Et lorsqu'on eut achevé de circoncire toute la nation, ils restèrent à leur place dans le camp jusqu'à ce qu'ils fussent guéris.

9 Et l'Éternel dit à Josué : Aujourd'hui, j'ai roulé de dessus vous l'opprobre de l'Égypte. Et ce lieu fut appelé Guilgal jusqu'à ce jour.

---

*L'opprobre de l'Égypte.* Cette expression se comprendrait aisément si l'on supposait que l'usage de la circoncision avait été généralement mis en oubli durant le séjour du peuple en Égypte. Mais cette supposition est impossible, en raison de la célébration de la Pâque qui avait eu lieu au Sinaï (voir verset 5). Le trait raconté **Exode 4.24-26** prouve également que la circoncision n'était point tombée en désuétude, bien qu'on ait voulu conclure de ce fait le contraire. Il faut sans doute entendre par **l'opprobre d'Égypte** la disposition à l'idolâtrie et à l'immoralité qu'avait constamment manifestée Israël depuis sa sortie et envisager la circoncision qui vient d'avoir lieu comme le symbole du renouvellement complet du peuple, après un long temps durant lequel il a vécu comme étranger en pays païen.

---

10 Et les fils d'Israël campèrent à Guilgal, et ils célébrèrent la Pâque, le quatorzième jour du mois, au soir, dans les plaines de Jéricho.

---

## **10 à 12 La célébration de la Pâque et la cessation de la manne**

Les fils d'Israël furent circoncis le jour après le passage du Jourdain, soit le onzième Nisan. Dès le 14 au soir, ils célébrèrent la Pâque, qu'avaient préparée les nombreux Israélites qui n'avaient pas subi l'opération de la circoncision. La première Pâque avait été célébrée en Égypte, une seconde en Sinaï ; celle-ci était la troisième.

---

11 Et ce jour-là même, dès le lendemain de la Pâque, ils mangèrent du produit du pays : des pains sans levain et du grain rôti.

---

*Et la manne cessa.* Là où les moyens naturels suffisent, les miracles cessent.

Le nouveau mode d'alimentation commença pour le peuple circoncis par l'usage sacré des pains sans levain.

*Et du grain rôti.* Voir **Lévitique 2.14** ; **Lévitique 23.14**

---

12 Et la manne cessa dès le lendemain du jour où ils mangèrent du produit du pays ; et les fils d'Israël n'eurent plus de manne, et ils mangèrent cette année-là du crû du pays de Canaan.

13 Et il arriva, comme Josué était près de Jéricho, qu'il leva les yeux et regarda ; et voici un homme se tenait debout devant lui, son épée nue à la main ; et Josué alla vers lui et lui dit : Es-tu des nôtres ou de nos ennemis.

---

### 5.13 à 13.33

La conquête.

La conquête se concentre dans trois grands actes, spécialement importants au point de vue stratégique :

1. la prise de Jéricho, la première grande ville forte, et celle d'Aï ; Josué peut hardiment pénétrer après cela au cœur du pays
2. la victoire remportée à Gabaon sur la coalition des rois du midi
3. la victoire remportée près du lac Mérom sur la confédération des rois du nord.

Entre ces trois grands morceaux viennent s'intercaler des faits explicatifs sans importance militaire.

### 5.13 à 6.5

Apparition de l'ange de l'Éternel.

Après avoir menacé Israël de ne lui donner pour conducteur qu'un ange de dignité inférieure, Dieu, à la prière de Moïse, avait consenti à ce que *sa face* marchât avec lui, c'est-à-dire l'Ange de sa face, si fréquemment identifié avec l'Éternel (voir Exode, chapitre 33, note). C'était cet ange qui, d'après **1 Corinthiens 10.3**, habitant dans la nuée, avait accompagné Israël dans le désert ; et c'est lui qui,

maintenant qu'Israël entre en guerre avec les Cananéens, apparaît à Josué sous la forme d'un chef d'armée.

---

**14.** Et il répondit : Non, mais je suis le chef de l'armée de l'Éternel ; je suis venu maintenant. Et Josué tomba le visage contre terre, et se prosterna et lui dit : Qu'est-ce que mon Seigneur dit à son serviteur ?

---

*Non* : Je ne suis ni un Israélite ni un Cananéen.

*Armée de l'Éternel* : les anges (**1 Rois 22.19** ; **Psaumes 103.21** ; **Psaumes 148.2**).

*Je suis venu maintenant.* Au moment d'entreprendre le premier acte de cette grande guerre et en face d'une ville entourée de hautes murailles comme l'était Jéricho, Josué avait besoin d'être puissamment fortifié.

*Tomba le visage contre terre.* Le chef de l'armée terrestre reconnaît l'autorité du chef de l'armée céleste et demande ses ordres.

---

**15** Et le chef de l'armée de l'Éternel dit à Josué : Ôte tes souliers de tes pieds, car le lieu sur lequel tu te tiens est saint. Et Josué fit ainsi.

---

Avant de les lui donner, l'ange de l'Éternel réclame de lui l'hommage dû à l'Éternel seul ; cet hommage consiste dans la reconnaissance de la sainteté du lieu signalé par une telle apparition. Comparez **Exode 3.5**.

---

# LE LIVRE DE JOSUÉ CHAPITRE 6

---

---

1 Et Jéricho s'était fermée et était close à cause des fils d'Israël ; personne n'en sortait et personne n'y entrait.

---

Le chapitre a été mal divisé ; la scène de l'apparition continue.

*S'était fermée.* Ce verset 1 est une parenthèse destinée à expliquer l'ordre suivant. À la vue de cette ville fermée, Josué devait se demander comment pénétrer dans cette place ? L'ordre de l'ange lui donne la réponse en lui prescrivant un mode d'assaut d'une nature toute spéciale.

---

2 Et l'Éternel dit à Josué : Regarde, j'ai livré entre tes mains Jéricho, son roi, ses hommes vaillants.

---

*L'Éternel* : par la bouche de son ange.

*J'ai livré.* Rien de plus propre que cette parole à affermir la foi de Josué.

---

3 Marchez autour de la ville, vous tous les hommes de guerre, faites une fois le tour de la ville ; tu feras ainsi six jours.

4 Et sept sacrificateurs porteront sept trompettes retentissantes devant l'arche, et le septième jour vous ferez sept fois le tour de la ville, et les sacrificateurs sonneront des trompettes.

---

Remarquez le nombre *sept* : sept sacrificateurs, sept trompettes, sept jours, sept fois le septième jour. C'est comme la signature de l'œuvre divine qui va se faire.

Sur les trompettes, dont le son est censé appeler l'attention de Dieu sur son peuple, voir **Nombres 10.9**.

---

5 Et quand on sonnera de la corne retentissante et que vous entendrez le son de la trompette, tout le peuple poussera un grand cri, et la muraille de la ville croulera sous elle, et le peuple montera chacun devant soi.

---

*Un grand cri.* Le peuple doit coopérer par ce cri, expression de sa foi, au signal ordonné par l'Éternel (trompettes des sacrificateurs).

---

6 Et Josué, fils de Nun, appela les sacrificateurs et leur dit : Portez l'arche de l'alliance, et que sept sacrificateurs portent sept trompettes retentissantes devant l'arche de l'Éternel.

---

## **6 à 27 Prise de Jéricho**

---

7 Et ils dirent au peuple : Marchez et faites le tour de la ville, et que les hommes armés passent devant l'arche de l'Éternel.

8 Lorsque Josué eut parlé au peuple, sept sacrificateurs, portant sept trompettes retentissantes devant l'Éternel, passèrent et

sonnèrent des trompettes, et l'arche de l'alliance de l'Éternel s'avançait derrière eux.

9. Et les hommes armés marchaient devant les sacrificateurs sonnans des trompettes, et l'arrière-garde allait à la suite de l'arche, marchant au son des trompettes.

---

*Et les hommes armés* : non la totalité du peuple, mais une élite, qu'il faut peut-être identifier avec les quarante mille hommes des deux tribus et demie habitant de l'autre côté du Jourdain qui accomplissent ici leur mission à la lettre en marchant *devant l'Éternel* (**Nombres 32.29**).

---

10 Et Josué avait donné cet ordre au peuple : Ne criez point ; ne faites point entendre votre voix, et que pas une parole ne sorte de votre bouche jusqu'au jour où je vous dirai : Criez ! Alors vous pousserez des cris.

---

Cette marche devait être faite dans un profond recueillement.

---

11 Et l'arche de l'Éternel s'avança autour de la ville dont elle fit une fois le tour, et l'on rentra dans le camp et l'on passa la nuit dans le camp.

12 Et Josué se leva le lendemain, et les sacrificateurs portèrent l'arche de l'Éternel.

13 Sept sacrificateurs, portant sept trompettes retentissantes devant l'arche de l'Éternel, s'avançaient et sonnaient des trompettes, et les hommes équipés marchaient devant eux, et

l'arrière-garde allait à la suite de l'arche de l'Éternel, marchant au son des trompettes.

14 Et ils firent le tour de la ville le second jour une fois, et ils s'en retournèrent dans le camp ; ils firent de même pendant six jours.

15 Et au septième jour ils se levèrent dès le lever de l'aurore, et ils firent sept fois le tour de la ville, de la même manière ; ce jour-là seul, ils firent sept fois le tour de la ville.

16 Et il arriva que la septième fois, comme les sacrificateurs sonnaient des trompettes, Josué dit au peuple : Criez ! Car l'Éternel vous a livré la ville.

17 Et la ville et tout ce qu'elle contient sera vouée par interdit à l'Éternel ; seule, Rahab, la courtisane, vivra, elle et tous ceux qui seront avec elle dans sa maison, parce qu'elle a caché les messagers que nous avons envoyés.

---

*La ville... sera vouée par interdit.* Exécution de la loi **Lévitique 27.28** (note) et **Deutéronome 13.16**, d'après laquelle tous les habitants d'une ville dévouée étaient mis à mort sans distinction d'âge ni de sexe, le bétail subissant le même sort sans pouvoir être offert en sacrifice. Quant à l'argent et à l'or, ainsi qu'aux ustensiles d'airain et de fer, ils furent destinés au trésor de l'Éternel, comme des prémices. Il fut plus tard permis au peuple de se les approprier. *Dieu, dit Calvin, ayant tout fait et Israël n'ayant pas eu à combattre, c'était le cas de se réserver ces prémices.* Le reste du butin devait être consumé par le feu. L'Israélite qui se rendait coupable d'une infidélité quelconque à cet égard devenait lui-même interdit et, ensuite de la solidarité qui existait entre lui et le peuple entier, il tombait avec tout son peuple sous le coup du juste jugement de Dieu. De là l'avertissement solennel adressé par Josué à Israël (verset 18). En faisant d'Israël l'instrument d'un si sévère châtiment, l'Éternel le mettait en garde contre toutes les abominations de ces

peuples et lui signalait le jugement qui l'attendait, s'il se rendait coupable des mêmes péchés.

---

18 Seulement, gardez-vous de ce qui est voué par interdit, de peur que vous ne deveniez vous-mêmes interdit en prenant de ce qui est interdit, et que vous ne mettiez le camp d'Israël en interdit et que vous ne le troubliez.

19 Et tout l'argent, et tout l'or, et tous les ustensiles d'airain et de fer seront consacrés à l'Éternel ; ils entreront dans le trésor de l'Éternel.

20 Et le peuple poussa des cris et les trompettes retentirent. Et lorsque le peuple eut entendu le son de la trompette et eut poussé un grand cri, la muraille croula sous elle, et le peuple monta vers la ville chacun devant soi, et ils prirent la ville.

---

Ces cris, poussés en ce moment, exprimaient hautement la foi par laquelle le peuple avait obéi à l'ordre de Dieu et devant laquelle tombaient les murailles (**Hébreux 11.30**).

*La muraille croula.* Comme nous avons vu à plusieurs reprises la nature concourir à l'exécution de la volonté divine, il en fut peut-être ainsi dans ce cas. Un phénomène tel qu'un tremblement de terre est, dans une pareille contrée, facile à admettre.

---

21 Et ils mirent à l'interdit tout ce qui était dans la ville, hommes et femmes, jeunes gens et vieillards, bœufs, brebis et ânes, par le tranchant de l'épée.

22 Et Josué dit aux deux hommes qui avaient reconnu le pays : Allez dans la maison de la courtisane, et faites-en sortir cette

femme et tous ceux qui lui appartiennent, comme vous le lui avez juré.

23 Et les jeunes hommes, les espions, entrèrent et firent sortir Rahab, son père, sa mère, ses frères, et tout ce qui était à elle : ils firent sortir toute sa famille, et ils les laissèrent hors du camp d'Israël.

---

*Hors du camp.* Les membres de la famille de Rahab devaient être traités comme des étrangers, des impurs (**Nombres 5.3**) ; jusqu'à ce que les hommes eussent été circoncis et les femmes purifiées (**Deutéronome 23.1-14**).

---

24 Et ils brûlèrent la ville et tout ce qui s'y trouvait ; seulement ils déposèrent dans le trésor de la maison de l'Éternel l'argent, l'or et les ustensiles d'airain et de fer.

25 Et Josué laissa la vie à Rahab la courtisane, à la maison de son père et à tout ce qui lui appartenait, et elle a habité au milieu d'Israël jusqu'à ce jour, parce qu'elle avait caché les messagers que Josué avait envoyés pour reconnaître Jéricho.

---

*Elle a habité au milieu d'Israël* : comme femme de l'Israélite Salmon, ancêtre de David (**Matthieu 1.5**).

*Jusqu'à ce jour.* Rien dans le texte ne conduit à appliquer ce qui est dit ici de Rahab elle-même à ses descendants, et, sans rien préjuger sur l'époque de la composition du livre, nous pouvons conclure de ce passage que le récit qui est entré dans les documents dont le livre est composé, a été consigné encore au temps de la vie de Rabab ; voir **Josué 5.1-6**.

---

26 Et en ce temps-là Josué jura, disant : Maudit soit devant l'Éternel l'homme qui se lèvera et rebâtira cette ville de Jéricho ! Qu'il en pose les fondements sur son premier-né, et en établisse les portes sur son plus jeune fils !

---

Jéricho, déchue désormais de la position importante qu'elle avait occupée jusqu'alors à proximité des gués du Jourdain, devait rester ouverte à tous. Ses fortifications, qui venaient de s'écrouler, ne devaient pas être relevées. L'exécration du serment de Josué atteignait, non celui qui le premier habiterait de nouveau dans ce lieu ; Jéricho fut rebâtie quelque temps après (**2 Samuel 10.5**) ; mais l'homme qui en relèverait les **murailles** et en poserait *les portes*. La malédiction prononcée par Josué frappa Hiel, de Béthel (**1 Rois 16.31**).

La critique croit reconnaître dans ce récit deux narrations combinées en une. D'après la première l'armée entoure la ville pendant sept jours, une fois chaque jour, les six premières fois en silence et la septième avec cris de guerre. D'après la seconde l'arche et les sacrificateurs avec les trompettes, précédés d'une partie de l'armée et suivis de l'autre, font le tour de la ville sept fois le même jour, et la septième fois, au signal des trompettes, poussent le cri de guerre : sur quoi les murailles s'écroulent. Mais avant de nous prononcer sur la réalité de cette différence entre les deux documents, il importerait que nous les eussions tous deux complètement sous les yeux, puisque nous ne pouvons savoir ce que le rédacteur a retranché, du récit de l'un pour faire place à celui de l'autre . Et dans tous les cas ces différences ne seraient que secondaires, même si elles étaient réelles, et ne feraient que mieux ressortir l'unité fondamentale des deux traditions qui garantissent le fait principal.

---

27 Et l'Éternel était avec Josué, et sa renommée se répandait dans tout le pays.

# LE LIVRE DE JOSUÉ CHAPITRE 7

---

---

1 Et les fils d'Israël commirent une infidélité au sujet de l'interdit : Acan, fils de Carmi, fils de Zabdi, fils de Zérach, de la tribu de Juda, prit de l'interdit, et la colère de l'Éternel s'alluma contre les fils d'Israël.

---

*Et les fils d'Israël commirent une infidélité.* Le crime d'Acan est imputé à tout Israël qui en porte aussitôt la peine. Cette solidarité dans la responsabilité de la faute commise repose sur la nature de la consécration du peuple à Dieu dans l'ancienne économie. Cette consécration n'était pas encore cet acte individuel qui caractérise l'entrée dans la nouvelle alliance. C'était une consécration collective, nationale, et par conséquent de nature extérieure, reposant sur certains actes obligatoires et communs à tous, tels que la circoncision, la participation à la Pâque, etc. Une consécration collective, comme celle-là, pouvait donc être profanée et détruite par la faute d'un seul d'entre ceux qui y avaient participé. Une pareille relation ne pouvait naturellement appartenir qu'à l'époque pédagogique durant laquelle Dieu travaillait à former graduellement le caractère moral de son peuple, et cela par des moyens éducatifs dont nous avons parfois quelque peine à nous rendre compte. Dès les premiers jours de l'Église, nous rencontrons un fait qui a une certaine analogie avec celui qui nous occupe ; c'est l'infidélité d'Ananias et de Saphira (Actes chapitre 5) ; mais ici les deux coupables sont seuls à porter la peine de la faute commise, et la prospérité spirituelle de l'Église n'en est nullement compromise. C'est qu'il s'agit ici du sort éternel des âmes, à l'égard duquel la responsabilité est individuelle, tandis que dans l'ancienne alliance, où tout n'est encore que provisoire, soit la faute, soit le châtement, il

pouvait y avoir solidarité. Voir par exemple le péché de Jonathan, qu'il a commis inconsciemment et dont cependant lui et le peuple sont rendus responsables. Un serment qui liait le peuple (**1 Samuel 14.24**) a été violé ; cela suffit pour qu'une atteinte soit portée à sa consécration (ibidem verset 37).

*Au sujet de l'interdit* : voir **Lévitique 27.21**, 28, 29, notes.

*Acan* : dans **1 Chroniques 2.7**, Acar, peut-être par allusion à notre verset 25.

*Zabdi* : d'après **1 Chroniques 2.6**, Zimri, par une faute d'orthographe.

*Zérach*, frère jumeau de Pérets (**Genèse 38.29**).

*Et la colère de l'Éternel s'alluma*. Dès ce moment elle ne peut plus être éteinte que par la destruction de celui qui l'a provoquée et dont le supplice doit ainsi servir à réveiller la vigilance du peuple et sa sévérité envers lui-même.

---

2 Et Josué envoya de Jéricho des hommes vers Aï, près de Beth-Aven, qui est à l'orient de Béthel, en leur disant : Montez et reconnaissez le pays. Et ces hommes montèrent et reconnurent Aï.

---

## **2 à 5 Echec devant Aï**

Aï était située à quatre heures environ au nord-ouest de Jéricho, sur le plateau. On y parvenait en remontant le Wadi Madja, une des nombreuses vallées transversales qui descendent des monts de Benjamin et d'Éphraïm vers la plaine du Jourdain. Le nom de Aï signifie : monceau de pierres. On a trouvé un peu au sud de Béthel un village du nom de **Tell-el-Hadjar**, nom qui signifie en arabe :

colline du monceau de pierres. Des tombes, de grands réservoirs, de nombreuses citernes creusées dans le roc montrent, d'après Harper, qu'il y a eu là une assez forte population. Comme cette ville n'avait guère que douze mille habitants (**Josué 8.25**), un simple détachement, dans des circonstances ordinaires, devait suffire pour la réduire.

---

3 Et ils s'en retournèrent auprès de Josué et lui dirent : Que le peuple n'y monte pas tout entier ; qu'environ deux ou trois mille hommes y montent, et ils battront Aï. Ne donne point cette fatigue à tout le peuple, car ils sont peu nombreux.

---

Ce conseil des espions a un caractère de présomption et de légèreté, et le consentement de Josué, qui ne consulte point l'Éternel, n'est peut-être pas non plus exempt de toute culpabilité. Ces circonstances contribuèrent à occasionner la défaite par laquelle le crime d'Acan devait être découvert.

---

4 Et environ trois mille hommes d'entre le peuple y montèrent, et ils s'enfuirent devant les hommes d'Aï,

5 et les hommes d'Aï leur tuèrent environ trente-six hommes et les poursuivirent devant la porte jusqu'à Sébarim et les battirent dans la descente, et le cœur du peuple se fondit et devint comme de l'eau.

---

Le mot *Sébarim* désigne soit des carrières, soit des précipices ou des éboulements dans la vallée.

---

6 Et Josué déchira ses vêtements et se jeta le visage contre terre devant l'arche de l'Éternel jusqu'au soir, lui et les Anciens d'Israël, et ils jetèrent de la poussière sur leur tête.

---

## **6 à 15 Prière de Josué et réponse de l'Éternel**

*Déchira ses vêtements.* On s'est moqué de cette grande émotion du peuple et de Josué pour la perte de trente-six hommes sur six cent mille. L'on n'a pas compris que ce n'était pas cette perte, peu considérable en elle-même, qui causait une pareille consternation, mais la signification qu'elle avait pour le peuple et ses chefs en leur montrant que l'Éternel n'était plus avec eux. Il semblait qu'après la prise de Jéricho. le peuple allait marcher d'une manière non interrompue de victoire en victoire, et voilà qu'au premier pas il est arrêté par une défaite.

---

7 Et Josué dit : Ah ! Seigneur Éternel, pourquoi as-tu fait passer le Jourdain à ce peuple, afin de nous livrer aux mains des Amorrhéens pour nous perdre ? Si seulement nous avions su rester au-delà du Jourdain !

---

Il y a dans la prière de Josué comme un ton de reproche : Dieu commence-t-il donc à manquer à sa promesse ? Mais c'est ainsi que tous les serviteurs de Dieu parlent avec lui, sur le pied d'une sainte familiarité. Ignorant ce qui s'est passé, Josué demande la lumière sur un fait qui lui paraît contraire aux promesses de Dieu.

*Si seulement nous avions su rester...* Littéralement : Plût à Dieu que nous eussions été contents de demeurer... ! Josué semble attribuer

ce malheur à un excès d'ambition favorisé par les promesses divines.

---

8 Je te prie, Seigneur, que dirai-je, après qu'Israël a tourné le dos devant ses ennemis ?

9 Les Cananéens et tous les habitants du pays l'apprendront, ils nous envelopperont et feront disparaître notre nom de la terre, et que feras-tu pour ton grand nom ?

10 Et l'Éternel dit à Josué : Lève-toi ! Pourquoi t'es-tu ainsi jeté sur ta face ?

---

*Lève-toi ! Pourquoi te désespérer ? Il faut agir. Ce n'est pas moi qui suis infidèle, c'est Israël !*

---

11 Israël a péché, et même ils ont transgressé mon alliance que je leur ai prescrit d'observer, et même ils ont pris de l'interdit, et même ils ont dérobé, et même ils ont menti, et même ils l'ont mis dans leurs bagages.

---

*Ces et même successifs signalent l'accumulation de fautes réunies dans l'acte commis.*

---

12 Et les fils d'Israël ne pourront tenir devant leurs ennemis ; ils tourneront le dos à leurs ennemis, car ils sont devenus interdits. Je ne continuerai pas à être avec vous, si vous ne détruisez l'interdit du milieu de vous.

13 Lève-toi, sanctifie le peuple, et dis : Sanctifiez-vous pour demain. Car ainsi a dit l'Éternel, le Dieu d'Israël : Il y a un interdit au milieu de toi, Israël ! Tu ne pourras point tenir devant tes ennemis jusqu'à ce que vous ayez ôté l'interdit du milieu de vous.

---

*Se sanctifier (Josué 3.5)*, c'est, dans le cas particulier, séparer sa cause de celle du coupable par les sentiments et les actes d'une sincère humiliation. Quant au coupable, il semble que l'accomplissement de cet ordre ne pouvait que le conduire directement à l'aveu de sa faute.

---

14 Et vous vous approcherez le matin par tribus, et la tribu que l'Éternel aura saisie s'approchera par familles, et la famille que l'Éternel aura saisie s'approchera par maisons, et la maison que l'Éternel aura saisie s'approchera par individus.

---

*Que l'Éternel aura saisie.* Le sort est envisagé comme obéissant à la direction de la toute-science divine. Dieu eût pu désigner d'emblée le coupable, mais il veut laisser à chaque Israélite le soin de s'examiner lui-même et peut-être au coupable le temps de se déclarer.

*Par tribus...* Comme la tribu est la subdivision du peuple, la famille est celle de la tribu, et la maison celle de la famille.

---

15 Et celui qui sera saisi comme ayant interdit sera brûlé, lui et tout ce qui est à lui, parce qu'il a transgressé l'alliance de l'Éternel et qu'il a commis une chose infâme en Israël.

---

*Sera brûlé* : après avoir été lapidé.

---

16 Et le lendemain matin, Josué fit approcher Israël par tribus, et la tribu de Juda fut saisie.

17 Et il fit approcher les familles de Juda, et la famille de Zérach fut saisie ; et il fit approcher les familles de Zérach par individus, et Zabdi fut saisi.

18 Et il fit approcher la maison de celui-ci par individus, et Acan, fils de Carmi, fils de Zabdi, fils de Zérach, de la tribu de Juda, fut saisi.

19 Et Josué dit à Acan : Mon fils, donne gloire, je te prie, à l'Éternel, le Dieu d'Israël, et lui rends hommage, et avoue-moi ce que tu as fait : ne me le cache point.

---

*Mon fils.* La vue d'Acan, atterré par ce qui vient de se passer, remplit le cœur de Josué de commisération.

*Donne gloire, je te prie, à l'Éternel (Jean 9.24).* Donner gloire à Dieu, c'est dans ce cas reconnaître par la confession de sa faute que Dieu a dit vrai par le moyen du sort.

---

20 Et Acan répondit à Josué et lui dit : C'est la vérité ! C'est moi qui ai péché contre l'Éternel, le Dieu d'Israël, et voici tout ce que j'ai fait.

---

*J'ai péché* : avoué malheureusement trop tardif.

---

21 J'ai vu dans le butin une belle robe de Sinéar, et deux cents sicles d'argent, et un lingot d'or du poids de cinquante sicles, et je les ai convoités et je les ai pris ; et voici, ils sont cachés dans la terre au milieu de ma tente, et l'argent est dessous.

---

*Sinéar.* La plaine de Sinéar ou de Babylone était célèbre pour les vêtements magnifiques qu'elle livrait au commerce. Les productions de l'art et de l'industrie de l'Orient arrivaient en Palestine et jusque sur les rives de la Méditerranée par les caravanes (**Genèse 37.25**) qui se rendaient en Égypte ; on comprend donc qu'un vêtement aussi précieux ait pu se trouver dans le butin d'une ville cananéenne. D'après Josèphe, c'était une cotte d'armes tissée d'or, appartenant au roi de Jéricho.

*Deux cents sicles d'argent.* Voir **Genèse 23.10-15**, note. Pour le sicle d'or, voir **Genèse 24.22**, note.

---

22 Et Josué envoya des messagers qui coururent à la tente, et voici, les objets étaient cachés dans la tente et l'argent était dessous.

---

*Des messagers qui coururent.* Ils étaient sous le coup de cette menace : Je ne serai pas avec vous aussi longtemps que vous aurez le corps du délit au milieu de vous.

---

23 Et ils les prirent du milieu de la tente et les apportèrent à Josué et à tous les fils d'Israël, et les déposèrent devant l'Éternel.

---

*Devant l'Éternel* : devant le sanctuaire (verset 6), comme pour les mettre à la disposition de Dieu. Dieu ne reçoit point, ces objets dans son trésor ; il les livre à la destruction, sans faire la distinction autorisée **Josué 6.19**.

---

24 Et Josué et tout Israël avec lui prirent Acan, fils de Zérach, et l'argent, et la robe, et le lingot d'or, et ses fils, et ses filles, et ses bœufs, et ses ânes, et ses brebis, et sa tente, et tout ce qui était à lui, et ils les firent monter dans la vallée d'Acor.

---

*Josué et tout Israël*. Le péché avait été national ; il fallait que le châtiment infligé au coupable revêtît le même caractère. En participant activement à la mort, du coupable, le peuple repoussait toute participation à sa faute.

Toute la famille d'Acan périt. La loi défendait, il est vrai, de mettre à mort les enfants pour les péchés de leurs pères (**Deutéronome 24.16**) ; mais c'était là une règle pour les tribunaux humains et en cas de crimes ordinaires. Dans ce cas tout spécial Dieu pouvait en ordonner autrement. Comme en effet le peuple tout entier avait été enveloppé dans la solidarité de la faute, de même toute la famille du coupable est impliquée ici dans la communauté du châtiment. Nous rappelons ce que nous venons de dire du caractère pédagogique de l'ancienne alliance, d'après lequel l'horreur du crime devait être inculquée par la destruction de tout ce qui y avait participé directement ou indirectement. Cette peine de mort n'impliquait point pour les coupables la perdition éternelle.

*Vallée d'Acor* (trouble) : ainsi désignée par anticipation. Cette vallée, d'après **Josué 15.7**, formait une partie de la frontière nord de Juda. C'est donc au sud de Jéricho qu'il faut la chercher ; de plus, comme il est parlé de *montée*, il faut y voir une de ces vallées par lesquelles on monte sur le plateau depuis Jéricho. Voir **Ésaïe 65.10**, note.

---

25 Et Josué dit : Pourquoi nous as-tu troublés ? Que l'Éternel te trouble aujourd'hui ! Et tout Israël le lapida, et on les brûla et on les tua à coups de pierres.

---

On lapida les vivants, puis on brûla les cadavres, et, en signe d'horreur de leur crime, on chargea leurs cendres d'un amas de pierres.

---

26 Et ils élevèrent sur lui un grand tas de pierres [qui a subsisté] jusqu'à ce jour. Et l'Éternel revint de l'ardeur de sa colère. C'est pourquoi on a appelé jusqu'à ce jour ce lieu la vallée d'Acor.

---

*Un grand tas de pierres.* Aujourd'hui encore, en Orient, on a l'habitude de couvrir de pierres la tombe des malfaiteurs pour que chaque regard jeté sur ce monticule inspire l'effroi du crime (**2 Samuel 18.17**).

---

# LE LIVRE DE JOSUÉ CHAPITRE 8

---

---

1 Et l'Éternel dit à Josué : Ne crains point et ne t'effraie point ! Prends avec toi tous les gens de guerre, lève-toi et marche contre Aï. Vois ! J'ai livré entre tes mains le roi d'Aï, son peuple, sa ville et son pays.

---

## **1 à 29 Prise d'Aï**

*Ne crains point.* Dieu est maintenant de nouveau avec lui.

*Tous les gens de guerre :* il s'agit de la conquête du pays tout entier. Cette expression ne doit cependant pas être prise à la lettre ; elle est simplement opposée à **Josué 8.3**. Le camp de Guilgal était naturellement gardé par une partie des troupes. Josué prend avec lui toutes celles qui restent disponibles.

---

2 Et tu traiteras Aï et son roi comme tu as traité Jéricho et son roi ; seulement vous garderez pour vous son butin et son bétail. Dresse une embuscade à la ville par derrière.

---

## **Deutéronome 20.14-18.**

*Une embuscade.* Un stratagème n'est blâmable à la guerre que quand il contredit la foi jurée.

---

3 Et Josué se leva avec tous les gens de guerre pour monter contre Aï, et Josué choisit trente mille hommes vaillants et les fit partir de nuit ;

---

*Trente mille hommes.* Cela paraît beaucoup pour une simple embuscade ; Josué ne voulait pas s'exposer à un nouvel insuccès. La marche eut lieu de nuit.

---

4. et il leur donna cet ordre : Soyez sur vos gardes ! Vous qui serez en embuscade derrière la ville, ne vous éloignez pas beaucoup de la ville, et tous tenez-vous prêts.

---

*Par derrière,* c'est-à-dire du côté opposé à celui par lequel Josué devait faire un semblant d'attaque. Ce côté était celui du nord-est (verset 11). Cette grande embuscade devait donc être postée vers le sud-ouest de la ville, au sud du chemin qui conduisait d'Aï à Béthel ; l'hébreu n'a pas de terme pour désigner les directions intermédiaires entre les points cardinaux ; de là l'expression : *à l'occident d'Aï* (verset 9).

*Tenez-vous prêts* : afin d'agir immédiatement, à la vue du signal (verset 18).

---

5 Et moi et tout le peuple qui est avec moi, nous nous approcherons de la ville, et il arrivera qu'ils sortiront pour venir à notre rencontre comme la première fois, et nous fuirons devant eux.

6 Et ils sortiront pour nous poursuivre jusqu'à ce que nous les ayons attirés loin de la ville, car ils diront : Ils fuient devant nous,

comme la première fois. Et nous fuirons devant eux.

7 Et vous, sortez de l'embuscade et emparez-vous de la ville : l'Éternel votre Dieu l'a livrée entre vos mains.

8 Et lorsque vous aurez pris la ville, vous la brûlerez. Vous agirez comme l'Éternel l'a commandé. Voyez : vous avez reçu mes ordres.

9 Et Josué les fit partir, et ils allèrent se placer en embuscade entre Béthel et Aï, à l'occident d'Aï. Mais Josué passa cette nuit au milieu du peuple.

---

Après avoir fait partir le corps de troupes, Josué resta encore cette nuit au camp de Guilgal avec le gros de l'armée.

---

10 Et le lendemain matin Josué passa le peuple en revue, et il monta contre Aï, lui et les Anciens d'Israël à la tête du peuple.

---

*Le lendemain matin.* Josué fait la revue du peuple et part à son tour ; il avait environ 20 km de chemin à faire ; il se campe au nord d'Aï, sur un plateau séparé de la ville par une vallée.

---

11 Et tous les gens de guerre qui étaient avec lui montèrent ; et ils s'avancèrent et vinrent en face de la ville ; et ils campèrent au nord d'Aï, la vallée s'étendant entre eux et Aï.

12 Et il prit environ cinq mille hommes et il les plaça en embuscade entre Béthel et Aï, à l'occident de la ville.

---

Il est bien évident qu'aux yeux du rédacteur de ce récit cette embuscade de cinq mille hommes que Josué détache maintenant de son corps d'armée n'est pas la même que celle des trente mille, envoyée la veille. Ce corps d'armée, moins considérable était sans doute destiné à agir contre Béthel à mesure que l'autre s'emparerait d'Aï. Car les habitants des deux villes voisines s'étaient ligués contre les Israélites, voir verset 17 ; voir aussi **Josué 12.10-17**, où il est parlé de la prise du roi de Béthel, qui n'est point mentionnée ici, mais qui a probablement eu lieu simultanément avec celle du roi d'Aï.

---

13 Et le peuple disposa tout le camp, qui était au nord de la ville, et son embuscade à l'occident de la ville, et Josué s'avança durant cette nuit au milieu de la vallée.

---

*Son embuscade.* Cette expression désigne le corps des cinq mille, détaché de l'armée en ce moment même.

*À l'occident de la ville :* ainsi aussi du côté de Béthel, mais du même côté que le gros de l'armée, par conséquent au nord du chemin qui conduit d'une ville à l'autre. Il faut se rappeler que le gros de l'armée devant prendre la fuite devant l'ennemi, il devait y avoir pour l'attaque immédiate des deux villes deux forces suffisantes.

---

14. Et lorsque le roi d'Aï vit cela, les hommes de la ville se hâtèrent le lendemain matin de sortir à la rencontre d'Israël pour le combattre, lui et tout son peuple, [se rassemblant] en un point convenu, au commencement de la plaine ; et il ne savait pas qu'une embuscade avait été dressée contre lui derrière la ville.

---

*En un point convenu, au commencement de la plaine, c'est-à-dire sur le bord du versant qui descendait à la vallée par où arrivaient du nord les Israélites.*

---

15 Et Josué et tout Israël se laissèrent battre par eux, et s'enfuirent par le chemin du désert.

16 Et tout le peuple qui était dans la ville fut assemblé à grands cris pour les poursuivre ; et ils poursuivirent Josué et furent attirés loin de la ville.

17 Et il ne resta dans Aï et dans Béthel aucun homme qui ne sortit pour poursuivre Israël ; ils laissèrent la ville ouverte et poursuivirent Israël.

---

Il n'y a que trois kilomètres entre ces deux localités ; le sort de l'une était donc inséparable de celui de l'autre.

---

18 Et l'Éternel dit à Josué : Étends contre Aï le javelot que tu as à la main, car je vais la livrer entre tes mains ; et Josué étendit contre la ville le javelot qu'il avait à la main.

19 Dès qu'il eut étendu sa main, les gens de l'embuscade se levèrent en hâte du lieu où ils étaient ; ils coururent, vinrent vers la ville et la prirent, et aussitôt ils mirent le feu à la ville.

---

*Dès qu'il eut étendu...* Il n'est point dit expressément que ce fut la vue de ce signal qui fit lever les gens de l'embuscade ; tout ce qui résulte du texte, c'est que les deux actes furent simultanés. Si malgré cela

l'on veut voir dans l'un la cause déterminante de l'autre, il faut admettre que Josué se tenait sur une éminence d'où il pouvait être vu par les sentinelles avancées du corps d'embuscade placé au sud-ouest de la ville.

---

20 Et les hommes d'Aï se retournèrent et regardèrent ; et voici la fumée de la ville montait vers le ciel, et il n'y avait pour eux aucune possibilité de fuir ni d'un côté ni de l'autre, le peuple qui fuyait vers le désert s'étant retourné contre ceux qui le poursuivaient.

21 Et Josué et tout Israël, voyant que les gens de l'embuscade avaient pris la ville et que la fumée de la ville montait, firent volte-face et frappèrent les hommes d'Aï.

22 Et les autres sortirent de la ville à leur rencontre, et les hommes d'Aï furent enveloppés par les Israélites, par les uns d'un côté, par les autres de l'autre ; et ils les frappèrent au point qu'il ne leur resta ni survivant ni fugitif.

23 Et ils prirent vivant le roi d'Aï et l'amenèrent à Josué.

---

*L'amenèrent à Josué.* C'était l'ancien usage de conduire au général en chef les rois ou les généraux pris dans la bataille pour qu'il décidât de leur sort. Il assignait une récompense à ceux qui les lui amenaient.

---

24 Et lorsque Israël eut achevé de tuer tous les habitants d'Aï dans la campagne, dans le désert où ils l'avaient poursuivi, et que tous furent tombés sous le tranchant de l'épée jusqu'au

dernier, tous les Israélites revinrent à Aï et ils la frappèrent au tranchant de l'épée.

25 Et tous ceux qui périrent en ce jour, tant hommes, que femmes, furent au nombre de douze mille, tous gens d'Aï.

---

*Tous gens d'Aï* ne signifie point qu'il n'y eut que les gens de cette ville qui furent tués, car nous savons par le verset 17 que la population de Béthel s'était mise tout entière avec celle d'Aï à la poursuite des Israélites. S'il n'est parlé dans ce chapitre que du sort d'Aï, c'est que ce récit est en rapport étroit avec celui de la défaite d'Israël devant cette ville à la suite de l'infidélité d'Acan.

---

26 Et Josué ne retira point sa main qu'il tenait étendue avec le javelot, jusqu'à ce qu'il eût traité à la façon de l'interdit tous les habitants d'Aï.

---

### **Exode 17.11-12.**

---

27 Les Israélites prirent seulement pour eux le bétail et le butin de cette ville, conformément à l'ordre que l'Éternel avait donné à Josué.

---

Pour Jéricho on en avait usé autrement (verset 2).

---

28 Et Josué brûla Aï et en fit à jamais un monceau de ruines, ce qu'elle est encore aujourd'hui.

29. Quant au roi d'Aï, il le pendit à un arbre jusqu'au soir, et lorsque le soleil se coucha, Josué donna l'ordre d'enlever de l'arbre son cadavre, et ils le jetèrent à l'entrée de la porte de la ville, et ils élevèrent sur lui un grand amas de pierres qui subsiste encore aujourd'hui.

---

Comparez **Deutéronome 21.22-23** et **Josué 7.26**.

Il est remarquable qu'après que Dieu avait ouvert lui-même la voie de la conquête par la prise miraculeuse de Jéricho, Israël doit se mettre à combattre lui-même en usant de toutes ses forces et de toute sa prudence. L'action divine ne se substitue point à l'activité humaine ; elle s'exerce seulement dans la mesure nécessaire pour éveiller et stimuler celle-ci.

Ce récit ne nous paraît point présenter les insolubles difficultés qu'on y a trouvées. On a souvent identifié les deux embuscades dont il est parlé au verset 3 et au verset 12, en admettant une erreur dans le chiffre de trente mille ou une contradiction provenant de la juxtaposition des narrations appartenant aux différents documents. Nous avons cru pouvoir rendre compte du récit tel que nous l'a livré le rédacteur du livre d'après les documents qu'il a employés ; lui-même comprenait sans doute le sens de ces documents mieux que nous ne pouvons le faire d'après les fragments qu'il nous en a transmis.

---

30. Alors Josué bâtit un autel à l'Éternel, le Dieu d'Israël, sur le mont Ebal,

---

**30 à 35**

Par les victoires qu'il venait de remporter, Israël s'était rapproché du cœur du pays de Canaan, la vallée de Sichem, où il lui avait été ordonné par Moïse de se réunir pour renouveler l'alliance sur le sol de la Terre promise. Une distance de 30 km environ sépare Aï de Sichem. On a objecté qu'une pareille cérémonie, amenait une interruption fâcheuse dans l'œuvre de la conquête, et l'on a par cette raison attaqué ce récit comme invraisemblable. Mais si Josué eût attendu pour accomplir l'ordre positif de l'Éternel que la conquête fût terminée et que le peuple se fût dispersé, l'exécution de cet ordre aurait rencontré de bien plus grandes difficultés. On prétend que cette pointe au milieu d'un pays non encore soumis eût été une grande imprudence. Mais Israël possédait une très forte puissance militaire et il était précédé par la terreur qu'inspirait le nom de son Dieu. Enfin il est à remarquer qu'il n'y avait pas de ville forte entre Béthel et Sichem et que cette dernière ville n'avait pas de roi, ainsi qu'on peut le conclure de la liste des trente-et-un rois vaincus par Josué (chapitre 12), liste où ne figure pas de roi de Sichem.

---

31 selon l'ordre que Moïse, serviteur de l'Éternel, avait donné aux fils d'Israël, comme il est écrit dans le livre de la loi de Moïse, un autel de pierres brutes que l'on n'avait point taillées avec le fer. Et ils y offrirent des holocaustes à l'Éternel, et firent des sacrifices de reconnaissance.

---

*Selon l'ordre. Voir Deutéronome 11.29 ; Deutéronome 27.1-8.*

*Pierres brutes : Exode 20.25.*

---

32 Et il écrivit là sur des pierres une copie de la loi, que Moïse avait écrite en présence des enfants, d'Israël.

---

*Une copie de la loi. Voir Deutéronome 27.3, note.*

---

33 Et tout Israël, et ses Anciens, et ses officiers, et ses juges se tenaient debout des deux côtés de l'arche, en face des sacrificateurs lévites qui portaient l'arche de l'alliance de l'Éternel, les étrangers aussi bien que les membres du peuple, une moitié du côté du mont Garizim, une moitié du côté du mont Ebal, selon l'ordre que Moïse, serviteur de l'Éternel, avait donné auparavant, de commencer par bénir le peuple d'Israël.

---

*Tout Israël.* Les Israélites avaient quitté Guilgal. Ils étaient habitués à ces marches.

---

34 Et ensuite, il lut toutes les paroles de la loi, la bénédiction et la malédiction, suivant tout ce qui est écrit dans le livre de la loi.

---

*Il lut.* Depuis les pentes du mont Ebal, je pouvais fort bien me faire comprendre de mes gens qui étaient dans la vallée et sur les pentes du Garizim. (Harper).

---

35 Et il n'y eut point de paroles, de tout ce que Moïse avait prescrit, que Josué ne lût en présence de toute l'assemblée d'Israël, des femmes, des enfants et des étrangers qui marchaient au milieu d'eux.

# LE LIVRE DE JOSUÉ CHAPITRE 9

---

---

1 Quand tous les rois en deçà du Jourdain, dans la montagne et dans le bas-pays et sur toute la côte de la grande Mer vis-à-vis du Liban, les Héthiens, les Amorrhéens, les Cananéens, les Phérezziens, les Héviens et les Jébusiens, eurent appris ces choses,

---

## 1 à 15 La ruse des Gabaonites

Les peuples cananéens sont ici divisés en trois catégories : ceux qui habitent la **montagne**, le **bas pays** et la **côte maritime**. La montagne comprenait toute la contrée s'étendant immédiatement à l'ouest du Jourdain et les monts de Juda, la côte maritime commençait au Torrent d'Égypte et se terminait du côté du nord à la frontière de Sidon. Entre ces deux régions se trouve le bas-pays ou la plaine, coupée çà et là par de petites collines et s'abaissant en terrasses jusqu'à la côte. Ce ne sont donc plus des villes isolées que les Israélites auront à combattre (Jéricho, Aï), mais toutes les peuplades cananéennes à la fois, qui se liguent contre eux.

---

2 ils se réunirent tous ensemble pour faire la guerre à Josué et à Israël d'un commun accord.

3 Et les habitants de Gabaon apprirent comment Josué avait traité Jéricho et Aï.

---

*Gabaon*, plus grande que Aï bien que ce ne fût pas une ville royale (**Josué 10.2**), mais une ville libre ; voyez le verset 11 de notre chapitre : *nos Anciens et tous les habitants*.

Elle était habitée par des Héviens (**Genèse 10.17**, note). Après la conquête, elle échut à la tribu de Benjamin et devint une des villes lévitiqes (**Josué 18.21-25** ; **Josué 21.17**). À Gabaon se rattachaient trois petites villes tributaires ou alliées (verset 17). Après la destruction de Nob par Saül, l'arche de l'alliance y fut transportée et elle y demeura jusqu'à la construction du temple (**1 Chroniques 21.29** ; **1 Chroniques 16.39**). Aujourd'hui sur l'emplacement de Gabaon se trouve le village de Djib, à 8 km environ au nord-ouest de Jérusalem, sur une colline isolée commandant de larges vallées et un important passage.

---

4 Et ils eurent eux aussi recours à la ruse, et ils partirent, en se pourvoyant de vivres, en prenant de vieux sacs sur leurs ânes, et de vieilles outres à vin trouées et recousues.

---

*Eux aussi prirent leurs mesures pour échapper au danger, aussi bien que les Cananéens, seulement dans un sens différent.*

---

5 Ils avaient à leurs pieds de vieux souliers rapiécés, et sur eux de vieux vêtements, et tout leur pain de provision était sec et en miettes.

6 Étant venus vers Josué, au camp de Guilgal, ils lui dirent, à lui et aux hommes d'Israël : Nous venons d'un pays éloigné, et maintenant traitez alliance avec nous.

---

*Guilgal.* Comme dans ce récit de la conquête il n'a été jusqu'ici question que du Guilgal situé dans la plaine du Jourdain, au-dessus de son embouchure, il serait naturel de supposer qu'il s'agit ici du même endroit. Mais d'autre part nous avons vu **Deutéronome 11.30** un autre Guilgal, beaucoup plus voisin de Béthel (voir **2 Rois 2.1**), par conséquent beaucoup plus rapproché de Sichem, théâtre de la scène précédente, et l'on peut dès lors admettre que c'est de cet autre Guilgal qu'il s'agit dans ce morceau et dans le chapitre suivant. Comme il n'y a que 16 km de ce Guilgal à Gabaon, on comprend plus aisément comment Josué a pu franchir en une nuit la distance qui sépare ces deux endroits, tandis que, s'il était question de l'autre Guilgal, il eût fallu au moins huit heures.

*Aux hommes d'Israël :* plus tard nommés les *princes de l'assemblée* (verset 18). Comme représentants des tribus, c'était à eux qu'il appartenait de traiter alliance au nom du peuple.

---

7 Ceux d'Israël dirent à ces Héviens : Peut-être que vous habitez au milieu de nous, et comment traiterions-nous alliance avec vous ?

8 Et ils dirent à Josué : Nous sommes tes serviteurs. Et Josué leur répondit : Qui êtes-vous et d'où venez-vous ?

9 Et ils lui dirent : Tes serviteurs sont venus d'un pays très éloigné, à l'ouïe du nom de l'Éternel ton Dieu, car nous avons entendu parler de lui et de tout ce qu'il a fait en Égypte,

10 et de tout ce qu'il a fait aux deux rois des Amorrhéens au-delà du Jourdain, à Sihon, roi de Hesbon, et à Og, roi de Basan, qui habitait à Astharoth.

11 Et nos Anciens et tous les habitants de notre pays nous ont dit : Prenez avec vous des provisions pour le voyage, allez à leur

rencontre et dites-leur : Nous sommes vos serviteurs, et maintenant traitez alliance avec nous.

12 Voici notre pain ; nous l'avons pris chaud de nos maisons pour notre provision quand nous sommes sortis pour venir vers vous, et maintenant le voilà sec et en miettes ;

13 et voici nos outres à vin que nous avons remplies neuves, et les voilà maintenant trouées ; et voici nos vêtements et nos souliers ; ils se sont usés par la grande longueur du voyage.

14. Et les hommes d'Israël prirent de leurs provisions, et ne consultèrent pas la bouche de l'Éternel.

---

Au lieu de consulter l'Éternel par l'Urim et le Thummim (**Nombres 27.21**), les chefs israélites croient s'être suffisamment assurés de l'état des choses en examinant les provisions de ces étrangers et concluent l'alliance, contrevenant ainsi sans le savoir à la défense **Deutéronome 20.16-17**.

*Prirent de leurs provisions, non pas pour faire un repas en signe de l'alliance à conclure, mais pour s'assurer de la vérité de leur assertion.*

---

15 Et Josué leur accorda la paix et traita avec eux une alliance portant qu'on leur laisserait la vie, et les princes de l'assemblée le leur jurèrent.

16 Trois jours après qu'ils eurent traité alliance avec eux, ils apprirent qu'ils étaient leurs proches voisins et qu'ils habitaient au milieu d'eux.

---

## 16 à 27 Puniton des Gabaonites

*Ils apprirent* : nous ignorons par quel moyen.

---

17 Et les fils d'Israël se mirent en marche et ils arrivèrent à leurs villes le troisième jour, et leurs villes étaient Gabaon, Képhira, Bééroth et Kiriath-Jéarim.

---

Immédiatement après, les Israélites partent pour traiter cette peuplade et ses villes comme elles l'ont mérité ; ils y arrivent le sixième jour après la conclusion de l'alliance.

*Képhira*, aujourd'hui Kéfir, à 12 km environ à l'ouest de Gabaon.

*Bééroth*, aujourd'hui Bireh, à 12 km au nord de Jérusalem, ou, selon d'autres, Biddou, au sud-ouest et plus près de Gabaon.

*Kiriath-Jéarim*, à la frontière de Juda et de Benjamin, aujourd'hui Kuryet-el-Enab, sur la route de Jérusalem à Lydde. Les deux premières de ces villes furent assignées à la tribu de Benjamin, la dernière à celle de Juda.

---

18 Et les fils d'Israël ne les frappèrent point, à cause du serment que les princes de l'assemblée leur avaient fait au nom de l'Éternel, le Dieu d'Israël ; et toute l'assemblée murmura contre les princes.

---

*Ne les frappèrent point* : épargnèrent les habitants et ne s'emparèrent point de leur butin.

*Toute l'assemblée murmura* : de ce qu'elle ne pouvait les détruire ni les piller.

---

19 Et tous les princes dirent à toute l'assemblée : Nous leur avons fait serment par l'Éternel, le Dieu d'Israël, et maintenant nous ne pouvons porter la main sur eux.

---

Les princes maintiennent leur parole en dépit du mécontentement du peuple.

---

20 Voici ce que nous ferons avec eux : nous leur laisserons la vie, et il n'y aura pas sur nous de colère par suite du serment que nous leur avons fait.

---

## **20 et 21**

Mais ils donnent satisfaction à ce murmure en réduisant ces populations en servitude et en les consacrant aux services inférieurs du sanctuaire.

---

21 Et les princes leur dirent : Ils vivront. Et ils furent coupeurs de bois et porteurs d'eau pour toute l'assemblée, comme les princes le leur avaient dit.

---

*Pour toute l'assemblée* : pour son service (versets 23 et 27).

*Coupeurs de bois et porteurs d'eau* : **Deutéronome 29.11.**

*Le leur avaient dit* : l'avaient dit à l'assemblée. On peut traduire aussi : **selon que les princes le décidèrent à leur égard** (à l'égard des Gabaonites).

---

22 Et Josué les fit appeler et leur parla ainsi : Pourquoi nous avez-vous trompés en disant : Nous sommes très éloignés de vous, tandis que vous habitez au milieu de nous ?

23 Et maintenant vous êtes maudits, et vous ne cesserez jamais d'être des esclaves, en coupant le bois et en puisant l'eau pour la maison de mon Dieu.

24 Et ils répondirent à Josué et lui dirent : C'est qu'on a rapporté à tes serviteurs l'ordre donné par l'Éternel ton Dieu à Moïse son serviteur, que tout le pays vous fût livré et que tous les habitants du pays fussent exterminés devant vous. Et nous avons extrêmement craint pour nos vies devant vous, et nous avons agi ainsi.

25 Et, maintenant nous voici entre tes mains ; traite-nous comme il te semblera bon et juste.

26 Il les traita donc ainsi, et les délivra de la main des fils d'Israël, et ils ne les firent pas mourir.

---

**Psaumes 15.4 ; 2 Samuel 21.1.**

---

27 Et en ce jour Josué les donna pour être coupeurs de bois et porteurs d'eau pour l'assemblée et pour l'autel de l'Éternel, dans le lieu que choisirait l'Éternel jusqu'à aujourd'hui.

---

*Que choisirait l'Éternel.* Ceci a été écrit avant la construction du temple.

*Jusqu'à aujourd'hui.* Ces mots indiquent une rédaction plus ancienne encore, car les Gabaonites furent détruits par Saül.

---

# LE LIVRE DE JOSUÉ CHAPITRE 10

---

---

1 Lorsque Adoni-Tsédek, roi de Jérusalem, eut appris que Josué avait pris Aï et l'avait détruite à la façon de l'interdit, qu'il avait traité Aï et son roi comme il avait traité Jéricho et son roi, et que les habitants de Gabaon avaient fait la paix avec les Israélites et qu'ils étaient au milieu d'eux,

---

## 1 à 5 Ligue des rois du midi contre Gabaon

*Adoni-Tsédek* : **seigneur de justice**. Ce nom a la même signification que celui de **Melchisédek**, roi de justice (**Genèse 14.18**). C'était le titre que se donnaient les rois de **Salem** (paix) ou de *Jérusalem* (résidence de paix). Ces noms provenaient peut-être de la sécurité qu'inspirait à ses habitants la force de cette place presque imprenable.

---

2 il eut une fort grande crainte, car Gabaon était une grande ville, comme une des villes royales, plus grande qu'Aï, et tous ses hommes étaient de vaillants guerriers.

3 Et Adoni-Tsédek, roi de Jérusalem, fit dire à Hoham, roi de Hébron, à Piréam, roi de Jarmuth, à Japhia, roi de Lakis, à Débir, roi d'Eglon :

---

*Hébron* : voir **Genèse 13.18**.

*Jarmuth* : aujourd'hui Jarmuk au sud-ouest de Jérusalem, sur le chemin d'Asdod.

*Lakis* (voir à **Ésaïe 26.2**) : à 80 km au sud-ouest de Jérusalem, près du Torrent d'Égypte ; fortifiée par Roboam (**1 Chroniques 11.9**), assiégée par Sanchérib (**2 Rois 18.14**) et par Nébucadnetsar (**Jérémie 34.7**) habitée de nouveau après le retour de l'exil (**Néhémie 11.30**), ainsi que Jarmuth.

*Eglon* : au nord de Lakis, sur le chemin de Jérusalem à Gaza, aujourd'hui Adjlan

C'étaient donc tous les rois du midi de Canaan. Le but de cette coalition n'était pas, pour le moment, d'attaquer Josué, qui se trouvait plus au nord, mais de profiter de son éloignement pour punir Gabaon d'avoir fait la paix avec lui, et occuper cette position importante qui n'était qu'à une dizaine de kilomètres de Jérusalem, vers le nord. La coalition plus générale mentionnée **Josué 9.1** avait une tout autre portée ; elle était destinée à écraser Josué lui-même et son peuple.

---

4 Montez vers moi, et venez à mon aide, et nous frapperons Gabaon, car elle a fait la paix avec Josué et les fils d'Israël.

5 Et cinq rois des Amorrhéens, le roi de Jérusalem, le roi d'Hébron, le roi de Jarmuth, le roi de Lakis et le roi d'Eglon se rassemblèrent et montèrent, eux et toutes leurs armées, et ils campèrent devant Gabaon et l'assiégèrent.

6 Et les gens de Gabaon envoyèrent dire à Josué, au camp de Guilual : N'abandonne pas tes serviteurs, hâte-toi de monter vers nous, délivre-nous, donne-nous du secours, car tous les rois des Amorrhéens qui habitent la montagne, se sont ligués contre nous.

---

## 6 à 11 Victoire de Gabaon

*Guilgal.* Voir **Josué 9.6**, note.

---

7 Et Josué monta de Guilgal, lui et tous les gens de guerre avec lui, et tous les vaillants guerriers.

---

*Monta.* Gabaon est, plus élevée que Guilgal, dont elle est éloignée d'environ 20 km.

---

8 Et l'Éternel dit à Josué : N'aie pas peur d'eux, car je les ai livrés entre tes mains ; pas un d'entre eux ne tiendra devant toi.

9 Et Josué vint à eux subitement : il avait monté de Guilgal toute la nuit.

10 Et l'Éternel jeta sur eux l'épouvante devant Israël, et il leur fit essuyer une grande défaite près de Gabaon, et Israël les poursuivit sur le chemin de la montée de Beth-Horon et les frappa jusqu'à Azéka et à Makkéda.

---

*Israël les poursuivit.* De Gabaon à la Haute Beth-Horon, vers le nord-ouest, il y a deux bonnes heures ; le chemin monte presque constamment. C'est ce que le texte appelle *le chemin de la montée de Beth-Horon*.

*Jusqu'à Azéka et à Makkéda.* Ces noms indiquent le terme de la poursuite. Azéka est située sur le versant occidental du plateau, entre Beth-Horon et la plaine. Makkéda est tout à fait dans la plaine.

---

11 Et, comme ils fuyaient devant Israël, à la descente de Beth-Horon, l'Éternel fit tomber sur eux des cieux de grosses pierres jusqu'à Azéka, et ils moururent, et ceux qui moururent des pierres de grêle furent plus nombreux que ceux que les fils d'Israël tuèrent avec l'épée.

---

*La descente de Beth-Horon.* Josué poursuivit les Cananéens jusqu'à la Haute Beth-Horon. Là s'ouvre un défilé très étroit et très raboteux, descendant jusqu'à la Basse Beth-Horon. C'est dans ce défilé que les Cananéens furent surpris par une pluie de pierres, dans laquelle les uns voient une pluie de gros grêlons, d'autres une chute d'aérolithes ; la seconde manière de voir permettrait de prendre le mot de *pierres* au sens propre. Néanmoins, comme une grande partie des Cananéens réussit sans doute à atteindre la plaine, il était à redouter que, si l'on ne pouvait les atteindre à temps, ils ne parvinssent à se réfugier dans les villes fortifiées du bas pays et à prolonger leur résistance. C'est là ce qui motiva la prière de Josué.

---

12 C'est alors que Josué parla à l'Éternel, dans la journée où l'Éternel livra les Amorrhéens aux fils d'Israël ; il dit en présence d'Israël : soleil, arrête-toi sur Gabaon. Et toi, lune, sur la vallée d'Ajalon.

---

## **12 à 15**

Ces versets sont généralement envisagés comme provenant d'un autre document que ce qui précède. L'auteur de ce document en appelle à un écrit plus ancien, intitulé le *livre du Juste*.

Le mot *alors* est expliqué par les mots : *dans la journée où l'Éternel livra...* ; il prend donc un sens plus général : Ce fut **en cette circonstance** (et non pas **en ce moment**).

*À l'Éternel* : c'est à lui qu'il s'adresse d'abord ; après cela seulement, quand il fut certain de l'exaucement, il parla au soleil.

*En présence d'Israël* : en élevant la main vers les astres à la vue de toute l'armée, sans crainte de se compromettre ou de compromettre Dieu lui-même par une telle prière.

*Sur Gabaon*. Le soleil était au zénith sur Gabaon. C'était donc le milieu du jour. Josué avec l'armée se trouvait déjà à l'ouest de la ville, poursuivant l'ennemi. L'après-midi paraît à Josué insuffisante pour la tâche à remplir.

*Sur la vallée d'Ajalon*. À l'issue du défilé qui descend dans la plaine, de la Haute à la Basse Beth-Horon, se trouve encore aujourd'hui un village du nom de Jalô. C'est au-dessus de cette localité, située au loin à l'ouest, que la lune, non encore couchée, apparaissait à Josué descendant vers l'horizon.

---

13 Et le soleil s'arrêta Et la lune suspendit son cours Jusqu'à ce que la nation se fût vengée de ses ennemis. N'est-ce pas ce qui est écrit dans le livre du Juste ? Et le soleil s'arrêta au milieu du ciel et ne se hâta point de se coucher, presque un jour entier.

---

*Et le soleil s'arrêta*. Le livre dont ce passage est tiré était de nature poétique. On le reconnaît aux expressions employées dans le texte, ainsi qu'au parallélisme des membres de phrase.

Le mot **s'arrêta** est expliqué par l'expression qui suit : *ne se hâta point de se coucher*, laquelle semble indiquer un ralentissement plutôt qu'un arrêt complet de la marche du soleil.

*N'est-ce pas ce qui est écrit ?* Le livre du Juste (**Jaschar**) était probablement, un recueil de poésies populaires dans lesquelles étaient célébrées les délivrances merveilleuses accordées à Israël. Car c'est sans doute ce peuple qui est désigné par le mot le *Juste*. Ce livre est de nouveau mentionné **2 Samuel 1.18**, à l'occasion du cantique de David sur la mort de Saül et de Jonathan, qui y était aussi inséré. Nous ignorons quel était son rapport avec le livre analogue intitulé *Livre des guerres de l'Éternel* (**Nombres 21.14**). La citation du livre du Juste est contenue dans la seconde partie du verset 12 et dans le début du verset 13. Ce qui suit (fin du verset 13 et verset 14) est une réflexion de l'auteur du document que cite le rédacteur de notre livre.

*Presqu'un jour entier.* Les Israélites n'avaient d'autre moyen de mesurer le temps que le cours du soleil et de la lune, qui ne pouvaient dans ce cas-ci servir de mesure. Ces mots expriment donc seulement l'impression éprouvée par le peuple.

---

14. Et avant et après il n'y eut point de jour semblable à celui-là, où l'Éternel exauçât la voix d'un homme ; car l'Éternel combattait pour Israël.

---

*Car l'Éternel combattait...* Le caractère unique de ce jour provient du fait que l'Éternel tenait le parti d'Israël.

---

15 Et Josué et tout Israël avec lui s'en retournèrent au camp à Guilgal.

---

Au premier coup d'œil, ce verset paraît signifier que dès le lendemain de ce jour Josué retourna à Guilgal. Mais l'expédition racontée versets 16 à 42 se rattache immédiatement à la défaite de

Gabaon et ce n'est qu'à la suite de cette campagne qu'il est dit (verset 43) que Josué et le peuple retournèrent à Guilgal. Ces mots, qui anticipent ce même retour étaient donc la clôture du récit dans le document d'où a été tiré l'épisode versets 12 à 14.

Il y a trois manières d'envisager ce récit. La première le prend à la lettre en ce sens qu'un arrêt ou un ralentissement de la rotation de la terre produisit un arrêt ou un ralentissement apparent dans la marche du soleil et de la lune. On cite en faveur de ce sens un grand nombre de récits de jours ou de nuits plus ou moins prolongés dans les traditions des peuples de l'Orient et de l'Occident. Le phénomène ainsi compris pourrait être mis en relation avec la pluie de pierres envisagée comme une chute d'aérolithes provenant de corps célestes dont la proximité aurait ralenti pour un certain temps le double mouvement de la terre et de la lune. Mais les objections scientifiques contre un pareil phénomène sont si puissantes que peu de personnes sans doute envisageront cette explication comme admissible. On a donc recouru à un phénomène d'optique. Dieu, par une cause à nous inconnue, aurait prolongé la clarté du jour. Harper (**Bible and modern Discoveries**, page 160) cite des cas où, après un violent refroidissement de l'atmosphère par un orage de grêle ou par une autre cause (comme dans les régions polaires), le soleil est resté visible lors même qu'il se trouvait en réalité à un degré au-dessous de l'horizon. Si ce phénomène lui-même paraît inconcevable, il ne reste qu'à admettre avec la plupart des interprètes actuels que le livre du Juste dans son langage poétique, avait employé des expressions figurées pour dire qu'Israël avait consommé la défaite des Cananéens avant la cessation du jour, et que l'auteur du document dont un fragment a été inséré dans notre récit, avait pris ces expressions à la lettre en y voyant, non la rapidité merveilleuse de la victoire, mais la prolongation miraculeuse du jour lui-même. Il nous serait difficile de choisir entre ces différentes manières de voir. Nous ferons seulement remarquer qu'il n'est jamais fait allusion à ce miracle dans le reste des Écritures. On peut trouver dans **Ézéchiel 38.22** une allusion à l'orage de grêle (voir ce passage, note) ; mais **Habakuk 3.11**, qu'on a parfois cité comme

faisant allusion à l'arrêt du soleil et de la lune, ne nous a pas paru renfermer rien de semblable.

---

16 Et ces cinq rois s'enfuirent et se cachèrent dans la caverne, à Makkéda.

---

### **16 à 27 Fuite et mort des cinq rois**

---

17 Et on l'annonça à Josué en disant : Les cinq rois ont été trouvés cachés dans la caverne, à Makkéda.

18 Et Josué dit : Roulez de grosses pierres à l'entrée de la caverne, et postez-y des hommes pour les garder.

19 Et pour vous, ne vous arrêtez point, poursuivez vos ennemis et frappez-les en queue ; ne les laissez pas entrer dans leurs villes, puisque l'Éternel votre Dieu les a livrés entre vos mains.

---

Josué ne voulait pas que le peuple s'arrêtât dans la poursuite des ennemis sous prétexte que leurs rois étaient pris.

---

20 Et lorsque Josué et les fils d'Israël les eurent complètement défaits jusqu'à extermination, il y en eut cependant qui échappèrent et qui s'enfuirent dans leurs villes fortes ;

---

Cette restriction prouve qu'il faut se garder de donner partout une valeur absolue au mot extermination et à d'autres semblables.

---

21 tout le peuple revint sain et sauf auprès de Josué dans le camp, à Makkéda, sans que personne remuât la langue contre les fils d'Israël.

---

*Dans le camp.* Ces mots manquent dans les Septante. En tout cas ils ne peuvent désigner qu'un camp provisoire en comparaison de celui de Guilgal.

*Remuât la langue* : **Exode 11.7.**

---

22 Et Josué, dit : Ouvrez l'entrée de la caverne et faites sortir de la caverne, pour me les amener, ces cinq rois.

---

L'exécution des cinq rois eut lieu le lendemain, comme cela paraît ressortir du verset 26.

---

23 Et ils firent ainsi ; ils firent sortir vers lui de la caverne ces cinq rois, le roi de Jérusalem, le roi d'Hébron, le roi de Jarmuth, le roi de Lakis, le roi d'Eglon.

24 Et lorsqu'on eut amené, devant Josué ces rois, Josué convoqua tous les hommes d'Israël, et il dit aux chefs des hommes de guerre qui avaient marché avec lui : Approchez-vous et posez vos pieds sur les cous de ces rois. Et ils s'approchèrent et posèrent leurs pieds sur leurs cous.

---

La mise à mort des rois est précédée d'un acte qui doit donner aux chefs du peuple de vifs sentiments de la domination qui est désormais assurée à Israël sur les Cananéens et sur leurs rois (**Ésaïe 51.23 ; Psaumes 110.1**).

---

25 Et Josué leur dit : Ne craignez point et ne vous effrayez point, fortifiez-vous et ayez bon courage, car c'est ainsi que l'Éternel traitera tous vos ennemis contre lesquels vous combattrez.

26 Après cela, Josué les frappa et les fit mourir, et il les pendit à cinq arbres, et ils restèrent pendus aux arbres jusqu'au soir.

27 Et au moment où le soleil se couchait, Josué ordonna qu'on les détachât des arbres et qu'on les jetât dans la caverne où ils s'étaient cachés ; et ils placèrent à l'entrée de la caverne de grosses pierres qui y sont encore aujourd'hui.

---

Voir **Josué 8.29 ; Deutéronome 21.22**.

---

28 Et Josué prit Makkéda ce jour-là, et il la fit passer au tranchant de l'épée, et il les voua à l'interdit, son roi et tous les êtres vivants qui s'y trouvaient, et il ne laissa échapper personne, et traita le roi de Makkéda comme il avait traité le roi de Jéricho.

---

## **28 et 29 Prise de six forteresses**

Pour Makkéda voir verset 10.

*Ce jour-là* : le jour de l'exécution des cinq rois.

*Tous les êtres vivants*, les animaux non compris ; autrement cette ville et les suivantes auraient été traitées comme Jéricho, ce qui n'est dit que de leurs rois. En réalité elles furent traitées comme Ai.

---

29 Et Josué et tout Israël avec lui passèrent de Makkéda à Libna, et il attaqua Libna.

---

## Libna

voir **Ésaïe 37.8**, note.

---

30 Et l'Éternel la livra entre les mains d'Israël, elle aussi et son roi, et il fit passer au tranchant de l'épée tous les êtres vivants qui s'y trouvaient, et il ne laissa échapper personne, et il traita son roi comme il avait traité le roi de Jéricho.

31 Et Josué et tout Israël avec lui passèrent de Libna à Lakis ; il campa devant elle et l'attaqua.

---

*Lakis* : voir **Ésaïe 36.2**, note. Ici il n'est pas parlé du roi ; car il avait déjà été mis à mort (verset 26).

---

32 Et l'Éternel livra Lakis entre les mains d'Israël, et il la prit le second jour, et fit passer au tranchant de l'épée tous les êtres vivants qui s'y trouvaient, tout comme il avait traité Libna.

---

*Le second jour* : après l'arrivée devant la ville.

---

33 Alors Horam, roi de Guézer, monta pour secourir Lakis ; et Josué le frappa, lui et son peuple, sans laisser échapper personne.

---

*Guézer* : à la frontière sud d'Éphraïm ; ville lévitique qui fut plus tard conquise par le roi d'Égypte, puis cédée à Salomon (**1 Rois 9.16**). Josué ne s'empara pas de cette ville dont il venait cependant d'exterminer une armée devant Lakis. Elle resta habitée par des Cananéens (**Josué 16.10**) que les Israélites ne déposèrent pas.

---

34 Et Josué et tout Israël avec lui passèrent de Lakis à Eglon, et ils campèrent devant elle et l'attaquèrent.

---

*Eglon* : voir **Josué 10.3**.

---

35 Et ils la prirent le même jour et la firent passer au tranchant de l'épée : ce jour-là, ils vouèrent à l'interdit tous les êtres vivants qui s'y trouvaient, tout comme ils avaient fait à Lakis.

---

Même remarque qu'au verset 31.

*Le même jour* : le jour de son arrivée devant la ville.

---

36 Et Josué et tout Israël avec lui montèrent d'Eglon à Hébron et l'attaquèrent.

---

*Hébron* : voir **Genèse 13.18**.

*Son roi* : le fils du roi qui avait été tué à Makkéda, et auquel il avait immédiatement succédé. Cette expédition avait pris un certain temps. Une partie des villes dont la prise est ici racontée restèrent la propriété des Israélites, mais d'autres (Hébron, Débir) furent probablement réoccupées, après le retour des Israélites à Guilgal, par les peuplades auxquelles elles avaient appartenu.

---

37 Et ils la prirent, et la firent passer au tranchant de l'épée, elle, son roi, toutes ses villes et tous les êtres vivants qui s'y trouvaient ; il ne laissa échapper personne, tout comme il avait fait à Eglon, et il la voua à l'interdit, elle et tous les êtres vivants qui s'y trouvaient.

38 Et Josué et tout Israël avec lui se retournèrent contre Débir et l'attaquèrent.

---

*Se retournèrent contre Débir*. Pour aller d'Eglon à Hébron, les Israélites avaient cheminé, de l'ouest à l'est. Or comme Débir, aujourd'hui Dilbeh, était à 8 km au sud-ouest d'Hébron, ils durent, pour s'y rendre, changer de direction.

Ce sont là de petits détails, tels que celui du roi de Guézer venant secourir Lakis, la non-mention de la prise de Jérusalem et de Guézer, etc., qui prouvent que ce récit n'est pas fait sur un patron arbitrairement taillé, mais repose sur l'histoire réelle.

---

39 Et ils la prirent, elle, son roi et toutes ses villes, et les firent passer au tranchant de l'épée, et vouèrent à l'interdit tous les êtres vivants qui s'y trouvaient, ; il ne laissa échapper personne, comme il avait fait à Hébron ; il fit aussi à Débir et à son roi de même qu'il avait fait à Libna et à son roi.

40 Et Josué frappa tout le pays, la montagne, le Midi, le bas pays, les pentes des montagnes et tous leurs rois ; il ne laissa échapper personne, vouant à l'interdit tout ce qui avait vie, comme l'Éternel, le Dieu d'Israël, l'avait ordonné.

---

### 40 à 43 Retour à Guilgal

---

41 Et Josué les frappa, de Kadès-Barnéa à Gaza, et tout le pays de Gossen jusqu'à Gabaon.

---

*Kadès-Barnéa* : à la frontière sud de Juda, **Josué 15.3**.

*Gaza* : dans la plaine de la Philistie.

*Gossen*. Comme il est parlé **Josué 15.51** d'une ville de Gossen dans la partie méridionale de la montagne de Juda, il est probable qu'il s'agit ici de la contrée dépendant de cette ville.

*En une fois* : dans une seule expédition, dont nous ignorons la durée.

---

42 Et Josué prit en une seule fois tous les rois et leur pays, parce que l'Éternel, le Dieu d'Israël, combattait pour Israël.

43 Et Josué et tout Israël avec lui revinrent au camp, à Guilgal.

---

Voir au verset 15.

À *Guilgal* : celui du nord, Djildjélia. Voir **Josué 9.6**, note.

---

# LE LIVRE DE JOSUÉ CHAPITRE II

---

---

1 Lorsque Jabin, roi de Hatsor, eut appris ces choses, il envoya des messagers à Jobab, roi de Madon, au roi de Simron, au roi d'Acshaph,

---

## 1 à 5 La ligue des rois du nord

Une nouvelle ligue des ennemis d'Israël obligea bientôt Josué à quitter son camp de Guilgal.

*Jabin* (**Il comprend**) était le titre héréditaire des rois de Hatsor (**Juges 4.2**).

*Hatsor* (**ville forte**), la principale des villes cananéennes du nord. Située dans la tribu de Nephthali, au nord-ouest du Bahr-el-Huleh (lac Mérom), elle fut rebâtie sous les Juges et fortifiée par Salomon (**2 Samuel 12.9 ; 1 Rois 9.15**).

*Madon, Simron* : villes dont l'emplacement est inconnu.

*Acshaph* : dans le Liban, à quelques lieues à l'est de Tyr.

---

2 et aux rois qui étaient au nord dans la montagne et dans la plaine, au sud de Kinnaroth, et dans le bas pays, et sur les hauteurs de Dor du côté de l'occident,

---

*La montagne* : le plateau montagneux septentrional, à l'ouest du cours supérieur du Jourdain et du lac de Génézareth.

*La plaine* : la vallée du Jourdain depuis l'extrémité sud du lac de Génézareth.

*Kinnaroth* (ou Kinnéreth) : **Nombres 34.11**, note.

*Le bas pays* : la contrée entre le pied du plateau et la mer Méditerranée, en y comprenant peut-être la plaine de Buttauf qui sépare en deux parties le plateau septentrional.

*Les hauteurs de Dor* : une chaîne de collines qui s'étend depuis le Carmel jusqu'à Césarée à quelque distance de la mer.

*Dor*, au sud du Carmel, bâtie par les Phéniciens, en vue de l'industrie de la pourpre ; ayant son roi particulier (**Josué 12.23**) ; adjugée à la tribu de Manassé, quoiqu'elle fût dans la tribu d'Asser ; possédée ensuite par Éphraïm ; aujourd'hui Tantura.

---

3 aux Cananéens de l'orient et de l'occident, aux Amorrhéens, aux Héthiens, aux Phéréziens, aux Jébusiens sur la montagne, aux Héviens du pied de l'Hermon dans le pays de Mitspa.

---

Après avoir nommé les souverains et leurs capitales, l'auteur énumère les groupes de populations habitant ces États : les Cananéens sur les deux versants du plateau ; les Amorrhéens, Héthiens, Phéréziens et Jébusiens sur le plateau même.

*Jébusiens* : branche de la même tribu qui occupait au sud le plateau de Jérusalem.

*Héviens* : dans la plaine, au pied sud de l'Hermon ; branche de la tribu mentionnée au verset 19, **Josué 9.7** et **Genèse 34.2** comme habitant beaucoup plus au sud (**Genèse 10.17**, note).

*Le pays de Mitspa* : la contrée au sud d'Hasbeya. Le nom de Mitspa (**lieu d'observation**), est porté par plusieurs villes situées sur des éminences, dans diverses tribus. Il désigne peut-être ici la colline de Mutulleh (sentinelle), haute de 120 mètres dans la vallée du Jourdain, un peu au nord du lac Mérom.

---

4. Et ils sortirent, eux et toutes leurs armées avec eux, multitude immense, égale au sable qui est au bord de la mer, avec des chevaux et des chars en fort grand nombre.

---

C'était la plus grande armée qu'Israël eût eu jusqu'alors à combattre.

---

5 Et tous ces rois se trouvèrent au lieu assigné et vinrent camper ensemble près des eaux de Mérom, pour combattre avec Israël.

---

*Les eaux de Mérom* (les eaux **supérieures**) sont ainsi nommées par opposition au lac de Génézareth. L'étendue de ce petit lac varie considérablement suivant les saisons. Pendant la fonte des neiges toute sa partie septentrionale, qui n'est guère en temps ordinaire, qu'un marais, est inondée. Les rives en sont plates et, à part la légère dépression formée par le Jourdain, elles constituent un vaste champ de bataille sur lequel les nations cananéennes du nord pouvaient déployer avec avantage toutes leurs forces, consistant non seulement en hommes mais encore en chevaux et en chars (verset 6). On comprend donc les craintes qui devaient s'emparer du cœur des Israélites entièrement dépourvus de ces moyens.

---

6 Et l'Éternel dit à Josué : N'aie pas peur d'eux ; car demain, à cette heure-ci, je les livrerai tous transpercés devant Israël ; tu couperas les jarrets à leurs chevaux, et tu brûleras leurs chars.

---

## 6 à 9 La victoire d'Israël

*Couper les jarrets* : blessure mettant à jamais l'animal hors de service. Comparez **Deutéronome 17.16**, note.

---

7 Et Josué et tous ses gens de guerre avec lui arrivèrent sur eux à l'improviste près des eaux de Mérom et fondirent sur eux.

---

À l'improviste, comme déjà **Josué 10.9**.

---

8 Et l'Éternel les livra entre les mains des Israélites, et ils les frappèrent et les poursuivirent jusqu'à Sidon la grande, et jusqu'à Misréphoth-Majim, et jusqu'à la vallée de Mitspé vers l'orient, et ils les frappèrent sans laisser écbapper personne.

---

La poursuite eut lieu dans la direction du nord et du nord-ouest. L'ennemi fut dispersé du côté de l'ouest jusqu'à la Phénicie, dont *Sidon* était alors la ville principale (*la grande* ; plus tard, au temps de David, c'était Tyr qui avait la première place), et du côté du nord-est jusqu'à *Mitspé* (probablement identique avec le Mitspa du verset 3).

*Misréphoth-Majim* : localité inconnue, dont le nom signifie probablement **les eaux brûlantes** : peut-être aujourd'hui Aïn-

Mescherfi, près du cap de Ras-en-Nakhûra.

---

9 Et Josué les traita comme l'Éternel le lui avait dit ; il coupa les jarrets à leurs chevaux et brûla leurs chars.

10 Et en ce même temps, Josué revint et prit Hatsor et fit périr son roi par l'épée, car Hatsor était autrefois la capitale de tous ces royaumes.

---

## **10 à 15 Sort des villes du nord**

### **10 à 12**

Hatsor étant une ville forte, il importait qu'elle fût détruite pour assurer la conquête de la partie septentrionale du pays.

---

11 Et ils firent passer tous les êtres vivants qui s'y trouvaient au tranchant de l'épée, en les vouant à l'interdit ; aucun ne demeura de reste, et on brûla Hatsor.

12 Et Josué prit toutes les villes de ces rois et tous leurs rois, et il les voua à l'interdit et les fit passer au tranchant de l'épée, comme Moïse, serviteur de l'Éternel, l'avait ordonné.

13 Mais Israël ne brûla aucune des villes, situées sur les collines, si ce n'est Hatsor, la seule que Josué brûlât.

---

*Aucune des villes situées sur les collines.* Littéralement : **sur leurs collines**. Les villes en Orient sont ordinairement bâties sur les hauteurs. Cette expression sert à les distinguer des simples villages situés en pleine campagne. On les laissa subsister pour les occuper plus tard (verset 14).

---

14. Et tout le butin de ces villes, et leur bétail, les fils d'Israël se le partagèrent ; mais ils firent passer au tranchant de l'épée tous les hommes jusqu'à leur entière extermination, n'épargnant personne.

---

Interdit du genre de celui dont fut frappée Aï : on n'épargna que le bétail et le butin.

---

15 Comme l'Éternel l'avait ordonné à Moïse, son serviteur, ainsi Moïse l'avait ordonné à Josué, et ainsi fit Josué ; il ne négligea aucun des ordres que l'Éternel avait donnés à Moïse.

16 Et Josué prit tout ce pays-là, la montagne, tout le Midi, tout le district de Gossen, le bas pays, la plaine, la montagne d'Israël et son bas pays,

---

## **16 à 20 Récapitulation**

C'est ici un coup d'œil rétrospectif sur tout ce qui précède, depuis le commencement de la conquête.

*Gossen* : voir **Josué 10.41**.

---

17 depuis la montagne nue qui s'élève vers Séir, jusqu'à Baal-Gad, dans la vallée du Liban au pied du mont Hermon ; il prit tous leurs rois, les frappa et les fit mourir.

---

*Montagne nue* : probablement le cône de craie absolument nu s'élevant comme une pyramide à l'origine du Wadi Fikré, qui descend du désert vers le nord-est et aboutit à l'extrémité sud de la mer Morte.

*Séir* désigne la limite méridionale de la terre d'Israël (**Genèse 32.3**).

*Baal-Gad* (Césarée de Philippe, aujourd'hui Banvas) en est l'extrémité septentrionale.

*La vallée du Liban* : non la Céléryrie, entre le Liban et l'Hermon, mais la vallée au sud de l'Hermon, arrosée par l'affluent oriental du lac Mérom.

---

18 Et la guerre que fit Josué contre tous ces rois dura longtemps.

---

*Dura longtemps*. Voir **Josué 14.10**.

---

19 Aucune ville ne traita avec les fils d'Israël, excepté les Héviens qui habitaient à Gabaon ; ils les prirent toutes de vive force.

20 Car cela venait de l'Éternel qu'ils affermissent leur cœur pour faire la guerre contre Israël, afin qu'il les vouât à l'interdit sans qu'il y eût de miséricorde pour eux, car c'était afin qu'il les détruisit, comme l'Éternel l'avait ordonné à Moïse.

---

L'iniquité de ces peuples était telle que la justice divine ne pouvait pas ne pas s'exercer contre eux. Comme il eût été de leur intérêt de s'allier avec les Israélites ou du moins de ne pas leur résister, Dieu voulut que, malgré la supériorité évidente d'Israël, ils engageassent la lutte avec son peuple, pour que celui-ci exécutât jusqu'au bout la sentence d'extermination prononcée contre eux. Comparez **Exode 4.21** et **Deutéronome 2.30**.

---

21 Et dans ce même temps, Josué vint et extermina les Anakim de la montagne, d'Hébron, de Débir, d'Anab et de toute la montagne de Juda et de toute la montagne d'Israël ; Josué les voua à l'interdit avec leurs villes.

---

## **21 à 23 Destruction des Anakim**

Dans sa récapitulation, le narrateur donne une place particulière au fait, déjà mentionné **Josué 10.36** et suivants, de la défaite de ces peuples par Josué à la suite de la bataille de Gabaon. Leur destruction devait être mentionnée à part, car la description de leur taille extraordinaire avait particulièrement effrayé le peuple lors du retour des espions, et il importait qu'Israël pût constater que la promesse de l'Éternel à Moïse avait reçu son entier accomplissement. Voir sur cette race de géants **Nombres 13.23** et **Deutéronome 1.28**, notes, et les notices **Josué 14.13-15** et **Josué 15.13-19**.

*Anab (raisin)* : dans la montagne de Juda, à 20 km au sud d'Hébron, aujourd'hui Anâb. Toute cette contrée possédait des vignobles renommés.

*La montagne de Juda... la montagne d'Israël* (comparez déjà cette expression verset 16). Juda le premier marcha à la conquête de son

territoire et s'établit dans la région du midi ; on comprend par conséquent que cette contrée reçut dès ce moment le nom de montagne de Juda. Pendant ce temps le reste du peuple établi à Guilgal occupait graduellement les contrées plus septentrionales, et celles-ci, en opposition au territoire de Juda, prirent dès ce moment le nom de montagne d'Israël.

*Gaza, Gath, Asdod* : villes des Philistins. Gaza et Asdod furent adjugées à la tribu de Juda, mais les Israélites ne les possédèrent jamais. Goliath était de Gath (**1 Samuel 17.4**).

---

22 Il ne resta plus d'Anakim dans le pays des fils d'Israël ; il en resta seulement à Gaza, à Gath et à Asdod.

23 Et Josué prit tout le pays, selon tout ce que l'Éternel avait dit à Moïse, et Josué le donna pour héritage à Israël, à chaque tribu, selon sa portion, et le pays se reposa de la guerre.

---

Ainsi se trouvait accomplie la conquête de la terre de Canaan proprement dite. Elle avait nécessité deux grandes batailles, l'une au sud, celle de Gabaon, qui avait livré à Israël la moitié méridionale du pays ; l'autre au nord, celle du lac Mérom, qui lui avait livré toute la partie septentrionale. Il va sans dire que ce n'était là qu'une prise de possession générale, et, à bien des égards, provisoire, et qui devait être complétée et affermie dans la suite.

---

# LE LIVRE DE JOSUÉ CHAPITRE 12

---

---

1 Voici les rois du pays que battirent les fils d'Israël et dont ils conquièrent le pays au-delà du Jourdain, du côté du soleil levant, depuis la rivière d'Arnon jusqu'au mont Hermon, et toute la plaine à l'orient :

---

## **1 à 6 Rois dépossédés par Moïse**

*La rivière d'Arnon* : voir **Nombres 21.13**, note.

*Toute la plaine à l'orient* : la partie orientale de la vallée du Jourdain.

---

2 Sihon, roi des Amorrhéens, résidant à Hesbon ; il dominait sur Aroër, sur les bords du torrent d'Arnon à partir du milieu de la vallée, et sur la moitié de Galaad jusqu'au torrent de Jabbok, frontière des fils d'Ammon ;

---

*Sihon* : **Deutéronome 2.26-36 ; Nombres 21.23**.

*Hesbon* : **Nombres 21.26**, note.

*Aroër* : sur la rive droite de l'Arnon (**Nombres 32.34**).

*Au milieu de la vallée* : **Deutéronome 3.16**.

*La moitié de Galaad* : le pays montagneux s'étendant entre l'Arnon au sud et le Jabbok au nord (**Deutéronome 3.12**, note).

*Frontière des fils d'Ammon : Deutéroome3.37.*

---

3 sur la plaine, jusqu'à la mer de Kinnaroth à l'orient, et jusqu'à la mer de la Plaine, la mer Salée, à l'orient, du côté de Beth-Jésimoth, et au midi au pied des pentes, du Pisga.

---

*La plaine, jusqu'à la mer de Kinnaroth et jusqu'à la mer... Salée : la partie orientale de la vallée du Jourdain depuis la Galilée à la mer Morte.*

*Mer de Kinnaroth : voir Nombres 34.11, note.*

*Beth-Jésimoth : à l'orient du Jourdain, près de son embouchure dans la mer Morte.*

*Au pied des pentes du Pisga. Voir Deutéronome 3.17.*

*Og, roi de Basan. Voir Nombres 21.33 et Deutéronome 3.11, notes.*

*Réphaïm... Astharoth. Voir Genèse 14.5 et Deutéronome 3.11, notes.*

*Edréi : voir Nombres 21.33 et Deutéronome 3.10, notes.*

---

4 Puis, le territoire de Og, roi de Basan, d'entre les restes des Réphaïm, résidant à Astharoth et à Edréi ;

5 il dominait sur la montagne de Hermon, sur Salca et tout Basan jusqu'à la frontière des Guessuriens et des Maacathiens, et jusqu'à la moitié de Galaad, territoire de Sihon, roi de Hesbon.

---

*Salca. Voir Deutéronome 3.10.*

*Guessuriens et Maacathiens. Voir Deutéronome 3.14, note.*

---

6 Moïse, serviteur de l'Éternel, et les fils d'Israël les battirent, et Moïse, serviteur de l'Éternel, donna leur pays en propriété aux Rubénites, aux Gadites et à la moitié de la tribu de Manassé.

7 Voici les rois du pays que Josué et les fils d'Israël battirent en deçà du Jourdain, à l'occident, depuis Baal-Gad, dans la vallée du Liban, jusqu'à la montagne nue qui s'élève vers Séir : Josué donna ce pays aux tribus d'Israël en propriété, selon les parts qui leur furent assignées,

---

### 7 à 24 rois déposés par Josué

Voir **Josué 11.17**.

---

8 dans la montagne, dans le bas pays, dans la plaine, dans les versants des montagnes, dans le désert et dans le Midi : les Héthiens, les Amorrhéens, les Cananéens, les Phéréziens, les Héviens et les Jébusiens ;

---

Mêmes désignations géographiques que **Josué 10.40**, avec *le désert* en sus. D'après **Josué 15.61**, ce désert doit être celui de Juda.

Ces six peuplades sont les mêmes que **Josué 9.1**, et dans le même ordre. Les rois sont indiqués dans l'ordre chronologique de leur défaite.

---

9 Le roi de Jéricho, un, le roi d'Aï, près de Béthel, un ;

---

## 9 à 16

D'abord le roi de Jéricho (**Josué 6.1** et suivants) et le roi de Aï, qui est *près de Béthel* (**Josué 8.12**) ; puis les cinq rois battus à Gabaon, et les quatre battus plus tard dans l'expédition au sud de Canaan, savoir ceux de Guézer, Débir, Libna et Makkéda, parmi lesquels sont intercalés quatre autres rois qui n'ont pas été indiqués au chapitre 10 : ceux de Guéder, Horma, Arad et Adullam.

---

10 Le roi de Jérusalem, un, le roi d'Hébron, un ;

11 Le roi de Jarmuth, un, le roi de Lakis, un ;

12 Le roi d'Eglon, un, le roi de Guézer, un ;

13 Le roi de Débir, un, le roi de Guéder, un ;

---

*Guéder* est peut-être la même ville que Guédor (**Josué 15.58**), dans la montagne de Juda, aujourd'hui Djédur.

---

14. Le roi de Horma, un, le roi d'Arad, un ;

---

*Horma (anathème)* : au sud de Juda (**Josué 15.30**), adjudée à Siméon. Voir **Nombres 14.45**, note.

*Arad.* Voir **Nombres 21.1**, note.

---

15 Le roi de Libna, un, le roi d'Adullam, un ;

---

*Adullam*, près de Jarmuth (**Josué 15.35**). Voir **Genèse 38.1**, note.

---

16 Le roi de Makkéda, un, le roi de Béthel, un ;

---

Avec le roi de *Béthel* (**Josué 8.17**) nous quittons le midi et nous nous rapprochons du centre du pays, ce qui doit faire chercher au centre également l'emplacement des trois villes suivantes, non mentionnées dans les chapitres précédents.

---

17 Le roi de Thappuach, un, le roi d'Hépher, un ;

---

*Thappuach* : position géographique incertaine. Dans **Josué 15.34** une ville de ce nom est indiquée dans le bas pays ; ici, c'est plutôt celle de **Josué 16.8**, en Éphraïm.

*Hépher*. Il y a un *pays de Hépher* dans la plaine de Juda (**2 Rois 4.10**), et un *Gath-Hépher* en Zabulon (**Josué 19.13**). Ici il s'agit probablement de ce dernier, à moins qu'on ne pense à *Hapharaïm* (les deux Hépher) en Issacar (**Josué 19.19**).

---

18 Le roi d'Aphek, un, le roi de Lassaron, un ;

---

Il y avait un *Aphek* près d'Ebénézer (**1 Samuel 4.1**), ; voir au nom suivant.

*Lassaron* : inconnue. Les Septante traduisent notre verset comme suit : **Le roi de Aphek régnant sur Arok** (Arok, corruption de Saron). Comme il y avait un pays de Saron près du Thabor, nous

envisageons Aphek comme désignant ici l'Aphek situé près de Jizréel (**1 Samuel 29.1**).

---

19 Le roi de Madon, un, le roi de Hatsor, un;

---

## **19 à 21**

Ici commencent à figurer les villes du nord, au nombre de quatre, déjà indiquées **Josué 11.1** : Madon, Hatsor, Acsaph et Simron-Méron (au lieu de Simron de **Josué 11.1**).

---

20 Le roi de Simron-Méron, un, le roi d'Acsaph, un ;

21 Le roi de Thaanac, un, le roi de Méguiddo, un ;

---

*Thaanac*, dans le territoire d'Issacar, adjugée à Manassé (**Josué 17.11**) ; ville lévitique (**Josué 21.25**), sous Débora théâtre d'une grande bataille (**Juges 5.19**) ; aujourd'hui Tell-Taannak, dans la partie méridionale de la plaine du Kison, à une heure et quart au sud-est de Ledjun.

*Méguiddo* : dans le territoire d'Issacar, adjugée à Manassé, comme la précédente. Josias périt là (**2 Rois 23.29**) ; aujourd'hui Ledjun, au nord-ouest de Thaanac.

---

22 Le roi de Kédès, un, le roi de Joknéam au Carmel, un ;

---

*Kédès*, ville lévitique et de refuge (**Josué 19.37** ; **Josué 20.7**) ; patrie de Barak (**Juges 4.6**) ; aujourd'hui village situé dans une position charmante, au nord-ouest du lac Mérom, dont il est séparé par une chaîne de collines.

*Johnéam au Carmel* : ville lévitique en Zabulon (**Josué 19.11** ; **Josué 21.34**).

---

23 Le roi de Dor, sur les hauteurs de Dor, un, le roi de Goïm, à Guilgal, un ;

---

*Dor* : voir **Josué 11.2**, note.

*Guilgal*, résidence du roi de Goïm (**nations**). Voir **Genèse 14.1**, note. Ce Guilgal est probablement Djeldjel ou Galguli, sur la route de Césarée à Jérusalem. Au lieu de Guilgal, les Septante semblent avoir lu Galil, ce qui nous transporterait en Galilée.

---

24 Le roi de Thirtsa, un. En tout, trente et un rois.

---

*Thirtsa*, résidence des rois d'Israël jusqu'à Omri (**2 Rois 14.17**) ; aujourd'hui peut-être Thalluza, un village situé sur une hauteur à trois heures à l'est de Samarie.

Sur ces trente et un rois, il y en a quatorze qui n'ont pas figuré dans le récit. Il est évident que le narrateur a tiré leurs noms d'une source spéciale.

---

# LE LIVRE DE JOSUÉ CHAPITRE 13

---

---

1 Et Josué était vieux, avancé en âge, et l'Éternel lui dit : Tu es devenu vieux, tu es avancé en âge, et il reste encore un très grand pays à conquérir.

---

## 1 à 7 L'ordre de l'Éternel

À la suite des faits précédemment racontés, l'état des choses était celui-ci : La plus grande partie du pays était conquise, mais par le peuple dans son ensemble et sans qu'aucun territoire eût encore été assigné en particulier aux diverses tribus occidentales. De plus, une partie restait encore à soumettre, spécialement deux pays côtiers, celui des Philistins au sud et celui des Phéniciens au nord. Un temps d'arrêt paraît à ce moment avoir suivi le premier élan de la conquête ; chaque tribu restait dans le lieu où elle se trouvait accidentellement placée ; la grande force des ennemis était abattue ; on jouissait d'une sorte de repos après tant de fatigues et de luttes, et l'on ne se sentait pas pressé de procéder à la consolidation de la conquête par la distribution régulière et définitive du pays. Des années peut-être (voir **Josué 14.6-10** qui suppose environ sept ans entre le commencement de la conquête et le moment où Caleb reçoit son héritage) s'écoulèrent de cette manière. En attendant, Josué, qui devait présider au partage, avançait en âge. Il était temps de mettre fin à cet état de stagnation. C'est ainsi que l'on peut s'expliquer l'ordre donné par l'Éternel à Josué au commencement de ce chapitre.

*Vieux.* Josué pouvait avoir le même âge que son compagnon Caleb, qui, d'après **Josué 14.10**, était alors plus qu'octogénaire.

---

2 Voici le pays qui reste : tous les territoires des Philistins et tous les Guessuriens ;

---

*Guessuriens.* Il ne s'agit pas ici de la contrée de ce nom au sud de l'Hermon (versets 11 et 13), mais d'une peuplade habitant au sud de la Philistie, vers l'Égypte, celle contre laquelle combattit David pendant son séjour à Tsiklag (**1 Samuel 27.8**).

---

3 la contrée, depuis le Schichor qui est à l'orient de l'Égypte, jusqu'à la frontière d'Ekron vers le nord, sera réputée cananéenne : les cinq princes des Philistins, celui de Gaza, celui d'Asdod, celui d'Askalon, celui de Gath et celui d'Ekron, et les Avviens au midi ;

---

*Schichor* : la branche orientale du Nil (**Jérémie 2.18**, note). Voir **Genèse 15.18**, note.

*Ekron* : c'était la plus septentrionale des villes des Philistins.

*Sera réputée cananéenne.* Les Philistins n'étaient pas descendants de Canaan, mais devaient être traités comme s'ils eussent été tels.

*Avviens* : voir **Deutéronome 2.23**, note.

---

4 tout le pays des Cananéens, et Méara qui est aux Sidoniens, jusqu'à Aphek, jusqu'à la frontière des Amorrhéens ;

---

*Cananéens*. Ce mot est pris ici dans le sens restreint du mot, dans lequel il s'applique à la population des plaines, ici de la plaine côtière entre la Philistie et la Phénicie.

*Méara* : ville très septentrionale, située à l'est de Sidon, dans le Liban ; son nom signifie **caverne** ; localité propre à être fortifiée et qui a joué un rôle dans l'histoire des Croisades.

*Aphek* : encore plus au nord ; désignant le point le plus septentrional du territoire, aujourd'hui Afka, près des sources du torrent Nahar Ibrahim, qui se jette dans la mer près de Sidon ; à distinguer de plusieurs autres villes de même nom, l'une près de Jizréel (**Josué 12.18** et **1 Samuel 29.1**), une autre près de Jérusalem (**1 Samuel 4.1**), une autre à l'est du lac de Génézareth (**1 Rois 20.30**), etc. Celle dont il s'agit ici ne fut jamais conquise par les Israélites.

---

5 et le pays des Guiblites et tout le Liban, du côté du soleil levant, depuis Baal-Gad au pied du mont Hermon jusqu'à l'entrée de Hamath ;

---

*Et le pays des Guiblites*, habitants de Guébal (Byblos), port sur la Méditerranée, au nord de Beyrouth (**Ézéchiel 27.9**, note).

*Baal-Gad* : voir **Josué 12.7**, note.

*L'entrée de Hamath*. C'est ici la limite nord dans la grande vallée de la Célé Syrie, entre les deux chaînes du Liban. Voir **Ésaïe 10.9** ; **Nombres 13.22** ; **Nombres 34.8**, notes.

---

6 tous les habitants de la montagne, depuis le Liban jusqu'à Misréphoth-Majim ; tous les Sidoniens, je les chasserai de devant les fils d'Israël ; partage seulement ce pays-là, par le sort, en héritage à Israël, comme je te l'ai commandé.

---

*Misréphoth-Majim* : **Josué 11.8**, note.

*Je les chasserai*. Cette promesse n'a jamais été accomplie, par la faute des Israélites.

---

7 Et maintenant répartis ce pays par le sort en héritage aux neuf tribus et à la demi-tribu de Manassé.

---

*Par le sort* : en vue d'une prise de possession soit actuelle soit future.

---

8 Les Rubénites et les Gadites, avec l'autre moitié de la tribu de Manassé, ont reçu leur héritage, que Moïse leur a donné au-delà du Jourdain, à l'orient :

---

## **8 à 33 Partage des territoires à l'orient du Jourdain**

Il était nécessaire, avant de procéder à un nouveau partage, de rappeler et de bien déterminer les lots qui avaient déjà été fixés à l'est du Jourdain, afin d'affirmer par là une fois de plus (**Josué 12.1-6**) la solidarité qui unissait toutes les tribus, malgré leur séparation par le Jourdain. Nous n'avons donc pas ici une inutile compilation de Deutéronome chapitres 2 et 3 et de **Nombres 21.23** et suivants ; ces renseignements circonstanciés sur l'étendue et le partage des contrées conquises à l'est du Jourdain appartiennent réellement au tableau général tracé chapitres 13 à 19.

---

9 depuis Aroër sur le bord du torrent d'Arnon, à partir de la ville qui est au milieu de, la vallée, avec tout le plateau de Médeba jusqu'à Dibon,

---

**Josué 12.2.**

*Médéba, Dibon* : **Nombres 21.30.**

---

10 et toutes les villes de Sihon, roi des Amorrhéens, qui régnait à Hesbon, jusqu'à la frontière des fils d'Ammon,

11 et Galaad, et le territoire des Guessuriens et des Maacathiens, et toute la montagne d'Hermon, et tout Basan jusqu'à Salca ;

---

**Josué 12.5.**

---

12 tout le royaume de Og, en Basan, qui régnait à Astharoth et à Edréi, le dernier reste des Réphaïm ; et Moïse les vainquit et les déposséda.

---

**Josué 12.4.**

---

13 Et les fils d'Israël ne dépossédèrent point les Guessuriens et les Maacathiens, et Guessur et Maacath habitent au milieu d'Israël jusqu'à ce jour.

---

*Ne dépossédèrent point les Guessuriens...* Les Guessuriens et les Maacathiens habitaient d'après **Deutéronome 3.14**, en dehors du territoire de Og, en sorte que, lorsque les descendants de Manassé conquièrent ce royaume, ces peuplades restèrent en dehors du domaine de cette tribu et conservèrent leur indépendance. Sur cette limite septentrionale extrême se produisit ainsi, comme souvent, un mélange des deux populations.

---

14. À la seule tribu de Lévi il ne donna point d'héritage : les sacrifices faits par le feu à l'Éternel, le Dieu d'Israël, sont son héritage, comme il le lui a dit.

---

Comparez **Nombres 18.20-32** et **Deutéronome 18.2**.

---

15 Et Moïse donna sa part à la tribu des fils de Ruben selon leurs familles ;

---

### **15 à 23 Territoire de Ruben**

---

16 et leur territoire allait depuis Aroër sur le bord du torrent d'Arnon, à partir de la ville qui est au milieu de la vallée, avec tout le plateau près de Médeba,

---

Comparez verset 9 de notre chapitre.

*Tout le plateau* : **Deutéronome 3.10**.

---

17 Hesbon et toutes ses villes sur le plateau : Dibon, Bamoth-Baal, Beth-Baal-Méon,

---

*Hesbon* : **Nombres 21.26**, note.

*Dibon* : voir verset 9

*Bamoth-Baal* : **Nombres 21.19**, note.

*Beth-Baal-Méon* : **Nombres 32.38** et **Jérémie 48.23**, notes.

---

18 Jahtsa, Kédémoth, Méphaath,

---

*Jahtsa* : **Nombres 21.23**, note.

*Kédémoth* : **Deutéronome 2.26**.

*Méphaath* : **Jérémie 48.21**, note. Kédémoth et Méphaath devinrent villes lévitiennes (**Josué 21.37**).

---

19 Kiriathaïm, Sibma. Tséreth-Hassahar dans la montagne de la vallée,

---

*Kiriathaïm* : **Nombres 32.37**, note.

*Sibma* : **Nombres 32.38**.

*Tséreth-Hassahar* (**splendeur de l'aurore**). Ce nom n'a pas encore paru ; position inconnue.

*La montagne de la vallée* : une montagne située dans la vallée du Jourdain, probablement dans la partie méridionale, la vallée de Siddim (**Genèse 14.3**).

---

20 Beth-Péor, les pentes du Pisga et Beth-Jésimoth ;

---

*Beth-Péor* : **Deutéronome 3.29**.

*Les pentes du Pisga*. **Deutéronome 3.17**.

*Beth-Jésimoth* : **Nombres 33.49**, note.

---

21 toutes les villes de la plaine et tout le royaume de Sihon, roi des Amorrhéens, qui régnait à Hesbon, lequel Moïse vainquit ainsi que les princes de Madian : Evi, Rékem, Tsur, Hur et Réba, tributaires de Sihon et habitant le pays.

---

**Nombres 31.8**, note.

*Tout le royaume* : pour autant qu'il s'étendait dans la plaine. Voir verset 27.

---

22 Et les enfants d'Israël tuèrent avec l'épée Balaam, fils de Béor, le devin, et le frappèrent avec les autres.

23 La frontière des fils de Ruben s'étendit jusqu'au Jourdain et à ses rives. Tel fut l'héritage des fils de Ruben, selon leurs familles, les villes et leurs villages.

24 Et Moïse donna sa part à la tribu de Gad, aux fils de Gad, selon leurs familles :

---

## 24 à 28 Territoire de Gad

---

25 et leur territoire comprenait Jaézer, toutes les villes de Galaad ; la moitié du pays des fils d'Ammon jusqu'à Aroër, vis-à-vis de Babba ;

---

*Jaézer* : **Nombres 21.32**, note.

*Toutes les villes de Galaad* : toutes les villes de ce district appartenant au pays de Galaad (en opposition au territoire des enfants d'Ammon, verset 34).

*Aroër* : **Nombres 32.34**, note.

*Rabba* : **Deutéronome 3.11**, note.

---

26 depuis Hesbon jusqu'à Ramath-Mitspé et Bétonim, et de Mahanaïm à la frontière de Lidébir,

---

*Hesbon* : verset 17.

*Ramath-Mitspé*. Encore un nom nouveau ; probablement Ramoth **de Galaad (Josué 20.8)**. l'une des trois villes de refuge au-delà du Jourdain.

*Bétonim (les pistaches)*. Localité qui ne figure pas ailleurs dans l'Ancien Testament : du temps d'Eusèbe **Botnia** ; peut-être aujourd'hui les ruines appelées Batnè, au sud-ouest de Ramoth de Galaad.

*Mahanaïm* : **Genèse 32.2**, note.

*Lidébir*. Autre nom tout nouveau ; peut-être Lodébar, à l'est de Mahanaïm (**2 Samuel 9.4**).

---

27 dans la vallée : Beth-Haram, Beth-Nimra, Succoth et Tsaphon, reste du royaume de Sihon, roi de Hesbon ; le Jourdain et ses rives jusqu'à l'extrémité de la mer de Kinnéreth, au-delà du Jourdain à l'orient.

---

*Beth-Haram*, probablement identique avec Beth-Haran de **Nombres 32.36**.

*Beth-Nimra* : **Nombres 32.36**, note.

*Succoth* : **Genèse 33.17**.

*Tsaphon (nord)* : encore un nom nouveau ; inconnue.

*Reste du royaume de Sihon* : la partie de ce royaume qui n'était pas échue à Ruben (verset 21).

*La mer de Kinnéreth* : **Josué 12.3**.

---

28 Tel fut l'héritage des fils de Gad, selon leurs familles, les villes et leurs villages.

29 Et Moïse donna sa part à la demi-tribu de Manassé, aux fils de Manassé, selon leurs familles :

---

**29 à 31 territoire de la demi-tribu de Manassé**

Voir **Deutéronome 3.13-14**.

---

30 et leur territoire comprenait, à partir de Mahanaïm, tout Basan, tout le royaume de Og, roi de Basan, tous les bourgs de Jaïr en Basan, en tout soixante villes.

---

*Jaïr* : **Nombres 32.41** et **Deutéronome 3.14**, notes.

---

31 La moitié, de Galaad, Astharoth et Edréi, villes du royaume de Og, en Basan, furent données aux fils de Makir, fils de Manassé, à la moitié des fils de Makir, selon leurs familles.

---

*La moitié de Galaad* : la moitié septentrionale de la contrée ainsi nommée. Voir **Nombres 32.1**, note.

*À la moitié des fils de Makir*. Restriction ajoutée par l'auteur, parce que parmi les Manassites habitant l'ouest du Jourdain il y avait aussi des fils de Makir.

---

32 Telles sont les parts que fit Moïse, dans les plaines de Moab, de l'autre côté du Jourdain, à l'orient de Jéricho.

33 Mais Moïse ne donna point d'héritage à la tribu de Lévi : l'Éternel, le Dieu d'Israël, est leur héritage, comme il le leur a dit.

# LE LIVRE DE JOSUÉ CHAPITRE 14

---

---

1 Et voici ce que les fils d'Israël reçurent en héritage dans le pays de Canaan, ce que le sacrificateur Éléazar, Josué, fils de Nun, et les chefs de famille des tribus des fils d'Israël partagèrent entre eux.

---

## 1 à 5 Introduction

*Éléazar...* : conformément aux prescriptions **Nombres 34.17-29**. Voir note.

---

2 Ce fut par le sort que leur héritage fut donné, comme l'Éternel l'avait commandé par Moïse aux neuf tribus et à la demi tribu.

---

*Par le sort.* Voir **Nombres 26.55**, note. Après que le sort avait désigné d'une manière générale la contrée qui devait être occupée par une tribu, on en mesurait sans doute l'extension d'après le nombre des familles (**Josué 15.1**) que contenait cette tribu ; peut-être le sort était-il appliqué de nouveau pour déterminer la position de ces familles. Il ne s'agissait pas seulement de prévenir les mécontentements qui pouvaient s'élever à propos de la valeur des terrains assignés, mais surtout de faire sentir à chaque tribu et à chaque famille que son lot était bien un héritage de l'Éternel.

---

3 Car Moïse donna l'héritage des deux tribus et de la demi-tribu de l'autre côté du Jourdain ; et il ne donna point d'héritage parmi eux aux Lévites,

---

*Point d'héritage aux Lévites.* Ces mots expliquent comment il se fait qu'il n'y ait pas plus de douze tribus.

---

4 parce que les fils de Joseph, Manassé et Éphraïm, formaient deux tribus, et on ne donna point de portion aux Lévites dans le pays, si ce n'est des villes pour y habiter, et leurs banlieues pour leurs troupeaux et leurs biens.

---

*Formaient deux tribus.* Ces mots expliquent pourquoi il n'y en a pas moins de douze.

---

5 Les fils d'Israël firent comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse, et ils partagèrent le pays.

6 Et les fils de Juda s'approchèrent de Josué à Guilgal, et Caleb, fils de Jéphunné, le Kénizien, lui dit : Tu sais la parole que l'Éternel a dite à Moïse, homme de Dieu, à mon sujet et au tien, à Kadès-Barnéa.

---

## **6 à 15 Incident de Caleb**

*Et les fils de Juda.* Il s'agit sans doute de personnages amis de Caleb, qui désiraient appuyer sa requête.

À *Guilgal* : où était encore le camp, qui formait le centre du peuple dispersé dans le pays. Guilgal a été nommée en dernier lieu **Josué 10.7**, 15, 43.

*Le Kénizien*. Nous avons dans **Nombres 32.12**, note, envisagé ce nom comme celui de la peuplade étrangère dont Caleb était originaire : voir **Genèse 15.19**. Mais on peut aussi le faire dériver de Kénaz, en identifiant Caleb avec le Caleb, père d'Acasa (**1 Chroniques 2.49**), qui (**1 Chroniques 2.18**) est désigné comme descendant d'Hetsron, fils de Juda. Peut-être ces deux données se laissent-elles concilier en admettant que Caleb le Kénizien avait été incorporé dans la famille des descendants d'Hetsron et, par là, dans la tribu de Juda.

---

7 J'étais âgé de quarante ans, lorsque Moïse, serviteur de l'Éternel, m'envoya de Kadès-Barnéa pour explorer le pays, et je lui fis rapport dans l'intégrité de mon cœur.

8 Et mes frères, qui étaient montés avec moi, découragèrent le peuple, mais moi je persévérerai à suivre l'Éternel mon Dieu.

---

*Les frères, qui étaient montés...* Il s'agit des dix espions infidèles. Comparez **Deutéronome 1.28**.

---

9 Et, en ce jour-là, Moïse jura en disant : Si le pays que ton pied a foulé n'est pas à toi et à tes fils en héritage pour toujours, parce que tu as persévéré à suivre l'Éternel mon Dieu !

---

Le serment de l'Éternel, **Nombres 14.23-24**, ne se rapportait pas seulement au fait que Caleb entrerait en Canaan et y aurait un héritage ; car dans ce sens la promesse : *sa postérité le possèdera*,

s'appliquerait aussi à la postérité de ces dix espions qui périrent en ce moment et dont cependant Caleb doit être distingué. Nous sommes donc conduits à donner à l'expression : *le pays où il est allé*, un sens plus particulier et à l'appliquer spécialement à la contrée d'Hébron que Caleb avait visitée comme espion. C'est dans ce sens qu'il avait entendu lui-même la promesse divine. Voir **Nombres 13.23**, note.

---

10 Et maintenant voici, l'Éternel m'a fait vivre comme il l'a dit pendant ces quarante-cinq ans qui se sont écoulés depuis que l'Éternel adressa cette parole à Moïse, pendant qu'Israël marchait dans le désert, et maintenant voici, je suis aujourd'hui âgé de quatre-vingt-cinq ans.

---

*L'Éternel m'a fait vivre.* Tandis que les autres espions étaient morts, lui, non seulement a été conservé, mais est encore plein de force (verset 11). C'est ce qui le met en état de réclamer le privilège qui fait l'objet de ses demandes.

*Quarante-cinq ans.* La scène de Kadès-Barnéa avait eu lieu la seconde année après la sortie d'Égypte, par conséquent trente-huit ans avant le commencement de la conquête. Nous devons conclure de là que celle-ci durait déjà depuis sept ans. Voir **Josué 13.4**.

---

11 Me voici encore aujourd'hui aussi vigoureux qu'au jour où Moïse m'envoya ; ma force de maintenant est là même que celle d'alors, pour combattre et pour sortir et entrer.

12 Et maintenant, donne-moi cette montagne dont l'Éternel a parlé en ce jour-là, car tu [l']as toi-même entendu en ce jour-là ; car il y a là des Anakim et de grandes villes fortifiées. Peut-être

l'Éternel sera-t-il avec moi et les chasserai-je comme l'Éternel l'a dit.

---

La conquête de ce territoire avait déjà été racontée comme un fait accompli, **Josué 11.21**. On a supposé que les Anakim, momentanément expulsés de cette contrée étaient revenus depuis les villes de la côte où leurs restes s'étaient réfugiés. Peut-être vaut-il mieux envisager tout le passage **Josué 11.10-23** comme un coup d'œil général sur l'ensemble de la conquête du pays de Canaan contenant déjà certains détails qui seront rapportés ensuite, L'expression *depuis Séir jusqu'à Baal-Gad* qui embrasse la totalité du pays (**Josué 12.7**), le **Josué 11.23**, où est énoncée la conquête de tout le pays, son don à Israël et le repos qui suit, prouvent que ce passage du chapitre 11 résume par anticipation la totalité de l'œuvre accomplie du temps de Josué.

*Cette montagne* : toute la contrée montagneuse dont Hébron est le centre.

*Tu [l']as toi-même entendu* : ce que l'Éternel me promet en ce jour-là. D'autres donnent comme objet à **entendre** la phrase suivante : qu'il y a des Anakim en cet endroit-là. Le premier sens est plus naturel ; Caleb, en l'absence de Moïse, fait appel, pour confirmer sa réclamation, à un souvenir de Josué, qui était présent, au moment où Dieu lui avait fait cette promesse.

*Car il y a là des Anakim*. C'est un second motif sur lequel Caleb appuie sa demande. Plus la difficulté de l'entreprise est grande, plus il réclame l'honneur de l'affronter, non par bravade, mais en comptant sur le secours de l'Éternel.

*Peut-être*. Le doute qu'exprime ce mot porte, non sur la conquête elle-même, mais sur la question de savoir s'il sera donné, à Caleb lui-même de l'accomplir malgré son âge.

---

13 Et Josué le bénit et donna Hébron en héritage à Caleb, fils de Jéphunné.

---

*Le bénit* : de la part de l'Éternel, en vue de cette tâche à remplir.

---

14 C'est pourquoi Hébron appartient en héritage à Caleb, fils de Jéphunné, le Kénizien, jusqu'à ce jour, parce qu'il avait persévéré à suivre l'Éternel, le Dieu d'Israël.

15 Et autrefois Hébron avait pour nom Kirjath-Arba (Arba était l'homme le plus grand parmi les Anakim), et la guerre cessa dans le pays.

---

*Kirjath-Arba* : **Genèse 23.2.**

*Et la guerre cessa dans le pays.* Formule semblable à celle de **Josué 11.23**, anticipant le résultat final. Elles prouvent, le caractère fragmentaire de ces récits. Comparez les remarques analogues **Josué 11.15-43.**

---

# LE LIVRE DE JOSUÉ CHAPITRE 15

---

---

1 Et le lot échu par le sort à la tribu des fils de Juda, selon leurs familles, fut du côté de la frontière d'Édom, du désert de Tsin, vers le midi, à l'extrémité méridionale.

---

*Selon leurs familles.* Ce fut le nombre de ces familles qui détermina l'étendue du territoire.

*L'extrémité méridionale* : de toute la Terre Sainte. Ces mots renforcent la simple idée du midi.

---

2 Leur frontière du midi partait de l'extrémité de la mer Salée, de la partie de la mer tournée vers le midi ;

---

## 2 à 12 Frontières de Juda

### 2 à 4

Frontière du midi ; voir **Nombres 34.3-5** où se trouvent déjà tous les mêmes noms qu'ici, sauf Karka. Seulement ils figurent là comme extrémité méridionale du pays tout entier et. non de la tribu de Juda seulement.

*Akrabbim, Tsin, Hetsron, Addar.* Voir **Nombres 34.4.**

*Kadès-Barnéa* : voir l'appendice en fin du chapitre 10 de Nombres.

*Karkaa* : (**sol battu**, servant de plancher) : inconnue.

---

3 elle allait au midi de la montée d'Akrabbim, passait à Tsin, montait au midi de Kadès-Barnéa, passait à Hetsron, s'élevait vers Addar, tournait vers Karkaa ;

4 de là, par Atsmon, elle atteignait le Torrent d'Égypte et aboutissait à la mer ; voilà quelle sera votre frontière méridionale.

---

*Atsmon* : nom retrouvé peut-être dans celui dit Wadi Quasème, non loin de Kadès.

---

5 Et la frontière orientale fut la mer Salée jusqu'à l'embouchure du Jourdain. Et la frontière septentrionale partait de la partie de la mer où est l'embouchure du Jourdain ;

---

*Frontière orientale* : la mer Salée dans toute sa longueur.

*Frontière septentrionale*. C'était en même temps celle de Benjamin vers l'est (**Josué 18.15-19**), et celle de Dan vers l'ouest. Elle est décrite avec le plus grand soin.

---

6 elle montait à Beth-Hogla, passait au nord de Beth-Araba et s'élevait jusqu'à la pierre de Bohan, fils de Ruben,

---

*Beth-Hogla* : ville de Benjamin (**Josué 18.19-21**), entre Jéricho et l'embouchure du Jourdain ; aujourd'hui Aïn-Hagia.

*Beth-Araba* : dans le désert de Juda, adjugée à Benjamin (**Josué 18.22**) ; encore indéterminée.

*La pierre de Bohan (la pierre du pouce)* se trouvait **sur le flanc** de la montée vers le plateau ; car on y arrivait en montant quand on allait de l'est à l'ouest quand (voir les mots *et s'élevait*), et en descendant, en allant de l'ouest à l'est (**Josué 18.17**).

---

ז et elle montait à Débir, à partir de la vallée d'Acor, puis se dirigeait au nord vers Guilgal, qui est vis-à-vis de la montée d'Adummim, au sud du torrent. De là, elle passait près des eaux de En-Sémès, et aboutissait à En-Roguel.

---

*Débir* : le Wadi Dabar, à moitié chemin de Jéricho à Jérusalem.

*La vallée d'Acor (Josué 7.24)* : dans sa partie supérieure.

*Guilgal*, non pas le Guilgal de **Josué 4.19**, mais une autre localité appelée *Gueliloth* dans **Josué 18.17** et déterminée par ce qui suit : *vis-à-vis de la montée d'Adummim*. Cette montée, dont le nom signifie **rouge**, a été décrite par Eusèbe sous le nom de Maledomim, abréviation de l'hébreu Maalé-Adummim. C'était un site sauvage et mal famé par où passait la route de Jérusalem à Jéricho. Son nom s'explique, d'après ce Père, par le sang qu'y répandaient les brigands qui, alors, comme au temps du Seigneur, infestaient la contrée (**Luc 10.30** et suivants). D'autres l'expliquent par la couleur rouge du sol et des pierres dans ces parages. Une tour, bâtie pour la protection des voyageurs et qui existait encore à l'époque des Croisades, s'appelait la Maison Rouge. On en retrouve peut-être, les restes dans un castel en ruines, appelé El-Dem ou Ed-Dom, au nord de la route de Jéricho à Jérusalem. Au pied de cette ruine se trouve un vallon circulaire dont la forme rappelle le nom de Guilgal (cercle).

*Au sud du torrent* : de celui qui dans son cours inférieur prend le nom de Wadi Hagla et se jette dans le Jourdain.

*Les eaux d'En-Sémès (fontaine du Soleil)* : aujourd'hui appelées la fontaine des Apôtres, à deux kilomètres environ de Béthanie. C'est la seule source que l'on trouve sur le chemin de Béthanie à la vallée du Jourdain.

*En-Roguel* : au sud-ouest de En-Sémès, source qui se trouve dans la banlieue de Jérusalem (**2 Samuel 17.17** ; **1 Rois 1.9**), au sud de la ville, renommée encore aujourd'hui pour l'abondance de ses eaux et connue sous les noms de fontaine de Job ou de Néhémie. Elle jaillit au sud de Siloé, à l'endroit où se rencontrent les vallées du Cédron et de Hinnom.

---

8 Elle montait par la vallée de Ben-Hinnom, jusqu'au versant méridional de la montagne des Jébusiens où est Jérusalem ; elle s'élevait vers le sommet de la montagne qui est à l'occident de la vallée de Hinnom et qui est à l'extrémité septentrionale de la plaine des Réphaïm.

---

*La vallée de Ben-Hinnom.* Voir **Jérémie 7.31**, note. Après avoir remonté de l'est à l'ouest la partie inférieure de la vallée de Ben-Hinnom, la frontière gravissait la montagne qui ferme la vallée à l'ouest et longeait ensuite l'extrémité septentrionale de la plaine *des Réphaïm*. Celle-ci s'étend au sud-ouest de Jérusalem, sur une longueur de 4 km et une largeur de 2 km. Elle était et est encore très fertile (**Esaïe 17.5**). Son nom signifie : plaine **des géants** (**Genèse 14.5** ; **Ésaïe 14.9** ; **Ésaïe 17.5**, note), et lui vient sans doute de la race qui y habitait primitivement.

---

9 Du sommet de la montagne elle continuait jusqu'à la fontaine des eaux de Nephthoach, puis se dirigeait vers les villes de la montagne d'Ephron et continuait jusqu'à Baala, qui est Kiriath-Jéarim.

---

*Du sommet (de la ligne de faîte) de la montagne* qui sépare la vallée de Hinnom de la plaine des Réphaïm, la frontière remontait au nord et passait à la fontaine de *Nepthoach* aujourd'hui fontaine de Samuel, dans le village de Lifthah, à 4 km au nord-ouest de Jérusalem ; on voit que cette capitale restait en dehors de Juda.

*La montagne d'Ephron.* Inconnue : elle ne figure pas dans le passage correspondant, **Josué 18.15**.

*Baala, qui est Kirjath-Jéarim (Josué 9.17)* : à trois heures au nord-ouest de Jérusalem.

Baala (**1 Chroniques 13.6**) signifie **maîtresse**, cité propriétaire (d'habitants). Outre les deux noms qui lui sont donnés ici, elle porte au verset 60 et **Josué 18.14**, celui de Kiriath-Baal.

---

10 De Baala, la frontière tournait à l'ouest vers le mont Séir et passait par le versant septentrional du mont de Jéarim, qui est Késalon, et elle descendait à Beth-Sémès et passait à Thimna.

---

*Séir* : colline rocheuse très escarpée, au sud-ouest de Kirjath-Jéarim. au sommet de laquelle se trouve aujourd'hui le village de Saris.

*Késalon* : aujourd'hui Kesla, au sud-ouest de Saris.

*Beth-Sémès (maison du soleil)* : ville lévitique, dans la tribu de Juda (**Josué 21.16**) sur la frontière de Dan. L'arche de l'alliance y fut déposée (**1 Samuel 6.9**). Aujourd'hui En-Schems, à 10 km au sud-ouest de Kesla.

*Thimna* : ville qui plus tard (**Josué 19.43**, note) fut adjugée à Dan ; aujourd'hui Tibneh, à l'ouest de En-Schems.

---

11 De là elle se dirigeait au nord vers le versant d'Ekron, puis elle continuait vers Sicron et passait par le mont Baala, et se dirigeait vers Jabnéel et aboutissait à la mer.

---

*Ékron (Josué 13.3)* : Aujourd'hui Akir.

*Sicron*, inconnue.

*Le mont Baala* : peut-être la chaîne de collines qui de Akir s'étend parallèlement à la mer.

*Jabnéel* : aujourd'hui Jebna, à 2 km de la mer et à environ 16 km au sud de Jaffa ; autre localité, de ce nom dans la région du Liban (**Josué 19.33**). Elle ne fut conquise sur les Philistins que par Ozias, dans un temps où elle s'appelait Jabné (**2 Chroniques 26.6**). Du temps des Romains elle devint très importante, sous le nom de Jamnia.

---

12 La frontière occidentale, c'était la grande Mer, qui est la limite. Telles furent de tous côtés les frontières des fils de Juda, selon leurs familles.

---

*Frontière occidentale.* C'était la mer, en sorte que toute la Philistie se trouvait attribuée à Juda, voir **Josué 13.3**. Mais cette frontière, ainsi que celle du sud, ne fut atteinte par les Israélites qu'après les victoires de David sur les Philistins et sur les peuplades nomades du midi.

La répartition des villes situées sur les frontières des diverses tribus dut naturellement aussi bien que la désignation des villes lévitiqes, incomber aux commissaires désignés pour étudier le pays. Ce travail ne fut accompli que peu à peu. Aussi certaines villes attribuées d'abord à l'une des tribus intéressées furent-elles plus tard adjudgées à une autre. Ainsi en fut-il, par exemple, de Beth-Araba qui, au verset

61 assignée à Juda, devint cependant la propriété de Benjamin (**Josué 18.22**). Vovez aussi Thimna (verset 10).

---

13 Et on avait donné à Caleb, fils de Jéphunné, pour sa part au milieu des fils de Juda, ainsi que l'Éternel l'avait ordonné à Josué, la ville d'Arba, père d'Anak, c'est-à-dire Hébron.

---

### **13 à 20 Dotation de Caleb**

Comparez **Josué 14.6-15**. Cette dotation était indépendante du lot assigné à Juda ; voilà pourquoi elle est mentionnée spécialement, à côté de l'indication de ce territoire. Chaque tribu devait en effet recevoir un inventaire détaillé et complet non seulement de son domaine, mais encore des servitudes dont il pouvait être grevé. Le passage **Josué 14.6-15** établissait uniquement le **droit** de Caleb sur le territoire d'Hébron ; nous avons ici le récit du fait par lequel ce territoire devint réellement sa propriété.

---

14. Et Caleb en chassa les trois fils d'Anak, Séschaï, Ahiman et Thalmaï, descendants d'Anak.

---

Voir **Nombres 13.23** et **Josué 14.12**, notes.

---

15 De là, il monta contre les habitants de Débir ; et le nom de Débir était auparavant Kirjath-Sépher.

---

*Débir* : autre localité que celle du verset 7, dont elle est distinguée par la notice ajoutée à son nom.

*Kirjath-Sépher* signifie : **ville du livre**.

---

16 Et Caleb dit : Celui qui frappera Kirjath-Sépher et la prendra, je lui donnerai ma fille Acsa pour femme.

---

Comparez **1 Samuel 17.25** et **1 Chroniques 11.6**.

---

17 Et Othniel, fils de Kénaz, frère de Caleb, la prit ; et Caleb lui donna sa fille Acsa pour femme.

---

*Othniel* (**Juges 1.13** ; **Juges 3.9**) ; frère cadet de Caleb ; il devint après la mort de Josué le premier juge d'Israël.

*Fils de Kénaz*, c'est-à-dire Kénizien (**Josué 14.6**, note). Son mariage avec la fille de son frère n'était pas défendu par la loi (**Lévitique 18.12-13**).

---

18 Et il arriva, comme elle venait vers lui, qu'elle l'incita à demander un champ à son père. Et elle descendit de son âne, et Caleb lui dit : Qu'as-tu ?

---

Quand Acsa fut amenée à son oncle pour devenir sa femme, elle le pressa, au moment où il venait à sa rencontre, de demander à Caleb un champ. Encore aujourd'hui en Palestine les filles, ne pouvant être héritières, reçoivent, parfois de leur père, dans les familles riches, au

moment de leur mariage, un fonds de terre en pur et libre don. Acsa, voyant qu'Othniel hésite à faire cette demande, en prend tout à coup l'initiative. Descendant brusquement de sa monture (**Genèse 24.64**), elle attire l'attention de son père, qui lui demande ce qu'elle veut.

---

19 Et elle dit : Fais-moi un présent ! Puisque tu m'as établie dans le pays sec, donne-moi aussi des sources d'eau ! Et il lui donna les sources supérieures et les sources inférieures.

---

Elle lui montre le pays desséché où elle va s'établir avec Othniel et lui demande d'y ajouter un terrain propre à être cultivé et abondant en sources, pour que son établissement ne ressemble pas à une punition, au lieu d'être une récompense pour celui qui l'a obtenue.

*Les sources supérieures et les sources inférieures* : au moyen desquelles le territoire conquis par Othniel pouvait être arrosé dans ses diverses parties.

---

20 Tel fut l'héritage de la tribu des fils de Juda, selon leurs familles.

21 Et les villes situées à l'extrémité de la tribu des fils de Juda, vers la frontière d'Édom, du côté du midi, étaient : Kabtséel, Eder, Jagur,

---

## **21 à 62 Liste des villes échues à Juda**

Ces villes sont groupées sous quatre rubriques correspondant aux quatre territoires bien distincts de la tribu de Juda : le Négueb, la

Séphéla, la Montagne et le Désert.

## 21 à 32 Le Négueb ou le Midi

À l'extrémité, méridionale. Cette région s'étendait de l'est à l'ouest, de l'Araba à la grande Mer ; elle était bornée au sud comme il est dit versets 2 à 4, et au nord par une ligne partant du Wadi Schériaah, au sud de Gaza, et longeant les Monts de Juda (voir appendice Nombres, fin du chapitre 10). C'est une vaste steppe très accidentée, dans les dépressions de laquelle les pâturages abondent et le sol peut être cultivé. Il forme la transition entre le désert proprement dit et les terres arables et fertiles de la Palestine.

Les villes de cette région forment quatre groupes, commençant chacun dans le texte hébreu par un nom qui n'est pas, comme les autres, relié au précédent par la conjonction **et**.

Le premier groupe comprend neuf villes, versets 21 à 23 (Nous ne parlons dans ces notes que de celles dont nous avons quelque chose à dire).

*Kabtséel* : peut-être figurant, dans **Néhémie 11.25**, sous le nom de Jékabtséel.

---

### 22 Kina, Dimona, Adada,

*Dimona* : peut-être le Dibon qui se trouve à côté de Jékabtséel dans **Néhémie 11.25** ; autre Dimona à l'est du Jourdain (**Nombres 21.30**).

*Adada* : Arouel dans les Septante, aujourd'hui Arâra, à 12 km au sud-est de Béerséba. Ou serait-ce la Tsédad de **Nombres 34.8** ?

---

23 Kédès, Hatsor, Jithnan ;

---

*Kédès* : différente de Kadès (**Genèse 14.7**) et de Kédès (**Josué 12.22**).

---

24 Ziph, Télem, Béaloth,

---

### **24 et 25 Second groupe : cinq villes**

*Ziph* : différente de la ville de ce nom que notre verset 55 place dans le *désert de Juda*.

*Télem* : peut-être identique avec Télaïm de **1 Samuel 15.4**, où Saül rassembla ses troupes dans la guerre contre Amalek.

*Béaloth*, adjudgée plus tard à Siméon (**Josué 19.8**).

---

25 Hatsor-Hadattha, Kérioth-Hetsron, qui est Hatsor ;

---

*Hatsoï-Hadattha* : la **Nouvelle Hatsor**.

*Kérioth-Hetsron, qui est Hatsor* : une autre Hatsor que la précédente et que celle du verset 23. **Hatsor** signifiant **enclos**, la fréquence de ce nom ne doit pas surprendre ; probablement différente de Hetsron du verset 3.

---

26 Amam, Schéma, Molada,

---

## 26 à 28 Troisième groupe : neuf villes

*Schema* et *Molada*, adjudgées à Siméon (**Josué 19.2**). Schéma figure probablement dans **Néhémie 11.26**, sous le nom de Jésusa. Molada est appelée Malatha par Josèphe ; aujourd'hui Tell-Milh, à 16 km à l'est de Béerséba.

---

27 Hatsar-Gadda, Hesmon, Beth-Palet,

28 Hatsar-Schual, Béerséba, Biziothéia ;

---

*Béerséba* : **Genèse 21.31**, note.

*Biziothéia*. Les Septante ont lu : **Beniothéa : ses villages**.

---

29 Baala, Ijim, Atsem,

---

## 29 à 32 Quatrième groupe : treize villes, dans la partie occidentale du Négueb

*Baala* : peut-être Bala de **Josué 19.3**, adjudgée à Siméon.

---

30 El-Tholad, Késil, Horma,

---

*El-Tholad* : dans **1 Chroniques 4.29**, Tholad ; inconnue.

*Késil*, chez les Septante Baithel, est un autre nom de la ville de Béthul ou de Béthuël, indiquée dans **Josué 19.4** et **1 Chroniques 4.30** comme ville des Siméonites, entre El-Tholad et Horma. Voir aussi Béthel **1 Samuel 30.27**.

*Horma*. Voir **Nombres 14.45**, note.

---

### 31 Tsiklag, Madmanna, Sansanna,

---

*Tsiklag*, ville de Siméon (**Josué 19.5**), appartenait aux Philistins sous le règne de Saül, fut donnée à David par Achis et possédée ensuite par les rois de Juda (**1 Samuel 27.6**) ; aujourd'hui peut-être Zuheilika, à six kilomètres au nord du Wadi Scheriah.

*Madmanna* : différente de Madména (**Ésaïe 10.31**), qui était au nord de Jérusalem ; citée dans **1 Chroniques 2.49** ; probablement aujourd'hui Minjaj ou Minieh, au sud de Gaza.

*Sansanna* : il y a un Wadi Suni au sud de Gaza. Au lieu de Madmanna et de Sansanna, on trouve **Josué 19.5** et **1 Chroniques 4.31**, parmi les villes de Siméon, Beth-Marcaboth (**remise de chariots**) et Hatsar-Susa (**cour des chevaux**) qui ne sont probablement que des surnoms donnés à ces localités servant de relais.

---

### 32 Lébaoth, Silhim, Aïn et Rimmon ; en tout, vingt-neuf villes et leurs villages.

---

*Aïn et Rimmon*. Les Septante en font un seul nom, ainsi que **Néhémie 11.29**. Ce sont probablement deux localités toutes voisines. Rimmon était d'après **Zacharie 14.10** à l'extrémité méridionale de Juda ; aujourd'hui Umm-er-Rummamin, à 12 km au

nord de Béerséba. À 2 km de là se trouve une source abondante. désignée peut-être ici par le nom de Aïn. Nous sommes sur la limite entre le Négueb et la Séphéla, ce qui explique pourquoi dans **Josué 19.7** ces deux localités sont indiquées parmi celles de la Séphéla.

*En tout, vingt-neuf villes et leurs villages.* Nous en avons trouvé trente-six, sept de plus. Il est possible que Aïn et Rimmon ne comptassent que pour une seule ; les six autres ont pu être ajoutées en marge après l'exil par un correcteur, alors qu'elles étaient de nouveau occupées par le peuple. Ce sont Schéma, Molada, Beth-Palet, Hatsar-Schual, Béerséba et Biziothéïa (versets 26 et 27).

---

33 Dans le bas-pays : Esthaol, Tsoréa, Asna,

---

### **33 à 47 La Séphéla ou bas-pays**

Ses limites étaient à l'ouest la Méditerranée, à l'est les monts de Juda, au sud le Négueb, au nord le territoire de Dan. À l'exception des dunes qui forment la côte, toute cette région est remarquablement fertile. L'olivier y prospère, et partout où le sol est cultivé avec quelque soin, il produit de riches moissons. La Séphéla n'est pas une plaine absolument plate. Jusque près de la mer elle est sillonnée de chaînes de collines tantôt parallèles à la côte, tantôt se dirigeant vers l'intérieur où elles s'étagent en gradins. Grâce à ces ondulations du sol et aux dépressions qui les séparent, presque toutes les cultures des régions méridionales y prospèrent. Aujourd'hui encore les belles plantations et les splendides jardins, qu'y admire çà et là le voyageur, montrent ce que devait être cette contrée, bien cultivée.

Quatre groupes de villes :

### 33 à 36 Premier groupe. : quatorze villes au nord-ouest

*Esthaol, Tsoréa*, adjudgées à Dan (**Josué 19.41**) ; ordinairement indiquées ensemble (**Juges 13.25** ; **Juges 18.2**). Là se trouvait le tombeau de Samson (**Juges 16.31**). Tsoréa est aujourd'hui Sara, village sur une haute colline au nord du Wadi Sarar, affluent du Sorek. Esthaol, aujourd'hui Eschua, à trois km de Sara.

*Asna (la forte)* : inconnue ; voir une ville du même nom verset 43.

---

### 34 Zanoah, En-Gannim, Thappuach, Enam,

---

*Zanoah*. Il existe aujourd'hui un Zanouah, au sud-est de Sara.

*En-Gannim (source des jardins)*. Inconnue.

*Thappuach (pommier)* : distincte de celle de **Josué 12.17** ; inconnue.

*Enam* : dans **Genèse 38.14** Enaïm (**la double source**) ; inconnue ; sans doute près d'Adullam, où nous place ce chapitre de la Genèse ; comparez notre verset 35.

---

### 35 Jarmuth, Adullam, Socho, Azéka,

---

*Jarmuth* : **Josué 10.3**.

*Adullam* : **Josué 12.15**.

*Socho* : fortifiée par Roboam, ainsi qu'Adullam et Azéka (**2 Chroniques 11.7-9**), et, sous Achaz, prise par les Philistins (**2 Chroniques 28.18**) ; aujourd'hui Schuweikeh, à deux heures et demie au nord-est de Beit-Djibrin.

*Azéka* : près de Socho (**1 Samuel 17.1**).

---

36 Saaraïm, Adithaïm, Guédéra et Guédérothaïm : quatorze villes et leurs villages.

---

*Saaraïm* : d'après **1 Samuel 17.52** à l'ouest des précédentes ; aujourd'hui Zakarija, village séparé par un ravin d'un monceau de ruines du même nom ; ainsi s'explique la terminaison **aïm** qui est celle du duel.

*Guédéra* : aujourd'hui Ghedéra, village à une heure au sud-est de Jamnia.

*Guédérothaïm (les deux bergeries)* : simple dépendance de Guédéra.

*Quatorze villes*. Nous en avons de fait quinze. Mais Guédérothaïm, omise par les Septante, est réunie à Guédéra.

---

37 Tsénan, Hadasa, Migdal-Gad,

---

### **37 à 41 Second groupe : seize villes dans la région moyenne**

*Tsénan* a été rapprochée, sans probabilité, de Tsaanan, **Michée 1.11**.

---

38 Diléan, Mitspé, Joktéel,

---

*Mitspé (poste d'observation)* : aujourd'hui Es-Saphieh, au milieu de la plaine, au sommet d'une colline de craie blanche, sans doute l'Alba Specula du moyen-âge.

---

---

### 39. Lakis, Botskath, Eglon,

---

*Lakis* : **Ésaïe 36.2** et **Michée 1.13**, notes.

*Botskath* : citée **2 Rois 22.1** comme lieu d'origine du grand-père maternel de Josias ; peut-être la ruine de Tubakah, au sud de Um-Lâkhis.

*Eglon* : **Josué 10.3**.

---

### 40. Cabbon, Lachmas, Kitélis,

---

*Cabbon* : probablement la ruine de Kubeibeh, qui a dû être une forteresse très importante, à 10 km à l'est d'Eglon.

*Lachmas* : aujourd'hui peut-être les ruines de El-Lahem, un peu plus à l'est.

*Kitélis* : à une heure ou deux au sud de Kubeibeh.

---

### 41. Guédéroth, Beth-Dagon, Naama, Makkéda : seize villes et leurs villages.

---

*Guédéroth (les bergeries)*, distincte de Guédéra et de Guédérothaïm, verset 36.

*Beth-Dagon (maison de Dagon)*, nom que nous retrouverons **Josué 19.27**. Localité inconnue.

*Makkéda* : **Josué 10.10**.

---

42 Libna, Ether, Asan,

---

### 42 à 44 Troisième groupe : neuf villes, dans la région méridionale confinant au Négueb

*Libna* : **Josué 10.29**.

*Ether* et *Asan* données plus tard aux Siméonites (**Josué 19.7**) ; inconnues. *Asan* est probablement la Cor-Asan de **1 Samuel 30.30**. C'était une ville lévitique (**1 Chroniques 6.59** ; texte hébreu, verset 44).

---

43 Jiphthach, Asna, Netsib,

---

*Asna* : différente de celle du verset 33.

---

44. Kéila, Aczib, Marésa : neuf villes et leurs villages.

---

*Kéila*. David en chassa les Philistins (**1 Samuel 33.1**). Aujourd'hui Kila, à une heure au sud d'Adullam.

*Aczib* (**Michée 1.14** et **Genèse 38.5**, note) : ruines à cinq heures au sud-ouest de Beit-Djibrin (Eleuthéropolis).

*Varésa* (**Michée 1.15**, note) : souvent mentionnée (**1 Chroniques 2.42** ; **1 Chroniques 4.21** ; **2 Chroniques 20.37** ; **2 Chroniques 11.8** ; **2 Chroniques 14.9**), et ville très importante encore après l'exil. Tout près de Beit-Djibrin, au sud.

---

45 Ekron avec les villes de son ressort et ses villages,

---

### 45 à 47 Quatrième groupe : trois villes le long de la côte maritime

C'étaient des villes de chacune desquelles dépendaient politiquement d'autres villes, qui ne sont pas nommées parce que ces contrées n'ont jamais été conquises par Juda, et beaucoup de villages environnants.

*Ékron*, aujourd'hui Akir.

*Asdod*, aujourd'hui Esdud.

*Gaza*, aujourd'hui Ghuzzeh (**Josué 13.3** ; **Josué 11.22**) ; Ékron est indiquée **Josué 19.43** comme ayant réellement appartenu à Israël.

---

46 À partir d'Ekron vers l'occident, toutes les villes près d'Asdod et leurs villages ;

---

*Toutes les villes près d'Asdod.* C'est peut-être dans cette périphrase que se trouve comprise Askalon, qu'on est surpris de ne pas trouver dans cette liste. L'absence de Gath s'explique par sa position beaucoup plus orientale : il allait de soi qu'elle devait appartenir à Juda.

---

47 Asdod, les villes de son ressort et ses villages ; Gaza, les villes de son ressort et ses villages, jusqu'au Torrent d'Égypte, à la grande Mer, qui est la limite.

---

*Torrent d'Égypte* : voir verset 4.

---

48 Dans la montagne : Samir, Jatthir, Socho,

---

## **48 à 60 La Montagne**

Le territoire désigné sous ce nom forme la ligne de faite entre le bassin de la mer Morte et la côte méditerranéenne. C'est la montagne de Juda proprement dite, entre la Séphéla à l'ouest, le Wadi Beit-Hanina (à une bonne heure au nord de Jérusalem), au nord, le Négueb au sud, et la région stérile, profondément déchirée, dite désert de Juda, sur la rive occidentale de la mer Morte, à l'est. Ce massif montagneux s'élève peu à peu vers le sud jusque dans les environs d'Hébron, où il atteint sa plus grande hauteur, près de 1000 mètres au-dessus du niveau de la mer. La roche calcaire de cette région se délite aisément et renferme de grandes cavernes. Au temps de Josèphe cette région était d'une prodigieuse fertilité. Aujourd'hui les forêts de chênes et d'arbres fruitiers, ainsi que les plantations d'oliviers, ont presque disparu. Les vallées donnent encore de très bonnes récoltes en céréales, huiles, fruits et vin.

Cinq groupes de villes, ou plutôt six, comme nous le verrons.

### **48 à 51 Premier groupe : onze villes, dans la région sud-ouest de la Montagne**

*Samir* : peut-être Soutra, à 20 km au sud d'Hébron.

*Jaithir* : aujourd'hui Attir ; ville lévitique (**Josué 21.14**), à 8 km à l'ouest de la précédente.

*Socho*, autre que celle du verset 35 ; aujourd'hui Schuweikeh, avec de belles ruines, à quatre heures au sud d'Hébron.

---

49. Danna, Kirjath-Sanna, qui est Débir,

---

*Kirjath-Sanna, qui est Débir* : **Josué 10.38**.

---

50. Anab, Esthémô, Anim,

---

*Anab* : **Josué 11.21**.

*Esthémô* : aujourd'hui Sémua ; ville lévitique (**Josué 21.14**) ; à l'est de Socho, le village actuel est entouré de restes de murailles et dominé par un vieux château.

*Anim*. Eusèbe parle de deux localités-sœurs du nom de Anéa, à 10 km au sud d'Hébron, l'une habitée par des chrétiens et l'autre habitée par des Juifs. Le nom pluriel Anim pourrait être celui de cette ville double.

---

51. Gossen, Holon et Guilo : onze villes et leurs villages.

---

*Gossen* : **Josué 10.41**.

*Holon* : ville lévitique (**Josué 21.15**), à une petite heure au sud-ouest d'Hébron.

*Guilo* : patrie d'Ahitophel (**2 Samuel 15.12**) ; inconnue.

---

52 Arab, Duma, Eséan,

---

### 52 à 54 Second groupe : neuf villes, au nord du précédent

*Arab* (**2 Samuel 33.35**) : inconnue.

*Duma* : aujourd'hui Daumeh au sud-ouest d'Hébron, avec de nombreuses ruines.

*Eséan* : Soma dans les Septante, peut-être Sama de **1 Chroniques 2.43** : aujourd'hui ruines de Simia, au sud de Daumeh.

---

53 Janum, Beth-Thappuach, Aphéka,

---

*Beth-Thappuach*. Comparez **1 Chroniques 2.43**. Aujourd'hui Et-Taffuh, à 8 km à l'ouest d'Hébron, sur une haute montagne couverte de ruines.

---

54. Humta, Kirjath-Arba, qui est Hébron, et Tsior : neuf villes et leurs villages.

---

*Kirjath-Arba* : verset 13.

*Tsior*. peut-être Saïr, à 8 km au nord-est d'Hébron.

---

55 Maon, Carmel, Ziph, Juta,

---

## 55 à 57 Troisième groupe : dix villes, au nord-est des deux premiers groupes

*Maon* : patrie de Nabal (**1 Samuel 25.2**) ; à la frontière du désert de Juda qui s'appelle là désert de Maon (**1 Samuel 23.25**) ; aujourd'hui Tell-Maïn, à quatre heures au sud d'Hébron.

*Carmel* (**1 Samuel 25.2**) : mentionnée sous Ozias ; à l'époque romaine bourgade importante ; aujourd'hui Kermel, un peu au nord de Maon.

*Ziph* : dans le désert de ce nom (**1 Samuel 23.15**) ; ville fortifiée par Roboarn (**2 Chroniques 11.8**) ; aujourd'hui Tell-Zif, sur un rocher de trente mètres de haut, à une heure et trois quarts au sud-est d'Hébron.

*Juta* : ville lévitique (**Josué 21.16**) ; aujourd'hui Jata, gros bourg à 8 km au sud d'Hébron.

---

## 56 Jizréel, Jokdéam, Zanoah,

---

*Jizréel* : patrie d'Achinoam, femme de David (**1 Samuel 25.13**) ; inconnue ainsi que les deux villes suivantes.

---

## 57 Kaïn, Guibéa et Thimna : dix villes et leurs villages.

---

*Kaïn* : peut-être Aakin, à 4 km au sud-est d'Hébron.

*Guibéa*. Eusèbe nomme dans ces parages deux villages du nom de Gabaa et de Gabatha, mais dont l'emplacement est inconnu.

*Thimna* : **Genèse 38.12**.

---

---

58 Halhul, Belh-Tsur, Guédor,

---

### 58 et 59 Quatrième groupe : six villes au nord d'Hébron

*Halhul* : au temps d'Eusèbe Allulh, aujourd'hui Halhûl à une heure et demie au nord d'Hébron.

*Beth-Tsur* (**maison du rocher**) : au nord-ouest de Halhûl, fortifiée par Roboam (**2 Chroniques 11.7**), boulevard des Maccabées contre les Iduméens (1 Maccabées 4.29, 61) qui s'étendaient alors jusqu'à Hébron.

*Guédor* : aujourd'hui, Tuédour, à 6 km au nord de la précédente.

---

59 Maarath, Beth-Anoth, et Elthékon : six villes et leurs villages.

---

*Beth-Anoth* : dans les Septante Bethanom, dont on a rapproché la localité moderne de Beth-Amun, près de Halhûl.

---

60 Kirjath-Baal, qui est Kirjath-Jéarim, et Harabba : deux villes et leurs villages.

---

Cinquième groupe : deux villes à l'ouest de Jérusalem : Kirjath-Jearim (verset 9 ; **Josué 9.17**), près de la frontière de Benjamin ; et Harabba (**la grande**), tout à fait inconnue en dépit de son nom.

Chose remarquable, entre les versets 59 et 60 les Septante intercalent un sixième groupe de onze villes qui sont : Théko, Ephratha (Bethléem), Phagor, Aïtan, Koulon, Tatam, Thobès, Karem,

Galem, Baither et Manoko, avec leurs villages. Ces localités, en majeure partie connues, représentent tout un district du territoire de Juda qui ne pouvait pas manquer dans notre chapitre. Il y a donc ici dans notre texte une omission qui provient sans doute d'un copiste, et qu'il importe de réparer en suivant le texte de la version grecque.

*Théko* : Thékoa, **2 Samuel 14.2** ; **Amos 1.1** ; **2 Chroniques 11.6** ; **Néhémie 3.5-27** ; aujourd'hui Tékoa, à deux heures au sud de Bethléem.

*Ephratha* : Bethléem (**Genèse 35.19** et **Michée 5.1**), notes.

*Phagor* : aujourd'hui Phaghur, près de Bethléem.

*Aïtan* (Etam **2 Chroniques 11.6**) : entre les deux précédentes.

*Koulon* : aujourd'hui Koulonieh, à une heure et demie au nord-ouest de Jérusalem.

*Karem* : Aïn-Karim, gros village à deux heures à l'ouest de Jérusalem.

*Baither* : le pauvre hameau de Bettir au sud-ouest de Jérusalem.

*Manoko* : peut-être identique avec Manachath de **1 Chroniques 8.6** : inconnue.

---

61 Dans le désert : Beth-Araba, Middin, Sécaca,

---

## **61 et 62 Le Désert**

Entre les territoires de Maon, Thékoa et Bethléem à l'ouest, et la mer Morte à l'est, s'étend du nord au sud, depuis Wadi Fikré à la frontière méridionale de Benjamin, une zone comprenant trois plateaux, qui s'étagent les uns au-dessous des autres en descendant vers la mer Morte. C'est le désert de Juda ; le sol crayeux n'offre de traces de végétation que dans le voisinage de quelques sources ; la

vie disparaît à mesure que l'on se rapproche de la mer Morte. Cette région servit de refuge à David. On y trouve les ruines de nombreux monastères.

*Beth-Araba* : verset 6.

---

## 62 Nibsan, Ir-Hammélach et En-Guédi : six villes et leurs villages.

---

*Ir-Hammélach* (**ville du sel**) peut-être dans la vallée du sel à l'extrémité méridionale de la mer Morte, où David défit les Syriens (**2 Samuel 8.13**) et Joab les Édomites (Psaume 70, titre).

*En-Guédi* (**1 Samuel 24.1** ; **Ézéchiel 47.10**, note) : aujourd'hui Ain-Djidy.

---

## 63 Les fils de Juda ne purent pas chasser les Jébusiens qui habitent à Jérusalem, et les Jébusiens ont habité jusqu'à ce jour avec les fils de Juda.

---

Explication de l'omission du territoire de Jérusalem. La ville de Jérusalem était dans le territoire de Benjamin (**Josué 18.28**) ; mais sa banlieue méridionale appartenait à Juda. Telle est sans doute, indépendamment de l'importance et de la force de cette ville, la raison pour laquelle les fils de Juda et même ceux de Siméon durent coopérer à la guerre contre ses anciens possesseurs (**Juges 1.3-8**).

---

# LE LIVRE DE JOSUÉ CHAPITRE 16

---

---

1 Et le lot échu par le sort aux fils de Joseph fut à l'orient, depuis le Jourdain de Jéricho aux eaux de Jéricho, le long du désert qui monte de Jéricho à la montagne, vers Béthel.

---

## 1 à 4 Frontière méridionale de ce territoire

Elle ne coïncidait pas avec la frontière nord de Juda (**Josué 15.5-11**), car elle en était séparée par Benjamin et Dan.

Du côté de l'orient la frontière méridionale commençait au Jourdain, au point où ce fleuve passe le plus près de Jéricho ; à l'occident elle allait jusqu'à la mer Méditerranée (verset 3).

*Eaux de Jéricho* (**2 Rois 2.19**) : la fontaine dite **d'Élisée**, aujourd'hui la fontaine du **Sultan**, source très-abondante, à 2 km au nord-ouest de Riha, la moderne Jéricho. Le terme **les eaux** se rapporte sans doute aussi à la source de Ain-Dûk, vers le nord-ouest.

*Désert...* : celui de Beth-Aven, d'après **Josué 18.12**. Robinson, gravissant la montagne depuis Ain-Dûk et se dirigeant vers l'ouest, avait à sa droite une affreuse solitude procurant à peine la nourriture de quelques chèvres. C'est là le désert de Beth-Aven. sur le chemin d'Aï (**Josué 7.2**), appelé **Josué 8.15**, 20, 24, *le désert*, comme ici.

---

2 Et la frontière allait de Béthel à Luz, et elle passait vers le territoire des Archites à Ataroth.

---

*Béthel, Luz.* Ces deux localités, confondues en une seule **Josué 18.13**, étaient cependant distinctes. quoique très voisines l'une de l'autre (**Genèse 28.19**, note). Luz était un peu à l'ouest de Béthel.

*Archites.* Chusaï, l'ami de David, était Archite (**2 Samuel 15.32**). Il existe un village du nom d'Arki à 4 km au nord de la Haute Beth-Horon.

*Ataroth (couronnes, anneaux)*, nom fréquent. Nous en avons trouvé une à l'est de la mer Morte (**Nombres 32.34-35**). Celle-ci, qui au verset 5 et **Josué 18.13** porte le surnom distinctif d'Addar (**magnifique**), est maintenant Atara, près de la Basse Beth-Horon ; voir une troisième Ataroth, verset 7.

---

3 Et elle descendait à l'occident vers le territoire des Japhlétites, jusqu'au territoire de la Basse Beth-Horon, et jusqu'à Guézer, pour aboutir à la mer.

---

*Japhlétites* : ne peuvent être issus du Japhlet descendant d'Asser (**1 Chroniques 7.32**).

La Basse Beth-Horon (**Josué 10.10**) : aujourd'hui le village de Beit-Ur-Tachta.

*Guézer* : **Josué 10.33**.

---

4 Tel est l'héritage que reçurent les fils de Joseph, Manassé et Éphraïm.

5 Et voici le territoire des fils d'Éphraïm, selon leurs familles. La limite de leur héritage, du côté de l'orient, allait d'Ataroth-Addar à la Haute Beth-Horon,

---

## 5 à 10 territoire d'Éphraïm

Et d'abord :

### 5 et 6 la frontière méridionale

Comme la frontière méridionale des fils de Joseph vient déjà d'être indiquée (versets 1 à 4), il n'est pas nécessaire de la répéter pour Éphraïm qui était le plus au sud . La partie orientale de cette limite est entièrement passée sous silence. Deux seuls points sont indiqués pour la partie occidentale : *Ataroth-Addar* et la *Haute Beth-Horon*. La frontière passait, entre la Basse Beth-Horon (verset 3) et la Haute, d'ailleurs très voisines l'une de l'autre, et de là allait aboutir à la mer (verset 3).

### 6 à 8 frontière septentrionale

L'indication de cette frontière commence à partir d'un point central, Micméthath ; de là elle se poursuit à l'orient jusqu'au Jourdain (fin verset 6 et 7), et vers l'occident (verset 8).

*Micméthath* était à l'est de Sichem d'après **Josué 17.7**, mais n'a pas encore été retrouvée.

*Thaanath-Silo*. Aujourd'hui Tana ou Aïn-Tana, ruines au sud-est de Sichem. Après avoir passé *devant* (sous les murs de) *Thaanath-Silo*, la frontière s'avançant toujours vers le sud-est arrivait à *Janoha*, aujourd'hui Janân, à trois heures de Sichem.

---

6 et elle se dirigeait vers la mer. Au nord [elle allait à] Micméthath, puis elle tournait à l'orient, vers *Thaanath-Silo*, et passait devant elle du côté de l'orient, jusqu'à *Janoha*.

7 De Janoha, elle descendait à Ataroth et à Naarath, touchait à Jéricho et aboutissait au Jourdain.

---

*Ataroth*, inconnue ; comme on descendait depuis l'ouest pour y arriver, il faut chercher cette ville sur le penchant oriental des montagnes d'Éphraïm, au-dessus de la vallée du Jourdain.

*Naarath* : dans **1 Chroniques 7.28**, Naaran ; dans Eusèbe, Noorath, à 8 km au nord de Jéricho, d'où l'on doit conclure que l'extrémité orientale de cette frontière s'infléchissait fortement au sud.

---

8 De Thappuach, elle allait vers l'occident au torrent de Kana et aboutissait à la mer. Tel fut l'héritage de la tribu des fils d'Éphraïm, selon leurs familles,

---

À l'ouest de Micméthath, deux seuls noms sont indiqués : *Thappuach* ou En-Thappuach (**Josué 17.7**) : différente de celle de **Josué 15.34** (et probablement aussi de celle de **Josué 12.17**) ; inconnue.

*Torrent de Kana (la rivière des joncs)* : peut-être le torrent qui prend sa source au pied du mont Ebal et se jette dans la Méditerranée un peu au nord de Jaffa.

Le morceau qui précède, et qui correspond pour Éphraïm à ce qu'a été **Josué 15.1-12** pour Juda, devrait maintenant être suivi de la liste des villes d'Éphraïm, liste qui correspondrait à **Josué 15.43-62**. Voyez pour Benjamin **Josué 18.24-28**. Il se peut qu'au moment où ce territoire échut en partage à Éphraïm, la liste des villes qui s'y trouvaient renfermées, n'eût pas encore été dressée par les commissaires, seuls compétents pour effectuer un semblable travail ; voir **Josué 18.5**.

---

9. ainsi que les villes mises à part pour les fils d'Éphraïm au milieu de l'héritage des fils de Manassé, toutes ces villes avec leurs villages.

---

Nous trouvons dans **Josué 17.11**, un autre cas, semblable à celui-ci, de villes détachées d'une tribu et cédées à une autre ; mais là elles sont indiquées, tandis qu'ici elles sont omises, aussi bien que celles qui se trouvaient dans le territoire d'Éphraïm proprement dit. Peut-être cette omission provient-elle de ce que, ces deux tribus étant sœurs, leurs intérêts étaient communs, et il suffisait d'une entente amiable entre elles deux.

---

10 Et ils ne chassèrent point les Cananéens habitant à Guézer ; et les Cananéens ont habité au milieu d'Éphraïm jusqu'aujourd'hui, et ils furent corvéables.

---

Notice correspondante à **Josué 15.63**. Nous y avons fait allusion dans l'Introduction.

*Corvéables* : **Genèse 49.15**.

---

# LE LIVRE DE JOSUÉ CHAPITRE 17

---

---

1 Et on jeta le sort pour la tribu de Manassé, car il était le premier-né de Joseph. Makir, premier-né de Manassé, père de Galaad, avait reçu Galaad et Basan, car il était homme de guerre.

---

## 1 à 13 Le territoire de Manassé

Il était au nord d'Éphraïm.

## 1 à 6

Il fallut encore tirer au sort pour Manassé et trouver pour lui dix parts.

*Car il était le premier-né.* Manassé ayant déjà reçu en partage un territoire important à l'est du Jourdain, ne devait pas, semble-t-il, être admis au même titre qu'Éphraïm à en obtenir un second par la voie du sort. Mais son droit d'aînesse lui valut la double portion d'héritage qui constituait le privilège du fils aîné. Ce droit n'avait pas été supprimé par la bénédiction que prononça Jacob (**Genèse 48.8-20**). et il ne pouvait pas l'être, car il était inaliénable (**Deutéronome 21.15-17**) le fils aîné ne pouvait perdre son privilège qu'ensuite d'attentats à l'autorité paternelle (ainsi Ruben, **Genèse 49.4**), ou de circonstances absolument indépendantes de la volonté du père (Jacob et Ésaü). Malgré la prééminence que Jacob avait accordée à Éphraïm, la dotation spéciale de Manassé, comme

filz aîné de Joseph dut donc être maintenue et celui-ci, après avoir pris possession de Galaad et de Basan, recevoir encore une part d'héritage dans la Terre promise proprement dite.

---

2 Les autres filz de Manassé reçurent de même leur lot selon leurs familles, les filz d'Abiézer, les filz de Hélek, les filz de Sichem, les filz de Hépher et les filz de Sémida ; ce sont là les enfants mâles de Manassé, filz de Joseph, selon leurs familles.

---

## **2 et 3**

Comparez **Nombres 26.28-33**.

---

3 Tsélophcad, filz de Hépher, filz de Galaad, filz de Makir, filz de Manassé, n'eut point de filz, mais seulement des filles ; et voici les noms de ses filles : Machla, Noa, Hogla, Milca et Thirtsa.

4 Elles se présentèrent devant Éléazar, le sacrificateur, et devant Josué, filz de Nun, et devant les principaux, en disant : L'Éternel a ordonné à Moïse de nous donner un héritage parmi nos frères. Et on leur donna, selon la parole de l'Éternel, un héritage parmi les frères de leur père.

---

Comparez **Nombres 27.1-9**. En faisant droit à leur demande, Josué ne fait qu'exécuter une décision déjà prise par Moïse.

---

5 Dix parts échurent ainsi à Manassé, outre le pays de Galaad et de Basan situé de l'autre côté du Jourdain.

---

*Dix parts.* Il y avait six fils (verset 2) mais l'un d'eux, Hépher, le père de Tsélophead, n'eut pas de fils, ce qui réduisait à cinq le nombre des branches mâles, et Tsélophcad avait cinq filles, à chacune desquelles on assigna un établissement particulier.

---

6 Car les filles de Manassé reçurent un héritage parmi ses fils ; et le pays de Galaad échut aux autres descendants de Manassé.

7 La limite de Manassé partait d'Asser, se dirigeait vers Micméthath, en face de Sichem, puis allait à droite vers les habitants d'En-Thappuach,

---

## **7 à 13 Frontières et enclaves de Manassé**

### **7 à 10**

Frontière méridionale, la même que celle qui, **Josué 16.6-8**, a été présentée comme limite septentrionale d'Éphraïm. Ici ne sont indiqués exactement que quelques points particuliers.

*Asser* (point de départ à l'orient) : non pas la tribu de ce nom, mais selon Eusèbe une ville qui se trouvait sur la grande route de Sichem à Bethséan, à mi-chemin entre ces deux villes ; aujourd'hui Jasir, village situé sur d'importantes ruines.

*Micméthath* : **Josué 16.6**.

*Sichem* : **Genèse 23.18**.

*En-Thappuach. Josué 16.8.* La région de Thappuach appartenait à Manassé, la ville elle-même à Éphraïm, comme Jérusalem, dont le territoire vers le midi appartenait à Juda, tandis que la ville fut adjugée à Benjamin. *Les habitants* de Thappuach sont donc ceux, de sa banlieue.

---

8 le territoire de Thappuach échet à Manassé, mais Thappuach elle-même, située à la frontière de Manassé, échet aux fils d'Éphraïm ;

9 la limite descendait ensuite au torrent de Kana, au midi du torrent ; les villes de cette région échues à Éphraïm étaient au milieu des villes de Manassé, et la limite de Manassé passait au nord du torrent et aboutissait à la mer.

---

De Thappuach, la frontière aboutissait au torrent de Kana (**Josué 16.8**) et le traversait, de telle sorte que le **territoire**, sur la rive méridionale, dépendait encore de Manassé, tandis que les **villes** qui s'y trouvaient appartenaient à Éphraïm.

*La limite...* Au nord du torrent, l'état d'indivision cessait ; le seul propriétaire et du sol et des villes était Manassé. C'est ce qu'établit le début du verset 10.

---

10 Au sud, le territoire d'Éphraïm, au nord celui de Manassé ; et la mer était la limite. Ils confinaient à Asser du côté nord, et à Issacar du côté de l'orient.

---

Frontière nord et nord-est de Manassé. Cette limite est formée par les tribus d'Issacar au nord-est et d'Asser au nord. Elle n'est pas indiquée en détail, parce qu'à cette époque les territoires du nord

n'avaient pas encore été partagés ; les commissaires devaient donc se contenter d'une indication générale, quitte ensuite, lorsque Asser et Issacar auraient reçu leur héritage, à en fixer définitivement les limites, comme cela se fit pour Asser (**Josué 19.26**). La forme imparfaite de la rédaction, aussi bien que les détails parfois incohérents du récit, correspondent à la situation provisoire dans laquelle se trouvaient surtout les districts septentrionaux de la Terre Sainte. Sans doute l'armée les avait conquis, mais lorsque le camp d'Israël fut fixé au centre du pays, les territoires excentriques échappèrent bientôt à la puissance des nouveaux maîtres du sol. Dans ces districts, les Cananéens qui s'y étaient réfugiés reprirent leur indépendance ; les tribus israélites y menèrent une vie nomade ; les défrichements du sol furent plus restreints. Les tribus les plus puissantes, comme Éphraïm et Manassé, qui étaient en état de soutenir efficacement les tribus voisines, acquirent de véritables privilèges que plus tard, au moment du partage, définitif, le législateur dut reconnaître et sanctionner de son autorité. C'est ainsi que Manassé (verset 8) acquit la **région** de Thappuach, et Éphraïm la **ville** de ce nom ; que la première de ces tribus obtint la propriété du sol formant la rive méridionale du torrent de Kana (versets 9 et 10), et, comme nous allons le voir, des enclaves dans Issacar et Asser.

---

11 Manassé obtint dans les territoires d'Issacar et d'Asser Beth-Séan et les villes de son ressort, Jiblém et les villes de son ressort, les habitants de Dor avec les villes de son ressort, les habitants d'En-Dor avec les villes de son ressort, les habitants de Thaanac avec les villes de son ressort, et les habitants de Méguiddo avec les villes de son ressort, les trois hauteurs.

---

**11 à 13 Villes et districts que Manassé reçut dans les territoires d'Issacar et d'Asser**

*Beth-Séan* **1 Samuel 31.10-12**, appelée encore Beth-Séan dans **1 Maccabées 5.52** ; **1 Maccabées 12.40**, plus tard Scythopolis ; aujourd'hui Beisan, pauvre village de quatre-vingts maisons, à deux heures à l'ouest du Jourdain, là où la vallée de Jizréel débouche dans la vallée principale. Cette ville et celles qui en dépendaient se trouvaient dans le territoire d'Issacar, qui paraît s'être étendu assez loin au sud le long du Jourdain, car les territoires de Manassé et d'Éphraïm n'allaient pas à l'est jusqu'au Jourdain. Nous venons, en effet, de voir la frontière de Manassé commencer à Asser (Jasir), qui est à plusieurs lieues à l'ouest du Jourdain, et nous avons remarqué également dans la frontière d'Éphraïm une forte inflexion vers le sud.

*Jibléam* : ville lévitique (**Josué 21.25**), près de Méguiddo (**2 Rois 9.27**) ; dans Judith 4.4, Belmen ou Bélamon, aujourd'hui Bélameh, à deux kilomètres de Djénin et à 8 km au sud-ouest, des monts de Guilboa.

*Les habitants de Dor* : voir note verset 7. Si l'auteur s'exprime ainsi, c'est qu'il songe déjà à ce qu'il dira verset 12 : Manassé ne put occuper que la banlieue de Dor. Sur Dor, voir **Josué 11.2**.

*En-Dor* : la ville de la pythonisse (**1 Samuel 28.7**), au sud du Thabor.

*Thaanac, Méguiddo* : **Josué 12.21**. Ces cinq dernières villes, à l'exception d'En-Dor, étaient en Asser.

*Les trois hauteurs* : probablement En-Dor, Thaanac et Méguiddo, avec les massifs de collines parmi lesquelles elles se trouvaient.

---

**12** Les fils de Manassé ne purent pas prendre possession de ces villes, et les Cananéens s'enhardirent à demeurer dans cette contrée.

---

Comparez **Josué 16.10**.

---

13 Et lorsque les fils d'Israël se furent fortifiés, ils soumirent les Cananéens à un tribut et ne les chassèrent point.

14 Et les fils de Joseph parlèrent à Josué et lui dirent : Pourquoi ne m'as-tu donné en héritage qu'un seul lot et qu'une seule part ? Je suis pourtant un peuple nombreux, que l'Éternel a extraordinairement béni jusqu'à présent.

---

### 14 à 18 Cession de la Montagne aux fils de Joseph

Les fils de Joseph auraient dû être les derniers à se plaindre, puisqu'ils avaient trois parts dans des régions très fertiles et que, d'après **Nombres 26.34-37**, ils comptaient 85200 hommes de guerre, 8700 seulement de plus que Juda (verset 22). Mais peut-être trouvaient-ils la part de Juda trop grande (**Josué 19.9**), d'autant plus que Juda pouvait s'étendre bien loin au midi tandis qu'Éphraïm était resserré entre d'autres tribus.

*Un seul lot... une seule part.* Après tout, nous avons moins que tel autre ! Il résulte du verset suivant qu'Éphraïm surtout était mécontent et qu'au fond, si la place lui manquait, c'est qu'avant tout le courage lui faisait défaut. Il aurait aimé à recevoir sans coup férir un agrandissement de territoire, plutôt que d'être obligé de guerroyer avec les Cananéens.

---

15 Et Josué leur dit : Si tu es un peuple nombreux, monte à la forêt, défriche-toi là une place dans le pays des Phéréziens et des Réphaïm, puisque tu es à l'étroit dans la montagne d'Éphraïm !

---

Josué entre dans la bonne opinion qu'ils ont d'eux-mêmes, mais pour s'étonner de ce que, malgré leur force, ils n'aient pas encore expulsé les ennemis domiciliés dans leur territoire, et il les engage à refouler les Phéréziens et les Réphaïm (voir **Genèse 13.7** ; **Genèse 14.5**, note).

---

16 Et les fils de Joseph dirent : La montagne ne nous suffit pas, et il y a des chariots de fer chez tous les Cananéens qui habitent le territoire de la vallée, chez ceux de Beth-Séan et des villes de son ressort, et chez ceux qui sont dans la vallée de Jizréel.

---

*La montagne* (d'Éphraïm) *ne nous suffit pas*, même si nous l'occupions tout entière ; et quant à la campagne et aux villes qui **nous** ont été données (à Manassé et à moi) dans la plaine de Jizréel, il n'y faut pas songer !

*Chariots de fer* : de bois dur recouvert de fer.

---

17 Et Josué dit à la maison de Joseph, à Éphraïm et à Manassé : Tu es un peuple nombreux, et ta force est grande ; tu n'auras pas seulement un lot.

---

Josué cherche à les amener à de meilleurs sentiments et leur indique le moyen de n'avoir pas seulement un lot. Ils sont forts ! Les grandes difficultés doivent être surmontées par les forts et sont faites pour eux. S'ils s'inspirent de cette pensée, ni montagnes ni chariots ne pourront les arrêter et ils occuperont tout le territoire en dessus et au-dessous d'eux.

---

18 Car la montagne t'appartiendra ; comme c'est une forêt, tu la défricheras, et ses issues seront à toi, car tu chasseras les Cananéens, quoiqu'ils aient des chariots de fer et quoiqu'ils, soient puissants.

# LE LIVRE DE JOSUÉ CHAPITRE 18

---

---

1 Et toute l'assemblée des fils d'Israël se réunit à Silo ; ils y dressèrent le Tabernacle d'assignation, car le pays leur était soumis.

---

## **1 à 10 Ordres pour l'achèvement du partage**

*Silo (silo)*, aujourd'hui Seilun, est à 32 km au nord de Jérusalem et à 16 km au sud de Naplouse (Sichem) ; un peu à l'ouest de Guilgal, qui avait été jusque-là le point central. Nous ne connaissons pas les raisons pour lesquelles Josué préféra Silo à Guilgal pour l'établissement du sanctuaire qui allait devenir pour un temps le centre de la vie religieuse et politique du peuple. Cette localité était en tous cas très centrale pour les deux principales tribus, celles de Juda et de Joseph.

*Le pays leur était soumis.* Ces mots préparent et expliquent la mesure que va prendre Josué d'envoyer une commission pour faire le cadastre du pays.

---

2 Et parmi les fils d'Israël il restait sept tribus qui n'avaient pas reçu leur portion.

---

**2 à 3**

À la suite des premières victoires, les deux plus importantes tribus avaient reçu un établissement convenable, tandis que les autres, lassées de la guerre, désireuses de repos, avaient repris le genre de vie nomade auquel elles étaient habituées. Cela ne devait pas continuer ainsi ; elles avaient aussi le devoir d'occuper chacune un territoire qui lui fût propre et d'y achever l'expulsion des Cananéens, qui occupaient encore les places fortes du pays.

---

3 Et Josué dit aux fils d'Israël : Jusques à quand tarderez-vous à venir prendre possession du pays que l'Éternel, le Dieu de vos pères, vous a donné ?

4 Choisissez-vous trois hommes par tribu afin que je les envoie ; et qu'ils se lèvent, et parcourent le pays, et qu'ils en dressent l'état en vue du partage à faire, et qu'ils reviennent vers moi.

5 Et vous le partagerez en sept portions ; Juda restera dans son territoire au midi, et la maison de Joseph dans son territoire au nord.

6 Et vous dresserez l'état du pays en le divisant en sept parts ; et vous me l'apporterez ici, et je jetterai le sort pour vous dans ce lieu en présence de l'Éternel notre Dieu.

7 Car aucune part ne sera adjudgée aux Lévites parmi vous, car le sacerdoce de l'Éternel est leur héritage. Quant à Gad, à Ruben, et à la moitié de la tribu de Manassé, ils ont reçu à l'orient, de l'autre côté du Jourdain, leur héritage que Moïse, serviteur de l'Éternel, leur a donné.

---

Il ne faut faire que sept parts, car les Lévites (**Josué 13.14**) et les deux et demie tribus de l'est du Jourdain (**Josué 13.8**) ne doivent pas entrer ici en ligne de compte.

---

8 Et ces hommes se levèrent et partirent. Et Josué leur donna ses ordres quand ils partirent pour dresser l'état du pays, en disant : Allez, parcourez le pays, dressez en l'état, et revenez vers moi. Et, dans ce lieu-ci, je jetterai le sort pour vous en présence de l'Éternel à Silo.

---

*Dressez-en l'état.* La mission dont fut chargée cette commission consistait d'abord à examiner avec soin le pays, à le décrire, à dresser l'inventaire de ses villes et de ses villages, puis à partager ces territoires en sept portions, que Josué, assisté d'Eléazar et des dix représentants des tribus nommés par l'Éternel (**Nombres 34.16**), se réserve de distribuer par le sort. Ce mode de répartition rappelle à Israël que la Terre promise, dans ses parties comme dans son ensemble, est un don de l'Éternel.

---

9 Et ces hommes s'en allèrent et traversèrent le pays, et en dressèrent l'état dans un livre selon les villes et le partagèrent en sept portions ; et ils vinrent auprès de Josué, dans le camp, à Silo.

10 Et Josué jeta le sort pour eux à Silo en présence de l'Éternel, et Josué partagea là le pays aux fils d'Israël en assignant à chacun sa portion.

11 Et le lot de la tribu des fils de Benjamin fut tiré et son territoire lui échut, selon leurs familles, entre les fils de Juda et les fils de Joseph.

---

**11 à 28 territoire de Benjamin**

## 11 à 20 ses limites

---

12 Leur frontière du côté du nord partait du Jourdain ; elle s'élevait sur le versant de Jéricho, au nord ; puis elle s'élevait sur la montagne à l'occident et aboutissait au désert de Beth-Aven.

---

### 12 et 13 frontière septentrionale

Se confond avec la frontière méridionale d'Éphraïm, jusqu'à la Basse Beth-Horon (**Josué 16.1-3**).

*Le versant de Jéricho* : la pente des montagnes qui dominant cette ville à l'ouest. Cette pente était traversée obliquement par la frontière qui se dirigeait au nord-ouest.

*Le versant de Luz* : la pente qui dominait cette ville au midi.

---

13 De là, elle passait à Luz, sur le versant de Luz, au midi, c'est Béthel ; puis elle descendait à Ataroth-Addar sur la montagne qui est au midi de la Basse Beth-Horon.

14 Elle tournait ensuite et se dirigeait vers l'occident, au midi de la montagne située en face de Beth-Horon au midi, et elle aboutissait à Kirjath-Baal, c'est-à-dire Kirjath-Jéarim, ville des fils de Juda. Voilà pour le côté occidental.

---

Frontière occidentale, allant de la Basse Beth-Horon, au nord, à Kirjath-Jéarim, au sud

---

15 Et pour le côté méridional, elle partait, à l'occident, de l'extrémité de Kirjath-Jéarim, et se dirigeait vers la source des eaux de Nephthoach.

---

### **15 à 19 frontière méridionale**

Indiquée déjà **Josué 15.5-9**, mais en sens inverse, comme frontière nord de Juda.

*De l'extrémité* : celle du territoire de Kirjath-Jéarim, lequel faisait partie de Juda.

---

16 Et elle descendait vers l'extrémité de la montagne qui fait face à la vallée de Ben-Hinnom, située dans la partie nord de la vallée des Réphaïm, puis, suivant la vallée de Hinnom, elle se dirigeait vers le versant méridional des Jébusiens jusqu'à En-Roguel.

17 Et elle tournait au nord, passait par En-Sémès, et se dirigeait vers Guéliloth, qui est vis-à-vis de la montée d'Adummim, et elle descendait à la pierre de Bohan, fils de Ruben.

18 Elle passait par le versant septentrional en face de la plaine et descendait à la plaine.

19 Elle passait ensuite par le versant septentrional de Beth-Hogla et aboutissait à l'extrémité septentrionale de la mer Salée, vers l'embouchure du Jourdain. C'est là la limite méridionale.

20 Le Jourdain formait la limite du côté de l'orient. Tel fut l'héritage des fils de Benjamin, d'après ses frontières de tous les

côtés, selon leurs familles.

---

Frontière orientale.

---

21 Les villes de la tribu des fils de Benjamin selon leurs familles étaient Jéricho, Beth-Hogla, Emek-Ketsits,

---

## **21 à 28 Ses villes**

### **21 à 24**

Premier groupe de douze villes, situées à l'orient dans le bassin des affluents du Jourdain.

*Jéricho* : **Josué 2.1.**

*Beth-Hogla* : **Josué 15.6.**

*Ernek-Ketsits*. Il y a un Wadi-el-Katsit sur le chemin de Jérusalem à Jéricho.

---

22 Beth-Araba, Tsémaraiïm, Béthel,

---

*Beth-Araba* : **Josué 15.6.**

*Tsémaraiïm* : peut-être les ruines Es-Samrah, sur la route de Jérusalem à Jéricho.

*Béthel* : **Josué 7.2.**

---

## 23 Avvim, Para, Ophra,

---

*Avvim (les ruines)* : inconnue.

*Para* : aujourd'hui Fara, ruines dans un wadi de ce nom, à 12 km au nord-est de Jérusalem.

*Ophra* : non pas l'Ophra de Gédéon, qui était en Manassé (**Juges 6.11**), mais celle de **1 Samuel 13.17**, que Jérôme appelle Effrem et place dans le voisinage de Béthel.

---

## 24 Képhar-Ammoni, Ophni, Guéba : douze villes et leurs villages.

---

*Képhar-Ammoni (village des Ammonites)* et **Ophni** : toutes deux inconnues.

*Guéba (hauteur)* : ville lévitique, **Josué 21.17** ; **1 Chroniques 6.60**, aujourd'hui le village de Djéba, à deux heures et demie au nord de Jérusalem, sur une hauteur d'où l'on a une vue étendue. C'était la ville la plus septentrionale du royaume de Juda (**2 Rois 23.8**). Ce groupe comprenait en outre deux villes lévétiques, Anathoth et Almon, non nommées ici (**Josué 21.18**).

---

## 25 Gabaon, Rama, Bééroth,

---

**25 à 28**

Second groupe de quatorze villes, situées sur le versant occidental de la tribu de Benjamin.

*Gabaon* : **Josué 9.17**.

*Rama* : aujourd'hui Er-Ram, village situé parmi des ruines sur une colline à 8 km au nord de Jérusalem, à une demi-heure à l'ouest de Guéba.

*Bééroth* : **Josué 9.1 7**.

---

## 26 Mitspé, Képhira, Motsa,

---

*Mitspé* ou **Mitspa** : lieu de rassemblement du peuple (**Juges 20.1** ; voir aussi **1 Samuel 7.5**) ; aujourd'hui Nébi-Samwil (**prophète Samuel**), à 2 km au sud de Gabaon. Différente de Mitspé de Juda (**Josué 15.38**).

*Khéphira* : **Josué 9.17**.

*Motsa*. Inconnue. Ce nom ne se retrouve pas ailleurs. Il en est de même des trois noms du verset 27.

---

## 27 Rékem, Jirpéel, Tharéala,

28 Tséla, Eleph, Jébus, qui est Jérusalem, Guibéath, Kirjath : quatorze villes et leurs villages. Tel fut l'héritage des fils de Benjamin, selon leurs familles.

---

*Tséla*. Tombeau de Saül et, de sa famille (**2 Samuel 21.14**) Inconnue du reste, ainsi qu'*Eleph*.

*Jébus* (**Josué 15.8**), ou Jérusalem, nom qui quoique datant déjà de l'époque des Juges (**Juges 1.7** ; **Josué 10.1**), ne fut d'un usage

général qu'après le règne de David.

*Guibéath* (**colline**), appelée ordinairement Guibéa, la même que Guibéath de Benjamin (**Juges 19.14** et suivants ; **1 Samuel 13.2** ; **1 Samuel 14.16**) et Guibéa de Saül (**2 Samuel 11.4** ; **Ésaïe 10.29**, note) ; à une heure au nord de Jérusalem.

*Kirjath*. Ce nom (**ville**) était probablement suivi d'un surnom qui aura disparu par erreur ; **Kirjath** tout court est inconnue ; différente de Kirjath-Jéarim, qui appartenait à Juda (**Josué 15.60**).

---

# LE LIVRE DE JOSUÉ CHAPITRE 19

---

---

1 Le deuxième lot échut par le sort à Siméon, à la tribu des fils de Siméon, selon leurs familles, leur héritage fut au milieu de l'héritage des fils de Juda.

---

## 1 à 9 Territoire de Siméon

Ce second des sept lots désignés **Josué 18.9** était enclavé dans le territoire de Juda. Aussi ses frontières ne sont-elles pas indiquées, mais seulement ses villes. Le territoire de Juda était proportionnellement trop considérable pour une seule tribu (verset 9) ; les commissaires en détachèrent donc dix-sept villes qui constituèrent un lot spécial, suffisant pour la plus faible des tribus (**Nombres 26.14**). Ainsi fut accomplie, mais d'une tout autre manière que pour Lévi, la malédiction **Genèse 49.7**. Toutes les villes qui composent ce territoire sont situées dans le Négueb, sauf Asan et Ether qui appartiennent à la Séphéla. Elles sont réparties en deux groupes, le premier de treize, le second de quatre villes. Voir **Josué 15.24-32**, 42, où ces mêmes villes ont déjà figuré comme appartenant à Juda ; seulement Séba, verset 2, s'appelait Schéma dans **Josué 15.26** ; Béthul, verset 4, Késil dans **Josué 15.30** ; Beth-Marcaboth, verset 5, Madmanna dans **Josué 15.31** ; Hatsar-Susa, verset 5, Sansanna dans **Josué 15.31** ; Saruhen, verset 6, Sithim dans **Josué 15.32** ; enfin Beth-Lébaoth, verset 6, répond au Lébaoth de **Josué 15.32**. Plusieurs de ces changements s'expliquent par la ressemblance de signification.

---

2 Et ils eurent dans leur héritage : Béerséba, Séba, Molada,  
3 Hatsar-Schual, Bala, Atsem,  
4 El-Tholad, Béthul, Horma,  
5 Tsiklag, Beth-Marcaboth, Hatsar-Susa,  
6 Beth-Lébaoth, Saruhen : treize villes et leurs villages.

---

*Treize.* Il y en a quatorze, probablement par l'adjonction de Séba, qui manque dans le morceau correspondant. **1 Chroniques 4.28.**

---

7 Aïn, Rimmon, Ether, Asan : quatre villes et leurs villages.  
8 Tous les villages qui sont autour de ces villes, jusqu'à Baalath-Béer qui est la Ramath du midi. Tel fut l'héritage de la tribu des fils de Siméon, selon leurs familles.

---

*Baalath-Béer* : peut-être Béaloth de **Josué 15.24**. Le territoire de Siméon s'étendait jusqu'à cette ville non comprise.

---

9 L'héritage des fils de Siméon fut pris sur la portion des fils de Juda, car la portion des fils de Juda était trop grande pour eux, et les fils de Siméon eurent leur héritage au milieu du leur.

10 Le troisième lot échut par le sort aux fils de Zabulon, selon leurs familles. La frontière de leur héritage s'étendait jusqu'à Sarid.

---

## 10 à 16 Territoire de Zabulon

Entre Issacar au sud et au sud-est, Asser à l'ouest (verset 27) et Nephthali au nord et à l'est. Sol fertile, surtout dans la plaine de Buttauf, au nord de Nazareth. Plus élevé que la plaine d'Issacar, moins que la montagne de Nephthali, Zabulon est un gradin faisant transition entre le bas et le haut pays. Ce territoire ne touchait ni à la mer ni au Jourdain.

L'auteur commence par la frontière méridionale, au milieu de laquelle il indique un point à partir duquel il la suit à l'ouest (verset 14), puis à l'est (verset 12). Ce point central, c'est *Sarid*, peut-être aujourd'hui Tell-Schadoud, qui aurait été la ville la plus méridionale de toute cette tribu.

---

11 Elle montait vers l'occident et vers Maréala ; elle touchait à Dabbéseth et au torrent qui coule devant Joknéam.

---

*Maréala* (Septante : Maguelda) : peut-être Mujeïdil, sur une hauteur à une heure et quart au sud-ouest de Nazareth.

*Dabbéseth* (**bosse de chameau**) : peut-être Djébata (**élévation**), au sud-ouest de Mujeïdil.

*Joknéam*. Voir **Josué 12.22**.

Le *torrent qui coule devant* cette ville n'est pas le Kison, mais un de ses affluents du sud, le El-Milh. En cet endroit Zabulon confinait à Asser (verset 27).

---

12 De Sarid elle tournait à l'orient vers le soleil levant jusqu'au territoire de Kisloth-Thabor ; elle se dirigeait vers Dabrath et montait à Japhia.

---

*Kisloth-Thabor (des flancs du Thabor)* : sur la frontière d'Issacar et de Zabulon ; voir verset 18 où cette même ville porte le nom de Késulloth ; aujourd'hui Iksal, sur une hauteur rocheuse à l'ouest du Thabor.

*Dabrath* : ville lévitique (**Josué 21.28**), aujourd'hui Daburi ou Déburieh, au pied occidental du Thabor.

*Japhia* : non le port de Haïfa, au nord du Carmel, mais probablement Jafa, sur une colline à 2 km au sud-ouest de Nazareth. Cependant on s'attendrait plutôt à trouver ici l'indication d'une ville située à l'est des précédentes.

---

13 Et de là elle passait à l'orient vers le soleil levant à Gath-Hépher, Eth-Katsin, puis se dirigeait sur Rimmon, en se prolongeant jusqu'à Néa ;

---

Frontière orientale.

*Gath-Hépher* : aujourd'hui peut-être El-Mesched, à 4 km au nord-est de Nazareth ; patrie de Jonas (**2 Rois 14.25**) où l'on montre son tombeau.

*Eth-Katsin*, inconnue.

*Rimmon* : ville lévitique, **1 Chroniques 6.77**, aujourd'hui Rummaneh, à deux heures et demie au nord de Nazareth.

*Néa*. Inconnue. Peut-être Néjémiyeh, à deux fortes heures au nord-est de Rimmon.

---

14. et la frontière tournait au nord d'Hannathon et aboutissait à la vallée de Jiphthach-El.

---

Frontière septentrionale.

*Et la frontière tournait* : autour de Rimmon.

*Hannathon*, probablement Cana, sur la lisière nord de la plaine de Buttauf ; aujourd'hui Kana-el-Djélil, à 4 km au nord de Rummaneh.

*Jiphthach-El* : la célèbre Jotapata de Josèphe, où il soutint un long siège contre les Romains ; aujourd'hui Djéfat, dans les montagnes au nord-ouest de la plaine de Buttauf. *La vallée de Jiphthach-El* serait le Wadi Abilin qui commence à Djéfat.

D'ici jusqu'à Joknéam, plus de limite indiquée. Y a-t-il mutilation du texte ? Au verset 27 la frontière d'Asser sera aussi traitée fort vaguement dans ces parages. Il se pourrait donc qu'elle n'ait eu ici rien de tout-à-fait fixe. Comme, d'après **Genèse 44.13** et **Deutéronome 33.18**, Zabulon devait avoir des relations nombreuses avec la mer et dressa ses tentes sur le rivage de la Méditerranée, il est possible que l'étendue de son territoire ait varié.

---

15 Kattath, Nahalal, Simron, Jidéala et Beth-Léhem : douze villes et leurs villages.

---

De même que pour Juda et Benjamin, une liste de villes est placée à la suite de l'indication des frontières (**Josué 15.21** ; **Josué 18.21**). Mais il en manque sept. Le texte primitif a sans doute subi une altération, ce qui est d'autant plus probable qu'il est parlé **Josué 21.34-35** de deux villes de Zabulon, Kartha et Dimna, qui ne sont pas non plus nommées ici. On a cherché à arriver au nombre douze en considérant une partie, la plus centrale, les villes des versets 10 à 11, comme rentrant dans le compte des villes frontières ;

mais pourquoi le verset 15 commencerait-il en hébreu par un **et**, s'il avait dû primitivement se rattacher au verset 14 ?

*Kattath* : inconnue, mais peut-être identique avec Kartha, ville lévitique (**Josué 21.34**), qui est suivie de près, comme ici, de Nahalal.

*Nahalal* : ville lévitique (**Josué 21.35**), aujourd'hui Maalal, ruines au sud-ouest de Nazareth.

*Simron* : **Josué 11.1** et **Josué 12.20**.

*Jidéala*, inconnue.

*Beth-Léhem*, aujourd'hui Beit-Lahm, dans la partie sud-ouest du territoire de Zabulon, dans le Wadi-el-Mélik, le dernier affluent nord du Kison.

---

16 Tel fut l'héritage des fils de Zabulon, selon leurs familles ; ces villes-là et leurs villages.

17 Le quatrième lot échut par le sort à Issacar, aux fils selon leurs familles.

---

## **17 à 23 Territoire d'Issacar**

Outre les villes, la frontière orientale avec une partie de celle du nord (verset 22) est seule indiquée. Cela s'explique par le fait que ces frontières ont déjà été indiquées à l'occasion des tribus voisines ; peut-être aussi n'étaient-elles pas absolument fixées. Issacar est situé au sud de Zabulon (verset 11) et de Nephthali (verset 34) ; au nord de Manassé (**Josué 17.7**) ; à l'est de Manassé (verset 10) et d'Asser (**Josué 19.26**). Il est borné à l'est par le Jourdain. Il occupait ainsi la majeure partie de la plaine de Jizréel.

---

## 18 Leur territoire était Jizréel, Késulloth, Sunem,

---

*Jizréel* (**1 Rois 18.45**) : aujourd'hui Zérin, à l'extrémité occidentale des monts Guilboa sur une hauteur d'où l'on a une magnifique vue sur toute la plaine. Là était la résidence d'été d'Achab (**Osée 1.4**, note).

*Késulloth* : au verset 12 Kisloth-Thabor.

*Sunem* (**2 Rois 4.8**) : à deux heures au sud du Thabor, aujourd'hui Sulem.

---

## 19 Hapharaïm, Sion, Anabarath,

---

*Hapharaïm* : dans Eusèbe Aphraïm ; aujourd'hui peut-être Afuleh, à l'ouest de Sulem.

*Sion* : village près du Thabor.

*Anaharath* : peut-être Naürah, à l'orient du Petit-Hermon.

---

## 20 Rabbith, Kiséion, Abets,

---

*Kiséion* : ville lévitique (**Josué 21.28**).

---

## 21 Rémeth, En-Gannim, En-Hadda et Beth-Patsets.

---

*Rémeth* : Ramoth, **1 Chroniques 6.73**, ou Jarmuth (**Josué 21.29**) ; ville lévitique ; on en voit les ruines sur un des sommets les plus élevés

des monts Guilboa.

*En-Gannim (source des jardins)* : ville lévitique (**Josué 21.29**) ; aujourd'hui Djénin, village avec jardins et plantations d'arbres, dans la partie méridionale de la plaine de Jizréel.

*En-Hadda* : peut-être Ain-Judeideh, au pied du Guilboa.

---

22 La frontière touchait au Thabor, à Sahatsima et à Beth-Sémès, et elle aboutissait au Jourdain : seize villes et leurs villages.

---

Frontière nord-est.

*Thabor* : ville construite sur la montagne de ce nom et dont il reste encore des ruines importantes.

*Beth-Sémès* : différente de celles de Juda (**Josué 15.10**) et de Nephthali (**Josué 19.38**) ; aujourd'hui Bessum, dans la plaine qui du Petit-Hermon s'incline vers le Jourdain.

---

23 Tel fut l'héritage de la tribu des fils d'Issacar, selon leurs familles ; les villes et leurs villages.

24 Le cinquième lot échut par le sort à la tribu des fils d'Asser, selon leurs familles.

---

## **24 à 31 Territoire d'Asser**

Il occupait l'angle nord-ouest de la Palestine et s'étendait le long de la Méditerranée, de la région du Carmel à Tyr. À l'orient, il était limité

du sud au nord, par Manassé, Issacar, Zabulon et Nepthali. Ici l'indication de la frontière alterne avec les listes de villes.

---

25 Leur territoire était Helkath, Hali, Béten, Acsaph,

---

*Helkath* : ville lévitique (**Josué 21.31**), aujourd'hui peut-être Jelka, à trois heures au nord-est d'Akko (Saint-Jean d'Acre).

*Hali* : aujourd'hui Julis. plus près d'Akko, dans la même direction.

*Béten* : à l'orient de Hali.

*Acsaph* : résidence d'un roi cananéen (**Josué 11.1**, note ; **Josué 12.20**). Ce verset nous a transportés au centre de la tribu ; versets 26 et 27, au sud ; versets 28 à 30, au nord.

---

26 Allammélec, Améad, Miséal ; et la frontière touchait au Carmel à l'occident et à Sichor-Libnath,

---

*Allammélec*. Peut-être ce nom s'est-il conservé dans celui du Wadi Mélik (verset 15, note).

*Miséal* : ville lévitique (**Josué 21.30**) ; d'après Eusèbe, près du Carmel. ce qui concorde avec les noms suivants.

*Carmel* (**1 Rois 18.19**) : le promontoire qui termine la chaîne qui traverse la Samarie dans la direction du nord-ouest.

*Sichor-Libnath* : aujourd'hui le Nahr-Zerka qui, au sud de Dor, formait la limite entre Asser et Manassé.

---

27 et elle tournait du côté du soleil levant vers Beth-Dagon, touchait à Zabulon et à la vallée de Jiphthach-El, au nord de Beth-

Emek et de Néiel, et se dirigeait vers Caboul à gauche,

---

Remontant le cours du Zerka, la frontière arrivait à *Beth-Dagon*, inconnue ; et de là touchait à Zabulon et à la vallée de Jiphthach-El (verset 11) ; puis continuait vers le nord par *Beth-Emek* et *Néiel*, pour aboutir à Caboul à *gauche*, c'est-à-dire toujours vers le nord. Beth-Emek (**la maison de la vallée**) et Néiel sont inconnues.

*Caboul* : aujourd'hui Cabul, à 16 km au sud-est de St Jean d'Acre.

---

28 Ebron, Réhob, Hammon et Kana, jusqu'à Sidon la grande.

---

Villes du nord confinant à la Phénicie.

*Ebron*. Peut-être faut-il lire plutôt **Abdon** ; dans ce cas nous aurions ici la ville lévitique mentionnée **Josué 21.30** et **1 Chroniques 6.74** et qui se trouvait à 20 km au nord de St-Jean d'Acre, à quelque distance de la mer.

*Réhob* : ville lévitique (**Josué 21.31**), placée par quelques-uns dans l'intérieur, à plusieurs lieues à l'est de la précédente.

*Hammon* : au nord-ouest de la précédente, mais encore indéterminée.

*Kana* : aujourd'hui le village chrétien de Kana, à deux heures et demie au sud-est de Tyr. De là le territoire d'Asser s'étendait *jusqu'à Sidon*, aujourd'hui Saïda (**Josué 11.8**).

---

29 Elle tournait ensuite vers Rama jusqu'à la ville forte de Tyr et vers Hosa, et elle aboutissait à la mer, à partir du territoire d'Aczib.

---

*Rama* : peut-être aujourd'hui le village de Rameh, à une heure au sud-est de Tyr, où l'on a découvert des sarcophages d'une haute antiquité.

*La ville forte de Tyr* : non pas la célèbre île de Tyr, mais la ville forte construite sur la côte.

*Hosa* : inconnue ; probablement plus au sud encore.

*Aczib* : l'Ekdippa des Grecs et des Romains, aujourd'hui un simple village à 12 km au nord de St-Jean d'Acre, au bord de la mer.

---

### 30 Umma, Aphek et Réhob : vingt-deux villes et leurs villages.

---

Ces trois villes, non déterminées, étaient peut-être situées dans les districts occidentaux de la région septentrionale d'Asser. Pour *Aphek*, voir peut-être **Josué 13.4**. Elle reparaitra avec *Réhob*, **Juges 1.31**, comme ville conservée par les Cananéens.

*Vingt-deux villes*. Ce nombre n'est exact que si l'on compte parmi les villes d'Asser Sidon, Tyr et Aczib (comparez **Juges 1.31**) et si l'on retranche Néiel en l'identifiant avec la Néa du verset 13 et en la faisant rentrer comme telle dans le lot de Zabulon.

---

31 Tel fut l'héritage de la tribu des fils d'Asser, selon leurs familles ; ces villes-là et leurs villages.

32 Le sixième lot échut par le sort aux fils de Nephthali, selon leurs familles.

---

## 32 à 39 Territoire de Nephthali

Il était borné à l'occident par Asser et Zabulon, à l'orient par le Jourdain supérieur et ses deux lacs, au midi par Zabulon et Issacar, au nord, comme Asser, par la frontière de la Terre promise elle-même. De l'Anti-Liban se détache au sud-ouest une chaîne de collines basaltiques et calcaires, nommées jadis *montagne de Nephthali* (**Josué 20.7**), aujourd'hui Djébel-Safed ; elle longe à l'ouest la vallée du Jourdain supérieur, puis, s'abaissant en plateaux de moins en moins élevés, elle se termine en formant la ceinture nord de la plaine de Jizréel. C'est un pays fertile et bien peuplé, possédant encore de belles forêts de chênes et de térébinthes, et mieux boisé que les montagnes d'Éphraïm et de Juda.

*Aux fils de Nephthali* : même forme que verset 17.

---

33 Leur frontière allait depuis Héleph, à partir du chêne qui est à Tsaananim, vers Adami-Nékeb et Jabnéel jusqu'à Lakkum et aboutissait au Jourdain.

---

Frontière occidentale.

Comme au verset 10 et **Josué 16.6**, l'auteur part d'un point central d'où il se dirige vers le nord.

*Heleph* : inconnue, mais probablement au sud du chêne ou plutôt de la chênaie de *Tsaananim*, qui, d'après **Juges 4.11**, était vers Kédès.

*Adami-Nékeb* (**Adami du pertuis**) peut-être aujourd'hui Deïr-el-Ahmar (**le cloître rouge**), à trois heures au nord-ouest de Baalbek, ainsi nommée à cause de la couleur rouge du sol, ce qui expliquerait le nom d'Adami (**rouge**).

*Jabnéel*. Au bord du lac Jammuné, également au nord de Baalbek, à 8 km à l'ouest du Cloître Rouge, se trouvent de grandes ruines fort antiques, avec les restes d'un temple, d'où le nom de Jabnéel (**édifice de Dieu**) ; différente de Jabnéel **Josué 15.11**.

Ces rapprochements sont frappants ; seulement ces localités ne sont-elles pas situées beaucoup trop au nord et en dehors de toutes les limites connues de la Terre Sainte ?

*Lakkum*, inconnue.

*Aboutissait au Jourdain* : au Nahr-Hasbany, qui forme le cours supérieur du fleuve.

---

34. Elle tournait à l'occident vers Aznoth-Thabor, de là elle se dirigeait sur Hukkok, touchait à Zabulon au midi, à Asser à l'occident et à Juda [par] le Jourdain vers le soleil levant.

---

Frontière méridionale.

Depuis le Jourdain, un peu au sud du lac de Tibériade, la frontière tournait à l'occident.

*Aznoth-Thabor* : dans le voisinage du Thabor ; peut-être Azanoth, au nord de cette montagne, ce qui s'accorde avec le verset 22 où le mont Thabor est indiqué comme un point de la frontière septentrionale d'Issacar.

*Hukkok* : inconnue ; ce ne peut être le village de Jakuk, à deux ou trois heures au sud de Safed, qui est trop loin vers le nord.

*Et à Juda [par] le Jourdain*. On ne connaît aucune ville du nom de Juda au sud du lac de Génézareth ; c'est donc de la tribu de Juda qu'il est question. Comment cela est-il possible ? On a pensé que Juda désignait ici le territoire de Jaïr, de l'autre côté du Jourdain (**Nombres 32.41** ; **Deutéronome 3.14**), car Jaïr, tout en étant Manassite par sa grand' mère, fille de Makir, était de la tribu de Juda par son ancêtre paternel, Hetsron petit-fils de Juda. Mais pourquoi parler ici d'un territoire situé au-delà du Jourdain et ne pas indiquer le Jourdain lui-même comme limite ? Nous pensons plutôt que Juda et Nephthali, ayant tous deux le Jourdain pour limite orientale,

pouvaient communiquer par ce fleuve sans être obligés de passer par les tribus qui les séparaient. Les Septante n'ont pas le mot **Juda**, ce qui ôte toute difficulté à ce passage.

---

35 Les villes fortes étaient Tsiddim, Tser, Hammath, Rakkath et Kinnéreth,

---

*Les villes fortes.* Ici nous avons la liste, non pas de toutes les villes de ce vaste territoire, mais seulement des villes munies de murailles. Les deux premières sont inconnues.

*Hammath (sources chaudes)* probablement identique avec Hammoth-Dor (**Josué 21.32**), qui était une ville lévitique ; chez Josèphe, Hammaüs, près de Tibériade ; aujourd'hui El-Hammâm, à une demi-heure au sud de Tabarieh, avec eaux thermales utilisées encore maintenant.

*Rakkath.* Le Talmud prétend que Tibériade fut bâtie sur l'emplacement de cette vieille ville.

*Kinnéreth* : Genezareth (**Nombres 34.14**, note).

---

36 Adama, Rama, Hatsor,

---

*Rama* : différente de celle du verset 29 ; aujourd'hui Rameh, grand village bien bâti, habité par des chrétiens et des Druses, entouré de belles plantations d'oliviers, au sud-ouest de Safed.

*Hatsor* : voir **Josué 11.1**.

---

37 Kédès, Edréi, En-Hatsor,

---

*Kédès* : **Josué 12.22**.

*Edréi*, différente de celle située dans le Basan (**Josué 12.4**).

*En-Hatsor* : peut-être aujourd'hui Aïn-Hazur, village au sud-ouest de Rameh.

---

38 Jiréon, Migdal-El, Horem, Beth-Anath et Beth-Sémès : dix-neuf villes et leurs villages.

---

*Jiréon* : probablement le village de Jarün, un peu à l'ouest de Safed.

*Migdal-El* : peut-être Magdala, sur le bord occidental du lac de Génézareth, entre Capernaüm et Tibériade (**Matthieu 15.39**).

*Beth-Anath* : **Juges 1.33**.

*Beth-Sémès*, différente de celle du verset 22.

*Dix-neuf villes*. Le total des villes est de seize seulement, mais la ville lévitique de Karthan, cédée par Nephthali (**Josué 21.32**), a été omise, et l'auteur aura omis aussi quelques villes voisines de celles qui sont nommées et dont la possession ne pouvait être contestée à cette tribu à cause de leur position centrale.

---

39 Tel fut l'héritage de la tribu des fils de Nephthali, selon leurs familles ; les villes et leurs villages.

40 À la tribu des fils de Dan, selon leurs familles, échet par le sort le septième lot.

---

**40 à 48 Territoire de Dan**

Il comprenait une partie de la Séphéla et de la plaine de Saron ; c'était peu pour l'une, des tribus les plus nombreuses (**Nombres 26.43**) ; mais sous le rapport de la fertilité, ce district ne le cédait en rien aux régions les plus favorisées de la Palestine. Les frontières ne sont pas indiquées, celles des tribus voisines, d'Éphraïm au nord (**Josué 16.3-5**), de Benjamin à l'est (**Josué 18.41**), de Juda au sud (**Josué 15.9**), ayant déjà été fixées et relevées.

---

41 Le territoire de leur héritage était Tsoréa, Esthaol, Ir-Sémès,

---

*Tsoréa, Esthaol* : **Josué 15.33**.

*Ir-Sémès* : Beth-Sémès (**Josué 15.10**) ; ville frontière qui ne fut pas occupée par les Danites, mais que Juda donna aux Lévites (**Josué 21.16**).

---

42 Sahalabbim, Ajalon, Jithla,

---

*Sahalabbim* resta au pouvoir des Amorrhéens (**Juges 1.35**) ; souvent nommée sous David et Salomon (**2 Samuel 23.32** ; **1 Chroniques 11.33** ; **1 Rois 4.9**) ; peut-être le moderne Selbit, un peu au nord des trois endroits qui précèdent.

*Ajalon* : **Josué 10.12** ; elle demeura aux Cananéens (**Juges 1.35**), et fut attribuée aux Lévites (**Josué 21.24**) ; mentionnée dans les guerres contre les Philistins (**1 Samuel 14.31** ; **1 Chroniques 8.13**) ; aujourd'hui village de Jalo.

*Jithla*. Il y a un Wadi Atallah à l'occident de Jalo.

---

43 Élon, Thimnatha, Ekron,

---

*Elon* : citée **1 Rois 4.9**, avec l'adjonction de Beth-Hanan ; aujourd'hui peut-être Ellin, dans le voisinage de Beth-Sémès.

*Thimnatha* (Thimna dans **Josué 15.10**), et *Ékron* (**Josué 13.3**) : deux villes de la frontière de Juda.

---

#### 44. Elthéké, Guibbéthon, Baalath,

---

*Elthéhé et Guibbéthon* : villes lévites (**Josué 21.23**). On croit avoir retrouvé Elthéké dans l'Altakou des inscriptions assyriennes qui parlent d'une bataille qui y eut lieu entre Sanchérib et les Égyptiens ; d'après la place que cette ville y occupe, elle aurait été voisine d'Ékron.

*Guibbéthon* : au pouvoir des Philistins sous les premiers rois d'Israël (**1 Rois 15.27** ; **1 Rois 16.15**).

*Baalath* : identique peut-être avec Baala, **Josué 15.11** ; près de Beth-Horon et de Guézer ; fortifiée par Salomon (**1 Rois 9.18**).

---

#### 45 Jud, Bené-Bérah, Gath-Rimmon,

---

*Jud* : aujourd'hui Jéhudieh, à deux heures au nord de Ludd ou Diospolis.

*Bené-Bérah* : dans les inscriptions assyriennes Banaïbarka, aujourd'hui Ibn-Abrak, entre Jaffa et Jéhudieh.

*Gath-Rimmon* : ville lévite (**Josué 21.24**), considérable au temps d'Eusèbe ; au sud des précédentes, mais encore inconnue.

---

## 46 Mé-Jarkon, Rakkon avec le territoire vis-à-vis de Japho.

---

*Mé-Jarkon (les eaux jaunes)* : à l'embouchure du Nahr-el-Audja, un peu au nord de Jaffa. On peut conclure des mots : *avec le territoire vis-à-vis de Japho*, que Japho (Joppe, Jaffa) elle-même ne fut pas conquise par les Danites. Or, comme ceux-ci, d'après **Juges 5.17**, devaient aller jusqu'à la mer, il en résulte que Mé-Jarcon était aussi un port de mer, quoique moins connu que celui de Jaffa.

*Rakkon* : un peu plus au nord.

---

47 Et le territoire des fils de Dan s'étendit au dehors, car les fils de Dan montèrent, attaquèrent Léschem et la prirent et la frappèrent, au tranchant de l'épée, et la possédèrent et y habitèrent : ils appelèrent Léschem Dan, du nom de Dan, leur père. Tel fut l'héritage de la tribu des fils de Dan, selon leurs familles ; ces villes-là et leurs villages.

---

Outre ce territoire, qu'ils obtinrent par le sort, les Danites de Tsoréa et d'Esthaol (**Juges 18.2**) conquièrent après la mort de Josué un district dans la partie la plus septentrionale de Canaan, autour de la ville de Léschem, à laquelle ils donnèrent le nom de *Dan* : aujourd'hui Tell-el-Kadi, au pied de l'Hermon, un peu au nord-ouest de Banias. Cette notice a été postérieurement ajoutée au document de la répartition.

---

49 Lorsqu'ils eurent achevé de partager le pays, d'après ses limites, les fils d'Israël donnèrent à Josué, fils de Nun, un héritage au milieu d'eux.

50 Sur l'ordre de l'Éternel, ils lui donnèrent la ville qu'il avait demandée, Thimnath-Sérah, dans la montagne d'Éphraïm ; et il rebâtit la ville et y habita.

---

On a supposé que le terme *l'ordre de l'Éternel* rappelait une promesse non mentionnée dans le Pentateuque, mais faite à Josué dans la même circonstance que celle qui fut faite à Caleb (**Nombres 14.24** ; comparez **Josué 15.13**) ; mais comme rien de semblable n'est indiqué, il est plus naturel de penser que, dans un sentiment de reconnaissance, les chefs invitèrent Josué à se choisir un domaine pour lui et sa famille, et que l'Éternel consulté approuva soit cette offre, soit le choix fait par Josué.

*Thimnath-Sérah* : différente de Thimna des Danites (verset 43 et **Josué 15.10**) et identique avec Thimnath-Hérés (**Juges 2.9**) ; aujourd'hui Tibneh, à 50 km au nord de Jérusalem.

---

51 Tels furent les héritages que le sacrificateur Éléazar, Josué, fils de Nun et les chefs de famille des tribus des fils d'Israël répartirent par le sort, à Silo, devant l'Éternel, à l'entrée du Tabernacle d'assignation ; et ils achevèrent le partage du pays.

---

Conclusion du partage fait à Silo (**Josué 18.1**).

---

# LE LIVRE DE JOSUÉ CHAPITRE 20

---

---

1 Et l'Éternel parla à Josué en disant :

---

## 1 et 2

Comparez pour l'institution des villes de refuge : **Exode 21.13** ; **Nombres 35.12** ; **Deutéronome 4.41-43** ; **Deutéronome 19.1-13**.

---

2 Parle aux fils d'Israël et dis-leur : Etablissez-vous les villes de refuge dont je vous ai parlé par la bouche de Moïse,

3 afin que le meurtrier qui aura tué quelqu'un par mégarde, sans intention, puisse s'y enfuir : et elles vous serviront de refuge contre le vengeur du sang.

---

But de l'institution : **Nombres 35.12** ; **Deutéronome 4.42** ; **Deutéronome 19.10**.

---

4 Et le meurtrier s'enfuira vers l'une de ces villes-là ; il se tiendra à l'entrée de la porte de la ville et il exposera son cas aux oreilles des Anciens de cette ville. Et ils le recueilleront vers eux dans la ville et lui donneront une demeure, et il habitera avec eux.

---

## 4 à 6

Procédure à suivre à l'égard de celui qui est devenu meurtrier par inadvertance ; voir **Nombres 35.24-28**.

---

5 Et si le vengeur du sang le poursuit, ils ne livreront pas le meurtrier entre ses mains, parce qu'il a tué son prochain sans intention, et qu'il ne le haïssait point auparavant.

6 Et il demeurera dans cette ville jusqu'à ce qu'il comparaisse devant l'assemblée pour être jugé, jusqu'à la mort du souverain sacrificateur qui sera en fonctions dans ce temps-là. Alors le meurtrier s'en retournera, il viendra dans sa ville, dans sa maison, dans la ville d'où il s'était enfui.

---

*Jusqu'à ce qu'il comparaisse... jusqu'à la mort...* Il demeure dans la ville de refuge jusqu'au moment où, l'enquête terminée, il doit comparaître devant l'assemblée du lieu où il vivait auparavant, afin d'y être jugé par les gens qui seuls peuvent apprécier les circonstances du meurtre commis. S'il est reconnu coupable, il est livré au garant du sang. S'il est reconnu innocent, il retourne dans la ville de refuge, et il doit y rester jusqu'à la mort du souverain sacrificateur.

---

7 Et ils consacrèrent Kédès, en Galilée, dans la montagne de Nephthali, Sichem dans la montagne d'Éphraïm, Kirjath-Arba, qui est Hébron, dans la montagne de Juda.

---

## 7 à 9 Liste des six villes de refuge, qui sont toutes des villes lévites

Villes de refuge dans la Terre promise proprement dite : *Kédès* (**Josué 12.22**) pour le nord (**Josué 21.32**) ; Sichem (**Josué 21.21**) pour le centre ; *Kiriath-Arba* ou Hébron (**Josué 14.15** ; **Josué 15.54** ; **Josué 21.11**) pour le sud.

---

8 Et de l'autre côté du Jourdain, à l'orient de Jéricho, ils établirent Bétser, dans le désert, dans, la plaine, ville de la tribu de Ruben, Ramoth en Galaad, ville de la tribu de Gad, et Golan en Basan, ville de la tribu de Manassé.

---

Villes de refuge à l'est du Jourdain (**Deutéronome 4.43**).

*Ils établirent.* Moïse les avait désignées ; elles furent, maintenant que la conquête était achevée, constituées comme telles.

*Bétser* : dans l'inscription de la stèle de Méša et dans 1 Maccabées 5.26, Bosor ; peut-être aujourd'hui Bescher, à l'est de la mer Morte, un peu au nord de l'Arnon.

*Dans le désert* : dans une contrée de pâturages, sur le plateau (la plaine) à l'est de la mer Morte.

*Ramoth en Galaad*, ou Ramoth-Mitspa (**Josué 13.26**), ou Rama (**2 Rois 8.29**) et probablement Mitspa dans l'histoire de Jephthé (**Juges 10.17**) ; tous ces noms indiquent une ville située sur une montagne et visible de loin ; maintenant peut-être Es-Salt, ville de trois mille habitants, à 835 mètres d'altitude, chef-lieu du Belka et siège d'un gouverneur turc ; ou bien plutôt les ruines de El-Galud, à onze kilomètres au nord de Es-Salt.

*Golan* : au temps d'Eusèbe, grosse bourgade qui a donné son nom à toute la province de la Gaulanitis, nommée aujourd'hui Djolan ; la ville n'a pas encore été retrouvée.

---

9 Ce furent là les villes assignées à tous les fils d'Israël et à l'étranger séjournant au milieu d'eux, afin que quiconque aurait tué quelqu'un par mégarde pût s'y enfuir et ne mourût point par la main du vengeur du sang, avant qu'il eût comparu devant l'assemblée.

# LE LIVRE DE JOSUÉ CHAPITRE 21

---

---

1 Et les chefs de famille des Lévites s'approchèrent du sacrificateur Éléazar, de Josué, fils de Nun, et des chefs de famille des tribus des fils d'Israël,

---

## 1 à 3 La demande des Lévites

La fixation des villes des Lévites suit celle des villes de refuge ; même relation entre ces deux opérations dans **Nombres 35.6**. On ne doit pas conclure de cette demande des Lévites que leurs frères eussent oublié de leur céder des villes. Une fois les tribus en possession de leurs territoires particuliers, il est naturel que les Lévites s'adressent à la commission chargée du partage (**Josué 14.1** ; **Josué 17.4**).

---

2 et ils leur parlèrent en ces termes, à Silo, dans le pays de Canaan : L'Éternel a ordonné par Moïse de nous donner des villes pour y habiter et leurs banlieues pour notre bétail.

---

*À Silo* : **Josué 18.1**.

*Dans le pays de Canaan* : une fois qu'on y fut établi (**Nombres 35.10**).

*L'Éternel a ordonné* : comparez **Nombres 35.2-8** où sont, relevés tous les ordres relatifs à la dotation de Lévi.

---

3 Et les fils d'Israël donnèrent aux Lévites, sur leur héritages, selon l'ordre de l'Éternel, ces villes et leurs banlieues.

4 Et le sort fut tiré pour les familles des Kéathites ; et les fils du sacrificateur Aaron, d'entre les Lévites, obtinrent par le sort, de la tribu de Juda, de la tribu de Siméon et de la tribu de Benjamin, treize villes.

---

#### 4 à 8 Le compte de leurs villes, d'après leurs familles

La tribu de Lévi était partagée en trois branches : les Guersonites, les Kéathites et les Mérarites (**Exode 6.16-19** ; **Nombres 3.17**). La famille d'Aaron appartenait à la deuxième, et fut considérée comme une branche à part. De là **quatre** lots, qui furent répartis par le sort dans l'ordre suivant :

1. Aux fils d'Aaron, treize villes, verset 4
2. Aux autres fils de Kéath, dix villes, verset 5
3. Aux fils de Guerson, treize villes, verset 6
4. Aux fils de Mérari, douze villes, verset 7

Les villes qui devaient être cédées aux Lévites par les tribus avaient probablement été déterminées d'avance par la commission cadastrale, qui avait aussi tenu compte du nombre des villes à assigner à chaque branche d'après le nombre de ses familles. Le total de quarante-huit villes n'était point exagéré. En effet, lors du second dénombrement il y avait 23000 Lévites (**Nombres 26.62**). Si l'on ajoute les femmes et les enfants, on constate que chacune des villes lévites devait recevoir plus de mille personnes. En outre, ces villes pouvaient être habitées par des Israélites d'autres tribus, qui avaient le droit d'y acquérir des maisons et des champs ;

comparez **Nombres 35.2**, note ; **Josué 21.12** et **1 Samuel 6.13-15**, où les Lévites de Beth-Sémès sont distingués des autres habitants de cette ville lévitique.

La dotation de treize villes accordée à la famille d'Aaron s'explique et se justifie de même.

Kéhath n'était que le second des fils de Lévi ; mais il fut servi le premier, parce que la famille d'Aaron était kéhathite.

*Juda... Siméon... et Benjamin* : trois tribus du midi. Si c'était la réflexion et non le sort qui eût décidé, on aurait sans doute placé les sacrificateurs plus près de Silo.

---

5 Et les autres fils de Kéhath obtinrent par le sort, des familles de la tribu d'Éphraïm, de la tribu de Dan et de la demi-tribu de Manassé, dix villes.

6 Et les fils de Guerson obtinrent par le sort, des familles de la tribu d'Issacar, de la tribu d'Asser, de la tribu de Nephthali et de la demi-tribu de Manassé, en Basan, treize villes.

---

Guerson, l'aîné, ne fut servi que le second, par la raison indiquée verset 4 (note).

---

7 Les fils de Mérari, selon leurs familles, obtinrent, de la tribu de Ruben, de la tribu de Gad et de la tribu de Zabulon, douze villes.

8 Et les fils d'Israël donnèrent par le sort aux Lévites ces villes-là et leurs banlieues, comme l'Éternel l'avait ordonné par Moïse.

9 Et ils donnèrent, de la tribu des fils de Juda et de la tribu des fils de Siméon, ces villes, dont les noms suivent,

---

## 9 à 19 Les treize villes des sacrificateurs

### 9 à 16 Neuf villes en Juda et Siméon

---

10 aux fils d'Aaron, d'entre les familles des Kéhathites, fils de Lévi, pour lesquels fut tiré le premier lot :

11 la ville d'Arba, le père des Anok (c'est Hébron), dans la montagne de Juda, et sa banlieue tout autour.

---

*Arba* : **Genèse 13.18**, note ; ville de refuge (**Josué 20.7**).

---

12 Et la campagne de cette ville avec ses villages, ils les donnèrent en propriété à Caleb, fils de Jéphunné.

---

Voir pour cette restriction **Josué 14.13-15**. Caleb ne pouvait se soustraire à l'obligation de contribuer pour sa part à la dotation des Lévites, mais Hébron ne leur appartient que dans les conditions indiquées plus haut (verset 4, note, et **Nombres 35.2**, note).

---

13 Et ils donnèrent aux fils d'Aaron le sacrificateur la ville de refuge pour l'homicide, Hébron et sa banlieue, Libna et sa banlieue,

---

*Libna* : **Josué 15.12.**

---

14. Jaththir et sa banlieue, Esthémoo et sa banlieue,

---

*Jaththir* : **Josué 15.48.**

*Esthémoo* : **Josué 15.50.**

---

15 Holon et sa banlieue, Débir et sa banlieue,

---

*Holon* : **Josué 15.51.**

*Débir* : **Josué 15.15-49.**

---

16 Aïn et sa banlieue, Jutta et sa banlieue, et Beth-Sémès et sa banlieue ; neuf villes de ces deux tribus.

---

*Aïn* : Asan, **Josué 15.12** ; voir **1 Chroniques 6.59.**

*Jutta* : **Josué 15.55.**

*Beth-Sémès*, **Josué 15.10.**

De ces neuf villes, une seule se trouvait en Siméon (Aïn) ; toutes les autres en Juda.

---

17 De la tribu de Benjamin : Gabaon et sa banlieue, Guéba et sa banlieue,

---

## 17 et 18 Quatre villes en Benjamin

*Gabaon* : **Josué 9.3.**

*Guéba* : **Josué 18.24.**

---

18 Anathoth et sa banlieue, Almon et sa banlieue ; quatre villes.

---

*Anathoth*, ainsi que la suivante, omise dans la liste des villes de Benjamin (**Josué 18.24**). Patrie de Jérémie (**Jérémie 1.1**) : aujourd'hui Anata, à 4 km au nord de Jérusalem.

*Almon* : Alémeth dans **1 Chroniques 6.60** aujourd'hui Almit, à vingt minutes au nord-est d'Anathoth.

Juda, qui possédait le territoire le plus étendu, fournit huit villes ; Benjamin, dont le lot était beaucoup moins considérable, quatre villes, et Siméon, qui n'était qu'une enclave de Juda, une seule.

---

19 Total des villes des prêtres, fils d'Aaron treize villes et leurs banlieues.

20 Quant aux familles des fils de Kéath, aux Lévites, à ceux qui restaient des fils de Kéath, ils obtinrent par le sort des villes de la tribu d'Éphraïm.

---

**20 à 26**

Second lot, pour les autres fils de Kéath. Dix villes, d'Éphraïm, Dan et Manassé occidental.

---

21 Et on leur donna la ville de refuge pour l'homicide, Sichem et sa banlieue dans la montagne d'Éphraïm, Guézer et sa banlieue,

---

### **21 et 22 quatre villes d'Éphraïm**

*Sichem* : **Josué 17.7** ; ville de refuge (**Josué 20.7**).

*Guézer* : **Josué 10.33** ; **Josué 16.3-10**.

---

22 Kibtsaïm et sa banlieue, Beth-Horon et sa banlieue ; quatre villes.

---

*Kibtsaïm* : peut-être dans **1 Chroniques 6.68** Jokméam. Inconnue.

*Beth-Horon* : **Josué 10.10**. Nous ne savons si c'est la Haute ou la Basse.

---

23 De la tribu de Dan : Elthéké et sa banlieue, Guibbéthon et sa banlieue,

---

### **23 et 24 Quatre villes de Dan**

*Elthéké et Guibbéthon : Josué 19.44.*

---

24 Ajalon et sa banlieue, Gath-Rimmon et sa banlieue ; quatre villes.

---

*Ajalon, Josué 19.43.*

*Gath-Rimmon, Josué 19.45.*

---

25 De la demi-tribu de Manassé : Thaénac et sa banlieue, Gath-Rimmon et sa banlieue ; deux villes.

---

## **25 et 26 Deux villes de la demi-tribu occidentale de Manassé**

*Thaénac : Josué 17.11.*

*Gath-Rimmon, déjà indiquée au verset 24 ; faute de copiste pour Biléam, 1 Chroniques 6.70 ; identique bien probablement avec Jibléam (Josué 17.11).*

---

26 Total : dix villes, avec leurs banlieues, qui échurent aux familles des autres fils de Kéath.

27 Et on donna aux fils de Guerson, d'entre les familles des Lévites, de l'autre demi-tribu de Manassé : la ville de refuge pour l'homicide, Golan, en Basan, et sa banlieue, et Béesthra et sa banlieue ; deux villes.

---

## 27 à 33

Les villes des Guersonites. Treize villes de Manassé occidental, Issacar, Asser et Nephthali.

### 27 et 28 Deux villes de la demi-tribu de Manassé. Manassé fournit donc quatre villes, comme Éphraïm

*Gotan* : **Deutéronome 4.43** ; ville de refuge (**Josué 20.8**).

*Béesthra* : abrégé de Beth-Esthra ; dans **1 Chroniques 6.71** Astharoth ; dans les Septante Bosora ; identique avec l'Astharoth de **Josué 13.31** ; **Josué 9.10** et **Genèse 14.5**.

---

28 Et de la tribu d'Issacar : Kiséion et sa banlieue, Dabrath et sa banlieue,

---

### 28 et 29 Quatre villes d'Issacar

*Kiséion* : **Josué 19.20**.

*Dabrath* : **Josué 19.12**.

---

29 Jarmuth et sa banlieue, En-Gannim et sa banlieue, quatre villes.

---

*Jarmuth* : Rémeth : **Josué 19.21**.

*En-Gannim* : **Josué 19.21** ; l'Anem de **1 Chroniques 6.73**.

---

30 Et de la tribu d'Asser : Miséal et sa banlieue, Abdon et sa banlieue,

---

### **30 et 31 Quatre villes d'Asser**

*Miséal* ou Masal : **Josué 19.26** ; **1 Chroniques 6.71**.

*Abdon* : **Josué 19.28**, note.

---

31 Helkath et sa banlieue, Réhob et sa banlieue ; quatre villes.

---

*Helkath* : **Josué 19.25**.

*Réhob* : **Josué 19.28**.

---

32 Et de la tribu de Nephthali : la ville de refuge pour l'homicide, Kédès en Galilée et sa banlieue, Hammoth-Dor et sa banlieue, Karthan et sa banlieue ; trois villes.

---

Trois villes de Nephthali.

*Kédès* : **Josué 19.37** ; ville de refuge (**Josué 20.8**).

*Hammoth-Dor* : **Josué 19.35** ; Hammon dans **1 Chroniques 6.76**.

*Karthan*, omise dans **Josué 19.32-39** ; inconnue ; dans **1 Chroniques 6.76**, Kiriathaïm.

---

33 Total des villes des Guersonites, selon leurs familles : treize villes et leurs banlieues.

34 Et aux familles des fils de Mérari, au reste des Lévites, on donna, de la tribu de Zabulon : Joknéam et sa banlieue, Kartha et sa banlieue,

---

**34 à 42 les villes des fils de Mérari. Douze villes de Zabulon. Ruben et Gad**

**34 et 35 quatre villes de Zabulon**

*Johnéam* : **Josué 19.11.**

*Kartha* : peut-être Kattath, **Josué 19.15.**

---

35 Dimna et sa banlieue, Nahalat et sa banlieue ; quatre villes.

---

*Dimna* : omise dans **Josué 19.10-15.**

*Nahalal* : **Josué 19.15.**

---

36 Et de la tribu de Ruben : Bétser et sa banlieue, Jahtsa et sa banlieue,

---

## 36 et 37 Quatre villes de Ruben

*Bétser* : ville de refuge (**Josué 20.8** ; **Deutéronome 4.43**).

*Jahtsa* : **Josué 13.18**.

---

37 Kédémoth et sa banlieue, Méphaath et sa banlieue ; quatre villes.

---

*Kédémoth et Méphaath* : **Josué 13.18**.

---

38 Et de la tribu de Gad : la ville de refuge pour l'homicide, Ramoth en Galaad et sa banlieue, Mahanaïm et sa banlieue,

---

## 38 et 39 Quatre villes de Gad

*Ramoth en Galaad* : **Josué 13.26** ; ville de refuge (**Josué 20.8**).

*Mahanaïm* : **Josué 13.26**.

---

39 Hesbon et sa banlieue, Jadzer et sa banlieue ; total : quatre villes.

---

*Hesbon* : **Josué 13.17**.

*Jaézer* : **Josué 13.25**.

---

40 Total des villes données par le sort aux fils de Mérari, selon leurs familles, aux familles restantes des Lévites : douze villes.

41 Total des villes des Lévites dans les territoires possédés par les enfants d'Israël : quarante-huit villes et leurs banlieues.

42 Telles étaient ces villes-là, chacune avec sa banlieue tout autour ; il en était ainsi de toutes ces villes.

---

Voir sur l'étendue de cette banlieue **Nombres 35.1-5**.

---

43 Et l'Éternel donna à Israël tout le pays qu'il avait juré à leurs pères de leur donner, et ils le possédèrent et ils y habitèrent.

---

### **43 à 45 Conclusion de tout ce qui précède (chapitres 1 à 21)**

*L'Éternel donna à Israël* : résumé de chapitres 1 à 12.

*Ils y habitèrent* : chapitres 12 à 21.

*Tout le pays qu'il avait juré*. Il semble que cette expression est exagérée : non seulement, en dedans du territoire déjà conquis, il restait encore beaucoup de localités occupées par les Cananéens (l'auteur les a signalées lui-même), mais Israël aurait dû s'emparer encore de tout le pays des Philistins, d'une partie de la Phénicie et des contrées de la Syrie jusqu'à l'Euphrate (**Josué 13.2-6** ; **Deutéronome 1.7** ; **Deutéronome 11.21** ; **Josué 1.4**), et il était loin de l'avoir fait. Il y a peut-être ici une circonstance dont il faut tenir compte. Dans la délimitation du pays qu'Israël devait posséder (**Nombres 34.1-12**), la frontière indiquée du côté de l'est était le Jourdain. Or nous avons vu qu'à la demande de deux tribus et demie, après la conquête des royaumes amorrhéens à l'est du

fleuve, un immense territoire leur avait été assigné par Moïse, avec la permission de Dieu, et c'est une question de savoir si après cela les neuf tribus et demie restantes auraient été en état d'occuper la totalité du territoire occidental qui leur avait été destiné. Dans tous les cas, cette prise de possession ne pouvait plus se réaliser qu'à la longue et beaucoup plus tard, à la condition que le peuple, marchant dans les voies de Dieu et béni par lui, se fortifiât et se multipliât comme cela serait certainement arrivé dans ce cas.

---

44 Et l'Éternel leur donna du repos tout alentour, selon ce qu'il avait juré à leurs pères ; aucun de tous leurs ennemis ne put leur résister : l'Éternel les livra entre leurs mains.

45 Il ne tomba pas une de toutes les bonnes paroles que l'Éternel avait dites à la maison d'Israël : toutes s'accomplirent.

---

*Pas une de toutes les bonnes paroles.* Ces derniers mots sont propres à faire sentir à Israël la reconnaissance que doit lui inspirer la fidélité de Dieu ; mais ils doivent aussi réveiller en lui le sentiment de la responsabilité que lui impose la bonté de l'Éternel. À lui de garder désormais pur de toute idolâtrie et de toute souillure ce pays que Dieu lui a donné, de détruire ceux des ennemis qui s'y trouvent encore et, à mesure que le besoin s'en fera sentir, d'en atteindre les extrêmes limites.

---

# LE LIVRE DE JOSUÉ CHAPITRE 22

---

---

1 Alors Josué appela les Rubénites, les Gadites et la demi-tribu de Manassé.

---

## **1 à 8 Josué licencie à Silo (verset 9) les guerriers de Ruben, Gad et Manassé**

Tous les territoires étant répartis et la paix régnant (**Josué 21.44 ; Josué 15.15 ; Josué 11.23**), cette mesure pouvait se prendre sans imprudence. Mais tout en les remerciant (versets 2 et 3) et en les congédiant (verset 4), il les exhorte solennellement à craindre l'Éternel (verset 5). Puis il les bénit (verset 6) et leur recommande de partager leur butin avec leurs frères (restés avec les femmes et les enfants), qui n'avaient pas pris part à leur expédition (verset 8).

---

2 Et leur dit : Vous avez observé tout ce que Moïse, serviteur de l'Éternel, vous a prescrit et vous avez obéi à ma voix dans tout ce que je vous ai commandé.

---

Comparez **Josué 1.12-16**.

---

3 Vous n'avez pas abandonné vos frères durant tout le temps qui vient de s'écouler jusqu'à aujourd'hui, et vous avez observé ce

que vous deviez observer, le commandement de l'Éternel votre Dieu.

4 Et maintenant que l'Éternel, votre Dieu, a donné du repos à vos frères comme il le leur avait promis, retournez et vous en allez vers vos tentes, au pays qui est votre possession, que Moïse, serviteur de l'Éternel, vous a donné de l'autre côté du Jourdain.

---

*Donné du repos* : au moment expressément fixé par **Josué 1.15**.

*Tentes* : pour maisons, comme **Deutéronome 16.7** ; **Juges 7.8** et souvent. Peut-être cependant y a-t-il ici allusion à la vie de berger des tribus au-delà du Jourdain.

---

5 Seulement, ayez bien soin de mettre en pratique le commandement et la loi que Moïse, serviteur de l'Éternel, vous a prescrits, d'aimer l'Éternel votre Dieu, de marcher dans toutes ses voies, d'observer ses ordonnances, de vous attacher à lui, et de le servir de tout votre cœur et de toute votre âme.

6 Et Josué les bénit et les congédia, et ils s'en allèrent vers leurs tentes.

7 Et Moïse avait donné [un territoire] en Basan à la demi-tribu de Manassé, et Josué avait donné de même [un territoire] à l'autre demi-tribu, en deçà du Jourdain, à l'occident ; et lorsque Josué les renvoya vers leurs tentes, il les bénit ;

---

Explication destinée à prévenir tout malentendu à l'égard de cette tribu partagée en deux.

---

8 il leur parla aussi, en disant : Vous vous en retournez vers vos tentes avec de grandes richesses, avec de très nombreux troupeaux, avec de l'argent, de l'or, de l'airain, du fer et des vêtements en fort grande quantité ; partagez avec vos frères le butin de vos ennemis.

---

### **Nombres 31.27.**

---

9 Et les fils de Ruben, les fils de Gad et la demi-tribu de Manassé s'en retournèrent et quittèrent les fils d'Israël, à Silo, dans le pays de Canaan, pour s'en aller dans le pays de Galaad, qui était la propriété qu'ils avaient reçue, d'après l'ordre de l'Éternel donné par la bouche de Moïse.

---

### **9 à 34 l'autel bâti sur les bords du Jourdain**

#### **9 et 10 érection de l'autel**

10 Et ils arrivèrent dans les districts du Jourdain qui appartiennent au pays de Canaan, et les fils de Ruben, les fils de Gad et la demi-tribu de Manassé bâtirent là un autel au bord du Jourdain, un autel d'une grandeur remarquable.

---

*Qui appartiennent au pays de Canaan* : ainsi donc sur la rive droite du Jourdain, du côté de l'ouest. On pense souvent que cet autel fut élevé dans la contrée située à l'orient du Jourdain, où habitaient ces deux tribus et demie. Mais cette explication ne convient ni aux expressions de notre verset, ni à l'intention de ceux qui élevaient ce monument. Car ce qu'ils voulaient constater par là, c'était le lien indissoluble qui les unissait à la terre de Canaan qu'ils allaient quitter pour retourner dans celle qui leur était assignée pour demeure. Elevé dans celle-ci, cet autel n'aurait rien signifié du tout.

*D'une grandeur remarquable.* Littéralement : **Un autel grand à voir** ; dont la grandeur frappait les regards.

---

11 Et les fils d'Israël apprirent que l'on disait : Voilà que les fils de Ruben, les fils de Gad et la demi-tribu de Manassé ont bâti un autel sur le devant du pays de Canaan, dans les districts du Jourdain, du côté des fils d'Israël.

---

## **11 et 12 Malentendu des autres tribus et préparatifs de guerre**

*Sur le devant du pays de Canaan.* Le terme hébreu **el mou**, que l'on traduit souvent par **en face de**, n'a pas proprement ce sens et signifie plutôt **sur la face de, sur le devant** ; comparez **Exode 34.3**, dont la traduction littérale est : **sur le devant de la montagne, sur ses flancs**, ; **Josué 8.33** : *sur le devant du mont Ebal... du mont Garizim* ; **Exode 26.9** : *sur le devant de la Demeure*. Le sens de **en face de** serait inadmissible dans ces trois passages et dans plusieurs autres. Il est question ici de la partie du pays de Canaan qui fait face à l'extérieur (c'est-à-dire vers l'orient, du côté du Jourdain).

*Du côté des fils d'Israël.* Le terme hébreu **el ever** pourrait signifier **au-delà** (**Deutéronome 30.13**) ; mais que voudrait dire : au-delà des fils d'Israël ? Le sens est donc plutôt : **sur le bord**, comme dans **Exode 28.26** ; comparez aussi **Ézéchiël 1.9**.

---

12 Et les fils d'Israël l'apprirent et ils convoquèrent toute l'assemblée des fils d'Israël à Silo pour se mettre en campagne contre eux.

---

*Les fils d'Israël l'apprirent.* Ils s'imaginent que leurs frères ont porté atteinte à l'unité, du sanctuaire national (**Lévitique 17.8** ; **Deutéronome 12.4**) ou bien même que cet autel doit servir à un culte idolâtre ; et ils appliquent ici la parole **Deutéronome 13.13** et suivants. Il semble que les guerriers de l'est du Jourdain auraient dû avertir Josué de leur intention ; mais l'idée d'élever ce monument ne leur vint peut-être qu'au moment de passer le Jourdain et de quitter le sol de, la Terre promise.

---

13 Et les fils d'Israël envoyèrent, vers les fils de Ruben, les fils de Gad et la demi-tribu de Manassé, dans le pays de Galaad, Phinéas, fils d'Éléazar, le sacrificateur,

---

### **13 à 20 La délégation envoyée avant la déclaration de guerre**

---

14 et avec lui dix princes, un prince pour chaque maison de toutes les tribus d'Israël ; et ils étaient chacun chef de leur

maison patriarcale dans les milliers d'Israël.

---

Voir **Nombres 1.4** et pour les mots *milliers d'Israël*, **Nombres 1.16**, note.

---

15 Et ils vinrent vers les fils de Ruben, les fils de Gad et la demi-tribu de Manassé, dans le pays de Galaad, et leur parlèrent, en disant :

16 Ainsi a dit toute l'assemblée de l'Éternel : Qu'est-ce que cette infidélité que vous avez commise, contre le Dieu d'Israël, que vous vous détourniez aujourd'hui de l'Éternel en vous bâtissant un autel pour vous révolter aujourd'hui contre l'Éternel ?

---

*Toute l'assemblée*, établie en Canaan.

*Infidélité* : **Lévitique 5.15** ; **Josué 7.1**.

*Aujourd'hui* : après que Dieu a si fidèlement accompli ses promesses.

---

17 Serait-ce trop peu pour, nous que l'iniquité de Péor, dont nous ne nous sommes pas purifiés jusqu'à ce jour, malgré la plaie qui a frappé l'assemblée de l'Éternel ?

---

Voulez-vous amener une nouvelle catastrophe semblable à celle qui nous fit perdre 24000 hommes ? **Nombres 25.1** et suivants.

*Dont nous ne nous sommes pas purifiés*. La disposition à l'idolâtrie existait toujours ; on ne pouvait donc prendre assez de précautions

contre elle. Probablement c'était Phinéas qui parlait. Comparez son rôle dans l'affaire de Péor (**Nombres 25.7**).

---

18 Et vous, vous vous détournez aujourd'hui de l'Éternel ! Et il arrivera que, si aujourd'hui vous vous révoltez contre l'Éternel, demain il s'irritera contre toute l'assemblée d'Israël.

---

Le peuple entier est en danger par votre faute.

---

19 Que si le pays que vous possédez est impur, passez dans le pays de la possession de l'Éternel, où l'Éternel a fixé sa résidence, et avez votre propriété au milieu de nous ; mais ne vous révoltez point contre l'Éternel et ne vous séparez point de nous en vous bâtissant un autel autre que celui de l'Éternel notre Dieu !

---

*Si le pays que vous possédez est impur.* Ce verset pourrait faire penser que l'autel était dressé dans la contrée au-delà du Jourdain, en supposant que le peuple prête aux deux tribus et demie l'intention de purifier leur terre en y élevant cet autel à l'Éternel. Mais on peut entendre ainsi cette parole : Si vous avez voulu élever à votre usage un autel à l'Éternel dans la terre de Canaan, seule pure à vos yeux, alors faites mieux : venez vous y établir avec nous ; nous vous y ferons une place.

La supposition est, dans ce cas, que c'est leur éloignement de Silo qui les a portés à dresser cet autel pour y sacrifier.

---

20 Acan, fils de Zérach, n'a-t-il pas commis infidélité par rapport à l'interdit ? Et la vengeance a éclaté sur toute l'assemblée

d'Israël. Il n'a pas péri seul pour son iniquité.

---

### **Josué 7.5.**

---

21 Et les fils de Ruben, les fils de Gad et la demi-tribu de Manassé répondirent et dirent aux chefs des milliers d'Israël :

---

### **21 à 29 réponse des deux tribus et demie**

---

22 Le Dieu fort, Dieu, l'Éternel, sait, et Israël saura ! Que l'Éternel lui-même nous en demande compte, si c'est par révolte et par infidélité envers l'Éternel (ne nous soit, point en aide en ce jour-là !)

---

### **22 et 23**

Le style a quelque chose de brusque et de coupé qui trahit l'émotion profonde des accusés.

*Le Dieu fort*, le Dieu suprême ; *Dieu*, le seul qui mérite ce nom ; *l'Éternel*, le Dieu de l'alliance (**Psaumes 50.1**).

*Sait, et Israël saura !* Lui sait sans explications et, quand nous vous les aurons données, vous saurez aussi.

*Nous en demande compte !* Dieu ne nous retire pas seulement son secours mais encore qu'il s'occupe de nous pour nous punir !

*En ce jour-là* : le jour des rétributions, où tout est manifesté.

---

23 que nous nous sommes bâti un autel, pour nous détourner de l'Éternel, pour y offrir des holocaustes et des dons, pour y faire des sacrifices d'actions de grâces,

24 et si nous ne l'avons pas fait parce que nous craignons que vos fils un jour parlant à nos fils ne leur disent : Qu'avez-vous de commun avec l'Éternel, le Dieu d'Israël ?

25 Comme limite entre nous et vous, fils de Ruben et fils de Gad, l'Éternel a placé le Jourdain ; vous n'avez donc point de part à l'Éternel ! Et ainsi vos fils empêcheraient nos fils de craindre l'Éternel.

---

*Comme limite...* À cause de cette limite du Jourdain qui va nous séparer, nous avons érigé ce monument, non de schisme et d'infidélité mais de communion et de solidarité éternelles.

Cette parole n'a de sens que si le monument était sur la rive occidentale, comme signe de l'appartenance des tribus qui l'avaient élevé, à l'ensemble du peuple.

---

26 Et nous nous sommes dit : Mettons-nous à bâtir l'autel, non point pour des holocaustes et des sacrifices,

27 mais afin qu'il soit un témoin entre nous et vous, et les générations après nous, que nous servons l'Éternel, devant lui, avec nos holocaustes, nos sacrifices et nos offrandes d'actions

de grâces, et afin que vos fils ne disent pas un jour à nos fils : Vous n'avez point de part à l'Éternel !

28 Et nous avons dit : S'ils venaient un jour à tenir ce langage à nous et à nos descendants, nous répondrions : Voyez la forme de l'autel de l'Éternel, que nos pères ont construit non point pour servir à l'holocauste et au sacrifice, mais pour être un témoin entre nous et vous !

---

Ce qui prouve bien qu'ils n'ont point songé à élever un autel pour y célébrer un culte rival de celui du sanctuaire, c'est sa grandeur colossale qui ne convient point à un tel but. Si néanmoins ce monument. avait la forme d'un autel, c'était en vertu de sa destination religieuse, qui était de constater le droit des tribus orientales à participer au culte du sanctuaire établi dans le pays de Canaan.

---

29 Loin de nous de nous rebeller contre lui et de nous détourner aujourd'hui de l'Éternel, en bâtissant un autel qui serve à l'holocauste, à l'offrande et au sacrifice, outre l'autel de l'Éternel notre Dieu qui est devant sa Demeure !

---

*Qui est devant sa Demeure (Exode 40.6).* Expression démontrant sans réplique le principe de l'unité du culte comme déjà écrit dans la conscience du peuple.

---

30 Et Phinées, le sacrificateur, et les princes de l'assemblée et les chefs des milliers d'Israël qui étaient avec lui, entendirent les paroles que prononçaient les fils de Ruben, les fils de Gad et les fils de Manassé, et les approuvèrent.

---

## 30 à 34 Conclusion

---

31 Et Phinéas, fils d'Éléazar, le sacrificateur, dit aux fils de Ruben, aux fils de Gad et aux fils de Manassé : Aujourd'hui nous connaissons que l'Éternel est au milieu de nous, puisque vous n'avez point commis cette infidélité-là envers l'Éternel ; ainsi vous avez délivré les fils d'Israël de la main de l'Éternel.

---

*L'Éternel est au milieu de nous.* Une infidélité, telle que celle que nous avons supposée, nous aurait fait douter de la présence de l'Éternel au milieu de nous.

---

32 Et Phinéas, fils d'Éléazar, le sacrificateur, et les princes retournèrent d'auprès des fils de Ruben et des fils de Gad, du pays de Galaad au pays de Canaan vers les fils d'Israël, et leur rapportèrent ce qui s'était passé.

33 Et la chose plut aux fils d'Israël. Et les fils d'Israël bénirent Dieu et ne parlèrent plus de se mettre en campagne contre eux pour dévaster le pays qu'habitaient les fils de Ruben et les fils de Gad.

---

*Pour dévaster le pays. Deutéronome 13.15-17.*

---

34. Et les fils de Ruben et les fils de Gad donnèrent un nom à l'autel : car [dirent-ils] il est témoin entre nous que l'Éternel est Dieu.

---

La demi-tribu de Manassé est omise, sans doute pour plus de brièveté. Ou bien cette omission serait-elle l'indice que c'étaient les deux tribus voisines du passage du Jourdain, près de Jéricho (Gad et Ruben), qui avaient élevé l'autel ?

*Donnèrent un nom à l'autel.* Ou bien ce nom est omis, ou il est censé ressortir de la phrase suivante, où domine le mot de *témoin*. D'autres : Ils gravèrent une inscription sur cet autel, attestant qu'il était témoin de leur attachement à l'Éternel. Il faut alors prendre **kara** dans le sens de **écrire** qu'il a quelquefois.

Ce nom ou cette inscription devait servir de confirmation aux paroles prononcées par les Israélites de Galaad, et l'autel ne fut pas abattu. Il témoignait aussi de la ferme volonté qu'avait le peuple dans ces premiers temps de réagir contre le mal sous toutes ses formes, infidélité religieuse ou schisme politique. Enfin ce récit prouve, ce que nie la critique actuelle : que l'unité du culte central était un axiome de la conscience nationale. La critique est réduite, pour détruire cette preuve, à déclarer ce récit une légende postérieure. Mais il n'a aucun caractère propre à justifier ce soupçon.

---

# LE LIVRE DE JOSUÉ CHAPITRE 23

---

---

1 Et un long temps s'étant écoulé après que l'Éternel eut donné du repos à Israël en le délivrant de tous ses ennemis d'alentour, Josué, devenu vieux, avancé en âge,

2 convoqua tout Israël, ses Anciens, ses chefs, ses juges et ses officiers, et leur dit : Je suis devenu vieux, avancé en âge.

---

*Tout Israël.* Cette expression est expliquée par l'énumération suivante : tout Israël en la personne de ses chefs.

*Les Anciens, les chefs* : les têtes de famille, par naissance ; les *juges* : chefs civils ; les *officiers* : chefs militaires ; voir sur ces derniers **Deutéronome 1.15**.

---

3 Vous avez vu tout ce que l'Éternel votre Dieu a fait à toutes ces nations dont il vous a délivrés, car c'est l'Éternel votre Dieu qui a combattu pour vous.

4 Voyez, je vous ai fait échoir en héritage pour vos tribus les nations qui sont demeurées de reste depuis le Jourdain, et toutes celles que j'ai exterminées, jusqu'à la grande mer, qui est au soleil couchant.

---

*Jusqu'à la mer.* Littéralement : **et la mer**, comme si elle aussi était leur propriété.

---

5 Et l'Éternel, votre Dieu, lui-même, les chassera devant vous, il les dépossédera devant vous, et vous posséderez leur pays, comme l'Éternel votre Dieu vous l'a dit.

6 Fortifiez-vous donc extraordinairement pour observer et pour pratiquer tout ce qui est écrit dans le livre de la loi de Moïse, sans vous en détourner ni à droite ni à gauche,

7 sans vous mêler à ces nations demeurées de reste parmi vous ; ne mentionnez pas le nom de leurs dieux, ni ne jurez par eux ; ne les servez point et ne vous prosternez point devant eux,

---

*Ne mentionnez pas...* Voir **Exode 23.13**, note. Il est interdit à tout israélite de se donner, en quelque façon que ce puisse être, pour un adhérent des cultes idolâtres qui entourent le peuple.

---

8 mais attachez-vous à l'Éternel, votre Dieu, comme vous l'avez fait jusqu'à ce jour.

---

*Comme vous l'avez fait jusqu'à ce jour :* voir **Josué 1.10-18**. La génération contemporaine de Josué est toujours louée (**Juges 2.7-10**).

---

9 Aussi l'Éternel a-t-il chassé devant vous des nations grandes et fortes, et personne n'a pu tenir devant vous jusqu'à ce jour.

---

Début du verset comparez **Deutéronome 4.38** ; fin comparez **Deutéronome 11.25**.

---

10 Un seul d'entre vous en poursuivait mille ; car l'Éternel votre Dieu est celui qui combat pour vous, comme il vous l'a dit.

11 Prenez donc bien garde à vos âmes, pour que vous aimiez l'Éternel votre Dieu.

12 Car si vous vous détournez et que vous vous attachiez au reste de ces nations qui sont demeurées parmi vous, si vous contractez des mariages avec elles et que vous vous mêliez à elles et elles à vous,

---

Comparez **Deutéronome 7.3**.

---

13 sachez bien que l'Éternel votre Dieu ne continuera pas de chasser ces nations devant vous ; mais elles deviendront pour vous un piège et un filet, une verge pour vos flancs, et des épines dans vos yeux, jusqu'à ce que vous ayez disparu de dessus ce bon pays que l'Éternel votre Dieu vous a donné.

---

Comparez **Nombres 33.55**.

---

14. Voici, je m'en vais aujourd'hui par le chemin de toute la terre. Reconnaissez de tout votre cœur et de toute votre âme qu'il n'est pas tombé une seule de toutes les bonnes paroles que l'Éternel votre Dieu a prononcées sur vous ; elles se sont toutes accomplies pour vous ; aucune n'est tombée.

---

## 14 à 16 Conclusion

---

15 Et il arrivera que, de même que toutes les bonnes paroles que l'Éternel votre Dieu vous a adressées se sont accomplies pour vous, de même aussi l'Éternel accomplira sur vous toutes ses paroles de menace, jusqu'à ce qu'il vous ait exterminés de dessus ce bon pays que l'Éternel votre Dieu vous a donné.

---

Voir **Lévitique 26.3-13** pour les promesses et **Lévitique 26.14-43** pour les menaces ; voir aussi **Deutéronome 28.1-14**, 15-68.

---

16 Si vous transgressez l'alliance que l'Éternel votre Dieu vous a prescrite et si vous allez servir d'autres dieux et vous prosterner devant eux, la colère de l'Éternel s'embrasera contre vous, et bientôt vous disparaîtrez de dessus le bon pays qu'il vous a donné.

# LE LIVRE DE JOSUÉ CHAPITRE 24

---

---

1 Et Josué assembla toutes les tribus d'Israël à Sichem et il convoqua les Anciens d'Israël, ses chefs, ses juges et ses officiers, et ils se présentèrent devant Dieu.

---

*Toutes les tribus* : celles aussi de l'autre côté du Jourdain ; c'était l'assemblée plénière du peuple et de ses chefs.

À *Sichem*. Tandis que le lieu où s'étaient réunis les représentants du peuple n'était pas désigné (**Josué 23.2**), celui de cette assemblée-ci, beaucoup plus importante, est expressément indiqué ; voir encore verset 25. La localité de Sichem était chère au peuple par des souvenirs récents (**Josué 8.30-35**) et par les séjours prolongés que les patriarches y avaient faits. C'est à Sichem qu'Abraham avait reçu la promesse que sa postérité posséderait Canaan (**Genèse 12.6**), et que Jacob à son retour de Mésopotamie avait fait disparaître du sein de sa famille les dieux étrangers (**Josué 35.2**). C'est à une décision toute pareille que Josué désire amener, en cette grande journée, son peuple tout entier (verset 14).

*Devant Dieu* : non sans doute que l'arche eût été transportée de Silo à Sichem, mais par les dispositions de recueillement et d'adoration du peuple et de ses chefs.

---

2 Et Josué dit à tout le peuple : Ainsi a parlé l'Éternel, le Dieu d'Israël : Vos ancêtres, Thérach, père d'Abraham et père de Nachor, ont habité au-delà du fleuve et ont servi d'autres dieux.

---

## 2 à 13

Dans la première partie de son discours, Josué signale quatre séries de bienfaits dont Israël a été l'objet :

1. la vocation d'Abraham, versets 3 et 4
2. la sortie d'Égypte, versets 5 à 7
3. les victoires remportées sur les Amorrhéens, versets 8 à 10
4. la conquête et le partage de Canaan, versets 11 à 13.

*Vos ancêtres.* Au lieu de s'arrêter à Abraham, Josué remonte jusqu'à Thérach, non seulement parce que, par Nachor, son fils et frère d'Abraham, Thérach était l'ancêtre de Rébecca et de Laban, le père de Léa et de Rachel (**Genèse. 11.27**), mais aussi à cause de ce qui est dit ensuite : *Ils ont servi d'autres dieux.* L'idolâtrie du père d'Abraham, à laquelle la grâce divine avait arraché celui-ci, n'est nulle part dans le Pentateuque aussi expressément signalée qu'ici. **Genèse 31.19-53** (note) et **Genèse 35.2** sont tout à fait d'accord avec cette donnée.

---

3 Et j'ai pris votre père Abrabam d'au-delà du fleuve ; je lui ai fait parcourir tout le pays de Canaan et j'ai rendu nombreuse sa postérité et lui ai donné Isaac.

---

**Genèse 11.31 ; Genèse 12.1 ; Genèse 21.2.**

---

4 Et j'ai donné à Isaac Jacob et Ésaü, et j'ai donné à Ésaü la montagne de Séir pour la posséder, et Jacob et ses fils descendirent en Égypte.

---

**Genèse 25.24-26 ; Genèse 36.8 (Séir) ; Genèse 46.1 (en Égypte).**

---

5 Puis j'envoyai Moïse et Aaron, et je frappai l'Égypte de ma main, ainsi que je l'ai fait au milieu d'elle, et ensuite je vous en fis sortir.

---

**Exode 3.10 (Moïse) ; Exode 4.14 (Aaron).**

*Je frappai l'Égypte.* Exode chapitres 7 à 11.

*Ainsi que je l'ai fait* : formule sommaire qui rend tout détail superflu.  
Voir une formule analogue **Deutéronome 1.46**.

---

6 Et je fis sortir d'Égypte vos pères et vous vîntes vers la mer, et les Égyptiens poursuivirent vos pères avec des chars et de la cavalerie jusqu'à la mer Rouge.

---

*Vers la mer* : **Exode 14.10**.

*Les Égyptiens...* : **Exode 14.9**.

---

7 Et ils crièrent à l'Éternel, qui mit des ténèbres entre vous et les Égyptiens, et il fit venir sur eux la mer et elle les couvrit, et vos yeux ont vu ce que je fis aux Égyptiens, et vous demeurâtes longtemps dans le désert.

---

*Et ils crièrent* : **Exode 14.10**.

*Ténèbres* : **Exode 14.20**.

*Il fit venir sur eux la mer* : **Exode 14.27.**

*Vos yeux ont vu* : **Exode 14.30.**

*Dans le désert* : **Nombres 14.33.**

---

8 Et je vous menai au pays des Amorrhéens qui habitaient au-delà du Jourdain ; et ils combattirent contre vous, et je les livrai entre vos mains et vous prîtes possession de leur pays, et je les exterminai de devant vous.

---

*Au pays des Amorrhéens* : **Nombres 21.21-35.**

---

9 Et Balak, fils de Tsippor, roi de Moab, se leva et fit la guerre à Israël, et il fit appeler Balaam, fils de Béor, pour vous maudire ;

---

*Fit la guerre* : non à la lettre et par les armes, car il fut arrêté par la crainte que lui inspirèrent les bénédictions de Balaam sur Israël ; mais par l'appel même de ce devin qui devait procurer à ses armées la bénédiction divine. On objecte **Deutéronome 2.9**, où il est dit que Dieu avait défendu à Israël de conquérir le territoire des Moabites ; mais ce qu'Israël conquiert sur eux n'était plus leur territoire, mais celui que Sihon, roi des Amorrhéens, leur avait récemment pris (voir la note). Quant à **Juges 11.25**, qu'on objecte également, voir à ce passage.

---

10 et je ne voulus point écouter Balaam, et il vous bénit, et je vous délivrai de sa main.

---

*Point écouter Balaam (Deutéronome 23.5).* Dieu ne céda point aux sollicitations du devin qui cherchait à se le rendre favorable par ses sacrifices (**Nombres 23.1**, note).

*Je vous délivrai de sa main :* de la main de Balak, qui finit par ne pas faire la guerre à Israël.

---

11 Et vous passâtes le Jourdain et vîntes à Jéricho ; et les hommes de Jéricho combattirent contre vous, et je livrai entre vos mains les Amorrhéens, les Phéréziens, les Cananéens, les Héthiens, les Guirgasiens, les Héviens et les Jébusiens.

---

*Combattirent contre vous :* par leur résistance armée.

**Josué 3.10**, mêmes peuplades, mais dans un ordre différent.

---

12 Et j'envoyai devant vous les frelons qui les chassèrent de devant vous [comme j'avais fait] les deux rois des Amorrhéens ; ce ne fut ni par ton épée, ni par ton arc !

---

*Les frelons :* voir **Exode 23.28** et **Deutéronome 7.20**, notes.

*Les deux rois des Amorrhéens.* Il y a dans le texte simplement ces mots. Nous ajoutons : *comme j'avais fait*. L'exemple de ces deux rois est particulièrement rappelé, parce qu'il n'y en avait pas alors, dans la contrée à l'occident du Jourdain, d'aussi puissants que ces deux-là. Voir, Josué chapitre 12, le grand nombre des rois qui se partageaient alors la contrée à l'ouest du Jourdain et de la mer Morte.

*Ni par ton épée, ni par ton arc :* **Psaumes 44.4**.

---

13 Je vous donnai une terre que vous n'aviez point labourée, des villes que vous n'aviez point bâties ; et vous y avez habité, et vous avez mangé du fruit de vignes et d'oliviers que vous n'aviez point plantés.

---

#### **Deutéronome 4.10.**

---

14. Et maintenant craignez l'Éternel, servez-le en intégrité et en vérité, et ôtez les dieux que vos pères ont servis au-delà du fleuve et en Égypte, et servez l'Éternel.

---

#### **14 et 15 seconde partie du discours**

C'est l'application de la première.

*Et maintenant...* Obligations. imposées par de tels bienfaits.

*En intégrité* : de tout votre cœur ; *en vérité* : sans hypocrisie.

Ôtez les dieux. L'idolâtrie existait toujours en secret, comme autrefois dans la famille de Jacob (**Genèse 35.2**) ; comparez verset 23 ; **Amos 5.26** ; **Ézéchiel 20.7** ; **Ézéchiel 20.18** ; **Ézéchiel 20.21** ; **Ézéchiel 23.8** ; **Lévitique 17.7**, note.

---

15 Que s'il vous déplaît de servir l'Éternel, choisissez aujourd'hui qui vous voulez servir, soit les dieux que vos pères, au-delà du fleuve ont servis, soit les dieux des Amorrhéens dont vous

habitez le pays ; pour moi et ma maison, nous servirons l'Éternel.

---

*Choisissez aujourd'hui : 1 Rois 18.21.*

---

16 Et le peuple répondit et dit : Loin de nous d'abandonner l'Éternel pour servir d'autres dieux !

---

### **16 à 18 Réponse du peuple**

---

17 Car c'est l'Éternel notre Dieu qui nous a fait monter, nous et nos pères, du pays d'Égypte, de la maison de servitude, et qui a accompli sous nos yeux ces grands prodiges ; et qui nous a gardés tout le long du chemin que nous avons parcouru, et parmi tous les peuples au milieu desquels nous avons passé !

---

Début du verset, comparez **Exode 20.2**.

Fin du verset et suivant : Retour à l'idée du commencement, celle des bienfaits.

---

18 Et l'Éternel a chassé de devant nous tous ces peuples et les Amorrhéens habitant le pays. Nous aussi nous servirons l'Éternel, car il est notre Dieu.

---

*Et les Amorrhéens.* Ici aussi, comme au verset 12, ces ennemis sont mentionnés à part à cause de leur puissance.

*Nous aussi, comme toi* (verset 15).

---

19 Et Josué dit au peuple : Vous ne pouvez servir l'Éternel, car c'est un Dieu saint, un Dieu jaloux ; il ne pardonnera pas votre rébellion et vos péchés.

---

## **19 et 10 Réplique de Josué**

*Vous ne pouvez servir...* Josué craint qu'Israël ne s'engage trop légèrement et sans s'être rendu compte de sa propre faiblesse. Il lui rappelle toute la difficulté et même l'impossibilité, au point de vue des forces naturelles, de satisfaire aux exigences d'un Dieu si saint, non pour qu'il renonce à s'engager à son service, mais pour qu'il ne le fasse qu'en s'appuyant sur son secours et qu'en rompant avec tout culte étranger.

---

20 Si vous abandonnez l'Éternel pour servir des dieux étrangers, il changera et vous fera du mal, et vous détruira, après vous avoir fait du bien.

---

*Il changera* : de conduite envers vous. Dieu ne change pas en réalité, quand, l'homme venant à changer, il change sa relation avec lui ; comparez **2 Timothée 2.13**.

---

21 Et le peuple dit à Josué : Non ! Car c'est l'Éternel que nous voulons servir !

---

## **21 à 28 Conclusion**

Israël refuse d'échapper par cette porte de l'apostasie que Josué ouvre devant lui ; comparez **Jean 6.67** et suivants.

---

22 Et Josué dit au peuple : Vous êtes témoins contre vous-mêmes que vous-mêmes vous avez choisi l'Éternel pour le servir ! Et ils répondirent : [Nous en sommes] témoins !

---

Ce solennel entretien aboutit en quelque sorte à un acte judiciaire.

*Vous êtes témoins...* C'est comme si Josué voulait dire : J'ai entendu souvent vos frères se plaindre de ce qu'on les avait obligés contre leur gré à sortir d'Égypte ; si jamais vous veniez à prétendre aussi que je vous ai obligés contre votre gré à servir l'Éternel seul, vous serez les meilleurs témoins à citer contre vous-mêmes.

---

23 Et maintenant ôtez les dieux étrangers qui sont au milieu de vous, et tournez vos cœurs vers l'Éternel, le Dieu d'Israël.

---

Début du verset, voir verset 14.

*Vos cœurs* : **Deutéronome 6.5**.

---

24 Et le peuple dit à Josué : Nous servirons l'Éternel notre Dieu, et nous obéirons à sa voix.

25 En ce jour-là, Josué conclut une alliance avec le peuple et lui donna à Sichem des prescriptions et des ordonnances.

---

*Des prescriptions et des ordonnances.* Mêmes termes que **Exode 25.25**. Comparez la note, qui s'applique aussi à la situation actuelle du peuple.

---

26 Et Josué écrivit ces paroles au livre de la loi de Dieu, et il prit une grande pierre, et la dressa-là, sous le chêne qui était dans l'endroit consacré à l'Éternel.

---

*Ecrivit ces paroles* : tout ce qui s'est dit de la part du peuple dans cette grande journée de Sichem.

*Au livre de la loi de Dieu* : **Deutéronome 31.26**. À tout ce que Moïse avait consigné dans un livre (**Josué 8.31.33.6**), Josué ajouta ce qu'à la suite de cette scène il trouva bon d'en consigner lui-même.

*Sous le chêne* : **Genèse 12.6** ; **Deutéronome 11.30**, notes.

*Qui était dans l'endroit consacré à l'Éternel*. Il y avait là à Sichem une localité consacrée par les événements qui s'y étaient passés (**Genèse 12.6** ; **Genèse 33.20** ; **Genèse 35.4**, et plus récemment **Josué 8.33** et suivants). Le voyageur Tristram a trouvé au pied du Garizim un enfoncement dans le rocher, de forme carrée, que les Mahométans appellent aujourd'hui **le Pilier** et dans lequel ils disent que se trouve une colonne dressée. Eux seuls ont le droit d'y entrer. Deux siècles après Josué, il est parlé (**Juges 9.6**) *du chêne du monument qui est dressé à Sichem*. Les Samaritains affirment que c'est là l'emplacement de la grande pierre que Josué dressa selon notre passage. Le mot de chêne doit être pris ici dans le sens

collectif dans lequel il désigne un bois de chêne ; comparez **Genèse 12.6**, note.

---

27 Et Josué dit à tout le peuple : Voici, cette pierre servira de témoignage contre nous ; car elle a entendu toutes les paroles que l'Éternel nous a dites. Et elle servira de témoignage contre vous, afin que vous ne reniiez pas votre Dieu.

---

*Elle a entendu.* Les Orientaux aiment les expressions hardies : la terre dévore ses habitants ; elle rejette les impies ; le sang d'Abel, les crimes de Sodome, la rouille de l'argent des avarés, les pierres crient à Dieu.

*Afin que vous ne reniiez pas.* Josué ne dit pas seulement : si vous venez à renier ; mais cette menace doit prévenir le reniement.

---

28 Et Josué renvoya le peuple, chacun dans son territoire.

---

Josué congédie le peuple sans se donner un successeur. Désormais c'est aux autorités légalement instituées en Israël à le diriger. Cependant sa présence même dans cette retraite, exerce encore une influence bienfaisante (verset 31).

---

29 Après ces choses, Josué, fils de Nun, serviteur de l'Éternel, mourut, étant âgé de cent et dix ans.

---

**29 à 33 Mort et ensevelissement de Josué et d'Eléazar**

*Cent et dix ans* : comme Joseph, son aïeul, **Genèse 50.26**.

*Thimnath-Sérah* : **Josué 19.50**. Guérin a retrouvé en 1863, à 10 km de marche au nord de Gifné (Gofna), des ruines considérables appelées **Dibneh** ou **Tibneh**. En face de la colline qui porte ces ruines se trouve une montagne dont les flancs recèlent plusieurs excavations sépulcrales. La huitième d'entre elles consiste en un vestibule oblong taillé dans le rocher et soutenu par quatre piliers, sans autre ornement qu'une simple moulure dans la partie supérieure. Les parois en sont percées de 288 petites niches disposées pour recevoir des lampes dans le but de l'illuminer. Ces parois sont percées aussi de quatorze fours destinés à recevoir des cercueils, et d'un quinzième, placé en face de l'entrée qui s'ouvre sur une petite chambre sépulcrale évidemment destinée à recevoir le corps du chef de la famille à laquelle cette crypte était consacré. Ce sépulcre ne pouvait être destiné qu'à un défunt illustre, et, la localité répondant pour le nom et la situation à celle dont parle notre récit (Tibné = Thimna), il est bien probable que c'est là le tombeau de Josué. Un fait curieux a confirmé plus récemment ce rapprochement. Il est dit, non dans le texte hébreu, mais dans la traduction des Septante, à deux reprises, qu'on déposa dans le sépulcre de Josué les couteaux de pierre avec lesquels il avait circoncis le peuple à Guilgal. Or en 1870 l'abbé Richard a trouvé, dans les casiers de la chambre funéraire et dans les débris dont elle est remplie, une quantité de couteaux en silex. Il en a trouvé également en dehors de cette chambre, dans le vestibule et devant le vestibule, et il a constaté la ressemblance de ces couteaux avec ceux qu'il avait recueillis dans la plaine du Jourdain, à Guilgal, où eut lieu la circoncision du peuple.

---

30 Et on l'ensevelit dans le territoire qu'il avait eu en partage à Thimnath-Sérah, dans la montagne d'Éphraïm, au nord du mont Gaas.

31 Et Israël servit l'Éternel pendant toute la vie de Josué, et pendant toute la vie des Anciens qui survécurent à Josué et qui

avaient connu toute l'œuvre que l'Éternel avait accomplie en faveur d'Israël.

32 Et on ensevelit aussi à Sichem les os de Joseph, que les enfants d'Israël avaient emportés d'Égypte, dans la pièce de terre que Jacob avait achetée pour cent késitas des enfants de Hémor, père de Sichem, et les fils de Joseph les reçurent en propriété.

---

*Avaient emportés d'Égypte* : **Genèse 50.25** ; **Exode 13.19**.

*Dans la pièce de terre* : **Genèse 33.19**. Jacob l'avait spécialement léguée à Joseph : **Josué 48.22** ; voir note.

*Les reçurent en propriété*. Il ne faut pas traduiree contre le texte : **la** reçurent. Comme la pièce de terre était dans le territoire des fils de Joseph, il n'y avait plus à la leur donner ; il s'agit bien plutôt des os de Joseph (malgré le genre masculin du pronom **les** et le genre féminin du mot **os** en hébreu). Ce sens explique en même temps la place de cette notice. Ce dépôt des os de Joseph avait eu lieu sans doute bien avant la mort de Josué ; s'il est raconté ici, c'est en rapport avec la mention de l'ensevelissement de Josué : Éphraïm posséda dans son territoire ces deux tombes. La relation que nous signalons est expressément indiquée par le mot *aussi*. Comme Juda possédait Macpéla, avec les corps des patriarches, Éphraïm eut également sa part des reliques sacrées.

---

33 Et Éléazar, fils d'Aaron, mourut, et on l'ensevelît à Guibéa, ville de Phinéas, son fils, auquel elle avait été donnée, dans la montagne d'Éphraïm.

---

Au récit de la mort du successeur de Moïse est rattaché celui de la mort du successeur d'Aaron.

*Auquel elle avait été donnée.* Si Guibéa était une ville lévitique, on comprend qu'on avait pu, par reconnaissance, en donner au souverain sacrificateur toute la partie non occupée par des Lévites. Dans ce cas il faudrait voir dans notre Guibéa soit Guéba (**Josué 21.17**) en Benjamin, soit Guibbéthon (**Josué 21.23**) en Éphraïm, villes désignées comme lévites. Josèphe parle d'une ville de Gabatha où se trouvait le sépulcre d'Eléazar.

## Conclusion

Le livre de Josué est la clôture de l'histoire patriarcale. La famille d'Abraham, devenue un peuple durant son séjour en Égypte, a été mise en possession du lieu de repos que Dieu avait promis à ses pères et où ce peuple devra servir désormais à préparer le salut du monde. Avant de le suivre dans la manière dont il a accompli cette tâche, relevons encore trois objections que l'on a faites fréquemment contre la moralité ou la vérité du récit contenu dans ce livre.

On s'est scandalisé de la guerre d'extermination que Dieu doit avoir ordonnée à son peuple. Mais pour comprendre cette mesure sévère on doit tenir compte de deux choses : la première que dès le temps d'Abraham l'existence de ces peuples, livrés déjà à la plus affreuse corruption (exemple de Sodome et Gomorrhe), n'était plus qu'une affaire de tolérance, comparez **Genèse 15.10** où Dieu dit : *L'iniquité des Amorrhéens n'est pas encore arrivée à son comble.* Elle avait atteint le degré fatal. Puis il faut considérer que dans l'état d'infirmité morale où était encore Israël, avec ses dispositions à l'idolâtrie, à l'impureté et aux autres vices dans lesquels croupissaient les Cananéens, Dieu ne pouvait exposer son peuple à une communauté de vie avec eux sans perdre le premier, tout en ne sauvant pas les derniers ; comparez **Deutéronome 7.2-4** : *Tu ne t'allieras point avec eux, tu ne prendras point leurs filles pour tes fils car elles détourneraient tes fils de mon service et ils serviraient d'autres dieux et la colère de l'Éternel s'allumerait contre vous et il t'exterminerait aussitôt.* C'est

l'idolâtrie et la corruption que Dieu extirpe et non les ennemis d'Israël, puisqu'il extirpera Israël lui-même, si celui-ci vient à se livrer aux mêmes péchés. Ce qui le prouve encore, c'est que Dieu distingue expressément, **Deutéronome 20.10** et suivants, entre la manière de procéder avec les villes des Cananéens et celles des ennemis étrangers. Un père interdit à son fils la société intime d'un camarade corrompu. Dieu n'avait pas d'autre moyen d'empêcher la communauté de vie entre Israël et les Cananéens, qui occupaient le pays destiné au premier, que de les détruire. Et il avait laissé écouler quatre siècles, jusqu'à ce que le jugement fût complètement mérité. Voilà le vrai sens des documents.

On signale en second lieu une contradiction dans le récit. D'un côté il semble parfois que la conquête soit absolument achevée, de l'autre il est dit qu'il reste encore beaucoup à conquérir ; comparez par exemple **Josué 21.43-45** et **Josué 23.1** avec **Josué 23.4**. Mais remarquons que deux de ces passages, que l'on dit contradictoires, se trouvent dans le même discours de Josué. Il est donc impossible qu'ils se contredisent réellement. Il faut seulement ne pas exagérer le sens des expressions employées. En un sens la conquête a eu un caractère soudain et complet, c'est-à-dire que les deux grandes batailles, avec les expéditions qui ont suivi immédiatement, ont livré en une seule fois le pays au pouvoir d'Israël, dans le sens, par exemple, où l'Algérie était au pouvoir de la France à la suite des premières expéditions par lesquelles fut conquis le pays. Était-ce à dire que la soumission fût complète ? Non, car les tribus arabes ont bien des fois depuis lors relevé la tête et la guerre a dû recommencer à plusieurs reprises. De même la conquête de Canaan, à côté de son caractère soudain et immédiat, a eu aussi un caractère progressif. Les Cananéens s'étaient maintenus dans certaines villes fortifiées qu'il fallut prendre et reprendre, et dans certains districts difficilement accessibles aux Israélites, et lors même que ces districts avaient été assignés à telle ou telle tribu, ils étaient loin d'être complètement soumis. La guerre générale concernant tout le pays et tout le peuple était achevée ; mais les guerres particulières concernant les tribus et leurs districts devaient recommencer bientôt

après le premier établissement, à moins qu'Israël ne faillit à sa mission.

Enfin l'on découvre une contradiction dans les trois explications différentes qui sont données du fait que Dieu laissa subsister une partie des Cananéens au milieu d'Israël : d'une part il est dit que ce fut pour empêcher la multiplication des bêtes sauvages dans un pays qui autrement fût resté en partie inhabité (**Exode 23.29**) ; dans d'autres passages ce fait est mis sur le compte de la lâcheté et de l'indolence d'Israël, dans d'autres enfin il est dit que Dieu voulait se servir de la présence de ces peuples pour exercer la fidélité morale et développer les capacités militaires de son peuple. On s'explique le premier motif quand on considère qu'à peu près un quart du peuple s'était fixé à l'orient du Jourdain et quand on se rappelle ce qui est raconté de la multiplication des bêtes féroces dans la Samarie à la suite de la prise du pays par les Assyriens (**2 Rois 17.25**). Quant au second et au troisième motif, ils ne se contredisent pas en ce sens que la tolérance des Israélites à l'égard des Cananéens dépassa de beaucoup la mesure dans laquelle l'Éternel aurait consenti à laisser subsister quelques peuplades de ces derniers sur les confins du pays de Canaan, et comme voisins d'Israël. Le peuple aurait dû les détruire dans son propre sein, mais il devait demeurer moralement et militairement en lutte avec eux comme ennemis extérieurs. Malgré l'existence reconnue de documents divers au moyen desquels a été composé le récit, aucune contradiction réelle ne nous paraît compromettre la vérité des faits racontés dans ce livre.

---

# LE LIVRE DES JUGES



# INTRODUCTION AU LIVRE DES JUGES

---

---



Le livre des Juges a pour but de montrer comment le développement prospère d'Israël, désormais établi en Canaan, a été entravé par son propre péché, mais comment aussi Dieu dans sa miséricorde l'a toujours retiré de l'état misérable où le plongeaient ses fautes, jusqu'au moment où il lui plut enfin de donner à ce peuple un état plus stable et plus assuré par l'établissement de la royauté.

Non pas que la condition du peuple laissé à lui-même, après la mort de son grand législateur et de son grand général, fût en elle-même intolérable et que l'établissement de la royauté fût une nécessité, absolue. Il y avait, dans le principe théocratique et dans l'organisation de la vie sociale et religieuse que Moïse lui avait laissée, une force capable de le soutenir, même sans chef civil commun. Mais il est certain que cet état constituait pour les tribus, appelées de la sorte à user saintement de leur liberté, une situation de sérieuse épreuve et que cette épreuve elles ne l'ont pas subie à leur honneur.

Le nom de *Juges* par lequel sont désignés les libérateurs que Dieu leur suscita à diverses reprises durant cette période, caractérise ces personnages comme des organes de la justice divine, appelés en ce temps de désordre et de violence à réprimer les ennemis du dehors qui oppriment le peuple ; comparez

**2 Samuel 18.19** : « L'Éternel a *jugé* (justement délivré) le roi de ses ennemis » ; et aussi à réprimer toute oppression du dedans ; comparez **Juges 5.4-5** ce qui est dit de Débora. Ces personnages surgissaient, tantôt dans une tribu, tantôt dans une autre, sous l'impulsion d'un appel divin qui les revêtait d'une force surnaturelle ; ils communiquaient leur élan à la partie du peuple qui les entourait et avec elle repoussaient l'ennemi et rendaient pour un temps le repos à Israël. Ce nom de Juges, *schophetim*, rappelle celui de *Suffètes* que les Tyriens et les Carthaginois donnaient à des magistrats réguliers, semblables aux Consuls romains.

Douze fois le livre des Juges nous montre le bras miséricordieux de l'Éternel se manifestant de cette manière et créant pour ainsi dire dans la conscience du peuple, par cette vivante expérience, le sens du salut divin. Mais le livre, tout en indiquant le nom de ces douze Juges, ne nous raconte l'histoire détaillée que de la délivrance opérée par six d'entre eux, qu'on appelle pour cette raison les six grands Juges.

Le livre comprend un préambule (1.1 à 3.6) ; puis le corps du récit (3.7 à fin du chapitre 16) ; enfin un double appendice (chapitres 17 à 21), Il nous conduit depuis le temps qui suivit la mort de Josué jusqu'à la mort de Samson, où commence, avec l'époque de Samuel, un temps nouveau, l'aurore de l'avènement de la royauté.

Quelle a été la durée de cette période de transition ? Il est impossible jusqu'à cette heure d'amener à une clarté complète la chronologie du livre des Juges. En additionnant toutes les dates indiquées dans le cours du récit (40 ans, pour l'administration d'Othniel, 80 pour le temps de repos que procura Ehud, etc., etc.), on arrive, en y joignant les années d'oppression qui ont

précédé l'apparition de chaque juge, à un total de 410 ans. Ce chiffre doit être contrôlé au moyen de celui de 480 ans indiqué **1 Rois 6.1** comme étant celui de toute la durée entre la sortie d'Égypte et la quatrième année du règne de Salomon. Or, on voit au premier coup d'œil que ces deux chiffres sont en complet désaccord. En effet, en retranchant les 410 années, qui constitueraient la période des Juges, des 480 ans qui forment l'intervalle entre Moïse et Salomon, il ne resterait que 70 ans, d'un côté, pour tout le temps depuis la sortie d'Égypte, jusqu'aux Juges (avant les 410 ans), et, de l'autre, pour tout le temps qui sépare la fin des Juges du commencement de Salomon (à la suite des 410 ans), ce qui est évidemment insuffisant. Comment réduire à un total de 70 ans les 40 ans du désert, les 7 ans au moins de la conquête, toute la période des derniers temps de Josué et de l'intervalle jusqu'au premier juge, d'une part, et, de l'autre, les 50 ans au moins d'Éli, de Samuel et de Saül, les 40 ans de David et les 4 du commencement de Salomon ! Il nous faudrait pour, tous ces faits avant et après les Juges plus du double des 70 ans qui nous restaient.

Nous ne saurions exposer ici tous les essais que l'on a tentés pour résoudre cette difficulté. Révoquer en doute le chiffre si positif du livre des Rois, provenant sans doute d'un calcul exact fait sous Salomon, pour l'allonger d'une ou deux centaines d'années, serait bien hasardé, d'autant plus que ce que l'on sait jusqu'à cette heure de la chronologie égyptienne paraît tendre plutôt à raccourcir cette période qu'à l'allonger.

Mais il y a un premier fait à constater : c'est que, comme les oppressions et les délivrances racontées dans les Juges se sont passées isolément pour certaines tribus et dans des contrées éloignées les unes des autres, plusieurs d'entre elles peuvent avoir eu lieu simultanément. C'est ce que nous pouvons

constater avec le plus de vraisemblance pour les deux récits de Jephthé, à l'est du pays, et de Samson, à l'ouest. Les récits 10.8 et suivants, 13.1 et suivants, seraient ainsi simultanés, et le temps des jugatures de Jephthé, Ibtsan, Elon et Abdon serait parallèle aux 40 ans de l'oppression des philistins ; comparez le passage 10.6 qui semble affirmer la simultanéité de l'invasion des Philistins et de celle des Ammonites, et qui confirme ainsi le synchronisme de ces deux événements ; de ce fait seul est diminué de 40 ans le total du temps des juges. Il peut y avoir encore d'autres synchronismes dont nous ne trouvons pas la trace dans le récit comme pour celui que nous venons d'indiquer. Il faut aussi remarquer ce nombre 40 qui revient si souvent, et qui paraît être plutôt un nombre rond qu'un chiffre exact. On voulait dire par là en gros la durée d'une génération. Enfin, dans les 40 années du pontificat d'Éli peut fort bien rentrer le temps des exploits de Samson, (qui ne serait mort que peu avant Éli), ainsi que le commencement de l'époque de Samuel. En tenant compte de toutes ces circonstances nous arrivons à peu près au chiffre du livre des Rois ; le calcul s'établirait en gros comme suit :

Désert	40 ans
Josué	17 ans
Juges jusqu'à Jephthé	300 ans
Oppression des philistins, y compris Éli et la jeunesse de Samuel	40 ans
Samuël et Saül	40 ans

David	40 ans
Salomon	3 ans
Ensemble	480 ans

Le chiffre de 17 ans peut paraître bien court pour la conquête et la dernière partie de la vie de Josué, mais il peut s'allonger de quelques années si l'on tient compte de ce que nous avons dit du chiffre tant de fois répété de 40, qui peut se prendre comme nombre rond.

À quelle époque faut-il placer, la composition de notre récit ? À une date, paraît-il, où les souvenirs, d'un caractère anecdotique, de l'âge que l'on a appelé avec quelque raison l'âge héroïque du peuple, étaient encore très vivants dans son souvenir. La réflexion qui reparaît plus d'une fois que «chacun faisait ce qu'il voulait, parce qu'il n'y avait pas encore de roi en Israël »(17.7 ; 18.1 ; 19.1 ; 22.25), conduit à supposer que l'établissement de la royauté était un fait récent dont on ne voyait encore que les beaux côtés et qui devait être recommandé au respect du peuple. Il est dit 1.21 que les Jébusiens occupent à Jérusalem la forteresse de Sion «jusqu'à ce jour ». Comme ce fut David qui les chassa (**1 Samuel 5.7**), il semble qu'on peut conclure de là avec certitude que le livre a été écrit durant le règne de Saül ou au plus tard dans les commencements de celui de David, d'autre part, il ne peut pas l'avoir été avant la bataille d'Eben-Ezer qui mit fin sous Samuel à l'oppression des Philistins, puisque 13.1 est indiquée la durée complète de cette oppression (40 ans).

Il y a sans doute un passage qui est incompatible avec cette conclusion ; c'est 18.30 : « Et les fils de Dan dressèrent l'image taillée pour eux, et Jonathan, fils de Guersom, fils de Moïse, lui et

ses fils, furent sacrificateurs de la tribu des Danites jusqu'au jour de la captivité du pays ». Si ce passage n'est pas une glose postérieure, il forcerait à placer la composition après la destruction du royaume des dix tribus par les Assyriens, durant le temps où le royaume de Juda subsistait seul. Mais voir à ce verset.

La critique moderne, au lieu d'envisager l'époque des Juges comme la continuation de l'histoire mosaïque et comme une chute relative au-dessous du niveau spirituel atteint par le peuple dans les générations précédentes, y voit au contraire le commencement de son existence nationale, les premiers efforts pour parvenir à une unité politique et religieuse. Quelques tribus sémites, jusque-là nomades et dispersées, se rapprochent pour lutter contre les ennemis communs et finissent par s'unir par des liens qu'on a cherché après coup à expliquer par une origine et une histoire communes. Mais au contraire toutes les évidences de l'histoire prouvent que l'unité religieuse et nationale a été en arrière et non en avant de l'époque des Juges, et que jamais cette double unité ne se serait maintenue et même resserrée, comme elle l'a fait dans ce temps de désorganisation, si elle n'eût plongé ses racines dans le passé.

Nous avons vu le sentiment de cette unité éclater avec force dans l'érection par les tribus trans-jordaniennes du monument destiné à constater leurs droits au sanctuaire commun, et dans la menace de guerre dont elles furent l'objet de la part des autres tribus pour cette tentative qui paraissait porter atteinte à l'unité du sanctuaire national. Nous, voyons ce même sentiment de solidarité éclater avec une nouvelle force à l'occasion du crime des habitants de Guibéa, dans le partage de ce cadavre en douze parts envoyées aux douze tribus, dans cet effroi du peuple qui *tout entier* sent peser sur lui la responsabilité redoutable du

crime, jusqu'à ce que le sang des coupables l'ait expié dans cette guerre d'extermination à laquelle tout Israël prend part contre la tribu coupable (19.30 ; 20.1, 10, le crime commis *en Israël*) ; enfin, dans ce cri qui, mieux que toute autre chose, exprime le profond sentiment d'unité qui domine la pluralité des tribus :  
»Aujourd'hui une tribu a été retranchée d'Israël » (21.6). Le chant de Débora, que la critique la plus avancée a respecté jusqu'ici, renferme l'expression incontestable de cette conscience intime qu'avait le peuple de son unité nationale. Si l'unité du culte, tel qu'il se célébrait à Silo, n'eût pas existé, jamais elle ne se serait établie, en raison de la dislocation des tribus qui suivit le partage du pays et de l'attraction irrésistible des cultes locaux offerts aux Israélites par les tribus cananéennes. Pour que le culte de Silo conservât sa dignité et sa position centrale en de telles circonstances, il fallait que sa sainteté unique fût profondément établie dans la conscience du peuple. L'unité religieuse et nationale d'Israël est sortie de cette époque de dissolution croissante, non comme un fruit spontané, mais comme un fait posé à l'avance, et qui a triomphé de l'épreuve du feu.

# LE LIVRE DES JUGES CHAPITRE I

---

---

1 Et, après la mort de Josué, les fils d'Israël consultèrent l'Éternel, en disant : Lequel de nous montera le premier contre les Cananéens pour leur faire la guerre ?

---

## 1 à 3 Reprise des hostilités par Juda et Siméon

*Et, après la mort de Josué.* Voir sur la conjonction **et**, comme premier mot d'un livre, **Exode 1.1**, note.

*Consultèrent l'Éternel* : par l'Urim et le Thummin (**Exode 28.30**, note). C'était probablement à Silo, dans un jour de fête solennelle qui avait réuni le peuple autour du sanctuaire.

*Lequel de nous montera le premier*, c'est-à-dire ouvrira cette nouvelle ère des hostilités ?

---

2 Et l'Éternel dit : Juda montera ; voici, j'ai livré le pays entre ses mains.

---

*Juda montera.* C'était la tribu la plus forte et qui tenait toujours le premier rang (**Nombres 2.3**).

*Le pays* : celui qui lui est échu.

---

3 Et Juda dit à Siméon, son frère : Monte avec moi dans le pays qui m'est échu, et nous ferons la guerre contre les Cananéens ; et moi aussi j'irai avec toi dans le pays qui t'est échu. Et Siméon alla avec lui.

---

*Juda dit à Siméon, son frère.* Tous deux étaient fils de Léa. Juda invite Siméon, qui vit dans les mêmes parages, à prendre part avec lui à cette expédition contre les parties de son domaine qui ne sont pas encore soumises à charge de réciprocité.

---

4 Et Juda monta, et l'Éternel livra entre leurs mains les Cananéens et les Phéréziens ; ils battirent à Bézek dix mille hommes.

---

#### **4 à 7 Guerre contre Adoni-Bézek**

*Cananéens*, habitants du bas-pays ; *Phéréziens*, habitants des montagnes ; voir **Genèse 13.7**, note, et **Genèse 34.30**. L'expédition rapide faite dans le Midi par Josué, à la suite de la grande victoire de Gabaon, n'avait pas mis d'une manière durable ces contrées en la possession d'Israël ; une fois l'armée éloignée, les populations cananéennes avaient promptement recouvré une partie de leur ancien territoire.

*Bézek*. Il est parlé dans **1 Samuel 9.8** d'une ville de ce nom, située dans la montagne d'Éphraïm entre Guibéa de Saül et Jabès ; mais cette ville était bien au nord du territoire de Juda, et l'on ne comprendrait pas comment dans cette contrée si centrale aurait pu se trouver la place de soixante-dix rois, tandis que Josué dans la conquête de Canaan n'en a battu que trente et un. Il est donc

probable qu'il faut admettre l'existence d'une autre Bézek, inconnue encore, située dans les immenses territoires du pays du Midi qui s'étendaient d'Hébron à Kadès-Barnéa. Les rois désignés sont des chefs de petites villes avec leurs territoires.

---

5 Et ils trouvèrent à Bézek Adoni-Bézek, et ils combattirent contre lui et ils battirent les Cananéens et les Phéréziens.

6 Et Adoni-Bézek s'enfuit ; et ils le poursuivirent et le saisirent, et ils lui coupèrent les pouces des mains et des pieds.

---

*Ils lui coupèrent les pouces* : traitement fréquemment infligé dans l'antiquité aux vaincus pour les mettre hors d'état de combattre.

---

7 Et Adoni-Bézek dit : Soixante-dix rois, ayant les pouces des mains et des pieds coupés, ramassaient ce qui tombait sous ma table, comme j'ai fait, Dieu me le rend. Et ils l'emmenèrent à Jérusalem et il mourut là.

---

*Sous ma table* : les restes de mes repas ; comparez **Luc 16.21** et **Matthieu 15.27**.

---

8 Et les fils de Juda attaquèrent Jérusalem et la prirent ; ils la frappèrent du tranchant de l'épée et la brûlèrent.

---

**8 à 15 Prise de Jérusalem, d'Hébron et de Débir**

*Jérusalem.* Il est dit **Josué 10.23-26** que Josué avait tué le roi de Jérusalem, mais non qu'il avait pris la ville ; comparez **Juges 15.63**. À ce moment-ci les fils de Juda, prenant en mains la cause des Benjamites, s'emparèrent d'une partie de la ville qu'ils détruisirent ; mais la forteresse resta au pouvoir des Jébusiens (verset 21) jusqu'au temps de David, et la partie de la ville incendiée fut bientôt rebâtie et occupée par une population mélangée de Benjamites (verset 21) et d'étrangers. Voir à **Juges 19.11-12**. On comprend que les Israélites ne pouvaient habiter en sécurité une ville constamment dominée par l'ennemi qui occupait la forteresse.

---

9. Ensuite les fils de Juda descendirent pour combattre les Cananéens qui habitaient la montagne, le Midi et le bas-pays.

---

Après la prise d'une partie de Jérusalem, les deux tribus alliées continuèrent à travailler à la conquête de leur territoire en chassant les Cananéens des trois régions qu'ils occupaient, la montagne (**Josué 15.48**), le Midi (**Josué 15.21**) et le bas-pays (**Josué 15.33**). Cette dernière contrée formait la limite occidentale de Juda et de Siméon.

---

10 Et Juda marcha contre les Cananéens qui habitaient à Hébron ; et le nom d'Hébron était auparavant Kirjath-Arba ; et ils battirent Séschaï, Ahiman et Thalmaï.

---

*Hébron.* Cette prise de possession d'Hébron par Caleb avait été indiquée par anticipation, **Josué 15.13**, à l'occasion du cadastre de la tribu de Juda ; mais évidemment c'était là une anecdote insérée occasionnellement. Nous trouvons ici le fait raconté à sa place historique. Il est fort probable que Caleb fut, du moins pour la prise,

de la ville qui lui était promise, le commandant des Israélites. La prise d'Hébron qui est racontée **Josué 10.36** n'avait rien eu de définitif, non plus que celle de Débir, verset 11.

Au reste, il semble dans quelques passages que l'auteur de notre livre ait eu sous les yeux le même document dont s'est servi l'auteur du livre de Josué.

---

11 Et de là il marcha contre les habitants de Débir ; et le nom de Débir était auparavant Kirjath-Sépher.

---

*Kirjath-Sépher* : voir **Josué 15.15**. Ce nom prouve l'emploi de l'écriture chez les Cananéens à une époque reculée.

---

12 Et Caleb dit : Celui qui frappera Kirjath-Sépher et la prendra, je lui donnerai ma fille Acsa pour femme.

---

Anecdote déjà racontée dans **Josué 15.16** et suivants, et répétée ici à sa place chronologique.

---

13 Et Othniel, fils de Kénaz, frère cadet de Caleb, la prit ; et Caleb lui donna sa fille Acsa pour femme.

14 Et il arriva, comme elle venait vers lui, qu'elle l'incita à demander un champ à son père. Et elle descendit de son âne, et Caleb lui dit : Qu'as-tu ?

15 Et elle lui dit : Fais-moi un présent. Puisque tu m'as établi dans le pays sec, donne-moi aussi des sources d'eau ! Et Caleb lui donna les sources supérieures et les sources inférieures.

16 Et les fils du Kénien, beau-père de Moïse, montèrent de la ville des Palmiers avec les fils de Juda, dans le désert de Juda, qui est au midi d'Arad, et ils allèrent et s'établirent avec le peuple.

---

Notice sur les Kéniens, se rattachant à l'expédition de Juda et de Siméon dans le sud. Après avoir accompagné les Israélites à la demande de Moïse, les Kéniens avaient passé le Jourdain avec le peuple et s'étaient établis dans les environs de Jéricho, probablement sans prendre part à la guerre. Et comme c'était une peuplade vivant sous la tente, ils se joignent maintenant à Juda pour aller chercher dans les vastes steppes du midi un territoire mieux approprié que la vallée du Jourdain à leur genre de vie. Nous verrons plus tard qu'une autre branche alla s'établir au nord (**Juges 4.11**).

*Arad* : une des villes les plus méridionales du Négueb.

---

17 Et Juda alla avec Siméon, son frère, et ils battirent les Cananéens qui habitaient Tséphath ; et il dévoua la ville par interdit et lui donna le nom de Horma.

---

### **17 à 19 Notice sur Tséphath, Gaza, Askalon et Ékron**

*Et Juda alla avec Siméon.* Jusqu'ici c'était plutôt Siméon qui était allé avec Juda. Maintenant le moment est venu pour Juda de remplir son engagement (verset 3).

*Tséphath* ou *Horma* : ville siméonite dont le roi avait été pris précédemment par Josué (**Josué 12.14**). Mais les Cananéens en avaient repris possession. Le nom de Horma, qui signifie malédiction, lui fut donné en souvenir de la défaite que subirent là les Israélites lorsqu'ils s'étaient avancés de Kadès-Barnéa vers le

nord contre l'ordre de l'Éternel (voir **Nombres 14.45**, note). Horma figurant dans la liste des villes dont les rois furent pris par Josué, il faut la ranger au nombre de celles qui furent reprises par les Cananéens durant, les dernières années de Josué.

---

18 Et Juda s'empara de Gaza et de son territoire, d'Askalon et de son territoire, et d'Ekron et de son territoire.

---

Trois villes appartenant au pays des Philistins et qui sont indiquées dans l'ordre où les trouva la troupe expéditionnaire venant du sud et marchant vers le nord.

Sur *Gaza*, voir **Josué 11.22** ; **Josué 15.47**.

Sur *Ékron*, **Josué 15.45** ; **Josué 13.3** ; **Josué 19.43**.

*Askalon*, aussi nommée dans **Josué 13.3**, est au bord de la mer, à 20 km au nord de Gaza : aujourd'hui Askulân. Ces villes furent prises par les deux tribus alliées, mais ne demeurèrent point en leur pouvoir, pour la raison qu'indique le verset suivant.

---

19 Et l'Éternel fut avec Juda ; et Juda prit possession de la montagne, car il ne put déposséder les habitants de la plaine, parce qu'ils avaient des chars de fer.

---

Ce verset indique le résultat sommaire de la guerre.

*Prit possession de la montagne* : d'une manière durable, de telle sorte que ce district resta sans contestation ni changement propriété israélite.

*Il ne put déposséder les habitants de la plaine*. La prise des principales villes de la Philistie ne fut qu'un fait passager ; immédiatement

après, les Philistins recouvrèrent leur indépendance et la maintinrent au moyen de chars, qui, dans ce pays de plaine, leur donnaient sur les Israélites une incontestable supériorité. Néanmoins certains passages prouvent qu'avec plus de foi Juda aurait surmonté cette difficulté (**Josué 11.6** ; **Josué 17.18**).

Sur ces chars, voir **Exode 14.7** ; ils étaient montés par trois personnes : une pour tenir les rênes, une pour combattre, une pour tendre les armes et tenir le bouclier.

Bien que l'Éternel eût, été avec Juda, celui-ci ne put maintenir sa domination sur la plaine (comparez **Juges 14.19** ; **Juges 16.1** ; **1 Samuel 5.10**).

---

20 Et on donna Hébron à Caleb, comme l'avait dit Moïse, et il en chassa les trois fils d'Anak.

---

Conclusion du récit versets 12 à 15, en relation avec ce qui est dit ici de la prise de possession de tout le district montagneux.

---

21 Et les fils de Benjamin ne dépossédèrent pas les Jébusiens qui habitaient Jérusalem ; et les Jébusiens ont habité jusqu'à ce jour à Jérusalem avec les fils de Benjamin.

---

## **21 à 36 Conquêtes incomplètes**

Juda, en prenant la ville de Jérusalem (verset 8), n'avait point chassé les Jébusiens de la forteresse, qui paraissait imprenable. Les Benjamites, à qui il incombait proprement de s'en emparer,

puisqu'elle était, dans leur territoire, la laissèrent également entre leurs mains.

---

22 Et la maison de Joseph, elle aussi, monta contre Béthel, et l'Éternel fut avec eux.

---

*La maison de Joseph* : Éphraïm et Manassé occidental réunis.

*Elle aussi*, comme Juda et Siméon au midi.

---

23 Et la maison de Joseph fit explorer Béthel, et le nom de la ville était auparavant Luz.

---

Ou bien les Cananéens étaient restés possesseurs de la portion fortifiée de cette ville lorsque le roi avait péri dans la poursuite des Israélites avec celui de Aï (**Josué 8.12-13**), ou bien ils s'en étaient de nouveau rendus maîtres. Et comme elle formait l'extrémité nord du territoire de Benjamin sur les confins d'Éphraïm, il était arrivé, comme pour la forteresse de Jérusalem, frontière sud des Benjamites, qu'elle était restée jusqu'alors au pouvoir de l'ennemi. Ce sont maintenant les Éphraïmites qui se chargent d'en faire la conquête.

*Luz* : voir **Josué 16.2**.

---

24 Et les gardes virent un homme qui sortait de la ville et lui dirent : Montre-nous par où on peut entrer dans la ville, et nous te ferons grâce.

25 Et il leur montra par où ils pourraient entrer dans la ville. Et ils frappèrent la ville du tranchant de l'épée ; et ils laissèrent aller cet homme et toute sa famille.

26 Et cet homme se rendit dans le pays des Héthiens ; il bâtit là une ville et lui donna le nom de Luz, nom qu'elle a porté jusqu'à ce jour.

---

*Le pays des Héthiens* ne peut désigner ici un district palestinien, comme Hébron (**Genèse 23.2-3** ; **Nombres 13.30**), où il est parlé, d'une population héthienne. Ce terme désigne une contrée étrangère, patrie de ce peuple des Chatti ou Chétas si souvent nommé dans les récits égyptiens et assyriens, qui a occupé autrefois, les contrées orientales de l'Asie-Mineure jusqu'à l'Euphrate. Le nom de Kittim donné aux îles de Chypre et de Rhodes est sans doute le même que celui de Héthiens. Et il se pourrait que ce fût dans l'une de ces îles qu'eût été s'établir l'habitant de Béthel qui avait livré la ville. Le Talmud prétend que, dans cette ville de Luz fondée par lui (ce réchappé), se trouvaient des fabriques de pourpre ; or on sait que cette industrie florissait sur les côtes de la Méditerranée.

---

27 Et Manassé ne déposséda pas les habitants de Beth-Séan et des villes de son ressort, ni de Thaanac et des villes de son ressort, ni de Dor et des villes de son ressort, ni de Jiblém et des villes de son ressort, ni de Méguiddo et des villes de son ressort, et les Cananéens s'enhardirent à demeurer dans cette contrée.

---

Après avoir décrit l'action commune des deux tribus formant la maison de Joseph, l'auteur les sépare pour indiquer les lacunes que chacune laissa subsister dans son propre territoire. Ainsi Éphraïm et Manassé ne prirent pas à cœur l'exhortation que leur avait adressée Josué (**Josué 17.17-18**). Pour les villes du verset 27, voir **Josué 17.7-11**.

---

**28** Et lorsqu'Israël se fut fortifié, ils soumirent les Cananéens à un tribut et ne les chassèrent point.

---

*Et lorsque Israël se fut fortifié.* Cette expression indique que ce résultat ne se produisit pas immédiatement, mais seulement à la longue, et c'est là peut-être ce qui explique ici ce terme d'Israël dans lequel s'exprime le sentiment plus développé de l'unité du peuple.

---

**29** Et Éphraïm ne déposséda pas les Cananéens qui habitaient Guézer, et les Cananéens habitèrent au milieu d'Éphraïm à Guézer.

---

*Guézer* : **Josué 10.33** ; **Josué 16.10**.

---

**30** Et Zabulon ne déposséda pas les habitants de Kitron, ni ceux de Nahalol ; et les Cananéens habitèrent au milieu de Zabulon, et ils furent rendus tributaires.

---

*Kitron*, inconnue. Plusieurs l'identifient avec Kattath (**Josué 19.15**) parce que là comme ici il est parlé immédiatement après de Nahalal (ou Nahalol).

---

31 Asser ne déposséda pas les habitants d'Acco, ni les habitants de Sidon, ni ceux d'Achlab, d'Aczib, de Helba, d'Aphik, et de Réhob.

---

*Acco* : voir **Michée 1.10**, note.

*Achlab* : inconnue, ainsi que *Helba*. Les autres villes ici indiquées ont déjà paru **Josué 19.24-31**.

---

32 Et les fils d'Asser demeurèrent au milieu des Cananéens, habitants du pays, car ils ne les dépossédèrent pas.

---

*Demeurèrent au milieu des Cananéens*. Dans cette tribu ce n'étaient déjà plus les Cananéens qui demeuraient parmi les Israélites, mais l'inverse. Asser fut une tribu des moins fidèles. Voyez bientôt, **Juges 5.17**, les reproches qu'elle, s'attirera.

---

33 Nephthali ne déposséda pas les habitants de Beth-Sémès ni ceux de Beth-Anath, et il demeura au milieu des Cananéens qui habitaient le pays ; mais les habitants de Beth-Sémès et de Beth-Anath lui furent rendus tributaires.

---

*Nephthali* eut au moins sur Asser cet avantage, qu'il rendit tributaires les habitants de Beth-Sémès et de Beth-Anath (**Josué 19.38**), deux villes qui tirent leur nom de l'idolâtrie indigène. Beth-Sémès signifie **maison du soleil** (Baal) et Beth-Anath **maison**

**d'Anath** (déesse cananéenne). Cette dernière localité est peut-être la moderne Aïnata, à l'ouest de Kédès et du lac Mérom.

---

34. Et les Amorrhéens refoulèrent dans la montagne les fils de Dan, car ils ne les laissèrent pas descendre dans la plaine.

---

Dan fut si resserré par les Amorrhéens qui occupaient une partie de la montagne et même la plaine, qu'il fut forcé d'émigrer en partie (**Josué 19.47** ; **Juges 18.1**).

Dans le livre de Josué, lors du partage du pays, cette tribu est, comme ici, indiquée la dernière après les tribus les plus septentrionales.

---

35 Et les Amorrhéens s'enhardirent à rester à Har-Hérès, Ajalon et Saalbim ; mais la main de la maison de Joseph s'appesantit sur eux, et ils furent rendus corvéables.

---

Ces trois villes faisaient partie du territoire de Dan. Seulement dans **Josué 19.41**, au lieu de Har-Hérès, **la montagne du soleil**, nous lisons Ir-Sémès, **la ville du soleil**, et au lieu de Saalbim *Saalabbim*. Quant à Ajalon, voir **Josué 10.12**.

*La main de la maison de Joseph.* Ce ne furent pas les Danites qui rendirent les Cananéens corvéables, mais les tribus voisines plus puissantes d'Éphraïm et de Manassé. Ce sont là des détails trop particuliers pour ne pas procéder d'une source très rapprochée des faits.

---

36 Le territoire des Amorrhéens s'étendait de la montée d'Akrabbim, du Rocher, et en dessus.

---

L'auteur fait remarquer l'énorme extension de ce peuple, dont la limite méridionale était, au midi de la mer Morte, la montée d'Akrabbim (**Nombres 34.4**, note) et, dans le désert de Tsin, le Rocher, probablement celui qu'avait frappé Moïse (**Nombres 20.10**). Le mot hébreu signifiant rocher est **séla** que plusieurs ont appliqué à la ville de Séla ou Pétra, capitale des Édomites (**Abdias 1.3**) ; mais il est impossible de supposer que le domaine des Amorrhéens s'étendit jusque-là.

---

# LE LIVRE DES JUGES CHAPITRE 2

---

---

1 Et l'ange de l'Éternel monta de Guilgal à Bokim et dit : Je vous ai fait monter hors d'Égypte et je vous ai amenés dans le pays que j'ai promis par serment à vos pères. Et j'avais dit : Jamais je ne romprai mon alliance avec vous ;

---

*L'ange de l'Éternel.* Ce terme ne peut désigner que cet envoyé suprême qui était apparu, en dernier lieu, à Josué sous les murs de Jéricho comme le chef des armées de l'Éternel et qui lui avait ouvert le pays de Canaan. Au moment où le peuple se relâche dans la conquête qu'il aurait dû achever, cet ange apparaît comme un juge. Voir sur l'ange de l'Éternel Genèse, l'appendice à la fin du chapitre 21.

*Monta de Guilgal à Bokim.* Guilgal avait été sous Josué le grand lieu de rassemblement du peuple (**Josué 9.6 ; Josué 10.6-7 ; Josué 10.15 ; Josué 10.43 ; Josué 14.6**) : il le demeura dans les temps qui suivirent, si du moins c'est bien à ce Guilgal et non à celui qui était situé près de Jéricho qu'il faut appliquer ce qui est dit des assises annuelles que Samuel tenait pour le peuple (**1 Samuel 7.16**). C'était l'endroit central d'Éphraïm, comme Éphraïm lui-même était le centre du peuple. Peut-être est-ce là la raison pour laquelle l'ange apparaît en ce lieu et monte visiblement à Bokim, nom qui ne fut donné que plus tard à cet endroit mais qui désigne un lieu situé dans le voisinage de Guilgal et où probablement le peuple était rassemblé pour une fête. Il y a dans les indications géographiques de ce verset quelque chose d'insuffisant qui montre que nous avons affaire à un extrait ou fragment et que l'auteur de notre livre était avant tout préoccupé du côté spirituel du fait rapporté. Sous quelle forme apparut l'ange ? Il n'est pas probable que ce fût sous une forme

humaine comme lorsqu'il s'entretenait avec Josué. mais plutôt dans une nuée, comme au désert. Comment sa voix se fit-elle entendre du peuple ? Peut-être par l'intermédiaire du grand sacrificateur qui fut appelé à recevoir cette communication divine.

*Je vous ai fait monter.* L'ange ne dit pas : Ainsi a dit l'Éternel : Je vous ai fait monter. C'est l'Éternel lui-même qui parle par sa bouche.

*Et j'avais dit.* Ce n'est pas l'Éternel qui a failli en ne mettant pas sur le champ et complètement le peuple en possession du pays. C'est Israël qui, une fois établi, a manqué aux conditions de l'alliance et a perdu ses droits aux bienfaits qu'elle lui assurait ; comparez **Exode 23.32** ; **Exode 34.12** et suivants ; **Deutéronome 7.2** et suivants ; **Josué 23.12**.

---

2 et vous, vous ne traiterez pas alliance avec les habitants de ce pays-là ; vous renverserez leurs autels. Et vous n'avez pas obéi à ma voix. Pourquoi avez-vous fait cela ?

3 Et moi aussi j'ai dit : Je ne les chasserai pas devant vous ; ils seront à vos côtés et leurs dieux vous seront en piège.

---

*Et moi aussi j'ai dit.* Les Cananéens étaient mûrs pour l'extermination ; Israël ne les a pas détruits ; ils vivront donc, et Israël en pâtira. Leurs faux cultes célébrés au milieu des tribus seront un piège auquel il leur sera bien difficile de ne pas se laisser prendre.

À vos côtés, comme des aiguillons à vos flancs et comme des verges ; comparez **Nombres 33.55** et **Josué 23.13**.

---

4 Et comme l'ange de l'Éternel disait ces paroles à tous les enfants d'Israël, le peuple éleva sa voix et pleura.

---

*Et pleura.* Pleurs stériles, arrachées par la crainte du châtement plutôt que par une véritable repentance ; car celle-ci aurait produit une énergique résolution, dont l'histoire n'offre aucune trace.

---

5 Ils donnèrent à ce lieu le nom de Bokim et ils y offrirent des sacrifices à l'Éternel.

---

*Bokim.* Le peuple s'était rassemblé pour une fête joyeuse ; elle finit dans les larmes, et le nom de Bokim (**ceux qui pleurent**), donné à cet endroit, a perpétué le souvenir de cette douloureuse scène, prélude de trois siècles de malheurs.

*Offrirent des sacrifices :* sans doute dans le but de détourner si possible la colère de Dieu. Dieu avait expressément autorisé l'élévation d'un autel et l'offrande de sacrifices partout où il manifesterait son nom par une apparition (**Exode 20.24**).

---

6 Et Josué renvoya le peuple, et les fils d'Israël allèrent chacun dans son territoire pour prendre possession du pays.

---

## **2.6 à 3.6 coup d'œil anticipé sur l'histoire qui va suivre**

Au coup d'œil rétrospectif sur les fautes commises par le peuple à la suite de la conquête sommaire du pays, et à l'apparition menaçante de l'ange, succède un morceau dans lequel l'auteur jette un coup d'œil sur toute l'histoire du temps des Juges, histoire qui sera la conséquence de ces fautes et l'accomplissement de cette menace. Elle paraît tourner et retourner toujours dans le même cercle. Infidélité, punition, délivrance, rechute : tel en est le rythme

douloureux, jusqu'au moment où enfin, sous l'action d'un fidèle et puissant serviteur de Dieu, Samuel, le peuple se réveille véritablement et entre dans une voie nouvelle. L'auteur rappelle d'abord la fidélité relative d'Israël sous Josué et dans les premiers temps qui suivirent sa mort (versets 6 à 10) ; puis il décrit l'infidélité constamment renouvelée d'Israël à la suite de ces premiers temps (versets 11 à 13), ainsi que l'inutilité des châtements dont Dieu le frappait et de l'envoi des Juges qui le délivraient pour un temps (versets 14 à 19) ; il expose ensuite le dessein de Dieu, qui était d'éprouver et de châtier le peuple infidèle (versets 20 à 23), et il termine par l'énumération des nations conservées par l'Éternel dans ce but et par le tableau de la position qu'Israël prit vis-à-vis d'elles.

## 6 à 10

Ce passage se rattache immédiatement au tableau de la dernière assemblée convoquée par Josué, à la fin du livre de Josué (**Josué 24.28-31**). De ces cinq versets, les quatre premiers sont empruntés littéralement au livre de Josué, quoique ils reparassent dans un ordre différent ; le verset 10 seulement contient quelque chose de nouveau et forme la transition au coup d'œil historique sur le temps des Juges.

*Et Josué renvoya.* Il y a ici retour en arrière, puisque le livre a commencé par les mots : *Après la mort de Josué* ; les versets suivants ont donc pour l'auteur la valeur de plus-que-parfaits : **Et Josué avait renvoyé.** Ce départ de chaque tribu pour son domaine particulier et la fidélité à l'Éternel qui régna jusqu'à la fin de Josué et des Anciens qui lui avaient survécu, montrent bien que nous nous trouvons placés par ces versets avant le moment décrit dans le chapitre 1 et au commencement du chapitre 2.

---

7 Et le peuple servit l'Éternel pendant toute la vie de Josué et pendant toute la vie des Anciens qui survécurent à Josué et qui avaient vu toute la grande œuvre que l'Éternel avait accomplie en faveur d'Israël.

8 Et Josué, fils de Nun, serviteur de l'Éternel, mourut étant âgé de cent dix ans.

9 Et on l'ensevelit dans le territoire qu'il avait eu en partage à Timnath-Hérès, dans la montagne d'Éphraïm, au nord de la montagne de Gaas.

---

*Timnath-Hérès*, au lieu de Timnath-Sérah de **Josué 24.30**. Il y a probablement ici une erreur de copiste. En hébreu une simple transposition de lettres explique ce changement.

---

10 Et toute cette génération fut aussi recueillie vers ses pères, et il s'éleva après elle une autre génération qui ne connaissait pas l'Éternel, ni ce qu'il avait fait pour Israël.

---

*Qui ne connaissait pas l'Éternel...* par l'expérience personnelle de ses interventions miraculeuses, telles, que les avaient contemplées les contemporains de Moïse et de Josué.

---

11 Et les fils d'Israël firent ce qui est mal aux yeux de l'Éternel et ils servirent les Baals.

---

*Et les fils d'Israël firent ce qui est mal...* Cette parole reparaît plusieurs fois dans ce livre, comme un douloureux refrain : **Juges 3.7-12** ;

**Juges 4.1 ; Juges 6.4 ; Juges 10.6 ; Juges 13.1.**

*Les Baals.* Le pluriel employé ici désigne non seulement les formes diverses de la divinité ainsi nommée :

- *Baal-Berith* : **Baal de l'alliance, Juges 8.33**
- *Baal-Gad* : **Baal de la fortune, Josué 11.17**
- *Baal-Zébug* : **Baal des mouches, 2 Rois 1.2**
- *Baal-Péor*, peut-être : **Baal de la nudité, Nombres 25.3.**

mais encore tous les faux dieux adorés en Canaan en tant que représentant la divinité masculine.

---

12 Et ils abandonnèrent l'Éternel, Dieu de leur pères, qui les avait fait sortir du pays d'Égypte et ils allèrent, après d'autres dieux, d'entre les dieux des peuples qui les entouraient, et ils se prosternèrent devant eux et ils irritèrent l'Éternel.

13 Et ils abandonnèrent l'Éternel et ils servirent Baal et les Astartés.

---

*Les Astartés* représentent les diverses formes de la divinité féminine (**Genèse 14.5 ; Jérémie 7.18**, note).

---

14. Et la colère de l'Éternel s'enflamma contre Israël et il les livra entre les mains de pillards qui les pillèrent ; et il les vendit à leurs ennemis d'alentour et ils ne purent plus tenir devant leurs ennemis.

---

*De pillards* : comme les Madianites, qui exécutaient des razzias.

*Les vendit* : les livrant à des ennemis qui exerçaient une oppression permanente. Les vendit, comme un bien auquel on ne tient plus. Le terme de rachat désigne la délivrance.

---

**15** Dans toutes leurs expéditions la main de l'Éternel était contre eux pour leur faire du mal, comme l'Éternel l'avait dit, comme l'Éternel le leur avait juré, et ils étaient dans la détresse.

---

*Comme l'Éternel le leur avait juré.* Nulle part, ni dans **Lévitique 26.17-36**, ni dans **Deutéronome 28.25**, l'affirmation ici rappelée n'est étayée par un serment ; néanmoins les déclarations sont si solennelles que si l'Éternel ne les avait pas exécutées, il eût bien été comme un homme qui viole un serment.

---

**16** Et l'Éternel suscitait des juges qui les délivraient de la main de ceux qui les pillaient.

---

*Des juges.* C'est ici la première fois que nous rencontrons ce terme de **juges** dont a été tiré le titre de ce livre ; voir l'Introduction.

---

**17** Et ils n'écoutèrent pas non plus leurs juges, car ils se prostituèrent à d'autres dieux et se prosternaient devant eux. Et ils s'éloignèrent promptement de la voie qu'avaient suivie leurs pères en obéissant aux commandements de l'Éternel ; ils ne firent pas de même.

---

*Ils n'écoutèrent pas* : en ce sens qu'ils ne persistaient pas dans la bonne voie après la mort du juge.

---

18 Et lorsque l'Éternel leur suscitait des juges, l'Éternel était avec le juge et les délivrait de la main de leurs ennemis pendant toute la vie du juge ; car l'Éternel se repentait à l'ouïe des gémissements qu'ils poussaient devant ceux qui les opprimaient et les tourmentaient.

---

Sans doute, au premier moment ils acceptaient le ministère de délivrance que remplissait le juge à leur égard et obtenaient ainsi la victoire. Mais quand la voix du juge n'était plus là pour les soutenir, ils recommençaient comme auparavant et attiraient de nouveau sur eux la colère de l'Éternel.

---

19 Et il arrivait qu'à la mort du juge, ils se corrompaient de nouveau plus que leurs pères, en allant après d'autres dieux pour les servir et les adorer ; ils ne rabattaient rien de leurs mauvaises actions et de leur opiniâtreté.

20 Et la colère de l'Éternel s'enflamma contre Israël, et il dit : Puisque cette nation-là a transgressé mon alliance que j'avais prescrite à ses pères, et puisqu'ils n'ont pas obéi à ma voix,

---

## **20 à 23**

L'auteur fait ressortir ici cette idée, qui était déjà celle du discours de l'ange à Bokim, que si l'Éternel n'a pas voulu détruire les nations cananéennes et les peuples voisins, ce n'est pas qu'il fût devenu infidèle à son alliance et à ses promesses, mais à cause de cette

infidélité constamment renouvelée de son peuple, laquelle empêchait qu'il ne lui accordât enfin une délivrance complète, en sorte que c'était toujours à recommencer.

---

21 moi aussi, je ne chasserai plus devant eux une seule des nations que Josué a laissées quand il mourut,

22 afin d'éprouver par elles Israël, pour voir s'ils prendront garde ou non de suivre la voie de l'Éternel, comme leurs pères y ont pris garde.

---

*Afin d'éprouver par elles Israël.* Étant donné le penchant à l'idolâtrie qui existait dans le cœur des Israélites, Dieu ne voulait pas leur ôter l'occasion de manifester ce principe mauvais, qui ne pouvait être détruit qu'en portant ses fruits amers. Voir sur l'accord de ce verset avec **Exode 23.29**, **Deutéronome 7.22**, d'une part, et avec **Juges 3.1-2**, d'autre part. la Conclusion sur le livre de Josué.

---

23 Et l'Éternel laissa subsister en repos ces nations sans se hâter de les déposséder, car il ne les avait pas livrées entre les mains de Josué.

---

*Car il ne les avait pas livrées.* S'il y avait encore des nations à déposséder, c'est que Dieu n'avait pas voulu que Josué ne laissât plus rien à faire après le premier et grand acte de la conquête.

---

# LE LIVRE DES JUGES CHAPITRE 3

---

---

1 Et ce sont ici les nations que l'Éternel laissa subsister pour éprouver par elles Israël, tous ceux qui n'avaient pas connu toutes les guerres de Canaan,

---

## 1 à 6

Avant de commencer son récit, l'auteur résume l'état des choses au moment où il va le reprendre à l'égard des nations cananéennes ; voir comme morceau parallèle **Josué 13.4-6**. Il divise ces peuples en deux groupes, l'un formant un demi-cercle autour d'Israël, versets 3 et 4 ; l'autre habitant en commun avec lui dans la Terre Sainte, versets 5 et 6. Le premier groupe comprend les Philistins au sud-ouest, les Cananéens (**Josué 13.4**, note) et les Sidoniens dans la plaine maritime au nord-ouest, et les Héviens habitant dans le Liban au nord. Les pays appartenant aux peuples de ce premier groupe étaient bien destinés à être un jour la propriété d'Israël ; mais nous avons déjà indiqué la circonstance qui probablement empêcha la conquête primitive de s'étendre jusqu'à eux : ce fut l'établissement d'une partie considérable du peuple, deux tribus et demie, dans les contrées à l'est du Jourdain. Ainsi diminué, le peuple qui avait passé le Jourdain n'était plus assez nombreux pour occuper ces vastes territoires. Dieu aurait pu sans doute, par un acte de sa puissance, détruire ces nations environnantes. Mais en les laissant subsister, il avait un but que l'auteur indique dans les versets 1 et 2. Les nouvelles générations n'avaient pas pris part à la guerre de conquête ; pour entretenir chez elles l'esprit militaire, si nécessaire à un peuple constamment exposé à des invasions, Dieu se servit de

l'hostilité continuelle de ces peuples voisins ; Israël dut, vis-à-vis d'eux, se tenir en état constant de défense. Quant au second groupe, il est composé de peuplades habitant en dedans des limites d'Israël. Le narrateur n'excuse point les Israélites de l'infidélité par laquelle ils les laissèrent subsister ; il montre au contraire que ce fut de cette faute que découlèrent toutes leurs infidélités subséquentes.

---

2 et cela seulement pour l'instruction des générations des fils d'Israël, afin de leur enseigner la guerre, à ceux-là du moins qui ne l'avaient pas connue auparavant :

3 cinq princes des Philistins, et tous les Cananéens et les Sidoniens, et les Héviens qui habitaient la montagne du Liban, depuis la montagne de Baal-Hermon jusqu'à l'entrée de Hamath.

---

*Cinq princes des Philistins* : les cinq rois des cinq villes formant la confédération des Philistins.

*Et tous les Cananéens* : voir **Josué 13.4**, note.

*Sidoniens* : sur la côte de Phénicie.

*Héviens* : voir **Genèse 10.17**, note.

*Baal-Hermon* ou Baal-Gad, au pied du Hermon, limite des conquêtes de Josué vers le nord (**Josué 11.17**).

*L'entrée de Hamath* : beaucoup plus au nord, dans la grande vallée de la Céléstyrie ; voir **Ésaïe 10.9** ; **Nombres 34.8** et **Josué 13.5**, notes. C'est jusque-là que devait primitivement s'étendre la conquête.

---

4. Et ils servirent à mettre Israël à l'épreuve, pour savoir s'ils obéiraient aux commandements que l'Éternel avait prescrits à leurs pères par Moïse.

---

La lutte que les Israélites devaient soutenir avec eux n'était pas une lutte matérielle seulement, mais aussi de nature morale et religieuse.

---

5 Et les fils d'Israël habitèrent au milieu des Cananéens, des Héthiens, et des Amorrhéens, et des Phéréziens, et des Héviens, et des Jébusiens.

---

*Cananéens* : dans les plaines de l'intérieur.

*Héthiens* : ceux d'Hébron ou de Béthel. par exemple (**Genèse 23.10** ; **Juges 1.26**), voir **Genèse 10.15**, note.

*Amorrhéens* : dans les montagnes.

*Phéréziens* : **Genèse 13.7**, note.

*Héviens* : **Genèse 10.17**, note.

*Jébusiens* : **Genèse 10.16**, note.

---

6 Et ils prirent leurs filles pour femmes, et ils donnèrent à leurs fils leurs propres filles, et ils servirent leurs dieux.

7 Et les fils d'Israël firent ce qui est mauvais aux yeux de l'Éternel, et ils oublièrent l'Éternel leur Dieu et ils servirent les Baals et les Aschères.

---

### **3.7 à 16.31 l'histoire des juges**

Cette partie, qui forme le corps du livre des Juges, se divise en une série de morceaux, les uns plus courts, les autres plus longs, ces derniers commençant en général par la formule : *Et les fils d'Israël firent ce qui est mauvais aux yeux de l'Éternel.*

## 7 à 11 Othniel

*Les Baals et les Aschères* : voir **Juges 2.11-13**, notes.

---

8 Et la colère de l'Éternel s'enflamma contre Israël et il les vendit à Cuschan-Rischathaïm, roi de Mésopotamie. Et les fils d'Israël furent asservis à Cuschan-Rischathaïm huit ans.

---

*Vendit* : **Juges 2.14**.

*Cuschan-Rischathaïm*. Le nom de Cuschan est dérivé de celui de Cusch et désigne un représentant de ce peuple des Cuschites qui occupait l'immense contrée qui va des bords de l'Océan Indien, à travers la vallée du Tigre et de l'Euphrate, jusqu'à l'Éthiopie en Afrique. La tribu dont Cuschan ici nommé était un chef, habitait au nord de la Mésopotamie et avait étendu ses conquêtes dans l'Asie occidentale, comme précédemment les cinq rois dont parle **Genèse 14.1** et, plus tard, les Assyriens et les Babyloniens.

*Rischathaïm*. Ce nom, qui en hébreu signifie **double méchanceté**, était probablement une transformation hébraïque de l'un de ses titres.

*Roi de Mésopotamie* : **Genèse 24.10**, note.

---

9 Et les fils d'Israël crièrent à l'Éternel, et l'Éternel leur suscita un libérateur qui les délivra : Othniel, fils de Kénaz, frère cadet de Caleb.

---

*Othniel* : **ma force est Dieu** : le vaillant frère cadet de Caleb, qui avait épousé sa nièce Acsa à la suite de la prise d'Hébron (**Josué 15.17**, note ; **Juges 1.13**). Nous n'avons aucun détail sur sa victoire qui par ses suites paraît avoir été décisive.

*Il jugea* : délivra Israël de l'ennemi qui l'opprimait. Voir l'Introduction.

---

10 Et l'Esprit de l'Éternel fut sur lui, et il jugea Israël et il sortit pour combattre, et l'Éternel livra entre ses mains Cuschan-Rischathaïm, roi de Mésopotamie, et sa main fut puissante contre Cuschan-Rischathaïm.

11 Et le pays fut en repos quarante ans, et Othniel, fils de Kénaz, mourut.

12 Et les fils d'Israël recommencèrent à faire ce qui est mauvais aux yeux de l'Éternel, et l'Éternel fortifia Eglon, roi de Moab, contre Israël, parce qu'ils faisaient ce qui est mauvais aux yeux de l'Éternel.

---

## 12 à 31 Ehud et Samgar

*L'Éternel fortifia Eglon*. Voulant punir son peuple, le Dieu d'Israël, qui d'après l'auteur est en même temps le maître des païens, donna à Eglon la force nécessaire pour exécuter ce châtiment.

---

13 Et il s'adjoignit les fils d'Ammon et les Amalékites, et il marcha contre Israël et le battit, et ils prirent possession de la ville des Palmiers.

---

L'oppression précédente venait du nord-est ; celle-ci vient du sud-est (Moab) de l'est (Ammon) et du sud (Amalékites). Moab n'était pas reconnaissant d'avoir été épargné par Israël (**Deutéronome 2.9**).

*La ville des Palmiers* : Jéricho. C'est peut-être alors que les Kéniens quittèrent cette contrée pour aller s'établir dans le désert de Juda, au sud (**Juges 1.16**). Jéricho n'avait pas été relevée comme ville forte avec murailles et portes (**Josué 6.26**), mais comme lieu d'habitation ; elle put facilement être prise.

---

14 Et les fils d'Israël furent asservis dix-huit ans à Eglon, roi de Moab.

---

*Asservis*. Ils furent épargnés, à la condition de payer un tribut annuel (verset 15).

---

15 Et les fils d'Israël crièrent à l'Éternel, et l'Éternel leur suscita un libérateur : Ehud, fils de Guéra, Benjamite, qui était gaucher. Et les fils d'Israël envoyèrent par lui un présent à Eglon, roi de Moab.

---

*Fils de Guéra* : soit descendant de Guéra, petit-fils de Benjamin (**1 Chroniques 8.3**), soit fils d'un Guéra postérieur. La tribu de

Benjamin, sur le sol de laquelle les Moabites s'étaient établis, était par là même celle qui avait le plus à souffrir de leur oppression.

*Gaucher.* La suite montrera l'intention de ce détail.

---

16 Et Ehud se fit une épée à deux tranchants, d'une aune de long, et il la ceignit sous son vêtement, sur sa hanche droite.

---

*Sur sa hanche droite,* contre l'usage ordinaire ; de manière à pouvoir facilement la tirer de la main gauche.

---

17 Et il offrit le présent à Eglon, roi de Moab ; or Eglon était un homme très gras.

---

*Très gras.* Ce détail prépare ceux du verset 22. La scène se passa un peu à l'est de Jéricho, entre le Jourdain et Guilgal qui était, à 8 km à l'ouest du fleuve. Eglon n'était pas à Jéricho même.

---

18 Et lorsqu'il eut achevé d'offrir le présent, il renvoya les gens qui l'avaient apporté.

---

*Achévé d'offrir le présent.* C'était une longue cérémonie, car il s'agissait sans doute d'un tribut en nature, comme bestiaux et produits divers (**Genèse 43.25**) ; cela donnait lieu à une procession.

---

19 Et lui-même il revint depuis les pierres taillées qui sont près de Guilgal et il dit : Ô roi, j'ai un mot à te dire en secret. Et le roi

dit : Retirez-vous ! Et tous ceux qui se tenaient devant lui sortirent.

---

Ehud accompagne quelque temps à leur retour les porteurs du tribut, mais depuis les pierres taillées, c'est-à-dire les idoles (**Deutéronome 7.25 ; Ésaïe 21.9 ; Jérémie 8.19**), il revient sur ses pas, sous l'impulsion d'une inspiration d'en-haut. Est-ce la vue de ces idoles moabites sur le sol israélite qui l'indigne tout à coup et qui lui inspire le projet qu'il va exécuter ?

*Guilgal* : **Josué 4.19 ; Josué 5.9-10.**

Personne ne soupçonnait cet homme, qui venait de payer le tribut, et qui paraissait désarmé.

*Retirez-vous !* : **Silence !** C'est le sens propre du mot hébreu, mais on peut aussi le traduire comme nous l'avons fait.

---

20 Et Ehud s'approcha du roi ; il était assis dans la chambre haute réservée pour lui, pour prendre le frais, et Ehud dit : J'ai pour toi une parole de Dieu. Et le roi se leva de son siège.

---

*S'approcha* : comme pour lui parler tout bas.

*Chambre haute* : construite sur le toit plat de la maison.

*Une parole de Dieu*. Il y a de l'ironie dans ce terme.

*Se leva* : sans doute en signe de respect pour un message divin ; Ehud lui a annoncé une communication de Dieu (Elohim). Ce mot désigne la divinité en général, et non pas le Dieu national des Hébreux (Jéhova). Comparez **Nombres 23.18**, où Balaam invite Balak à se lever, pour recevoir l'oracle qui lui est destiné.

---

21 Alors Ehud avança la main gauche, prit l'épée qui était sur sa hanche droite et la lui enfonça dans le ventre.

22 Et la poignée elle-même entra après la lame, et la graisse se referma sur la lame, car il ne retira pas l'épée de son ventre, et la lame sortit par derrière.

---

Le sujet que nous donnons au verbe *sortit* (la lame), n'est pas dans le texte. Il est peu probable que ce soit Ehud, puisqu'il est expressément nommé au commencement du verset suivant. Ce pourrait être Elglon, mais la suite ne s'expliquerait que difficilement.

*Par derrière.* Le mot hébreu ne se retrouve nulle part. Il indique une séparation et peut désigner soit le point de séparation entre les deux jambes, soit un endroit retiré, comme un lieu d'aisances, soit les excréments, comme ce que l'on jette à l'écart. Le premier sens est admissible si la lame est sous-entendue comme sujet ; mais la forme hébraïque (le **hé** local) ne convient guère à ce sens. Le second supposerait Eglon comme sujet de **sortit** et signifierait que, déjà transpercé, il fit effort pour se retirer dans le lieu d'aisances, tandis qu'Ehud courait à la porte extérieure pour s'enfuir. Dans le troisième sens, ce serait Ehud qui serait sujet du verbe, ce qui n'est point naturel au point de vue grammatical.

---

23 Et Ehud sortit au portique, ferma sur lui les portes de la chambre haute et tira le verrou.

---

*Et Ehud sortit au portique.* Le mot hébreu traduit par **portique** ne se présente également nulle part ailleurs. Il semble indiquer une **rangée** de colonnes, d'arbres, de degrés ; c'est donc ou un corridor ou un escalier, celui par lequel on pouvait descendre directement de la chambre haute au vestibule de la maison. Ehud s'éloigne par là au

lieu de sortir par la porte par laquelle on entrait ordinairement et qui donnait sur la terrasse.

*Il ferma.* Il faut sous-entendre ici les mots : **Et avant de sortir.** Il ferme intérieurement la porte s'ouvrant sur la terrasse.

*Sur lui :* sur Eglon (**Genèse 7.16**) ; et lui-même sortit par l'escalier de derrière.

---

24 Et quand il fut sorti, les serviteurs du roi vinrent et ils virent que les portes de la chambre haute étaient fermées au verrou. Et ils dirent : Sans doute, il se couvre les pieds dans la chambre de fraîcheur.

---

Les serviteurs, à leur retour, trouvant la porte de devant fermée, pensent que c'est le roi lui-même qui a mis le verrou.

*Il se couvre les pieds :* satisfait la nature (**1 Samuel 24.4**).

---

25 Et ils attendirent si longtemps qu'ils en étaient honteux, et voici, comme il n'ouvrait pas les portes de la chambre haute, ils prirent la clé et ouvrirent, et voici leur maître gisait par terre, mort.

---

Après une longue attente, qui leur semble ridicule, ils se décident à entrer au moyen de la clef qui du dehors pouvait repousser le verrou.

---

26 Pendant qu'ils tardaient, Ehud s'enfuyait ; il dépassa les pierres taillées et se sauva dans la Séira.

---

Mais grâce à cette attente. Ehud a eu le temps de s'enfuir.

*Dans la Séira.* Ce mot signifie : **pays hérissé**, il désigne peut-être la partie méridionale de la montagne d'Éphraïm, couverte de bois, et où nous pouvons penser qu'habitaient des gens de la tribu de Benjamin, à laquelle appartenait Ehud.

---

27 Et quand il fut arrivé, il sonna de la trompette dans la montagne d'Éphraïm, et les fils d'Israël descendirent avec lui de la montagne, et il était à leur tête.

28 Et il leur dit : Suivez-moi, car l'Éternel a livré entre vos mains les Moabites, vos ennemis. Et ils descendirent à sa suite et ils s'emparèrent des gués du Jourdain [pour les fermer] aux Moabites, et ne laissèrent passer personne.

29 Et ils battirent Moab en ce temps-là, environ dix mille hommes, tous robustes et vaillants, et pas un n'échappa.

---

*Tous robustes...*, littéralement : **tous gras** ; l'élite de l'armée.

---

30 Et Moab fut en ce jour humilié sous la main d'Israël et le pays fut en repos quatre-vingts ans.

---

*Quatre-vingts ans* : non qu'Ehud ait pu juger le peuple aussi longtemps ; mais les heureux effets de sa victoire se firent sentir durant tout ce temps, au moins dans cette portion du pays.

---

31 Et après lui, il y eut Samgar, fils d'Anath ; et il battit les Philistins, six cents hommes, avec un aiguillon à bœufs. Et lui

aussi délivra Israël.

---

*Samgar.* C'est ici un épisode de l'histoire d'Israël qui s'est passé au sud-ouest de la Terre Sainte, du côté des Philistins, pendant le cours des quatre-vingts ans de repos procurés par la victoire d'Ehud. Un conflit quelconque avec les Philistins fut l'occasion de cet exploit de Samgar : car il n'est pas question encore d'une oppression exercée par ce peuple.

*Un aiguillon à bœufs.* Les agriculteurs en Palestine et en Syrie se servent de cet instrument, surtout pendant les labours. Il a en général 2 à 2,5 m de longueur et, à l'extrémité la plus large, 15 cm de circonférence. Il est muni à l'un des bouts d'une pointe de fer très aiguë, l'aiguillon proprement dit, et à l'autre bout d'une étroite lame de fer pour nettoyer le soc de la charrue de la terre qui s'y attache.

Nous devons nous représenter Samgar à la tête de ses gens qu'il entraînait par son courage.

*Lui aussi délivra Israël :* la contrée d'Israël la plus voisine des Philistins.

Samgar est le premier des six juges appelés petits.

---

# LE LIVRE DES JUGES CHAPITRE 4

---

---

1 Et les fils d'Israël recommencèrent à faire ce qui est mauvais aux yeux de l'Éternel, et Ehud était mort.

---

## **1 à 3 Nouvelle infidélité et nouveau châtement**

*Et Ehud était mort.* Ce chapitre nous transporte au nord de la Terre Sainte, au midi du Liban, sur les confins d'un grand État cananéen qui s'était relevé après la prise de Hatsor par Josué. L'infidélité nouvelle d'Israël eut lieu après la mort d'Ehud, durant l'époque de repos dont il a été parlé **Juges 3.30**. La punition suivit aussitôt.

---

2 Et l'Éternel les vendit entre les mains de Jabin, roi de Canaan, qui régnait à Hatsor. Et le chef de son armée était Sisera, qui demeurait à Haroseth-Goïm.

---

*Jabin... Hatsor* : voir **Josué 11.1**, note. Comme son prédécesseur du même nom, Jabin était le chef d'une confédération de petits États cananéens dont chacun avait son roi, comparez les expressions *rois* et *princes* versets 3 et 19.

*Sisera.* Il ne paraît pas avoir été simplement général de l'armée de Jabin, puisque dans ce cas il aurait eu sa demeure près de Hatsor, tandis que, comme nous allons le voir, elle en était à une grande distance. Mais c'était probablement l'un des rois les plus vaillants et les plus puissants de la confédération dont Jabin était le chef. Nous

ignorons la raison pour laquelle Jabin ne commandait pas lui-même son armée. Il ne paraît pas même avoir pris part à la bataille.

*Haroseth-Goïm*. Le premier de ces noms signifie : **le chantier** ; peut-être aujourd'hui Harotieh, colline couverte de ruines considérables, située dans la contrée montagnieuse, entre la plaine de Saint-Jean d'Acre au nord-ouest, et celle de Jizréel au sud-est, au nord du Kison et en face du Carmel. De là on commandait toute la plaine et le défilé qui conduit à la mer. **Goïm : nations, Gentils** ; voir **Ésaïe 8.23**, note. Les Cananéens ont toujours conservé des établissements nombreux dans ces contrées septentrionales.

---

3 Et les fils d'Israël crièrent à l'Éternel ; car Jabin avait neuf cents chars de fer et il opprimait avec violence les fils d'Israël depuis vingt ans.

---

*Neuf cents chars*. C'était le moyen par lequel Jabin tenait la plaine en son pouvoir (**Juges 1.19** ; **Josué 17.16**). Ces engins de guerre inspiraient une épouvante particulière à Israël qui n'avait rien de semblable à leur opposer.

---

4 Et Débora, prophétesse, femme de Lappidoth, jugeait Israël en ce temps-là.

---

## 4 à 11 Débora et ses préparatifs

*Débora* : **abeille**. Prophétesse en vertu du souffle divin dont elle était animée, comme Marie (**Exode 15.20**), Hulda (**2 Rois 22.14**) et Noadia (**Néhémie 6.14**). La force et la sagesse divines dont elle était

remplie lui avaient valu la vénération du peuple qui l'avait établie comme son arbitre. Les juges ordinaires paraissent avoir fait défaut (**Deutéronome 16.18**).

*Lappidoth (flambeaux)* était le nom de son mari.

---

5 Et elle siégeait sous le palmier de Débora, entre Rama et Béthel, dans la montagne d'Éphraïm, et les fils d'Israël montaient vers elle pour être jugés.

---

*Sous le palmier de Débora* : un palmier d'une beauté remarquable auquel le nom de cette femme est resté longtemps attaché.

*Rama* : actuellement Er-Ram (**Josué 18.25**, note).

*Béthel* : à 4 km au nord de Rama. Ces deux localités étaient situées sur la montagne d'Éphraïm, dans la tribu de Benjamin.

---

6 Et elle envoya appeler Barak, fils d'Abinoam, de Kédès en Nephthali, et elle lui dit : L'Éternel, Dieu d'Israël, ne l'a-t-il pas ordonné ? Va, rends-toi sur le mont Thabor et prends avec toi dix mille hommes des fils de Nephthali et des fils de Zabulon.

---

*Barak* : éclair.

*Kédès* : au nord-ouest du lac Mérom (**Josué 12.22**, note ; **Josué 21.32**).

*Et elle lui dit* : quand, à son appel, il fut venu la trouver de Kédès. Débora connaissait sans doute Barak comme un homme particulièrement vaillant et influent.

*Thabor* : au nord de la plaine de Jizréel ; maintenant Djébel-el-Tùr, majestueuse montagne de 300 mètres de hauteur, se terminant en

cône tronqué et offrant à son sommet un plateau de 2 km de tour ; voir **Josué 19.22**, note. De là on dominait toute la plaine d'Esdraélon où allaient arriver les Cananéens.

*Prends avec toi* : voir verset 10.

---

**7** Et je ferai marcher vers toi, au torrent de Kison, Sisera, chef de l'armée de Jabin, avec ses chars et ses troupes, et je le livrerai entre tes mains.

---

*Et je ferai marcher vers toi.* Sisera sera attiré là d'un côté par le fait que la plaine convient à ses chariots, de l'autre parce qu'il aura appris qu'un rassemblement de troupes israélites est en train de se former sur le Thabor (versets 12 et 13).

*Au torrent de Kison.* Ce torrent traverse de l'est à l'ouest la plaine d'Esdraélon. Il n'a durant l'été un courant d'eau suivi que depuis 8 km au-dessus de son embouchure.

---

**8** Et Barak lui dit : Si tu viens avec moi, j'irai ; mais si tu ne viens pas avec moi, je n'irai pas.

---

*Si tu ne viens pas avec moi.* Barak ne se sentait pas suffisamment appuyé de l'Esprit d'en-haut, pour marcher seul à cette grande lutte. Il réclame l'appui personnel de la prophétesse.

---

**9** Et elle dit : Soit ! J'irai avec toi, seulement il n'y aura point de gloire pour toi dans l'expédition que tu vas faire, car c'est entre les mains d'une femme que l'Éternel livrera Sisera. Et Débora se leva et elle se rendit avec Barak à Kédès.

---

Débora consent, mais en le faisant rougir de sa faiblesse. Quand les hommes ne sont pas à la hauteur de leur mission, Dieu l'accomplit par des femmes (Jeanne d'Arc). Voir au verset 17.

Débora retourne avec lui à Kédès pour organiser la lutte parmi les tribus du nord.

---

10 Et Barak appela à lui Zabulon et Nephthali à Kédès, et dix mille hommes montèrent à sa suite, et Débora monta avec lui.

---

*Zabulon et Nephthali* : les tribus les plus voisines de Kédès.

À Kédès. Il part de là avec Débora pour le Thabor, situé beaucoup plus au sud.

---

11 Et Héber le Kénien s'était séparé des Kéniens, des fils de Hobab, beau-père de Moïse, et il avait dressé sa tente jusqu'au chêne de Tsaannaïm, près de Kédès.

---

Notice intercalée ici pour préparer le récit qui va suivre (versets 17 à 22). Sur les Kéniens. voir la note **Juges 1.16**.

*Chêne de Tsaannaïm* : voir **Josué 19.33**.

---

12 Et on informa Sisera que Barak, fils d'Abinoam, marchait sur le mont Thabor.

---

## 12 à 16 Défaite de Sisera

---

13 Et Sisera fit venir tous ses chars, neuf cents chars de fer, et tout le peuple qui était avec lui, de Haroseth-Goïm au torrent du Kison.

---

*Neuf cents chars.* Ce nombre n'a rien d'étonnant. Le roi des Chéetas, contre lequel combattit Ramsès II en avait 2500. Ramsès III en avait 994.

---

14 Et Débora dit à Barak : Lève-toi, car voici le jour où l'Éternel a livré Sisera entre tes mains. L'Éternel ne marche-t-il pas devant toi ? Et Barak descendit du mont Thabor, suivi de dix mille hommes.

---

L'initiative continue à partir de Débora.

*Et Barak descendit du mont Thabor.* Si Sisera était campé près du Kison, Barak était à quelques lieues de distance à l'est. Il franchit cet espace de nuit et attaque au matin Sisera.

---

15 Et l'Éternel mit en déroute à la pointe de l'épée Sisera, tous les chars et toute l'armée, devant Barak ; et Sisera descendit de son char et s'enfuit à pied.

---

*Mit en déroute.* Nous avons ici un terme qui n'est guère employé que lorsqu'il s'agit de désordres subits et complets produits par l'intervention directe de Dieu, comme dans **Exode 14.21** et **Josué 10.10**.

*À la pointe de l'épée* : de celle des Israélites qui s'élançaient sur eux le glaive à la main.

*S'enfuit à pied* : quitta l'armée poursuivie, pour prendre des chemins de montagne vers le nord et se sauver chez les Kéniens. amis de Jabin.

---

16 Et Barak poursuivit les chars et l'armée jusqu'à Haroseth-Goïm, et toute l'armée de Sisera tomba sous le tranchant de l'épée, sans qu'il en restât un seul homme.

---

Barak croyait poursuivre Sisera, mais celui-ci ne devait pas tomber entre ses mains (verset 9).

---

17 Et Sisera se réfugia à pied dans la tente de Jaël, femme de Héber, le Kénien ; car il y avait paix entre Jabin, roi de Hatsor, et la maison de Héber, le Kénien.

---

## **17 à 22 Mort de Sisera**

En raison des relations amicales qui existaient entre Jabin et les Kéniens, Sisera pouvait se croire plus en sûreté au sein de cette tribu que dans sa propre demeure.

---

18 Et Jaël sortit au-devant de Sisera et lui dit : Retire-toi, mon seigneur, retire-toi chez-moi, ne crains point. Et il se retira chez elle, dans la tente, et elle le cacha sous la couverture.

---

*Chez moi* : dans la partie la plus reculée de la tente de son mari ; cette partie chez les Bédouins est réservée aux femmes. C'est là que se trouve aussi le garde-manger avec les outres de beurre et de lait frais ou caillé dont il y a toujours une abondante provision. Nul étranger, ne peut entrer dans cette partie de la tente, de sorte que Sisera pouvait s'y croire en pleine sûreté.

---

19 Et il lui dit : Donne-moi, je te prie, un peu d'eau à boire, car j'ai soif. Et elle ouvrit l'outre du lait et lui donna à boire et le couvrit.

---

*Du lait* : et non pas simplement de l'eau, comme il demandait. On a pensé que c'était du lait caillé, de chameau, dont les Bédouins font une boisson délicieuse, mais qui a une vertu soporifique. Ils l'appellent **leban**.

---

20 Et il lui dit : Tiens-toi à l'entrée de la tente, et si quelqu'un vient et t'interroge en disant : Y a-t-il un homme ici ? Tu diras : Personne !

21 Et Jaël, femme de Héber, prit un pieu de la tente, saisit le marteau, s'approcha de lui doucement et lui enfonça dans la tempe le pieu qui entra dans le sol, car il dormait profondément, parce qu'il était accablé de fatigue, et il mourut.

---

*Un pieu de la tente* : une des chevilles de bois pointues fichées en terre, auxquelles sont attachés les cordages de la tente.

---

22 Et voici arrive Barak poursuivant Sisera, et Jaël sortit à sa rencontre et lui dit : Viens et je te montrerai l'homme que tu cherches. Il entra chez elle, et voici Sisera était étendu mort, le pieu dans la tempe.

---

Ne découvrant pas Sisera parmi les fuyards, Barak s'était tourné d'un autre côté. Le narrateur raconte l'action de Jaël sans la juger, comme cela arrive si souvent dans l'histoire sainte. Il est évident qu'on ne saurait approuver cette violation des lois de l'hospitalité, non plus que la bienveillance perfide par laquelle elle trompe Sisera. D'autre part, un pareil acte s'explique sans se justifier par son enthousiasme pour la cause de l'Éternel et de son peuple. Il y a ici, comme dans la conduite de Rahab ou dans celle d'Ehud, un mélange de bien et de mal qui est en rapport naturel avec ces temps où la lumière divine n'avait encore jeté que ses premiers rayons.

---

23 Et Dieu humilia en ce jour Jabin, roi de Canaan, devant les fils d'Israël.

24 Et la main des fils d'Israël s'appesantit de plus en plus sur Jabin, roi de Canaan, jusqu'à ce qu'ils eussent retranché Jabin, roi de Canaan.

---

C'est ici la dernière fois qu'il est parlé d'un **royaume** cananéen.

---

# LE LIVRE DES JUGES CHAPITRE 5

---

---

1 En ce jour-là Débora chanta ce cantique avec Barak, fils d'Abinoam :

---

*Chanta... avec Barak.* Il est naturel de supposer, surtout quand on pense aux mœurs de l'Orient, que ce fut dans le jour de fête où l'on célébra cette victoire, que Débora et Barak chantèrent ce cantique devant le peuple assemblé pour cette solennité. Peut-être cette déclamation était-elle accompagnée de musique et même d'une représentation scénique, comme dans la célébration populaire récente de la bataille de Sempach. Cet hymne triomphal comprend trois tableaux, de dix versets chacun :

- celui de la sécurité et de la paix, fruit de la victoire : versets 2 à 11
- celui de la victoire elle-même : versets 12 à 21
- celui de la mort tragique du chef ennemi : versets 22 à 31.

On peut remarquer un certain rythme, rigoureusement observé dans les deux premières, d'après lequel chaque partie contient, à la suite du premier verset qui lui sert d'introduction, trois strophes de trois versets chacune.

---

2 Que les chefs aient donné le signal, Que le peuple se soit volontairement levé, Bénissez-en l'Éternel !

---

## 2 à 11 Premier tableau. Invitation à louer Dieu pour l'état de bien-être qui suit la victoire

C'est Dieu qui est l'auteur de la délivrance. Après un long temps d'apathie et de lâche soumission, il a fait qu'il s'est enfin trouvé des chefs pour appeler le peuple à la résistance, et le peuple leur a joyeusement répondu. Loué soit l'Éternel qui a fait cela !

---

3 Écoutez, rois, prêtez l'oreille, princes ! Moi, à l'Éternel, moi, je chanterai un cantique, Je psalmodierai à l'Éternel, Dieu d'Israël.

---

### 3 à 5 Première strophe

L'Éternel vient de se montrer aussi puissant et secourable en faveur des siens qu'aux jours d'autrefois.

*Ecoutez, rois ...* : les rois et princes voisins, aux oreilles desquels parviendra l'écho de cette fête, ils apprendront les grandes choses qu'a accomplies l'Éternel pour son peuple (**Deutéronome 32.1** ; **Ésaïe 1.2-10**).

*Moi ...* celle que l'Éternel a choisie pour donner le signal de ce relèvement, et à qui il appartient d'élever avant tout autre la voix pour le célébrer.

---

4 Éternel, lorsque tu sortais de Séir, Lorsque tu t'avançais des campagnes d'Édom, La terre trembla, les cieux mêmes se fondirent, Les nuées même se fondirent en eau.

---

L'intervention puissante de l'Éternel dans cette bataille a été comme une répétition de son apparition merveilleuse sur la montagne de Sinaï. Dans **Deutéronome 33.2**, cette apparition était décrite sous l'image d'un lever de soleil qui a illuminé toutes les contrées d'alentour (Séir et Paran) ; ici elle est dépeinte sous celle d'un orage qui, venant de Séir, du côté du désert, s'est abattu sur Sinaï, l'a ébranlé jusqu'en ses fondements et s'est déversé dans une pluie torrentielle ; comparez **Exode 19.18**. Cette même scène vient de se répéter en faveur du peuple ; et c'est ainsi que l'ennemi a été anéanti. Il est naturel de conclure de ce passage que la victoire d'Israël sur Sisera avait été facilitée par un violent orage, accompagné d'averses abondantes qui avaient détrempé le sol, rendu difficile la marche des chars et grossi le ruisseau du Kison au point d'en faire un torrent capable de rouler les cadavres des vaincus jusqu'à la Méditerranée.

*Ce Sinaï.* Elle voit en pensée la sainte montagne du Sinaï ébranlée jusqu'en ses bases par l'approche de l'Éternel. L'image de la pluie n'a pas d'appui dans ce récit de l'Exode ; elle doit donc être inspirée par le fait récent dans lequel Débora voit une répétition du fait antique.

---

5 Devant l'Éternel s'ébranlèrent les montagnes, Ce Sinaï, devant l'Éternel, Dieu d'Israël.

6 Aux jours de Samoar, fils d'Anath, Aux jours de Jaël, les routes étaient abandonnées, Et les voyageurs prenaient des sentiers détournés.

---

## **6 à 8 Deuxième strophe**

À la divine délivrance dont le peuple vient d'être l'objet, Débora oppose les temps d'abandon et de détresse par où il avait passé. C'était le temps de Samgar, dont la valeur (**Juges 3.31**) n'avait amené qu'une humiliation passagère de l'ennemi.

*Aux jours de Jaël.* Ce nom, qui ne peut désigner ici Jaël la Kénienne (chapitre 4) car le poète oppose précisément le temps actuel à celui de Jaël, doit s'appliquer à un juge pareil à Samgar, qui avait accompli un acte d'éclat, mais sans résultat durable pour le relèvement de la nation. La formule **aux jours de** est généralement appliquée à des hommes revêtus d'une charge publique (**Juges 8.28 ; 1 Samuel 17.12 ; 2 Samuel 21.1**).

*Abandonnées ;* par crainte des bandes ennemies et des brigands qui infestaient le pays.

---

7 Le gouvernement manquait en Israël ; il manquait, Jusqu'à ce que je me sois levée, moi, Débora, Levée, une mère en Israël.

---

*Le gouvernement manquait.* Le sens de ces mots est douteux. On traduit aussi : **les villages étaient délaissés.**

*Une mère en Israël :* une protectrice qui s'élève spontanément pour la défense de son peuple, mue par un amour semblable à celui d'une mère pour ses enfants.

---

8 On choisissait de nouveaux dieux... Et la guerre était aux portes. Voyait-on bouclier ou lance Chez quarante milliers en Israël ?

---

L'idolâtrie prévalait, et bientôt l'ennemi arrivait, poursuivant les habitants jusqu'aux portes des villes où ils se réfugiaient.

*Voyait-on ... ? Pas un guerrier qui osât se porter en armes à la rencontre de l'ennemi !*

*Chez quarante milliers en Israël : quarante, nombre rond employé pour désigner une quantité indéfinie.*

---

9. Mon cœur aux conducteurs d'Israël Qui se sont levés volontairement au sein du peuple ! Bénissez l'Éternel !

---

### **9 à 11 Troisième strophe**

*Mon cœur aux conducteurs... Mon cœur s'élançe vers eux, plein d'amour.*

---

10 Vous qui montez de blanches ânesses, Vous qui êtes assis sur des tapis Et vous qui parcourez les chemins, chantez !

---

Débora invite les diverses classes du peuple à se joindre à ce chant de louange. La première, ce sont les gens de haute qualité qui ont pour monture l'animal le plus estimé, les ânesses blanches ; la seconde, les gens aisés qui, dans leurs maisons, reposent sur de moelleux tapis ; la troisième, les plus pauvres, qui voyagent à pied. Tous doivent maintenant chanter, car ils n'ont plus rien à craindre ni du dehors, ni au dedans.

---

11 Par la voix des archers entre les abreuvoirs Qu'on célèbre là les justices de l'Éternel, Les justices de son gouvernement en Israël ! Alors le peuple de l'Éternel descendit aux portes.

---

*Par la voix des archers.* Que les combattants, réunis le soir auprès des abreuvoirs où le peuple amène ses troupeaux, lui racontent les exploits auxquels ils ont pris part, les péripéties de la victoire à laquelle ils ont assisté ! Ces exploits sont appelés *les justices de l'Éternel* ; ce sont les vengeances que la justice de l'Éternel a tirées des idolâtres, en faveur de son peuple repentant et suppliant.

*Alors le peuple ...* À la suite de cette délivrance, le peuple, qui s'était réfugié dans les cavernes des montagnes, en est redescendu pour reprendre possession de ses habitations.

## **12 à 21 Tableau dramatique de la bataille**

Chaque auditeur ou lecteur assiste en quelque sorte à cet acte.

### **12 Introduction**

*Réveille-toi ...* Faut-il mettre cet appel il dans la bouche de l'Esprit de Dieu qui stimule Débora à consacrer l'armée pour le combat qui va avoir lieu, par le chant d'un cantique propre à inaugurer ce grand acte ? Ou bien est-ce Barak, qui au jour de la fête invite Débora à reproduire avec toute la verve dramatique dont elle est douée, le tableau de la bataille dans son cantique ? Le second sens paraît plus simple. Débora se transporte ensuite au moment où l'armée se disposait au combat. Elle appelle Barak et le presse de se lever, de fondre sur l'ennemi et de faire une multitude de captifs.

---

12 Réveille-toi, réveille-toi, Débora ! Réveille-toi, réveille-toi ! Dis un cantique ! Lève-toi, Barak, et fais tes prisonniers, fils

d'Abinoam !

13 En ce moment descends, résidu [de mon peuple] [pour former] un peuple autour des nobles chefs ! Éternel, descends vers moi parmi les héros !

---

### 13 à 15 Première strophe

Puis elle se tourne vers l'armée et l'invite à se précipiter du haut du Thabor sur l'ennemi rangé dans la plaine ; elle s'adresse à l'Éternel et le prie de descendre lui-même à son appel au milieu de cette armée de héros.

---

14 D'Éphraïm vinrent ceux qui ont leur racine en Amalek. À ta suite vint Benjamin, parmi tes troupes. De Makir descendirent des commandants Et de Zabulon des conducteurs avec le bâton des chefs.

---

Débora passe en quelque sorte en revue l'armée qui va se mettre en marche. Elle énumère d'abord les contingents qui ont concouru à former cette petite troupe de braves. Un certain nombre d'*Éphraïm* sont venus du district qui avait conservé le nom de ses anciens habitants amalékites (**Juges 12.15**) ; puis de *Benjamin* ; quelques troupes sont aussi arrivées ; Manassé, également, c'est-à-dire la demi-tribu de ce nom établie à l'est du Jourdain, qui est désignée ici par le nom de *Makir*, fils de Manassé (**Nombres 32.39**), a fourni quelques chefs à la tête de leurs troupes. De *Zabulon* aussi se sont présentés un certain nombre de commandants et de soldats.

*Des chefs* : littéralement des écrivains, des secrétaires, capables d'écrire et de tenir à jour le catalogue des soldats enrôlés (Jérémie 52.25).

---

15 Et les princes d'Issacar furent avec Débora, Et Issacar fut tel que Barak. Dans la plaine il se précipita sur ses pas. Près des ruisseaux de Ruben, Il y eut de grandes délibérations !

---

Mais le gros de l'armée, ce sont les princes d'Issacar, qui se sont groupés en masse autour de Débora ; ils sont aussi braves que Barak lui-même.

### **Fin 15 à 18 dDeuxième strophe**

Elle contemple ensuite en esprit les tribus qui n'ont pas fait leur devoir. Et d'abord, *Ruben*. Il est resté à délibérer dans son pays coupé de torrents, au-delà du Jourdain.

---

16 Pourquoi es-tu resté dans les enclos À écouter la flûte champêtre ? Près des ruisseaux de Ruben. Grandes consultations !

---

Là, Ruben écoute commodément le bêlement de ses troupeaux et la flûte de ses pâtres ; cette vie champêtre lui plaît mieux que le bruit du clairon et le cliquetis des armes. C'est à cela qu'ont abouti toutes ses grandes consultations. Dans son pays, il n'avait pas à souffrir de l'oppression de Jabin ; que lui importaient, ses frères ?

---

17 Galaad est resté au-delà du Jourdain Et Dan, pourquoi s'est-il tenu dans les navires ? Asser est resté au bord de la mer, Et il est demeuré dans ses ports.

---

*Galaad* également, c'est-à-dire Gad et la demi-tribu de Manassé situés à l'est du Jourdain. Il a écouté les conseils de l'égoïsme.

*Dan*, au bord de la mer, n'a pas non plus quitté ses bateaux. Ce qui a été dit **Juges 1.34** n'empêche pas que Dan ne possédât quelques localités dans la plaine et sur le bord de la mer. Voir **Josué 19.40-46**.

*Dans ses ports*, littéralement : **dans ses anses**. Les ports manquent sur la côte de Palestine.

---

18 Zabulon est un peuple qui expose son âme à la mort, Et Nephthali de même, sur les hauteurs des campagnes.

---

Il n'est pas étonnant que cette revue se termine par le nom des deux tribus qui avaient organisé, tout ce grand mouvement (**Juges 4.6-10**) ; le contraste entre elles et les tribus désignées immédiatement avant, ressort ainsi d'une manière plus frappante. Ce qui a lieu d'étonner davantage, c'est que, tandis que Zabulon avait déjà été nommé (verset 14), Nephthali ne l'a point encore été, et qu'en échange Issacar soit nommé deux fois au verset 15. On a supposé, non sans raison, qu'au verset 15, dans le second membre, le nom d'Issacar avait remplacé par erreur celui de Nephthali. Cette supposition est d'autant plus probable que par là Nephthali est étroitement uni à Barak, qui était originaire de cette tribu.

*Les hauteurs des campagnes*. Il s'agit sans doute des collines de la plaine d'Esdraélon où a eu lieu la bataille.

---

19 Des rois vinrent, ils combattirent ; Alors ils combattirent, les rois de Canaan, À Thaanac, au bord des eaux de Méguiddo ; Ils ne remportèrent pas une pièce d'argent.

---

### **19 à 21 troisième strophe, description de la bataille**

*Des rois vinrent.* Les rois vassaux de Jabin apparaissent à la tête de leurs troupes.

*Des eaux de Méguiddo.* De la colline sur laquelle est bâtie Méguiddo, descendent dans le Kison plusieurs cours d'eau. Méguiddo est à 12 km à l'est de Thaanac (**Josué 12.21**). C'est entre ces deux endroits qu'eut lieu la rencontre des deux armées.

*Ils ne remportèrent...* Sarcasme faisant ressortir le contraste entre leurs espérances et la réalité.

*Pas une pièce d'argent,* littéralement un **morceau**, car dans ce temps l'argent n'était pas toujours monnayé et consistait souvent en lingots ou fragments de lingots.

---

20 Des cieux on combattit ; De leurs orbites les étoiles combattirent contre Sisera ;

---

*Des cieux on combattit.* Il se produisit un phénomène météorologique quelconque qui facilita la victoire des Israélites (**Juges 4.15**). Les étoiles représentent les puissances des cieux ; ce n'est pas par sa force seule qu'Israël a vaincu.

---

21 Le torrent du Kison les a charriés, Le torrent des temps anciens, le torrent du Kison. Mon âme, avance hardiment !

---

*Le torrent du Kison, les a charriés.* En fuyant, les vaincus rencontrèrent le Kison grossi par l'orage et furent précipités dans le fleuve. Ceux, dit Harper, qui ont été témoins des effets d'un orage de grêle fondant sur les flancs du Thabor et du Carmel et vu comment le Kison, qui en temps ordinaire n'est qu'un ruisseau, devient en une demi-heure une rivière mugissante et entraînant tout avec une force irrésistible, formant des marais et des sables mobiles dans lesquels les chevaux enfoncent jusqu'aux genoux, peuvent réaliser l'épouvantable confusion qui se produisit lorsque les pesants chariots cananéens et leurs attelages effrayés s'enfoncèrent dans ces bas-fonds.

*Torrent des temps anciens :* qui a déjà été témoin de tant de choses dans l'histoire des habitants du pays, mais qui n'a jamais rien vu de pareil.

*Mon âme, avance hardiment !* Le poète se transporte en esprit au milieu de cette victoire et s'excite lui-même à ne pas laisser échapper les fuyards.

---

22 Alors retentirent les sabots des chevaux Dans la fuite, la fuite de leurs guerriers.

---

**22 à 30 la fuite**

**22 à 24 première strophe**

Fuite de Sisera ; malédiction de Méroz ; éloge de Jaël.

Le mot de *fuite* est en hébreu un mot sonore qui est ici répété de manière à donner une idée du galop des chevaux.

---

23 Maudissez Méroz, dit l'ange de l'Éternel, Maudissez, maudissez ses habitants ! Car ils ne vinrent pas au secours de l'Éternel, Au secours de l'Éternel, avec les héros.

---

*Méroz* : localité inconnue par laquelle devait passer dans sa fuite le gros de l'armée vaincue et où elle aurait pu être arrêtée et détruite.

*L'ange de l'Éternel* : ce chef des armées d'en-haut assiste invisible à cette déroute, conformément à la prière du verset 13, et il maudit ceux qui, par leur lâcheté, ont empêché Israël de remporter tous les fruits de la victoire.

*Au secours de l'Éternel* : expression hardie qui fait sentir toute la responsabilité que Dieu accorde à l'homme dans l'accomplissement de son œuvre.

---

24 Bénie soit entre les femmes Jaël, Femme de Héber, le Kénien ! Entre les femmes qui habitent sous la tente, qu'elle soit bénie !

---

*Jaël femme de Héber, le Kénien* : en opposition aux lâches habitants de Méroz, Israélites sans doute, apparaît la figure vaillante de la Kénienne Jaël.

---

25 Il demanda de l'eau, elle donna du lait ; Dans la coupe d'honneur elle offrit de la crème.

---

## 25 à 27 Deuxième strophe. Mort de Sisera

*Il demanda de l'eau...* Sisera n'est pas nommé ; chaque auditeur du cantique comprend qu'il s'agit du principal fugitif. Comme le dit Reuss, le poète parle à un public qui connaît encore tous les détails de l'affaire.

*La coupe d'honneur* : dans laquelle on offrait, dans les jours de fête le vin d'honneur.

---

26 Elle étend sa main vers le pieu, Et la droite vers le marteau des ouvriers, Et elle frappe Sisera, lui brise la tête, Fracasse et transperce la tempe.

27 À ses pieds il s'affaisse, il tombe, il est étendu ; À ses pieds il s'affaisse, il tombe ; Là où il s'affaisse, il gît inanimé.

---

*S'affaisse...* Ou bien il y a contradiction entre ce récit et **Juges 4.21**, ou bien il faut entendre ces expressions de la position gisante et inanimée du corps de Sisera sur la couche où l'avait tué Jaël ; voir le sens du verbe hébreu **naphal** dans **Juges 3.25** ; **Juges 7.12** ; **1 Samuel 5.3**.

---

28 Par la fenêtre elle se penche, la mère de Sisera, et s'écrie à travers le treillis : Qu'y a-t-il que son char tarde à venir ? Pourquoi les pas de ses chevaux ne se font-ils pas entendre ?

---

## 28 à 30 Troisième strophe. La mère de Sisera

Pour finir, un amer sarcasme féminin à l'adresse de la mère de Sisera. Pourquoi la mère et non la femme ? On sait que là où règne la polygamie, l'épouse principale elle-même est moins que la mère.

*Qu'y a-t-il... ?* À mesure que le jour avance, de noirs pressentiments commencent à envahir le cœur de cette mère. Elle regarde, elle écoute, rien ne vient.

---

29. Les plus avisées de ses dames lui répondent (mais elle se répète à elle-même ses propres paroles) :

Les dames d'honneur cherchent à la tranquilliser.

*Les plus avisées.* Quelle ironie ! La fin du verset est une parenthèse qui exprime d'avance l'insuccès de cette consolation : elle les laisse dire.

---

30 N'ont-ils pas trouvé, ne partagent-ils pas du butin ! Une fille, deux filles pour chaque homme ! Des vêtements d'étoffe teinte pour butin à Sisera, Des vêtements d'étoffe teinte bigarrée pour butin ; Un vêtement d'étoffe teinte, deux vêtements d'étoffe bigarrée pour les épaules de l'épouse !

---

C'est ici l'explication du retard donnée par les dames. Trois genres de personnes à qui le butin doit revenir :

1. chaque combattant aura une ou deux jeunes filles
  2. Sisera recevra pour sa part les vêtements les plus magnifiques, qui étaient ordinairement réservés aux chefs
  3. il en fera certainement une part pour l'épouse favorite.
- 

31 Qu'ainsi périssent tous tes ennemis, ô Éternel, Et que ceux qui t'aiment soient comme le soleil quand il se lève en sa force ! Et le pays fut en repos quarante ans.

---

Epilogue du cantique.

*Qu'ainsi périssent...* En terminant, le regard de Débora s'élève de cette victoire particulière à l'œuvre de Dieu en général ; elle demande que cette œuvre s'accomplisse tant par la destruction de ses ennemis, semblable à la mort de Sisera, que par la prospérité triomphante de ceux qui l'aiment. et dont la victoire que viennent de remporter les combattants israélites doit être le prélude.

Epilogue historique des chapitres 4 et 5. Voir une formule pareille **Juges 3.11 ; Juges 3.30.**

---

# LE LIVRE DES JUGES CHAPITRE 6

---

---

1 Et les fils d'Israël firent ce qui est mauvais aux yeux de l'Éternel, et l'Éternel les livra entre les mains de Madian, sept ans.

---

## **1 à 6 Nouvelle infidélité et nouveau châtiment du peuple**

*Entre les mains de Madian.* Ce peuple nomade habitait dans le désert, à l'est des Ammonites et des Moabites, et jusque dans les contrées du midi, aux environs du Sinaï (**Exode 2.15 ; Exode 3.1**). Les tribus du désert voisin de la Palestine s'étaient relevées de la rude défaite que leur avait infligée Israël vers la fin de la vie de Moïse (**Nombres 31.1-18**) ; voir sur Madian **Genèse 25.2**, note.

---

2 Et la main de Madian fut puissante contre Israël. Par crainte de Madian, les fils d'Israël se firent les antres qui sont dans les montagnes, et les cavernes et les citadelles.

---

*Se firent les antres :* non pas se les creusèrent, mais se les arrangèrent et les agrandirent pour servir d'habitations.

*Qui sont dans les montagnes.* Au moment où le rédacteur écrivait, ils existaient encore et l'on y reconnaissait la main de l'homme.

---

3 Et quand Israël avait semé, Madian montait avec Amalek et les fils de l'Orient et ils montaient contre lui.

---

*Et quand Israël avait semé.* Les bandes ennemies arrivaient au temps qui précédait la moisson.

*Avec Amalek* : peuple également pillard venant du sud (**Genèse 36.12**).

*Et les fils de l'Orient* : désignation générale des tribus du désert à l'est de la Palestine. Encore aujourd'hui les plaines de la Palestine sont exposées à de semblables déprédations. Il reste à peine six endroits habités dans la belle plaine d'Esdraélon ; les paysans préfèrent chercher des demeures plus sûres dans les montagnes qui la dominent.

---

4 Et ils établissaient leur camp au milieu d'eux et dévastaient les produits de la terre jusque vers Gaza et ne laissaient rien de vivant en Israël, ni brebis, ni bœufs, ni ânes.

---

Ils passaient probablement au nord du pays des Ammonites et traversaient le Jourdain au-dessus de Beth-Séan (verset 33) où se trouve le plus important de tous les gués du Jourdain ; de là ils montaient sur le plateau par le Wadi- El-Djalud et inondaient la plaine d'Esdraélon et les contrées environnantes, allant même au sud jusqu'à Gaza.

*Leur camp* : un camp fortifié qui leur servait de centre et d'où ils partaient, pour leurs razzias.

---

5 Car ils montaient avec leurs troupeaux et leurs tentes et arrivaient nombreux comme des sauterelles ; ils étaient

innombrables, eux et leurs chameaux, et ils venaient dans le pays pour le dévaster.

6 Et Israël fut très affaibli par Madian, et les fils d'Israël crièrent à l'Éternel.

7 Et lorsque les fils d'Israël eurent crié à l'Éternel au sujet de Madian,

---

## 7 à 10

L'Éternel répond aux cris des Israélites par la bouche d'un prophète qui leur fait sentir la vraie cause du mal. Si le Dieu qui a déployé en leur faveur, à plusieurs reprises, une si grande puissance, les laisse aujourd'hui dans cet état, ce n'est pas que son bras soit raccourci : la faute en est à eux seuls.

---

8 l'Éternel envoya aux fils d'Israël un prophète qui leur dit : Ainsi parle l'Éternel, Dieu d'Israël : Je vous ai fait monter d'Égypte et je vous ai fait sortir de la maison de servitude.

---

*Un prophète.* Cette apparition, ainsi que celle de Débora, montre que depuis Moïse et Marie, sa sœur, l'esprit prophétique n'avait pas cessé d'agir en Israël.

---

9 Et je vous ai délivrés de la main des Égyptiens et de la main de tous vos oppresseurs, et je les ai chassés devant vous et je vous ai donné leur pays.

10 Et je vous ai dit : Je suis l'Éternel votre Dieu ; vous ne craignez pas les dieux des Amorrhéens, dans le pays desquels vous habitez. Et vous n'avez pas obéi à ma voix.

---

*Vous ne craignez pas : vous n'adorez pas.*

---

11 Et l'ange de l'Éternel vint, et il s'assit sous le térébinthe d'Ophra qui appartenait à Joas, de la famille d'Abiézer. Et Gédéon, son fils, battait du froment dans le pressoir pour le mettre à l'abri de Madian.

---

## 6.11 à 8.35 Histoire de Gédéon

### 11 à 24 Apparition de l'ange de l'Éternel à Gédéon

L'appel est adressé à Gédéon par l'ange de l'Éternel, peut-être en sa qualité de chef des armées célestes, comme dans le cas de Josué (**Josué 5.14**), car il s'agit d'une guerre à entreprendre.

*Et il s'assit.* Il arrivait sous la figure d'un voyageur fatigué ; comparez **Genèse 18.2**.

*Sous le térébinthe* : celui sous lequel Gédéon éleva l'autel qui subsistait encore au temps où écrivait l'auteur (verset 24).

*Ophra...* Cette ville située en Manassé, à l'ouest du Jourdain, est différente de celle du même nom en Benjamin, **Josué 18.23** ; sa situation n'est pas connue. Joas en était le chef ou cheik (verset 15).

*Et Gédéon, son fils.* Gédéon (**abatteur d'arbres**) était rempli de haine contre les ennemis à cause du massacre de ses frères (**Juges 8.18-19**). Il était ainsi prédisposé à la mission à laquelle Dieu l'appelle.

*Battait du froment* : avec le fléau et non, comme d'ordinaire, au moyen d'un chariot ou d'un attelage.

*Dans le pressoir* : non dans un endroit découvert, comme sont les aires en Orient, mais dans un de ces emplacements creusés dans le roc, à plan incliné, d'où le moût descend dans un second creux plus petit, tels que Robinson en a trouvé de très antiques en Palestine.

*Vaillant héros !* Cette parole se rapporte autant à ce que deviendra Gédéon qu'à ce qu'il est déjà.

---

12 Et l'ange de l'Éternel lui apparut et lui dit : L'Éternel est avec toi, vaillant héros !

13 Et Gédéon lui dit : Pardon, mon seigneur ; si l'Éternel est avec nous, pourquoi toutes ces choses nous sont-elles arrivées ? Et où sont toutes ses merveilles que nos pères nous ont racontées en disant : L'Éternel ne nous a-t-il pas fait monter hors d'Égypte ? Et maintenant l'Éternel nous a abandonnés et nous a livrés entre les mains de Madian.

---

*Mon seigneur.* Rien n'indique que Gédéon veuille donner par là à son interlocuteur un titre divin. Le terme hébreu **adoni** est un simple titre de politesse respectueuse.

---

14 Et l'Éternel se tourna vers lui et dit : Va avec cette force que tu as, et délivre Israël de la main de Madian ; ne t'ai-je pas envoyé ?

---

*Et l'Éternel...* Le narrateur envisage l'Éternel comme un avec l'ange de l'Éternel, qui le représente ; comparez **Genèse 18.1-33**.

*Avec cette force que tu as.* Elle te suffira du moment que c'est l'Éternel qui te choisit et qui t'envoie.

*Ne t'ai-je pas envoyé ?* Ces mots font comprendre à Gédéon qui est celui qui lui parle.

---

**15** Et Gédéon lui dit : Pardon, mon Seigneur ! Avec quoi délivrerais-je Israël ? Voici, mon millier est le plus pauvre en Manassé, et je suis le plus petit dans la maison de mon père.

---

Le texte hébreu substitue maintenant au mot **adoni** celui d'**Adonaï** qui ne s'applique qu'à Dieu. Gédéon n'envisage plus la délivrance comme impossible ; mais, comme Moïse, il est inquiet du moyen et voudrait, par défiance de lui-même, se soustraire à une telle tâche. La portion de sa tribu à laquelle il appartient (*mon millier*) est privée de toute influence sur la tribu, et lui-même est le plus pauvre de sa famille.

---

**16** Et l'Éternel lui dit : Je serai avec toi, et tu battras Madian comme un seul homme.

---

*Comme un seul homme* : d'un seul coup, comme on tue un homme.

---

**17** Et Gédéon lui dit : Si réellement j'ai trouvé grâce à tes yeux, donne-moi un signe que c'est toi qui me parles.

---

Après cette promesse Gédéon ne peut plus douter que son visiteur ne lui parle au nom de Dieu ; seulement il demande un signe qui lui prouve que cette apparition n'est pas une illusion, mais une divine réalité.

---

18 Veuille ne pas t'éloigner d'ici jusqu'à ce que je revienne vers toi, que j'apporte mon offrande et que je la dépose devant toi ; et il lui dit : Je resterai jusqu'à ton retour.

---

*Mon offrande* : le repas qu'il veut offrir à son hôte, conformément à la loi de l'hospitalité. Il l'appelle une offrande (**mincha**) parce qu'il a reconnu en lui un hôte divin.

---

19 Et Gédéon entra et apprêta un chevreau et un épha de farine en gâteaux sans levain ; et il mit la chair dans un panier et le jus dans un pot, et les apporta vers lui sous le térébinthe et les lui offrit.

---

*Epha*. Sur cette mesure de capacité, voir à **Ésaïe 5.10** ; **Exode 29.40**.

Tous ces détails conviennent à un repas, non à un sacrifice proprement dit.

---

20 Et l'ange de Dieu lui dit : Prends la chair et les pains sans levain et pose-les sur ce rocher et verse le jus. Et il fit ainsi.

---

## 20 et 21 L'ange fait de ce repas un sacrifice

Un rocher voisin servira d'autel, les pains sans levain d'oblation ; la viande sera la victime, le jus la libation, et le feu qu'il allume du bout de son bâton représentera le feu qui sur l'autel consume les victimes.

---

21 Et l'ange de l'Éternel avança le bout du bâton qu'il avait à la main et toucha la chair et les pains sans levain. Et le feu monta du rocher et consuma la chair et les pains sans levain. Et l'ange de l'Éternel disparut à ses yeux.

---

*Le feu monta du rocher.* C'est là le signe demandé au verset 17. Mais il remplit Gédéon de crainte.

*Disparut à ses yeux* : disparition subite, différente de celle racontée **Juges 13.20**.

---

22 Et Gédéon vit que c'était l'ange de l'Éternel et il dit : Malheur, Seigneur Éternel ! Car c'est pour cela que j'ai vu l'ange de l'Éternel face à face.

---

Comparez **Exode 20.19**.

---

23 Et l'Éternel lui dit : Sois en paix, ne crains point, tu ne mourras pas.

---

*L'Éternel lui dit* : soit par une révélation intérieure, soit par une voix qui se fit entendre.

---

24 Et Gédéon bâtit là un autel à l'Éternel et il l'appela : L'Éternel-Paix. Il existe encore aujourd'hui à Ophra d'Abiézer.

---

*Gédéon bâtit là un autel* : en souvenir de cette manifestation, gage de la délivrance pour lui et pour tout le peuple ; il n'est pas parlé de sacrifice, pas plus que dans le cas analogue **Exode 17.15**.

---

25 Et dans cette nuit-là, l'Éternel lui dit : Prends le taureau de ton père et le second taureau de sept ans, et tu détruiras l'autel de Baal, qui est à ton père, et tu abattras l'aschère qui est auprès.

---

## **25 à 32 Consécration de Gédéon pour sa mission**

L'accomplissement d'une mission aussi sainte que celle qui vient de lui être confiée doit commencer par la purification de sa propre maison, qui est encore celle de son père.

*Dans cette nuit-là* : la nuit qui suivit l'apparition de l'ange de l'Éternel.

*Deux taureaux* : sans doute pour former un attelage et transporter les matériaux qu'exigera le double acte qu'il va accomplir. L'un est le taureau principal, destiné aux fêtes par son père, le veau gras (**Luc 15.23**) ; l'autre un second taureau, dont l'âge est spécialement indiqué, soit à cause du caractère sacré du nombre sept, soit par

allusion aux sept années qu'avait déjà duré l'invasion madianite. Ce dernier devait servir au sacrifice d'expiation.

*L'autel de Baal, qui est à ton père* : sur lequel Joas offrait des sacrifices pour sa famille et pour sa ville.

*L'aschère* : voir **Exode 34.13**, note, L'aschère était un tronc d'arbre dressé près d'un autel, une idole informe.

---

26 Et tu bâtiras sur le haut de ce lieu fort un autel à l'Éternel ton Dieu, en arrangeant le bois, et tu prendras le second taureau, et tu offriras un holocauste, avec le bois de l'aschère que tu auras abattue.

---

*Sur le haut de ce lieu fort* : au sommet de la colline sur laquelle était bâtie Ophra.

*Que tu auras abattue*. La délivrance doit être précédée d'un acte de rupture avec l'idolâtrie et de restauration solennelle du culte de l'Éternel.

---

27 Et Gédéon prit dix hommes parmi ses serviteurs et fit comme l'Éternel lui avait dit, et, comme il n'osait le faire de jour par crainte de la maison de son père et des gens de la ville, il le fit de nuit.

---

*De nuit* : la nuit suivante.

---

28 Et le lendemain matin, lorsque les gens de la ville se levèrent, voici l'autel de Baal était abattu, et l'aschère qui était auprès,

coupée, et le second taureau, offert en holocauste sur l'autel qui avait été construit.

---

*Le second taureau* : qui n'était pas encore entièrement consumé.

---

29 Et ils se dirent l'un à l'autre : Qui a fait cela ? Et ils s'informèrent et firent des recherches, et ils dirent : C'est Gédéon, fils de Joas, qui a fait cela.

30 Et les gens de la ville dirent à Joas : Fais sortir ton fils et qu'il meure, car il a détruit l'autel de Baal et coupé l'aschère qui était auprès.

---

*Fais sortir...* Ce trait montre à quel degré d'abaissement religieux le peuple était arrivé.

---

31 Et Joas répondit à tous ceux qui s'élevaient contre lui : Est-ce à vous de prendre parti pour Baal ? Est-ce à vous de lui porter secours ? Quiconque prendra parti pour Baal, sera mis à mort aujourd'hui même. Si Baal est Dieu, qu'il se défende lui-même puisqu'on a abattu son autel.

---

Joas agit ici comme chef et juge. Le courage de son fils a réanimé en lui l'esprit théocratique.

*Si Baal est Dieu.* Un Dieu n'a pas besoin d'autre défenseur que lui-même.

---

32 Et en ce jour on donna à Gédéon le nom de Jérubbaal, en disant : Que Baal se défende contre lui, puisqu'il a renversé son autel !

---

*Jérubbaal* : **Que Baal se venge** ; nom donné à Gédéon en souvenir de la parole de son père. Nom de malheur si Baal était vraiment Dieu, mais d'honneur, si Baal se montrait impuissant.

---

33 Et tout Madian, Amalek et les fils de l'Orient se rassemblèrent et ils passèrent le Jourdain et campèrent dans la plaine de Jizréel.

---

### **33 à 40 Préparation de la guerre**

L'armée ennemie était campée dans la plaine sous ses deux chefs principaux, les rois madianites Zébach et Tsalmunna (**Juges 8.5**).

---

34 Et l'Esprit de l'Éternel revêtit Gédéon, et il sonna de la trompette, et les Abiézerites s'assemblèrent pour le suivre.

---

*Les Abiézerites*. Gédéon s'assure avant tout des gens de sa ville ; ils avaient reconnu en lui le libérateur d'Israël.

---

35 Et il envoya des messagers dans tout Manassé, et Manassé aussi se rassembla pour le suivre. Et il envoya des messagers dans Asser, dans Zabulon et dans Nephthali, et ils montèrent à leur rencontre.

---

Puis il s'adresse à sa tribu, Manassé et enfin aux tribus du nord les plus voisines d'Esdraélon.

*À leur rencontre* : à la rencontre des gens de Manassé, qui venaient du sud.

---

36 Et Gédéon dit à Dieu : Si réellement tu veux délivrer Israël par ma main, comme tu l'as dit,

---

### 36 à 40

Avant d'entrer en campagne, Gédéon éprouve surtout le besoin de s'assurer du secours de Dieu. Car sa foi, quoique réelle, est faible encore ; elle réclame un appui nouveau. Il pourrait dire, comme le père de l'enfant malade : *Je crois ! Aide-moi dans mon incrédulité !* (Marc 9.24).

---

37 voici, je mettrai une toison de laine dans l'aire ; si la rosée est sur la toison seule, et que tout le terrain reste sec, je connaîtrai que tu délivreras Israël par ma main, comme tu l'as dit.

---

La rosée est extrêmement abondante en Palestine. *Nous avons autant de peine, dit un voyageur, à nous protéger contre la rosée durant la nuit que contre la chaleur pendant le jour. Au matin, la couverture de nos tentes était aussi mouillée que si nous l'eussions plongée dans l'eau.* Elle se dépose naturellement sur toutes les surfaces qui lui sont offertes ; sa concentration exclusive sur la toison ne pouvait être que le résultat d'une volonté divine particulière.

---

38 Et il en fut ainsi ; et le lendemain, il se leva de bon matin, pressa la toison, et en fit sortir la rosée, une pleine coupe d'eau.

39 Et Cédéon dit à Dieu : Que ta colère ne s'enflamme pas contre moi ; que je puisse encore parler une fois. Qu'une fois encore seulement je fasse une épreuve avec la toison : que la toison seule reste sèche, et que la rosée soit sur tout le terrain.

---

Gédéon pouvait néanmoins penser que, comme la laine attire et absorbe particulièrement l'humidité, le signe précédent n'avait pas une valeur décisive. Tout en comprenant qu'il y a beaucoup de hardiesse à demander une nouvelle épreuve, il le fait cependant ; comparez **Genèse 18.32**.

---

40 Et Dieu fit ainsi cette nuit-là. La toison seule resta sèche, et la rosée fut sur tout le terrain.

# LE LIVRE DES JUGES CHAPITRE 7

---

---

1 Et le lendemain Jérubbaal, qui est Gédéon, alla camper, ainsi que tout le peuple qui était avec lui, au-dessus de la source d'Harod. Et le camp de Madian était au nord de celui de Gédéon, depuis la colline de Moré, jusque dans la plaine.

---

## 1 à 18 Les apprêts de la bataille

*Au-dessus de la source d'Harod, c'est-à-dire sur une hauteur au pied de laquelle se trouvait cette source. D'après les données des versets 22, 24 et **Juges 6.33**, il est probable que cette source est celle qui s'appelle aujourd'hui Aïn-Djalud ; c'est un étang de 12 à 15 mètres de large, situé au nord-est de la montagne de Guilboa et d'où sort le Nahr-Djalud, qui coule à l'est vers Beth-Séan et se jette dans le Jourdain. Cette source jaillit dans une grotte au bas d'une paroi de rochers. C'est probablement celle qui est appelée *source de Jisréel* dans **1 Samuel 29.1**. Si cette identification est exacte, la colline de Moré, près de laquelle campaient les Madianites, serait le Petit-Hermon, aujourd'hui Ed-Dahi.*

---

2 Et l'Éternel dit à Gédéon : Le peuple qui est avec toi est trop nombreux pour que je livre Madian entre ses mains, de peur qu'Israël n'en tire gloire contre moi en disant : C'est ma main qui m'a sauvé.

---

L'armée de Gédéon comptait 32000 hommes, celle des Madianites et de leurs alliés environ 135000 ; voir **Juges 8.10**.

---

3 Et maintenant fais publier ceci aux oreilles du peuple : Qui a peur et tremble ? Qu'il s'en retourne et se retire de la montagne de Guilboa. Et vingt-deux mille hommes de l'armée de Gédéon s'en allèrent, et il en resta dix mille.

---

Cette proclamation était prescrite dans la loi : **Deutéronome 20.8**.

*Guilboa*. Le texte porte Galaad, qui ne se comprend pas ici puisqu'il n'est parlé nulle part d'une montagne de Galaad à l'ouest du Jourdain. Il faut admettre une faute de copiste, qui s'explique par la ressemblance des noms.

---

4 Et l'Éternel dit à Gédéon : Le peuple est encore trop nombreux. Fais-les descendre vers l'eau, et là je t'en ferai un triage ; celui dont je te dirai : celui-ci ira avec toi ... ira avec toi, et quiconque dont je te dirai : il n'ira pas avec toi ... celui-là n'ira pas.

---

Assurément l'idée qu'après le départ de 22000 hommes l'armée fut encore trop nombreuse, ne pouvait venir naturellement à l'esprit de Gédéon.

Le triage nouveau que Dieu exige dans sa sagesse s'opère au moyen d'un signe auquel les individus eux-mêmes concourront sans s'en douter.

---

5 Et Gédéon fit descendre le peuple vers l'eau, et l'Éternel lui dit : Tous ceux qui laperont l'eau avec la langue comme lape le chien, tu les sépareras, ainsi que tous ceux qui se courberont sur leurs genoux pour boire.

---

## 5 et 6

Voici selon nous la seule explication possible de ces deux versets dans lesquels les interprètes ont trouvé de grandes difficultés et dont on a même proposé de corriger le texte. Les hommes désignés au verset 5 comme *lapant l'eau de leur langue ainsi que les chiens*, sont ceux qui, se couchant à plat ventre, approchent pour boire leur figure de l'eau, puis encore ceux qui se mettent à genoux pour en faire autant. Les uns et les autres doivent être congédiés. Les autres sont ceux qui, demeurant debout, puisent l'eau dans leur main pour la porter à leur bouche ; ils lapent aussi l'eau (comment faire autrement sans vase pour boire ?) mais ils boivent debout et dans leurs mains.

---

6 Et le nombre de ceux qui lapèrent l'eau dans leur main en la portant à leur bouche, fut de trois cents hommes ; et tout le reste du peuple se mit à genoux pour boire de l'eau.

---

*Et tout le reste du peuple.* L'auteur reprend ici la première classe, celle du verset 5. C'était une rude épreuve de foi que celle à laquelle Dieu soumettait Gédéon. Mais c'est par là que sa victoire devient le type de celles que l'Église, dépourvue de tous moyens humains, remporte sur le monde ; comparez **Ésaïe 9.3** ; **Ésaïe 10.26** ; **Hébreux 11.32**.

---

7 Et l'Éternel dit à Gédéon : C'est par ces trois cents hommes qui ont lapé, que je vous sauverai et que je livrerai Madian entre tes mains. Que tout le reste du peuple s'en aille chacun chez soi.

---

*Qui ont lapé.* Sous-entendu : **dans leurs mains.**

---

8 Et la troupe prit les provisions du peuple et leurs trompettes. Et Gédéon renvoya tous les hommes d'Israël chacun dans sa tente et il garda les trois cents hommes. Et le camp de Madian était au-dessous de lui dans la plaine.

---

Les trois cents reçoivent des vivres dans des vases et en outre les trompettes que leur avaient laissées les troupes congédiées, en sorte que chacun put avoir une trompette et une cruche (verset 16). On se servait de cruches pour transporter les vivres.

---

9 Et pendant cette nuit, l'Éternel dit à Gédéon : Lève-toi, tombe sur le camp, car je l'ai livré entre tes mains.

---

**9 et 10 Dans cette épreuve de sa foi, Gédéon reçoit un puissant encouragement**

*Cette nuit* : celle qui précéda la bataille.

*Tombe sur le camp*, pour l'attaquer.

---

10 Et si tu crains de le faire, descends vers le camp avec Pura, ton serviteur.

---

Mais, si tu crains encore, *descends vers le camp* et ta crainte se dissipera.

*Pura, ton serviteur* : l'écuyer portant les armes de son maître (**Juges 9.54**).

---

11 Et tu entendras ce qu'ils disent, après quoi tes mains seront fortifiées, et tu tomberas sur le camp. Et il descendit avec Pura, son serviteur, jusqu'aux avant-postes du camp.

12 Et Madian, Amalek et tous les fils de l'Orient étaient répandus dans la plaine, nombreux comme les sauterelles, et leurs chameaux étaient sans nombre, comme le sable qui est au bord de la mer.

13 Et Gédéon s'approcha, et voici un homme racontait un songe à son camarade. Il disait : Voici, j'ai eu un songe, et voici un gâteau de pain d'orge roulait contre le camp de Madian ; il vint jusqu'à la tente, la heurta, et elle tomba ; et il la retourna sens dessus dessous, et la tente était là renversée.

---

L'image du pain est peut-être empruntée à l'idée de la vie agricole d'Israël, opposée à celle des peuples nomades ; le terme de *pain d'orge* rappelle probablement la pauvreté et la faiblesse actuelles du peuple.

*Jusqu'à la tente* : la principale, celle du général.

---

14 Et son camarade répondit et dit : Ce n'est pas autre chose que l'épée de Gédéon, fils de Joas, homme d'Israël. Dieu a livré entre ses mains Madian et tout le camp.

15 Et lorsque Gédéon eut entendu le récit du songe, et son explication, il se prosterna, revint au camp d'Israël et dit : Levez-vous, car l'Éternel a livré entre vos mains le camp de Madian.

---

*Il se prosterna.* Fortifié dans sa foi, Gédéon rend grâces pour cet encouragement venant d'une bouche ennemie et pour la victoire qu'il lui présage.

---

16 Et il divisa les trois cents hommes en trois troupes et il remit en mains d'eux tous des trompettes et des cruches vides avec des flambeaux dans les cruches.

---

*D'eux tous.* Voir verset 8, note.

*Flambeaux :* torches de bois résineux.

*Dans les cruches.* Ces cruches, qu'on doit se représenter avec une grande ouverture, devaient servir à cacher la lumière des torches jusqu'au moment où les Israélites les briseraient avec fracas l'une contre l'autre, et où la flamme des torches éclaterait tout à coup. Un voyageur raconte qu'en Égypte les sergents de police, en faisant leurs rondes, portent des torches qui brûlent sans flamme et dont le bout est caché de quelque manière, mais qui jettent une vive flamme dès qu'elles sont tout à coup exposées au courant d'air.

---

17 Et il leur dit : Vous me regarderez et vous ferez comme moi. Voici, quand je serai arrivé à l'extrémité du camp, vous ferez ce

que je ferai.

18 Et je sonnerai de la trompette, moi et tous ceux qui sont avec moi, et vous aussi, vous sonnerez de la trompette tout autour du camp et vous crierez : Pour l'Éternel et pour Gédéon !

19 Et Gédéon et les cent hommes qui étaient avec lui arrivèrent à l'extrémité du camp, au commencement de la veille du milieu, comme on venait de relever les sentinelles. Et ils sonnèrent de la trompette et brisèrent les cruches qu'ils avaient dans leurs mains.

---

## 19 à 8.21 défaite et poursuite des ennemis

*La veille du milieu.* Voir **Lamentations 3.19**, note. La division de la nuit en quatre veilles (**Matthieu 14.25**) ne fut introduite que plus tard ; elle fut empruntée aux Romains.

---

20 Et les trois troupes sonnèrent des trompettes et brisèrent les cruches, et ils saisirent de la main gauche les flambeaux, et de la main droite les trompettes pour en sonner, et ils crièrent : Epée pour l'Éternel et pour Gédéon !

---

Le son des trompettes, le bruit des cruches brisées, l'éclat subit des flambeaux et le cri de guerre poussé de tous les côtes à la fois par les Israélites, réveillent subitement les Madianites et jettent dans leur camp une terreur panique.

---

21 Et ils restèrent chacun à sa place autour du camp, et tout le camp se mit à courir, à crier et à fuir.

---

*Et ils restèrent chacun à sa place* : laissant les ennemis s'entre-tuer ou s'enfuir. La fuite eut lieu du côté du Jourdain, par le Wadi Djalud, puis au midi par la vallée du Jourdain. Peut-être l'armée des tribus du nord les empêchait-elle de fuir du côté opposé (**Juges 6.35**).

---

22 Et ils sonnèrent des trois cents trompettes, et l'Éternel leur fit tourner l'épée l'un contre l'autre, dans tout le camp. Et le camp s'enfuit jusqu'à Beth-Sitta, vers Tseréra, jusqu'à la pente d'Abel-Méhola, près de Tabbath.

---

*Beth-Sitta* : **endroit des acacias**, localité probablement rapprochée encore du champ de bataille et sur le plateau.

*Vers Tserérath*. Ces deux mots, qui n'en forment en hébreu qu'un seul (**Tserératha**), se trouvent dans les traductions anciennes sous la forme **Tserérath**, qui rappelle le nom de Tsarthan (**Josué 3.16**). L'identité réelle de ces deux noms ressort de **1 Rois 7.46** et **2 Chroniques 4.17**.

*Abel-Méhola (la prairie de la danse)*, patrie d'Élisée (**1 Rois 19.16**) ; probablement dans la vallée du Jourdain (**1 Rois 4.12**), au sud de Beth-Séan.

*Tabbath* : inconnue, probablement au sud d'Abeth-Méhola.

---

23 Et les hommes d'Israël se rassemblèrent, ceux de Nephthali, et de tout Manassé, et ils poursuivirent Madian.

---

*Les hommes d'Israël...* : les 22000 hommes congédiés qui se trouvaient encore dans le voisinage et qui purent se mettre immédiatement à la poursuite des Madianites. Les gens de Zabulon seuls ne sont pas nommés, nous ne savons pourquoi ; voir **Juges 6.35**.

---

24 Et Gédéon envoya des messagers dans toute la montagne d'Éphraïm pour dire : Descendez à la rencontre de Madian, et occupez les passages des eaux jusqu'à Beth-Bara, et le Jourdain. Et tous les hommes d'Éphraïm se rassemblèrent et ils occupèrent les eaux jusqu'à Beth-Bara, et le Jourdain.

---

*Des messagers*, qui pouvaient gagner du temps sur les Madianites chargés de bagages et empêchés par leur multitude même.

*Toute la montagne d'Éphraïm*. Habitant au sud, les Éphraïmites pouvaient rendre de bons services en ce moment-là.

*Descendez* : de la montagne d'Éphraïm dans la vallée du Jourdain.

*Les passages des eaux*. Ce sont les nombreux torrents (il y en a quatre principaux), qui descendent de la montagne d'Éphraïm au Jourdain, et que les Madianites devaient traverser en fuyant, vers le sud.

*Jusqu'à Beth-Bara*. Gédéon prévoyait que ce serait par ce gué que les Madianites chercheraient surtout à passer le Jourdain.

*Et le Jourdain*. Il s'agissait non seulement de les arrêter et de leur faire perdre du monde au passage des torrents, mais surtout de leur intercepter celui du fleuve.

---

25 Et ils saisirent deux princes de Madian, Oreb et Zéeb ; et ils tuèrent Oreb au rocher d'Oreb, et ils tuèrent Zéeb au pressoir de

Zéeb. Et ils poursuivirent Madian et apportèrent les têtes d'Oreb et de Zéeb à Gédéon, de l'autre côté du Jourdain.

---

*Oreb, le corbeau ; Zéeb, le loup.* Les noms de ces deux chefs, subordonnés aux rois madianites (**Juges 8.5**), sont restés attachés aux localités où ils furent pris et tués.

*De l'autre côté du Jourdain.* Ceci arriva un peu plus tard, alors que déjà Gédéon avait passé à l'est du Jourdain (**Juges 8.4**).

---

# LE LIVRE DES JUGES CHAPITRE 8

---

---

1 Les hommes d'Éphraïm dirent à Gédéon : Que signifie cette manière d'agir envers nous, de ne pas nous appeler, lorsque tu allais combattre Madian ? Et ils le querellèrent avec violence.

---

Le mécontentement des Éphraïmites provenait soit de ce que, n'ayant pas été appelés à prendre part à la bataille, ils n'avaient pas participé au butin, soit plutôt de ce qu'un pareil fait d'armes avait eu lieu sans eux, qui aspiraient à jouer le premier rôle en Israël.

---

2 Et il leur dit : Qu'ai-je fait en comparaison de vous ? Le grapillage d'Éphraïm ne vaut-il pas mieux que la vendange d'Abiézer ?

---

*Le grapillage d'Éphraïm* : la victoire complémentaire que les gens d'Éphraïm viennent de remporter sur les fuyards ; peut-être avec une fine allusion au riche butin qu'eux aussi avaient recueilli dans cette affaire.

*La vendange d'Abiézer* : la victoire principale, remportée par l'Abiézerite Gédéon et ses trois cents hommes. Ce fut probablement l'armée éphraïmite qui tua le plus grand nombre d'ennemis. **Ésaïe 10.26** mentionne cette journée comme un coup très sensible dont l'Éternel frappa Madian.

---

3 C'est entre vos mains que Dieu a livré les chefs de Madian, Oreb et Zéeb. Qu'ai-je pu faire en comparaison de vous ? Et leur colère contre lui s'apaisa après qu'il leur eut ainsi parlé.

---

*S'apaisa* : à l'ouïe de cette réponse flatteuse et spirituelle.

---

4 Et Gédéon arriva au Jourdain, et il le passa, lui et les trois cents hommes qui étaient avec lui, fatigués et continuant à poursuivre.

---

#### **4 à 12 Poursuite de l'autre côté du Jourdain et achèvement de la victoire**

*Arriva au Jourdain.* Avec ses trois cents hommes, Gédéon avait poursuivi un corps de Madianites qui avait réussi à passer le Jourdain au nord de Beth-Bara et qui sur la rive fuyait vers le sud.

*Succoth.* Dans sa poursuite ardente, avec sa petite troupe exténuée, il arrive à Succoth (**Genèse 33.17**, note), ville de la tribu de Gad, à l'est du Jourdain (**Josué 13.27**), qui devait être considérable, puisqu'elle était administrée par un conseil de soixante-dix-sept Anciens (verset 14).

---

5 Et il dit aux hommes de Succoth : Donnez, je vous prie, des galettes de pain aux gens qui m'accompagnent, parce qu'ils sont fatigués, et je suis à la poursuite de Zébach et de Tsalmunna, rois de Madian.

---

Gédéon, combattant pour la délivrance de son peuple, avait le droit de recevoir des secours de la part de ses compatriotes, à qui profitait sa victoire.

---

6 Et les chefs de Succoth répondirent : As-tu déjà dans ta main le poing de Zébach et de Tsalmunna, que nous donnions du pain à ta troupe ?

---

La conduite des gens de Succoth témoigne d'un manque absolu de patriotisme et d'une grande lâcheté. Ne voyant avec Gédéon que trois cents hommes, ils ne se fient pas à sa victoire finale et craignent un retour de l'ennemi. Le corps des Madianites était considérable et avait à sa tête leurs deux rois.

---

7 Et Gédéon dit : pour cela, lorsque l'Éternel aura livré entre mes mains Zébach et Tsalmunna, je fouetterai votre chair avec des épines du désert et des chardons.

---

*Je fouetterai.* La fustigation avec des verges d'épines était un supplice aussi humiliant que douloureux ; il pouvait même entraîner la mort.

---

8 Et de là, il monta à Pénuel et fit aux gens de Pénuel la même demande. Et les hommes de Pénuel répondirent comme avaient répondu les hommes de Suecoth.

---

*Pénuel* : localité voisine de Succoth, plus au sud, près du Jabbok, également dans le territoire de Gad. Elle avait reçu son nom de Jacob après sa lutte avec l'ange (**Genèse 32.30-31**).

---

9. Et il dit aussi aux hommes de Pénuel : Quand je reviendrai en paix, je raserai cette tour-là.

---

*Quand je reviendrai en paix* : sain et sauf.

*Cette tour-là* : le château fort dont ils étaient fiers et où la population se réfugiait en temps de guerre.

---

10 Et Zébach et Tsalmunna étaient à Karkor, et leur armée avec eux, environ quinze mille hommes, tous ceux qui étaient restés de tout le camp des fils de l'Orient, car cent-vingt mille hommes tirant l'épée avaient été tués.

---

*Karkor* : localité inconnue. On a retrouvé à quelques lieues au nord-ouest de Rabbath-Ammon des ruines du nom de Karkagueisch.

---

11 Et Gédéon monta par le chemin de ceux qui habitent sous des tentes à l'orient de Nobach et de Jogbéha, et il battit le camp, et le camp était en sécurité.

---

*Le chemin de ceux qui habitent sous des tentes* : le chemin par lequel les caravanes montent du Jourdain sur le plateau de Galaad.

*Nobach* : ne peut être la même que celle de **Nombres 32.42**, qui est beaucoup plus au nord.

*Jogbéha* : aujourd'hui Djabéhat, située, comme Karkor, au nord-ouest de Rabbath-Ammon ; voir **Nombres 32.35**, note.

---

12 Et Zébach et Tsalmunna prirent la fuite ; et il les poursuivit, s'empara des deux rois de Madian, Zébach et Tsalmunna, et mit en déroute toute l'armée.

13 Et Gédéon, fils de Joas, revint de la bataille par la montée de Hérès.

---

### **13 à 21 Châtiment des villes de Succoth et de Pénuel ; mise à mort des rois prisonniers**

*Hérès* : inconnue. C'était une montée, voisine de Succoth, où il captura le jeune homme qui le renseigna.

---

14. Et il saisit d'entre les hommes de Succoth un jeune homme, et l'interrogea ; et il lui écrivit les noms des chefs et des Anciens de Succoth, soixante-dix-sept hommes.

---

*Et il lui écrivit.* Ce trait suppose un degré assez élevé d'instruction primaire en Israël à cette époque.

---

15 Et il vint vers les hommes de Succoth et dit : Voici Zébach et Tsalmunna, au sujet desquels vous m'avez insulté en disant : As-

tu déjà dans ta main le poing de Zébach et de Tsalmunna, que nous donnions du pain à tes gens fatigués ?

16 Et il prit les Anciens de la ville et des épines du désert et des chardons, et corrigea les hommes de Succoth.

---

## **16 et 17**

Châtiments mérités ; ces Israélites venaient d'agir indignement envers leurs propres compatriotes, et à la lâcheté avaient joint la moquerie.

---

17 Et il rasa aussi la tour de Pénuel et tua les hommes de la ville.

18 Et il dit à Zébach et à Tsalmunna : Comment étaient les hommes que vous avez tués au Thabor ? Et ils dirent : ils étaient comme toi ; chacun avait la taille d'un fils de roi.

---

## **18 à 21 Mort des deux rois madianites**

*Tués au Thabor* : la scène ici rappelée s'était passée pendant les sept ans de la domination madianite. Gédéon agit comme vengeur du sang (**Nombres 35.19**).

---

19. Et il dit : C'étaient mes frères, fils de ma mère. L'Éternel est vivant ! Si vous les aviez laissés vivre, je ne vous tuerais pas.

---

*Fils de ma mère.* Cette expression, dans les pays où règne la polygamie, indique un lien plus étroit encore que celui de **frère**. On remarque dans ce dialogue à la fois la modération calme et la justice de Gédéon, et le sang-froid plein de dignité des deux rois en face de la mort.

---

20 Et il dit à Jéther, son premier-né : Lève-toi, tue-les ! Mais le jeune homme ne tira pas son épée, parce qu'il avait peur, car il était encore un jeune garçon.

---

Ordonner à son jeune fils de frapper à mort les meurtriers de ses oncles, c'était lui conférer un honneur et en même temps infliger une humiliation aux deux rois.

---

21 Et Zébach et Tsalmunna dirent : Lève-toi toi-même et jette-toi sur nous ! Car tel qu'est l'homme, telle est sa force. Et Gédéon se leva et tua Zébach et Tsalmunna. Et il prit les croissants, qui étaient au cou de leurs chameaux.

---

*Tel qu'est l'homme, telle est sa force,* c'est-à-dire : Un enfant n'a qu'une force d'enfant ; il faut un homme fait, comme toi, pour faire acte d'homme fait.

*Les croissants* : plus exactement les **ronds**, les **lunes**. Nous retrouvons ce mot, dans **Ésaïe 3.18**, où il est appliqué à des ornements portés par des hommes ou des femmes. On verra plus tard (verset 26) le but de ce détail.

---

22 Et les hommes d'Israël dirent à Gédéon : Règne sur nous, et toi et ton fils et le fils de ton fils, car tu nous as sauvés de la main de Madian.

---

## **22 à 32 Derniers actes et mort de Gédéon**

*Les hommes d'Israël* : en particulier les tribus du nord, qui avaient le plus souffert de l'oppression madianite.

*Toi, et ton fils...* Il s'agit d'une royauté héréditaire.

---

23 Et Gédéon leur dit : Je ne régnerai point sur vous, et mon fils ne régnera point sur vous ; l'Éternel régnera sur vous.

---

## **23 et 24**

Gédéon refuse par fidélité à l'Éternel, conformément à la vraie constitution israélite qui ne reconnaissait comme roi sur Israël que Dieu lui-même. Sur la relation de ce refus avec la loi du Deutéronome, voir la note sur la royauté, fin du chapitre 17 de Deutéronome. Mais, tout en résistant à la tentation de devenir roi, Gédéon ne peut s'empêcher de chercher à conserver quelque chose de la position supérieure à laquelle l'ont élevé ses victoires, et il trouve cette compensation dans le domaine religieux. Nous venons de voir qu'il n'entretenait pas les meilleurs rapports avec la tribu d'Éphraïm ; or c'était au sein de cette tribu, à Silo, que résidait alors le sanctuaire, centre religieux du peuple. Gédéon demande donc à l'armée qui rentrait, la guerre terminée, de lui céder une certaine

partie du butin, les ornements d'or qui avaient été pris sur les Ismaélites (ce nom désigne ici, comme souvent, tous les peuples du désert). Quant aux vêtements somptueux et aux ornements des deux rois vaincus, ils lui appartenaient naturellement ; voir **Juges 5.30**, note. L'armée lui accorde volontiers sa demande ; il reçut, environ 25 kilogrammes d'or.

---

24 Et Gédéon leur dit : J'ai une demande à vous faire : Donnez-moi chacun un anneau de son butin. (Les ennemis avaient des anneaux d'or, car ils étaient Ismaélites.)

25 Et ils dirent : Nous les donnerons volontiers. Et ils étendirent un manteau et y jetèrent chacun un anneau de son butin.

26 Et le poids des, anneaux d'or qu'il demanda fut de mille sept cents sicles d'or, sans les croissants et les boucles d'oreilles et les manteaux de pourpre que portaient les rois de Madian, et sans les colliers qui étaient au cou de leurs chameaux.

---

*Croissants* : voir plus haut verset 21.

*Colliers qui étaient au cou de leurs chameaux*. Aujourd'hui encore les Arabes ornent le cou de leurs chameaux d'un collier de drap ou de cuir garni de coquillages, auxquels les chefs joignent des ornements d'or ou d'argent.

---

27 Et Gédéon en fit un éphod, et il le plaça dans sa ville, à Ophra, et tout Israël se prostitua là après cet éphod, et il fut un piège pour Gédéon et pour sa maison.

*Un éphod.* On a parfois, en raison de ce qui suit (*tout Israël se prostitua*), donné à ce mot le sens de statue ou d'idole. Mais jamais ce terme n'a un pareil sens ; il désigne toujours un vêtement sacerdotal ; ainsi dans le costume officiel du grand sacrificateur (**Exode 28.6-10**, note). La grande quantité d'or employée doit faire supposer que Gédéon fit son éphod entièrement d'or, ce qui lui donnait un éclat bien supérieur à celui de Silo. Peut-être un pectoral et un moyen de consulter Dieu étaient-ils joints aussi à l'éphod de Gédéon.

*Il le plaça dans sa ville.* Le mot **placer**, ne signifie point **dresser**, comme s'il s'agissait d'une idole, mais simplement **mettre** (comparez **Juges 6.37** : *Gédéon mit la toison dans l'aire*, où est employé le même mot). Cet objet remarquable, placé dans un lieu public, attirait le peuple qui venait en ce lieu, consacré par l'apparition de l'ange de l'Éternel et par l'autel qui y avait été élevé, consulter Dieu et rendre un culte quelconque. Nous ignorons si c'était Gédéon lui-même ou un sacrificateur appelé par lui qui se revêtit de cet éphod magnifique pour officier. En tout cas c'était un sanctuaire rival, qui détournait le peuple du sanctuaire légitime. Ce fut un prélude de la séparation religieuse qui se renouvela plus tard depuis Jéroboam sur une plus grande échelle. L'auteur appelle ce culte une **prostitution**. Ce terme désigne ordinairement l'idolâtrie proprement dite. Mais Gédéon était, d'après le récit tout entier, un fidèle serviteur de l'Éternel et il est dit expressément (verset 33) que l'adoration d'autres divinités que l'Éternel ne commença qu'après sa mort. Le péché consista donc dans l'établissement d'un sanctuaire rival de celui de Silo ; ce culte séparatiste dégénéra bientôt en un culte idolâtre.

*Tout Israël* : surtout les tribus du nord ; comparez verset 22, l'expression : *les hommes d'Israël*.

*Pour Gédéon et pour sa maison* : les malheurs de sa famille, racontés au chapitre 9, furent l'effet et le châtement de cette position illégale qu'il avait prise.

---

28 Et Madian fut humilié devant les enfants d'Israël et il ne releva pas la tête. Et le pays fut en repos quarante ans, à l'époque de Gédéon.

29 Et Jérubbaal, fils de Joas, s'en retourna et demeura dans sa maison.

30 Et Gédéon eut soixante-dix fils, issus de lui, car il eut de nombreuses femmes.

31 Et sa concubine, qui était à Sichem, lui enfanta, elle aussi, un fils, et il lui donna le nom d'Abimélec.

---

*Sa concubine.* Cette femme n'habitait pas avec lui à Ophra, mais à Sichem.

*Abimélec* : **père de roi** ; nous ignorons l'origine de ce nom.

Ces détails sur la famille de Gédéon prouvent qu'il était arrivé à un haut degré de fortune, peut-être ensuite des riches offrandes que lui procurait le culte établi à Ophra.

---

32 Et Gédéon, fils de Joas, mourut dans une bonne vieillesse, et il fut enterré dans le sépulcre de Joas, son père, à Ophra d'Abiézer.

33 Et lorsque Gédéon fut mort, les enfants d'Israël recommencèrent à se prostituer aux Baals et ils prirent Baal-Berith pour leur dieu.

---

### **33 à 35 Transition à l'histoire des fils de Gédéon**

*Baal-Berith* : le **Baal de l'alliance** ; voir **Juges 2.11-13**, note. Nous ne savons à quelle circonstance le Baal adoré à Sichem devait ce nom. Était-ce, comme le **Zeus orkios** des Grecs, la divinité qu'invoquaient les Cananéens de la contrée dans les traités d'alliance qu'ils concluaient entre eux ou avec des voisins, comme les villes phéniciennes ? On lui avait élevé un temple à Sichem même (**Juges 9.4**).

---

34 Et les enfants d'Israël ne se souvinrent pas de l'Éternel leur Dieu, qui les avait délivrés de tous leurs ennemis d'alentour.

35 Et ils n'usèrent pas de gratuité envers la maison de Jérubbaal-Gédéon, selon tout le bien qu'il avait fait à Israël.

---

*N'usèrent pas de gratuité* : on le verra dans le chapitre suivant, à la manière dont ils traitèrent ses fils.

*Jérubbaal-Gédéon*. Ces deux noms ici réunis servent à rappeler les services signalés que cet homme avait rendus à son peuple.

---

# LE LIVRE DES JUGES CHAPITRE 9

---

---

1 Et Abimélec, fils de Jérubbaal, se rendit à Sichem auprès des frères de sa mère, et il leur parla, ainsi qu'à toute la famille de la maison du père de sa mère, en ces termes :

---

## **1 à 6 Massacre des fils de Gédéon. Proclamation d'Abimélec comme roi**

---

2 Dites, je vous prie, aux oreilles de tous les hommes de Sichem : Qu'est-ce qui vaut le mieux pour vous, que soixante-dix hommes, tous fils de Jérubbaal, règnent sur vous, ou qu'un seul homme règne sur vous ? Et rappelez-vous que je suis vos os et votre chair !

---

*Soixante-dix hommes.* Ils avaient sans doute hérité de leur père la richesse et un certain pouvoir, au moyen de quoi Abimélec les fait passer pour autant de tyrans.

---

3 Et les frères de sa mère dirent à son sujet toutes ces paroles aux oreilles de tous les hommes de Sichem, et leur cœur inclina en faveur d'Abimélec ; car ils disaient : C'est notre frère.

4 Et ils lui donnèrent soixante-dix sicles d'argent, tirés du temple de Baal-Berith, et avec cet argent Abimélec soudoya des gens de rien et des audacieux qui le suivirent.

---

*Tirés du temple.* C'était l'usage chez les anciens de déposer les trésors publics dans les temples. Cette somme devait servir entre les mains d'Abimélec à payer les meurtriers de ses frères.

---

5 Et il vint dans la maison de son père à Ophra et il tua ses frères, fils de Jérubbaal, soixante-dix hommes, sur une même pierre. Et Jotham, fils cadet de Jérubbaal, échappa, car il s'était caché.

6 Et tous les hommes de Sichem et toute la maison de Millo se rassemblèrent, et ils vinrent et firent roi Abimélec, près du chêne du monument qui se trouve à Sichem.

---

*Millo* : la citadelle, la même sans doute que la tour de Sichem (verset 46).

*Toute la maison de Millo* : toute la population habitant la citadelle, en opposition aux *hommes de Sichem* qui habitaient la ville proprement dite.

*Près du chêne du monument* : voir **Josué 24.25**, note.

---

7 Et on le fit savoir à Jotham, et il alla et se tint sur le sommet du mont Garizim, et élevant la voix il cria et il leur dit : Écoutez-moi, hommes de Sichem, et Dieu vous écoutera !

---

## 7 à 21 Apologue de Jotham

Les peuples de l'Orient sont très amateurs des discours figurés et des paraboles ; ils s'en servent pour adresser des reproches qu'ils ne pourraient formuler directement.

*Garizim.* Cette montagne s'élève au sud de la vallée de Sichem, formant une abrupte paroi de rochers de 240 mètres de hauteur. Sur le chemin qui de Sichem mène au sommet de la montagne, se trouve un rocher de quelques mètres de largeur qui s'avance et surplombe la ville. On suppose que c'est de là que parla Jotham. L'acoustique dans cet endroit facilite une transmission rapide et claire de la voix, en sorte qu'il put se faire entendre sans grand effort du peuple de la ville ; voir **Josué 8.34**, note.

---

8 Les arbres se mirent en chemin pour oindre un roi qui régnât sur eux. Et ils dirent à l'olivier : Règne sur nous !

9. Et l'olivier leur dit : Renoncerais-je à mon huile que Dieu et les hommes honorent en moi, pour aller me balancer au-dessus des arbres ?

---

*Honorent en moi* : par l'usage qu'on en fait dans les sacrifices (**Lévitique 2.1-4** ; **Lévitique 6.15**) et dans les cérémonies, pour oindre les souverains, par exemple.

Le sens de cette image est que tous les citoyens vraiment vertueux (on l'avait bien vu par le refus de Gédéon) préféreront rester dans leur position modeste, mais bienfaisante, et refuseront la royauté ; le seul qui l'acceptera, comme le fait en ce moment Abimélec, c'est un homme sans valeur, un buisson d'épines (verset 14).

*Me balancer au-dessus des arbres* : jouir des vains honneurs de la royauté.

---

10 Et les arbres dirent au figuier : Viens, toi, règne sur nous !

11 Et le figuier leur dit : Renoncerais-je à ma douceur et à mon fruit exquis pour aller me balancer au-dessus des arbres ?

12 Et les arbres dirent à la vigne : Viens, toi, règne sur nous !

13 Et la vigne leur dit : Renoncerais-je à mon vin qui réjouit Dieu et les hommes pour aller me balancer au-dessus des arbres ?

---

*Qui réjouit Dieu* : par les libations dans les sacrifices (Lévitique 23.13).

---

14 Et tous les arbres dirent au buisson d'épines : Viens, toi, règne sur nous !

15 Et le buisson d'épines dit aux arbres : Si c'est en vérité que vous voulez m'oindre roi sur vous, venez, réfugiez-vous sous mon ombrage ; sinon, un feu sortira du buisson d'épines et dévorera les cèdres du Liban.

---

*Sous mon ombrage.* C'est ironiquement que Jotham met ces mots dans la bouche du buisson d'épines, qui ne donne aucune ombre. En échange il s'enflamme facilement et peut mettre le feu même à une forêt de cèdres. Avis aux riches habitants de Sichem !

---

16 Et maintenant, si c'est en vérité et droiture que vous avez agi en faisant roi Abimélec, et si vous vous êtes bien conduits envers Jérubbaal et sa maison, et si vous l'avez traité selon les œuvres de ses mains,

---

## **16 à 20**

*Si c'est en vérité et droiture* : S'ils ont sérieusement voulu le bien en faisant roi Abimélec et s'ils ont cru témoigner par là leur reconnaissance envers Gédéon.

Ici Jotham s'interrompt pour intercaler les versets 17 et 18, rappelant le contraste entre les bienfaits de Gédéon pour son peuple et l'affreux massacre de ses fils dont les habitants de Sichem étaient responsables en raison de la somme qu'ils avaient donnée dans ce but, puis il reprend (versets 19 et 20) pour conclure.

Cet apologue est évidemment authentique ; il date d'un temps antérieur à l'établissement d'une royauté régulière.

---

17 lui, mon père qui a combattu pour vous, qui a exposé sa vie, et qui vous a délivrés de la main de Madian ;

18 et vous, vous vous êtes aujourd'hui levés contre la maison de mon père, vous avez tué ses fils, soixante-dix hommes, sur une même pierre, et vous avez fait roi sur les hommes de Sichem Abimélec, fils de sa servante, parce qu'il est votre frère,

19 si, dis-je, c'est en vérité et droiture qu'en ce jour vous avez agi envers Jérubbaal et sa maison, eh bien ! Prenez votre plaisir en Abimélec et que lui aussi prenne son plaisir en vous !

20 Sinon, un feu sortira d'Abimélec et dévorera les hommes de Sichem et la maison de Millo, et un feu sortira des hommes de Sichem et de la maison de Millo, et dévorera Abimélec.

21 Et Jotham se retira et il s'enfuit et se rendit à Béer, et il demeura là loin d'Abimélec, son frère.

---

*S'enfuit* : par le sommet de la montagne qui était derrière lui et en redescendant au sud jusqu'à *Béer*, probablement Bireh, à 12 km au nord de Jérusalem, dans la tribu de Benjamin.

---

22 Et Abimélec domina trois ans sur Israël.

---

### **22 à 25 Dissensions entre les Sichémites et Abimélec, C'est l'accomplissement de la menace de Jotham**

*Domina* : le terme n'est pas celui qui désigne la royauté régulière.

*Sur Israël* : peut-être seulement sur Éphraïm et Manassé.

---

23 Et Dieu envoya un esprit mauvais entre Abimélec et les hommes de Sichem, et les hommes de Sichem furent infidèles à Abimélec,

---

*Un esprit mauvais* : l'esprit de discorde est personnifié ici comme l'esprit de mensonge dans **1 Rois 22.19** et suivants ; voir aussi **1 Samuel 16.14-23** ; **1 Samuel 18.10** (Saül). Dieu se sert d'un mauvais esprit pour égarer et pour punir.

---

24 afin que la violence commise sur les soixante-dix fils de Jérubbaal vint et que leur sang retombât sur Abimélec, leur frère, qui les avait tués, et sur les hommes de Sichem, qui avaient fortifié ses mains pour tuer ses frères.

25 Et les hommes de Sichem placèrent en embuscade contre lui, sur les sommets des montagnes, des gens qui pillaient tous ceux qui passaient près d'eux sur le chemin, et on en informa Abimélec.

---

*En embuscade contre lui* : Abimélec ne résidait pas à Sichem, mais il y avait un représentant en la personne de Zebul (verset 28).

Les Sichémistes voulaient par ce moyen décrier son gouvernement, soit que ces bandes soudoyées pillassent les caravanes auxquelles il avait accordé pour de l'argent un sauf-conduit, soit qu'elles interceptassent les tributs qui lui étaient envoyés, ou en général par l'insécurité résultant de ces brigandages.

---

26 Et Gaal, fils d'Ebed, vint avec ses frères, et ils s'arrêtèrent à Sichem. Et les hommes de Sichem prirent confiance en lui.

---

## **26 à 33 Gaal et Zébul**

*Gaal, fils d'Ebed.* Cet homme paraît être un étranger à la contrée, qui était arrivé à la tête de sa tribu (*avec ses frères*) et avait obtenu la permission de demeurer à Sichem.

*Prirent confiance en lui* : il attira peu à peu à lui la confiance des habitants de Sichem. jusqu'alors soumis à Zébul.

---

27 Et ils sortirent dans la campagne, et vendangèrent leurs vignes, et foulèrent les raisins et firent une fête ; et ils entrèrent dans la maison de leur dieu ; et ils mangèrent et burent, et ils maudirent Abimélec.

---

*Une fête* : une réjouissance à l'occasion de la vendange ; comparez celle que prescrivait la loi pour la fin des récoltes (**Lévitique 23.39**) et à laquelle se rattachait un repas sacré. Les hommes de Sichem paraissent avoir célébré cette fête à la manière païenne et dans la maison de l'idole adorée sous le nom de Baal-Berith. Dans l'échauffement du repas, ils parlèrent mal d'Abimélec, de la domination duquel ils étaient las.

---

28 Et Gaal, fils d'Ebed, dit : Qui est Abimélec, et qu'est Sichem, pour que nous lui soyons asservis ? N'est-il pas fils de Jérubbaal, et Zébul n'est-il pas son lieutenant ? Servez les hommes de Hémor, père de Sichem ; mais nous, pourquoi servirions-nous Abimélec ?

---

Gaal profite de ce moment pour les exciter à la révolte.

*Qui est Abimélec ?* Il agit sur eux par deux mobiles différents, l'un religieux, l'autre politique. Il appelle Abimélec *fils de Jérubbaal*, l'adversaire du dieu dans le temple même duquel ils célébraient la fête. Et il réveille le sentiment cananéen de toute une partie de la population, en opposition à l'origine israélite d'Abimélec ; il leur rappelle qu'ils ont au milieu d'eux des descendants d'Hémor,

l'ancien roi cananéen fondateur de Sichem (**Genèse 33.19** ; **Josué 24.32**), et que ces hommes sont bien plus dignes qu'Abimélec et son serviteur Zébul de gouverner la ville.

Les mots : *Qu'est Sichem ?* font appel au sentiment de dignité des anciens habitants de cette ville, actuellement asservie à un étranger. On voit par ce discours combien le peuple cananéen s'était relevé en beaucoup d'endroits de sa défaite première et comment il tentait de reprendre le dessus sur ses vainqueurs.

*Pourquoi servirions-nous ?* Gaal était probablement lui-même Cananéen ou se donnait l'air de l'être.

---

29. Oh ! Qui me donnerait de disposer de ce peuple ? Je chasserais Abimélec. Et il dit à Abimélec : Renforce ton armée et viens !

---

*Oh ! Qui me donnerait... ! Qui m'établirait chef sur vous (2 Samuel 15.4) ?*

*Et il dit à Abimélec* : défi adressé à Abimélec absent, comme s'il était présent.

---

30 Et Zébul, gouverneur de la ville, apprit les propos de Gaal, fils d'Ebed, et sa colère s'enflamma.

---

### **30 à 33**

Zébul ne se sent pas assez fort pour lutter contre Gaal et les notables de Sichem qui paraissent faire cause commune avec lui ; il

demande du secours à Abimélec.

*Secrètement* : d'autres voient ici un nom de ville : **Thorma**.

---

31 Et il envoya secrètement des messagers à Abimélec, pour lui dire : Voici, Gaal, fils d'Ebed, et ses frères sont entrés à Sichem, et voilà qu'ils soulèvent la ville contre toi.

32 Et maintenant lève-toi de nuit, toi et le peuple qui est avec toi, et viens te mettre en embuscade dans la campagne.

33 Et le matin, au lever du soleil, lève-toi et fonce sur la ville. Et lorsque Gaal et le peuple qui est avec lui sortiront contre toi, tu lui feras ce que tu auras occasion de lui faire.

34 Et Abimélec et toute la troupe qui était avec lui se levèrent de nuit et ils se mirent en embuscade près de Sichem en quatre corps.

---

### **34 et 35 Abimélec prend et rase Sichem**

*En embuscade* : ils se cachèrent si bien que, jusqu'au matin, Gaal ignora leur approche.

---

35 Et Gaal, fils d'Ebed, sortit et se plaça à l'entrée de la porte de la ville. Et Abimélec et la troupe qui était avec lui se levèrent de leur embuscade.

---

Gaal, qui s'attendait à ce qu'Abimélec ne tarderait pas à arriver après avoir appris ce qui s'était passé, va se poster avec sa troupe à la

porte de la ville pour être prêt à tout événement.

---

36 Et Gaal aperçut ces gens et il dit à Zébul : Voilà des gens qui descendent des sommets des montagnes. Et Zébul lui répondit : C'est l'ombre des montagnes que tu prends pour des hommes.

---

Zébul, avec les habitants de Sichem (verset 39), était venu voir ce qui se passerait.

*Aperçut ces gens* : le corps commandé par Abimélec qui parut le premier.

---

37 Et Gaal reprit la parole et dit : Voilà une troupe qui descend du milieu du pays, et un corps arrive par le chemin du chêne des devins.

---

*Voilà une troupe*. Il s'agit ici d'un second corps, venant d'un autre côté, du *milieu du pays*, du plateau, en opposition aux sommets des montagnes (verset 36).

*Et un corps arrive* : c'est un troisième.

*Chêne des devins* : voir **Genèse 12.6**, note. Cet arbre n'est nommé nulle part ailleurs.

---

38 Et Zébul lui dit : Où donc est ta bouche avec, laquelle tu disais : Qui est Abimélec pour que nous lui soyons asservis ? N'est-ce pas le peuple que tu méprisais ? Sors maintenant, livre-lui bataille !

---

À ce moment Zébul, qui avait gardé jusqu'alors la position de simple témoin, ne craint pas de se démasquer.

---

39 Et Gaal fit une sortie en présence des hommes de Sichem et livra bataille à Abimélec.

---

*En présence des hommes de Sichem.* Eux-mêmes ne voulaient pas s'exposer en prenant part à la sortie.

---

40 Et Abimélec le mit en fuite, et il prit la fuite devant lui, et beaucoup d'hommes tombèrent morts jusqu'à l'entrée de la porte.

---

Dans ces conditions Gaal fut facilement défait.

---

41 Et Abimélec s'arrêta à Aruma, et Zébul chassa Gaal et ses frères qui ne purent plus rester à Sichem.

---

Abimélec attend au lendemain pour punir les habitants de la ville de leur défection et s'arrête dans un endroit du voisinage : *Aruma* ; inconnu.

Les chefs de Sichem, redoutant sa vengeance, se hâtent d'expulser Gaal et sa troupe.

---

42 Et le lendemain, le peuple sortit dans la campagne, et on le rapporta à Abimélec.

---

Ayant fait justice de Gaal, la population de Sichem sort le lendemain en toute sécurité pour vaquer aux travaux de la campagne.

---

43 Et il prit sa troupe, la partagea en trois corps et se mit en embuscade dans la campagne. Et il regarda, et voici le peuple sortait de la ville, et il se leva contre eux et il les battit.

44 Et Abimélec et les corps qui étaient avec lui s'élancèrent et vinrent prendre position à l'entrée de la porte de la ville, et deux corps se jetèrent sur tous ceux qui étaient dans la campagne et les battirent.

---

Abimélec, avec un corps de troupes qui comprend peut-être deux des corps de la veille, vient occuper la porte pour empêcher les habitants de rentrer, tandis que les deux autres corps se jettent sur eux dans la campagne et les massacrent.

---

45 Et Abimélec donna l'assaut à la ville toute la journée ; et il la prit et massacra le peuple qui s'y trouvait. Et il rasa la ville et y sema du sel.

---

Après cela il assiège la ville, qui, comprenant ses intentions hostiles, se défend toute la journée. Abimélec la prend et en massacre la population, exécutant ainsi la menace de Jotham (verset 20).

*Sema du sel* : pour la vouer à une désolation perpétuelle (**Job 39.9** ; **Psaumes 107.34**). Le sel est le symbole de la stérilité. En 1162 Milan fut renversée et semée de sel. Anciennement en France on semait du

sel sur le sol de la maison d'un homme déclaré traître à son roi. On en fit autant de celle de l'amiral Coligny.

---

46 Et tous les hommes de la tour de Sichem l'entendirent et se rendirent dans la forteresse du temple du dieu Berith.

---

### **46 à 49 Abimélec prend et brûle la tour de Sichem**

*La tour de Sichem* : localité voisine de la ville et où se trouvait une tour destinée peut-être à défendre l'entrée de la vallée. Les habitants, se sentant menacés du même sort que ceux de Sichem, cherchent un asile, qu'ils croient inviolable, dans le temple voisin, probablement situé sur la hauteur, du dieu Baal-Berith.

Le sens du mot **tseriach**, que nous avons traduit par *forteresse*, est incertain ; il semble désigner un caveau, une crypte ; comparez **1 Samuel 13.6**.

---

47 Et on rapporta à Abimélec que tous les hommes de la tour de Sichem s'étaient rassemblés là.

48 Et Abimélec monta sur le mont Tsalmon, lui et toute la troupe qui était avec lui. Et il prit en sa main une hache et coupa une branche d'arbre, et la souleva et la plaça sur son épaule. Et il dit à la troupe qui était avec lui : Que m'avez-vous vu faire ? Hâtez-vous de le faire comme moi.

---

*Tsalmon* : de **tsélem**, ombre. C'était une partie du mont Garizim, couvert alors d'épaisses forêts.

---

49. Et tous les hommes de sa troupe coupèrent aussi chacun sa branche et suivirent Abimélec, et ils placèrent les branches sur la forteresse et brûlèrent la forteresse sur eux. Et tous les gens de la tour de Sichem périrent aussi, mille environ, hommes et femmes.

---

*Sur la forteresse* : peut-être faut-il se représenter un vaste local souterrain couvert, en bois. Accomplissement littéral du verset 20 (début).

---

50 Et Abimélec marcha contre Thébets. Et il assiégea Thébets et la prit.

---

### **50 à 57 Mort d'Abimélec**

*Thébets* : aujourd'hui le grand village de Tubas, à 16 km au nord-est de Sichem. Cette localité avait, paraît-il, pris aussi part à la révolte contre Abimélec.

---

51 Et il y avait au milieu de la ville une tour forte, et tous les habitants de la ville s'y étaient réfugiés, hommes et femmes ; et ils s'y enfermèrent et montèrent sur le toit de la tour.

52 Et Abimélec vint jusqu'à la tour ; et il l'attaqua et s'approcha jusqu'à la porte de la tour pour y mettre le feu.

53 Et une femme lança un fragment de meule sur la tête d'Abimélec et lui brisa le crâne.

---

*Un fragment de meule* : de la pièce supérieure et mobile d'un moulin à main ; voir **Deutéronome 24.6** et **Jérémie 25.10**, note.

---

54 Et aussitôt il appela le jeune homme qui portait ses armes, et lui dit : Tire ton épée et tue-moi, de peur qu'on ne dise de moi : C'est une femme qui l'a tué. Et le jeune homme le transperça et il mourut.

---

Accomplissement de verset 20 (fin).

Abimélec n'appartient pas proprement à la série des Juges. Il est dit de lui, non qu'il jugea, mais qu'il régna (verset 22). Nulle part il n'est nommé juge ou libérateur d'Israël.

---

55 Et quand les hommes d'Israël virent qu'Abimélec était mort, ils s'en allèrent chacun chez soi.

56 Et Dieu fit retomber sur Abimélec le mal qu'il avait fait à son père en tuant ses soixante-dix frères,

57 et Dieu fit retomber sur la tête des gens de Sichem tout le mal qu'ils avaient fait ; et la malédiction de Jotham fils de Jérubbaal, s'accomplit sur eux.

# LE LIVRE DES JUGES CHAPITRE 10

---

---

1 Et après Abimélec, se leva pour délivrer Israël Thola, fils de Pua, fils de Dodo, homme d'Issacar. Il habitait Samir dans la montagne d'Éphraïm.

---

## 1 à 5 Thola et Jaïr

Les données qui concernent ces deux Juges (le sixième et le septième) sont très sommaires, bien que leurs magistratures aient été de longue durée. Aucun récit contemporain de leur activité n'avait été conservé. Il y a là une garantie de la vérité des récits détaillés relatifs à d'autres juges.

*Pour délivrer.* Comme l'auteur ne raconte pas d'exploit particulier accompli par lui, il est probable que ce mot indique simplement que, par son administration ferme et pieuse, il préserva les tribus qui l'acceptaient pour chef de retomber dans l'idolâtrie et par là sous l'oppression des peuples voisins. Peut-être eut-il à repousser quelques agressions isolées.

Les noms de Thola et de Pua se trouvent déjà **Genèse 46.13** et **Nombres 26.23**, parmi ceux des fils d'Issacar, fondateurs des familles de cette tribu.

*Samir.* Ne pas confondre avec la ville de ce nom qui se trouvait en Juda (**Josué 15.48**).

*Dans la montagne d'Éphraïm.* Comme il est peu probable que Thola ait vécu et ait été enterré hors de sa tribu, on doit supposer que la tribu d'Issacar possédait la partie nord de la **montagne d'Éphraïm**.

---

2 Et il jugea Israël pendant vingt-trois ans et il mourut et fut enterré à Samir.

3 Et après lui se leva Jaïr, le Galaadite, et il jugea Israël pendant vingt-deux ans.

4 Il avait trente fils qui montaient trente ânonns et qui possédaient trente villes, appelées bourgs de Jaïr jusqu'à ce jour, qui sont dans le pays de Galaad.

---

*Trente ânonns* : monture très estimée alors qu'on ne possédait pas de chevaux (**Juges 5.10**).

*Bourgs de Jaïr*. Ce nom datait déjà d'une époque plus ancienne (**Nombres 32.41**). Les fils du juge Jaïr remirent cette désignation en usage ou même, selon d'autres, reconquirent ces bourgs qui étaient retombés au pouvoir de l'étranger.

---

5 Et Jaïr mourut et fut enterré à Kamon.

---

*Kamon* : bien probablement en Galaad. Polybe place près de Pella une ville du nom de Kamoun.

---

6 Et les fils d'Israël recommencèrent à faire ce qui est mauvais aux yeux de l'Éternel et ils servirent les Baals et les Astartés, et les dieux de Syrie et les dieux de Sidon et les dieux de Moab et les dieux des fils d'Ammon et les dieux des Philistins, et ils abandonnèrent l'Éternel et ne le servirent pas.

---

## 10.6 à 12.7 Jephthé

La nouvelle phase de la période des Juges qui s'ouvre ici et qui va de la mort de Jaïr à l'apparition de Samuel comme prophète, fut un temps de profond abaissement : Israël fut opprimé de deux côtés à la fois par deux peuples ennemis, à l'est du Jourdain par les Ammonites, à l'ouest par les Philistins, voir l'Introduction.

## 6 à 18 Nouvelle apostasie d'Israël et nouveau châtement

Ce morceau forme l'introduction non seulement de l'histoire de Jephthé et des Juges qui lui succédèrent, mais aussi de celle de Samson. Cette introduction est générale dans les versets 6 à 16 et particulière à Jephthé dans les versets 17 et 18.

L'infidélité d'Israël dépasse alors en étendue et en grossièreté tout ce qu'on avait vu précédemment, tellement que la Palestine devient comme le panthéon des dieux de tous les pays voisins.

Nomenclature des sept divinités païennes que servit Israël :

- les Baals et les Astartés, cananéens, **Juges 2.11**
- les dieux de Syrie, Rimmon, **2 Rois 5.18**
- les dieux de Sidon, l'Astarté phénicienne, **1 Rois 11.5**
- les dieux de Moab, Camos, **Jérémie 48.7**, note
- les dieux des fils d'Ammon, Milcom, **1 Rois 11.5**, ou Moloch, **Lévitique 18.24**, note
- les dieux des Philistins, Dagon, **Juges 16.23**

*Ne servirent pas.* Complet oubli de Dieu disparition de son culte.

---

7 Et colère de l'Éternel s'enflamma contre Israël, et il les vendit entre les mains des Philistins et entre les mains des fils d'Ammon.

8 Et ils opprimèrent et écrasèrent les fils d'Israël en cette année-là, [oppression] qui dura dix-huit ans, pour tous les fils d'Israël qui habitaient au-delà du Jourdain, dans le pays des Amorrhéens, en Galaad.

---

*Ils* : les fils d'Ammon, dernier nom indiqué au verset 7.

*En cette année-là* : la première des dix-huit que dura l'oppression de Galaad. Sur Galaad (tout le pays à l'est du Jourdain, aussi loin que les Israélites l'avaient enlevé aux Amorrhéens), voir **Genèse 31.21**, note.

---

9 Et les fils d'Ammon passèrent le Jourdain pour combattre aussi Juda et Benjamin et la maison d'Éphraïm. Et Israël fut dans une extrême détresse.

10 Et les fils d'Israël crièrent à l'Éternel, disant : Nous avons péché contre toi, car nous avons abandonné notre Dieu et nous avons servi les Baals.

---

*Les Baals* : désignation générale de tous les faux dieux ; voir **Juges 2.11** et **Jérémie 7.18**, notes.

---

11 Et l'Éternel dit aux fils d'Israël : Ne vous ai-je pas [délivrés] des Égyptiens et des Amorrhéens, des fils d'Ammon et des Philistins ?

---

*Et l'Éternel dit* : nous ignorons par quel moyen : par un prophète, ou par le souverain sacrificateur, ou par la conscience du peuple, Dieu leur remettant en mémoire ses bienfaits et leur infidélité.

## 11 et 12 Sept délivrances

1. Égyptiens, Exode chapitres 1 à 14
  2. Cananéens, Nombres chapitre 21
  3. Ammonites, **Juges 3.12**
  4. Philistins, **Juges 3.3** ; voir aussi **1 Samuel 12.9**, où les Philistins sont nommés entre Sisera et Moab
  5. Sidoniens ; dans plusieurs passages le terme de Sidoniens paraît désigner tous les Cananéens du nord : **1 Rois 11.5** ; **1 Rois 11.33** ; **2 Rois 23.13**, etc. ; comparez **Genèse 10.15** ; il peut donc servir à désigner l'oppression de Jabin, chapitre 4
  6. Amalek, **Exode 17.8** ; **Juges 3.13** ; **Juges 6.3**
  7. Maon : peuplade de l'Arabie Pétrée. On a retrouvé un lieu du nom de Maan au sud-est de la mer Morte. Dans **2 Chroniques 26.7** (comparez **1 Chroniques 4.41**), il est parlé des Maoniens comme d'un peuple vaincu par le roi Ozias en même temps que les Philistins et les Arabes. Toutefois on se demande s'il ne faut pas lire **Madian**, que présentent plusieurs manuscrits et les Septante. En effet, les Madianites avaient joué un rôle important dans l'histoire des malheurs d'Israël (**Nombres 22.2-9** ; **Nombres 24.17** ; **Juges 3.12**), et il serait étonnant qu'ils manquassent dans cette récapitulation. Cependant il faut remarquer que Moab, qu'on s'attendrait à trouver ici, d'après chapitre 3, n'est pas non plus mentionné.
-

12 Et, lorsque les Sidoniens et Amalek et Maon vous ont opprimés, et que vous avez crié à moi, ne vous ai-je pas sauvés de leurs mains ?

13 Et vous, vous m'avez abandonné, et vous avez servi d'autres dieux. C'est pourquoi je ne recommencerai pas à vous délivrer.

14 Allez, et criez aux dieux que vous vous êtes choisis ! Que ceux-là vous délivrent au temps de votre détresse !

15 Et les fils d'Israël dirent à l'Éternel : Nous avons péché ; fais-nous, toi, tout ce qui te semblera bon ; seulement, veuille nous délivrer aujourd'hui !

16 Et ils ôtèrent du milieu d'eux les dieux étrangers et ils servirent l'Éternel. Et son âme ne put supporter plus longtemps les souffrances d'Israël.

---

*Son âme ne put supporter...*, expression saisissante de la compassion divine.

---

17 Et les fils d'Ammon s'assemblèrent et campèrent en Galaad, et les fils d'Israël se réunirent et campèrent à Mitspa.

---

## **17 et 18 Introduction spéciale à l'histoire de Jephthé**

*Mitspa*. Il s'agit, ici de Mitspa à l'est du Jourdain, appelée aussi Ramath-Mitspé (**Josué 13.26**) ou Ramoth de Galaad (**Juges 20.8**), aujourd'hui peut-être Es-Salt.

*Les fils d'Israël : les tribus à l'est du Jourdain (verset 18 : les chefs de Galaad).*

---

18 Et le peuple, les chefs de Galaad, se dirent l'un à l'autre : Quel est l'homme qui commencera à combattre contre les fils d'Ammon ? Il deviendra le chef de tous les habitants de Galaad.

# LE LIVRE DES JUGES CHAPITRE II

---

---

1 Et Jephthé, le Galaadite, était un vaillant guerrier, et il était fils d'une courtisane, et Galaad avait engendré Jephthé.

---

## 1 à 11 Appel de Jephthé

*Galaad* : un membre de la famille de Galaad, fils de Manassé, qui portait le nom de son ancêtre (**Nombres 26.29**).

---

2 Et la femme de Galaad lui enfanta des fils, et les fils de la femme grandirent et ils chassèrent Jephthé, en lui disant : Tu n'auras pas d'héritage dans la maison de notre père, car tu es fils d'une autre femme.

---

*La femme...* : sa femme légitime.

*Tu n'auras pas d'héritage.* Les enfants illégitimes n'avaient pas de droit à l'héritage des parents ; on se contentait de leur faire des présents ; comparez **Genèse 21.10** ; **Genèse 25.6**. Ceci se passait sans doute après la mort du père. Personne ne prit la défense du jeune homme.

---

3 Et Jephthé s'enfuit loin de ses frères, et s'établit dans le pays de Tob. Et des gens de rien se rassemblèrent auprès de Jephthé, et

furent des excursions avec lui.

---

*Pays de Tob* : contrée au nord-est de la Pérée, à la frontière de la Syrie, peu éloignée du pays de Galaad (**2 Samuel 10.6**).

*Des excursions...* de pillage, suivant l'usage des Bédouins.

---

4 Et quelque temps après, les fils d'Ammon firent la guerre à Israël.

---

## 4 et 5

Ces versets renouent avec **Juges 10.17-18**. Cette députation partait probablement de l'assemblée mentionnée **Juges 10.18**.

---

5 Et comme les fils d'Ammon guerroyaient contre Israël, les Anciens de Galaad allèrent chercher Jephthé, au pays de Tob.

6 Et ils dirent à Jephthé : Viens, tu seras notre commandant et nous combattons les fils d'Ammon.

---

*Commandant*. Le mot hébreu désigne une dignité militaire.

---

7 Et Jephthé dit aux Anciens de Galaad : Ne m'avez-vous pas haï et chassé de la maison de mon père ? Pourquoi venez-vous à moi, maintenant que vous êtes dans la détresse ?

---

Les Anciens avaient consenti à l'expulsion de Jephthé de la maison paternelle par ses frères.

---

8 Et les Anciens de Galaad dirent à Jephthé : C'est à cause de cela que nous revenons à toi maintenant, et tu marcheras avec nous et tu combattras les fils d'Ammon, et tu deviendras notre chef, celui de tous les habitants de Galaad.

---

*À cause de cela* : désireux de te rendre justice et de réparer cette offense.

*Notre chef* : autre terme que celui du verset 6. Ils lui offrent maintenant de devenir, après la victoire, leur chef civil et politique.

*Tous les habitants de Galaad* : des deux tribus et demie à l'est du Jourdain. Sur le sens élastique du nom géographique de Galaad, voir **Nombres 32.1**, note. Les Juges ne sont jamais présentés comme chefs de la nation tout entière. Chacun d'eux n'agit que pour les tribus qui se groupent volontairement autour de lui.

---

9. Et Jephthé dit aux Anciens de Galaad : Si vous me ramenez pour combattre les fils d'Ammon et que l'Éternel les livre en mon pouvoir, je deviendrai votre chef.

---

## 9 et 10

Jephthé veut quelque chose de plus assuré que cette simple promesse. Les Anciens ajoutent à la promesse le serment.

---

10 Et les Anciens de Galaad dirent à Jephthé : Que l'Éternel entende ce qui se fait entre nous et [nous juge] si nous ne faisons pas ce que tu dis !

11 Et Jephthé alla avec les Anciens de Galaad. Et le peuple l'établit sur lui pour chef et pour commandant, et Jephthé répéta toutes ses paroles devant l'Éternel à Mitspa.

---

*Le peuple...* : par l'intermédiaire de ses représentants.

*Jephthé répéta...* : Il répéta ses conditions dans l'assemblée où furent ratifiés avec serment les engagements pris au pays de Tob.

---

12 Et Jephthé envoya des messagers au roi des fils d'Ammon, disant : Qu'y a-t-il entre moi et toi, que tu sois venu contre moi, pour faire la guerre à mon pays ?

---

## **12 à 28 Démarche préliminaire de Jephthé auprès du roi des Ammonites**

*Moi* : Jephthé, comme représentant du peuple de Galaad.

---

13 Et le roi des fils d'Ammon dit aux messagers de Jephthé : C'est qu'Israël, lorsqu'il monta d'Égypte, s'est emparé de mon pays, de l'Arnon jusqu'au Jabbok et au Jourdain. Rends-le maintenant à l'amiable.

---

Lorsque les Israélites s'emparèrent d'une partie du territoire des Ammonites et des Moabites, à l'est du Jourdain, ils ne le conquièrent pas directement sur eux, mais sur les Amorrhéens (Canaanéens) qui avaient conquis les premiers ces contrées sur les enfants d'Ammon et de Moab ; comparez **Josué 13.25**, où est assignée à la tribu de Gad toute une portion du pays des Ammonites (*la moitié du pays des Ammonites entre l'Arnon au sud et le Jabbok supérieur au nord*) qu'avaient conquise auparavant les Amorrhéens; voir **Nombres 21.27** et **Deutéronome 2.19** ; **Deutéronome 2.37**, notes.

---

14. Et Jephthé envoya de nouveau des messagers au roi des fils d'Ammon,

---

Jephthé rappelle ici tout ce qui s'est passé dans les relations entre Israël, d'une part, et les peuples d'Édom, de Moab et d'Ammon, qui étaient les parents des Israélites et qu'il fallait épargner, d'autre part. Après le refus d'Édom. et de Moab (l'envoi de messagers au roi de Moab est omis dans les Nombres) de laisser passer Israël sur leur territoire, il tourna par le désert à droite de leur pays et ne fit la guerre qu'à Sihon, roi des Amorrhéens, qu'il vainquit et sur lequel il conquiert le territoire appartenant jadis aux Moabites et aux Ammonites. Les Moabites n'ont jamais réclamé ; les Ammonites pas davantage, pendant trois siècles. Et tout à coup, ils revendiquent maintenant ce territoire que l'Éternel a donné à son peuple ! Ce n'est pas Israël qui est l'agresseur, c'est Ammon : Dieu en est témoin, et il jugera !

---

15 et il lui dit : Ainsi parle Jephthé : Israël ne s'est pas emparé du pays de Moab, ni du pays des fils d'Ammon.

16 Car, lorsqu'Israël monta d'Égypte, il marcha dans le désert jusqu'à la mer Rouge et arriva à Kadès.

17 Et Israël envoya des messagers au roi d'Édom pour lui dire : Laisse-moi, je te prie, passer par ton pays ! Et le roi d'Édom n'y consentit pas. Et il en envoya aussi au roi de Moab, et il refusa. Et Israël s'arrêta à Kadès.

---

À Kadès : **Nombres 20.1.**

---

18 Et il marcha par le désert, tourna le pays d'Édom et le pays de Moab, et arriva à l'orient du pays de Moab ; et ils campèrent au-delà de l'Arnon, sans entrer sur le territoire de Moab ; car l'Arnon est la frontière de Moab.

---

*Frontière de Moab* : du côté du territoire des Amorrhéens.

---

19 Et Israël envoya des messagers à Sihon, roi des Amorrhéens, roi de Hesbon, et Israël lui dit : Que nous passions, je te prie, par ton pays, pour arriver au lieu où je vais.

---

**19 à 22**

Voir **Nombres 21.21-25.**

---

20 Et Sihon ne se fia pas assez à Israël pour le laisser passer sur son territoire. Et Sihon rassembla tout son peuple; et ils campèrent à Jahats et il combattit contre Israël.

21 Et l'Éternel, Dieu d'Israël, livra Sihon et tout son peuple entre les mains d'Israël, et il les battit. Et Israël prit possession de tout le pays des Amorrhéens, qui habitaient dans cette contrée.

22 Et ils prirent possession de tout le territoire de l'Amorrhéen depuis l'Arnon jusqu'au Jabbok, et depuis le désert jusqu'au Jourdain.

23 Et maintenant que l'Éternel, Dieu d'Israël, a dépossédé les Amorrhéens devant son peuple d'Israël, c'est toi qui posséderais leur pays ?

24 Ne possèdes-tu pas ce dont ton dieu Camos t'a mis en possession ? Et nous ne possèderions pas tout ce que l'Éternel, notre Dieu, a mis en notre possession devant nous !

---

*Camos* est proprement le nom de la principale divinité des Moabites (**Nombres 21.29**), mais sans doute s'applique aussi au dieu des Ammonites, qui plus ordinairement s'appelle Moloch ou Milcom.

---

25 Et maintenant vaux-tu mieux que Balak, fils de Tsippor, roi de Moab ? A-t-il contesté avec Israël ou lui a-t-il fait la guerre ?

---

Balak n'a pas réclamé au point de vue du droit, puisque le pays conquis ne lui appartenait plus ; et il n'a pas osé non plus employer les armes, parce que le refus de Balaam de maudire Israël lui enlevait toute espérance de victoire.

---

26 Depuis trois cents ans qu'Israël habite à Hesbon et dans les villes de son ressort, à Aroër et dans les villes de son ressort, et

dans toutes les villes qui sont sur les bords de l'Arnon, pourquoi ne les lui avez-vous pas enlevées pendant ce temps-là ?

27 Moi, je n'ai pas manqué envers toi ; mais toi, tu agis mal avec moi en combattant contre moi. Que l'Éternel, le Juge juge aujourd'hui entre les fils d'Israël et les fils d'Ammon !

28 Et le roi des fils d'Ammon n'écouta pas les paroles que Jephthé lui avait fait transmettre.

29 Et l'Esprit de l'Éternel fut sur Jephthé, et il traversa Galaad et Manassé et passa jusqu'à Mitspa de Galaad, et de Mitspa de Galaad il marcha contre les fils d'Ammon.

---

### **29 à 33 Victoire de Jephthé sur les Ammonites**

Rempli d'une force surnaturelle par l'Esprit de l'Éternel, Jephthé parcourt Galaad (ici Gad et Ruben), puis Manassé, appelant aux armes tout le peuple et le réunissant à Mitspa (**Juges 10.17**).

---

30 Et Jephthé fit un vœu à l'Éternel et dit : Si tu livres en ma main les fils d'Ammon,

---

*Et Jephthé fit un vœu.* Les vœux étaient expressément autorisés par la foi (**Lévitique 27.2**).

---

31 celui qui sortira des portes de ma maison, venant à ma rencontre, quand je reviendrai en paix de chez les fils d'Ammon, sera à l'Éternel, et je l'offrirai en holocauste.

*Celui qui sortira*, littéralement : **le sortant**, expression qui ne peut guère se rapporter qu'à un être humain ; les animaux ne sortent pas de la maison. Ce vœu que l'on peut appeler inconsidéré, s'explique néanmoins, si l'on réfléchit que la vocation de Jephthé avait été purement humaine, sans aucun signe divin, comme ceux qui avaient accompagné l'appel de Gédéon. Il cherche donc à intéresser Dieu à sa victoire à quelque prix que ce soit.

*Sera à l'Éternel*. Cette expression n'implique pas nécessairement le sacrifice de la vie, mais peut désigner une consécration, comme celle des Gabaonites, au service de la maison de l'Éternel. Ce sont les termes suivants : *et je l'offrirai en holocauste*, qui ne peuvent s'entendre que d'un sacrifice proprement dit ; seulement avec une réserve possible, celle du rachat stipulé par la loi (**Lévitique 27.2** et suivants) et qui consistait dans le paiement d'une somme d'argent pour le sanctuaire et dans l'offrande d'une victime. La question est de savoir si Jephthé en faisant son vœu pensait uniquement au sacrifice proprement dit ou bien aussi à cette possibilité du rachat. Dans le premier cas, il faut admettre que les passages qui, dans la loi, interdisent les sacrifices humains (**Deutéronome 12.31** ; **Deutéronome 18.10**) ne lui étaient pas connus, ce qui n'a rien d'étonnant (même si la loi existait déjà comme loi écrite ou comme tradition orale) si l'on se rappelle le genre de vie qu'il avait mené. D'autre part, les sacrifices humains ont toujours été étrangers à la religion israélite, soit en vertu de son caractère moral, soit par suite de l'enseignement renfermé dans l'histoire du sacrifice d'Isaac. Il est frappant que dans le récit suivant la fille de Jephthé ne pleure point sur le sacrifice de sa vie, mais seulement sur celui de sa virginité ; car une fois consacrée au service de l'Éternel, elle ne pouvait plus appartenir à aucun homme. Comment d'ailleurs le sacrifice matériel se serait-il accompli ? Jephthé aurait-il conduit sa fille au sanctuaire ? Mais le souverain sacrificateur n'aurait jamais consenti à l'immoler. L'aurait-il sacrifiée en Galaad ? Mais il n'y avait là ni sanctuaire, ni autel dressé à l'Éternel, et Jephthé se montre dans tout le récit franchement adorateur de Jéhova (versets 9, 11, 21, 23, 29, 30, 35,

36). Le deuil de Jephthé et de la jeune fille s'explique suffisamment dans la supposition que dès ce moment elle fut pour toujours séparée de son père et vouée dans le Tabernacle à l'un des services pour lesquels le travail des femmes était nécessaire (**Exode 38.8 ; 1 Samuel 2.22**). Et pourtant il est impossible de nier que les expressions : *Je l'offrirai en holocauste* (verset 31), et : *Il accomplit à son égard le vœu qu'il avait fait* (verset 39), ne soient bien difficiles à entendre dans un autre sens que celui d'un sacrifice proprement dit. Cette dernière interprétation a été généralement reçue jusqu'au moyen-âge, où les interprètes juifs ont commencé à proposer l'autre sens. Nous ne nous sentons pas en état de nous prononcer et laissons le lecteur décider lui-même en tenant compte des raisons pour et contre que nous venons de présenter.

---

32 Et Jephthé s'avança contre les fils d'Ammon pour les combattre, et l'Éternel les livra en sa main.

33 Et il les battit, d'Aroër jusque vers Minnith, leur prenant vingt villes, et jusqu'à Abel-Kéramim ; ce fut une très grande défaite, et les fils d'Ammon furent abaissés devant les fils d'Israël.

---

*Aroër* : **Nombres 32.34**, note.

*Minnith* : au nord-est de Hesbon, dans un emplacement où se trouvent encore aujourd'hui de grandes ruines.

*Vingt villes* : que les Ammonites avaient reprises sur les Israélites.

*Abel-Kéramim* : **plaine des vignes**. Le voyageur Tristram a trouvé à vingt minutes de Diban (au nord-est d'Aroër) une vallée appelée **Khurm-Dibon**, c'est-à-dire vignoble de Dibon.

---

34 Et Jephthé arriva à Mitspa, chez lui. Et voici sa fille sortait à sa rencontre avec des tambourins et avec des danses. Et elle était

filles unique ; à part elle, il n'avait ni fils, ni fille.

---

### 34 à 40 Accomplissement du vœu de Jephthé

*Sa fille sortait à sa rencontre* : comparez **Exode 15.20** ; **1 Samuel 18.6**.

---

35 Et quand il la vit, il déchira ses vêtements et dit : Ah ! Ma fille ! Comme tu m'accables ! Tu te mets parmi ceux qui me troublent ! J'ai ouvert la bouche [en parlant] à l'Éternel et je ne puis revenir en arrière.

---

*Déchira...* : expression d'une douleur profonde (**Lévitique 10.6**).

*J'ai ouvert la bouche.* Un vœu n'était valable que lorsqu'il avait été expressément énoncé (**Lévitique 27.1**).

---

36 Et elle lui dit : Mon père, tu as ouvert la bouche en parlant à l'Éternel ; fais-moi selon ce qui est sorti de ta bouche, après que l'Éternel t'a donné de tirer vengeance de tes ennemis, les fils d'Ammon.

---

*Après que l'Éternel a accompli la condition que tu lui avais posée dans ta prière, il ne te reste qu'à accomplir ton vœu.*

La fille de Jephthé a hérité de l'héroïsme de son père.

---

37 Et elle dit à son père : Que ceci me soit accordé : laisse-moi pendant deux mois ! Et je m'en irai, et je descendrai [pour aller] sur les montagnes, et je pleurerai ma virginité, moi et mes compagnes.

---

*Je descendrai...* Mitspa est un lieu élevé au-dessus des plateaux environnants.

---

38 Et il répondit : Va ! Et il la laissa aller pour deux mois. Et elle s'en alla, elle et ses compagnes, et elle pleura sa virginité sur les montagnes.

39 Et au bout de deux mois elle revint vers son père, et il accomplit à son égard le vœu qu'il avait fait ; et elle n'avait pas connu d'homme. Et de là vint la coutume en Israël

---

*Et elle n'avait pas connu*, ou : **et elle ne connut pas** ; selon l'une ou l'autre des deux explications que nous avons exposées.

---

40 que d'année en année les filles d'Israël vont célébrer la fille de Jephthé le Galaadite, quatre jours par an.

---

Ici peuvent s'élever deux questions en sens opposés : Aurait-on célébré une fête en Israël pour un acte qui, après tout, constituait un crime théocratique ? Et d'un autre côté : Aurait-on célébré comme un événement si extraordinaire la consécration d'une jeune fille au célibat ? D'après les antiques notions israélites, plus aisément sans doute que d'après les idées modernes.

---

# LE LIVRE DES JUGES CHAPITRE 12

---

---

1 Et les hommes d'Éphraïm se rassemblèrent et passèrent vers Tsaphon et dirent à Jephthé : D'où vient que tu es allé combattre les fils d'Ammon, et que tu ne nous as pas appelés pour aller avec toi ? Nous allons brûler sur toi ta maison.

---

## 1 à 7 Guerre entre Éphraïm et Galaad et mort de Jephthé

*Et les hommes d'Éphraïm.* Éphraïm s'irrite de nouveau, comme il l'avait déjà fait une fois, de ce qu'un grand acte de délivrance se soit accompli sans son concours. Y avait-il sous cette susceptibilité, une tendance à la suprématie, qui faisait, que cette tribu ne pouvait supporter qu'il fit sans elle quelque chose de grand ? Nous l'ignorons. La première fois tout s'était passé en douceur, par suite de l'habile réponse de Gédéon. Cette fois Éphraïm reçoit le châtiment que mérite son orgueil.

*Se rassemblèrent* : en armes (verset 3).

*Tsaphon* : nom d'une ville des Gadites qui dans **Josué 13.27** est mentionnée à côté de Succoth, dans la vallée du Jourdain, à l'est. D'autres traduisent : **vers le nord**.

Le mot **passer** se rapporte au passage du Jourdain.

---

2 Et Jephthé leur dit : J'ai eu une grande contestation, moi et mon peuple, avec les fils d'Ammon, et je vous ai appelés, et vous ne m'avez pas aidé à me tirer de leurs mains.

---

*Je vous ai appelés.* Cet appel n'a pas été mentionné au chapitre 11 ; mais, comme il arrive très souvent dans les récits scripturaires, une circonstance omise précédemment est mentionnée ensuite, lorsqu'elle devient nécessaire pour comprendre la suite des faits. Il est probable que les chefs d'Éphraïm n'avaient point communiqué l'appel des Galaadites à toute la tribu. De là les reproches des guerriers éphraïmites.

---

3 Et voyant que vous ne veniez pas à mon aide, j'ai pris ma vie dans ma main, et j'ai marché contre les fils d'Ammon. Et l'Éternel les a livrés entre mes mains. Pourquoi êtes-vous montés aujourd'hui contre moi pour me faire la guerre ?

---

*J'ai pris ma vie dans ma main* : je l'ai risquée, jouée.

*L'Éternel les a livrés entre mes mains* : c'est donc à lui que vous vous opposez, en m'accusant.

---

4 Et Jephthé rassembla tous les hommes de Galaad et livra bataille à Éphraïm. Et les hommes de Galaad battirent ceux d'Éphraïm, car ceux-ci avaient dit : Vous êtes des fugitifs d'Éphraïm, vous Galaadites, au milieu d'Éphraïm et de Manassé.

---

*Vous êtes des fugitifs d'Éphraïm.* Ces mots sont difficiles à comprendre. Il est probable que cette moquerie s'adresse aux Galaadites qui, pendant les dix-huit années d'oppression, s'étaient enfuis à l'ouest du Jourdain et y avaient trouvé asile parmi leurs frères d'Éphraïm et de Manassé. Les Éphraïmites leur reprochent de s'être passés d'eux dans la lutte, après avoir trouvé asile chez eux.

---

5 Et Galaad s'empara des gués du Jourdain appartenant à Éphraïm. Et quand l'un des fugitifs d'Éphraïm disait : Laissez-moi passer ! Les hommes de Galaad lui demandaient : Es-tu Éphraïmite ? Et il répondait Non !

---

*S'empara des gués du Jourdain : Juges 3.28 ; Juges 7.24.*

---

6 Et ils lui disaient : Je te prie, dis : Schibboleth. Et il disait Sibboleth, sans prendre garde de bien prononcer. Et ils le saisissaient et l'égorgeaient près des gués du Jourdain. Et il périt alors d'Éphraïm quarante-deux mille hommes.

---

*Schibboleth : épi.* Les Éphraïmites avaient l'habitude d'adoucir le **sch** en **s**. La consonne **sch** manque dans beaucoup de langues (éthiopienne, grecque, latine, etc.). Dans quelques passages, le mot **schibboleth** signifie **courant**, et l'on a supposé que les fugitifs demandaient de passer le gué de la rivière.

*Sans prendre garde.* Ils auraient bien pu prononcer correctement, mais, ne se doutant de rien, ils prononçaient selon leur habitude.

*Il périt alors... : durant tout le cours de cette triste guerre.*

---

7 Et Jephthé jugea Israël six ans ; et Jephthé le Galaadite mourut et il fut enterré dans l'une des villes de Galaad.

---

*Israël : ici, seulement les tribus à l'est du Jourdain.*

*Une des villes.* Le narrateur ignore laquelle et ne se permet point de combler arbitrairement la lacune qui existait dans ses sources.

Jephthé est une figure dans laquelle se reflète le caractère de grossièreté et de cruauté du peuple à cette époque de son histoire, mais dans laquelle aussi on admire une sincère piété, un respect à toute épreuve pour les engagements pris envers Dieu et l'énergie l'a plus héroïque. Le temps de sa magistrature fut court, abrégé qu'il fut peut-être par le chagrin.

---

8 Et après lui Ibtsan, de Beth-Léhem, jugea Israël.

---

### **8 à 15 Ibtsan, Elon, Abdon**

L'historien ne mentionne pas d'actes accomplis par ces trois juges, voir précédemment Thola et Jaïr (**Juges 10.1-3**).

*Et après lui.* Cette locution ne signifie pas que ces trois juges gouvernèrent après Jephthé les tribus à l'est du Jourdain seulement, mais simplement qu'ils furent juges dans les temps qui suivirent le sien. Cette formule se retrouve toutes les fois qu'il s'agit d'annoncer le gouvernement des petits juges (**Juges 3.31 ; Juges 10.1-3**).

*Beth-Léhem.* Comme il s'agit dans tous ces morceaux des tribus de l'est et du nord, il est question ici, non de la Bethléem de Juda, dont le nom est d'ailleurs ordinairement accompagné du surnom d'**Ephratha**, mais de la ville de ce nom qui se trouvait dans le territoire de Zabulon (**Josué 19.15**), sur la montagne, au nord-est du cours inférieur du Kison.

---

9. Et il eut trente fils ; et il eut trente filles et les maria hors de sa maison ; et il prit du dehors trente filles pour ses fils. Et il jugea

Israël sept ans.

---

*Trente fils... trente filles...* Ces détails prouvent au point de vue israélite à la fois la richesse de cet homme et la bénédiction de Dieu qui reposait sur sa famille. Il maria toutes ses filles et put les remplacer par autant de belles-filles.

---

10 Et Ibsan mourut et fut enterré à Beth-Léhem.

11 Et après lui Élon, de Zabulon, fut juge en Israël, et il jugea Israël dix ans.

12 Et Élon, de Zabulon, mourut et fut enterré à Ajalon, dans le pays de Zabulon.

---

*Ajalon (lieu des cerfs)* : non l'Ajalon de la tribu de Juda (**Josué 10.12**), mais une ville de ce nom dans le pays de Zabulon, dont on a retrouvé les ruines (Jalûn) à 16 km à l'est de Saint-Jean d'Acre.

---

13 Et après lui Abdon, fils de Hillel, le Pirathonite, jugea Israël.

---

*Le Pirathonite* : de Pirathon, dans la tribu d'Éphraïm, sur la montagne dite des Amalékites (verset 15) ; voir **Juges 5.14**. On a trouvé deux localités de nom analogue : Féraba, à 10 km au sud-ouest de Sichem (Naplouse), et Faraun, à 24 km à l'ouest de la même ville.

---

14. Et il eut quarante fils et trente petits-fils, qui montaient soixante-dix ânonnes. Et il jugea Israël huit ans.

---

Comme les fils de Jaïr (**Juges 10.4**).

---

15 Et Abdon, fils de Hillel, le Pirathonite, mourut et fut enterré à Pirathon, dans le pays d'Éphraïm, sur la montagne des Amalékites.

# LE LIVRE DES JUGES CHAPITRE 13

---

---

1 Et les fils d'Israël recommencèrent à faire ce qui est mauvais aux yeux de l'Éternel, et l'Éternel les livra aux Philistins pendant quarante ans.

---

## 1 à 24 Naissance de Samson

Parallèle à **Juges 10.7**.

*Philistins* : voir **Genèse 10.14**, note.

---

2 Et il y avait un homme de Tsoréa, de la famille des Danites, et son nom était Manoah. Et sa femme était stérile et n'avait point eu d'enfant.

---

*Tsoréa*, dans la vallée de Sorek, sur le versant de la montagne de Juda vers la plaine maritime (**Josué 15.33**, note).

*De la famille des Danites*, c'est-à-dire de la tribu de Dan (**Juges 18.1-30** ; car, d'après **Nombres 26.4**, cette tribu se composait d'une seule famille. Placée immédiatement au nord de la Philistie, cette tribu était celle qui avait le plus à souffrir de l'oppression.

---

3 Et l'ange de l'Éternel apparut à la femme et lui dit : Voici, tu es stérile, et tu n'as pas eu d'enfant ; mais tu concevras et

enfanteras un fils.

---

*Stérile.* Comme Samuel et Jean-Baptiste, Samson est l'enfant de la promesse.

---

4 Et maintenant prends bien garde, ne bois ni vin ni cervoise, et ne mange rien d'impur.

---

*Rien d'impur.* Règle applicable à tous les Israélites, mais particulièrement aux naziréens.

---

5 Car tu vas devenir enceinte, et tu enfanteras un fils ; et le rasoir ne passera point sur sa tête, car l'enfant sera naziréen de Dieu dès le sein de sa mère, et ce sera lui qui commencera à délivrer Israël de la main des Philistins.

---

Voir **Nombres 6.1-8.**

*Commencera.* C'étaient Samuel et David qui devaient achever cette délivrance.

---

6 Et la femme vint et dit à son mari : Un homme de Dieu est venu vers moi, et son aspect était comme celui d'un ange de Dieu, très redoutable. Je ne lui ai pas demandé d'où il était, et il ne m'a pas fait connaître son nom.

7 Et il m'a dit : Tu vas devenir enceinte et tu enfanteras un fils ; et maintenant ne bois ni vin, ni cervoise, et ne mange rien d'impur

car l'enfant sera naziréen de Dieu dès le sein de sa mère jusqu'au jour de sa mort.

8 Et Manoah invoqua l'Éternel et dit : Je te prie, Seigneur, que l'homme de Dieu, que tu as envoyé, vienne encore vers nous et nous enseigne ce que nous devons faire pour l'enfant qui naîtra !

9 Et Dieu exauça la prière de Manoah, et l'ange de Dieu vint encore vers la femme. Elle était assise dans un champ, et Manoah, son mari, n'était pas avec elle.

10 Et la femme courut promptement informer son mari et lui dit : Voici, l'homme qui est venu aujourd'hui vers moi, m'est apparu.

11 Et Manoah se leva et suivit sa femme, et arrivé auprès de l'homme, il lui dit : Est-ce toi qui as parlé à cette femme ? Et il dit : C'est moi.

---

*Rien de ce qui provient de la vigne : Nombres 6.3.*

---

12 Et Manoah dit : Maintenant (car ta parole s'accomplira) quelle règle devra-t-on suivre pour l'enfant et que devra-t-il faire ?

13 Et l'ange de l'Éternel dit à Manoah : La femme s'abstiendra de tout ce que je lui ai dit.

14 Elle ne mangera rien de ce qui provient de la vigne, elle ne boira ni vin, ni cervoise, et ne mangera rien d'impur ; elle observera tout ce que je lui ai prescrit.

15 Et Manoah dit à l'ange de l'Éternel : Permits que nous te retenions et que nous apprêtions un chevreau pour te l'offrir.

---

Ne reconnaissant pas encore dans cet homme de Dieu l'ange de l'Éternel, Manoah veut comme Gédéon, remplir envers lui les devoirs de l'hospitalité.

*Un chevreau* (comme **Juges 6.19** ; comparez **Genèse 38.17** ; **Luc 15.29**), plutôt qu'un agneau. Le chevreau est plus tendre et plus délicat, surtout quand il est bouilli dans le lait. On en use de même encore aujourd'hui (voir Van Lennep, **Bible Lands**, I, page 204).

---

16 Et l'ange de l'Éternel dit à Manoah : Quand tu me retiendrais, je ne mangerais pas de ton mets ; que si tu veux offrir un holocauste, offre-le à l'Éternel ; car Manoah ne savait pas que ce fût l'ange de l'Éternel.

17 Et Manoah dit à l'ange de l'Éternel : Quel est ton nom, afin que, quand ta parole s'accomplira, nous t'honorions.

---

*T'honorions* : par des présents, pour te témoigner notre reconnaissance (**Nombres 22.17-37** ; **Nombres 24.11**).

---

18 Et l'ange de l'Éternel lui dit : Pourquoi m'interrogues-tu sur mon nom ? Il est merveilleux.

---

*Merveilleux*. Ce n'est pas là le nom de l'ange de l'Éternel, mais une qualité de son nom, et, comme le nom révèle l'être, une propriété de sa personne. La relation, entre la personne appelée l'ange de l'Éternel et l'Éternel lui-même est insondable pour notre intelligence. Jésus dit : *Nul ne connaît le Fils que le Père*.

---

19 Et Manoah prit le chevreau et l'oblation, et il les offrit sur le rocher en holocauste à l'Éternel. Et il se fit une chose merveilleuse à la vue de Manoah et de sa femme :

---

*Le rocher* : il est appelé l'autel au verset suivant.

---

20 il arriva que, lorsque la flamme monta de dessus l'autel vers le ciel, l'ange de l'Éternel monta dans la flamme de l'autel. Et Manoah et sa femme, voyant cela, tombèrent la face contre terre.

---

*La face contre terre*. Ils comprennent enfin quel est l'être qui leur est apparu.

---

21 Et l'ange de l'Éternel n'apparut plus à Manoah et à sa femme. Alors Manoah connut que c'était l'ange de l'Éternel.

22 Et Manoah dit à sa femme : Nous mourrons certainement, car nous avons vu Dieu !

---

*Nous mourrons* : voir **Ésaïe 6.5**, note.

---

23 Et sa femme lui dit : Si l'Éternel voulait nous faire mourir, il n'aurait pas accepté, de nos mains holocauste et oblation, et il ne nous aurait pas fait voir tout cela, ni entendre aujourd'hui de telles choses.

24 Et la femme enfanta un fils et l'appela du nom de Samson. Et l'enfant grandit et l'Éternel le bénit.

---

*Samson*. Ce nom peut signifier **l'homme qui est comme un soleil** (le soleil : **schémesch**) ou bien aussi **le ravageur**. Ce dernier sens est admis par Josèphe.

---

25 Et l'Esprit de l'Éternel commença de le pousser [lorsqu'il était] à Mahané-Dan, entre Tsoréa et Esthaol.

---

### **13.25 à 15.20 exploits de Samson**

*Commença de le pousser*. Une impulsion d'en-haut le saisit et le poussa à déployer sa force contre les Philistins.

*Mahané-Dan* : **le camp de Dan**, nom de l'endroit, situé à l'ouest de Kirjath-Jéarim, où d'après **Juges 18.12**, les Danites, lorsqu'ils se décidèrent à émigrer, établirent leur camp. C'est là que Samson fut enseveli.

*Esthaol* : probablement un peu au sud de Tsoréa. Voir **Josué 15.33**, note.

---

# LE LIVRE DES JUGES CHAPITRE 14

---

---

1 Et Samson descendit à Timna et il vit à Timna une femme d'entre les filles des Philistins.

---

## **1 à 9 Premier exploit de Samson il tue de ses mains un lion**

*Timna (Josué 15.10) ; ou Timnatha (Josué 19.43) : aujourd'hui Tibneh, un monceau de ruines, à cinq kilomètres au sud-ouest de Tsoréa, au pied de la colline sur laquelle se trouvait cette ville ; de là l'expression : il descendit. Cette ville, attribuée à Dan, était alors au pouvoir des Philistins.*

---

2 Et il remonta, et il le déclara à son père et à sa mère et dit : J'ai vu une femme d'entre les filles des Philistins ; maintenant prenez-la pour ma femme.

---

*Prenez : demandez-la pour moi. C'étaient alors les parents qui faisaient cette démarche (Genèse 24.4 ; Genèse 34.4)*

---

3 Et son père et sa mère lui dirent : N'y a-t-il donc point de femme parmi les filles de tes frères et dans tout notre peuple, que tu ailles prendre une femme chez les Philistins, des gens

incirconcis ? Et Samson dit à son père : Prends celle-là pour moi, car elle me plaît.

---

L'opposition des parents est conforme à la loi **Exode 34.16** ; car les Philistins devaient être réputés cananéens (**Josué 13.3**).

---

4 Et son père et sa mère ne savaient pas que cela venait de l'Éternel, car il cherchait une occasion venant des Philistins. Et dans ce temps-là, les Philistins dominaient sur Israël.

---

*Cela venait de l'Éternel* : l'idée d'épouser une Philistine. À ce dessein concouraient deux facteurs : l'inclination naturelle de Samson et le plan de Dieu de commencer la lutte avec ce peuple auquel Israël s'était lâchement soumis.

*Il cherchait*. Ce pourrait être Samson, mais il nous paraît plus conforme au texte d'entendre par là Dieu lui-même.

---

5 Et Samson descendit avec son père et sa mère à Timna. Et ils arrivèrent aux vignes de Timna, et voici, un jeune lion rugissant vint à sa rencontre.

---

*Un jeune lion*. Les lions n'étaient pas rares alors en Palestine ; comparez **1 Samuel 17.34** ; **2 Samuel 23.20** ; **1 Rois 13.24**.

*À sa rencontre*. Samson avait, pour un instant, suivi un autre chemin que ses parents.

---

6 Et l'Esprit de l'Éternel le saisit, et il le déchira comme on déchire un chevreau, sans avoir rien en sa main. Et il ne raconta pas à son père et à sa mère ce qu'il avait fait.

7 Et il descendit et parla à la femme, et elle plut à Samson.

---

*Et parla.* Par une connaissance plus intime, Samson fut confirmé dans son premier sentiment. La traduction : **on parla** (les parents), supplée un fait sous-entendu dans le récit.

---

8 Et il revint quelque temps après pour l'épouser, et il fit un détour pour voir le cadavre du lion ; et voici, il y avait un essaim d'abeilles et du miel dans le corps du lion.

---

*Le corps du lion* : déjà réduit à l'état de squelette, car les abeilles ne s'établissent pas dans un cadavre.

---

9 Et il en prit dans ses mains, et chemin faisant il en mangeait ; et lorsqu'il eut rejoint son père et sa mère, il leur en donna, et ils en mangèrent. Et il ne leur dit pas qu'il avait tiré ce miel du cadavre du lion.

---

*Il ne leur dit pas*, parce qu'il voulait garder par devers lui le sens de l'énigme qu'il méditait. Eux de leur côté ne s'aperçurent chez lui d'aucune émotion particulière, tant cet acte lui avait peu coûté.

---

10 Et son père descendit vers la femme, et Samson donna là un festin, car c'est ainsi que font les jeunes gens.

---

## 10 à 20 Second exploit : il tue trente Philistins

*Un festin.* Ce festin donné par Samson préluait sans doute à la fête des noces, conformément à une coutume de ces temps antiques. D'autres y voient le commencement de la fête elle-même qui durait sept jours. Ce serait, dans ce cas, à cette dernière circonstance qu'il faudrait rapporter les mots : *car c'est ainsi que...*

---

11 Et lorsqu'ils le virent, ils choisirent trente compagnons pour être avec lui.

---

*Trente compagnons...* Ce grand nombre d'amis de noces étonne et donne lieu de penser que la vue d'un homme aussi extraordinairement puissant que Samson leur inspira quelque crainte.

*Ils* : les parents de la jeune fille.

---

12 Et Samson leur dit : Je veux vous proposer une énigme. Si vous me l'expliquez pendant les sept jours du festin et si vous la devinez, je vous donnerai trente tuniques et trente habits de fête.

---

*Proposer une énigme* : amusement commun chez les anciens dans les repas. Peut-être l'intention de Samson allait-elle cependant au-delà d'un simple amusement et cherchait-il un sujet de querelle.

*Tuniques* : vêtements de dessous (chemise) ; *habits* : vêtements de dessus.

*De fête* : **Genèse 45.22**, note ; **2 Rois 5.5**.

---

13 Et si vous ne pouvez pas me l'expliquer, c'est vous qui me donnerez trente tuniques et trente habits de fête. Et ils lui dirent : Propose ton énigme et nous l'écouterons.

14 Et il leur dit : De celui qui mange est sorti ce qui se mange, et du fort est sorti le doux. Et pendant trois jours, ils ne purent expliquer l'énigme.

---

Après trois jours d'inutiles recherches, ils renoncent à chercher jusqu'au moment fixé pour donner la solution.

---

15 Et le septième jour, ils dirent à la femme de Samson : Persuade ton mari, et qu'il nous explique l'énigme, si tu ne veux pas que nous te brûlions, toi et la maison de ton père. C'est pour nous dépouiller que vous nous avez invités, n'est-ce pas ?

16 Et la femme de Samson pleura auprès de lui et lui dit : Tu n'as pour moi que de la haine et non de l'amour. Tu as proposé une énigme aux fils de mon peuple, et tu ne me l'as pas expliquée ! Et il lui dit : Vois, je ne l'ai pas expliquée à mon père et à ma mère, et je te l'expliquerais !

17 Et elle pleura auprès de lui pendant les sept jours que dura le festin ; et le septième jour il la lui expliqua, car elle le tourmentait. Et elle donna l'explication de l'énigme aux fils de son peuple.

---

*Et elle pleura.* Elle n'avait cessé de le faire pendant les sept jours. Au septième, tourmentée par les menaces des jeunes gens, elle devient plus pressante et obtient enfin ce qu'elle demandait.

*Sept jours* : **Genèse 29.27.**

---

18 Et les gens de la ville dirent à Samson le septième jour, avant le coucher du soleil : Quoi de plus doux que le miel, et quoi de plus fort que le lion ? Et il leur dit : Si vous n'aviez pas labouré avec ma génisse, vous n'auriez pas deviné mon énigme.

19 Et l'Esprit de l'Éternel le saisit, et il descendit à Askalon, et il frappa d'entre eux trente hommes ; et il prit leurs dépouilles et donna les habits de fête à ceux qui avaient expliqué l'énigme. Et, enflammé de colère, il monta à la maison de son père.

---

*L'Esprit de l'Éternel* : un esprit de force.

*Askalon* : l'une des cinq capitales de la Philistie, située au bord de la mer.

L'acte qui suit n'est pas un acte de sainteté, mais de force. Il est conforme à l'intention divine en ce qu'il devint le signal de la guerre entre Israël et les Philistins. C'était une réponse à la provocation des amis de Samson, qui avaient obtenu par trahison la connaissance de son secret.

*Enflammé de colère* : sans doute, d'après la suite, contre sa femme, qui par sa conduite déloyale l'avait obligé de commettre un pareil acte pour tenir sa parole.

---

20 Et la femme de Samson fut donnée à son compagnon, celui qui avait été son ami.

---

*Son compagnon* : celui qui avait occupé la première place parmi les trente jeunes gens (verset 11), *l'ami de l'époux*, **Jean 3.29**.

---

# LE LIVRE DES JUGES CHAPITRE 15

---

---

1 Quelque temps après, à l'époque de la moisson des blés, Samson visita sa femme, apportant un chevreau ; et il dit : Je veux entrer vers ma femme dans sa chambre. Et le père de celle-ci ne lui permit pas d'entrer.

---

## 1 à 8 Troisième exploit : destruction des moissons des Philistins

*Quelque temps après...* En laissant ainsi sa femme dans la maison de ses parents, Samson n'avait pas eu la pensée de rompre définitivement avec elle.

*Un chevreau* : voir **Juges 13.15**, note.

---

2 Et le père dit : Je me suis dit que certainement tu la haïssais, et je l'ai donnée à ton ami. Est-ce que sa jeune sœur n'est pas plus belle qu'elle ? Prends-la à sa place.

3 Et Samson leur dit : Cette fois je serai innocent à l'égard des Philistins, si je leur fais du mal.

---

*Innocent.* La conduite de son beau-père paraît à Samson en rapport avec la disposition hostile du peuple entier.

---

4 Et Samson s'en alla. Il attrapa trois cents chacals, et prit des torches ; et il tourna queue contre queue et mit une torche entre les deux queues au milieu.

---

*Chacals.* Tous les voyageurs s'accordent à parler de la multitude de ces animaux qui errent par centaines vers le soir dans toute la plaine entre les montagnes de Juda et la mer. Il ne les lâcha sans doute pas tous en une fois, mais successivement.

*Au milieu.* Attachée à la queue d'un seul animal, une torche se serait promptement éteinte.

---

5 Et il alluma les torches et lâcha les chacals dans les moissons des Philistins, et embrasa et les tas de gerbes et les blés sur pied et les plantations d'oliviers.

---

*Dans les moissons.* Les Arabes redoutent tellement l'incendie des blés, qu'ils punissent de mort toute personne qui cause un pareil malheur, fût-ce innocemment.

---

6 Et les Philistins dirent : Qui a fait cela ? Et on répondit : C'est Samson, gendre du Thimnien, parce que celui-ci lui a pris sa femme et l'a donnée à son ami. Et les Philistins montèrent et la brûlèrent, elle, et son père.

7 Et Samson leur dit : Si c'est ainsi que vous faites, certainement je ne cesserai qu'après m'être vengé de vous.

8 Et il les battit rudement, à leur casser cuisses et hanches ; puis il descendit et demeura dans la caverne du rocher d'Etam.

---

*Cuisses et hanches.* Cette expression s'applique à des fuyards.

*Etam*, en Juda (verset 9), probablement la ville de ce nom située entre Bethléem et Thékoa (**2 Chroniques 11.6**). Cette contrée est riche en cavernes.

---

9. Et les Philistins montèrent et campèrent en Juda, et se répandirent dans Léchi.

---

### **9 à 17 Quatrième exploit : Samson rompt ses liens et tue mille ennemis**

*Léchi.* Les Philistins, pour se venger de Samson envahissent Juda. Le nom de Léchi, qui désigne le district envahi, signifie **mâchoire**, il est employé ici par anticipation ; comparez **Juges 7.25** et ailleurs.

---

10 Et les hommes de Juda dirent : Pourquoi êtes-vous montés contre nous ? Et ils répondirent : C'est pour lier Samson que nous sommes montés, afin de lui faire comme il nous a fait.

---

Les Judéens, au lieu de voir dans Samson un libérateur que Dieu leur envoie, consentent lâchement à le livrer à leurs ennemis. Il est remarquable que dans tout le livre des Juges, sauf dans le chapitre premier, la tribu de Juda, pas plus que celle d'Éphraïm, ne joue un rôle très honorable. La narration est impartiale.

---

11 Et trois mille hommes de Juda descendirent à la caverne du rocher d'Etam et ils dirent à Samson : Ne sais-tu pas, que les Philistins sont nos maîtres ? Qu'est-ce que tu nous as fait là ? Et il leur répondit : Je leur ai fait comme il m'ont fait.

12 Et ils lui dirent : C'est pour te lier que nous, sommes descendus, afin de te livrer aux mains des Philistins. Et Samson leur dit : Jurez-moi que vous ne me tuerez pas !

13 Et ils lui dirent : Non ; nous voulons seulement te lier et te livrer entre leurs mains ; mais nous ne te ferons pas mourir. Et ils le lièrent de deux cordes neuves, et le firent monter du rocher.

14 Il arriva à Léchi, et les Philistins le reçurent avec des cris de joie. Et l'Esprit de l'Éternel le saisit. Et les cordes qu'il avait aux bras devinrent comme des fils de lin brûlés au feu, et ses liens tombèrent de ses mains.

---

*L'Esprit de l'Éternel le saisit* : pour la troisième fois (**Juges 14.6-19**) ; nouveau déploiement extraordinaire de force.

---

15 Et il trouva une mâchoire d'âne fraîche, et il étendit la main, la saisit et en frappa mille hommes.

---

*Mille hommes.* En voyant Samson libre de ses liens, les Philistins épouvantés s'enfuirent. Samson les abat à mesure qu'il les atteint (*un monceau, deux monceaux...*)

---

16 Et Samson dit : Avec une mâchoire d'âne, un monceau, deux monceaux ! Avec une mâchoire d'âne, j'ai tué mille hommes !

---

---

Samson célèbre sa victoire dans un langage poétique. Il y a ici un jeu de mots que nous ne pouvons rendre, le même mot hébreu signifiant **âne** et **monceau**.

---

17 Quand il eut fini de parler, il jeta hors de sa main la mâchoire, et il nomma ce lieu Ramath-Léchi.

---

*Ramath-Léchi* : **la colline de la mâchoire** ou, avec une légère variation de voyelles, **le jet de la mâchoire...** C'est de là qu'est venu le nom de Léchi.

---

18 Et il avait extrêmement soif et il invoqua l'Éternel et dit : C'est toi qui as accordé par la main de ton serviteur cette grande délivrance, et maintenant devrais-je mourir de soif et tomber entre les mains des incirconcis ?

---

*Il invoqua l'Éternel.* La prière de Samson montre qu'il avait le sentiment d'avoir combattu pour la cause de Dieu. Il est ici pleinement dans son rôle de héros naziréen.

---

19 Et Dieu fendit le rocher creux qui est à Léchi, et il en sortit de l'eau. Et il but, et son esprit revint et il reprit vie. C'est pourquoi jusqu'à ce jour on a nommé cette source En-Hakkoré ; elle est à Léchi. Et il jugea Israël, aux jours des Philistins, pendant vingt ans.

---

*Dieu.* Dans tout le récit est employé le nom de Jéhova. Le nom d'Elohim est-il employé ici en rapport avec l'action toute-puissante du Dieu de la nature dans cette délivrance ?

*Le rocher creux.* Les Septante et beaucoup d'interprètes après eux ont cru qu'il s'agissait d'une des alvéoles de la mâchoire, d'où Dieu aurait fait jaillir une source. Mais cette source existant encore au temps du narrateur, cette explication est impossible. Il s'agit donc d'une ouverture dans le rocher par laquelle Dieu fit jaillir pour la première fois une source en ce lieu-là, comme à Horeb (**Exode 17.6**) et à Kadès (**Nombres 20.8**).

*En-Hakkoré, la source du crieur ou de l'invocateur.*

Il est probable que la parole figurée si frappante de **Psaumes 110.7**, est empruntée à ce trait.

---

# LE LIVRE DES JUGES CHAPITRE 16

---

---

1 Et Samson alla à Gaza, et il y vit une courtisane et il entra chez elle.

---

## 1 à 3 Cinquième exploit

*Alla à Gaza* : acte d'audace, après le massacre de Léchi. Il n'est pas dit, ici, comme **Juges 14.4**, que cela venait de l'Éternel. Sur Gaza, la plus méridionale des cinq capitales des Philistins, voir **Amos 1.6**, note.

*Ils se tinrent en repos*. Ils pensaient que tant que la porte était fermée, Samson ne pouvait s'échapper, et ils attendirent en sécurité le moment où on l'ouvrirait au matin et où Samson essaierait de sortir, pour se défaire de lui par surprise.

---

2 Et on dit aux gens de Gaza : Samson est venu ici. Et ils gardèrent les issues et mirent contre lui une embuscade toute la nuit à la porte de la ville; et durant toute la nuit ils se tinrent en repos, disant : Au point du jour nous le tuerons.

3 Et Samson resta couché jusqu'au milieu de la nuit, et vers le milieu de la nuit il se leva, et il saisit les battants de la porte de la ville et les deux poteaux, et les arracha avec la barre et les mit sur ses épaules et les porta sur le sommet de la montagne qui est vis-à-vis d'Hébron.

---

Les battants des portes de villes en Orient ne sont pas très considérables ; ils sont bas et étroits, de manière à en rendre la défense plus facile, mais ils sont fort épais. Nous voyons que Samson n'enlève pas seulement les deux battants, mais aussi les poteaux sur lesquels ils tournaient, avec la barre transversale destinée à les relier.

*Vis-à-vis d'Hébron.* Faudrait-il admettre que Samson a transporté ce fardeau jusque près d'Hébron qui était à 50 km de Gaza? Il est plus probable qu'il s'agit d'une hauteur qui se trouve à une demi-heure de Gaza, vers l'est, dans la direction d'Hébron, de sorte qu'au matin les habitants de Gaza, en levant les yeux, purent voir leur porte dressée sur la colline du côté d'Hébron. Pour ce sens de la préposition hébraïque (**du côté de**) comparez **Genèse 18.16** et **Deutéronome 32.49**.

---

4. Et après cela il aima une femme dans la vallée de Sorek, et son nom était Delila.

---

#### **4 à 21 Samson et Delila**

Orgueilleux de sa force, Samson continue à braver le danger, mais en le faisant il tente Dieu et va au devant de la ruine.

*Soreh* : aujourd'hui la vallée de Surar, non loin d'Esthaol et de Tsoréa, lieu de sa naissance.

---

5 Et les princes des Philistins montèrent vers elle et lui dirent : Persuade-le et vois où gît sa grande force et comment nous pourrions nous rendre maîtres de lui; et nous le lierons pour le

dompter; et nous te donnerons chacun mille et cent sicles d'argent.

---

*Les princes* : les chefs des cinq principales villes des Philistins.

*Mille et cent sicles*, c'est-à-dire **mille et plus**, comme **Juges 17.2**. Le sicle valant quinze grammes, 1100 sicles font 16 kilos et demi. Cela faisait donc une somme énorme pour cette époque, et qui montre combien Samson était redouté.

---

6 Et Delila dit à Samson : Révèle-moi, je te prie, où gît ta grande force, et avec quoi il faudrait te lier pour te dompter.

7 Et Samson lui dit : Si on me liait avec sept cordes fraîches, qui ne seraient pas encore sèches, je deviendrais faible et je serais comme un autre homme.

---

*Cordes fraîches*. Le mot hébreu n'est pas le même qu'au verset 11 et désigne des cordes de boyau ou de nerfs, dont on se servait pour les arcs et les machines de guerre.

---

8 Et les princes des Philistins firent porter chez elle sept cordes fraîches, qui n'étaient pas encore sèches, et elle l'en lia.

9 Et des gens se tenaient en embuscade chez elle, dans la chambre. Et elle lui dit : Les Philistins sont sur toi, Samson ! Et il rompit les cordes comme se rompt un fil d'étoupe, quand il sent le feu. Et le secret de sa force ne fut pas connu.

10 Et Delila dit à Samson : Voici, tu t'es joué de moi ; tu m'as dit des mensonges. Maintenant indique-moi, je te prie, avec quoi il

faut te lier.

11 Et il lui répondit : Si on me liait fortement de cordes neuves, qui n'aient servi à aucun usage, je deviendrais faible et je serais comme un autre homme.

12 Et Delila prit des cordes neuves et elle l'en lia. Et elle lui dit : Les Philistins sont sur toi, Samson ! Et des gens se tenaient en embuscade, dans la chambre. Et il fit tomber de ses bras les cordes qu'il avait rompues comme un fil.

13 Et Delila dit à Samson : Jusqu'à présent tu t'es joué de moi et tu m'as dit des mensonges. Indique-moi avec quoi il faut te lier. Et il lui répondit : Tu n'as qu'à tisser les sept tresses de ma tête avec le tissu.

---

*Les sept tresses de ma tête.* Le récit est obscur à cause des termes techniques qu'il renferme et dont on ignore le sens, puis à cause de son excessive brièveté. Ce que l'on comprend clairement, c'est que Samson conseille à Delila de tresser les sept tresses de ses cheveux avec le tissu qu'elle fabriquait sur son métier à tisser. Cela fait, elle enfonce la cheville qui fait tenir le tout solidement ; puis elle réveille Samson. D'un coup de tête, Samson fait tout sauter. Mais en donnant ce conseil à Delila, il avait commencé à porter atteinte à ce qui faisait réellement sa force, sa chevelure consacrée à Dieu.

---

14 Et elle frappa sur la cheville. Et elle lui dit : Les Philistins sont sur toi, Samson ! Et il se réveilla de son sommeil et il arracha la cheville du métier et le tissu.

15 Et elle lui dit : Comment peux-tu dire : Je t'aime ! Et ton cœur n'est pas avec moi ? Voilà trois fois que tu t'es joué de moi et tu ne m'as pas indiqué où gît ta grande force.

16 Et comme tous les jours elle le tourmentait de ses questions et le persécutait, son âme s'impacienta à en mourir.

17 Et il lui ouvrit tout son cœur et lui dit : Jamais rasoir n'a passé sur ma tête, car je suis naziréen de Dieu dès le sein de ma mère. Si j'étais rasé, ma force se retirerait de moi, je deviendrais faible, et je serais comme tous les hommes.

18 Et Delila, voyant qu'il lui avait ouvert tout son cœur, envoya appeler les princes des Philistins et leur dire : Cette fois venez, car il m'a ouvert tout son cœur ! Et les princes des Philistins se rendirent chez elle et apportèrent l'argent.

19 Et elle l'endormit sur ses genoux, et elle appela un homme, et fit raser les sept tresses de sa tête, et commença à le dompter ; et sa force se retira de lui.

20 Et elle dit : Les Philistins sont sur toi, Samson ! Et il se réveilla de son sommeil, et il se dit : J'en sortirai cette fois comme les autres fois et je m'en tirerai ! Car il ne savait pas que l'Éternel s'était retiré de lui.

---

*Il ne savait pas.* En se réveillant, il s'aperçoit bien qu'il n'a plus sa chevelure, mais il ne croit pas à toute la gravité de ce fait telle qu'il l'avait énoncée lui-même au verset 17, et il espère s'en tirer encore cette fois au moyen de sa force naturelle.

*Que l'Éternel s'était retiré de lui.* De nombreux passages ont montré que sa force extraordinaire procédait de l'Esprit de force qui lui était communiqué. Or cette communication était liée à son vœu de naziréen dont sa chevelure jusque là restée intacte était le signe. Le signe enlevé, le vœu était rompu, et la communication de la force divine cessait.

---

21 Et les Philistins le saisirent et lui crevèrent les yeux ; et ils le firent descendre à Gaza et le lièrent d'une double chaîne d'airain. Et il tournait la meule dans la prison.

---

*Et il tournait la meule* : la plus vile de toutes les occupations chez les anciens, réservée en particulier aux femmes esclaves.

---

22 Et les cheveux de sa tête commencèrent à croître, après qu'il avait été rasé.

---

## **22 à 31 Mort de Samson**

Avec le signe du naziréat, la force divine s'était retirée ; avec le retour de ce signe elle commence à lui être rendue.

---

23 Et les princes des Philistins s'assemblèrent pour offrir un grand sacrifice à Dagon, leur dieu, et pour se réjouir. Et ils disaient : Notre dieu a livré entre nos mains Samson, notre ennemi.

---

*Un grand sacrifice* : à la fête de Dagon qui suivit la prise de Samson ; il n'est pas dit que ce fût à l'occasion de cette capture que la fête eût lieu.

*Dagon*. Ce nom, qui signifie **poisson**, désigne une divinité mi-homme, mi-poisson, qui était adorée chez les Philistins, ainsi que

dans plusieurs villes phéniciennes. On trouve des traces d'un culte analogue dans les monuments assyriens et babyloniens.

---

24 Et le peuple le vit, et ils louèrent leur dieu, car ils disaient : Notre dieu a livré entre nos mains notre ennemi, celui qui dévastait notre pays, et qui nous tuait tant de gens.

---

*Le vit* : dans sa prison.

---

25 Et quand leurs cœurs furent devenus joyeux, ils dirent : Faites venir Samson et qu'il danse devant nous ! Et ils firent sortir Samson de la prison, et il dansa devant eux, et ils le placèrent entre les colonnes.

---

*Qu'il danse devant nous !* Ce héros devant lequel tous tremblaient, est maintenant réduit à faire le bouffon pour amuser ses ennemis.

---

26 Et Samson dit au jeune homme qui le tenait par la main : Laisse-moi toucher les colonnes sur lesquelles repose la maison et m'y appuyer.

---

*Les colonnes* : probablement celles qui soutenaient le devant de l'édifice. La chute de ce bâtiment dépend d'un mode de construction dont nous n'avons pas une idée claire. Shaw raconte qu'il a vu à Alger et ailleurs de grands édifices construits de telle sorte que toute leur solidité dépendait de quelques colonnes. Le théâtre à Rome reposait sur un seul pivot et l'amphithéâtre sur deux, tellement, que Pline disait (36, 15) : *Voilà le peuple romain reposant sur deux pivots.*

---

27 Et la maison était remplie d'hommes et de femmes, et tous les princes des Philistins s'y trouvaient ; et sur le toit il y avait trois mille personnes environ, hommes et femmes, qui regardaient Samson danser.

28 Et Samson invoqua l'Éternel et dit : Seigneur Éternel ! Souviens-toi de moi, je te prie, et donne-moi de la force cette fois seulement, ô Dieu ! Pour que je me venge des Philistins pour l'un de mes deux yeux !

---

Il sent maintenant que sa force vient d'en-haut et la redemande comme suprême grâce.

*Pour l'un de mes deux yeux.* Ce ne sera là en effet qu'une demi-vengeance ; car lui-même périra avec ses ennemis.

---

29 Et Samson embrassa les deux colonnes du milieu sur lesquelles reposait l'édifice, et s'appuya sur elles, sur l'une de la main droite, sur l'autre de la gauche.

30 Et Samson dit : Que je meure avec les Philistins ! Et il se pencha avec force et la maison s'écroula sur les princes et sur tout le peuple qui s'y trouvait ; et ceux qu'il fit mourir dans sa mort furent plus nombreux que ceux qu'il avait fait mourir dans sa vie.

---

Cette mort n'est point un suicide ; le but de Samson n'est pas la mort ; elle est un moyen pour faire périr les ennemis de son peuple . Cette mort du héros consomme sa mission, mais d'une manière

profondément humiliante pour celui qui s'est réduit par sa propre faute à ne pouvoir atteindre le but que par un tel moyen.

---

31 Et ses frères avec toute la maison de son père descendirent et l'emportèrent. Et ils remontèrent et l'enterrèrent entre Tsoréa et Esthaol dans le tombeau le Manoah, son père. Il avait jugé Israël pendant vingt ans.

---

Cette catastrophe fit une impression si profonde, que les parents de Samson purent venir à Gaza chercher et emporter son corps pour l'enterrer dans leur tombeau de famille.

### **Conclusion sur Samson**

La mission de Samson a été de préparer la délivrance d'Israël, non de la consommer (**Juges 13.5**). Il a en partie rempli cette tâche, surtout dans la première moitié de sa vie (chapitres 14 et 15). Par ses exploits, il a réveillé dans le cœur du peuple découragé l'espoir d'un avenir meilleur, tout en lui faisant comprendre que le secret de la victoire était dans la puissance de Dieu. Mais par sa déplorable faiblesse il a compromis les résultats déjà obtenus, et parce qu'il n'a pas su vivre, il ne lui est plus resté qu'à mourir. Cette triste fin le rapproche de Gédéon qui, après avoir commencé plus saintement et plus glorieusement encore, finit aussi par une chute par laquelle il fut en piège à toute une portion d'Israël. Ces deux juges si remarquables le cèdent sous ce rapport à Jephthé que ses victoires n'ont point enflé et qui, malgré son vœu précipité, nous apparaît, avec Débora, comme le caractère le plus pur de l'époque des Juges.

---

# LE LIVRE DES JUGES CHAPITRE 17

---

---

1 Et il y avait un homme de la montagne d'Éphraïm dont le nom était Mica.

---

## **1 à 6 Origine et organisation de ce culte**

Le commencement si brusque de ce récit a paru à plusieurs prouver qu'il était tiré d'un écrit plus considérable.

---

2 Et il dit à sa mère : Les mille et cent sicles d'argent qu'on t'a pris et au sujet desquels tu as prononcé une malédiction, et tu l'as même prononcée à mes oreilles, voici cet argent est chez moi : c'est moi qui l'ai pris. Et sa mère dit : Que mon fils soit béni de l'Éternel !

---

*Mille et cent sicles.* On est étonné de voir revenir ce nombre ; comparez **Juges 16.5**. Peut-être y avait-il une coutume en vertu de laquelle on complétait le nombre mille par une centaine, pour ne pas risquer de rester en dessous.

*Une malédiction* : sur celui qui avait commis le vol et qui refusait de se déclarer ; comparez **Lévitique 5.1**. Le fils sentait peser lourdement sur sa conscience l'imprécation de sa mère.

*Béni* : pour le sentiment de crainte de Dieu que prouvait cet aveu.

---

3 Et il rendit à sa mère les mille et cent sicles d'argent. Et sa mère dit : Je consacre de ma main cet argent à l'Éternel pour mon fils, afin d'en faire une image taillée et un objet en fonte ; et maintenant je te le rends.

---

*Je consacre.* On peut traduire : **J'avais consacré** : la mère lui rappellerait, en lui faisant cadeau d'une partie de la somme, qu'elle l'avait consacrée à un but religieux, afin qu'il demeurât fidèle à cette intention. Mais il faut plutôt entendre ce mot dans le sens de : je consacre en ce moment même. On voit par ce qui suit que cette consécration ne portait que sur deux cents sicles qu'elle venait de prendre sur la somme entière et qu'elle tenait dans sa main en ce moment même. De là les mots : *de ma main*. Elle voulait sans doute, par cette consécration d'une partie de la somme, enlever de dessus son fils l'imprécation qu'elle avait prononcée.

À *l'Éternel* : ce n'était donc pas une violation du premier commandement (l'adoration d'une fausse divinité), mais bien du second (l'adoration de Jéhova représenté par une image matérielle).

*Pour mon fils* : en vue de la bénédiction qui descendra sur lui, au lieu de la malédiction, grâce à ce culte qui sera rendu à Dieu dans sa maison.

*Je te le rends* : elle lui donne la somme entière qu'il lui avait rendue, moins les deux cents sicles qu'elle avait prélevés et décidé de consacrer.

---

4 Et il rendit l'argent à sa mère, et sa mère prit deux cents sicles d'argent et les donna au fondeur, et il en fit une image taillée et un objet en fonte qui furent dans la maison de Mica.

---

*Et il rendit* : répétition du verset 3 ; dans le sens de : et lorsqu'il eut rendu...

*Sa mère prit* : pour les porter à l'ouvrier qui devait en fabriquer des objets de culte.

*Une image...* : l'idole proprement dite. L'*objet en fonte* ne peut être une seconde image taillée (**Juges 18.20**) ; c'est peut-être un piédestal pour y placer l'image.

---

5 Et cet homme, Mica, eut une maison de Dieu ; et il fit un éphod et des théraphim et il consacra l'un de ses fils qui lui servit de sacrificateur.

---

*Une maison de Dieu* : un sanctuaire, une chapelle, dans le haut de sa maison (**Juges 18.17**).

*Ephod* : vêtement sacerdotal auquel se rattachait un moyen quelconque de divination (**Juges 8.27**).

*Théraphim* : marmousets représentant les dieux domestiques, comme on en avait chez les païens (les dieux Lares) ; voir sur ces deux termes **Osée 3.4**, note.

*L'un de ses fils...* Il organise un culte particulier pour sa maison et pour les localités environnantes, à peu près comme le fit plus tard Gédéon.

---

6 En ce temps-là, il n'y avait pas de roi en Israël ; chacun faisait ce qui lui semblait bon.

---

Il semble, impossible qu'une telle violation de la loi pût se produire, et cela dans la montagne d'Éphraïm, si près de Silo. L'auteur explique cet état de choses en ajoutant qu'il n'y avait alors aucun pouvoir capable d'empêcher ces violations de la loi et de tenir tête à l'influence de l'idolâtrie cananéenne, dont on avait lâchement toléré la présence.

---

7 Et il y avait un jeune homme de Bethléem de Juda, de la famille de Juda ; et il était lévite, et séjournait là.

---

### **7 à 13 Installation du Lévite de Bethléem**

*De la famille de Juda* : en ce sens qu'il avait eu jusque-là son domicile dans le territoire de cette tribu.

*Et il était lévite*. Quoique des villes de Lévites eussent été désignées, une partie de ces villes étaient encore au pouvoir des Cananéens ; et beaucoup de Lévites demeuraient dans d'autres localités.

---

8 Et cet homme partit de la ville de Bethléem de Juda, pour séjourner là où il trouverait à vivre ; et il arriva, chemin faisant, dans la montagne d'Éphraïm jusqu'à la maison de Mica.

---

L'expression *pours séjourner là* montre bien que c'était comme étranger qu'il y demeurait.

*À vivre* : en remplissant les fonctions de son ordre.

---

9 Et Mica lui dit : D'où viens-tu ? Et il lui dit : Je suis lévite, de Bethléem de Juda, et je voyage pour m'établir là où je trouverai à vivre.

10 Et Mica lui dit : Reste avec moi ; tu seras pour moi un père et un sacrificateur, et je te donnerai dix sicles d'argent par an et le vêtement et la nourriture ; et le lévite entra.

---

*Reste avec moi...* Mica lui-même sentait l'insuffisance du sacerdoce de son fils, qu'il lui avait attribué de son propre chef, et qui ne se rattachait à aucune institution divine (voir verset 13). Il profite donc avec empressement de l'occasion de s'attacher un homme qui, s'il n'était pas descendant d'Aaron, appartenait cependant à la tribu consacrée. Son ambition n'allait pas jusqu'à remplacer le sanctuaire de Silo où s'offraient les sacrifices.

*Un père* : un conseiller spirituel et un protecteur par ses prières (**2 Rois 6.21** ; **2 Rois 13.14** ; **Ésaïe 22.21**).

*Dix sicles* : 30 grammes. Il y a dans toute cette conduite un étrange mélange de respect pour l'Éternel et les institutions divines, et de transgressions de la loi ; mélange résultant d'un passé antique et vénérable et d'un présent livré à l'ignorance et aux superstitions du milieu environnant.

---

11 Et le lévite consentit à rester avec cet homme, et le jeune homme fut pour lui comme l'un de ses fils.

12 Et Mica installa le lévite, et le jeune homme lui servit de sacrificateur, et il demeura dans la maison de Mica.

13 Et Mica dit : Maintenant je sais que l'Éternel me fera du bien, puisque j'ai ce lévite pour sacrificateur.

# LE LIVRE DES JUGES CHAPITRE 18

---

---

1 En ce temps-là il n'y avait pas de roi en Israël, et en ce temps-là la tribu des Danites se cherchait une possession pour s'établir ; car jusqu'à ce jour il ne lui était rien échu en propriété au milieu des tribus d'Israël.

---

*Pas de roi...* Remarque destinée à faire ressortir de nouveau ce qu'il y avait d'anormal dans la situation. Un gouvernement régulier aurait trouvé le moyen de procurer aux Danites l'espace nécessaire à leur complet établissement.

*Il ne lui était rien échu.* Cette tribu avait bien reçu un héritage, tout comme les autres, mais elle n'avait pas réussi à s'en emparer, et de **fait** elle restait sans propriété suffisante (**Josué 19.40** ; **Juges 1.34**).

---

2 Et les fils de Dan envoyèrent de Tsoréa et d'Esthaol cinq hommes de leur famille, pris d'entre eux tous, hommes vaillants, pour explorer le pays et pour le reconnaître, et ils leur dirent : Allez, reconnaissez le pays ! Et ils arrivèrent dans la montagne d'Éphraïm jusqu'à la maison de Mica et ils y passèrent la nuit.

---

*Tsoréa et Esthaol* : les deux premières villes indiquées dans la liste des villes danites (**Josué 19.41**) ; voir **Juges 13.2-25**.

*Explorer le pays* : trouver quelque part un espace libre où une partie de la tribu pourrait s'établir. C'était naturellement sur les confins du pays qu'ils pouvaient espérer de réussir dans cette recherche.

*La montagne d'Éphraïm.* En se rendant vers le nord, ils devaient traverser cette contrée

---

3 Et comme ils étaient près de la maison de Mica, ils reconnurent la voix du jeune lévite, et ils se dirigèrent de ce côté et lui dirent : Qui t'a amené ici ? Que fais-tu dans ce lieu et qu'as-tu ici ?

---

*Ils reconnurent la voix.* Prise à la lettre, cette expression supposerait qu'ils connaissaient déjà ce jeune homme, ce qui est improbable. On a expliqué : **entendirent sa voix**, lorsqu'il célébrait le culte. Mais le terme **reconnurent** ne convient pas à ce sens. Il est donc probable qu'il faut expliquer ce mot **sa voix** dans ce sens : Ils entendirent parler de lui.

*Qu'as-tu ici ?* Quel est ton salaire ?

---

4 Et il leur dit : Mica fait pour moi telle et telle chose, il me salarie, et je suis devenu son sacrificateur.

5 Et ils lui dirent : Consulte Dieu, je te prie, pour que nous sachions si le voyage que nous faisons réussira.

---

Cette consultation eut lieu par le moyen de l'éphod.

---

6 Et le sacrificateur leur dit : Allez en paix ! Le voyage que vous faites est sous les yeux de l'Éternel.

---

*Sous les yeux de l'Éternel*, littéralement : **devant lui** ; bien connu et par conséquent approuvé de lui ; comparez **Proverbes 5.21** ;

## Psaumes 1.6.

---

7 Et les cinq hommes partirent et ils arrivèrent à Laïs. Et ils virent le peuple qui y était, vivant en sécurité, à la manière des Sidoniens, paisible et confiant ; et il n'y avait point dans le pays de détenteur du pouvoir qui les molestât d'aucune manière, et ils étaient éloignés des Sidoniens et ils n'avaient affaire avec personne.

---

*Laïs* ou Léschem (**Josué 19.47**) : près du Liban et d'une des sources du Jourdain ; aujourd'hui Nahr-Leddân, sur une colline appelée actuellement Tell-el-Kadi, **colline du juge** ; C'est la traduction arabe du nom de Dan qui en hébreu signifie juge ; voir **Genèse 14.14**.

*À la manière des Sidoniens.* d'après les lois et les coutumes des Sidoniens, plutôt agriculteurs et commerçants que guerriers.

*Eloignés des Sidoniens* : ne pouvant donc pas recevoir de secours d'eux, en cas d'attaque subite. Laïs était peut-être une colonie sidonienne ; voir **Juges 10.12**, note.

*N'avaient affaire avec personne* : ne vivaient sur un pied de contestation et de guerre avec aucun voisin.

---

8 Et ils revinrent vers leurs frères à Tsoréa et Esthaol, et leurs frères leur dirent : Qu'avez-vous fait ?

9 Et ils dirent : Levons-nous ! Marchons contre eux ! Car nous avons vu le pays, et voici, il est très bon. Et vous restez là sans mot dire ! Ne soyez point paresseux à marcher pour aller prendre possession de ce pays.

---

*Contre eux.* Ils ne les nomment pas, peut-être parce que c'était justement dans cette contrée qu'on les avait envoyés. C'était une grande lâcheté et un manque de foi en l'Éternel que d'attaquer ainsi à l'improviste une tribu paisible, au lieu de conquérir sur les Amorrhéens le pays qui leur avait été assigné.

---

10 En y arrivant, vous arriverez chez un peuple en sécurité ; et le pays est long et large. Car Dieu l'a livré entre vos mains ; c'est un lieu où rien ne manque de tout ce qui est sur la terre.

---

*Dieu l'a livré.* Peut-être allusion à l'oracle favorable du lévite.

---

11 Et six cents hommes de la famille de Dan partirent de Tsoréa et d'Esthaol, munis d'armes.

---

*Six cents hommes.* Cette première troupe devait frayer la voie à une émigration plus considérable, car la tribu de Dan comptait 64400 combattants, d'après **Nombres 26.13**.

---

12 Et ils montèrent et campèrent à Kirjath-Jéarim en Juda. C'est pourquoi ce lieu a été appelé jusqu'à ce jour Mahané-Dan. Voici, il est derrière Kirjath-Jéarim.

---

*Montèrent...* : avec leurs familles, leurs biens et leur bétail (verset 21).

*Kirath-Jéarim* : voir **Josué 9.17**, note.

*Derrière* : à l'ouest. Ce campement dura sans doute un certain temps, puisqu'il laissa son nom à cette localité, qui était à quatorze kilomètres de Tsoréa et d'Esthaol, de sorte que ce Mahané-Dan n'est pas le même que celui de **Juges 13.25**.

---

13 Et ils passèrent de là à la montagne d'Éphraïm et arrivèrent jusqu'à la maison de Mica.

14 Et les cinq hommes qui étaient allés explorer le pays de Laïs prirent la parole et dirent à leurs frères : Savez-vous qu'il y a dans ces maisons-là un éphod, des théraphim, une image taillée et un objet en fonte ? Voyez maintenant ce que vous avez à faire.

---

*Voyez maintenant...* Dans l'éloignement où ils vont se trouver de Silo, il est sage de saisir l'occasion de se procurer un sanctuaire.

---

15 Et ils se dirigèrent de ce côté là, et ils entrèrent dans la maison du jeune lévite, dans la maison de Mica, et le saluèrent amicalement.

---

*Ils se dirigèrent.* Il s'agit ici des cinq espions qui se sont détachés des six cents Danites.

*Saluèrent amicalement,* littéralement : **s'informèrent de son bien-être.**

---

16 Et les six cents hommes d'entre les fils de Dan, munis d'armes de guerre, avaient été postés à l'entrée de la porte.

17 Et les cinq hommes qui étaient allés explorer le pays montèrent, entrèrent là et prirent l'image taillée, l'éphod, les

théraphim et l'objet en fonte ; et le sacrificateur se tenait à l'entrée de la porte avec les six cents hommes munis d'armes de guerre.

---

Pendant que le lévite s'entretient avec les six cents hommes qui stationnaient près de la porte, les cinq hommes, qui connaissaient déjà les lieux, montent au sanctuaire qui se trouvait à l'étage supérieur et en emportent les objets de culte.

---

18 Et quand ils furent entrés dans la maison de Mica et qu'ils eurent pris l'image taillée, l'éphod, les théraphim et l'objet en fonte, le sacrificateur leur dit : Que faites-vous ?

19 Et ils lui dirent : Tais-toi ! Mets ta main sur ta bouche et viens avec nous, et tu seras pour nous un père et un sacrificateur ! Vaut-il mieux que tu sois sacrificateur de la maison d'un seul homme, ou que tu sois sacrificateur d'une tribu et d'une famille en Israël ?

20 Et le cœur du sacrificateur s'en réjouit, et il prit l'éphod, les théraphim et l'image taillée, et il se joignit à cette troupe.

---

Ici l'objet en fonte, séparé versets 17 et 18 de l'image taillée, est omis, peut-être par simple abréviation, ou parce qu'on laissa au moins ce piédestal au propriétaire.

---

21 Et se retournant, ils partirent et placèrent devant eux les enfants, le bétail et les bagages.

---

*Devant eux* : par crainte d'être attaqués par derrière par Mica et ses gens.

---

22 Et comme ils étaient déjà loin de la maison de Mica, les gens qui habitaient les maisons voisines de celle de Mica se rassemblèrent et poursuivirent les fils de Dan.

23 Et ils crièrent après les fils de Dan, et ceux-ci se retournant dirent à Mica : Qu'as-tu, que tu aies attroué ces gens ?

---

*Qu'as-tu ?* Les Danites paient d'audace.

---

24 Et il dit : Mes dieux que j'ai faits, vous les avez pris avec le sacrificateur et vous êtes partis. Que me reste-t-il ? Comment donc pouvez-vous me dire : Qu'as-tu ?

---

*Que j'ai faits.* Quel sarcasme involontaire dans cette parole de l'idolâtre !

---

25 Et les fils de Dan lui dirent : Ne fais pas entendre ta voix près de nous, si tu ne veux pas que des hommes irrités se jettent sur vous et que tu n'y perdes la vie et la vie de ta famille.

---

**25 et 26 Brutale application du droit du plus fort**

---

26 Et les fils de Dan continuèrent leur route, et Mica, voyant qu'ils étaient plus forts que lui, se retourna et revint dans sa maison.

27 Et ils avaient pris ce que Mica avait fait et le sacrificateur qui était à lui. Et ils marchèrent contre Laïs, contre un peuple paisible et en sécurité, et ils les frappèrent du tranchant de l'épée et ils mirent le feu à la ville.

---

*Ils les frappèrent...* Cette conduite des Danites paraîtra cruelle, abominable ; mais il faut se rappeler que cette peuplade était cananéenne et par conséquent vouée à l'interdit.

*Mirent le feu* : pour la rebâtir à neuf et à leur manière.

---

28 Et il n'y eut personne pour la délivrer, car elle était éloignée de Sidon et ils n'avaient point affaire avec d'autres hommes. Et elle était dans la vallée qui est près de Beth-Réhob. Et ils rebâtirent la ville et s'y établirent.

---

*La vallée qui est près de Beth-Réhob* : la partie supérieure de la vallée du Jourdain au nord du lac Mérom. Beth-Réhob est la même localité que Réhod, voir **Nombres 13.22**, note.

---

29 Et ils appelèrent la ville Dan, du nom de Dan leur père, qui était né à Israël ; et auparavant le nom de la ville était Laïs.

30 Et les fils de Dan dressèrent pour eux l'image taillée ; et Jonathan, fils de Guersom, fils de Moïse, lui et ses fils, furent

sacrificateurs de la tribu des Danites jusqu'au jour de la captivité du pays.

---

*Fils de Guersom* : fils dans le sens de descendant, car Jonathan était encore jeune (**Juges 17.7**) et ne pouvait être le petit-fils de Moïse.

*Fils de Moïse*. La plupart des manuscrits lisent ici : **fils de Manassé**. Ce nom ne diffère en hébreu de celui de Moïse que par un **n**. Mais les documents rendent eux-mêmes témoignage de l'insertion postérieure de cette lettre en ne l'alignant pas avec les autres du même mot et en la plaçant un peu plus haut. On a voulu par cette correction éviter d'attribuer l'établissement d'un tel culte à un si proche descendant de Moïse, et dans un temps postérieur au règne de l'impie Manassé on a profité de la ressemblance des deux noms pour substituer celui de ce roi idolâtre au nom vénéré du législateur.

*Jusqu'au jour de la captivité du pays*. Ce terme, pris dans son sens ordinaire, doit désigner la captivité assyrienne, soit celle dont il est parlé dans **2 Rois 15.29**, lorsque Tiglath-Piléser (740 avant Jésus-Christ) emmena en Orient la population de ces tribus septentrionales, soit celle dans laquelle Sargon, en 722, transporta en exil la plus grande partie de la population du royaume des dix tribus.

Mais nous avons vu que ce récit ne peut avoir été rédigé que dans les premiers temps de l'époque des Rois. On a donc supposé qu'il devait y avoir eu de bonne heure une catastrophe inconnue, dont cette colonie danite avait été la victime. Mais le terme : **la captivité du pays**, ne peut guère s'appliquer qu'à un événement connu. D'autres explications sont plus improbables encore. Nous pensons que notre verset est une remarque ajoutée, comme annotation et en vue de la lecture publique, après l'exil, ainsi que tant d'autres que nous avons signalées dans le Pentateuque et spécialement dans le Deutéronome. Elle était à l'usage de l'officiant qui faisait la lecture au peuple. Ce qui confirme cette supposition, c'est que le verset

suivant renferme une seconde donnée chronologique, d'un contenu tout différent.

Il résulte de notre verset que la famille chargée de ce culte illégal resta en fonctions jusqu'à la captivité. En effet, après avoir été sans doute supprimé (verset 31) sous Samuel, David et Salomon, il fut rétabli lorsque Jéroboam institua à Dan le culte du veau d'or, et la famille de Jonathan resta chargée de ce sacerdoce officiel jusqu'à la captivité.

---

31 Et ils dressèrent pour eux l'image taillée que Mica avait faite, pendant tout le temps que la maison de Dieu fut à Silo.

---

*Tout le temps que la maison de Dieu fut à Silo.* Le sanctuaire central, qui avait été établi à Silo par Josué, doit avoir tôt après sa mort perdu beaucoup de sa considération ; nous l'avons constaté déjà dans l'histoire de Gédéon. Ce discrédit alla croissant jusqu'au temps d'Éli et de ses fils, où l'éloignement et la perte de l'arche lui portèrent le dernier coup. Ce fut à la faveur de cette situation que s'établit et subsista le culte installé à Dan, jusqu'au moment où, par le ministère de Samuel, l'état religieux commença à s'améliorer, pour reprendre enfin sous David son caractère normal. Le culte idolâtre de Dan cessa alors pour un temps, et ne reparut que sous la forme nouvelle que lui donna Jéroboam.

---

# LE LIVRE DES JUGES CHAPITRE 19

---

---

1 En ce temps, où il n'y avait pas de roi en Israël, un homme de la tribu de Lévi, séjournant dans la partie la plus reculée de la montagne d'Éphraïm, prit pour concubine une femme de Bethléem de Juda.

*Il n'y avait pas de roi.* L'auteur veut dire qu'un fait pareil n'aurait pu se produire sous le gouvernement d'un roi.

*Séjournant :* le mot hébreu indique que le lévite vivait là, comme en passant, en dehors d'une ville lévitique.

*La partie la plus reculée :* la plus septentrionale.

*Prit pour concubine :* il la prit sans avoir accompli les formalités accoutumées, fiançailles, paiement aux parents d'une somme d'argent, cadeaux, etc. Si elle avait été sa femme par droit de mariage, la loi de **Deutéronome 24.2-4** ne lui aurait pas permis de la reprendre comme il le fit, après l'infidélité qui les avait séparés (verset 2).

2 Et sa concubine lui fut infidèle et elle s'en alla d'avec lui dans la maison de son père à Bethléem de Juda, et elle resta là l'espace de quatre mois.

3 Et son mari se leva et alla après elle pour parler à son cœur et le ramener à lui. Et il avait avec lui son serviteur et deux ânes. Et elle le fit entrer dans la maison de son père, et le père de la jeune fille le vit, et alla au-devant de lui avec joie.

---

*Le ramener à lui : le cœur de sa femme.*

*Deux ânes : comme montures pour lui et pour elle.*

---

4 Et son beau-père, le père de la jeune fille, le retint, et il demeura chez lui trois jours. Et ils mangèrent et burent et ils y logèrent.

---

Entre le verset 3 et le verset 4 il faut sous-entendre la mention du succès de la démarche du lévite, que le père avait sans doute appuyée de son assentiment.

---

5 Et le quatrième jour, ils se levèrent de bon matin et il se disposait à partir. Et le père de la jeune fille dit à son gendre : Fortifie ton cœur en prenant un morceau de pain, et vous partirez ensuite.

6 Et ils s'assirent, et ils mangèrent tous deux ensemble et burent. Et le père de la jeune fille dit au mari : Consens, je te prie, à passer la nuit, et que ton cœur se réjouisse !

7 Et le mari se leva pour s'en aller, mais son beau-père le pressa, et il revint et passa la nuit.

8 Et le cinquième jour, il se leva de bon matin pour partir. Et le père de la jeune fille dit : Je te prie, fortifie ton cœur et diffère jusqu'à ce que le jour baisse. Et ils mangèrent tous deux.

---

*Jusqu'à ce que le jour baisse : que la grande chaleur soit passée. Plus tard, le beau-père tirera de l'heure tardive un argument contre le départ.*

---

9. Et le mari se leva pour partir, lui et sa concubine et son serviteur, mais son beau-père, le père de la jeune fille, lui dit : Vois, je te prie, le jour faiblit ; le sombre vient, passez ici la nuit. Voici, le jour baisse, passe ici la nuit et que ton cœur se réjouisse ; et demain vous vous lèverez de bon matin pour vous mettre en route, et tu retourneras chez toi.

---

Il désire par tous ces retards affermir autant que possible le lien qui s'est reformé. Il tient évidemment à avoir un gendre lévite.

---

10 Et le mari ne voulut point passer la nuit et il se leva et partit. Et il vint jusqu'en face de Jébus, qui est Jérusalem, et il avait avec lui les deux ânes bâtés et sa concubine.

---

*En face de Jébus.* La route passait non **par** Jérusalem, mais près de cette ville.

---

11 Lorsqu'ils furent près de Jébus, le jour avait beaucoup baissé. Et le serviteur dit à son maître : Viens, je te prie, détournons nous vers cette ville des Jébusiens, et nous y passerons la nuit.

12 Et son maître lui dit : Nous ne nous détournerons pas vers une ville étrangère, où il n'y a pas de fils d'Israël, et nous passerons jusqu'à Guibéa.

---

*Où il n'y a pas de fils d'Israël.* Le fait s'est sans doute passé avant l'expédition de Juda racontée **Juges 1.8** ; sinon, il faut simplement

entendre l'expression du lévite dans ce sens : où domine la population étrangère voir **Juges 1.24**, note.

---

13 Et il dit à son serviteur : Allons et tâchons d'atteindre l'une de ces localités, et nous passerons la nuit à Guibéa ou à Rama.

---

*Guibéa* : **Josué 18.28**, note.

*Rama*, **Josué 18.25** ; Guibéa était à 4 km au nord de Jérusalem, Rama plus au nord encore.

---

14 Et ils passèrent outre et continuèrent leur route, et le soleil se coucha pour eux comme ils étaient près de Guibéa qui est à Benjamin.

15 Et ils se détournèrent du chemin pour aller passer la nuit à Guibéa. Et il entra et s'arrêta sur la place de la ville, et il n'y eut personne qui les recueillit dans sa maison pour y passer la nuit.

16 Et voici, un vieillard revenait le soir de son travail, de la campagne, et cet homme était de la montagne d'Éphraïm ; et il séjournait à Guibéa, et les gens du lieu étaient Benjamites.

---

*De la montagne d'Éphraïm* : non Benjamite.

---

17 Et il leva les yeux et vit le voyageur sur la place de la ville ; et le vieillard dit : Où vas-tu et d'où viens-tu ?

18 Et il lui dit : Nous allons de Bethléem de Juda jusqu'à la partie la plus reculée de la montagne d'Éphraïm, d'où je suis. Je suis

allé jusqu'à Bethléem de Juda, et je suis employé dans la maison de l'Éternel, et il n'y a personne qui me reçoive dans sa maison.

---

*Employé* : appelé à fonctionner dans le sanctuaire.

*Personne qui me reçoive*. Il y avait ici double péché : péché contre les lois de l'hospitalité et péché contre la dignité du lévite, qu'il était sans doute aisé de reconnaître.

---

19 Et pourtant j'ai de la paille et du foin pour nos ânes, et aussi du pain et du vin pour moi, pour ta servante et pour le jeune homme qui est avec tes serviteurs ; nous avons de tout.

20 Et le vieillard dit : La paix soit sur toi ! Seulement je te donnerai tout dont tu auras besoin ; mais tu ne passeras pas la nuit sur la place.

---

*La paix soit sur toi* : équivalent à : Prends courage ! Je te recevrai, moi. Seulement le vieillard éphraïmite se réserve d'exercer **en plein** envers ses hôtes les devoirs de l'hospitalité.

---

21 Et il le fit entrer dans sa maison, et il donna du foin aux ânes, et ils se lavèrent les pieds ; et ils mangèrent et burent.

---

*Les pieds* : **Genèse 18.4 ; Genèse 19.2.**

---

22 Pendant qu'ils étaient là à se reconforter, voici, les hommes de la ville, hommes pervers, entourèrent la maison, se ruant contre

la porte, et ils dirent au vieillard, maître de la maison : Fais sortir l'homme qui est entré chez toi, pour que nous le connaissions.

---

*Hommes pervers* : **Deutéronome 13.13**, note.

*Fais sortir...* Même exigence monstrueuse que **Genèse 19.6**. Les Israélites se ravalent au niveau des Sodomites.

---

23 Et le maître de la maison sortit vers eux et leur dit : Non, mes frères, ne faites pas le mal, je vous prie ! Puisque cet homme est entré dans ma maison, ne commettez pas cette infamie.

24 Voici, ma fille qui est vierge, et sa concubine, je vous les amènerai dehors ; vous leur ferez violence et vous les traiterez comme il vous plaira. Mais sur cet homme ne commettez pas cette action infâme.

---

Il préfère le plus grand malheur domestique à la violation du devoir de l'hospitalité.

*Et sa concubine.* Comme femme, elle ne lui paraît pas avoir le même droit à la protection de l'hôte que son mari.

---

25 Et ces hommes ne voulurent pas l'écouter. Et l'homme prit sa concubine et la leur amena dehors. Et ils la connurent et abusèrent d'elle toute la nuit jusqu'au matin, et ils la renvoyèrent au lever de l'aurore.

---

Le lévite lui-même intervient et livre sa femme pour sauver le vieillard et sa fille.

---

26 Et vers le matin, cette femme vint, et elle tomba à la porte de la maison de l'homme chez qui était son maître, et y resta jusqu'au jour.

27 Et le matin, son maître se leva, et il ouvrit la porte de la maison et sortit pour continuer son chemin ; et voici, la femme, sa concubine, était étendue à l'entrée de la maison, les mains sur le seuil.

---

*Sortit pour continuer son chemin.* Il ne pensait pas pouvoir retirer sa femme des mains de ceux à qui il l'avait livrée.

*Les mains sur le seuil.* Elle était tombée en voulant ouvrir la porte.

---

28 Et il lui dit : Lève-toi et partons ! Et personne ne répondit. Et le mari la prit sur son âne, et il partit et s'en alla chez lui.

29 Et arrivé dans sa maison, il prit le couteau, et saisit sa concubine, et la coupa membre par membre en douze morceaux, et il l'envoya dans tout le territoire d'Israël.

---

*Douze morceaux* : un morceau pour chaque tribu. Le sentiment de l'unité nationale originare ne saurait s'exprimer plus clairement que par ce procédé du lévite. C'est à Israël comme corps qu'il en appelle pour venger le crime de l'un de ses membres ; comparez un trait semblable **1 Samuel 11.7**. Lucien raconte ce que fit un Scythe qui, ne pouvant se venger lui-même, partagea un bœuf en autant de morceaux qu'il avait d'amis sur lesquels il pouvait compter et les leur distribua ; en les acceptant ceux-ci s'engagèrent à l'assister selon leurs forces dans sa vengeance. Seulement il s'agit ici de punition encore plus que de vengeance.

---

30 Et tous ceux qui virent cela dirent : Jamais chose pareille n'est arrivée et ne s'est vue depuis le jour où les fils d'Israël sont montés du pays d'Égypte jusqu'aujourd'hui. Prenez la chose à cœur, consultez et prononcez !

# LE LIVRE DES JUGES CHAPITRE 20

---

---

1 Et tous les fils d'Israël sortirent, depuis Dan jusqu'à Béerséba et jusqu'au pays de Galaad, et l'assemblée se réunit, comme un seul homme, vers l'Éternel à Mitspa.

---

## 1 à 11 Décision prise à l'égard de Guibéa

*Depuis Dan jusqu'à Béerséba* : de l'extrême nord à l'extrême sud du pays de Canaan proprement dit, situé à l'ouest du Jourdain. Cette expression, très fréquente dans les livres suivants, paraît ici pour la première fois.

*Galaad* : l'est du Jourdain, Benjamin seul manquait (verset 3).

*L'assemblée*. Cette expression témoigne du lien étroit qui existait entre les tribus. C'est toujours le même sentiment profond de l'unité nationale que nous avons constaté plus haut, **Josué 22.12**, lorsque les tribus de l'ouest s'élevaient en armes contre les tribus orientales, suspectes de schisme religieux. L'assemblée était l'autorité judiciaire suprême dans les cas graves : **Nombres 15.33** ; **Nombres 35.24** ; **Josué 20.6**. Le terme d'**assemblée** : **haéda** se trouve fréquemment dans le Pentateuque et le livre de Josué, ainsi que dans nos chapitres 20 et 21, mais très rarement dans les livres subséquents.

*Vers l'Éternel*. Le Tabernacle, ainsi que l'arche, en temps ordinaire était à Silo. Ces mots signifient donc ici : sous le regard de l'Éternel et en son nom. Ou peut-être y aurait-il eu un autel à Mitspa, comme le suppose 1 Maccabées 3.46 ?

À *Mitspa* : en Benjamin même ; voir **Josué 18.26**, note.

---

2 Et les chefs de tout le peuple, de toutes les tribus d'Israël, se présentèrent dans l'assemblée du peuple de Dieu, quatre cent mille hommes de pied tirant l'épée.

---

*Les chefs*, littéralement : **pierres angulaires**. Comparez **Ésaïe 19.13**.

---

3 Et les fils de Benjamin apprirent que les fils d'Israël étaient montés à Mitspa. Et les fils d'Israël dirent : Parlez ! Comment ce crime a-t-il été commis ?

---

*Parlez !* Cette invitation est adressée à quiconque savait quelque chose du crime ; les Benjamites eux-mêmes étaient absents.

---

4 Et le lévite, le mari de la femme qui avait été tuée, prit la parole et dit : J'étais entré à Guibéa de Benjamin, moi et ma concubine, pour passer la nuit.

5 Et les habitants de Guibéa s'élevèrent contre moi, et cernèrent la maison pendant la nuit, à cause de moi. Ils pensaient à me tuer, et ils firent violence à ma concubine, et elle est morte.

---

*Ils pensaient à me tuer* : J'ai vu que, si je leur refusais tout, ils me tueraient.

*Et elle est morte*. Il n'avait point prévu que les choses en viendraient là.

---

6 Et j'ai saisi ma concubine, et je l'ai coupée en morceaux et je l'ai envoyée dans tout le territoire de l'héritage d'Israël, car ils ont commis un crime et une infamie en Israël.

---

*Un crime*, qui devait être puni de mort d'après **Lévitique 18.29**.

*En Israël*. Ce mot peut dépendre de *commis*, mais aussi des mots crime et infamie.

---

7 Vous voici tous, fils d'Israël, délibérez et prononcez ici même !

8 Et tout le peuple se leva comme un seul homme, en disant : Aucun de nous n'ira dans sa tente et ne se retirera dans sa maison.

---

Cette décision spontanée et unanime prouve l'énergie de la conscience morale et du sentiment d'intime solidarité dont le peuple était pénétré par son histoire précédente et par la loi.

---

9. Et maintenant voici ce que nous ferons à Guibéa : Contre elle d'après le sort !

---

*Contre elle d'après le sort !* C'est la brève sentence qui sort comme un cri de toutes les poitrines. On a entendu les mots : **d'après le sort**, dans le sens d'un partage au sort de la ville de Guibéa et de son domaine. Il nous paraît plus simple d'appliquer ces mots à la décision de fixer par le moyen du sort l'ordre dans lequel les tribus devront marcher (verset 18).

---

10 Et nous prendrons dix hommes sur cent dans toutes les tribus d'Israël, cent sur mille, et mille sur dix mille, qui iront chercher des vivres pour le peuple, afin qu'à leur arrivée on traite Guibéa de Benjamin selon toute l'infamie qu'elle a commise en Israël.

---

Comme le peuple avait décidé de ne pas rentrer dans ses foyers avant d'avoir puni Guibéa, il fallait procurer des vivres pour la campagne qui allait commencer.

*Dans toutes les tribus d'Israël, réunies ici en ce moment même.*

---

11 Et tous les hommes d'Israël s'assemblèrent contre la ville, unis comme un seul homme.

12 Et les tribus d'Israël envoyèrent des hommes dans toutes les familles de Benjamin pour dire : Qu'est-ce que ce crime qui a été commis chez vous ?

---

### **12 et 13 Démarche préalable auprès de la tribu de Benjamin, dans le but de la détacher de Guibéa**

*Les familles ; hébreu : les tribus ; chaque famille de la tribu forme comme une tribu guerrière.*

---

13 Et maintenant livrez les hommes pervers qui sont à Guibéa, afin que nous les fassions mourir et que nous ôtions le mal du milieu d'Israël ! Et les Benjamites ne voulurent pas écouter la voix de leurs frères, les fils d'Israël.

---

*Que nous ôtions* : conformément à **Deutéronome 22.22** ; **Deutéronome 17.12**.

*Ne voulurent pas*. Ils se font solidaires des mauvais sujets de Guibéa ; la guerre devient ainsi une guerre contre toute la tribu. Les Benjamites ne paraissent point avoir redouté cette éventualité. Benjamin était une tribu guerrière (**Genèse 49.27**). L'idée d'un combat inégal ne leur déplaisait pas. Ils avaient des archers et des frondeurs renommés (verset 16 ; **1 Chroniques 12.2**) ; comparez **1 Chroniques 8.40** ; **1 Chroniques 12.3-7**.

---

14. Et les fils de Benjamin se rassemblèrent de leurs villes à Guibéa pour sortir en guerre contre les fils d'Israël.

---

### **14 à 17 Forces en présence**

*De leurs villes* ; verset 15 : *des villes*. On a conclu de là que les Benjamites, comme les maîtres, s'étaient établis dans les villes, et que les Cananéens, comme les sujets, habitaient la campagne. D'autres pensent que les **villes** représentent, avec leur banlieue, tout le territoire du pays.

---

15 Et les fils de Benjamin sortis des villes furent recensés ce jour-là ; [ils étaient] vingt-six mille hommes tirant l'épée ; ils furent recensés indépendamment des habitants de Guibéa [qui étaient] sept cents hommes d'élite.

16 Parmi tout ce peuple il y avait sept cents hommes d'élite, qui étaient empêchés de la main droite ; tous ceux-ci lançaient une

Pierre avec la fronde contre un cheveu et ne manquaient pas.

---

Ces *sept cents* ne sont pas les mêmes qu'ceux du verset 15.

*Empêchés* : comme Ehud le Benjamite (**Juges 3.15**).

*Contre un cheveu*. Cette expression est à peine hyperbolique. Strabon, Florus, Diodore de Sicile parlent avec admiration de l'adresse des habitants des îles Baléares à tirer la fronde. La force du jet était telle, raconte-t-on, qu'on voyait des balles de plomb se fondre en l'air par l'impétuosité du mouvement... D'après Pline, c'était de Palestine qu'était venu l'usage des frondes et l'habileté à s'en servir.

---

17 On fit aussi le recensement des hommes d'Israël ; ils étaient, sans Benjamin, quatre cent mille hommes tirant l'épée, tous gens de guerre.

---

Ce chiffre n'a rien d'excessif. Tout Israël, sauf Benjamin et Jabès de Galaad (**Juges 21.8**), prit part à cette guerre. De ces quatre cent mille hommes, quarante mille furent détachés pour approvisionner le reste (verset 10). Dans le commencement, Juda semble avoir combattu seul (verset 18).

---

18 Et les fils d'Israël se levèrent et montèrent à Béthel et consultèrent Dieu et dirent : Lequel de nous montera le premier pour combattre les fils de Benjamin ? Et l'Éternel dit : Juda montera le premier.

---

**18 à 25 Benjamin deux fois vainqueur**

*Montèrent à Béthel.* L'arche avait été transportée à Béthel, à la frontière nord de Benjamin, et rapprochée ainsi du théâtre de la guerre (verset 27).

*Consultèrent Dieu.* Il n'est pas dit : **l'Éternel**, comme versets 23 et 27 ; peut-être la consultation se fit-elle par un moyen quelconque, et non par Phinéas et au moyen de l'Urim et du Thummim.

*Montera le premier :* à la tête des autres tribus (**Juges 1.1**).

*Juda montera :* comme **Juges 1.2**. Du reste, dans le livre des Juges cette tribu est tout à fait éclipsée. La seule mention qui en soit faite est peu à son honneur (**Juges 15.10**).

---

19 Et le lendemain matin les fils d'Israël se levèrent et campèrent contre Guibéa.

20 Et les hommes d'Israël sortirent pour combattre ceux de Benjamin, et les hommes d'Israël se rangèrent en bataille contre eux près de Guibéa.

21 Et les fils de Benjamin sortirent de Guibéa et ils jetèrent sur le carreau, en ce jour-là, vingt-deux mille hommes d'Israël.

22 Et le peuple, les hommes d'Israël affermirent leur courage et se rangèrent de nouveau en bataille dans le lieu où ils s'étaient rangés le premier jour.

---

*Affermirent leur courage :* prirent la résolution de ne point s'éloigner de Guibéa avant d'avoir sérieusement et officiellement consulté l'Éternel.

---

23 Et les fils d'Israël montèrent et ils pleurèrent devant l'Éternel jusqu'au soir ; et ils consultèrent l'Éternel en disant : Dois-je

m'avancer de nouveau pour combattre les fils de Benjamin, mon frère ? Et l'Éternel dit : Montez contre lui !

---

*Montèrent* : à Béthel.

---

24 Les fils d'Israël s'approchèrent des fils de Benjamin, le second jour.

25 Et Benjamin sortit de Guibéa à leur rencontre le second jour, et ils jetèrent encore sur le carreau dix-huit mille hommes des fils d'Israël, tous tirant l'épée.

---

*Dix-huit mille et vingt-deux mille (verset 21) : l'armée est décimée.*

*Le second jour* : non le jour suivant, mais le second jour de bataille, probablement quelques jours après le premier combat.

---

26 Et tous les fils d'Israël et tout le peuple montèrent et vinrent à Béthel, et ils pleurèrent et restèrent là devant l'Éternel ; et ils jeûnèrent en ce jour jusqu'au soir et offrirent des holocaustes et des sacrifices d'actions de grâces devant l'Éternel.

---

## **26 à 48 Défaite de Benjamin**

Ce n'est qu'après sa double défaite que le peuple s'humilie réellement devant l'Éternel. À côté d'une indignation et d'un empressement louables, il y avait eu dans son fait beaucoup de légèreté et de présomption. Il ne s'était pas humilié avant de se faire

l'instrument de la justice et de la sainteté divines. Dieu ne le rendra vainqueur que quand il aura demandé le pardon de ses propres fautes et cherché en lui sa force. Le verset 23 montrait un certain progrès comparativement au verset 18. Notre verset 26 indique un deuil plus général (*tout le peuple*) et plus profond encore (*jeûnes et sacrifices*).

*Holocaustes* : en vue de la réconciliation à obtenir et de la consécration à accomplir.

*Sacrifices d'actions de grâces* : pour célébrer cette réconciliation et la victoire obtenue ; voir Lévitique, note sur les sacrifices , en fin du chapitre 7.

---

27 Et les fils d'Israël consultèrent l'Éternel, et en ces jours l'arche de l'alliance de Dieu était là.

---

*Phinéas, fils d'Eléazar...* Le souverain sacrificateur officiait en personne.

---

28 Et Phinéas, fils d'Eléazar, fils d'Aaron, se tenait devant sa face en ces jours, en disant : Dois-je recommencer encore à sortir en guerre contre les fils de Benjamin, mon frère, ou dois-je cesser ? Et l'Éternel dit : Montez, car demain je les livrerai en ta main.

---

*Demain je les livrerai.* Rien de pareil n'avait encore été dit.

---

29 Et Israël plaça des embuscades contre Guibéa tout autour.

30 Et les fils d'Israël montèrent contre les fils de Benjamin, le troisième jour, et ils se rangèrent en bataille près de Guibéa comme les autres fois.

31 Et les fils de Benjamin sortirent à la rencontre du peuple ; ils se laissèrent attirer loin de la ville et commencèrent comme les autres fois à frapper et à tuer quelques-uns du peuple, sur les routes dont l'une monte à Béthel et l'autre à Guibéa, dans la campagne, environ trente hommes d'Israël.

32 Et les fils de Benjamin dirent : Les voilà battus devant nous, comme au commencement ! Et les fils d'Israël dirent : Fuyons et attirons-les loin de la ville sur ces routes !

---

*Attirons-les* : comparez **Josué 8.16**.

---

33 Et tous les hommes d'Israël abandonnèrent leur poste et ils se rangèrent en bataille à Baal-Thamar ; et l'embuscade d'Israël s'élança de son poste, de Maaré-Guibéa.

---

*Se rangèrent en bataille.* Après avoir abandonné, leur poste pour tromper les Benjamites, tout à coup ils se retournent et se rallient.

*Baal-Thamar, lieu des palmiers.* Au IV<sup>e</sup> siècle il y avait encore près de Guibéa une petite localité du nom de Béthamar.

*Maaré-Guibéa (plaine de Guibéa)* : ou une petite localité inconnue, ou, un espace dépourvu de forêts et d'habitations près de la ville. L'embuscade, cachée de ce côté, s'avance de là contre la ville.

---

34 Et de devant Guibéa arrivèrent dix mille hommes d'élite de tout Israël. Et le combat devint rude ; et les Benjamites ne savaient pas que le malheur allait fondre sur eux.

---

Ces dix mille hommes sont sans doute ceux de l'embuscade, qui, après avoir mis le feu à la ville (versets 38, 40), poursuivaient les Benjamites.

*Le combat devint rude* : le combat entre les Benjamites et les troupes israélites qu'ils poursuivaient et qui maintenant se sont retournées contre eux.

---

35 Et l'Éternel battit Benjamin devant Israël, et ce jour-là les fils d'Israël tuèrent à Benjamin vingt-cinq mille et cent hommes, tous tirant l'épée.

---

*L'Éternel battit* : suivant sa promesse, verset 28. C'est lui qui est le vainqueur. Les défaites précédentes en sont la preuve.

*Vingt-cinq mille et cent*. Le narrateur indique immédiatement le résultat de la bataille, dont il n'a donné que le récit sommaire. Dans les versets 36 à 46, il reviendra aux diverses phases de cette grande journée pour en donner le récit détaillé.

---

36 Et les fils de Benjamin virent qu'ils étaient battus. Et les hommes d'Israël avaient cédé du terrain à Benjamin, car ils se confiaient en l'embuscade qu'ils avaient placée contre Guibéa.

---

*Avait cédé du terrain* : reprise de verset 33.

---

37 Et l'embuscade se hâta et se jeta sur Guibéa, et l'embuscade s'avança et frappa la ville du tranchant de l'épée.

---

*L'embuscade se hâta* : reprise du début du verset 34.

---

38 Et le signal convenu entre les hommes d'Israël et l'embuscade était que celle-ci devait faire monter de la ville un grand nuage de fumée.

39 Et les hommes d'Israël firent volte-face dans la bataille ; et Benjamin avait commencé à tuer environ trente hommes parmi les hommes d'Israël, car ils disaient : Certainement le voilà battu devant nous comme dans la première bataille.

---

*Volte-face* : reprise des mots : *se rangèrent en bataille*, verset 33.

*Comencé à tuer* : reprise de verset 31.

*Comme dans la première bataille*. La première victoire les avait frappés plus que la seconde.

---

40 Et de la ville commença à s'élever le nuage, une colonne de fumée, et les Benjamites regardèrent derrière eux, et voici toute la ville montait en feu vers les cieux.

41 Et les hommes d'Israël firent volte-face, et les hommes de Benjamin furent épouvantés, car ils virent que le malheur avait fondu sur eux.

---

*Volte-face* : répétition du verset 39. Mais cette fois il y eut fuite des Benjamites (verset 42).

---

42 Et ils tournèrent le dos devant les hommes d'Israël [et s'enfuirent] par le chemin du désert, et l'armée des Israélites les serra de près ; et ceux des villes, ils les tuèrent chacun dans leurs propres endroits.

---

Les Benjamites qui fuient, vers le désert, dans la direction de Jéricho (**Josué 16.1**), ou, d'une manière générale, vers les lieux incultes de la campagne environnante, sont principalement ceux de Guibéa, qui ne pouvaient pas se réfugier chez eux.

*Ceux des villes* sont les Benjamites venus au secours de Guibéa des autres villes de la tribu ; voir versets 14 et 15 les mots *des villes... sortis des villes*, et le recensement distinct (verset 15).

---

43 Ils avaient enveloppé les Benjamites, les avaient attirés à leur poursuite et entraînés après eux sans leur résister jusque vis-à-vis de Guibéa, du côté du soleil levant.

---

L'auteur revient encore au fait déjà raconté versets 36, 32 et 33, en ajoutant un nouveau détail : *du côté du soleil levant*.

---

44 Et il tomba dix-huit mille hommes de Benjamin, tous hommes vaillants.

45 Et ils tournèrent le dos et fuirent vers le désert, vers le rocher de Rimmon. Et ils les glanèrent sur les routes, cinq mille hommes, et ils les poursuivirent jusqu'à Guidéom, et ils en frappèrent deux mille.

---

Reprise de verset 42.

*Le rocher de Rimmon.* D'après Eusèbe, il y avait un village de ce nom à 20 km au nord de Jérusalem ; aujourd'hui Rammûn, à 6 km à l'est de Béthel, sur le sommet d'une colline calcaire en forme de cône visible au loin.

*Glanèrent* : comparez **Juges 8.2**.

*Guidéom* : localité inconnue, point extrême de la poursuite de ceux qui n'avaient pas trouvé un refuge sur le rocher de Rimmon.

---

46 Et tous les Benjamites qui tombèrent dans ce jour furent vingt-cinq mille hommes tirant l'épée, tous hommes vaillants.

---

*Vingt-cinq mille hommes.* Dix-huit mille étaient tombés dans la bataille (verset 44), cinq mille dans la fuite et deux mille dans les environs de Guidéom. Mais au verset 35 il est parlé de vingt-cinq mille **et cent hommes**. Cette différence s'explique par le fait qu'au verset 35 le nombre est donné exactement et dans les versets 44 à 46 en chiffres ronds. Mais d'après le verset 47 il ne restait que six cents Benjamites, ce qui en suppose au total 25700. Or le verset 14 en a indiqué 26700. Peut-être les verset 44 à 46 n'indiquent-ils que les Benjamites tombés le jour de leur défaite ; leurs victoires leur avaient pourtant bien coûté un certain nombre de combattants, un millier peut-être. Ou bien les mille restants seraient-ils les tués du verset 48 ?

---

47 Et six cents hommes qui avaient tourné le dos et s'étaient enfuis au désert vers le rocher de Rimmon, demeurèrent sur le rocher de Rimmon quatre mois.

---

Reprise des versets 42 et 45, avec l'adjonction de *quatre mois* qui prépare le chapitre 21 ; voir verset 13.

---

48 Et les hommes d'Israël revinrent vers les fils de Benjamin et les frappèrent du tranchant de l'épée, depuis les villes, tant hommes que bestiaux, jusqu'à tout ce qui se trouva. Ils mirent aussi le feu à toutes les villes qu'ils trouvèrent.

---

*Les fils de Benjamin* : le reste de la population.

*Jusqu'à tout ce qui se trouva...* éparés dans la campagne. Ils traitèrent le péché de Guibéa comme un crime d'interdit et comme l'Éternel avait traité Sodome.

---

# LE LIVRE DES JUGES CHAPITRE 21

---

---

1 Et les hommes d'Israël avaient juré à Mitspa en disant : Aucun de nous ne donnera sa fille pour femme à un Benjamite.

---

## **1 à 14 Première mesure prise en vue du relèvement de la tribu de Benjamin**

Ce serment, dont il n'avait pas encore été parlé, est mentionné ici, parce que c'est ce fait qui causa la difficulté de la situation. Il semblait empêcher absolument la conservation de la tribu de Benjamin. Cet engagement avait été pris sans doute dans le premier mouvement d'indignation causé par le refus des Benjamites de livrer les coupables de Guibéa (**Juges 20.13**).

---

2 Et le peuple vint à Béthel et il y resta jusqu'au soir en la présence de Dieu ; et ils élevèrent la voix et firent de grandes lamentations.

---

*Le peuple* : l'armée à son retour de la poursuite. Le peuple entier sentait le besoin de s'humilier, après ce qui venait de se passer, et de consulter Dieu sur ce qu'il y avait à faire pour sauver une tribu. Si dans leur désespoir les restes de Benjamin venaient à chercher des femmes chez les Cananéens, ils étaient perdus pour Israël.

À Béthel : voir **Juges 20.18-26**.

*De grandes lamentations.* On a vu ici l'expression d'un sentiment de repentir sur ce qui avait été fait ; mais le terme employé exprime seulement la compassion et la douleur.

---

3 Et ils dirent : Pourquoi, ô Éternel, Dieu d'Israël, ceci est-il arrivé en Israël, qu'il manque aujourd'hui une tribu d'Israël ?

---

*Il manque aujourd'hui une tribu.* Toujours le sentiment le plus profond de l'unité de tous les membres du corps national israélite.

---

4 Et le lendemain, dès le matin, le peuple se leva et ils bâtirent là un autel et ils offrirent des holocaustes et des sacrifices d'actions de grâces.

---

*Ils bâtirent là un autel.* L'autel supposé par **Juges 20.26** paraît n'avoir été que temporaire on avoir été jugé insuffisant.

---

5 Et les fils d'Israël dirent : Qui est-ce qui, d'entre toutes les tribus d'Israël, n'est pas monté à l'assemblée vers l'Éternel ? Car le grand serment avait été prononcé contre celui qui ne monterait pas vers l'Éternel à Mitspa ; on avait dit : Il sera puni de mort.

---

*Le grand serment.* Encore une remarque complémentaire du récit précédent. Dans l'assemblée (**Juges 20.1-9**), on s'était engagé par un serment particulièrement solennel, usité en pareils cas, mais dont il n'est parlé nulle part ailleurs, à faire mourir tous ceux qui n'auraient pas répondu à la convocation.

---

6 Et les fils d'Israël avaient compassion de Benjamin leur frère, et ils disaient : Aujourd'hui une tribu a été retranchée d'Israël.

7 Que ferons-nous pour eux, pour ceux qui restent, afin qu'ils aient des femmes ? Car nous avons juré par l'Éternel de ne pas leur donner de nos filles pour femmes.

8 Et ils dirent : Y a-t-il une seule d'entre les tribus d'Israël qui ne soit pas montée vers l'Éternel à Mitspa ? Et voici, personne de Jabès en Galaad n'était venu au camp, à l'assemblée.

---

On s'aperçoit que l'un de ces deux serments donne la solution de la difficulté qui résultait de l'autre.

*Jabès.* Ce nom s'est conservé dans le Wadi Jabès du plateau oriental, qui se jette dans le Jourdain à 38 km au sud de la mer de Tibériade. On suppose que la ruine nommée Ed-Deir, qui se trouve sur une colline au sud de ce wadi, indique l'emplacement de l'ancienne Jabès. Il sera parlé de nouveau **1 Samuel 11.1** ; **1 Samuel 31.11** de cette ville, que Josèphe appelle la métropole de Galaad. Elle avait donc été rebâtie.

*Personne de Jabès.* C'était la seule ville dont personne absolument n'eût répondu à l'appel.

---

9 Et on fit le recensement du peuple et voici il n'y avait là aucun des habitants de Jabès en Galaad.

10 Et l'assemblée envoya là douze mille hommes pris parmi les vaillants, en leur donnant cet ordre : Allez et frappez du tranchant de l'épée les habitants de Jabès en Galaad, et les femmes et les enfants.

---

*Douze mille hommes* : comme dans **Nombres 31.4-6**.

---

11 Et voici ce que vous ferez : Vous vouerez à l'interdit tout mâle et toute femme qui a eu compagnie d'homme.

12 Et ils trouvèrent parmi les habitants de Jabès en Galaad quatre cents jeunes filles vierges qui n'avaient pas eu compagnie d'homme, et ils les amenèrent dans le camp à Silo qui est au pays de Canaan.

---

*Dans le camp à Silo*. Peut-être de Béthel (verset 2) le peuple s'était-il transporté à Silo, siège du Tabernacle.

*Qui est au pays de Canaan* : ce fait est rappelé ici pour opposer Silo à Jabès.

---

13 Et toute l'assemblée envoya des messagers pour parler aux fils de Benjamin qui étaient au rocher de Rimmon, et ils leur annoncèrent la paix.

14 Et dans ce temps les Benjamites revinrent et on leur donna les femmes que l'on avait laissées vivre, d'entre les femmes de Jabès en Galaad, et il ne s'en trouva pas assez pour eux.

15 Et le peuple avait compassion de Benjamin, car l'Éternel avait fait une brèche dans les tribus d'Israël.

---

**15 à 23 Seconde mesure**

La première mesure ne suffisait pas, puisqu'on n'avait obtenu que 400 captives et qu'il y avait 600 jeunes Benjamites à pourvoir.

---

16 Et les Anciens de l'assemblée dirent : Que ferons-nous pour ceux qui restent, afin qu'ils aient des femmes ? Puisque les femmes de Benjamin ont été exterminées.

---

*Ceux qui restent* : les deux cents pour lesquels il n'y avait pas de femmes.

---

17 Et ils dirent : Que la propriété des réchappés [reste] à Benjamin, afin qu'une tribu ne soit pas effacée d'Israël.

---

*Que la propriété...* ils maintiennent la résolution prise de faire revivre la tribu de Benjamin (versets 6 et 7), qui avait motivé la première mesure (versets 10 à 12), et cela les oblige à prendre une nouvelle mesure, propre à suppléer à l'insuffisance de la première.

---

18 Mais nous, nous ne pouvons leur donner de nos filles pour femmes, car les fils d'Israël ont juré en disant : Maudit soit celui qui donnera sa fille pour femme à un Benjamite !

19 Et ils dirent : Voici, il y a chaque année une fête de l'Éternel à Silo, qui est au nord de Béthel, à l'orient de la route qui monte de Béthel à Sichem, et au midi de Lébona.

---

*Une fête de l'Éternel* : peut-être une des trois grandes fêtes annuelles.

*Lébona*. Ce nom semble s'être conservé dans celui du village de Lebben, situé à 15 km au sud de Sichem, près de la route qui de cette ville mène à Jérusalem, au nord-est de Seilun (Silo). La description si précise de la situation de Silo appartient au discours des Anciens ; elle est sans doute destinée à motiver la mesure proposée, la situation de Silo permettant l'arrivée soudaine des Benjamites dont la retraite était située un peu plus à l'est.

---

20 Et ils donnèrent cet ordre aux fils de Benjamin : Allez et mettez-vous en embuscade dans les vignes.

---

*Aux fils de Benjamin* : aux deux cents qui n'étaient pas encore pourvus.

---

21 Et vous observerez et voici, lorsque les filles de Silo sortiront pour danser en chœur, vous sortirez des vignes et vous ravirez pour vous chacun sa femme parmi les filles de Silo, et vous vous en irez dans le pays de Benjamin.

22 Et si leurs pères ou leurs frères viennent réclamer auprès de nous, nous leur dirons : Accordez-les-nous, car nous n'avons pas pris une femme pour chacun dans la guerre, car ce n'est pas vous qui les leur avez données ; en ce cas vous seriez coupables.

---

*Accordez-les nous* : à nous qui vous les demandons pour les Benjamites.

*Dans la guerre* : contre Jabès.

*Car ce n'est pas vous...* : Si vous les aviez données, vous-mêmes, vous seriez coupables d'avoir violé le serment. Mais elles vous ont été

prises.

On a souvent vu dans ce chapitre la combinaison de deux traditions, l'une faisant provenir de Jabès, l'autre de Silo les femmes des six cents Benjamites. Il nous a paru que nous avons bien plutôt ici deux faits qui se supposent et se complètent l'un l'autre. En effet, il est parlé de quatre cents jeunes filles provenant de l'un de ces endroits (verset 12), et le récit en suppose deux cents venues de l'autre (voir versets 22 et 23). Il paraît tout à fait arbitraire de supposer que ce soit l'auteur lui-même qui en ait retranché deux cents d'un côté et quatre cents de l'autre pour accorder deux récits contradictoires. Il est naturel que, les quatre cents de Jabès n'ayant pas suffi, il ait fallu se procurer d'une autre manière les deux cents qui manquaient.

## Conclusion sur les juges

L'époque dont le livre des Juges retrace le tableau, est un temps de **transition** où l'on remarque les plus frappants contrastes. C'est une période de jeunesse dans laquelle tout est alerte et viril, mais en même temps violent et rude.

On a fréquemment présenté cette époque de l'histoire d'Israël comme un temps de **formation** ; il n'y a dans ce point de vue qu'une demi vérité ; c'est en réalité une époque de décadence à la suite d'un noble passé. Le souvenir de ce passé s'y fait jour à chaque instant. Nous avons vu avec quelle énergie la conscience de l'unité nationale primitive des douze tribus se fait sentir dans les appendices ; or ces deux morceaux nous placent, non à la fin, mais aux tout premiers temps de la période des Juges ; nous devons donc voir, dans ce sentiment national si fortement prononcé, non le résultat, mais le point de départ de l'histoire de ce temps. Dans le chapitre 2, l'ange de l'Éternel rappelle expressément au peuple l'alliance jadis traitée entre Jéhova et lui et les instructions qui lui avaient été données en vue de la conquête. D'après **Juges 3.1-2**, la nouvelle génération, qui n'a point fait, comme celle des pères, l'expérience de la guerre, doit

être constamment tenue en haleine par un entourage hostile. Débora traite dans son cantique toutes les tribus comme solidaires les unes des autres (chapitre 5). Gédéon s'écrie, rempli des souvenirs du passé : Où sont les merveilles que nos pères nous ont racontées (**Juges 6.13**) ? À la pensée de ces merveilles, il refuse la royauté pour ne pas substituer son propre gouvernement à celui de l'Éternel (**Juges 8.23**). Jephthé, s'adressant au roi des Ammonites, en appelle aux souvenirs trois fois séculaires de la prise de possession, par Israël sortant d'Égypte, des pays au-delà du Joudain (**Juges 11.23**). On le voit : s'il y a dans toute cette histoire le pressentiment d'un grand avenir, cette aspiration part du souvenir d'un grand passé.

L'histoire de ce temps se concentre dans la biographie de quelques hommes d'une empreinte profondément marquée et d'une énergie exceptionnelle. Les figures d'Ehud, de Débora, de Gédéon, de Jephthé, de Samson se détachent sur le fond obscur de leur époque avec le plus merveilleux relief. Ce sont des portraits à la Rembrandt. L'ombre et la lumière forment dans les vies de ces hommes d'étonnants contrastes. Dans l'ardeur juvénile de Débora, dans la foi sublime de Gédéon, dans l'admirable triomphe de la loyauté, chez Jephthé et chez sa fille sur tous les sentiments naturels, et jusque dans la sauvage énergie de Samson, on ne peut méconnaître le feu inspirateur du monothéisme mosaïque primitif. Mais à côté de cela, quelles chutes, tristes monuments de la lutte entre cette foi traditionnelle et la décadence qui suivit l'époque extraordinaire des Moïse et des Josué !

Les figures ainsi tracées ne sont certes pas les produits de l'imagination ; ce sont de magnifiques legs de l'histoire. Ce qui le confirme, c'est que notre livre lui-même mentionne six personnages qui ont joué le rôle de Juges et sur la vie et les exploits desquels il se tait absolument. En serait-il ainsi si l'auteur faisait œuvre de romancier et non d'historien ?

Chez le peuple, mêmes contrastes que chez ses héros. D'une part, l'infidélité avec laquelle il s'abandonne aux cultes idolâtres, aux vices

grossiers des nations qu'il a eu le tort d'épargner, le lâche découragement avec lequel il accepte l'oppression ennemie, l'égoïsme des tribus momentanément épargnées, qui ne s'inquiètent pas du malheur des autres ; enfin des crimes contre-nature, dignes de Sodome et de Gomorrhe ; d'autre part, de subits réveils au souffle divin et à l'appel des Juges ; des repentirs et des supplications à l'Éternel une confiance héroïque en la puissance de son bras !

Et remarquons ici un trait singulier. Les deux tribus qui, avec Dan et Benjamin, jouent dans cette histoire le plus triste rôle, sont précisément les deux principales : Éphraïm, à qui sa jalousie envers Gédéon et Jephthé attire un sévère châtement, et Juda, qui avec la plus honteuse lâcheté livre aux Philistins son plus hardi défenseur, Samson. Impossible de voir dans ce récit la moindre tendance à idéaliser soit l'ensemble du peuple, soit l'une quelconque de ses tribus, soit aucun de ses personnages marquants : tout nous prouve, que l'auteur n'a cherché que la vérité. L'inspiration de son livre est celle de la Bible entière : le zèle pour Dieu et pour Dieu uniquement. Cet esprit-là n'est pas celui de l'homme.

---

23 Ainsi firent les fils de Benjamin ; ils prirent des femmes suivant leur nombre parmi les jeunes filles qui dansaient et qu'ils enlevèrent ; et ils partirent et retournèrent dans leur héritage ; et ils rebâtirent les villes et y habitèrent.

24 Et alors les fils d'Israël s'en allèrent de là, chacun dans sa tribu et dans sa famille, et ils se rendirent de là chacun dans son héritage.

25 En ce temps-là il n'y avait pas de roi en Israël. Chacun faisait ce qui lui semblait bon.

# LE LIVRE DE RUTH



# LE LIVRE DE RUTH CHAPITRE I

---

---

1 Et il arriva, dans le temps que les Juges gouvernaient, qu'il y eut une famine dans le pays. Et un homme de Bethléem de Juda s'en alla demeurer dans la campagne de Moab, lui, sa femme et ses deux fils.

---

*Bethléem de Juda* : pour la distinguer de Bethléem de Zabulon (**Josué 19.15**).

---

2 Et le nom de cet homme était Élimélec, et le nom de sa femme Noomi, et les noms de ses deux fils Machlon et Kiljon ; ils étaient Ephrathiens, de Bethléem de Juda. Et ils vinrent dans la campagne de Moab et s'y établirent.

---

*Elimélec* : **Dieu est roi.**

*Noomi* : **Ma charmante.**

*Machlon* : **Maladie, faiblesse.**

*Kiljon* : **Destruction.**

Ces deux derniers noms font peut-être allusion à des circonstances fâcheuses dans lesquelles ils étaient nés, à moins qu'on ne veuille en faire des noms inventés par le narrateur lui-même en raison de leur mort prématurée.

*Ephrathiens*. Ce nom a quelquefois le sens d'Éphraïmites ; mais ici il désigne des gens originaires du district de la tribu de Juda dans lequel se trouvait Bethléem.

---

3 Et Élimélec, mari de Noomi, mourut, et elle resta seule avec ses deux fils.

4 Et ils épousèrent des femmes moabites, et le nom de l'une était Orpa et le nom de la seconde Ruth ; et ils demeurèrent là environ dix ans.

---

*Orpa* : **Biche**.

*Ruth* : **Amie**. L'exclusion prononcée par **Deutéronome 23.3** ne se rapportait qu'aux hommes.

---

5 Et Machlon et Kiljon moururent aussi tous deux ; et cette femme resta seule, privée de ses deux fils et de son mari.

6 Et elle se leva avec ses belles-filles, pour s'en retourner de la campagne de Moab, car elle avait entendu dans la campagne de Moab que l'Éternel avait visité son peuple en lui donnant du pain.

7 Et elle sortit donc du lieu où elle s'était établie, et ses deux belles-filles étaient avec elle ; et elles se mirent en route pour retourner dans le pays de Juda.

8 Et Noomi dit à ses deux belles-filles : Allez, retournez chacune dans la maison de sa mère ! Que l'Éternel vous traite avec bonté, comme vous avez traité ceux qui sont morts et moi aussi.

---

*Dans la maison de sa mère*. Peut-être cette expression est-elle en rapport avec la polygamie. En tout cas la demeure des filles était dans la partie de la maison ou de la tente qu'habitait la mère

(Genèse 24.28-67). Le père tout au moins de Ruth était encore en vie (Ruth 2.11).

---

9. Que l'Éternel vous donne à chacune de trouver du repos dans la maison d'un mari. Et elle les embrassa. Et elles élevèrent la voix et pleurèrent.

---

*D'un mari.* Noomi pense que, jeunes comme elles le sont, elles ne peuvent manquer de se remarier.

---

10 Et elles lui dirent : Non ! Car nous retournerons avec toi vers ton peuple.

11 Et Noomi dit : Retournez, mes filles. Pourquoi viendriez-vous avec moi ? Ai-je encore des fils dans mes entrailles, qu'ils puissent devenir vos maris ?

---

*Ai-je encore des fils... ?* Noomi fait allusion à l'usage existant en Israël, d'après lequel la femme restée veuve sans enfants devait être épousée par son beau-frère, et le premier enfant né de ce mariage attribué au premier mari défunt pour perpétuer son nom, comparez **Deutéronome 25.5**, note. Si même elle pouvait encore donner le jour à des frères de Machlon et de Kiljon, le temps qui serait nécessaire pour qu'ils atteignissent l'âge de se marier serait trop long pour imposer une pareille attente à ses deux belles-filles (versets 12 et 13).

---

12 Retournez, mes filles, allez ! Je suis trop âgée pour me remarier ; et quand je dirais : J'ai de l'espérance, et que je serais cette nuit à un mari et que j'enfanterais des fils,

13 est-ce que pour cela vous attendriez jusqu'à ce qu'ils fussent grands ? Vous abstiendriez-vous pour cela de vous remarier ? Non, mes filles, car je suis plus affligée que vous, parce que la main de l'Éternel s'est appesantie sur moi.

---

*Plus affligée que vous.* Chacune de vous n'a perdu que son mari ; moi, j'ai perdu le mien et mes deux fils. Il y a encore pour vous de la joie à espérer. Ne veuillez pas partager le malheur de celle sur laquelle s'est appesantie la main de Dieu.

---

14. Et elles élevèrent la voix et pleurèrent encore. Et Orpa embrassa sa belle-mère ; mais Ruth s'attacha à elle.

---

Au verset 9 Noomi avait donné de son côté le baiser d'adieu. Ici Orpa le rend et le rend seule.

---

15 Et Noorni dit : Voici, ta belle-sœur s'en est retournée vers son peuple et vers son dieu, retourne-t'en après ta belle-sœur.

---

*Son dieu.* Restant en Moabie, Orpa ne pouvait autrement que de continuer à adorer le dieu de son peuple, Camos (**Nombres 21.29**).

---

16 Et Ruth dit : Ne me presse pas de te laisser en m'éloignant d'auprès de toi, car où tu iras, j'irai ; où tu demeureras, je demeurerai ; ton peuple sera mon peuple et ton Dieu sera mon Dieu ;

---

## 16 et 17

Ces paroles qui sont presque un cantique respirent l'enthousiasme de l'affection la plus tendre et du plus absolu dévouement.

*Ton Dieu sera mon Dieu.* Ruth a sans doute compris la supériorité du Dieu qu'adore Noomi sur celui qu'adorait Moab.

---

17 où tu mourras, je mourrai et j'y serai ensevelie. Qu'ainsi me fasse l'Éternel et qu'ainsi il y ajoute, si autre chose que la mort me sépare de toi !

---

*Qu'ainsi il y ajoute...* C'est là une formule d'imprécation dans laquelle le châtiment sous-entendu est indiqué mystérieusement par le mot **ainsi**. Cette expression ne se retrouve que dans les livres de Samuel et des Rois (**1 Samuel 3.17 ; 1 Samuel 14.44 ; 1 Samuel 20.13 ; 1 Samuel 25.22 ; 2 Samuel 3.9-35 ; 19.13 ; 1 Rois 2.23 ; 1 Rois 19.2 ; 1 Rois 20.10 ; 2 Rois 6.31**).

---

18 Et [Noomi] vit qu'elle était décidée d'aller avec elle, et elle cessa de lui en parler.

19 Et elles marchèrent toutes deux jusqu'à ce qu'elles arrivassent à Bethléem. Et quand elles entrèrent à Bethléem, toute la ville fut émue à cause d'elles, et les femmes disaient : Est-ce bien là Noomi ?

20 Et elle leur dit : Ne m'appellez pas Noomi ; appelez-moi Mara, car le Tout-Puissant m'a remplie d'amertume.

---

*Mara : Amère (Exode 15.23).*

---

21 Je m'en suis allée comblée de biens, et l'Éternel me ramène à vide. Pourquoi m'appelleriez-vous Noomi, quand l'Éternel a témoigné contre moi et que le Tout-Puissant m'a rendue malheureuse ?

---

*À témoigné contre moi* : m'a déclarée coupable par les malheurs dont il m'a frappée. Dans l'idée du peuple, l'infortune était toujours un châtement divin justifié par la conduite de celui qui était frappé, sans même que celui-ci en connût toujours la raison ; voir les discours des amis de Job.

---

22 C'est ainsi que Noomi s'en retourna, et, avec elle, Ruth la Moabite, sa belle-fille, qui était venue de la campagne de Moab. Et elles arrivèrent à Bethléem au commencement de la moisson des orges.

---

La moisson des orges, qui avait lieu la première (**Ruth 2.23**), se faisait en avril. Comparez **Deutéronome 16.1-12**. Pâques est le commencement, Pentecôte la fin de la moisson.

---

# LE LIVRE DE RUTH CHAPITRE 2

---

---

1 Et Noomi avait un parent de son mari, homme puissant et riche, de la famille d'Élimélec, appelé Boaz.

---

## Ruth glane dans les champs de Boaz

---

2 Et Ruth, la Moabite, dit à Noomi : Laisse-moi aller aux champs et je glanerai des épis derrière celui aux yeux duquel j'aurai trouvé grâce.

---

*Derrière celui...* D'après la loi (**Lévitique 19.9** ; **Lévitique 23.22** ; **Deutéronome 24.19**), tout Israélite devait permettre aux pauvres et aux étrangers de glaner dans son champ. Mais plusieurs cherchaient sans doute à se soustraire à cette prescription, du moins jusqu'à ce que les gerbes eussent été enlevées. Ruth projette d'aller là seulement où elle trouvera un propriétaire bien disposé.

---

3 Et elle lui dit : Va, ma fille. Et elle s'en alla et vint glaner dans les champs derrière les moissonneurs. Et il se rencontra qu'elle arriva dans le champ qui appartenait à Boaz, de la famille d'Élimélec.

4 Et voici Boaz vint de Bethléem et dit aux moissonneurs : L'Éternel soit avec vous ! Et ils lui dirent : L'Éternel te bénisse !

---

Boaz souhaite à ses serviteurs que Dieu soit avec eux dans leur travail, et ceux-ci lui souhaitent à leur tour la bénédiction sur le produit de sa moisson. Cette salutation mutuelle montre le profond sentiment de piété que le culte de l'Éternel avait développé au sein du peuple et qui persistait même dans cette époque de déchéance.

---

5 Et Boaz dit à son serviteur, établi sur les moissonneurs : À qui est cette jeune fille ?

---

## 5 à 7

Ces versets montrent premièrement que Boaz ne défendait à personne de glaner dans ses champs ; deuxièmement que l'origine de Ruth était connue de Boaz et de son régisseur, quoique Boaz la vît alors pour la première fois.

Boaz aperçoit Ruth qui, fatiguée, s'était retirée un moment à l'abri d'un hangard qui se trouvait dans le champ (verset 7).

---

6 Et le serviteur, établi sur les moissonneurs, répondit et dit : C'est la jeune Moabite qui est revenue avec Noomi de la campagne de Moab ;

7 elle a dit : Laissez-moi glaner et ramasser des épis entre les gerbes derrière les moissonneurs. Et elle est venue et elle a été

debout dès le matin jusqu'à maintenant ; et ce repos qu'elle prend à la maison est court.

8 Et Boaz dit à Ruth : Écoute, ma fille : ne va pas glaner dans un autre champ ; ne t'éloigne pas non plus d'ici, et ainsi reste avec mes servantes.

---

## 8 à 16

Ces versets nous montrent le développement des sentiments de Boaz à l'égard de Ruth. Déjà favorablement disposé envers elle avant de la connaître, car il avait entendu raconter sa belle conduite à l'égard de Noomi, il est fortifié dans ses bonnes dispositions par la vue de son activité au travail et les louanges des moissonneurs, puis tout à fait gagné par l'humilité avec laquelle elle répond à ses paroles bienveillantes et à ses recommandations. Aussi ne la traite-t-il bientôt plus comme une simple glaneuse, mais comme un membre de sa maison, en l'invitant (verset 14) à partager le repas commun. Il en vient même (versets 15 et 16) à lui accorder des privilèges qui paraissent trahir plus que de la bienveillance.

---

9. Regarde le champ que l'on moissonnera, et va derrière elles : n'ai-je pas défendu à mes serviteurs de te toucher ? Et si tu as soif, va boire aux cruches de ce que les serviteurs auront puisé.

---

*Va boire...* Cette faveur était plus grande en Orient, où les eaux sont rares, qu'elle ne le serait chez nous.

---

10 Et elle tomba sur sa face et se prosterna contre terre, et lui dit : D'où vient que j'ai trouvé grâce à tes yeux et que tu t'intéresses à moi, qui suis une étrangère ?

11 Et Boaz répondit et lui dit : On m'a rapporté tout ce que tu as fait à ta belle-mère après la mort de ton mari ; comment tu as abandonné ton père et ta mère et le pays de ta naissance, et tu es venue vers un peuple que tu ne connaissais point auparavant.

12 Que l'Éternel te rende ce que tu as fait et que ta récompense soit entière de la part de l'Éternel, le Dieu d'Israël sous les ailes duquel tu es venue te retirer.

---

*Sous les ailes...* Comparez **Psaumes 91.4** ; **Psaumes 36.8** ; **Psaumes 57.2**.

---

13 Et elle dit : Puissé-je trouver grâce à tes yeux, mon seigneur ! Car tu m'as consolée, et tu as parlé selon le cœur de ta servante, bien que je ne sois pas même comme une de tes servantes.

---

On traduit aussi les premiers mots : **J'ai trouvé grâce à tes yeux**. Mais le mot hébreu exprime plutôt un vœu. Ruth demande la continuation de la bienveillance dont elle se voit déjà l'objet.

*Bien que je ne sois pas même...* On peut traduire aussi : **Que je sois comme l'une...**, en donnant à ces mots le sens d'un vœu.

---

14 Et Boaz lui dit au moment du repas : Approche-toi d'ici, et prends part au repas, et trempe ton morceau dans le vinaigre. Et elle s'assit à côté des moissonneurs, et il lui donna du grain rôti ; et elle mangea et fut rassasiée, et elle garda le reste.

---

*Vinaigre* : boisson acide, composée de vin aigri et d'un peu d'huile, très rafraîchissante et encore en usage en orient. On y retrouve également la coutume de manger des grains rôtis (**Lévitique 2.14**). Robinson, qui a assisté lui-même à une scène de moisson et mangé avec les moissonneurs, dit dans son ouvrage sur la Palestine : *Au temps de la moisson, les grains de froment qui ne sont pas encore entièrement secs et durs sont rôtis dans une poêle ou sur une pierre plate et fournissent un aliment très agréable.*

---

15 Et elle se leva pour glaner. Et Boaz donna cet ordre à ses serviteurs : Qu'elle glane aussi entre les gerbes et ne lui faites pas de honte,

---

*Entre les gerbes.* Ce verset suppose une faveur particulière dépassant celle qui lui avait été accordée au verset 7 ; comparez le mot : *aussi*. Nous sommes donc forcés de donner ici à l'expression **entre les gerbes** un autre sens qu'au verset 7. Il est probable que la différence repose sur l'expression *derrière les moissonneurs* au verset 7 (ceux qui forment les gerbes avec les épis coupés). Ici Ruth reçoit l'autorisation de marcher avec eux au moment où ils forment les gerbes. Et même, ordre est donné aux moissonneurs de laisser comme par mégarde des épis qu'ils auront tirés des javelles (**Deutéronome 24.19**).

---

16 et même vous tirerez pour elle quelques épis des javelles et vous les laisserez là, et elle les glanera, et vous ne lui ferez pas de reproches.

17 Et elle glana dans le champ jusqu'au soir, et elle battit ce qu'elle avait glané, et il y en eut environ un épha d'orge.

---

---

*Un épha* : vingt litres (**Exode 29.40**).

---

18 Et elle l'emporta et vint à la ville, et sa belle-mère vit ce qu'elle avait glané. Et elle sortit aussi ce qu'elle avait gardé de reste après avoir été rassasiée, et le lui donna.

19 Et sa belle-mère lui dit : Où as-tu glané aujourd'hui, et où as-tu travaillé ? Béni soit celui qui s'est intéressé à toi ! Et elle fit connaître à sa belle-mère chez qui elle avait travaillé et lui dit : L'homme chez qui j'ai travaillé aujourd'hui s'appelle Boaz.

---

Avant même d'avoir entendu son nom, Noomi bénit le bienfaiteur inconnu que Ruth a trouvé.

---

20 Et Noomi dit à sa belle-fille : Qu'il soit béni de l'Éternel, celui qui ne cesse pas d'être miséricordieux envers les vivants et envers les morts. Et Noomi lui dit : Cet homme est notre proche parent, l'un de ceux qui ont sur nous droit de rachat.

---

*Envers les vivants et envers les morts* : envers Ruth et Noomi aussi bien qu'il l'avait été précédemment envers Elimélec.

*Et Noomi lui dit.* Après la bénédiction souhaitée à Boaz, nous devons nous représenter un moment de silence et de réflexion après lequel Noomi reprend et communique à Ruth une nouvelle pensée qui lui est venue en ce moment même.

*Droit de rachat.* Voir chapitre 3.

---

21 Et Ruth, la Moabite, ajouta : De plus il m'a dit : Reste avec mes serviteurs jusqu'à ce qu'ils aient achevé toute ma moisson.

---

*Ajouta* : en confirmation de ce que venait de dire Noomi.

---

22 Et Noomi dit à Ruth, sa belle-fille : Il est bon, ma fille, que tu sortes avec ses servantes, afin qu'on ne te maltraite pas dans un autre champ.

---

*Afin qu'on ne te maltraite pas.* En parlant ainsi à Ruth, elle ne lui dit pas toute sa pensée.

---

23 Et elle resta avec les servantes de Boaz pour glaner, jusqu'à la fin de la moisson des orges et de la moisson du froment, et elle demeurait avec sa belle-mère.

---

*Pour glaner.* Ces mots s'appliquent à Ruth seule, et non pas aux servantes (**Lévitique 19.9-10**).

*Elle demeurait...* Elle retournait chaque soir chez Noomi.

---

# LE LIVRE DE RUTH CHAPITRE 3

---

---

1 Et Noomi, sa belle-mère, lui dit : Ma fille, ne te chercherai-je pas une position où tu sois heureuse ?

---

*Une position...* Noomi sent que c'est à elle à pourvoir à l'avenir de celle qui s'est dévouée pour elle. Et pour cela elle fait usage d'une coutume établie en Israël. La loi voulait que, lorsqu'un Israélite avait vendu sa propriété (non toutefois le fonds, qui restait inaliénable, mais toute la série des récoltes qui devaient se succéder jusqu'à la prochaine année du jubilé), lui-même ou, à son défaut, l'un de ses proches parents eût en tout temps le droit de la racheter (**Lévitique 25.25-27**). Il est probable qu'Elimélec et Noomi avaient vendu leur propriété en partant, pour le pays de Moab. Revenue en Israël, il est naturel que Noomi cherche un proche parent qui la mette à même d'en jouir de nouveau. Mais à ce désir s'en joint un autre, celui de procurer un mari à sa belle-fille. C'est ce que la loi lui offrait aussi la possibilité. et même le devoir de faire. La loi voulait qu'une veuve restée sans enfants devînt la femme du frère de son mari défunt, afin que le premier enfant mâle naissant de cette union perpétuât la famille de celui-ci, qui sans cela se serait éteinte (**Deutéronome 25.5-6**). L'usage paraît avoir étendu cette prescription aux parents du défunt en général et l'avoir mise en rapport avec la loi relative aux propriétés de famille. C'est là ce qui suggère à Noomi le moyen qu'elle propose à Ruth. Nous ne savons quel était le degré de parenté qui unissait Machlon, mari de celle-ci, à Boaz. Elle ne pouvait guère ignorer qu'il existât un parent plus rapproché ; mais la bienveillance que Boaz avait témoignée à Ruth lui faisait penser que c'était lui, plutôt que l'autre, que la Providence avait choisi pour son **goël** ; c'est le nom hébreu donné à celui qui avait le droit de mariage ou de rachat.

---

2 Et maintenant Boaz, avec les servantes duquel tu as été, n'est-il pas notre parent ? Voici il vannera cette nuit les orges qui sont dans l'aire.

---

En Palestine les aires sont encore aujourd'hui établies en plein air. Elles consistent en une place unie affectant la forme d'un cercle de 15 mètres de diamètre environ, dont le sol a été fortement foulé et durci. Le vannage se fait le soir et jusque pendant la nuit pour profiter de l'air frais qui se lève à ce moment-là (voir **Genèse 3.8**) et qui emporte la balle. Pendant les semaines où l'on bat le grain, les agriculteurs ont l'habitude de dormir dans les aires pour les garder.

---

3 Lave-toi et oins-toi et mets sur toi tes vêtements, et descends vers l'aire. Ne te montre pas à lui jusqu'à ce qu'il ait achevé de manger et de boire.

---

*Et descends vers l'aire.* On place de préférence les aires dans les lieux les plus élevés, en sorte que l'expression dont se sert Noomi étonne. Mais, remarque M. Félix Bovet dans son **Voyage en Terre Sainte, Bethléem fait exception, puisqu'ici la ville domine tout ce qui l'entoure. Soit que l'aire de Boaz fût située sur un des gradins de la montagne de Bethléem, soit qu'elle fût au sommet d'une des collines voisines, elle était en tout cas plus bas que la ville, et l'expression employée est la seule qui convînt.**

---

4 Et quand il se couchera, observe le lieu où il se couche ; puis entre et soulève la couverture de ses pieds, et te couche, et il te dira ce que tu auras à faire.

5 Et elle lui dit : Je ferai tout ce que tu me dis.

6 Et elle descendit dans l'aire et fit tout ce que sa belle-mère avait ordonné.

7 Et Boaz mangea et but, et son cœur fut joyeux, et il vint se coucher à l'extrémité du tas de gerbes, et elle vint tout doucement et découvrit ses pieds, et se coucha.

8 Et au milieu de la nuit cet homme-là eut peur et se pencha, et voici une femme était couchée à ses pieds.

---

*Eut peur* : en s'apercevant qu'il y avait quelqu'un tout près de lui.

---

9 Et il dit : Qui es-tu ? Elle répondit : Je suis Ruth, ta servante ; étends le pan de ton manteau sur ta servante, car tu as droit de rachat.

---

*Étends le pan de ton manteau*. Cet acte symbolique était comme une prise de possession de Ruth pour sa future épouse.

---

10 Et il dit : Bénie sois-tu de l'Éternel, ma fille. Cette dernière bonté que tu me témoignes est plus grande que la première, car tu n'es point allée après les jeunes gens, pauvres ou riches.

---

Au lieu de blâmer la démarche de Ruth, Boaz y voit l'accomplissement d'un devoir par lequel elle achève de témoigner son amour à Noomi et à la famille de Noomi, à laquelle lui-même s'était intéressé jadis (**Ruth 2.20**). Son premier acte de bonté avait été d'accompagner sa belle-mère en Israël, au lieu de rester dans sa

patrie et d'y contracter un nouveau mariage. Le second est de préférer un homme âgé comme lui aux jeunes gens qu'elle eût facilement pu épouser, et cela pour sauvegarder l'existence de la famille de son premier mari.

---

11 Et maintenant, ma fille, ne crains point ; je ferai à ton égard tout ce que tu dis, car tous les gens de l'endroit savent que tu es une femme vertueuse.

---

*Tous les gens de l'endroit*, littéralement : **toute la porte de mon peuple** ; dans tout l'Orient, les habitants des villes ont l'habitude de se réunir sur la place publique, qui est dans le voisinage immédiat de la porte et non pas au centre de la ville.

---

12 Et maintenant il est bien vrai que j'ai droit de rachat, mais il y en a un autre qui est plus proche que moi.

13 Passe ici la nuit. Et au matin, si cet homme veut user envers toi de son droit de rachat, bien ! Qu'il le fasse. Et s'il ne veut pas te racheter, je te rachèterai, moi ; l'Éternel est vivant ! Reste couchée jusqu'au matin.

---

*Passe ici la nuit*, jusqu'au matin. Avant ce moment elle n'eût pu faire sans danger le trajet qui la séparait de sa demeure, et plus tard elle eût été aperçue.

---

14 Et elle resta couchée à ses pieds jusqu'au matin, et elle se leva avant qu'on pût se reconnaître l'un l'autre. Et Boaz dit : Qu'on ne sache pas que cette femme est venue dans l'aire.

15 Et il dit : Donne le manteau qui est sur toi, et tiens-le ; et elle le tint. Et il mesura six mesures d'orge qu'il chargea sur elle, et il vint à la ville.

---

*Six mesures d'orge* : non pas six éphas, ce qui eût été une charge beaucoup trop considérable (**Ruth 2.17**), mais six séas (deux éphas), ou six omers (un peu plus d'un demi-épha, ou douze litres).

---

16 Et Ruth revint chez sa belle-mère, et Noomi dit : Qu'as-tu fait, ma fille ? Et Ruth lui raconta tout ce que cet homme avait fait à son égard.

---

*Qu'as-tu fait ?* Littéralement : **Qui toi ?** En quelle qualité reviens-tu ?

---

17 Et elle dit : Il m'a donné ces six mesures d'orge, car il m'a dit : Tu ne retourneras point à vide auprès de ta belle-mère.

18 Et Noomi dit : Reste ici, ma fille, jusqu'à ce que tu saches comment la chose tournera, car cet homme ne se donnera point de repos qu'il n'ait terminé cette affaire aujourd'hui.

---

*Ne se donnera point de repos.* Elle n'ignore pas qu'il faut une tractation juridique pour constater le droit de Boaz.

---

# LE LIVRE DE RUTH CHAPITRE 4

---

---

1 Et Boaz monta à la porte [de la ville], et s'y assit, et voici celui qui avait le droit de rachat, dont Boaz avait parlé, vint à passer. Et Boaz lui dit : Toi, un tel, détourne-toi et assieds-toi ici. Et il se détourna et s'assit.

*Monta.* La porte, où l'on rendait la justice, n'était pas en fait plus élevée que le reste de la ville, mais elle était **dans l'idée** un lieu élevé au-dessus des autres. De là l'expression constante : **monter à la porte (Deutéronome 17.8 ; Deutéronome 25.7)**.

*Toi, un tel.* Il va sans dire que Boaz n'a pas interpellé son parent de cette façon, mais lui a donné son vrai nom. Le narrateur, qui ignorait ce nom ou qui n'a pas voulu l'indiquer, a employé cette expression qui, ainsi comprise, n'a rien d'irrévérencieux.

2 Et Boaz prit dix hommes d'entre les Anciens de la ville et leur dit : Asseyez-vous ici. Et ils s'assirent.

Ces dix hommes pris parmi les Anciens de la ville sont les témoins proprement dits. Mais à eux s'ajoutent en second rang les autres personnes présentes (comparez versets 9 et 11).

3 Et il dit à celui qui avait le droit de rachat : Noomi, qui est revenue de la campagne de Moab, a vendu la portion de champ qui appartenait à Élimélec, notre frère.

---

*Noomi a vendu* : de concert avec Elimélec, à leur départ pour Moab. Il n'est parlé que d'elle parce que seule elle vit encore. D'autres traduisent : **Noomi met en vente**, ce qui n'est pas conforme au sens grammatical.

---

4 Et j'ai dit : Je veux t'en informer et te dire : Achète-la, en présence de ceux qui sont assis là et des Anciens de mon peuple. Si tu veux la racheter, rachète-la ; que si tu ne veux pas la racheter, déclare-le-moi, afin que je le sache, car il n'y en a point d'autre avant toi qui ait le droit de rachat, et moi je viens après toi. Et il dit : Je rachèterai.

---

*Je veux t'en informer...* Voici le sens : Je suis disposé à racheter ce champ pour le conserver à Noomi et à sa famille. Mais je ne puis le faire que si tu declares vouloir renoncer à ton droit, qui va avant le mien.

*Que si tu ne veux pas...*, littéralement : **Que s'il ne veut pas...** Ces mots sont adressés par Boaz aux Anciens. Mais il revient immédiatement à son parent, auquel il dit : *Déclare-le moi...*

*Je rachèterai.* Il ne se propose pas, comme Boaz, de faire vivre Noomi du produit de cette terre, mais d'en jouir lui-même. Par là la propriété rentrera du moins dans le patrimoine de la famille.

---

5 Et Boaz dit : Au jour où tu acquerras le champ de la main de Noomi, tu l'acquerras en même temps de Ruth, la Moabite, femme du défunt, pour faire revivre le nom du défunt dans son héritage.

---

*De la main de Noomi* : en ce sens que le fonds lui-même n'avait point pu être aliéné, puisqu'il restait invariablement la propriété de la famille et qu'Elimélec et Noomi n'avaient pu en vendre que les récoltes jusqu'au prochain jubilé.

*Tu l'acquerras... de Ruth* : à la personne de laquelle reste attachée, en raison de son mari défunt, la propriété du champ (au cas du moins qu'elle n'épousât pas un homme d'une famille différente, mais qu'elle s'unit à un parent de son mari).

---

6 Et celui qui avait le droit de rachat dit : Je ne puis pas le racheter ; je ferais tort à mon héritage. Prends pour toi mon droit de rachat, car moi, je ne puis racheter.

---

*Je ferais tort à mon héritage.* En acquérant dans ces conditions, il se serait engagé à rendre le champ au fils qu'il aurait pu avoir de Ruth et il aurait ainsi diminué sa fortune de la valeur de ce champ, ce qu'il ne croyait pas pouvoir faire justement vis-à-vis de ses propres enfants.

---

7 Et c'était autrefois la coutume en Israël, en cas de rachat et d'échange, pour valider toute affaire, que l'homme ôtait son soulier et le donnait à l'autre ; c'était le mode d'attestation en Israël.

---

*Et c'était autrefois la coutume.* On voit par ces mots que le livre de Ruth a été écrit à une époque beaucoup plus avancée, où cette coutume n'existait plus.

---

8 Et celui qui avait le droit de rachat dit à Boaz : Acquires pour ton compte ! Et il ôta son soulier.

---

*Et il ôta son soulier* : acte symbolique par lequel il faisait passer à Boaz son droit de rachat et de possession sur le champ de Ruth (**Deutéronome 25.9**, note). Un usage semblable paraît avoir existé chez les Indous et les anciens Germains. Mettre le pied sur une chose, c'est en constater la prise de possession. Ce symbole n'a point le caractère déshonorant qui y est attaché dans **Deutéronome 25.5-10**, où il s'agit de la veuve d'un frère.

---

9 Et Boaz dit aux Anciens et à tout le peuple : Vous êtes témoins aujourd'hui que j'ai acquis tout ce qui appartenait à Élimélec et tout ce qui était à Kiljon et à Machlon, de la main de Noomi ;

10 et que je me suis acquis en même temps pour femme Ruth la Moabite, femme de Machlon, pour faire revivre le nom du défunt dans son héritage, afin que le nom du défunt ne soit point retranché d'entre ses frères et de la porte de son lieu. Vous en êtes témoins aujourd'hui.

11 Et tout le peuple qui était à la porte et tous les Anciens dirent : Nous en sommes témoins ! Que l'Éternel rende la femme qui entre dans ta maison semblable à Rachel et à Léa, qui ont toutes deux fondé la maison d'Israël. Et déploie ta force à Ephratha, et [puisses-tu] donner un nom [à un fils] à Bethléem.

---

*Ephratha* : le district dans lequel se trouvait Bethléem. Les deux propositions parallèles de la fin de notre verset expriment donc la même pensée. La force de Boaz doit être renouvelée, afin que par ses descendants le nom de sa famille soit conservé à Bethléem.

---

**12** Et que ta maison soit comme la maison de Pérets, que Tamar enfanta à Juda, par la postérité que l'Éternel te donnera de cette jeune femme.

---

*Pérets* : le chef de la branche nombreuse des fils de Juda à laquelle appartenait Boaz. Comparez **Ruth 1 Chroniques 2.5 et suivants**.

---

**13** Et Boaz prit Ruth, et elle fut sa femme. Et il alla vers elle, et l'Éternel lui donna de concevoir, et elle enfanta un fils.

---

*Et les femmes...* : 1 Samuel 4.20 ; Luc 1.58.

*Un libérateur.* L'hébreu emploie ici le terme de goël, champion, rédempteur, défenseur. Le mot *aujourd'hui*, au **verset 14**, et le verset 15 montrent clairement qu'il s'agit, non de Boaz, mais de l'enfant qui perpétuera la race de Noomi et sera sa consolation et son soutien.

---

**14** Et les femmes dirent à Noomi : Béni soit l'Éternel qui ne t'a point laissée manquer aujourd'hui d'un libérateur ! Que son nom devienne célèbre en Israël !

**15** Il restaurera ton âme et il sera le soutien de ta vieillesse, car ta belle-fille qui t'aime, l'a enfanté, elle qui vaut mieux pour toi que sept fils.

---

*Sept fils* : 1 Samuel 2.5.

---

**16** Et Noomi prit l'enfant et le mit sur son sein, et elle fut sa garde.

**17** Et les voisines lui donnèrent un nom en disant : Un fils est né à Noomi ! Et elles l'appelèrent Obed ; ce fut le père d'Isaï, père de David.

---

*Obed*, serviteur. Ce nom est en rapport avec les mots précédents : *Un fils est né à Noomi*. Les parents et les voisins aidaient à choisir le nom d'un nouveau-né (Luc 1.59).

*Ce fut le père d'Isaï, père de David*. Dans cette courte indication qui termine l'histoire de Ruth, l'auteur révèle, nous n'en pouvons douter, la raison pour laquelle il l'a racontée : Ruth était une des ancêtres du plus grand roi d'Israël, et il était intéressant pour tout le peuple de savoir comment elle l'était devenue. La généalogie de Pérets qui suit confirme cette manière de voir, qu'elle soit de la main de l'auteur ou un appendice postérieur.

---

**18** Et voici la postérité de Pérets : Pérets engendra Hetsron ;

---

**18 à 22**

Comparez 1 Chroniques 2.5-17.

Sur *Pérets*, voir Genèse 38.29 ; Genèse 46.12 ; Nombres 26.20.

*Hetsron*, son fils, descendit avec lui en Égypte (Genèse 46.12).

---

**19** et Hetsron engendra Ram, et Ram engendra Amminadab ;

---

*Ram* : Aram dans Matthieu 1.3 et Luc 3.33.

---

**20** et Amminadab engendra Nahason, et Nahason engendra Salmon ;

---

*Amminadab* : beau-père d'Aaron, Exode 6.23.

*Nahason* vivait du temps de Moïse et est appelé prince des fils de Juda (Nombres 1.7 ; Nombres 2.3 ; Nombres 7.12). Notre généalogie ne compte que cinq membres depuis la descente en Égypte jusqu'au moment de l'Exode. C'est trop peu pour une période de 430 ans (Exode 12.40). Entre Hetsron et Amminadab l'auteur a omis, comme celui des Chroniques, plusieurs chaînons intermédiaires avant et après Ram. Cette supposition est encore plus nécessaire pour la suite de la généalogie, qui ne compte également que cinq noms de Salmon ou Salmud, fils de Nahason, à David. En effet de l'Exode jusqu'à la mort de David (1 Rois 6.1) on compte 476 ans, qui exigent au moins douze générations. Les noms qui manquent doivent être intercalés entre Salmon et Boaz, car d'après Matthieu 1.5 Salmon vivait, peu après Nahason (contemporain de Moïse), puisqu'il épousa Rahab. On peut admettre qu'entre Boaz et David la généalogie est complète. Il y a un arrangement voulu dans le choix du nombre dix pour la série des noms depuis Pérets jusqu'à David. Voir les généalogies des chapitres 5 et 11 de Genèse, qui offrent également dix membres d'Adam à Noé et de Sem à Abraham. C'est à dessein aussi que cinq noms manquent, avant la conquête de Canaan, comme cinq après. On aimait à donner aux généalogies le caractère d'un tout symétriquement arrangé. Voir à ce point de vue Matthieu chapitre 1.

---

**21** et Salmon engendra Boaz, et Boaz engendra Obed ;

**22 et Obed engendra Isai, et Isai engendra David.**

# PREMIER LIVRE DE SAMUEL



# INTRODUCTION AUX LIVRES DE SAMUEL

---

---



Ces deux livres n'en formaient originairement qu'un seul et c'est ainsi qu'on les trouve encore dans les *manuscrits* hébreux. La division en deux livres a été introduite par les traducteurs grecs (les Septante), d'où elle a passé dans la traduction latine (la Vulgate) et, de là, dans nos traductions françaises. Depuis que l'on a commencé à *imprimer* le texte hébreu, cette division y a été importée. Comme les Septante trouvaient dans ce livre non seulement l'histoire de Samuel, mais encore celles de Saül et de David, ils ont cherché à le rattacher plus étroitement au livre des Rois et ont dans ce but formé des deux livres de Samuel et des deux des Rois un seul tout, divisé en quatre parties, sous le nom commun de livres des Rois ou des Règnes : Rois I, Rois II, Rois III et Rois IV. À partir du temps de la Réformation, le titre primitif, « Livres de Samuel », a été réintégré, mais en maintenant la division en deux livres.

Le titre de « Livres de Samuel » ne signifie point que ce personnage soit l'auteur de cet ouvrage, puisque les événements racontés dans le second livre et même déjà à la fin du premier se sont passés après sa mort. Ce titre provient de ce que le livre s'ouvre par l'histoire de ce prophète et de ce qu'il reste le personnage le plus influent de cette époque. Nous ne voulons pas dire par là que Samuel n'ait rien laissé d'écrit. Dans

**1 Chroniques 29.29** nous voyons mentionné un *écrit de Samuel*, qui est probablement la source principale de la première partie de l'ouvrage qui porte son nom.

Cet ouvrage reprend l'histoire de la théocratie au point où l'avait laissée le livre des Juges, à l'époque de la domination des Philistins, et la conduit jusqu'à la complète restauration de la théocratie sous le règne de David. Il contient le récit de la judicature d'Éli et de celle de Samuel, de l'abdication de celui-ci et de l'avènement de Saül à la royauté, enfin du rejet de Saül et du règne de David.

Sous les Juges, Israël était tombé peu à peu dans une complète décadence ; au temps de Samson nous voyons les Philistins dominer en maîtres dans le pays. La naissance extraordinaire de Samuel marque le point de départ du relèvement dont ce prophète devait être le principal instrument. Ce grand serviteur de l'Éternel réveille chez ses frères le sentiment de leurs droits et de leur dignité de peuple de Dieu ; Israël, honteux de son esclavage, se soulève contre les Philistins ; au sein de cette lutte on voit naître chez lui le désir d'avoir un roi ; Dieu accorde cette demande qui rentrait dans ses desseins, mais en blâmant le sens charnel qui l'avait provoquée. Saül est désigné comme roi et oint par Samuel ; il commence bien, mais ne tarde pas à prendre les allures des despotes des autres nations ; Dieu le rejette et choisit David qui apprend, par de longues épreuves, à attendre avec soumission l'accomplissement de la volonté de Dieu. C'est lui qui est vraiment l'oint du Seigneur ; Dieu lui promet de maintenir à jamais dans sa famille la dignité royale ; il devient ainsi le type du Messie promis. Malgré ces hautes prérogatives dont Dieu l'honore, David fait une chute profonde, et cette chute même, dont il se relève cependant par une vraie humiliation, dut apprendre aux fidèles à reporter sur un plus grand que lui leurs

espérances pour l'accomplissement des desseins du Seigneur. L'ouvrage se termine avant la mort de David, au moment où le gouvernement passe entre les mains de Salomon.

Nous ne pouvons pas dire à quelle époque précise ce livre a été composé. De remarques comme **1 Samuel 27.6** (« Tsiklag appartient *aux rois de Juda jusqu'à ce jour* ») et 30.25 (« jusqu'à ce jour ») et d'explications d'anciens usages, telles que 9.9, on doit conclure que l'auteur a vécu à une assez grande distance des événements racontés. Mais il paraît avoir employé des sources très rapprochées ou même contemporaines de ces événements ; de **1 Chroniques 27.24** ; 29.29, il résulte vraisemblablement que ces sources étaient des écrits rédigés par les prophètes du temps. En outre l'auteur s'est sans doute servi de traditions orales conservées jusqu'à lui. C'est ainsi seulement que l'on peut s'expliquer la délicatesse de touche, la vivacité dramatique, la finesse des traits biographiques et la fraîcheur incomparable des récits renfermés dans les livres de Samuel.

La véracité du récit ressort de la franchise absolue avec laquelle sont racontés les égarements et les chutes des acteurs les plus vénérés de cette histoire, tels que le grand sacrificateur Éli et le prophète et juge Samuel, puis aussi des grands personnages politiques, Saül et David. Sacerdoce, prophétisme, royauté, tout ce qui est élevé en Israël, passe, comme le peuple lui-même, sous le niveau impartial du jugement divin. Le premier livre se divise en deux parties : celle qui concerne le ministère de Samuel (chapitres 1 à 7) et celle qui se rapporte au règne de Saül (chapitres 8 à 31).

# PREMIER LIVRE DE SAMUEL

## CHAPITRE I

---

---

1 Il y avait un homme de Ramathaïm-Tsophim, de la montagne d'Éphraïm, nommé Elkana, fils de Jéroham, fils d'Élihu, fils de Tohu, fils de Tsuph, Ephrathien.

---

*Ramathaïm-Tsophim.* Le mot Ramathaïm désigne probablement la localité nommée dans le reste du livre Rama (avec l'article, Ha-Rama), village situé sur une hauteur à 8 km au nord de Jérusalem (**Josué 18.25**) ; le nom signifie **double colline** ; aujourd'hui Er-Ram ; dans le Nouveau Testament Arimathée.

*Tsophim, les Tsuphiens* ; c'était le nom des descendants de Tsuph, un des ancêtres d'Elkana ; voir la fin du verset. Tout le district s'appelait pays de Tsuph (**1 Samuel 9.5**). On distinguait par là cette Rama d'autres villes de ce nom.

*De la montagne d'Éphraïm.* Rama appartenait à la tribu de Benjamin, mais la **montagne d'Éphraïm** se prolongeait au sud jusque dans le domaine de cette tribu.

*Elkana (Dieu se l'est acquis).* Sa généalogie paraît être donnée ici d'après un document civil dont nous trouvons la trace **1 Chroniques 6.18-28**, 33-35, où reparaissent les noms de Jéroham, de Tohu (Toah) et de Tsuph (Tsophaï). Il résulterait de là qu'Elkana descendait de Kéhath, fils de Lévi (versets 18 et 22), et que par conséquent Samuel était d'origine lévitique. Sans doute il est singulier que ce trait ne soit pas expressément mentionné dans notre récit, comme pour les Lévites de **Juges 17.7** ; **Juges 19.1**. Peut-être le fait était-il supposé connu. En tout cas, l'on ne saurait

soupçonner l'auteur des Chroniques d'avoir faussé le registre généalogique dans le but d'attribuer à Samuel la qualité sacerdotale ; car (versets 27 et 28) il ne mentionne pas même Samuel dans la ligne généalogique et ne parle de lui qu'à l'occasion de ses fils. Il est à remarquer que ce nom d'Elkana, sauf une seule exception (**2 Chroniques 28.7**), est partout porté par des Lévites, ce qui s'explique par son sens étymologique.

*Ephrathien* peut signifier soit d'Ephratha (Bethléem, **Ruth 1.2**), soit de la tribu ou habitant dans la tribu d'Éphraïm. Ce dernier sens est réclamé ici par ce qui précède, voir à **Juges 17.7**.

---

2 Et il avait deux femmes, l'une s'appelait Anne et l'autre Péninna ; et Péninna avait des enfants, et Anne était sans enfants.

---

*Anne* : **grâce, miséricorde**.

*Péninna* : **corail**. La polygamie, quoique contraire à l'ordre établi de Dieu dès le commencement (**Genèse 2.18-23**), n'était pas interdite par la loi ; mais, comme l'esprit de la religion juive la condamnait, elle disparut peu à peu de la vie du peuple. Nous en voyons ici les fruits amers.

---

3 Et cet homme montait de sa ville chaque année pour adorer l'Éternel des armées et pour lui offrir des sacrifices à Silo ; et là étaient les deux fils d'Éli, Hophni et Phinées, sacrificateurs de l'Éternel.

---

*Chaque année* : au moins une fois, pour l'une des grandes fêtes (d'après **Exode 24.23** ; **Deutéronome 16.16** ; comparez **Luc 2.41**).

*L'Éternel des armées.* Ce nom est l'abrégé de l'expression **L'Éternel, Dieu des armées** ; il désigne l'Éternel comme le souverain des puissances célestes, des astres (**Ésaïe 40.26** ; **Psaumes 103.20-21** ; **Psaumes 148.2**) et des anges (**Genèse 32.1-2** ; **Psaumes 91.11**). Ce nom paraît ici pour la première fois ; il semble avoir été surtout en usage sous Samuel et David ; on le retrouve chez Amos, Ésaïe, Jérémie et les trois derniers petits prophètes. On comprend que ce fut au moment où Israël commença à être élevé, comme il le fut sous Samuel et David, à sa haute position de royaume visible de l'Éternel, que le Dieu national commença aussi à être désigné comme le Dieu de tout l'univers.

*Silo* : voir **Josué 18.1**, note. C'est là que le Tabernacle était resté depuis Josué. Sur une éminence se trouvent encore quelques ruines. On remarque en particulier sur le versant de la colline une terrasse de 23 mètres de largeur et de 124 mètres de longueur, sur laquelle on a supposé qu'était dressé le Tabernacle. La tradition rabbinique parle de murs massifs supportant toute la construction. Serait-ce là ce qui expliquerait l'emploi du mot *temple* (verset 9), qui signifie proprement palais, édifice ?

*Des sacrifices.* Outre les sacrifices de fêtes offerts par et pour tout le peuple, il y avait les sacrifices privés qui se rapportaient à la vie de chaque individu et de chaque famille (**1 Samuel 20.29**).

*Et là étaient...* Ces mots préparent ce qui va suivre : le récit de la déchéance de la sacrificature dans la branche aînée de la famille sacerdotale. C'est par cette raison que les fils sont nommés seuls, et que le père, qui était pourtant le personnage principal, est passé sous silence.

---

4. Et le jour qu'Elkana sacrifiait, il donnait à Péninna, sa femme, et à tous ses fils et filles qu'il avait d'elle, des portions ;

---

*Des portions* : à chacun une. Nous voyons qu'il s'agit ici des sacrifices privés d'actions de grâces, qui étaient suivis de repas de famille dans lesquels on mangeait la partie de la victime qui n'était ni brûlée sur l'autel, ni allouée au sacrificateur (**Lévitique 7.11-21**).

---

5 et il donnait à Anne une double portion, car il aimait Anne, et l'Éternel l'avait rendue stérile.

---

*Double.* Comparez **Genèse 43.31** ; **1 Samuel 9.23**.

---

6 Et son ennemie la mortifiait extrêmement dans le but de l'irriter, parce que l'Éternel l'avait rendue stérile.

---

C'était surtout à Silo que se produisaient ces scènes pénibles, car les deux femmes s'y trouvaient à la même table, l'une avec de nombreux enfants, l'autre seule, imparfaitement consolée par les égards et les bonnes paroles de son mari.

---

7 Et il faisait ainsi chaque année, toutes les fois qu'Anne montait à la maison de l'Éternel, et en retour [Péninna] la mortifiait ; et elle pleurait et ne mangeait point.

8 Et Elkana son mari lui disait : Anne, pourquoi pleures-tu et pourquoi ne manges-tu pas et pourquoi ton cœur est-il triste ? Ne suis-je pas pour toi plus que dix fils ?

9. Et après qu'on eut mangé et bu à Silo, elle se leva ; et Éli, le sacrificateur, était assis sur un siège auprès de la porte du temple

de l'Éternel.

---

Un jour, après le repas de sacrifice.

*Temple.* Ce terme pourrait être un indice de la composition de ce récit après la construction du temple ; ou bien, voir au verset 3.

---

10 Et elle avait l'amertume dans l'âme et elle pria l'Éternel et pleura beaucoup ;

11 et elle fit un vœu et dit : Éternel des armées, si tu prends garde à l'affliction de ta servante et si tu te souviens de moi, si tu n'oublies point ta servante et si tu donnes un enfant mâle à ta servante, je le donnerai à l'Éternel pour tous les jours de sa vie et le rasoir ne passera pas sur sa tête.

---

Ce vœu d'Anne ajoutait deux choses à la consécration lévitique de Samuel : il l'obligeait à servir l'Éternel dans le sanctuaire dès son enfance, et non pas seulement dès l'âge de 25 ans et à certains moments de l'année ; et il lui imposait le naziréat perpétuel (**Nombres 6.1-27**). À cette consécration toute spéciale s'ajoutèrent bientôt la mission de prophète et la charge de juge : ainsi s'explique comment il se fit que Samuel remplit plus tard, dans cette époque de décadence et de relèvement, des fonctions sacerdotales.

---

12 Et comme elle prolongeait sa prière devant l'Éternel, Éli observa sa bouche.

13 Et Anne parlait en son cœur, remuant seulement ses lèvres, et sa voix ne se faisait point entendre. Et Éli crut qu'elle était ivre.

14 Et Éli lui dit : Jusqu'à quand seras-tu ivre ? Va dissiper ton ivresse !

---

Eli croit qu'elle sort dans un état d'ivresse du repas du sacrifice.

---

15 Et Anne répondit et dit : Non, mon seigneur ! Je suis une femme affligée en son esprit ; je n'ai bu ni vin ni cervoise, mais j'épanchais mon cœur devant l'Éternel.

---

*Cervoise* : **Ésaïe 5.14**, note.

Cette réponse pleine de respect est d'autant plus louable que la répréhension avait été plus sévère et plus injuste.

---

16 Ne prends pas ta servante pour une femme de rien, car c'est dans l'excès de ma douleur et de mon affliction que j'ai parlé jusqu'ici.

17 Et Éli répondit et dit : Va en paix, et que le Dieu d'Israël t'accorde la demande que tu lui as faite !

---

Une parole solennelle du grand sacrificateur avait pour l'Israélite, sinon une valeur prophétique, du moins une autorité considérable.

---

18 Et elle dit : Que ta servante trouve grâce à tes yeux ! Et cette femme alla son chemin et mangea, et son visage n'était plus le même.

---

*Trouve grâce.* Elle désire que le vœu qu'Eli vient de prononcer ne soit qu'un commencement de bienveillance en sa faveur. Elle aura besoin de lui pour son enfant.

---

19 Et le lendemain matin ils se prosternèrent devant l'Éternel et s'en retournèrent chez eux à Rama. Et Elkana connut Anne sa femme et l'Éternel se souvint d'elle.

20 Et après le temps révolu Anne, ayant conçu, enfanta un fils et elle le nomma Samuel, car [dit-elle] je l'ai demandé à l'Éternel.

---

*Samuel (exaucé de Dieu) : obtenu par prière.*

---

21 Et cet homme, Elkana, monta avec toute sa maison, pour offrir à l'Éternel le sacrifice annuel et accomplir son vœu.

---

*Le sacrifice annuel : voir verset 3.*

*Son vœu : peut-être celui de sa femme qu'il s'était approprié, ou peut-être un sacrifice extraordinaire promis par lui au sujet de la naissance de l'enfant.*

---

22 Et Anne n'y monta pas, car elle dit à son mari : Quand l'enfant sera sevré, alors je le mènerai, afin qu'il soit présenté devant l'Éternel et qu'il demeure là toujours.

23 Et Elkana son mari lui dit : Fais ce qui te semblera bon ; reste ici jusqu'à ce que tu l'aies sevré. Que seulement l'Éternel accomplisse sa parole ! Et sa femme demeura et elle allaita son fils jusqu'au moment de le sevrer.

---

*L'aies sevré.* Les femmes israélites nourrissaient habituellement leurs enfants trois ans et quelquefois davantage, en sorte que Samuel à ce moment-là pouvait être confié aux femmes mentionnées **1 Samuel 2.22.**

*Sa parole.* Allusion au verset 17. Ce souhait d'Éli était comme une promesse de l'Éternel lui-même. Elkana demande que le refus d'Anne de monter à Silo ne soit pas pris en mauvaise part et que Dieu continue à bénir et à conserver l'enfant.

---

24 Et sitôt qu'elle l'eut sevré, elle le fit monter avec elle, prenant trois taureaux et un épha de farine et une outre de vin ; et elle le mena dans la maison de l'Éternel à Silo, et l'enfant était fort jeune.

25 Et ils égorgèrent le taureau et amenèrent l'enfant à Éli.

---

*Le taureau :* celui des trois dont l'immolation était spécialement destinée à accompagner cette présentation de l'enfant au Seigneur.

---

26 Et elle dit : Pardon, mon seigneur ; aussi vrai que tu vis, mon seigneur, je suis cette femme qui me tenais ici près de toi pour prier l'Éternel.

27 C'est pour cet enfant que je priais, et l'Éternel m'a accordé la demande que je lui avais faite.

28 Et moi aussi je l'ai donné à l'Éternel ; il sera donné à l'Éternel pour tous les jours de sa vie. Et ils se prosternèrent là devant l'Éternel.

---

*Et moi aussi je l'ai donné.* Je le lui donne, comme lui-même l'a donné à ma prière. Il y a dans l'hébreu une sorte de jeu de mots qui fait entendre qu'Anne a vu dans l'exaucement accordé à sa demande un appel de Dieu à lui donner ce qu'il lui aurait accordé. C'est à cet appel qu'elle répond en lui consacrant le don qu'elle a reçu.

*Et ils se prosternèrent.* Littéralement : **il se prosterna**, le chef de famille.

---

# PREMIER LIVRE DE SAMUEL

## CHAPITRE 2

---

---

1 Et Anne pria et dit : Mon cœur s'est réjoui en l'Éternel, Ma corne a été élevée par l'Éternel ; Ma bouche est ouverte contre mes ennemis, Car je me suis réjouie de ton secours.

---

*Pria et dit.* Ce chant est une prière, une prière de louange. Anne commence par la grâce qui lui a été accordée à elle-même et l'humiliation dont a été frappée son ennemie (verset 1). De là elle s'élève à la contemplation du caractère de l'Éternel (versets 2 et 3) ; puis elle décrit son œuvre de justice au sein de l'humanité, par laquelle il relève les faibles et abaisse les oppresseurs (versets 4 à 8), et, jetant les regards dans l'avenir, elle voit cette œuvre se déployer avec puissance jusqu'à l'anéantissement de tout ce qui résiste à Dieu ici-bas et au jugement universel qui sera exercé par celui auquel Dieu confiera cet acte suprême (versets 9 à 10).

On a de tout temps remarqué l'analogie de cet hymne avec celui de Marie (**Luc 1.46-55**). Les trois premiers versets de ce dernier répondent à notre verset 1 ; les versets 49 et 50 aux versets 2 et 3, les versets 51 à 53 aux versets 4 à 8 et les versets 54 et 55 aux versets 9 et 10. Seulement dans le cantique de Marie tout est plus doux, plus calme, plus solennel ; l'idée de la miséricorde de Dieu envers les faibles et envers Israël y domine sur celle de la justice, qui préside au cantique d'Anne.

Cette ressemblance entre ces deux hymnes s'explique aisément, car chaque jeune fille israélite connaissait par cœur les anciens cantiques nationaux.

Corne : **Jérémie 48.25** ; **Michée 4.13**, notes.

*Contre mes ennemis.* À la joie d'Anne se mêle le souvenir amer des longues humiliations dont elle avait été victime.

---

2 Nul n'est saint comme l'Éternel, Car il n'y a pas d'autre [Dieu] que toi ; Il n'y a pas de rocher comme notre Dieu.

---

## 2 et 3

Anne fait ressortir, verset 2, trois traits du caractère de l'Éternel :

- sa sainteté, en vertu de laquelle il aime le bien et hait le mal
  - son mode d'existence unique et absolu
  - sa bonté immuable, en vertu de laquelle le faible peut avec confiance s'appuyer sur lui (*Rocher*, **Deutéronome 32.4**)
- 

3 Ne prononcez pas tant de paroles hautaines ! Que l'arrogance ne sorte pas de votre bouche, Car l'Éternel est un Dieu qui sait tout Et les actions [de l'homme] ne subsistent pas.

---

*Paroles hautaines.* Allusion aux sarcasmes de Péninna et en même temps avertissement à l'adresse de tous ceux qui, comme elle, se glorifient de leurs avantages et oublient que l'oreille de Dieu entend tout et qu'il met à néant tout ce qui est fait sans lui.

---

4 L'arc des puissants est brisé Et ceux qui chancelaient sont ceints de force ;

---

## 4 à 8

Du caractère de Dieu ainsi décrit, Anne conclut à la loi d'après laquelle il gouverne l'humanité et dont elle-même vient de faire l'expérience. Elle montre, par une série d'exemples, comment Dieu intervient pour transformer du tout au tout les situations.

---

5 Ceux qui étaient rassasiés se louent pour du pain Et ceux qui étaient affamés ont cessé de l'être ; La stérile même en a enfanté sept Et celle qui avait beaucoup de fils est tombée en langueur.

---

*Sept.* Hyperbole due à l'exubérance de sa joie ; voir **1 Samuel 2.21**.

---

6 L'Éternel fait mourir et il fait vivre ; Il fait descendre au sépulcre et il en fait remonter.

7 L'Éternel appauvrit et enrichit ; Il abaisse, mais il élève.

8 Il retire le misérable de la poussière Et il relève l'indigent de la fange Pour les faire asseoir avec les grands, Et il leur donne en partage un trône de gloire ; Car les colonnes de la terre sont à l'Éternel Et sur elles il a posé le monde.

---

*Les colonnes de la terre.* Dieu a le pouvoir de tout transformer, parce que les colonnes sur lesquelles repose la terre sont en sa main et

que c'est lui qui sur elles a posé le monde.

---

9. Il gardera les pieds de ses bien-aimés Et les méchants périront dans les ténèbres ; Car l'homme ne l'emportera pas par la force.

---

## **9 et 10 ce qu'il a été, il le sera ; ce qu'il a fait, il le fera**

*L'homme ne l'emportera pas...* Les vraies victoires ne s'obtiennent pas par la force humaine, mais par la foi en la vertu de Dieu.

---

10 L'Éternel ! Que ses adversaires soient brisés ! Il tonnera sur eux dans les cieux. L'Éternel jugera les extrémités de la terre ; Il donnera puissance à son roi Et il élèvera la corne de son oint.

---

*Il tonnera.* La voix du tonnerre est toujours envisagée comme un signe et un prélude du jugement divin. Ce jugement universel est prédit dans les mots suivants.

*Il donnera puissance à son roi.* Par ce roi on doit entendre non tel ou tel roi d'Israël, mais la royauté personnifiée dans tous les individus qui en seront successivement revêtus, et finalement dans celui qui réalisera le jugement universel qui vient d'être annoncé, c'est-à-dire le Messie ; comparez **1 Samuel 2.35**. La plupart des interprètes, plaçant la composition de ce cantique dans une époque postérieure à l'établissement de la royauté, rapportent ces derniers mots au roi régnant à ce moment-là dont un chantre israélite aurait célébré une victoire. Mais cette application ne convient pas aux traits tout à fait individuels qui se trouvent dans les versets 1, 3 et 5. Il faudrait plutôt supposer que les derniers mots du cantique ont été ajoutés plus

tard, lorsque cette poésie, devenue populaire, était chantée à l'époque des rois.

*Son oint.* On oignait d'huile les rois aussi bien que les sacrificateurs.

---

11 Et Elkana s'en alla à Rama dans sa maison, et le jeune garçon vaquait au service de l'Éternel en la présence d'Éli, le sacrificateur.

12 Et les fils d'Éli étaient des hommes pervers ; ils ne connaissaient point l'Éternel.

---

*Pervers* : **Deutéronome 13.13**, note. Double péché : ils empiétaient sur le droit des Israélites (versets 13 et 14) et sur le droit de l'Éternel (versets 15 et 16).

---

13 Et voici quelle était la manière d'agir de ces sacrificateurs à l'égard du peuple : lorsque quelqu'un offrait un sacrifice, le garçon du sacrificateur venait, quand on faisait bouillir la chair, ayant en sa main une fourchette à trois dents.

---

*Un sacrifice.* Ce sont ici des sacrifices d'actions de grâces, les seuls dont les particuliers mangeassent une partie de la victime. Le sacrificateur n'avait droit qu'à la poitrine et à la cuisse droite (**Lévitique 7.31-35**). Outre cette portion d'honneur, fixée par la loi, les fils d'Éli réclamaient et au besoin prenaient encore autre chose.

---

14. Et il la plongeait dans la cuve, ou dans la marmite, ou dans la chaudière, ou dans le pot, et tout ce que la fourchette retirait, le

sacrificateur le prenait. Ils en faisaient ainsi à tous ceux d'Israël qui venaient là, à Silo.

---

*Cuve, marmite, chaudière, pot.* Cette multiplicité de termes s'explique par le fait que les victimes étaient de grosseurs différentes.

---

15 Même avant qu'on fit fumer la graisse, le garçon du sacrificateur venait et disait à l'homme qui sacrifiait : Donne-moi de la chair à rôtir pour le sacrificateur, car il ne prendra point de toi de chair bouillie, mais seulement de la chair crue.

---

Un second abus, encore plus grave que le premier (versets 13 et 14). Le droit de Dieu était clair (**Lévitique 7.25**). Et cependant, avant qu'on eût prélevé les parties grasses destinées à être consommées sur l'autel, les fils d'Éli réclamaient déjà les morceaux qui leur revenaient ; ils les exigeaient crus, par conséquent avec les parties grasses attenantes : Nous sommes fatigués de viandes bouillies nous voulons manger de la viande rôtie ; pour cela il nous faut de la graisse.

---

16 Que si l'homme lui répondait : Qu'on fasse d'abord fumer la graisse ; après cela tu prendras ce que tu voudras ; alors il lui disait : Tu en donneras maintenant, sinon j'en prendrai de force.

---

*Que si l'homme...* Le simple Israélite défendait contre les sacrificateurs le droit de Dieu et les prescriptions de la loi.

---

17 Et le péché de ces jeunes hommes était très grand devant l'Éternel, car les gens méprisaient l'oblation de l'Éternel.

---

Conclusion : ils discréditaient les sacrifices et la loi elle-même aux yeux du peuple. Ceci suppose évidemment des usages religieux et cérémoniaux bien établis dès longtemps et connus du peuple.

---

18 Et Samuel servait en la présence de l'Éternel, jeune garçon ceint d'un éphod de lin.

---

*Servait* : aidait au service du sanctuaire se rendant utile au vieil Eli.

*Ephod* (**Exode 28.6**) : un vêtement analogue pour la forme à celui du souverain sacrificateur, mais fait en simple étoffe blanche (*de lin*). Cette pièce de vêtement lui était probablement fournie par le sanctuaire, tandis que la robe (verset 19) était confectionnée par sa mère. Voir **Exode 28.31**, où ce mot est rendu par surplis. Samuel portait ce costume de forme sacerdotale en vertu de sa consécration absolue au Seigneur.

---

19 Et sa mère lui faisait une petite robe qu'elle lui apportait tous les ans quand elle montait avec son mari pour offrir le sacrifice annuel.

20 Et Éli bénit Elkana et sa femme et dit : Que l'Éternel te fasse avoir des enfants de cette femme pour le don qu'elle a fait à l'Éternel ! Et ils s'en retournèrent chez lui.

---

*Don*. Cette expression se rapporte aux paroles d'Anne, **1 Samuel 1.28**. L'enfant n'appartenait plus à ses parents, mais à

Dieu. Aussi Eli demande-t-il pour eux une compensation au sacrifice qu'ils avaient fait. Et c'est en vertu de ce vœu du souverain sacrificateur qu'eut lieu l'augmentation de la famille d'Anne.

---

21 Et l'Éternel visita Anne, et elle conçut et enfanta trois fils et deux filles. Et le jeune Samuel devint grand en la présence de l'Éternel.

22 Et Éli était très vieux, et il apprit tout ce que faisaient ses fils à tout Israël et comment ils couchaient avec les femmes qui s'assemblaient à l'entrée du Tabernacle d'assignation.

---

*Qui s'assemblaient...* Comparez **Exode 38.8**. L'immoralité accompagnait, comme souvent, l'incrédulité.

---

23 Et il leur dit : Pourquoi faites-vous de telles choses ? J'entends tout ce peuple parler de vos méchantes actions.

24 Non, mes fils, ce que j'entends, dire n'est pas bon ; on fait pécher le peuple de l'Éternel.

---

*On fait pécher*, au lieu de : Vous faites pécher. Il est trop lâche pour employer la forme directe.

---

25 Si un homme a péché contre un autre homme, Dieu interviendra ; mais si quelqu'un pêche contre l'Éternel, qui intercédéra pour lui ? Mais ils n'obéissent point à la voix de leur père, car l'Éternel voulait les faire mourir.

---

Lorsqu'un homme pèche contre un autre homme, il y a une autorité qui intervient entre les deux et donne à chacun son droit. Cette autorité, c'est Dieu ou tel juge qui est son représentant sur la terre (**Exode 21.6**, note). Il est des péchés qui s'adressent directement à l'homme, et seulement indirectement à Dieu comme représentant du bien absolu ; mais il en est d'autres qui atteignent directement la personne divine, comme la profanation de son sanctuaire, ou l'appropriation de ce qui lui revient sur les sacrifices, ou la profanation du sabbat, etc. Dieu dans ce cas-ci se trouve être à la fois l'offensé et le juge. Nul ne saurait arrêter son bras, en s'interposant, comme arbitre, entre lui et le coupable.

*Mais ils n'obéirent point...* L'avertissement paternel n'aurait pu agir sur eux qu'au moyen d'une action puissante et décisive de l'Esprit de Dieu. Mais cette action n'eut pas lieu, parce que déjà la mesure était pleine et que Dieu avait résolu leur perte.

*Voulait les faire mourir :* comparez **Exode 4.21**. Quel contraste entre cette réprimande si faible et l'énergique intervention qu'aurait dû provoquer de la part du souverain sacrificateur une pareille conduite !

---

26 Et le jeune Samuel grandissait et il était agréable et à l'Éternel et aux hommes.

---

Comparez **Luc 1.80** ; **Luc 2.40-52**. L'enfance de Samuel est un type de celles de Jean-Baptiste et de Jésus. Par son caractère normal, elle contraste vivement avec les désordres des fils d'Éli.

---

27 Et un homme de Dieu vint à Éli et lui dit : Ainsi a dit l'Éternel : Ne me suis-je pas clairement révélé à la maison de ton père, quand ils étaient en Égypte, dans la maison de Pharaon ?

---

*Un homme de Dieu.* Le premier prophète dont il soit fait mention depuis Moïse (**Juges 2.1** et **Juges 13.6** il s'agit d'un ange).

*Ton père :* Aaron. Le choix que l'Éternel avait fait d'Aaron, ressort du rôle qu'il a joué à côté de Moïse et des communications directes que l'Éternel a eues avec lui, par exemple : **Exode 12.1-43**. Le prophète rappelle à Eli, comme le plus grand des bienfaits divins, la libre élection d'Aaron et de ses descendants comme sacrificateurs.

---

28 Et ne l'ai-je pas choisi d'entre toutes les tribus d'Israël pour être mon sacrificateur, pour monter à mon autel, pour faire fumer l'encens, pour porter l'éphod devant moi, et n'ai-je pas donné à la maison de ton père toutes les oblations des fils d'Israël faites par le feu ?

---

Début du verset : le côté honorable de cette charge ; fin du verset : Les avantages matériels qui y sont attachés.

---

29 Pourquoi avez-vous foulé aux pieds mon sacrifice et mon oblation, que j'ai commandé [de faire dans] ma demeure ? Et pourquoi as-tu honoré tes fils plus que moi, en vous engraisant du meilleur de toutes les oblations d'Israël mon peuple ?

---

Le péché d'Éli aggravé par ces grâces.

*Pourquoi avez-vous foulé...?* Le péché des fils est imputé au père qui ne l'a pas réprimé.

*Et pourquoi as-tu honoré.* Reproche terrible, propre à faire sentir à Eli toute la gravité de sa faiblesse.

*En vous engraisant. Comparez 1 Samuel 4.18 : vieux et pesant.*

*Du meilleur : allusion au verset 15.*

*D'Israël mon peuple : qui, comme tel, devait avoir part à ma table.*

---

30 C'est pourquoi l'Éternel, le Dieu d'Israël, dit : J'avais déclaré que ta maison et la maison de ton père marcheraient devant moi à jamais ; et maintenant l'Éternel dit : Loin de moi cela ! Car j'honorerai ceux qui m'honorent, et ceux qui me méprisent seront avilis.

---

### 30 à 36

La sentence : mort de Hophni et de Phinées en un même jour (verset 34) ; cette mort sera le signal de la déchéance de toute la famille d'Eli, objet du déplaisir de l'Éternel ; au lieu de s'éteindre simplement, elle offrira à Israël le spectacle d'une race rejetée et dont pourtant la misère ne peut finir. L'Éternel retirera Israël de son humiliation actuelle, mais sans que le sacerdoce soit l'organe de cette bénédiction ; il sera au contraire abaissé profondément. Et quand enfin Dieu le relèvera aussi, ce sera pour le confier à une autre famille avec laquelle les descendants d'Éli n'auront plus que d'humiliantes relations de mendicité.

Il est difficile de constater dans l'histoire les faits répondant à cette prophétie. Elle peut se rapporter à la substitution de Samuel à Eli et à ses fils, ou bien à la substitution de la branche aînée (celle d'Eléazar) à la cadette (celle d'Ithamar), qui avait passé avant la première, nous ne savons à quelle occasion et pour quel motif ; comparez **1 Rois 2.35**. Plusieurs ont vu ici l'annonce de l'abolition du sacerdoce aaronitique par l'avènement du Messie.

*J'avais déclaré* : **Nombres 25.13**. Les promesses faites à Phinées, fils d'Eléazar et représentant de la famille d'Aaron, sont considérées ici comme valables pour Eli ; comparez aussi **Exode 29.9**, promesse faite à toute la famille d'Aaron.

*Loin de moi cela !* Devant l'infidélité humaine, il n'y a pas de promesse qui tienne. L'Éternel trouve, pour accomplir sa parole, quelque autre moyen imprévu.

---

31 Voici, les jours viennent que je couperai ton bras et le bras de la maison de ton père, en sorte qu'il n'y aura point de vieillard dans ta maison.

---

*Les jours viennent* : formule, usitée dans la bouche des prophètes (**2 Rois 20.17** ; **Amos 4.2** ; **Amos 8.11**, etc.).

*Le bras*, symbole de la force. Il n'y aura plus dans ta race de force vitale suffisante pour produire des hommes capables d'atteindre la vieillesse. Cet état misérable de ta descendance contrastera avec l'abondance dont jouira tout le peuple.

*La maison de ton père*. S'il s'agit de la maison d'Aaron en général, on doit penser à la substitution de Samuel à Eli, ou au remplacement d'Aaron et de sa famille par le sacerdoce du Messie. Mais si l'on applique cette menace à la substitution de Tsadok à la famille d'Eli, le terme **la maison de ton père**, doit être pris dans le sens restreint de la maison d'Ithamar.

---

32 Et tu verras l'abaissement de [ma] demeure pendant que Dieu enverra toute sorte de biens à Israël, et il n'y aura jamais de vieillard dans ta maison.

---

La demeure même de l'Éternel tombera, par la perte de l'arche, dans l'état d'abaissement qu'aura amené la conduite des sacrificateurs.

*Jamais de vieillard. C'est comme un refrain (verset 31).*

---

33 Et je ne retrancherai pas tout homme de ta maison d'auprès de mon autel, afin de consumer tes yeux et de faire défaillir ton âme ; mais tous les membres de ta famille mourront dans la force de l'âge.

---

Eli est supposé voir, du sein d'une autre existence, mourir ses descendants dans la force de l'âge. Sa race est menacée, non de destruction totale (*je ne retrancherai pas*), mais d'une condition d'existence misérable.

---

34 Et ce qui arrivera à tes deux fils, à Hophni et Phinéas, te servira de signe : ils mourront tous deux dans un même jour.

35 Et je m'établirai un sacrificateur fidèle ; il agira selon mon cœur et selon mon âme ; je lui bâtirai une maison stable et il marchera toujours devant mon oint.

---

Ce verset ne peut s'appliquer ni à Samuel (*une maison stable*), ni au Messie (*devant mon oint*, le roi théocratique), il faut y voir la promesse du rétablissement de la sacrificature entière et stable durant l'époque des Rois telle qu'elle a fonctionné dans le Tabernacle restauré et dans le temple depuis David et Salomon.

---

36 Et quiconque sera demeuré de reste de ta maison viendra se prosterner devant lui pour [avoir] une pièce d'argent et un morceau de pain, et il dira : Adjoins-moi, je te prie, à quelqu'une des charges du sacerdoce, pour que j'aie un morceau de pain à manger.

---

La branche infidèle du sacerdoce mendiera quelque petit office dans le service du temple.

---

# PREMIER LIVRE DE SAMUEL

## CHAPITRE 3

---

---

1 Et le jeune Samuel servait l'Éternel en la présence d'Éli, et la parole de l'Éternel était rare en ces jours-là et les visions n'étaient point fréquentes.

---

*Servait l'Éternel* : non comme lévite, car il n'avait pas l'âge, mais dans les offices du sanctuaire indépendants du culte proprement dit ; voir par exemple verset 15.

*Rare... point fréquentes* : par un effet de la déchéance morale où Israël était tombé. Cette remarque a été faite évidemment à une époque où les révélations prophétiques étaient abondantes, à la suite de la fondation des écoles de prophètes. La vocation de Samuel marque le commencement d'un ordre de choses nouveau. Dans **Actes 3.21**, Pierre commence par Samuel le dénombrement des prophètes.

---

2 Et ce jour-là, Éli était couché à sa place ; or ses yeux avaient commencé à se troubler, de sorte qu'il ne pouvait voir ; la lampe de Dieu ne s'était pas encore éteinte et Samuel était couché dans le temple de l'Éternel, dans lequel était l'arche de Dieu.

---

*Était couché à sa place* : non dans le Lieu saint ou dans le Lieu très saint, mais dans le parvis ou dans son voisinage.

*Il ne pouvait voir* : il avait donc fréquemment besoin des services de Samuel.

---

4 L'Éternel appela Samuel ; et il dit : Me voici.

---

*L'Éternel appela Samuel.* Cette voix n'était pas audible, car Eli l'aurait entendue. Mais d'autre part tout le ministère de Samuel prouve qu'elle n'était pas purement subjective, comme dans un cas d'hallucination. Elle était réellement divine, quoique intérieure. Toute révélation de Dieu suppose chez celui qui en est l'objet un organe propre à la recevoir.

---

5 Et il courut vers Éli et lui dit : Me voici, car tu m'as appelé. Et Éli dit : Je n'ai pas appelé ; recouche-toi. Et il alla se coucher.

6 Et l'Éternel appela encore : Samuel ! Et Samuel se leva et alla vers Éli et dit : Me voici, car tu m'as appelé. Et Éli dit : Je n'ai point appelé, mon fils, recouche-toi.

7 Et Samuel ne connaissait pas encore l'Éternel et la parole de l'Éternel ne lui avait pas encore été révélée.

---

*Ne connaissait pas l'Éternel* : expression à prendre ici dans un sens relatif : n'était pas encore en communication prophétique avec lui.

---

8 Et l'Éternel appela encore Samuel pour la troisième fois ; et il se leva et alla vers Éli et dit : Me voici, car tu m'as appelé. Et Éli comprit que l'Éternel appelait le jeune garçon.

9 Et Éli dit à Samuel : Va, couche-toi, et si l'on t'appelle, tu diras : Parle, Éternel, car ton serviteur écoute. Et Samuel s'en alla et se coucha à sa place.

10 Et l'Éternel vint et se tint là, et il appela comme les autres fois : Samuel, Samuel ! Et Samuel dit : Parle, car ton serviteur écoute.

---

Jusqu'ici l'Éternel avait simplement appelé ; maintenant il rend sa présence sensible à Samuel, en vue de la communication détaillée qu'il a à lui faire.

---

11 Et l'Éternel dit à Samuel : Voici, je vais faire une chose en Israël que personne n'entendra sans que les deux oreilles lui tintent.

12 En ce jour-là j'exécuterai sur Éli tout ce que j'ai dit touchant sa maison ; je commencerai et achèverai.

---

*Tout ce que j'ai dit* : par la bouche de l'homme de Dieu, **1 Samuel 2.27** et suivants.

---

13 Je lui ai déclaré que j'allais juger sa maison pour jamais à cause de l'iniquité qu'il a connue ; c'est que ses fils se sont rendus indignes et il ne les a point réprimés.

14. C'est pourquoi j'ai juré touchant la maison d'Éli que jamais l'iniquité de la maison d'Éli ne sera expiée par quelque sacrifice ou par quelque oblation.

---

*J'ai juré.* C'est le serment irrévocable que Dieu prête à ce moment même.

---

15 Et Samuel demeura couché jusqu'au matin, et il ouvrit les portes de la maison de l'Éternel. Or Samuel craignait de parler de cette vision à Éli.

---

*Les portes* : l'entrée du parvis, pour les officiants et pour le peuple. Le Tabernacle du désert n'avait pas proprement de portes, mais seulement des tentures qui se fermaient comme des rideaux. Il est probable qu'une fois établi à Silo, le Tabernacle fut organisé d'une manière plus solide et qu'il y eut de vraies portes, au moins à l'entrée du parvis.

*Craignait*. Ce qu'il avait entendu n'était donc pas une inspiration subjective.

---

16 Et Éli appela Samuel et lui dit : Samuel, mon fils ! Et il dit : Me voici !

17 Et Éli dit : Qu'est-ce qu'il t'a dit ? Ne me cache rien, je te prie ! Que Dieu te fasse ainsi et qu'ainsi il y ajoute, si tu me caches un seul mot de tout ce qui a été dit.

---

*Que Dieu te fasse ainsi...* : voir **Ruth 1.17**.

---

18 Et Samuel lui déclara toutes ces paroles et il ne lui cacha rien. Et Éli répondit : C'est l'Éternel ! Qu'il fasse ce qui lui paraîtra bon !

---

Eli, malgré sa faiblesse, était un homme dévoué au service de Dieu.

---

19 Et Samuel devint grand, et l'Éternel était avec lui et il ne laissa tomber à terre aucune de ses paroles.

---

### **19 à 21 transition de la vocation de Samuel à l'exercice direct de son ministère**

*Aucune de ses paroles.* Tout ce qu'il annonça de la part de Dieu s'accomplit exactement.

---

20 Et tout Israël, depuis Dan jusqu'à Béerséba, reconnut que Samuel était vraiment prophète de l'Éternel.

21 Et l'Éternel continua d'apparaître à Silo, car l'Éternel se manifestait à Samuel à Silo par la parole de l'Éternel.

---

*La parole de l'Éternel* : expression consacrée pour désigner la révélation prophétique.

---

# PREMIER LIVRE DE SAMUEL

## CHAPITRE 4

---

---

1 Et la parole de Samuel fut adressée à tout Israël ; et Israël sortit en guerre contre les Philistins et campa près d'Ebénézer ; et les Philistins campèrent à Aphek.

---

Si on lie les premiers mots de ce verset au chapitre précédent, ils signifient que les révélations de Dieu, reproduites par Samuel, parvenaient ainsi au peuple entier. Si on les lie à ce qui suit, le sens paraît être que ce fut Samuel qui provoqua le soulèvement d'Israël contre les Philistins. Dans ce second sens l'issue défavorable de la lutte étonne ; cependant il ne faut pas oublier que les crimes des fils d'Éli et la faiblesse de leur père réclamaient un châtement (**1 Samuel 2.30-34**). Mais peut-être aussi le texte signifie-t-il simplement que le peuple vit dans la parole prophétique de Samuel un signe du retour de la faveur divine et un gage de victoire, et que ce fut là ce qui l'engagea à se soulever.

*Ebénézer.* Ce nom se trouve ici par anticipation ; il ne fut donné que plus tard (**1 Samuel 7.12**). La situation de cet endroit est incertaine : d'après **1 Samuel 7.5-11**, près de Mitspa de Benjamin à 8 km au nord-ouest de Jérusalem.

---

2 Et les Philistins se rangèrent en bataille contre Israël, et le combat devint général ; et Israël fut battu par les Philistins, et ils en tuèrent environ quatre mille hommes en bataille rangée dans la plaine.

---

*Battu par les Philistins.* Il est probable que c'est le temps où ceux-ci occupaient encore une partie du territoire d'Israël, comme dans toute la dernière partie du temps des Juges.

---

3 Et le peuple étant revenu au camp, les Anciens d'Israël dirent : Pourquoi l'Éternel nous a-t-il frappés aujourd'hui devant les Philistins ? Faisons venir de Silo l'arche de l'alliance de l'Éternel, et qu'elle vienne au milieu de nous et nous délivre des mains de nos ennemis.

---

*Les Anciens.* Il n'y avait pas de chef unique.

*Pourquoi l'Éternel...?* Ils ont assez de foi en l'Éternel pour lui attribuer ce coup, mais cette foi est tellement mêlée de superstition qu'au lieu de chercher l'Éternel lui-même, ils font dépendre son secours du symbole matériel de sa présence (**Jérémie 7.4**).

---

4 Et le peuple envoya à Silo, et on en apporta l'arche de l'alliance de l'Éternel des armées, qui habite entre les chérubins ; et les deux fils d'Éli, Hophni et Phinées, étaient là avec l'arche de l'alliance de Dieu.

---

*Entre les chérubins :* **Exode 25.22 ; Nombres 7.89.**

---

5 Et comme l'arche de l'Éternel entra au camp, tout Israël jeta de grands cris de joie et la terre en retentit.

6 Et les Philistins, entendant le bruit de ces cris de joie, dirent : Que veulent dire ce bruit et ces grands cris de joie au camp des Hébreux ? Et ils surent que l'arche de l'Éternel était venue au camp.

7 Et les Philistins eurent peur, parce qu'on disait : Dieu est venu au camp ! Et ils dirent : Malheur à nous ! Il n'en était pas ainsi ces jours passés.

8 Malheur à nous ! Qui nous délivrera de la main de ces dieux puissants ? Ce sont ces dieux-là qui ont frappé les Égyptiens au désert de toutes sortes de plaies.

---

*Ces dieux puissants.* Ce pluriel provient peut-être de la forme plurielle du mot hébreu Elohim.

*Au désert.* Le bruit des miracles accomplis lors de la sortie d'Égypte s'était répandu chez les peuples d'alentour (**Josué 2.10**). L'Égypte est confondue ici avec le désert auquel elle est adjacente.

---

9 Philistins, renforcez-vous et agissez en hommes, de peur que vous ne soyez esclaves des Hébreux comme ils ont été les vôtres. Soyez donc hommes et combattez !

10 Les Philistins donc combattirent, et Israël fut battu, et chacun s'enfuit en sa tente ; et il y eut une très grande défaite, et trente mille hommes de pied d'Israël tombèrent.

11 Et l'arche de Dieu fut prise et les deux fils d'Éli, Hophni et Phinéas, périrent.

12 Et un homme de Benjamin accourut du champ de bataille et arriva à Silo en ce jour-là, ayant ses vêtements déchirés et de la terre sur sa tête.

13 Et comme il arrivait, voici Éli était assis sur son siège à côté du chemin, en attente ; car son cœur tremblait à cause de l'arche de Dieu. Cet homme-là étant entré dans la ville pour porter ces nouvelles, toute la ville poussa une clameur.

---

*À côté du chemin.* Les Septante traduisent, peut-être d'après une autre leçon : **Eli était assis sur son siège près de la route** (du sanctuaire), **les yeux fixés sur la route.**

*À cause de l'arche :* qu'il avait permis au peuple d'emporter, sans avoir consulté Dieu.

---

14 Et Éli, entendant le bruit de cette clameur, dit : Que signifie le bruit de cette multitude ? Et l'homme vint en hâte et apporta la nouvelle à Éli.

---

Le sanctuaire se trouvait du côté de la ville opposé à celui par où le messager était arrivé.

---

15 Et Éli était âgé de quatre-vingt-dix-huit ans, et ses yeux étaient fixes, de sorte qu'il ne pouvait voir.

16 Et cet homme dit à Éli : C'est que je viens de la bataille et que je suis échappé aujourd'hui de la bataille. Et Éli dit : Que s'est-il passé, mon fils ?

17 Et celui qui portait les nouvelles répondit et dit : Israël a fui devant les Philistins, et même il y a eu beaucoup de gens tués, et même tes deux fils, Hophni et Phinéas, sont morts, et l'arche de Dieu a été prise.

18 Et quand il fit mention de l'arche de Dieu, Éli tomba à la renverse de dessus son siège, à côté de la porte, et il se rompit la nuque et mourut ; car c'était un homme vieux et pesant. Il avait jugé Israël quarante ans.

---

Nouvelle preuve de la piété d'Éli.

---

19 Et sa belle-fille, femme de Phinéas, qui était enceinte et sur le point d'accoucher, avant appris la nouvelle que l'arche de Dieu était prise et que son beau-père et son mari étaient morts, se courba et enfanta ; car les douleurs lui survinrent.

20 Et comme elle se mourait, les femmes qui étaient près d'elle lui dirent : Ne crains point, car tu as enfanté un fils. Et elle ne répondit pas et n'y fit point attention.

21 Et elle nomma l'enfant Icabod, disant : La gloire est emportée d'Israël, parce que l'arche de Dieu était prise, et à cause de son beau-père et de son mari.

---

Elle suit le fil de sa pensée, verset 20.

*Icabod*, littéralement : **Plus de gloire !** La gloire d'Israël est la présence de Jéhova, qui semble avoir pris fin avec l'enlèvement de l'arche. C'était une vraie Israélite que cette femme qui, entre ces deux événements, la naissance d'un fils et sa propre mort, ne pense qu'au malheur qui frappe son peuple. Il n'y a pas de satisfaction pour elle à mettre au monde un fils dans de telles circonstances.

*Et à cause de son beau-père et...* Par ces mots, l'auteur complète la parole de la mère en ajoutant que la perte simultanée de trois membres de sa famille a aussi contribué à sa mort.

---

22 Et elle dit : La gloire est emportée d'Israël, car l'arche de Dieu est prise !

---

Ici nous avons la citation exacte de la parole de la mourante , la prise de l'arche était sa pensée dominante. Cette parole suppose que le peuple était habitué dès longtemps à voir dans l'arche le centre de sa vie religieuse et nationale.

---

# PREMIER LIVRE DE SAMUEL

## CHAPITRE 5

---

---

1 Et les Philistins ayant pris l'arche de Dieu l'emmenèrent d'Ebénézer à Asdod.

---

*Asdod* : ville voisine de la mer (**Josué 11.22**), nommée par les Grecs Azot (**Actes 8.40**).

---

2 Et les Philistins prirent l'arche de Dieu et la firent entrer dans la maison de Dagon et la placèrent auprès de Dagon.

---

*Dagon* : comparez **Juges 16.23**, note. Le mot **dagon** signifie poisson. C'était le dieu national des Philistins ; il faut probablement se représenter cette idole avec une tête et une poitrine humaines, la partie inférieure du corps ayant la forme d'un poisson.

---

3 Et le lendemain les Asdodiens trouvèrent, le matin, Dagon tombé par terre sur sa face devant l'arche de l'Éternel ; et ils prirent Dagon et le remirent à sa place.

---

Dieu avait permis qu'Israël fût profondément humilié par la perte de l'arche ; mais il est le Dieu jaloux, qui ne donne pas sa gloire à un autre, ni sa louange aux idoles ; il renverse l'idole au pied de laquelle l'arche avait été placée comme trophée.

---

4 Et le lendemain matin de bonne heure, ils trouvèrent Dagon tombé par terre sur sa face devant l'arche de l'Éternel ; et la tête de Dagon et ses deux mains gisaient détachées sur le seuil ; il ne lui restait que son corps de poisson.

5 C'est pour cette raison que les sacrificateurs de Dagon et tous ceux qui entrent dans la maison de Dagon ne posent pas le pied sur le seuil de Dagon à Asdod jusqu'à ce jour.

---

*Ils ne voulaient pas toucher de leurs pieds une place où avait reposé une partie du corps de leur dieu. Ils établissent par là une coutume qui est un monument de la faiblesse de leur dieu (Calmet).*

---

6 Puis la main de l'Éternel s'appesantit sur les Asdodiens, et il les mit en désolation et les frappa de tumeurs, à Asdod et dans son territoire.

7 Et les gens d'Asdod, voyant qu'il en était ainsi, dirent : L'arche du Dieu d'Israël ne restera point chez nous, car sa main s'est appesantie sur nous et sur Dagon notre dieu.

8 Et ils convoquèrent chez eux par des envoyés tous les princes des Philistins et dirent Que ferons-nous de l'arche du Dieu d'Israël ? Et ils répondirent : Qu'on transporte l'arche du Dieu d'Israël à Gath ! Ainsi on y transporta l'arche du Dieu d'Israël.

---

*Gath.* Comparez **Josué 13.3**. Les Philistins, attribuant ce qui était arrivé à quelque circonstance particulière à la ville d'Asdod, essaient ailleurs.

---

9 Et après qu'on l'eut transportée, la main de l'Éternel fut sur la ville et il y eut un fort grand effroi, et il frappa les gens de la ville depuis le plus petit jusqu'au plus grand, et il leur poussa des tumeurs.

10 Et ils envoyèrent l'arche de Dieu à Ekron. Et comme l'arche de Dieu entra à Ekron, ceux d'Ekron s'écrièrent, disant : Ils ont transporté l'arche du Dieu d'Israël vers nous pour nous faire mourir, nous et notre peuple.

---

*Ékron.* Comparez **Josué 13.3**. Ici les plaies et la mortalité semblent avoir augmenté (versets 11 et 12), comme du reste cela devait être à mesure que les Philistins s'obstinaient davantage et tardaient à donner gloire au vrai Dieu.

---

11 Et ils convoquèrent par des envoyés tous les princes des Philistins et dirent : Laissez aller l'arche du Dieu d'Israël et qu'elle s'en retourne en son lieu, afin qu'elle ne nous fasse point mourir, nous et notre peuple ! Car il y avait une frayeur mortelle dans toute la ville, et la main de Dieu s'y appesantissait fortement.

12 Les hommes qui ne mouraient point étaient frappés de tumeurs, et le cri de la ville monta jusqu'au ciel.

# PREMIER LIVRE DE SAMUEL

## CHAPITRE 6

---

---

1 Et l'arche de l'Éternel ayant été pendant sept mois dans le pays des Philistins,

2 les Philistins appelèrent les sacrificateurs et les devins et leur dirent : Que ferons-nous de l'arche de l'Éternel ? Faites-nous savoir comment nous la renverrons en son lieu.

3 Et ils dirent : Si vous renvoyez l'arche du Dieu d'Israël, ne la renvoyez point à vide, mais ne manquez pas de lui payer une offrande de réparation. Si vous êtes guéris, vous saurez pourquoi sa main ne s'est pas retirée de dessus vous.

---

*Offrande de réparation.* Le sentiment religieux des prêtres et des devins leur fait comprendre qu'on ne peut renvoyer l'arche sans offrir un dédommagement (**ascham**) au Dieu d'Israël qui a été offensé.

*Si vous êtes guéris.* La guérison coïncidant avec cet hommage rendu à Dieu prouvera que la maladie provenait réellement du manque de respect dont le peuple des Philistins s'était rendu coupable envers lui.

---

4 Et ils dirent : Quelle offrande de réparation lui payerons-nous ?  
Et ils dirent : Selon le nombre des princes des Philistins vous donnerez cinq tumeurs d'or et cinq souris d'or, car une même plaie a été sur tous et sur vos princes.

---

Le nombre des objets offerts doit être égal à celui des territoires qui avaient été frappés. Ces objets représentent en même temps les maladies et plaies dont ils ont souffert. C'était la coutume dans l'antiquité païenne d'offrir à la divinité une image du mal dont on avait été délivré ; cet usage se retrouve encore aux Indes, il a même passé dans l'Église chrétienne sous la forme des ex-voto ou offrandes commémoratives, qu'on trouve en grand nombre dans les églises catholiques.

*Cinq souris d'or.* Ce mot nous fait connaître une seconde plaie. celle qui est indiquée sommairement verset 5. C'était une de ces invasions de souris qui, en Orient, font de grands ravages dans les champs. Plusieurs admettent une seule plaie, celle des tumeurs ; les souris ne figureraient ici que comme symbole de cette maladie pestilentielle, selon un usage antique de représenter les maladies contagieuses sous l'image d'une souris. Comparez **Ésaïe 37.36**, note.

---

5 Et vous ferez des figures de vos tumeurs et des figures de vos souris qui dévastent le pays, et vous donnerez gloire au Dieu d'Israël. Peut-être lèvera-t-il sa main de dessus vous et de dessus vos dieux et de dessus votre pays.

6 Et pourquoi appesantiriez-vous votre cœur, comme l'Égypte et Pharaon ont appesanti le leur ? Après qu'il eut exercé ses châtements sur eux, ne les laissèrent-ils pas partir ?

7 Maintenant donc faites un chariot neuf et prenez deux vaches qui allaitent, sur lesquelles on n'ait point encore mis le joug, et attelez les vaches au chariot et ramenez leurs petits d'auprès d'elles à l'étable.

---

*Neuf.* On craint de profaner l'arche en la plaçant sur un chariot déjà employé à d'autres usages et en y attelant des bêtes qui eussent déjà porté le joug. En les séparant de leurs veaux, on rend l'épreuve mentionnée au verset 9 plus décisive.

---

8 Et prenez l'arche de l'Éternel et mettez-la sur le chariot ; et les ouvrages d'or que vous lui aurez payés en réparation, mettez-les à côté d'elle dans un coffret, et renvoyez-la, et elle s'en ira.

9 Et vous verrez : si elle monte par le chemin de son pays vers Beth-Sémès, c'est lui qui nous a fait tout ce grand mal ; sinon, nous saurons que ce n'est pas sa main qui nous a frappés ; cela nous est arrivé par hasard.

10 Et ces gens firent ainsi. Ils prirent deux vaches qui allaitaient et les attelèrent au chariot et ils enfermèrent leurs petits dans l'étable.

11 Et ils mirent l'arche de l'Éternel sur le chariot, ainsi que le coffret, avec les souris d'or et les figures de leurs tumeurs.

12 Et les vaches prirent tout droit le chemin de Beth-Sémès, tenant toujours le même chemin en marchant et en mugissant ; et elles ne se détournèrent ni à droite ni à gauche ; et les princes des Philistins allèrent après elles jusqu'au territoire de Beth-Sémès.

---

*Beth-Sémès* : actuellement Aïn-Schems, ville de sacrificateurs (**Josué 21.16**) sur la frontière de Juda et de Dan, à 55 km environ à l'ouest de Jérusalem.

---

13 Et les gens de Beth-Sémès moissonnaient les blés dans la vallée ; et ils levèrent les yeux et virent l'arche et ils se réjouirent en la voyant.

14 Et le chariot vint au champ de Josué, de Beth-Sémès, et s'arrêta là. Et il y avait là une grosse pierre ; et on fendit le bois du chariot et on offrit les vaches en holocauste à l'Éternel.

15 Et les lévites, après avoir descendu l'arche de l'Éternel et le coffret qui était auprès, dans lequel étaient les ouvrages d'or, les mirent sur la grosse pierre. Et les gens de Beth-Sémès offrirent des holocaustes et présentèrent des sacrifices à l'Éternel en ce jour-là.

16 Et les cinq princes des Philistins, ayant vu cela, retournèrent à Ekron, ce même jour.

17 Et voici quelles étaient les tumeurs d'or que les Philistins donnèrent à l'Éternel en offrande de réparation : une pour Asdod, une pour Gaza, une pour Askalon, une pour Gath, une pour Ekron.

---

*Une pour Asdod...* Trois des cinq villes ici désignées ont seules été mentionnées ; les deux autres sont implicitement comprises dans **1 Samuel 6.1** ; ou bien, elles se sont jointes spontanément aux autres, comme menacées et délivrées du même sort.

---

18 Il y avait aussi des souris d'or, selon le nombre de toutes les villes des Philistins, appartenant aux cinq chefs, depuis les villes fermées de murailles jusqu'aux villes sans murs ; témoin en est jusqu'à ce jour la grosse pierre sur laquelle ils placèrent l'arche de l'Éternel, dans le champ de Josué, de Beth-Sémès.

---

*Des souris d'or, selon le nombre...* On avait fait plus que les prêtres n'avaient demandé.

*De toutes les villes des Philistins.* Cela se comprend si l'on se rappelle que la plaie des souris avait dévasté le pays tout entier.

*Témoin...* Le texte de la fin de ce verset, paraît avoir été altéré ; il signifie littéralement : **Et jusqu'à la grande prairie sur laquelle ils avaient posé l'arche de l'Éternel jusqu'à ce jour dans le champ de Josué, de Beth-Sémès** ; ce qui n'a aucun sens. Deux légers changements conduisent à notre traduction.

---

19 Et l'Éternel frappa des gens de Beth-Sémès, parce qu'ils avaient regardé l'arche ; il frappa soixante-dix hommes, parmi le peuple. Et le peuple fit un grand deuil parce que l'Éternel l'avait frappé, d'une grande plaie.

---

*Regardé l'arche.* Voir **Nombres 4.15** et **2 Samuel 6.7**. Les gens de Beth-Sémès s'approchèrent sans doute avec curiosité et sans respect. Ils étaient plus coupables que les Philistins ignorants ; aussi sont-ils traités avec plus de sévérité.

*Soixante-dix hommes.* Le texte ajoute ici : **cinquante mille hommes**. On ne sait ce que signifient ces mots. Ils doivent s'être glissés là par erreur.

---

20 Alors ceux de Beth-Sémès dirent : Qui pourrait subsister en la présence de l'Éternel, ce Dieu saint ? Et chez qui montera-t-elle depuis chez nous ?

21 Et ils envoyèrent des messagers aux habitants de Kirjath-Jéarim, disant : Les Philistins ont ramené l'arche de l'Éternel ;

descendez et faites-la monter chez vous.

---

*Kirjath-Jéarim*, aujourd'hui Kuryet-el-Enab, sur la route de Jaffa à Jérusalem. C'était la première ville de quelque importance sur la route de Beth-Sémès à Silo. Pourquoi ne ramena-t-on pas l'arche à Silo ? Sans doute parce qu'on voyait dans tout ce qui s'était passé une condamnation prononcée par l'Éternel contre ce lieu si indignement profané par les fils d'Éli ; et l'on attendit une direction de Dieu pour fixer la résidence future de l'arche, symbole de sa présence. C'est peut-être pour la même raison que le Tabernacle fut transporté de Silo à Nob (chapitre 21).

---

# PREMIER LIVRE DE SAMUEL

## CHAPITRE 7

---

---

1 Ceux donc de Kirjath-Jéarim vinrent et firent monter l'arche de l'Éternel et la mirent dans la maison d'Abinadab au coteau, et ils consacèrent Éléazar, son fils, pour garder l'arche de l'Éternel.

---

*Abinadab* : un homme considéré, peut-être de famille lévitique, puisqu'on consacre un de ses fils pour être le gardien de l'arche.

---

2 Et depuis le jour où l'arche fut déposée à Kirjath-Jéarim, il se passa un long temps, vingt années, et toute la maison d'Israël soupira après l'Éternel.

---

### **2 à 6 retour d'Israël à Dieu**

*Un long temps, vingt années.* Ce fut un temps de profonde humiliation et de préparation lente par le travail moral qu'exerça Samuel sur le peuple. Il n'y avait proprement plus de sanctuaire depuis que l'arche était séparée du Tabernacle. Les Philistins, quoique momentanément humiliés, restaient maîtres du pays. Le peuple se livrait à des pratiques idolâtres. La seule puissance capable de réagir contre une décadence politique et religieuse si profonde, était la personnalité de Samuel. Aussi l'a-t-on appelé le second fondateur de la théocratie. L'activité prophétique qu'il

déploya durant cette période fut le point de départ du prophétisme suivi qui dès ce moment influa si puissamment sur l'histoire d'Israël. Le récit de ce temps est remarquablement bref.

*Soupira après l'Éternel.* Le réveil spirituel était la condition du relèvement temporel. Le besoin d'indépendance devait être sanctifié par la recherche de l'Éternel lui-même ; comparez **2 Corinthiens 7.10.**

---

3 Et Samuel parla à toute la maison d'Israël, disant : Si c'est de tout votre cœur que vous retournez à l'Éternel, ôtez les dieux des étrangers et les Astartés du milieu de vous, et attachez fermement votre cœur à l'Éternel ; servez-le lui seul, et il vous délivrera de la main des Philistins.

4 Et les fils d'Israël ôtèrent les Baals et les Astartés, et ils servirent l'Éternel seul.

5 Et Samuel dit : Assemblez tout Israël à Mitspa, et j'intercéderai pour vous auprès de l'Éternel.

---

*Mitspa* : ville de Benjamin, aujourd'hui Nébi-Samwil, sur une colline élevée, d'où l'on domine toute la contrée environnante.

---

6 Et ils s'assemblèrent à Mitspa et ils puisèrent de l'eau et ils la répandirent devant l'Éternel, et ils jeûnèrent en ce jour et ils dirent : Nous avons péché contre l'Éternel. Et Samuel jugea les fils d'Israël à Mitspa.

---

*Ils puisèrent de l'eau.* On a expliqué de bien des manières cette grande libation nationale dont il n'y a pas d'autre exemple. Il nous

paraît que, comme le parfum offert sur l'autel était le symbole de la prière du peuple montant à son Dieu, cette eau solennellement répandue est le type de la pénitence et des larmes qu'Israël tout entier verse sur son péché après son long état d'infidélité (**Lamentations 2.19**).

*Et Samuel jugea* : présida l'assemblée et termina tous les différends qui pouvaient exister entre les membres du peuple, afin de préparer l'action commune qui allait commencer. Plusieurs voient ici l'indication du commencement de la judicature de Samuel ; mais qu'aurait-il fait pendant les vingt ans précédents, s'il n'avait déjà exercé l'office de juge ?

---

7 Et les Philistins apprirent que les fils d'Israël étaient rassemblés à Mitspa et les princes des Philistins montèrent contre Israël. Et les, fils d'Israël l'apprirent et eurent peur des Philistins ;

---

## **7 à 14 victoire sur les Philistins**

---

8 et les fils d'Israël dirent à Samuel : Ne cesse pas de crier pour nous à l'Éternel notre Dieu, pour qu'il nous sauve de la main des Philistins.

---

Samuel joue ici le rôle non seulement de prophète ou de juge, mais de souverain sacrificateur, d'intercesseur reconnu du peuple. Depuis Eli, la sacrificature officielle avait perdu sa dignité aux yeux du peuple.

---

9. Et Samuel prit un agneau de lait et l'offrit en holocauste à l'Éternel ; et Samuel cria à l'Éternel pour Israël, et l'Éternel l'exauça.

---

*Agneau de lait*, étant encore, la plus innocente et la plus pure victime que l'on pût choisir. Ce sacrifice est en dehors de toutes les prescriptions légales, comme la situation elle-même, qui était entièrement exceptionnelle, depuis la dissolution du sanctuaire central.

---

10 Et comme Samuel offrait l'holocauste, les Philistins s'approchèrent pour combattre Israël. Et l'Éternel, en ce jour-là tonna à grand bruit sur les Philistins, et il les mit en déroute, et ils furent battus devant Israël.

11 Et ceux d'Israël sortirent de Mitspa et ils poursuivirent et frappèrent les Philistins jusqu'au-dessous de Bethcar.

---

*Bethcar* : endroit inconnu.

---

12 Et Samuel prit une pierre et la plaça entre Mitspa et Schen et l'appela du nom de Eben-Ezer, et il dit : Jusqu'ici l'Éternel nous a secourus.

---

*Schen* : **dent**, lieu inconnu ; probablement une pointe de rocher.

*Eben-Ezer* : **la pierre du secours**.

*Jusqu'ici* : jusqu'à ce jour. Cette première délivrance est aux yeux de Samuel le gage d'une délivrance plus complète.

---

13 Et les Philistins furent abaissés et ils ne revinrent plus au pays d'Israël ; et la main de l'Éternel fut sur les Philistins pendant tout le temps de Samuel.

---

*Ne revinrent plus...* pendant un certain temps ; et quand ils revinrent plus tard (1 **Samuel 9.16** ; 1 **Samuel 10.5** ; 1 **Samuel 13.6** et suivants), l'Éternel, agissant par Samuel, ne permit pas que leur domination redevint ce qu'elle avait été précédemment. L'état des choses avait changé depuis la victoire d'Ebénézer. L'Écriture emploie souvent des expressions qu'il ne faut pas prendre dans un sens absolu. Comparez 2 **Rois 6.23-24** ; Jean **3.32-33**.

---

14. Et les villes que les Philistins avaient prises à Israël retournèrent à Israël, d'Ekron jusqu'à Gath ; Israël arracha leur territoire de la main des Philistins, et il y eut paix entre Israël et les Amorrhéens.

---

*D'Ékron jusqu'à Gath.* Les Philistins rendent aux Israélites les villes qu'ils leur avaient prises entre Ékron au nord et Gath au sud.

*Et il y eut paix.* Les tribus cananéennes habitant encore le pays d'Israël rentrèrent dans la soumission envers Israël. Comparez ce qui avait été dit **Juges 1.34**.

---

15 Et Samuel jugea Israël tout le temps de sa vie.

---

*Tout le temps de sa vie.* Il paraît que, même durant le règne de Saül, Samuel continua à exercer son office de juge, pour les affaires civiles

qu'on venait lui soumettre à Rama ou pour lesquelles il parcourait de temps en temps le pays. À mesure qu'il vieillissait, il se faisait seconder dans cette fonction par ses fils.

---

16 Et chaque année il faisait le tour par Béthel et Guilgal et Mitspa, et il jugeait Israël en tous ces lieux-là.

17 Et il s'en retournait à Rama. C'est là qu'était sa maison, et il jugeait là Israël et il y bâtit un autel à l'Éternel.

---

*Il bâtit un autel.* On a allégué ce fait pour contester l'antiquité de la loi du Deutéronome à l'égard de l'unité du lieu de culte. Mais par la séparation du Tabernacle et de l'arche de l'alliance, il n'y avait plus en ce moment de sanctuaire proprement dit. Cet état de choses se prolongea jusqu'au règne de David par des raisons que nous ignorons. C'était Rama, où habitait Samuel, qui était alors le lieu de la révélation de l'Éternel, et, en raison de l'autorisation donnée expressément **Exode 20.21**, cet endroit devenait ainsi un lieu consacré et susceptible de recevoir un autel. Samuel offrait lui-même les sacrifices comme chargé de pouvoirs extraordinaires, dans ce moment où le sacerdoce avait perdu sa position et son autorité par la conduite d'Éli et de ses fils.

Les versets 16 et 17 résument toute la dernière partie de la vie de Samuel ; nous ignorons la durée de cette période, qui, d'après **1 Samuel 8.1**, doit avoir été assez longue.

---

# PREMIER LIVRE DE SAMUEL

## CHAPITRE 8

---

---

1 Quand Samuel fut vieux, il établit ses fils pour juges sur Israël. Et son premier-né s'appelait Joël, et son second fils Abija ; et ils jugeaient à Béerséba.

---

### 1 et 2

*Il établit ses fils* : non pas pour lui succéder, mais pour le suppléer là où il ne pouvait pas se rendre lui-même. C'est ce que prouvent les mots à *Béerséba*, qui désignent une localité très éloignée du centre, à l'extrémité sud de la Terre Sainte. Samuel lui-même continuait à fonctionner pour le reste du pays.

---

2 Et ses fils ne suivaient point ses traces et ils s'en détournèrent pour chercher le gain ; ils acceptaient des présents et faisaient fléchir le droit.

4 Et tous les Anciens d'Israël s'assemblèrent et vinrent vers Samuel à Rama ;

5 et ils lui dirent : Voici, tu es vieux et tes fils ne suivent point tes traces ; maintenant donne-nous un roi pour nous juger, comme en ont toutes les nations.

---

*Donne-nous un roi.* Dès longtemps les Juges n'avaient plus répondu aux besoins du peuple. Les exploits de Samson n'avaient rien produit de durable, et la faiblesse d'Éli avait laissé le pays dans une sorte d'anarchie à laquelle Samuel avait bien remédié jusqu'à un certain point ; mais il vieillissait, et en le voyant prêt à disparaître, les Anciens sentent le besoin de remplacer cette forme de gouvernement par une institution plus stable. Nous verrons par la parole du peuple **1 Samuel 12.12** qu'à ces motifs tirés de l'état intérieur d'Israël s'en joignait un autre, dû à une circonstance extérieure : le danger d'une invasion des Ammonites sous leur roi Nahas.

*Pour nous juger.* Ce terme embrasse dans leur pensée l'administration civile et le commandement militaire.

---

6 Et Samuel vit avec peine qu'ils disaient : Donne-nous un roi pour nous juger. Et Samuel pria l'Éternel,

---

Le chagrin de Samuel se comprend, puisque la demande du peuple provenait de sa propre insuffisance et de l'inconduite de ses fils.

---

7 et l'Éternel dit à Samuel : Obéis à la voix du peuple dans tout ce qu'ils te diront ; car ce n'est pas toi qu'ils ont rejeté, mais c'est moi qu'ils ont rejeté, afin que je ne règne point sur eux.

---

C'est ici une consolation que l'Éternel donne à son serviteur. Il lui fait comprendre que c'est moins de sa personne que le peuple veut se défaire que de la forme de gouvernement qui a existé jusqu'ici et d'après laquelle Dieu lui-même suscitait, à l'heure qui lui plaisait, les libérateurs dont son peuple avait besoin. Le peuple est las de se

trouver ainsi livré en quelque sorte au caprice divin : il prétend posséder un pouvoir permanent et propre à le défendre en tout temps. Mais en même temps que cette parole était une consolation pour Samuel, c'était une menace pour le peuple. Dieu veut dire : En réalité, c'est à moi que s'adresse cet affront ; ils continuent la conduite qu'ils ont tenue depuis le temps de Moïse. Ce qu'ils demandent dans un mauvais esprit, leur tournera à mal. Ils veulent un roi comme les nations en ont, et ils l'auront tel que les ont celles-ci. C'est en effet des mœurs des souverains du temps qu'est tirée la description suivante de la conduite despotique des futurs rois d'Israël.

---

8 Selon tout ce qu'ils ont fait, depuis le jour que je les ai fait monter hors d'Égypte jusqu'à ce jour, en m'abandonnant et en servant d'autres dieux, ils te le font de même.

---

Ce n'est pas toi qui es en faute, mais eux seuls.

---

9 Et maintenant écoute leur voix ; toutefois proteste-leur expressément et déclare-leur comment le roi qui régnera sur eux les traitera.

10 Et Samuel dit toutes les paroles de l'Éternel au peuple, qui lui avait demandé un roi,

11 et il dit : Voici comment vous traitera le roi qui régnera sur vous : il prendra vos fils et il les mettra sur son chariot et parmi ses cavaliers, et ils courront devant son chariot ;

---

*Sur son chariot : comme cochers.*

*Parmi ses cavaliers* : comme ses gardes.

*Devant son chariot* : comme coureurs (**2 Samuel 15.4**). Tout ici suppose la violation expresse de **Deutéronome 17.16**, où se trouvent les premières recommandations à l'adresse des rois futurs.

---

12 et il s'en fera des chefs de mille et des chefs de cinquante ; et il les prendra pour labourer ses champs et récolter sa moisson et pour fabriquer ses instruments de guerre et l'attirail de ses chariots.

---

Armée permanente.

---

13 Et il prendra vos filles pour parfumeuses, pour cuisinières et pour boulangères.

---

*Parfumeuses* : pour les femmes du harem ; en violation de **Deutéronome 17.17**.

---

14. Et vos champs, vos vignes et vos meilleurs oliviers, il les prendra et les donnera à ses serviteurs ;

---

Voir **Lévitique 25.23**, note.

---

15 et de vos champs et de vos vignes il prendra la dîme et la donnera à ses eunuques et à ses serviteurs,

---

*Dîme* : impôts excessifs et arbitraires, qui pèseront d'autant plus que jusque là Israël n'avait rien connu de semblable.

---

16 et il prendra vos serviteurs et vos servantes et l'élite de vos jeunes gens et vos ânes, et les emploiera à ses ouvrages.

---

*Vos jeunes gens*. Ce terme, placé entre les servantes et les ânes, est étrange. Un léger changement donne le sens, peut-être préférable, de : **vos bœufs**.

---

17 Il dîmera vos troupeaux, et vous serez ses serviteurs.

18 Alors vous crierez à cause de votre roi que vous aurez élu, mais l'Éternel ne vous exaucera point.

19 Et le peuple refusa d'écouter Samuel, et ils dirent : Non, mais il y aura un roi sur nous,

---

## **19 à 22**

Après avoir prouvé aux Anciens que Dieu tenait compte de leur désir (versets 9 et 10), Samuel les congédie, afin d'attendre le moment que Dieu marquera pour convoquer l'assemblée du peuple entier où l'élection du roi pourra avoir lieu.

---

20 et nous serons, nous aussi, comme toutes les nations ; et notre roi nous jugera et sortira devant nous et fera nos guerres.

21 Et Samuel entendit toutes les paroles du peuple et les rapporta à l'Éternel.

22 Et l'Éternel dit à Samuel : Écoute leur voix et établis-leur un roi. Et Samuel dit à ceux d'Israël : Que chacun de vous s'en aille à sa ville.

# PREMIER LIVRE DE SAMUEL

## CHAPITRE 9

---

---

1 Et il y avait un homme de Benjamin qui s'appelait Kis, fils d'Abiei, fils de Tséror, fils de Bécorath, fils d'Aphiah, fils d'un homme de Benjamin, un vaillant homme ;

---

*Fils d'Abiel.* La généalogie de Saül, présentée dans **1 Chroniques 8.29-33** ; **1 Chroniques 9.35-39** (Jéhiel, Ner, Kis, Saül), ne peut s'accorder avec celle-ci (Aphiah, Bécorath, Tséror, Abiel, Kis, Saül) qu'en admettant que, et dans l'une et dans l'autre, sont omis un certain nombre de noms.

*Homme de Benjamin.* D'après **Genèse 39.10**, le sceptre devait appartenir à Juda, et si la royauté n'avait pas été établie en suite de l'impatience et de l'incrédulité du peuple, on doit admettre qu'elle eût été attachée dès l'abord, comme cela a eu lieu plus tard par l'avènement de David, à la tribu de Juda. Mais le roi que réclamait le peuple dans un esprit charnel devait avoir des qualités plus extérieures que morales, et Dieu trouva bon d'adapter son choix aux sentiments du peuple.

---

2 et il avait un fils nommé Saül, beau jeune homme, et il n'y avait aucun des fils d'Israël qui fût plus beau que lui ; il dépassait de la tête tout le peuple.

---

*Saül* : **le demandé**, sans doute comme ayant été longtemps désiré et demandé par ses parents.

*Beau jeune homme.* On appelle jeune homme chez les anciens un homme jusqu'à l'âge de quarante ans. Saül devait avoir à peu près cet âge, puisqu'il avait déjà un fils en état de porter les armes (**1 Samuel 13.2**).

---

3 Et les ânesses de Kis, père de Saül, s'étaient perdues ; et Kis dit à Saül son fils : Prends avec toi un des serviteurs et va-t'en chercher les ânesses.

4 Et il alla par la montagne d'Éphraïm, et il alla par le pays de Salisa, mais ils ne les trouvèrent pas ; et ils allèrent par le pays de Saalim, et elles n'y étaient pas et il alla par le pays de Benjamin et ils ne les trouvèrent pas.

---

*Montagne d'Éphraïm.* La montagne d'Éphraïm s'étendait jusque sur le territoire de Benjamin (**Juges 3.26**).

*Salisa..., Saalim* : localités inconnues ; probablement quelques vallées de la montagne d'Éphraïm voisines de Guibéa, village de Kis (**1 Samuel 10.5**).

---

5 Quand ils furent venus au pays de Tsuph, Saül dit à son serviteur, qui était avec lui : Viens et retournons-nous-en, de peur que mon père n'ait cessé de penser aux ânesses et qu'il ne soit en peine de nous.

6 Et le serviteur lui dit : Voici, il y a en cette ville un homme de Dieu, et il est très considéré ; tout ce qu'il dit arrive infailliblement ; maintenant allons-y ; peut-être qu'il nous indiquera le chemin que nous devons suivre.

---

*En cette ville* : Rama, où demeurait Samuel, dans le pays de Tsuph (**1 Samuel 1.1**). C'était sous un jour peu relevé que, dans ce temps de décadence religieuse, était envisagé le ministère prophétique. Fort occupés de leurs affaires terrestres, les Israélites faisaient de ces hommes de Dieu de simples devins.

---

7 Et Saül dit à son serviteur : Soit ! Allons-y ! Mais que lui apporterons-nous, car il n'y a plus de vivres dans nos sacs et nous n'avons aucun présent à offrir à l'homme de Dieu ? Qu'avons-nous avec nous ?

---

Ils n'ont à offrir aucun présent ni en nature ni en argent.

---

8 Et le serviteur répondit encore à Saül et dit : Voici, j'ai trouvé sur moi le quart d'un sicle d'argent ; je le donnerai à l'homme de Dieu et il nous indiquera notre route.

9 Autrefois en Israël, ceux qui allaient consulter Dieu se disaient l'un à l'autre : Venez, allons vers le voyant ; car celui qu'on appelle aujourd'hui prophète, s'appelait autrefois voyant.

---

Parenthèse destinée à préparer la question du verset 11 dans laquelle Saül se sert du terme vulgairement employé.

*Voyant* : celui qui est doué de l'œil intérieur pour participer sur un point spécial à la toute-science divine.

---

10 Et Saül dit à son serviteur : Ce que tu dis est juste ; viens, allons ! Et ils s'en allèrent à la ville où était l'homme de Dieu.

11 Comme ils montaient la montée qui mène à la ville, ils trouvèrent des jeunes filles qui sortaient pour puiser de l'eau et ils leur dirent : Le voyant n'est-il pas ici ?

12 Et elles leur répondirent et dirent : Il y est, le voilà devant toi ; hâte-toi maintenant, car il est venu aujourd'hui dans la ville parce que le peuple fait aujourd'hui un sacrifice sur le haut-lieu.

---

*La ville* : Rama. Samuel revenait sans doute en ce moment d'une tournée faite dans le pays (**1 Samuel 7.16-17**). Ou bien demeurait-il hors de la ville ?

*Sur le haut-lieu*, où se trouvait l'autel mentionné **1 Samuel 7.17**. Cet autel était sur une colline dominant la ville.

---

13 Dès que vous serez entrés dans la ville, vous le trouverez, avant qu'il monte au haut-lieu pour le repas ; car le peuple ne mangera point jusqu'à ce qu'il soit venu, parce qu'il doit bénir le sacrifice ; et après cela ceux qui sont conviés mangeront. Montez donc maintenant, car vous le trouverez aujourd'hui.

14 Et ils montèrent à la ville ; et comme ils y entraient, voici Samuel sortant pour monter au haut-lieu les rencontra.

15 Et l'Éternel, un jour avant l'arrivée de Saül, avait averti Samuel, disant :

16 Demain à cette heure même je t'enverrai un homme du pays de Benjamin, et tu l'oindras pour être le chef de mon peuple d'Israël, et il délivrera mon peuple de la main des Philistins ; car j'ai vu mon peuple, parce que son cri est venu jusqu'à moi.

---

*De la main des Philistins.* Nous avons vu **1 Samuel 7.13** que la délivrance obtenue par la victoire d'Ebénézer n'était pas encore la délivrance complète. Israël tremblait de nouveau devant les Philistins.

---

17 Et dès que Samuel eut vu Saül, l'Éternel lui dit : Voici l'homme dont je t'ai parlé ; c'est celui qui dominera sur mon peuple.

18 Et Saül s'approcha de Samuel à l'intérieur de la porte et dit : Je te prie, enseigne-moi où est la maison du voyant.

---

*À l'intérieur de la porte.* Les portes des villes en Orient sont des édifices traversés par une voûte.

*Où est la maison...* Manière d'entrer en conversation ; il n'ose pas demander à Samuel s'il est lui-même le voyant.

---

19 Et Samuel répondit à Saül et dit : C'est moi qui suis le voyant ; monte devant moi au haut-lieu, et vous mangerez aujourd'hui avec moi et je te laisserai partir demain et je te déclarerai tout ce que tu as dans le cœur.

---

*Tout ce que tu as dans le cœur.* Ou bien Samuel veut parler uniquement de la recherche des ânesses et donner ainsi à Saül la preuve de son savoir surnaturel ; ou bien ces expressions indiquent que Saül avait à un moment donné songé à faire quelque chose pour la complète délivrance d'Israël.

---

20 Les ânesses que tu as perdues il y a aujourd'hui trois jours, ne t'en mets point en peine, car elles sont retrouvées. Et à qui sera tout ce qu'il y a de précieux en Israël ? N'est-ce pas à toi et à toute la maison de ton père ?

---

*Et à qui sera... ?* Samuel dépasse de beaucoup, en parlant ainsi, ce qui s'appliquerait à l'office d'un juge ; de là l'étonnement de Saül au verset 21.

---

21 Et Saül répondit et dit : Ne suis-je pas benjamite, de la moindre tribu d'Israël, et ma famille n'est-elle pas la plus petite de toutes les familles de la tribu de Benjamin ? Et pourquoi m'as-tu dit une telle parole ?

22 Et Samuel prit Saül et son serviteur, et il les fit entrer dans la salle et leur donna la première place parmi les conviés, qui étaient environ trente hommes.

23 Et Samuel dit au cuisinier : Sers la portion que je t'ai remise, dont je t'ai dit : Réserve-la !

---

*Au cuisinier* : à l'homme qui était chargé d'apprêter le repas de sacrifice.

*Que je t'ai remise* : après l'offrande du sacrifice.

---

24 Et le cuisinier prit l'épaule et ce qui l'entoure et la servit à Saül. Et Samuel dit : Voici ce qui a été réservé ; prends-le devant toi et mange, car cela a été gardé exprès pour ce moment, quand

j'ai dit : J'ai convié le peuple. Et Saül mangea avec Samuel ce jour-là.

---

*Quand j'ai dit* : hier, en chargeant le cuisinier de préparer le repas.

---

25 Et ils descendirent du haut-lieu dans la ville et Samuel s'entretint avec Saül sur la plate-forme.

---

*Sur la plate-forme* : celle de la maison où logeait Samuel. En Orient l'appartement qui se trouve sur la terrasse est un lieu de retraite ou de réunion intime où peuvent avoir lieu les entretiens particuliers (**Actes 10.9**). Quel fut le sujet de cet entretien ? Le texte ne le dit pas ; mais il est probable que Samuel profita de ce moment pour préparer Saül à la révélation qu'il se proposait de lui faire le lendemain avant son départ ; il lui parla dans ce but de l'état du peuple, des péchés qui en étaient la cause et de la nécessité de travailler à son relèvement moral et politique.

---

26 Et le lendemain, à la pointe du jour, Samuel appela Saül sur la plate-forme et lui dit : Lève-toi et je te laisserai aller. Et Saül se leva et ils sortirent eux deux, lui et Samuel.

27 Comme ils descendaient, au bout de la ville Samuel dit à Saül : Dis au serviteur qu'il passe devant nous ; et il passa ; et pour toi arrête-toi maintenant et je te ferai entendre ce que Dieu a dit.

---

*Ce que Dieu a dit*. L'ordre divin n'est pas mentionné, mais il se comprend de soi-même par ce que Samuel dit à Saül verset 20.

---

# PREMIER LIVRE DE SAMUEL

## CHAPITRE 10

---

---

1 Et Samuel prit la fiole d'huile et en versa sur la tête de Saül ; et il l'embrassa et dit : L'Éternel ne t'a-t-il pas oint pour chef sur son héritage ?

---

L'onction représente la communication de l'Esprit divin. Elle n'avait été appliquée jusque-là qu'à l'office des sacrificateurs. Saül doit comprendre par cet acte toute la grandeur de la charge qui lui est confiée et d'où viendra la force dont il aura besoin pour la remplir. Comme le sacerdoce est appelé de Dieu à représenter le peuple devant l'Éternel, la royauté a la mission de représenter la souveraineté de Dieu devant le peuple.

*Et il l'embrassa.* Cet hommage affectueux est touchant de la part de celui qui s'était senti si profondément froissé par l'établissement de la royauté.

---

2 Et t'en allant aujourd'hui d'avec moi tu trouveras deux hommes près du tombeau de Rachel, dans le territoire de Benjamin, à Tseltsah, qui te diront : Les ânesses que tu es allé chercher sont retrouvées ; et voici, ton père ne pense plus à l'affaire des ânesses, mais il est en peine de vous, disant : Que dois-je faire au sujet de mon fils ?

---

Samuel annonce à Saül trois signes dont l'accomplissement devra lui donner une pleine confiance en la parole de celui qui les lui indique d'avance : la rencontre de deux hommes, qui lui annonceront le recouvrement des ânesses (verset 2), celle de trois hommes allant offrir un sacrifice (verset 3), et celle d'un groupe de prophètes (verset 5) ; enfin, comme effet des trois signes précédents, Samuel lui annonce le souffle d'inspiration qui s'emparera de lui (verset 6).

*Près du tombeau de Rachel.* Ou bien l'on doit admettre que ce tombeau est celui dont il est parlé **Genèse 35.20**, et que la mort de Rachel a eu lieu dans le territoire de Benjamin, entre Béthel et Bethléem, et rejeter comme fausse la tradition qui a déterminé l'emplacement du monument actuel à 2 km de Bethléem (voir **Genèse 35.20**, note). Ou peut-être vaut-il mieux supposer qu'il existait deux tombeaux de Rachel, l'un de Juda, près de Bethléem, où Rachel serait morte en effet et dont parlerait **Genèse 35.20**, l'autre dans le territoire de Benjamin, que les Benjamites auraient élevé en l'honneur de cette femme de Jacob qui était leur mère. Ce dernier, d'après notre récit, aurait été voisin de Rama.

*Tseltzah* : lieu inconnu, aussi bien que le *Thabor* du verset 3, qu'il ne faut pas confondre avec le mont Thabor de la plaine de Jizréel.

---

3 Et lorsque de là tu auras passé plus loin et que tu seras arrivé jusqu'au chêne de Thabor, là tu rencontreras trois hommes montant vers Dieu à Béthel et portant l'un trois chevreaux, l'autre trois miches de pain et l'autre une outre de vin.

---

À *Béthel*. Il devait y avoir là un haut-lieu datant sans doute de l'époque des patriarches (**Genèse 12.8** ; **Genèse 13.3** ; **Genèse 28.18** ; **Genèse 35.6**) ; c'était là peut-être que, depuis la dislocation du

Tabernacle, on offrait les sacrifices ; car les objets portés par ces hommes étaient évidemment destinés à servir d'offrandes.

---

4. Et ils te salueront et ils te donneront deux pains et tu les prendras de leurs mains.

---

Ce don ressemble à un hommage dont ces hommes ignoraient la portée, mais qui doit singulièrement frapper Saül.

---

5 Après cela tu viendras à Guibéa de Dieu, où sont les colonnes des Philistins, et là, en entrant dans la ville, tu rencontreras une troupe de prophètes descendant du haut-lieu, précédés de luths, tambourins, flûtes et harpes, et prophétisant.

---

*Guibéa de Dieu* : nom provenant du haut-lieu qui se trouvait là (verset 13). Plus tard, dès le règne de Saül, cette ville, située au nord de Jérusalem (aujourd'hui Tel-el-Fûl ; voir **Ésaïe 10.29**, note), fut appelée Guibéa de Saül, comme lieu d'origine de ce premier roi (**1 Samuel 11.4** ; **1 Samuel 15.34**).

*Les colonnes des Philistins*. D'autres ont entendu **la garnison**, sens qu'a peut-être le terme hébreu dans **2 Samuel 8.6-44**. Le sens que nous lui donnons ici se trouve probablement **1 Samuel 13.3** et certainement **Genèse 19.26**. Les Philistins avaient laissé dans le pays des monuments de leur pouvoir, qu'on n'avait pas osé détruire.

*Une troupe de prophètes*. C'est la première fois qu'il est parlé d'un groupe de prophètes. Cette réunion de jeunes hommes pieux se livrant à des exercices religieux était due sans doute à l'initiative de Samuel. C'est là l'origine de ce qu'on a appelé les écoles de prophètes, dont un certain nombre sont mentionnées dans la suite ;

comparez **1 Samuel 19.8-20** ; **2 Rois 2.3-5** ; **2 Rois 4.38** ; **2 Rois 6.4**. Ils s'exerçaient au chant des louanges de Dieu et à la musique sacrée, et devenaient en même temps les dépositaires des traditions religieuses de la nation.

*Luth* (**nèbel**, proprement outre) : instrument à cordes avec une caisse de résonance placée au haut.

*Tambourin* : voir **Jérémie 31.4** ; **Exode 15.20**, notes.

*Flûte* : **Ésaïe 5.12** ; **Ésaïe 30.29**.

*Harpe* (**kinnor**) : instrument à cordes dont la caisse de résonance est placée en bas.

---

**6** Et l'Esprit de l'Éternel te saisira et tu prophétiseras avec eux et tu seras changé en un autre homme.

---

*L'Esprit de l'Éternel...* Ces sortes de phénomènes religieux ont quelque chose de contagieux ; dans l'état d'excitation où devait se trouver Saül, à la suite de son onction et de tout ce qui avait eu lieu, il était particulièrement accessible au souffle prophétique.

*Tu prophétiseras.* Dans la pensée biblique la prophétie n'est pas la prédiction d'événements à venir ; elle désigne toute parole, tout chant et même tout geste inspiré par le souffle de l'Esprit (verset 10).

*Un autre homme.* Ce n'est pas la régénération radicale qui n'appartient qu'à la nouvelle alliance ; c'est le changement profond d'un homme qui a vécu jusqu'ici pour les intérêts de la terre et dans la vie duquel la pensée dominante de Dieu et de son œuvre vient tout à coup à prendre pied.

---

7 Et quand ces signes-là te seront arrivés, fais ce qui se présentera, car Dieu est avec toi.

---

*Fais ce qui se présentera.* Ces mots signifient que Saül ne doit point entreprendre immédiatement quelque œuvre nouvelle, celle de l'expulsion des Philistins, par exemple, mais retourner à ses occupations ordinaires en se laissant diriger par Dieu, qui est maintenant avec lui, et en attendant le moment où il sera appelé à agir en roi ; comparez **1 Samuel 11.5** où les messagers de Jabès le trouvent occupé de son labourage.

---

8 Et tu descendras avant moi à Guilgal, et voici, je descendrai vers toi pour offrir des holocaustes, pour faire des sacrifices d'actions de grâces ; tu attendras sept jours jusqu'à ce que je sois venu vers toi et je te déclarerai ce que tu devras faire.

---

*Tu descendras à Guilgal.* Lorsque le moment, fixé par Dieu, sera venu d'entrer en campagne contre les Philistins ; Sarnuel fait sans doute allusion à l'entretien intime qu'il avait eu avec Saül ; celui-ci devra descendre à Guilgal pour rassembler là le peuple autour de lui. Cette guerre, comme toutes les guerres chez les anciens, devra être inaugurée par une cérémonie religieuse (comparez **Deutéronome 20.2** et **Nombres 31.6**), et Samuel remplira l'office de sacrificateur. De là les mots suivants : *Je descendrai vers toi pour offrir...*

Les *sept jours* d'attente sont ceux pendant lesquels le peuple, convoqué par Saül, se rassemblera autour de lui, son nouveau chef, et sera organisé par lui. On comprend ainsi pourquoi Saül précède Samuel, qui ne devait arriver que quand l'armée serait rassemblée.

*Guilgal.* L'expression **descendre** (**1 Samuel 13.12**), qui correspond à celle de **monter à** (verset 15), parle en faveur de celui des deux

Guilgal qui était situé dans la vallée du Jourdain. La plaine du Jourdain, à l'opposite du pays des Philistins, convenait au rassemblement d'une armée qui devait opérer contre eux. C'était de là que Josué était parti pour commencer la conquête de la Terre Sainte ; c'était le lieu le plus propice pour commencer la guerre de libération.

*Je te déclarerai* : en vertu de l'office prophétique de Samuel qui n'avait pas pris fin avec sa judicature.

---

9 Et il arriva que lorsque Saül eut tourné le dos pour s'en aller d'avec Samuel, Dieu lui changea le cœur, et tous ces signes lui arrivèrent en ce jour-là ;

10 et quand ils furent arrivés là, à Guibéa, voici, une troupe de prophètes le rencontra, et l'Esprit de Dieu le saisit et il prophétisa au milieu d'eux.

11 Et lorsque tous ceux qui le connaissaient auparavant le virent prophétisant avec les prophètes, ces gens se dirent l'un à l'autre : Qu'est-il donc arrivé au fils de Kis ? Saül aussi est-il parmi les prophètes ?

---

L'expression *fils de Kis* paraît exclure, dans l'esprit de ceux qui l'emploient, l'appartenance d'un tel homme à une confrérie prophétique.

---

12 Et quelqu'un de là répondit et dit : Et qui est leur père ? C'est pourquoi cela a passé en proverbe : Saül aussi est-il parmi les prophètes ?

---

*Et qui est leur père ?* Les prophètes ne le deviennent pas par voie de filiation comme les sacrificateurs ; c'est l'action immédiate de Dieu qui leur confère cet office.

---

13 Et Saül, ayant cessé de prophétiser, vint au haut-lieu.

---

*Vint au haut-lieu.* Saül avait rencontré les prophètes retournant du haut-lieu à Rama, où était sans doute leur domicile, dans le voisinage de Samuel. Maintenant, il continue son chemin vers le haut-lieu, à proximité duquel demeurait sa famille.

---

14. Et l'oncle de Saül dit à Saül et à son serviteur : Où êtes-vous allés ? Et il dit : Chercher les ânesses, et ne les voyant nulle part, nous sommes allés vers Samuel.

---

Il rencontre tout d'abord son oncle qui est étonné d'apprendre qu'il revient d'auprès de Samuel à Rama.

---

15 Et l'oncle de Saül dit : Rapporte-moi donc ce que Samuel vous a dit.

---

Cette question n'est point une affaire de pure curiosité ; l'oncle de Saül trouve à son neveu un air extraordinaire et se doute qu'il doit s'être passé quelque chose d'important entre le prophète et lui. Mais on comprend très bien que Saül garde le silence sur ce qui a eu lieu.

---

16 Et Saül dit à son oncle : Il nous a assuré que les ânesses étaient retrouvées. Mais quant à l'affaire de la royauté, il ne lui rapporta point ce qu'avait dit Samuel.

17 Et Samuel convoqua le peuple devant l'Éternel à Mitspa ;

---

## 17 à 27 Élection de Saül par le sort en présence du peuple

Ce n'était pas assez, pour que Saül fût reconnu roi par le peuple, que l'Éternel l'eût désigné comme tel à Samuel, et que celui-ci lui eût conféré l'onction royale. Pour qu'un simple campagnard, d'un petit bourg de la tribu de Benjamin, pût être élevé au commandement suprême, il fallait une manifestation publique de l'Éternel, adressée directement au peuple lui-même. Ainsi s'explique la scène suivante, qui ne fait nullement double emploi avec l'onction de Saül par Samuel.

*Mitspa* (1 Samuel 7.5). Cette localité était devenue pour le peuple le lieu de délibération ordinaire.

---

18 et il dit aux fils d'Israël : Ainsi a dit l'Éternel, le Dieu d'Israël : J'ai fait monter Israël hors d'Égypte et je vous ai délivrés de la main des Égyptiens et de la main de tous les rois qui vous opprimaient.

19 Et vous, aujourd'hui, vous avez rejeté votre Dieu, lui qui vous a délivrés de tous vos maux et de toutes vos détresses, et vous lui avez dit : Il faut que tu établisses un roi sur nous. Et maintenant présentez-vous devant l'Éternel par tribus et par milliers.

---

*Rejeté.* Voir note en début du chapitre 8 et **1 Samuel 8.7**, note.

---

20 Et Samuel fit approcher toutes les tribus d'Israël ; et la tribu de Benjamin fut désignée.

---

Comparez **Josué 7.14**.

---

21 Puis il fit approcher la tribu de Benjamin par familles, et la famille de Matri fut désignée ; puis Saül, fils de Kis, fut désigné ; et ils le cherchèrent, mais il ne se trouva point

22 Et ils consultèrent encore l'Éternel : Est-il venu ici encore quelqu'un ? Et l'Éternel dit : Voilà, il est caché parmi le bagage.

---

*Et ils consultèrent* : sans doute par l'Urim et le Thummim qui était entre les mains du souverain sacrificateur.

*Est-il venu... ?* c'est-à-dire : Y a-t-il encore un Israélite présent qui se dérobe à nos yeux, et où est-il ? Ils ne nomment pas Saül, peut-être pour donner plus de force encore à la réponse de l'Éternel.

*Caché* : dans le sentiment de la disproportion qu'il y avait entre ses capacités et le rôle qu'il allait être appelé à jouer.

---

23 Et ils coururent et le prirent de là, et il se tint au milieu du peuple ; et il dépassait de la tête tout le peuple.

24 Et Samuel dit à tout le peuple : Voyez-vous celui que l'Éternel a choisi ! Il n'y a personne dans tout le peuple qui soit semblable à lui. Et tout le peuple jeta des cris de joie et dit : Vive le roi !

---

On sent la pointe d'ironie qui caractérise ces paroles : Vous comptez sur l'homme ; en voici un qui est digne de votre confiance et de votre admiration ! Vous voulez de la force physique ; en voilà !

---

25 Et Samuel dit au peuple le droit de la royauté et il le mit par écrit et il le déposa devant l'Éternel. Et Samuel renvoya tout le peuple, chacun en sa maison.

---

Le document dont il s'agit, n'est nullement identique, quoiqu'il soit désigné en hébreu par le même terme (**mischpath**) avec le discours dans lequel Samuel avait décrit, **1 Samuel 8.9**, la manière d'agir des rois futurs. Il s'agit sans doute ici d'un écrit dans lequel Samuel avait développé les principes posés **Deutéronome 17.14-20** et défini plus exactement les relations normales entre le roi et le peuple.

*Devant l'Éternel* : soit dans le Tabernacle à Silo ou à Nob, soit devant l'arche à Kirjath-Jéarim.

---

26 Et Saül aussi s'en alla en sa maison à Guibéa, et des hommes de valeur dont Dieu avait touché le cœur allèrent avec lui ; et des hommes de rien disaient : De quel secours nous serait celui-là ? Et ils le méprisèrent et ils ne lui apportèrent pas de présents ; et il fit le sourd.

---

*Des hommes de valeur.* Une troupe de volontaires, vaillants et pieux, qui se groupa autour de lui et l'accompagna à sa demeure. Pour le moment cette reconnaissance ne fut encore que partielle, un exploit saillant pouvait seul la rendre générale. Cet exploit fut le succès raconté au chapitre suivant.

---

27 Et des hommes de rien disaient : De quel secours nous serait celui-là ? Et ils le méprisèrent et ils ne lui apportèrent pas de présents ; et il fit le sourd.

---

*Pas de présents.* Il résulte de ces mots que le reste du peuple lui offrit des dons spontanés et qu'ainsi commença à se réaliser la parole de **Samuel 9.20**.

*Il fit le sourd.* Avec un léger changement de lettres ces mots peuvent signifier : **Et dans le temps des labours**. Il faudrait dans ce cas les lier au premier verset du chapitre suivant ; ils s'accorderaient bien avec le verset 5, mais non avec **1 Samuel 12.17** ; car il ne peut pas s'être écoulé trois ou quatre mois entre le commencement et la fin de cette guerre.

---

# PREMIER LIVRE DE SAMUEL

## CHAPITRE II

---

---

1 Et Nahas l'Ammonite monta et campa contre Jabès de Galaad, et tous ceux de Jabès dirent à Nahas : Traite avec nous et nous te servirons.

---

*Nahas l'Ammonite.* Déjà au temps de Jephthé, nous voyons les Ammonites envahir le pays de Galaad (**Juges 11.4**) et tenter de reprendre ces contrées qui leur avaient été enlevées par Moïse. L'état de faiblesse auquel Israël était alors réduit, engagea sans doute Nahas (**serpent**) à renouveler cette tentative. Le passage **1 Samuel 12.12** prouve que les incursions des Ammonites avaient commencé déjà depuis un certain temps ; et maintenant Nahas avait osé entreprendre le siège de Jabès, la principale ville israélite de cette contrée.

---

2 Et Nahas l'Ammonite leur répondit : Voici à quelle condition je traiterai avec vous : je vous crèverai à tous l'œil droit et je ferai par là affront à tout Israël.

---

*L'œil droit.* Cette étrange condition est expliquée ainsi par Josèphe : L'œil gauche étant caché par le bouclier, la perte de l'œil droit rendait incapable de combattre ; mais Nahas pouvait malgré cela exiger d'eux des offices serviles.

*Affront à tout Israël* : qui sera déshonoré en la personne de ses membres.

---

3 Et les Anciens de Jabès lui dirent : Accorde-nous sept jours, et nous enverrons des messagers dans tout le territoire d'Israël, et s'il n'y a personne qui nous délivre, nous nous rendrons à toi.

---

Nahas accepte cette condition afin d'éviter les chances d'un assaut dont le résultat est douteux et qui sera sans doute très sanglant. Il compte sur l'absence de tout chef en Israël.

---

4 Et les messagers vinrent à Guibéa de Saül et firent entendre ces paroles au peuple, et tout le peuple éleva sa voix et pleura.

---

Les messagers de Jabès viennent-ils à Guibéa par suite des relations établies entre Jabès et Benjamin par l'événement raconté **Juges 21.1-14**, ou bien ont-ils déjà entendu parler de l'élection de Saül à la royauté ?

---

5 Et voici Saül revenait des champs derrière ses bœufs et il dit : Qu'a ce peuple pour pleurer ainsi ? Et on lui raconta ce qu'avaient dit ceux de Jabès.

---

Samuel lui avait enjoint de ne rien faire d'extraordinaire (**1 Samuel 10.7**) jusqu'à ce que Dieu lui donnât le signal d'agir en roi, et Saül avait obéi. Mais l'arrivée des messagers met fin à cet état d'attente. Il agit avec promptitude et décision, sous l'impulsion d'en-haut.

---

6 Et l'Esprit de Dieu saisit Saül quand il entendit ces paroles et sa colère s'enflamma ;

7 et il prit une paire de bœufs et les coupa en morceaux, et il en envoya dans tout le territoire d'Israël par des messagers disant : Quiconque ne sortira pas et ne suivra pas Saül et Samuel, ses bœufs seront ainsi traités. Et la frayeur de l'Éternel saisit le peuple, et ils sortirent comme un seul homme.

---

*Et Samuel.* Saül associe le nom de Samuel au sien, car il ne doute pas de son assentiment.

---

8 Et il en fit le dénombrement à Bézek : ils étaient trois cent mille des fils d'Israël et trente mille des gens de Juda.

---

*Bézek* (comparez **Juges 1.4**, note) ; bien au nord de Guibéa ; aujourd'hui Ibizik (Harper, **Bible and modern discoveries**), sur la pente de la montagne de Guilboa vers le Jourdain ; emplacement très propre à rassembler une armée, à une journée de marche de Jabès. Une bonne route conduit encore aujourd'hui de là au gué du Jourdain.

*Trois cent mille...* C'était une levée en masse. Juda est déjà distinct du reste du peuple. Voir *la montagne d'Israël* et *la montagne de Juda*, **Josué 11.21**. Cette distinction s'accroît de plus en plus.

---

9 Et ils dirent aux messagers qui étaient venus : Vous parlerez ainsi à ceux de Jabès de Galaad : Demain, quand le soleil sera dans sa force, vous serez délivrés. Et les messagers s'en

revinrent et rapportèrent ces choses à ceux de Jabès qui s'en réjouirent.

10 Et ceux de Jabès dirent [aux Ammonites] : Demain nous nous rendrons à vous et vous nous ferez tout ce qui vous semblera bon.

11 Et le lendemain Saül divisa le peuple en trois corps, et ils entrèrent dans le camp pendant la veille du matin, et ils battirent les Ammonites jusqu'au chaud du jour ; et ceux qui restèrent furent dispersés tellement qu'il n'en resta pas deux ensemble.

---

*Saül divisa...* Il avait franchi durant la nuit l'intervalle entre Bézek et Jabès.

*Veille du matin* : la troisième veille, de 2 à 6 heures du matin (**Exode 14.24**, note).

---

12 Et le peuple dit à Samuel : Qui est-ce qui disait : Saül règnera-t-il sur nous ? Donnez-nous ces hommes-là et nous les ferons mourir.

---

Voir **1 Samuel 10.27**.

---

13 Et Saül dit : On ne fera mourir personne en ce jour, parce qu'aujourd'hui l'Éternel a opéré une délivrance en Israël.

---

Plus tard Saül oublie ce principe (**1 Samuel 14.44**).

---

14. Et Samuel dit au peuple : Venez et allons à Guilgal, et là nous renouvellerons la royauté.

---

*Nous renouvellerons.* Ce n'est qu'à partir de ce moment que la royauté de Saül, puissamment confirmée par cette victoire, fut universellement acceptée et reconnue.

---

15 Et tout le peuple s'en alla à Guilgal et ils établirent là Saül pour roi, devant l'Éternel, à Guilgal, et ils y offrirent des sacrifices d'actions de grâces devant l'Éternel ; et Saül et tous les hommes d'Israël se réjouirent beaucoup en ce lieu.

---

*Guilgal.* Ce n'est point ici la descente à Guilgal dont Samuel avait parlé à Saül (**1 Samuel 10.8**) ; cette réunion-ci résulte uniquement du retour de l'armée après la campagne contre les Ammonites, qui était inopinément intervenue. Les sacrifices offerts sont ceux par lesquels on célébra la victoire, et non ceux par lesquels on inaugura une campagne. Ce fut sans doute à ce moment que Saül et le peuple s'engagèrent réciproquement à observer le droit de la royauté (renouvellement de la royauté, verset 14).

---

# PREMIER LIVRE DE SAMUEL

## CHAPITRE 12

---

---

1 Samuel dit à tout Israël : Voici, je vous ai obéi dans tout ce que vous m'avez dit et j'ai établi un roi sur vous ;

---

### 1 à 5

Samuel profite de la circonstance pour se faire donner par le peuple réuni, comme on dit vulgairement, **décharge** du mandat de juge qu'il avait rempli jusqu'ici, et pour remettre encore une fois clairement sous les yeux du peuple les dangers attachés à la manière dont la royauté s'était établie.

---

2 et maintenant, voici le roi qui marchera devant vous ; quant à moi, je suis vieux, j'ai blanchi, et mes fils, les voilà au milieu de vous. Et moi, j'ai marché devant vous dès ma jeunesse jusqu'à ce jour.

---

*Et mes fils, les voilà.* On a donné un grand nombre de sens à cette parole. D'après les uns, la présence de fils aussi âgés serait donnée en preuve de son grand âge. D'après d'autres, Samuel voudrait dire : Étant là au milieu de vous, ils pourront répondre pour eux-mêmes. D'autres encore : Vous les voyez là destitués par moi et comme vos

égaux. Ou bien : Ils pourront continuer à remplir l'office de juges à ma place. Le premier sens paraît le plus simple.

---

3 Me voici ; déposez contre moi devant l'Éternel et devant son oint : De qui ai-je pris le bœuf ? De qui ai-je pris l'âne ? À qui ai-je fait tort ? Qui ai-je foulé et de la main de qui ai-je accepté des présents pour fermer les yeux sur lui, et je vous le rendrai !

---

*Son oint* : le roi Saül. Samuel met généreusement sa personne en relief comparez aussi verset 5.

---

4 Et ils dirent : Tu ne nous as pas fait tort et tu ne nous as pas foulés et tu n'as rien reçu de personne.

5 Et il leur dit : L'Éternel est témoin contre vous, son oint aussi est témoin aujourd'hui, que vous n'avez rien trouvé entre mes mains. Et le peuple dit : Il est témoin.

6 Et Samuel dit au peuple : L'Éternel, qui a fait Moïse et Aaron et qui a tiré nos pères du pays d'Égypte [est témoin] !

---

## 6 à 15

Après avoir reçu la décharge qu'il demandait, Samuel continue à parler au peuple comme son prophète. Il lui rappelle que, chaque fois qu'il a été puni pour ses fautes par l'oppression de ses ennemis, l'Éternel lui a envoyé des libérateurs en la personne des Juges ; il lui fait sentir par là quel tort il a commis en réclamant de Dieu une

nouvelle institution, qui était comme une accusation contre la fidélité de Dieu.

*L'Éternel... !* Samuel reprend par ces mots l'affirmation du peuple pour la développer, en montrant que, s'il y a des reproches à adresser à quelqu'un, ce n'est ni à lui, ni à Dieu, mais au peuple seul.

*Qui a fait Moïse et Aaron* : qui les a fait être ce qu'ils ont été pour vous, vos premiers libérateurs.

---

7 Maintenant donc présentez-vous, que je plaide avec vous devant l'Éternel au sujet de tous les bienfaits que l'Éternel vous a accordés, à vous et à vos pères.

8 Quand Jacob fut entré en Égypte et que vos pères crièrent à l'Éternel, l'Éternel envoya Moïse à Aaron qui tirèrent vos pères hors d'Égypte et les firent habiter en ce lieu.

9 Et ils oublièrent l'Éternel leur Dieu, et il les vendit à Sisera, chef de l'armée de Hatsor, et aux Philistins et au roi de Moab, qui leur firent la guerre.

---

*Au roi de Moab. **Juges 3.12.***

---

10 Et ils crièrent à l'Éternel et dirent : Nous avons péché, car nous avons abandonné l'Éternel et nous avons servi les Baals et les Astartés. Maintenant donc, délivre-nous de nos ennemis et nous te servirons.

---

*Et dirent...* citation presque textuelle de **Juges 10.10.**

---

11 Et l'Éternel envoya Jérubbaal et Bédan et Jephthé et Samuel, et il vous délivra de vos ennemis tout autour de vous ; et vous avez habité en sécurité.

---

*Bédan.* Ce nom ne paraît pas dans le livre des Juges ; il est probable que le texte primitif a été altéré et qu'il faut lire Barak, le nom du vainqueur de Sisera mentionné plus haut.

*Samuel.* Plusieurs anciennes traductions lisent Samson. Cependant on peut bien penser qu'il se nomme lui-même pour insister sur son rôle de libérateur, par lequel il fait suite aux précédents, plutôt que sur sa personne.

---

12 Et voyant que Nahas, roi des fils d'Ammon, venait contre vous, vous m'avez dit : Non, mais un roi règnera sur nous ; et l'Éternel votre Dieu était votre roi !

13 Et maintenant voici le roi que vous avez choisi, que vous avez demandé ; et voici, l'Éternel l'a établi roi sur vous.

---

## **13 à 15**

Malgré la faute qui caractérise l'origine de la royauté, ce mal peut encore être tourné en bien s'ils se consacrent sincèrement au service de l'Éternel. Sinon, la royauté qu'ils ont réclamée ne les préservera pas du sort de leurs pères désobéissants à l'Éternel.

---

14 Si vous craignez l'Éternel, que vous le serviez, que vous écoutiez sa voix, que vous ne vous rebelliez pas contre le commandement de l'Éternel et que vous et votre roi qui règne sur vous, vous suiviez l'Éternel votre Dieu...

15 Mais si vous n'écoutez pas la voix de l'Éternel et que vous soyez rebelles au commandement de l'Éternel, la main de l'Éternel sera contre vous, comme elle a été contre vos pères.

16 Mais maintenant encore, tenez-vous là et voyez cette grande chose que l'Éternel va faire devant vos yeux :

---

## 16 à 25

Samuel obtient de Dieu un signe éclatant propre à confirmer cette déclaration solennelle et à inspirer au peuple une crainte salutaire.

---

17 N'est-ce pas maintenant la moisson des blés ? Je crierai à l'Éternel, et il fera tonner et pleuvoir, afin que vous sachiez et que vous voyez combien grand est aux yeux de l'Éternel le mal que vous avez fait en demandant pour vous un roi.

---

Le tonnerre est comme la voix de Dieu qui confirme celle de son serviteur, et la pluie est l'emblème des bénédictions qui se répandront sur le peuple s'il marche dans la crainte de Dieu. La pluie est forte rare en Palestine dans les mois d'été, comme le montrent les expressions de **pluie de la première saison** (en octobre et novembre) et de **pluie de l'arrière-saison** (en mars et avril). Robinson dit expressément : *Dans les années ordinaires il ne tombe*

*aucune eau depuis la fin des pluies du printemps jusqu'en octobre ; le ciel est presque toujours clair durant tout ce temps.*

---

18 Et Samuel cria à l'Éternel, et l'Éternel fit tonner et pleuvoir en ce jour-là, et tout le peuple craignit fort l'Éternel et Samuel.

19 Et tout le peuple dit à Samuel : Prie l'Éternel ton Dieu pour les serviteurs et que nous ne mourions point ; car nous avons ajouté à tous nos péchés le tort de demander pour nous un roi.

---

*Prie l'Éternel.* Le peuple comprend bien qu'en donnant sa démission de son office de juge, Samuel ne déposera pas celui de prophète et d'intercesseur qu'il a rempli jusqu'alors. Et nous verrons en effet dans la suite que Samuel n'a pas cessé de s'envisager comme l'organe de Dieu vis-à-vis de Saül et du peuple et comme leur intermédiaire auprès de Dieu.

---

20 Et Samuel dit au peuple : Ne craignez point ; vous avez fait tout ce mal, toutefois ne cessez pas de suivre l'Éternel et servez l'Éternel de tout votre cœur.

---

En amenant le peuple à ce sentiment de crainte et de repentir, Samuel a sans doute voulu tempérer ce qu'il pouvait y avoir eu d'excessif et de charnel dans la joie des jours précédents (**1 Samuel 11.15**).

---

21 Ne vous détournez point, car ce serait pour des choses de néant, qui n'apportent pas de profit et qui ne délivrent pas, parce que ce sont des choses de néant.

22 Car l'Éternel n'abandonne point son peuple à cause de son grand nom, parce qu'il a plu à l'Éternel de faire de vous son peuple.

23 Et pour moi aussi, loin de moi que je pêche contre l'Éternel et que je cesse de prier pour vous, et je vous indiquerai le bon et droit chemin.

24 Craignez seulement l'Éternel et servez-le en vérité de tout votre cœur ; car voyez les grandes choses qu'il a faites au milieu de vous.

25 Que si vous persévérez à faire le mal, vous serez consumés, et vous et votre roi.

# PREMIER LIVRE DE SAMUEL

## CHAPITRE 13

---

---

1 Saül était âgé de ... ans, quand il commença à régner, et il régna deux ans sur Israël.

*Agé de ... ans.* Il y a ici une lacune dans le texte. Ce peut être l'omission d'une simple lettre qui indiquait, comme chiffre, le nombre manquant ; ou bien la lacune existait-elle déjà dans le document où puisait l'auteur, qui s'est trouvé dans l'impossibilité de la combler ?

*Deux ans,* durant lesquels s'affermir peu à peu la position royale de Saül.

2 Et Saül se choisit trois mille hommes d'Israël, et il y en avait deux mille avec Saül à Micmas et sur la montagne de Béthel, et mille étaient avec Jonathan à Guibéa de Benjamin et quant au reste du peuple, il renvoya chacun dans sa tente.

Tandis que le peuple rentra dans ses foyers, Saül travailla à former le noyau de l'armée avec laquelle il comptait se mettre en campagne, au moment voulu.

*Micmas* : à 12 km au nord de Jérusalem, sur une chaîne de collines qui s'étend au nord-ouest jusqu'à Béthel, d'où l'expression : *Et sur la montagne de Béthel.*

*Guibéa* : voir **1 Samuel 10.5**, note.

---

3 Et Jonathan abattit la colonne dressée par les Philistins, qui était à Guéba, et les Philistins l'apprirent. Et Saül fit sonner de la trompette dans tout le pays, en disant : Que les Hébreux l'entendent !

---

Vers la fin des deux ans eut lieu l'événement qui amena la guerre.

*La colonne*, dressée par les Philistins comme monument de leur domination (**1 Samuel 10.5**, note).

*Guéba* (**Ésaïe 10.29** ; **Josué 18.24**, note) : ville située au nord-est de Guibéa, plus près de Micmas, dont elle est séparée par un vallon abrupt et profond ; ce vallon se prolonge à l'est jusqu'à la vallée du Jourdain qu'il atteint près de Jéricho. Cet acte de Jonathan fut le signal de la guerre d'affranchissement. Il fut suivi de l'appel adressé par Saül au peuple entier.

---

4 Et tout Israël entendait ce qu'on disait : Saül a battu le poste des Philistins et même Israël s'est mis en mauvaise odeur auprès des Philistins. Et le peuple fut convoqué à Guilgal pour suivre Saül.

---

*Guilgal*. Voir **Josué 9.6**. C'était le lieu de rassemblement dont étaient convenus Samuel et Saül (**1 Samuel 10.8**) pour ce moment décisif.

---

5 Et les Philistins s'assemblèrent pour combattre Israël. Et ils avaient trente mille chars et six mille cavaliers et une multitude nombreuse comme le sable qui est sur le bord de la mer ; et ils montèrent et campèrent à Micmas, à l'orient de Beth-Aven.

---

Les Philistins, ayant appris cet acte de rébellion, entrent en campagne et pénètrent jusqu'au cœur du pays, occupant l'emplacement même que Saül venait de quitter pour se rendre à Guilgal.

*Trente mille chars.* Il y a probablement ici une erreur de chiffres. Il faut lire mille ou seulement trois cents. Les chiffres hébreux étant désignés par des lettres, ils sont aisément sujets à des confusions.

*Beth-Aven (maison de néant)* : identifiée avec Béthel **Osée 4.15** ; **Osée 5.8**, etc.

La contrée qui s'étend entre Micmas et Béthel s'appelle dans **Josué 18.12** le désert de Beth-Aven.

---

6 Et les hommes d'Israël virent qu'ils étaient dans une grande extrémité, car le peuple était serré de près ; et ils se cachèrent dans les cavernes, dans les broussailles, dans les rochers, dans les trous et dans les citernes.

---

De cette position les Philistins dominaient le plateau.

---

7 Et des Hébreux passèrent le Jourdain dans le pays de Gad et de Galaad ; et Saül était encore à Guilgal, et tout le peuple tremblait derrière lui.

---

La détresse des habitants était telle que plusieurs se sauvèrent de l'autre côté du Jourdain.

---

8 Et il attendit sept jours, terme fixé par Samuel ; et Samuel n'arrivant pas à Guilgal, le peuple se dispersait loin de lui.

---

Au lieu de se joindre toujours plus nombreux à Saül, le peuple qui était déjà avec lui se dispersait, frappé de terreur.

---

9 Et Saül dit : Amenez-moi l'holocauste et les sacrifices d'actions de grâces. Et il offrit l'holocauste.

---

Saül veut prévenir une dispersion totale ; il viole dans ce but la défense qui lui avait été intimée par Samuel.

*Il offrit*, ou fit offrir par le sacrificateur (**1 Samuel 14.18**), comme **2 Samuel 24.25 ; 1 Rois 3.4 ; 1 Rois 8.63**.

---

10 Et comme il achevait d'offrir l'holocauste, voici, Samuel arriva et Saül sortit au-devant de lui pour le saluer.

11 Et Samuel lui dit : Qu'as-tu fait ? Et Saül dit : Quand j'ai vu que le peuple se dispersait loin de moi, et que tu ne venais pas au terme fixé, et que les Philistins étaient assemblés à Micmas,

12 je me suis dit : Les Philistins vont descendre contre moi à Guilgal, et je n'ai pas imploré l'Éternel ! Et je me suis fait violence et j'ai offert l'holocauste.

---

*Je me suis fait violence* : J'ai surmonté la répugnance que j'avais à te désobéir.

---

13 Et Samuel dit à Saül : Tu as agi follement ; tu n'as pas observé le commandement que l'Éternel ton Dieu t'avait donné. Car l'Éternel aurait affermi ton règne sur Israël à toujours ;

14. mais maintenant ton règne ne subsistera point. L'Éternel s'est cherché un homme selon son cœur et l'Éternel l'a destiné à être le chef de son peuple, puisque tu n'as pas observé ce que l'Éternel t'avait commandé.

---

*Ton règne...* Cette parole ne signifie pas que Saül doive être destitué immédiatement, mais que la royauté ne restera pas dans sa famille. Le manque de foi que Saül venait de montrer, prouvait qu'il n'était pas l'homme capable de réaliser la vraie royauté israélite.

---

15 Et Samuel se leva et monta de Guilgal à Guibéa de Benjamin, et Saül passa en revue la troupe qui se trouvait avec lui : il y avait environ six cents hommes.

---

*Et Samuel se leva.* Samuel se borne pour cette fois à quitter Saül en le laissant agir.

*Guibéa de Benjamin* : Guibéa de Saül (verset 2 ; **1 Samuel 10.5**, note).

*Six cents hommes* : tout ce qui lui restait après la dispersion du peuple. Sa désobéissance n'avait pas remédié au mal.

---

16 Et Saül et Jonathan son fils, et la troupe qui se trouvait avec eux, occupaient Guéba de Benjamin, et les Philistins campaient à Micmas.

---

*Guéba de Benjamin* : voir verset 3. Malgré l'infériorité de cette troupe, Saül et Jonathan vont hardiment se camper en face des Philistins. La vallée profonde qui sépare le plateau du nord, où se trouve Micmas, et celui du sud, où se trouve Guéba et plus à l'ouest Guibéa, était entre les deux armées.

---

17 Et des ravageurs sortirent du camp des Philistins en trois troupes ; l'une prit le chemin d'Ophra, vers le pays de Sual ;

---

En envoyant de droite et de gauche ces bandes de pillards, qui répandaient la terreur dans le pays, les Philistins voulaient empêcher les Israélites de venir rejoindre Saül.

*Ophra* : à l'est de Béthel ainsi du côté de Micmas (**Josué 18.23**, note).

*Pays de Sual (renard)* : district inconnu de la tribu de Benjamin.

---

18 l'autre prit le chemin de Beth-Horon, et la troisième prit le chemin de la frontière qui domine la vallée de Tséboïm, vers le désert.

---

*Beth-Horon* : voir **Josué 10.11**, note ; du côté de l'ouest.

*Vallée de Tséboïm* : probablement vers le sud-est, dans la direction du Jourdain, dans la partie inférieure du Wadi-ès-Subeinit. Ne pas confondre cette localité avec la ville de la Plaine qui portait ce nom (**Genèse 14.2**).

---

19 Et l'on ne trouvait point de forgeron dans tout le pays d'Israël, car les Philistins avaient dit : Il ne faut pas que les Hébreux fabriquent des épées ou des lances.

---

## 19 à 22

Cette description de la pénurie d'armes dont souffrait Israël est destinée à expliquer pourquoi ils n'osaient attaquer les Philistins.

*Point de forgeron.* Les Philistins avaient détruit les fonderies et les forges dans toute la partie du pays sur laquelle ils dominaient et emmené les artisans qui exerçaient ces métiers-là ; comparez **2 Rois 24.14-16**.

---

20 Et tous les Israélites devaient descendre chez les Philistins pour faire aiguiser chacun son soc ou son hoyau ou sa hache ou sa bêche,

---

Ce tableau paraît si exagéré qu'on a proposé soit de corriger le texte, soit même de le traduire en ce sens que les Israélites ne pouvaient **fabriquer** les instruments de labourage. Ce sens paraît être celui qu'ont adopté les Septante. Le verset 21 qui, en hébreu, ne présente aucun sens, signifierait dans ce cas qu'ils pouvaient seulement les aiguiser. Nous ne nous sommes pas permis d'introduire ce sens dans la traduction.

---

21 quand le tranchant des bêches, des hoyaux, des tridents et des haches était émoussé, ainsi que pour redresser les aiguillons.

22 Et au jour du combat il ne se trouvait ni épée ni lance entre les mains de tout le peuple qui était avec Saül et Jonathan ; mais il s'en trouva dans la main de Saül et de Jonathan, son fils.

---

Peut-être cet état de choses provenait-il du moment où le peuple avait fait la guerre aux Ammonites. Les Philistins avaient réoccupé les parties méridionales du pays et dans les années qui suivirent, malgré la royauté de Saül qui ne se sentait pas encore en état de prendre l'offensive, ils firent peser de plus en plus leur oppression sur Israël. On peut demander avec quelles armes les Israélites avaient défait les Ammonites. On doit supposer qu'ils avaient uniquement les armes des peuples barbares, arcs, javelots, frondes, lances, massues, haches de pierre, et qu'ils n'avaient rencontré aussi que celles-là chez ce peuple nomade.

*Dans la main de Saül et de Jonathan...* Ces mots préparent le récit suivant. Jonathan n'eût pu accomplir son exploit sans lance, ni épée.

---

23 Et un corps de Philistins alla se poster au passage de Micmas.

---

*Et un corps de Philistins.* Le récit recommence (après l'explication précédente) au point où l'avait laissé le verset 18. L'acte audacieux de Jonathan amena une nouvelle invasion des Philistins qui les conduisit au cœur du pays.

*Au passage de Micmas.* Il y a dans la vallée de Subeinit un endroit où les deux rochers opposés, l'un situé au nord, l'autre au sud, sont très rapprochés. Les Philistins vinrent sans doute occuper celui du nord, d'où ils dominaient cette partie la plus étroite du défilé.

---

# PREMIER LIVRE DE SAMUEL

## CHAPITRE 14

---

---

1 Et il arriva ce jour-là que Jonathan, fils de Saül, dit au jeune homme qui portait ses armes : Viens, passons jusqu'au poste des Philistins, qui est là de l'autre côté. Et il n'en dit rien à son père.

---

### **1 à 15 l'exploit de Jonathan**

*Jonathan dit...* Il se trouvait probablement sur le bord opposé, du côté de Guéba, d'où il pouvait voir le poste ennemi. Son dessein est de descendre dans la vallée, puis de remonter de l'autre côté pour attaquer ce poste peu nombreux.

*Il n'en dit rien à son père...* : pour ne pas être arrêté par lui. Cette fin du verset 4 jusqu'au verset 5 y compris, est une parenthèse explicative.

---

2 Et Saül se tenait à la sortie de Guibéa, sous le grenadier de Migron, et la troupe qui était avec lui était d'environ six cents hommes.

---

*À Guibéa* : à environ 4 km au sud-ouest.

*Migron*. Ce mot ne peut désigner la localité dont il est parlé **Ésaïe 10.28**, qui était au nord de Micmas, tandis que Saül devait être campé au sud de la vallée. C'est donc ici un nom commun ; son sens le plus probable est **aire**. Cette aire était située à l'extrémité des champs de Guibéa. du côté du nord.

*Six cents hommes* : **1 Samuel 13.15**.

---

3 Et Abija, fils d'Ahitub, frère d'Icabod, fils de Phinées, fils d'Éli, sacrificateur de l'Éternel à Silo, portait l'éphod, et le peuple ne savait pas que Jonathan s'en fût allé.

---

Ce verset sert à préparer le verset 18.

*Ahija* était le petit-fils du grand sacrificateur Eli , par son père Ahitub qui était fils de Phinées, fils d'Éli.

*Frère d'Icabod* : comparez **1 Samuel 4.21**. Ahitub est qualifié comme frère d'Icabod, parce que celui-ci a déjà figuré dans le récit.

*Portait l'éphod* et par conséquent aussi l'Urim et le Thummim. Il était auprès de Saül pour le diriger au besoin par ce moyen, ce qui était devenu plus nécessaire depuis l'éloignement de Samuel.

---

4. Et entre les passages par lesquels Jonathan cherchait à arriver au poste des Philistins, il y avait une dent de rocher d'un côté et une dent de rocher de l'autre côté, l'une nommée Botsets et l'autre Séné.

---

*Entre les passages*. Robinson dit que de chaque côté du Wadi-ès-Subeinit se trouvent dans la chaîne nord et sud des dépressions (**les passages**) par lesquelles on peut descendre au fond du wadi et en

remonter. Ces dépressions aboutissent dans leur partie inférieure aux deux pics dont, nous avons parlé et d'où l'on a la vue sur le plateau opposé. Ce fut par cette voie naturelle que Jonathan trouva le moyen d'arriver jusqu'au poste philistin.

*Botsets, brillant ; Séné, buisson.*

---

5 L'une de ces dents se dresse au nord devant Micmas, et l'autre au midi devant Guéba.

6 Et Jonathan dit au jeune homme qui portait ses armes : Viens et passons jusqu'au poste de ces incirconcis ! Peut-être l'Éternel agira-t-il pour nous, car rien n'empêche l'Éternel de sauver, qu'on soit en grand ou en petit nombre.

7 Et son écuyer lui dit : Fais selon ton désir ; va où tu voudras, je te suivrai où ton cœur te mènera.

8 Et Jonathan dit : Nous allons passer vers ces gens et nous nous montrerons à eux ;

9 s'ils nous disent : Arrêtez, jusqu'à ce que nous venions à vous ! Nous resterons en place et nous ne monterons pas vers eux.

---

La pensée de Jonathan était celle-ci : S'ils descendent vers nous avec précautions, nous nous retirerons. S'ils nous défient en se moquant (verset 10), nous monterons.

---

10 Mais s'ils nous disent : Montez contre nous ! Nous monterons, car l'Éternel les a livrés entre nos mains. Cela nous servira de signe.

11 Et ils se montrèrent tous deux au poste des Philistins, et les Philistins dirent : Voilà les Hébreux qui sortent des trous où ils s'étaient cachés !

---

*Voilà les Hébreux...* Ironique : Ils se décident enfin à sortir de leurs trous !

---

12 Et les gens du poste répondirent à Jonathan et à son écuyer : Montez vers nous, et nous vous dirons quelque chose. Et Jonathan dit à son écuyer : Monte après moi, car l'Éternel les a livrés entre les mains d'Israël.

13 Et Jonathan monta sur ses mains et ses pieds, et son écuyer le suivait. Et ils tombèrent devant Jonathan, et son écuyer tuait après lui.

---

En voyant la hardiesse de ces deux hommes, ils se croient l'objet d'un coup monté par les Israélites et sont saisis de peur. Jonathan se jette sur les premiers et, à mesure qu'ils tombent, son écuyer les achève.

---

14 Et ce premier massacre que firent Jonathan et son écuyer fut d'environ vingt hommes dans l'espace d'un demi-sillon [de la longueur] d'un arpent de terre.

15 Et il se répandit une terreur dans le camp, dans la contrée et parmi tout le peuple ; le poste et ceux qui étaient allés ravager furent pris de terreur eux aussi ; et la terre trembla, et cela devint la terreur de Dieu.

---

Les fuyards répandent la terreur dans le camp.

*La terre trembla.* Expression hyperbolique pour dépeindre le frémissement du sol sous les pieds des fuyards et des chevaux et sous les roues des chariots.

*Terreur de Dieu* : la terreur la plus extrême, ou même une terreur d'origine surnaturelle.

---

16 Et les sentinelles de Saül à Guibéa de Benjamin virent que la multitude se dispersait et courait çà et là.

---

## **16 à 23 fuite et déroute des Philistins**

*Les sentinelles de Saül* : postées sur le bord méridional du ravin pour observer les mouvements des Philistins.

---

17 Et Saül dit à la troupe qui était avec lui : Faites la revue et voyez qui s'en est allé d'avec nous ! Et ils firent la revue, et voici, Jonathan et son écuyer manquaient.

---

Il a compris que la cause de ce désordre chez les ennemis ne pouvait provenir que d'une attaque faite sans ses ordres.

---

18 Et Saül dit à Ahija : Fais approcher l'arche de Dieu ! Car l'arche de Dieu était en ce jour avec les fils d'Israël.

---

*Ahija* : le grand sacrificateur (verset 3).

*Fais approcher l'arche.* La présence de l'arche est ici un trait tout-à-fait inattendu et le terme **fais approcher**, qui s'applique ordinairement à l'éphod, dans lequel le souverain sacrificateur portait l'Urim et le Thummin, étonne également. De là la correction des Septante : **Apporte l'éphod**. Pour défendre le texte ordinaire, il faudrait supposer que le sacrificateur ne devait consulter l'Urim que devant l'arche, symbole de la présence divine.

---

19 Et pendant que Saül parlait au sacrificateur, le tumulte dans le camp des Philistins allait croissant ; et Saül dit au sacrificateur : Retire ta main !

---

*Retire ta main.* Saül suspend la consultation pour se hâter de profiter du désordre de l'armée ennemie. Ce mot jette quelque jour sur la manière dont se faisait la consultation. Il paraît que le sacrificateur mettait sa main dans la poche intérieure du pectoral (**Exode 28.30**, note) pour en retirer le signe de la réponse divine. L'interprétation de ce signe pouvait après cela prendre un certain temps.

---

20 Et Saül et tout le peuple qui était avec lui s'assemblèrent et vinrent jusqu'au lieu du combat, et voici, l'épée de l'un était contre l'autre et la confusion était très grande.

21 Et les Hébreux que les Philistins avaient auparavant avec eux se tournèrent pour se mettre, eux aussi, du côté de ceux d'Israël qui étaient avec Saül et Jonathan.

---

*Les Hébreux* : ceux que les Philistins avaient emmenés avec eux en traversant le pays et qu'ils avaient forcés de servir dans leur armée.

---

22 Et tous les hommes d'Israël qui s'étaient cachés dans la montagne d'Éphraïm, apprirent que les Philistins avaient pris la fuite, et ils s'acharnèrent eux aussi à les poursuivre en combattant.

23 Et l'Éternel en ce jour-là délivra Israël, et le combat se poursuivit jusqu'au-delà de Beth-Aven.

---

*Beth-Aven* : voir **1 Samuel 13.5**.

---

24 Et les hommes d'Israël étaient à bout de forces en ce jour-là. Et Saül fit jurer le peuple, en disant : Maudit soit l'homme qui prendra de la nourriture jusqu'au soir avant que je me sois vengé de mes ennemis ! Et personne ne prit de nourriture.

---

## **24 à 31 précipitation de Saül**

Cette défense devait prévenir tout ce qui aurait pu retarder la poursuite.

*Que je me sois vengé de mes ennemis.* Ces mots montrent combien Saül rapportait déjà tout à sa personne.

---

25 Et tout le monde entra dans la forêt et il y avait du miel sur la surface du sol.

---

Le miel décollait des arbres creux où s'étaient établies les abeilles.

---

26 Et lorsque le peuple entra dans la forêt, il vit du miel qui coulait, et nul ne porta la main à sa bouche, car le peuple avait crainte du serment.

27 Et Jonathan n'avait pas entendu quand son père avait fait jurer le peuple, et il avança le bout du bâton qu'il avait à la main, et il le plongea dans la masse de miel, et il ramena la main à sa bouche et ses yeux furent éclaircis.

28 Et quelqu'un du peuple, lui adressant la parole, dit : Ton père a fait jurer le peuple en disant : Maudit soit l'homme qui prendra aujourd'hui de la nourriture ! Et le peuple défaillait.

---

*Le peuple défaillait.* Cette remarque est destinée à préparer le reproche sévère de Jonathan (verset 29).

---

29 Et Jonathan dit : Mon père a troublé le pays ; voyez comme mes yeux sont clairs parce que j'ai goûté un peu de ce miel.

30 Ah ! Si le peuple avait mangé aujourd'hui de ce qu'il a pris chez ses ennemis ! Car maintenant la défaite des Philistins n'a pas été grande !

31 Et ils battirent ce jour-là les Philistins depuis Micmas jusqu'à Ajalon ; et le peuple était tout défaillant ;

---

## 31 à 46

Résultat, de la poursuite et conséquences des mesures précipitées prises par Saül.

*Ajalon* : voir **Josué 10.12**, note.

---

32 et le peuple se jeta sur le butin, il prit des brebis, des bœufs et des veaux ; et on les égorgea sur la terre et le peuple en mangea avec le sang.

---

*Avec le sang* : voir **Lévitique 19.26**.

---

33 Et on le rapporta à Saül en disant : Voici, le peuple pèche contre l'Éternel en mangeant avec le sang. Et il dit : Vous avez mal agi. Roulez maintenant vers moi une grosse pierre !

---

*Une grosse pierre* : pour faciliter l'écoulement du sang et empêcher que la chair n'en fût trempée.

---

34 Et Saül dit : Dispersez-vous parmi le peuple et dites-leur : Amenez-moi chacun son bœuf et chacun son mouton, et égorgez-les ici ! Et vous mangerez, et vous ne pécherez pas contre l'Éternel en mangeant avec le sang. Et tout le peuple amena, pendant la nuit, le bétail qu'il avait sous la main, et on l'égorgea là.

35 Et Saül bâtit un autel à l'Éternel : ce fut le premier autel qu'il bâtit à l'Éternel.

---

*Bâtit un autel.* Cet autel était-il un simple monument de sa victoire, dans le genre de celui dont il est parlé **Josué 32.10** et suivants, ou bien était-ce un véritable autel destiné à des sacrifices, tel que ceux que jusqu'ici Samuel seul avait élevés ? Dans ce dernier cas, nous voyons Saül sortir de plus en plus des limites de sa charge royale. Mais le premier sens convient mieux à **1 Samuel 15.12**, où Saül accomplit un **second** acte de ce genre.

---

36 Et Saül dit : Descendons à la poursuite des Philistins pendant qu'il fait nuit et pillons-les jusqu'au matin et n'en laissons pas un de reste. Et ils dirent : Fais tout ce qui te semblera bon. Et le sacrificateur dit : Approchons-nous ici de Dieu.

---

*Pendant qu'il fait nuit...* : cette nuit même, après que le peuple aura pris son repas.

*Et le sacrificateur dit.* L'intervention d'Ahija provient sans doute du secret sentiment qu'il a, comme souverain sacrificateur, qu'une faute pèse sur le peuple, qui pourrait lui attirer malheur.

*Approchons-nous ici* : ici même, sur le champ, avant de rien entreprendre.

---

37 Et Saül consulta Dieu : Descendrai-je à la poursuite des Philistins ? Les livreras-tu entre les mains d'Israël ? Et il ne lui répondit pas ce jour-là.

---

*Ne répondit pas.* Le silence de Dieu est la preuve que le sentiment du grand sacrificateur était fondé. La question posée à Dieu ne devait pas être résolue avant que cette affaire eût reçu sa solution.

---

38 Et Saül dit : Approchez, tous les chefs du peuple ! Recherchez et voyez quel est ce péché qui a été commis aujourd'hui !

---

*Ce péché* : celui que vient de signaler le silence de Dieu.

---

39. Car l'Éternel, qui vient de délivrer Israël, est vivant : Le péché fût-il sur Jonathan mon fils, il mourra. Et de tout le peuple personne ne lui répondit.

---

*Qui vient de délivrer* : auquel par conséquent nous devons être prêts à faire les plus grands sacrifices.

*Personne ne lui répondit.* Nul en Israël ne voulait donner son assentiment à la menace qu'il venait de proférer.

---

40 Et il dit à tout Israël : Soyez d'un côté, et moi et mon fils Jonathan nous serons de l'autre. Et le peuple dit à Saül : Fais ce qui te semblera bon !

---

Il est difficile de croire que Saül n'eût pas quelque idée d'une faute commise par Jonathan ; il semble qu'il fût déjà agité par la jalousie, en voyant les actes de vaillance par lesquels son fils l'éclipsait peu à peu.

---

41 Et Saül dit à l'Éternel : Dieu d'Israël ! Donne une certitude ! Et Jonathan et Saül furent pris, et le peuple fut libéré.

---

## 41 et 42

Comparez **Josué 7.16-18**.

*Donne une certitude !* Saül demande à Dieu de rompre le silence qu'il a gardé (verset 37).

---

42 Et Saül dit : Jetez le sort entre moi et Jonathan mon fils ! Et Jonathan fut pris.

43 Et Saül dit à Jonathan : Déclare-moi ce que tu as fait. Et Jonathan le lui déclara et dit : J'ai goûté, avec le bout du bâton que j'avais à la main, un peu de miel ; et voilà que je mourrai !

---

## 43 à 46

Le serment despotique et téméraire imposé au peuple par Saül avait mis tout le peuple et Saül lui-même dans une position fautive vis-à-vis de Dieu. En vertu de ce serment Jonathan et, par lui, le peuple, se trouvent responsables d'un péché qui en réalité n'en est pas un. Ce péché exige une expiation ; si elle est offerte, ce ne peut être que par la mort de Jonathan ; mais cette mort ne peut avoir lieu ; le péché restera donc inexpié. Tout cela provient de la témérité du serment imposé par Saül.

---

44 Et Saül dit : Que Dieu me traite avec la dernière rigueur ! Oui, certainement, tu mourras, Jonathan !

45 Et le peuple dit à Saül : Quoi ? Jonathan mourrait, lui qui a opéré cette grande délivrance en Israël ! Jamais ! L'Éternel est vivant ! Il ne tombera pas à terre un cheveu de sa tête, car c'est avec Dieu qu'il a agi dans cette journée. Et le peuple délivra Jonathan et il ne mourut point.

46 Et Saül revint de la poursuite des Philistins, et les Philistins regagnèrent leur pays.

47 Et Saül, ayant pris possession de la royauté sur Israël, fit la guerre contre tous ses ennemis à l'entour, contre Moab, contre les fils d'Ammon, contre Édom, contre les rois de Tsoba et contre les Philistins ; et partout où il se tournait, il l'emportait.

---

### **47 et 48 coup d'œil général sur les côtés glorieux du règne de Saül**

*À l'entour* : Moab au sud-est ; Ammon à l'est ; Édom au sud ; Tsoba au nord-est ; les Philistins au sud-ouest.

*Amalek*. Voir l'histoire détaillée de cette expédition au chapitre suivant.

---

48 Et il fit des exploits, et il battit Amalek, et il délivra Israël de la main de ceux qui le pillaient.

49. Et les fils de Saül étaient Jonathan, Jischwi et Malkisua. Et ses deux filles s'appelaient, l'aînée Mérab, et la plus jeune Mical.

---

### **49 à 51 détails sur la famille de Saül**

---

50 Et le nom de la femme de Saül était Ahinoam, fille d'Ahimaats, et le nom du chef de son armée était Abiner, fils de Ner, oncle de Saül.

51 Et Kis, père de Saül, et Ner, père d'Abner, étaient fils d'Abiel.

---

Voir **1 Samuel 9.1**.

---

52 Et pendant toute la vie de Saül, il y eut une guerre acharnée contre les Philistins ; et quand Saül voyait un homme fort et vaillant, il se l'attachait.

---

Ce dernier verset se rattache à l'idée des guerres de Saül (versets 47 et 48), et en particulier à la persistance de celle qu'il eut à soutenir contre les Philistins ; il explique la création d'une armée permanente nécessitée par la force militaire de ce peuple.

---

# PREMIER LIVRE DE SAMUEL

## CHAPITRE 15

---

---

1 Et Samuel dit à Saül : C'est moi que l'Éternel a envoyé pour t'oindre comme roi sur son peuple, sur Israël ; et maintenant écoute les paroles de l'Éternel.

---

*Et Samuel dit à Saül.* Une fois encore, la fidélité de Saül est mise à l'épreuve. Il désobéit et prouve définitivement son incapacité à conduire le peuple de Dieu, comme représentant de son Roi suprême. Cependant le rejet de Saül n'amène pas son abdication : Dieu se retire seulement d'avec lui et dirige les événements de telle sorte que le cœur du peuple se tourne de plus en plus vers celui qui doit lui succéder.

---

2 Ainsi a parlé l'Éternel des armées : Je me suis remis en mémoire ce qu'Amalek a fait à Israël, lorsqu'il l'attaqua sur le chemin quand il montait d'Égypte.

---

*Ce qu'Amalek a fait...* Dieu réclame maintenant l'application de la menace **Exode 17.16** : *Guerre contre Amalek d'âge en âge !* Trois actes d'hostilité avaient montré dès lors la haine mortelle dont ce peuple était animé contre Israël (**Nombres 14.45** ; **Juges 3.13** ; **Juges 6.3**) et justifiaient ainsi la déclaration divine qu'il ne pouvait y avoir paix entre les deux peuples.

---

3 Maintenant, va et frappe Amalek, et vouez à l'interdit tout ce qui lui appartient ; tu ne l'épargneras point, et tu feras mourir hommes et femmes, enfants et nourrissons, bœufs et menu bétail, chameaux et ânes.

---

*Interdit* : comparez **Josué 6.17**, note.

*Télaïm* : probablement le même endroit que Télem (**Josué 15.24**, note), à la frontière méridionale de Juda.

*Dix mille hommes de Juda*. Sur cette manière de compter Juda à part, voir **1 Samuel 11.8**, note.

---

4 Et Saül le fit savoir au peuple et il les passa en revue à Télaïm ; [il y avait] deux cent mille hommes de pied et dix mille hommes de Juda.

5 Et Saül arriva jusqu'à la ville d'Amalek, et il mit une embuscade dans la vallée.

6 Et Saül dit aux Kéniens : Allez, retirez-vous, descendez du milieu d'Amalek, de peur que je ne t'enveloppe avec lui ; car vous avez usé de bonté envers tous les fils d'Israël quand ils montaient d'Égypte. Et les Kéniens se retirèrent du milieu d'Amalek.

---

*Dit aux Kéniens* : comparez **Nombres 10.29-32** ; **Juges 1.16** , note.

*Vous avez usé de bonté*. On voit par cette parole que les Kéniens avaient accédé à l'invitation de Moïse.

---

7 Et Saül battit Amalek depuis Havila jusqu'à Sur, qui est en face de l'Égypte ;

---

*Depuis Havila jusqu'à Sur* : les deux extrémités du désert où habitaient les Amalékites ainsi que d'autres tribus sémitiques. **Sur**, à l'extrémité nord-ouest de la mer Rouge, au sud du golfe de Suez ; **Havila**, probablement dans la direction du golfe Persique (**Genèse 2.11** ; **Genèse 16.7** ; **Genèse 25.18** ; **Exode 15.22**, note) ; à moins que le nom de Havila, qui signifie **contrée sablonneuse** et était probablement très fréquent ne désigne ici une localité moins éloignée de la Palestine et plus rapprochée du sud de la mer Morte.

---

8 et il prit vivant Agag, roi d'Amalek, et il voua tout le peuple à l'interdit, le passant au fil de l'épée.

---

*Agag* : voir **Nombres 24.7**, note.

*Tout le peuple* : tout ce qui tomba en son pouvoir ; voir **1 Samuel 27.8** ; **1 Samuel 30.1**, etc.

---

9 Et Saül et le peuple épargnèrent Agag et ce qu'il y avait de meilleur en fait de moutons et de bœufs et d'animaux de la seconde portée, et les agneaux, et tout ce qu'il y avait de bon ; et ils ne voulurent pas le vouer à l'interdit ; et tout ce qui était chétif et sans valeur, ils le détruisirent.

---

*Épargnèrent Agag*. Saül voulait se réserver l'honneur de produire ce roi comme ornement de son retour triomphal.

*Animaux de la seconde portée* : la seconde de chaque année qui passait chez les anciens pour la plus forte.

*Tout ce qu'il y avait de bon*. Saül prétendra que c'était pour le sacrifier et rendre ainsi hommage à l'Éternel (versets 15, 21). Mais d'abord il faut se rappeler que dans plusieurs espèces de sacrifices des parties considérables de la victime revenaient à ceux qui les offraient. Puis Saül semble oublier que, d'après la loi (**Lévitique 27.29**), ce qui était voué à l'Éternel ne pouvait point être offert en sacrifice.

---

10 Et la parole de l'Éternel fut adressée à Samuel en ces termes :

11 Je me repens d'avoir établi Saül comme roi, car il s'est détourné de moi et n'a pas observé mes paroles. Et Samuel fut fâché, et il cria à l'Éternel toute la nuit.

---

*Je me repens...* Ce mot ne signifie pas que Dieu change de dessein, mais que Saül ne répond plus à son dessein. Voir **Genèse 6.6**, note.

*Et Samuel fût fâché*. La douleur de Samuel montre combien il aimait Saül, malgré le déplaisir que lui avait causé au premier moment son avènement à la royauté ; comparez verset 35.

---

12 Et le lendemain matin Samuel alla à la rencontre de Saül. Et on dit à Samuël : Saül est allé à Carmel, et voici, il s'est érigé un monument, et il s'en est retourné, et passant plus loin il est descendu à Guilgal.

---

*Carmel* : dans la montagne de Juda, au sud-est d'Hébron ; voir **Josué 15.55**, note, et **1 Samuel 25.2**.

*Un monument.* Nouvel indice de l'orgueil croissant de Saül. Le mot hébreu signifie **main**, peut-être le monument avait-il la forme d'une main ouverte et dressée, semblable à la stèle de Méša, roi de Moab (**2 Rois 3.27**, note), et Saül y avait-il retracé ses victoires. Comparez **2 Samuel 18.18** et **Ésaïe 56.5**.

---

13 Et Samuel vint vers Saül ; et Saül lui dit : Sois béni de l'Éternel ! J'ai exécuté la parole de l'Éternel.

14 Et Samuel dit : Et qu'est-ce que ce bêlement de menu bétail qui frappe mes oreilles et ce mugissement de bœufs que j'entends ?

15 Et Saül dit : Ils les ont amenés de chez les Amalékites, car le peuple a épargné ce qu'il y avait de meilleur en fait de menu et de gros bétail afin de faire des sacrifices à l'Éternel ton Dieu ; et le reste, nous l'avons voué à l'interdit.

16 Et Samuel dit à Saül : C'est assez ! Je te déclarerai ce que l'Éternel m'a dit cette nuit. Et il lui dit. Parle !

17 Et Samuel dit : N'est-ce pas ? Quand tu étais petit à tes propres yeux, [tu es devenu] chef des tribus d'Israël et l'Éternel t'a oint pour roi sur Israël ?

---

*Petit à tes propres yeux* : comparez **1 Samuel 9.21**.

---

18 Et l'Éternel t'a donné mission et t'a dit : Va, et voue à l'interdit ces pécheurs, les Amalékites, et combats-les jusqu'à ce qu'ils soient exterminés.

19 Et pourquoi n'as-tu pas écouté la voix de l'Éternel, et t'es-tu jeté sur le butin et as-tu fait ce qui est mal aux yeux de l'Éternel ?

20 Et Saül dit à Samuel : Mais oui, j'ai écouté la voix de l'Éternel et j'ai suivi le chemin où l'Éternel m'avait envoyé, et j'ai amené Agag, roi d'Amalek, et Amalek je l'ai voué à l'interdit.

---

*J'ai amené Agag.* Il veut constater par là qu'il a fidèlement exécuté le jugement de Dieu sur les Amalékites.

---

21 Et le peuple a pris sur le butin du menu et du gros bétail, comme prémices de l'interdit, pour faire des sacrifices à l'Éternel ton Dieu à Guilgal.

22 Et Samuel dit : L'Éternel prend-il plaisir aux holocaustes et aux sacrifices comme à ce qu'on écoute la voix de l'Éternel ? Voici, l'obéissance vaut mieux que le sacrifice ; être attentif vaut mieux que la graisse des béliers.

---

Samuel proclame ici cette vérité fondamentale dans la religion du vrai Dieu, que le culte spirituel est supérieur au culte cérémonial et que celui-ci n'a aucune valeur sans celui-là. Comme le dit un ancien commentateur, dans les sacrifices c'est la chair étrangère des animaux destitués de raison qui est sacrifiée ; dans l'obéissance, c'est la volonté propre, et voilà le vrai sacrifice raisonnable (**Romains 12.1**). Ce principe est le fondement de toute la polémique des prophètes contre le culte cérémonial, qu'ils ne songent pas à rejeter par ce motif, mais dont ils ne veulent pas qu'on se fasse un appui pour se dispenser d'offrir le culte spirituel seul agréable à Dieu. Les victimes offertes étaient, dans un temps où il fallait parler aux sens, le symbole destiné à rappeler à l'homme le devoir de

s'offrir soi-même (**Ésaïe 1.11** et suivants, **Ésaïe 58.3** ; **Jérémie 7.21** ; **Osée 6.6** ; **Psaumes 40.1-18**).

---

23 Car la rébellion est autant que le péché de divination et la résistance est autant que l'idolâtrie et les théraphins. Puisque tu as rejeté la parole de l'Éternel, il te rejette pour n'être plus roi.

---

On peut voir par **1 Samuel 28.3** que Saül condamnait la divination, c'est ce qui explique la manière dont Samuel compare avec ce crime la faute que Saül vient de commettre.

*Puisque tu as rejeté...* : Tu n'es plus l'homme propre à exécuter les desseins de l'Éternel. Ces mots n'impliquent pas la destitution immédiate de Saül ; ils annoncent la fin malheureuse de son règne et le rejet de sa maison (**1 Samuel 13.14**).

---

24 Et Saül dit à Samuel : J'ai péché, car j'ai transgressé l'ordre de l'Éternel et tes paroles ; parce que j'ai craint le peuple, et j'ai écouté sa voix. Et maintenant pardonne, je te prie, ma faute ; et reviens avec moi et je me prosternerai devant l'Éternel.

---

*J'ai craint le peuple.* C'est la vérité, mais elle l'accuse au lieu de le justifier.

---

26 Et Samuel dit à Saül : Je ne retournerai pas avec toi, car tu as rejeté la parole de l'Éternel, et l'Éternel te rejette, afin que tu ne sois plus roi sur Israël.

27 Et comme Samuel se tournait pour s'en aller, il le saisit par le pan de son manteau, qui se déchira.

28 Et Samuel lui dit : L'Éternel a déchiré aujourd'hui la royauté d'Israël de dessus toi, et il l'a donnée à ton prochain qui est meilleur que toi ;

---

Comme ce manteau en se déchirant te prouve que le lien est brisé entre toi et moi, ainsi le lien est brisé entre toi et la royauté.

*Meilleur que toi.* Samuel ne sait pas quel est cet homme ; mais il sait qu'il est déjà choisi (**1 Samuel 13.14**).

---

29, et certainement [celui qui est] la splendeur d'Israël ne ment pas et ne se repent, pas, car il n'est pas un homme pour se repentir.

---

Voir verset 11, note.

---

30 Et il dit : J'ai péché ! Maintenant, honore-moi, je te prie, en présence des Anciens de mon peuple et en présence d'Israël, et reviens avec moi, et je me prosternerai devant l'Éternel ton Dieu !

---

*J'ai péché.* Saül renonce à obtenir le pardon de Dieu ; ce qui lui tient encore à cœur, c'est l'honneur humain.

---

31 Et Samuel s'en retourna à la suite de Saül et Saül se prosterna devant l'Éternel.

---

*S'en retourna...* Samuel accorde à Saül tout ce qu'il peut lui accorder. Il respecte sa position royale aussi longtemps qu'elle subsiste ; et il s'en va exécuter lui-même sur Agag le jugement que Saül a refusé et qu'il est par conséquent indigne d'accomplir.

---

32 Et Samuel dit : Amenez-moi Agag, roi d'Amalek ! Et Agag vint à lui gaiement ; et Agag disait : Certainement, l'amertume de la mort est passée.

---

*Et Samuel dit* : soit pendant, soit après l'acte de culte de Saül.

*Gaiement.* La mansuétude dont Saül avait usé envers lui, lui avait fait espérer qu'il serait épargné.

---

33 Et Samuel dit : De même que ton épée a privé, des femmes de leurs enfants, de même ta mère sera privée de son fils entre les femmes. Et Samuel mit Agag en pièces devant l'Éternel à Guilgal.

---

*Entre les femmes* : la plus douloureusement privée, parce que son fils est le roi

*Devant l'Éternel* : devant l'autel de l'Éternel. Comme réparation de la désobéissance de Saül à l'ordre divin, cet acte devait être mis en rapport direct avec Dieu qui l'avait ordonné.

---

34 Et Samuel alla à Rama, et Saül monta dans sa maison à Guibéa de Saül.

35 Et Samuel ne revit plus Saül jusqu'au jour de sa mort ; parce que Samuel menait deuil sur Saül. Et l'Éternel se repentait d'avoir fait Saül roi sur Israël.

---

*Et Samuel ne revit plus Saül.* Le fait raconté **1 Samuel 19.24** ne peut compter pour une entrevue entre ces deux hommes.

Samuel ne pouvait plus rien faire pour lui ; et malgré l'onction de David, il ne voulait rien faire non plus pour ébranler sa position. Il continuait à diriger l'école des prophètes, à Rama (**1 Samuel 19.18** et suivants).

*Et l'Éternel se repentait.* Conclusion des chapitres 13 à 15.

---

# PREMIER LIVRE DE SAMUEL

## CHAPITRE 16

---

---

1 Et l'Éternel dit à Samuel : Jusqu'à quand mèneras-tu deuil sur Saül ? Et moi, je l'ai rejeté afin qu'il ne règne plus sur Israël. Remplis d'huile ta corne et va ; je t'envoie chez Isaï, Bethléémite, car j'ai vu parmi ses fils le roi qu'il me faut.

---

### **1 à 13 onction de David**

*Remplis d'huile ta corne.* Cet ordre doit montrer à Samuel qu'il n'est plus dans la volonté de Dieu en s'arrêtant à pleurer si longtemps sur Saül.

---

2 Et Samuel dit : Comment irais-je ? Saül l'apprendra et il me tuera. Et l'Éternel dit : Tu prendras avec toi une génisse et tu diras : C'est pour offrir un sacrifice à l'Éternel que je suis venu.

---

*Un sacrifice.* La séparation de l'arche d'avec le Tabernacle faisait qu'il n'y avait plus à cette époque de sanctuaire central. L'ordre de l'Éternel était pour Samuel au-dessus des lois rituelles.

---

3 Et tu inviteras Isaï au sacrifice ; et moi je te ferai connaître ce que tu auras à faire, et tu oindras pour moi celui que je te dirai.

4 Et Samuel fit ce que l'Éternel avait dit ; il vint à Bethléem, et les Anciens de la ville accoururent inquiets au-devant de lui et dirent : Est-ce quelque chose de bon qui t'amène ?

---

L'inquiétude qu'éprouvent les Anciens provient sans doute de ce qu'ils craignent que quelque crime ait été commis, semblable au meurtre dont il est parlé **Deutéronome 21.1**, qui devait être expié par une immolation accomplie par le sacrificateur. Samuel, en vertu de son office de juge (au sens restreint), qu'il conserva jusqu'à sa mort, faisait sans doute de temps en temps des visites dans les villes d'Israël, pour y régler les affaires et spécialement pour réparer les fautes dont on avait négligé de purifier le pays.

---

5 Et il dit : Quelque chose de bon ; je suis venu pour sacrifier à l'Éternel ; sanctifiez-vous et venez avec moi au sacrifice. Et il sanctifia Isaï et ses fils et les invita au sacrifice.

---

*Sanctifiez-vous* : **Josué 3.5**, note.

*Et il sanctifia Isaï...* Comme c'est Samuel qui préside lui-même à la purification de cette famille, il est probable que c'était chez elle qu'il avait demandé l'hospitalité, et que ce fut là le motif apparent pour lequel il l'invita spécialement au sacrifice. Isaï, d'après **1 Samuel 17.12**, doit avoir été un vieillard extrêmement âgé et en quelque sorte un patriarche en Bethléem, ce qui pouvait expliquer aux yeux du peuple le choix que Samuel fit de sa maison.

---

6 Et, quand ils furent entrés, il vit Éliab et dit : Certes, voilà l'oint de l'Éternel devant lui.

---

*Et quand ils furent entrés* : dans la maison d'Isaï, après le sacrifice. La viande du sacrifice fut consommée en ce cas dans des repas de famille particuliers. Samuel prit part au repas qui eut lieu dans la maison d'Isaï et la scène suivante se passa par conséquent en famille.

On voit clairement ici combien le sentiment personnel des prophètes se distingue de la voix de Dieu ; comparez **2 Samuel 7.3-4**.

---

7 Et l'Éternel dit à Samuel : Ne regarde pas à sa figure et à sa haute taille, car je l'ai écarté ; il ne s'agit pas de ce que l'homme voit, car l'homme regarde le visage et l'Éternel regarde le cœur.

8 Et Isaï appela Abinadab, et le fit passer devant Samuel ; et il dit : L'Éternel n'a pas non plus choisi celui-ci.

9 Et Isaï fit passer Samma, et il dit : L'Éternel n'a pas choisi non plus celui-ci.

10 Et Isaï fit passer ses sept fils devant Samuel, et Samuel dit à Isaï : L'Éternel n'a pas choisi ceux-ci.

11 Et Samuel dit à Isaï. Sont-ce là tous tes garçons ? Et il dit : Il reste encore le plus petit, et il fait paître les brebis. Et Samuel dit à Isaï : Envoie-le chercher ! Car nous ne prendrons point place, qu'il ne soit là.

---

Personne n'avait songé à faire venir des champs le jeune David.

---

12 Et il l'envoya chercher. Et il était blond avec de beaux yeux et beau à voir. Et l'Éternel dit : Lève-toi, oins-le, car c'est lui !

---

*Blond.* On a souvent rapporté le terme hébreu à la couleur des cheveux. Mais il paraît ressortir de **1 Samuel 19.13-16** que David avait les cheveux noirs (voir à ce passage) ; ce terme se rapporte donc plutôt au teint clair et florissant de sa figure. Les Orientaux ont en général le teint basané.

---

13 Et Samuel prit la corne d'huile et l'oignit au milieu de ses frères ; et l'Esprit de l'Éternel saisit David depuis ce jour et dans la suite. Et Samuel se leva et s'en alla à Rama.

---

*Au milieu de ses frères :* sans dire ni à eux ni à David quel était le sens de cette onction. On pouvait y voir une consécration de David à la vocation de fils de prophète (**1 Samuel 10.5**).

*Et dans la suite.* Ces mots font ressortir ce qui le distingua de Saül.

---

14. Et l'Esprit de l'Éternel se retira d'avec Saül, et un mauvais esprit venu de l'Éternel le troublait.

---

## **14 à 23 David appelé chez Saül**

*Un mauvais esprit.* Il nous paraît que les mots désignent une maladie mentale sous forme de sombre mélancolie, résultant d'une force divine qui agissait sur la conscience de Saül. On a pensé aussi d'après l'histoire de Michée (**1 Rois 22.19** et suivants) que ces termes désignent un esprit malin auquel Dieu permit de s'emparer de Saül.

---

15 Et les serviteurs de Saül lui dirent : Voici, un mauvais esprit de Dieu te trouble.

---

## **15 et 16**

Reconnais qu'il y a autre chose ici qu'une maladie naturelle.

---

16 Que notre Seigneur parle ! Tes serviteurs sont devant toi ; ils chercheront quelqu'un qui sache jouer de la harpe ; et quand le mauvais esprit de Dieu sera sur toi, il jouera de sa main, et cela te fera du bien.

---

*Sont devant toi* : prêts à tout faire pour ton service. On voit par **1 Samuel 10.10** que Saül était accessible à l'influence musicale. Cependant ses serviteurs ne comptent pas seulement sur la musique pour le soulager, mais aussi sur l'influence religieuse (verset 18 : *l'Éternel est avec lui*).

---

17 Et Saül dit à ses serviteurs : Cherchez-moi donc un homme qui soit bon musicien et amenez-le-moi.

18 Et l'un des serviteurs répondit : Voici, j'ai vu un fils d'Isaï, Bethléémite, qui sait jouer ; c'est un homme vaillant, un guerrier, parlant bien, un bel homme, et l'Éternel est avec lui.

---

*Un guerrier* : un homme capable de faire des actes de force, tels que ceux que David raconte à Saül (**1 Samuel 17.34**).

---

19 Et Saül envoya des messagers à Isaï, pour lui dire : Envoie-moi David, ton fils, qui est avec les brebis !

20 Et Isaï prit un âne chargé de pain, une outre de vin et un chevreau, et l'envoya à Saül par David, son fils.

---

En Orient on ne se présentait jamais les mains vides devant un supérieur, pas plus que devant Dieu.

---

21 Et David arriva chez Saül et se présenta devant lui ; et Saül le prit en affection et il devint son écuyer.

22 Et Saül fit dire à Isaï : Laisse David à mon service, car il a trouvé grâce à mes yeux !

23 Et quand un esprit [venu] de Dieu était sur Saül, David prenait sa harpe et jouait, et Saül se calmait et se trouvait bien et le mauvais esprit se retirait de lui.

---

Cette bénédiction accordée à Saül fut changée plus tard par sa faute en une nouvelle occasion de péché et de condamnation.

---

# PREMIER LIVRE DE SAMUEL

## CHAPITRE 17

---

---

1 Et les Philistins rassemblèrent leurs troupes pour la guerre, et ils se réunirent à Socho, qui appartient à Juda ; ils campèrent entre Socho et Azéka, à Éphès-Dammim.

---

*Rassemblèrent leurs troupes.* Comparez **1 Samuel 14.52** où il était dit-que durant tout le temps du règne de Saül il y eut guerre avec les Philistins.

*Socho* (voir **Josué 10.35**, note) : aujourd'hui Schuweikeh, à 14 km au sud-ouest de Jérusalem, ainsi du côté du pays des Philistins et non loin de Gath. Les Philistins n'occupaient plus du tout le pays ; c'était une nouvelle invasion.

*Azéka* : voir **Josué 15.35**, note.

*Ephès-Dammim*, aujourd'hui Damoum, à 6 km au nord-est de Socho ; c'était le point de la ligne allant de Socho à Azéka, où était situé le camp des Philistins.

---

2 Et Saül et les hommes d'Israël se rassemblèrent aussi ; et ils campèrent dans la vallée des Térébinthes et se rangèrent en bataille en face des Philistins.

---

*Vallée des Térébinthes* : probablement la vallée appelée aujourd'hui Wadi Ela (mot qui signifie térébinthe).

---

---

3 Et les Philistins étaient postés sur la hauteur d'un côté, et Israël était posté sur la hauteur de l'autre côté, et le ravin était entre eux.

4 Et il sortit des rangs des Philistins un champion nommé Goliath, de Gath ; sa taille était de six coudées et un empan.

---

*Un champion*, littéralement **l'homme des deux intervalles** entre les deux armées ; celui qui s'avance hors des rangs pour livrer un combat singulier qui doit décider de la victoire.

*Goliath* : **l'éclatant**.

*De Gath* : descendant des Anakim (**Josué 11.21-22**).

*Six coudées et un empan*, ou six coudées et demie, environ trois mètres et six centimètres, taille qui a été presque atteinte par quelques géants, même dans les temps modernes. En Inde, au pied de l'Himalaya, on a trouvé en 1838 un squelette de près de trois mètres, et en 1879 on montrait à Berlin un géant chinois de 279 centimètres de hauteur (**Daheim**, 1879).

---

5 Il avait sur la tête un casque d'airain, et il était revêtu d'une cuirasse à écailles, et le poids de la cuirasse était de cinq mille sicles d'airain.

---

*Cinq mille sicles d'airain* : environ 75 kilogrammes.

---

6 Il avait des jambières d'airain et entre les épaules un javelot d'airain.

---

*Entre les épaules.* Il était suspendu là pour ne pas gêner les mouvements des bras. Les anciens portaient parfois l'épée elle-même de cette manière (**Illiade**, II, 45).

---

7 Le bois de sa lance était comme une ensouple de tisserand, et la pointe de sa lance pesait six cents sicles de fer, et celui qui portait le bouclier marchait devant lui.

---

*Ensouple* : la grande pièce de bois qui forme le devant du métier du tisserand et autour de laquelle s'enroule la chaîne de la trame.

---

8 Et il s'arrêta et cria aux troupes rangées d'Israël : Pourquoi êtes-vous sortis pour vous ranger en bataille ? Ne suis-je pas le Philistin, et n'êtes-vous pas serviteurs de Saül ? Choisissez parmi vous un homme qui descende contre moi !

---

*Pourquoi êtes-vous sortis... ?* Inutile de livrer bataille et de s'entretuer. Qu'un homme, qui vous représente, combatte avec moi, qui suis le représentant des Philistins (*le Philistin*).

---

9 S'il a le dessus en se battant avec moi et qu'il me frappe, nous vous serons assujettis. Mais si moi j'ai le dessus et que je le frappe, vous nous serez assujettis et vous nous servirez.

10 Et le Philistin dit : Je défie aujourd'hui les troupes rangées d'Israël ! Donnez-moi un homme, et nous nous battons ensemble !

11 Et Saül et tout Israël entendirent ces paroles du Philistin, et ils furent effrayés et saisis d'une grande crainte.

12 Or David était fils de cet Ephrathien de Bethléem de Juda nommé Isaï, qui avait huit fils et qui au temps de Saül était un des hommes les plus avancés en âge.

---

Tout le passage versets 12 à 31 est destiné à expliquer la présence de David au camp et à préparer ainsi le récit du combat dès la fin du verset 31. Les Septante omettent tout ce morceau, ainsi que le versets 41 à 50 et 55 à 58. David est introduit ici comme un personnage déjà connu (chapitre 16), mais les détails donnés sur sa famille, qui sont une répétition de ceux déjà donnés au chapitre 16, semblent indiquer que ce passage est tiré d'un autre document. L'adjectif démonstratif *cet* rappelle qu'il a déjà été parlé de lui.

---

13 Les trois fils aînés d'Isaï avaient suivi Saül à la guerre ; et les trois fils qui étaient allés à la guerre se nommaient le premier Éliab, le second Abinadab et le troisième Samma.

14 Et David était le plus jeune, et lorsque les trois aînés eurent suivi Saül,

15 David allait et venait d'auprès de Saül pour paître les brebis de son père à Bethléem.

---

Ce verset est destiné à montrer que David ne remplissait plus à l'ordinaire la charge d'écuyer de Saül (**1 Samuel 16.24**), mais qu'il était revenu à ses occupations ordinaires, sauf quand on l'appelait pour calmer les accès de Saül.

---

16 Le Philistin s'avançait, matin et soir, et il se présenta pendant quarante jours.

---

Ces quarante jours avaient peut-être épuisé les provisions, et le besoin de vivres se faisait sentir dans l'armée. Bethléem n'était pas éloignée du théâtre de la guerre.

---

17 Et Isaï dit à David, son fils : Prends pour tes frères cet épha de grain rôti et ces dix pains, et cours au camp vers tes frères.

18 Porte aussi ces dix fromages au chef de leur millier ; et tu iras saluer tes frères et tu prendras d'eux un gage.

---

*Un gage.* Cette expression a été diversement comprise. On ne peut supposer qu'Isaï demande à David de rapporter un gage visible de sa visite à ses frères, ni non plus, comme on l'a pensé, qu'il ait été chargé de racheter ce qu'ils avaient pu mettre en gage pour s'entretenir. C'est plutôt une locution qui signifie : Tu me donneras de leurs nouvelles sûres, ou bien : Tu me rapporteras les désirs qu'ils peuvent avoir.

---

19 Et Saül et eux et tous les hommes d'Israël étaient dans la vallée des Térébinthes, faisant la guerre aux Philistins.

---

Encore la répétition d'une notice déjà donnée (verset 2), ce qui confirme que nous avons ici un fragment d'un autre document, à moins pourtant qu'on ne veuille mettre ce verset dans la bouche d'Isaï.

---

20 Et le lendemain de bon matin David laissa les brebis à un gardien et prit sa charge et partit comme Isaï le lui avait commandé. Et quand il arriva au parc des chars, l'armée sortait pour se ranger en bataille et poussait des cris de guerre.

21 Et Israël et les Philistins se rangèrent en ligne, armée contre armée.

22 Et David se déchargea de son bagage, entre les mains du gardien des bagages, et il courut vers les rangs de l'armée. Il arriva et demanda à ses frères comment ils se portaient.

23 Et comme il s'entretenait avec eux, voici que le champion s'avançait hors des rangs des Philistins, le Philistin de Gath, nommé Goliath, et il tint ces mêmes discours, et David l'entendit.

24 Et tous les hommes d'Israël, voyant cet homme, se retirèrent devant lui et furent saisis de crainte.

25 Et les hommes d'Israël disaient : Voyez-vous cet homme qui s'avance contre nous ? Il vient pour défier Israël. Celui qui le tuera, le roi le comblera de richesses, il lui donnera sa fille, et il exemptera sa famille de toute charge en Israël.

---

Ce verset prouve que, contrairement à ce qu'ont dit. quelques critiques, il y avait déjà des impôts, ou du moins des corvées en Israël.

---

26 Et David dit aux hommes qui se tenaient près de lui : Que fera-t-on à celui qui frappera ce Philistin et qui ôtera l'opprobre de dessus Israël ? Qui est donc ce Philistin, cet incirconcis, pour insulter les bataillons du Dieu vivant ?

---

*Que fera-t-on... ?* Les paroles précédentes n'avaient pas été adressées à David, et il ne les avait sans doute entendues que confusément.

*Cet incirconcis...* Dans ces paroles vibre déjà le sentiment patriotique réveillé en David et qui lui inspirera la résolution qu'il va prendre.

---

27 Et on lui répéta ces paroles en disant : Voilà ce qu'on fera à celui qui le frappera.

28 Et Éliab, son frère aîné, l'entendit parler à ces gens, et il fut rempli de colère contre David et il lui dit : Pourquoi es-tu venu ici, et à qui as-tu laissé ce peu de brebis dans le désert ? Je connais ton orgueil et la malice de ton cœur. C'est pour voir la bataille que tu es venu !

---

*Et il fut rempli de colère.* Eliab a pénétré la pensée secrète de David et n'y voit qu'un fol orgueil.

*Laisse ce peu de brebis...* Il ne méritait pas ce reproche ; car il avait pourvu à leur sûreté ; voir verset 20.

*Je connais ton orgueil*, littéralement : **Moi** (qui te vois de près), **je connais** ce que les autres ne savent pas.

*C'est pour voir la bataille.* Mais l'on ne sait où le portera encore cette curiosité.

---

29 Et David répondit : Qu'ai-je donc fait ? N'est-ce pas une [simple] parole ?

30 Et, se détournant de lui, il s'adressa à un autre et fit les mêmes questions ; et les gens lui répondirent comme la

première fois.

---

L'intention de David n'était plus de s'informer de la récompense promise par Saül, mais de faire entendre à ceux qui l'écoutaient qu'il pensait à la mériter.

---

31 Et les paroles que David avait prononcées furent entendues, et on les rapporta à Saül, qui le fit chercher.

---

### **31 à 40 David devant Saül**

---

32 Et David dit à Saül : Que le cœur ne défaille à personne à cause de lui ! Ton serviteur ira et combattra contre ce Philistin.

33 Et Saül dit à David : Tu ne peux aller te battre contre ce Philistin, car tu es un jeune garçon, et lui est homme de guerre dès sa jeunesse.

34 Et David dit à Saül : Quand ton serviteur gardait les brebis pour son père, et que le lion ou l'ours venait et emportait une brebis du troupeau,

35 je me mettais à sa poursuite, je le frappais et je l'arrachais de sa gueule et s'il se dressait contre moi, je le saisissais à la mâchoire, je le frappais et le tuais.

---

Le voyageur Thévenot dit : *Les Arabes n'ont point peur des lions, et pourvu qu'un Arabe ait un bâton en main, il ira après un lion, et s'il l'attrape, il le tuera.*

Le lion syrien est beaucoup moins grand et redoutable que le lion d'Afrique.

---

36 Même le lion, même l'ours, ton serviteur les a tués, et ce Philistin, cet incirconcis, sera comme l'un d'eux, car il a insulté les bataillons du Dieu vivant.

37 Et David dit : L'Éternel qui m'a délivré du lion et de l'ours, me délivrera aussi de ce Philistin. Et Saül dit à David : Va, et l'Éternel sera avec toi !

38 Et Saül fit revêtir David de ses habits, et il mit sur sa tête un casque d'airain, et il lui endossa une cuirasse.

---

*Ses habits* : un vêtement destiné à supporter la cuirasse.

---

39 Et David ceignit l'épée de Saül sur ses habits et voulut marcher, car il n'avait pas encore essayé. Et il dit à Saül : Je ne puis marcher avec tout cela, car je n'y suis pas accoutumé. Et David les ôta de dessus lui

40 et prit son bâton à la main, et il choisit dans le torrent cinq cailloux polis et les mit dans le sac de berger qui lui servait de gibecière, et, sa fronde en main, il s'approcha du Philistin.

41 Et le Philistin s'avançait vers David, et l'homme qui portait son bouclier allait devant lui.

42 Et le Philistin regarda et vit David, et il le méprisa, car il était très jeune, blond et beau de visage.

43 Et le Philistin dit à David : Suis-je un chien, que tu viennes contre moi avec un bâton ! Et le Philistin maudit David par ses dieux.

44 Et le Philistin dit à David : Viens vers moi, que je donne ta chair aux oiseaux des cieus et aux bêtes des champs !

45 Et David répondit au Philistin : Tu viens à moi avec l'épée, la lance et le javelot ; et moi je viens à toi au nom de l'Éternel. des armées, du Dieu des bataillons d'Israël, que tu as insultés.

46 Aujourd'hui l'Éternel te livrera entre mes mains, je te frapperai et t'ôterai la tête ; aujourd'hui je donnerai les cadavres de l'armée des Philistins aux oiseaux des cieus et aux animaux de la terre. Et toute la terre saura qu'Israël a un Dieu.

47 Et toute cette foule assemblée saura que ce n'est pas par l'épée ou la lance que l'Éternel, délivre. Car la guerre dépend de l'Éternel, et il vous a livrés entre nos mains !

---

*La guerre dépend de l'Éternel : toute guerre et, par conséquent, celle-ci.*

---

48 Et le Philistin s'étant levé se mit en marche et s'avança au devant de David, et David se hâta de courir vers le front de bataille à la rencontre du Philistin.

49 Et David porta la main à son sac, y prit une pierre, et il la lança avec la fronde et frappa le Philistin au front, et la pierre s'enfonça dans son front, et il tomba à terre sur la face.

---

Comparez ce qui est dit de l'habileté des frondeurs benjamites, **Juges 20.46**.

---

50 Et avec la fronde et avec la pierre David l'emporta sur le Philistin et il le frappa à mort. Or David n'avait pas d'épée.

51 Et David courut et s'arrêta devant le Philistin ; il prit son épée et la tira du fourreau et le fit mourir et lui coupa la tête. Et les Philistins virent que leur homme fort était mort, et ils prirent la fuite.

---

*Le fit mourir, l'acheva.*

*Lui coupa...*, littéralement, **lui en coupa la tête**, c'est-à-dire de sa propre épée.

---

52 Et les hommes d'Israël et de Juda se levèrent en poussant des cris et poursuivirent les Philistins jusqu'à l'entrée de la vallée et jusqu'aux portes d'Ekron ; les corps des Philistins jonchèrent le chemin de Saaraïm, jusqu'à Gath et jusqu'à Ekron.

---

*Jusqu'à l'entrée de la vallée.* Il faut probablement lire : **jusqu'à Gath**. En hébreu, les deux mots **vallée** et **Gath** sont semblables.

*Saaraïm* : ville de Juda dans la plaine basse (**Josué 15.36**, note). Ce point est indiqué ici parce que ce fut depuis là que les fuyards se partagèrent en deux bandes, allant l'une sur Gath, l'autre sur Ékron.

---

53 Et les fils d'Israël revinrent de la poursuite des Philistins et pillèrent leur camp.

54 Et David prit la tête du Philistin et la fit mettre à Jérusalem, et ses armes il les plaça dans sa tente.

---

*Jérusalem.* Sans doute, à l'exception de la forteresse, Jérusalem était déjà habitée par des Israélites ; mais il est probable que ce ne fut que plus tard, lorsqu'elle fut devenue la capitale du royaume, que la tête de Goliath y fut déposée par David comme monument de sa victoire.

*Dans sa tente,* pour : **chez lui**, comme souvent (**1 Samuel 4.10** ; **1 Samuel 13.2**) ; c'était la demeure qu'il occupait chez son père à Bethléem. On voit par **1 Samuel 21.9** que l'épée de Goliath fut plus tard transportée de son domicile particulier dans le sanctuaire. C'était l'usage chez les anciens de déposer les trophées dans les temples, en l'honneur du Dieu qui avait accordé la victoire.

Le morceau **1 Samuel 17.55-18.5** est évidemment inséré à cet endroit au moyen d'un document différent, pour suppléer à une lacune du récit précédent. La différence entre les deux documents ressort spécialement du fait que le nom de Jonathan n'est plus écrit de la même manière qu'il l'avait été précédemment (**Jéhonathan** au lieu de **Jonathan**). De plus tout le morceau se termine par une réflexion générale (**1 Samuel 18.5**) qui anticipe sur l'avenir, tandis que le verset suivant se rattache au verset 54 du chapitre précédent. Mais ce récit semble être contradictoire à tout ce qui avait été raconté des relations antérieures entre Saül et David ; et l'on se demande comment l'auteur aurait placé l'une à côté de l'autre deux traditions incompatibles sans se préoccuper de les mettre d'accord ou sans s'apercevoir de cette contradiction ? Peut-être se représentait-il la chose de la manière suivante : Saül avait écouté la musique du jeune David et s'était servi de lui pour porter ses armes, sans attacher grande importance à sa personne ni se préoccuper beaucoup de sa filiation et de la qualité de sa famille. Mais en le voyant sortir au-

devant du Philistin avec un air d'intrépidité et d'assurance qui dénotait clairement le futur héros, frappé d'étonnement il demande à son général Abner, non pas : Qui est ce jeune homme ? Ni non plus : Quel est **le nom** de son père ? Selon la forme ordinaire en pareil cas, mais : De qui est-il fils ? Quelle est sa famille ? D'où sort un tel jeune homme ? À ce sentiment d'admiration pouvait se joindre chez le roi la pensée de la promesse qu'il avait faite de donner sa propre fille en mariage au vainqueur du Philistin et de la position, de la famille dans laquelle elle serait appelée à entrer. Comparez la question qu'adresse David lui-même aux-serviteurs de Saül (**1 Samuel 18.18**) : *Quelle est ma position, la famille de mon père en Israël, que je sois le gendre du roi ?* C'est à chaque lecteur à juger s'il veut admettre entre les documents une contradiction pure et simple que le rédacteur a cru devoir laisser subsister telle quelle, ou s'il croit pouvoir accepter l'essai de solution que nous venons de présenter. Pour nous, nous ne connaissons pas un seul cas où un historien ancien, dans une narration sérieuse, ait placé, à côté l'un de l'autre deux récits entre lesquels tout accord lui aurait paru impossible.

---

55 Et lorsque Saül avait vu David marcher à la rencontre du Philistin, il avait dit à Abner, chef de l'armée : De qui ce jeune homme est-il fils, Abner ? Et Abner répondit : Par ta vie, ô roi, je n'en sais rien.

56 Et le roi dit : Informe-toi de qui est fils ce jeune homme.

57 Et quand David revint après avoir tué le Philistin, Abner le prit et le conduisit devant Saül ; il avait à la main la tête du Philistin.

58 Et Saül lui dit : De qui es-tu fils, jeune homme ? Et David dit : De ton serviteur Isai, Bethléémite.

---

Les mots suivants (**1 Samuel 18.1**) : *Lorsqu'il eut fini de parler*, font comprendre que ce n'est ici que le résumé d'un entretien plus long entre Saül et David.

---

# PREMIER LIVRE DE SAMUEL

## CHAPITRE 18

---

---

1 Et lorsque David eut fini de parler à Saül, l'âme de Jonathan fut liée à l'âme de David, et Jonathan l'aima comme son âme.

---

### **1 à 5 Amitié de Jonathan pour David**

Le spectacle extraordinaire du jeune David rapportant la tête de Goliath, au lieu de remplir Jonathan de jalousie, fait jaillir en lui, comme une flamme subite, l'amitié la plus ardente.

---

2 Et ce jour même Saül le prit chez lui, et ne le laissa pas retourner dans la maison de son père.

---

*Ne le laissa pas retourner* : allusion à la conduite contraire qu'il avait tenue précédemment à son égard.

---

3 Et Jonathan fit alliance avec David parce qu'il l'aimait comme son âme.

---

*Alliance* : un serment d'éternelle union.

---

4 Et il ôta le manteau qu'il portait et le donna à David, ainsi que ses vêtements, même son épée, son arc et sa ceinture.

---

Signe de fraternité chevaleresque.

---

5 Et David sortait en campagne ; partout où Saül l'envoyait, il se montrait habile, et Saül le mit à la tête des gens de guerre ; et il était bien vu de tout le peuple, même des serviteurs de Saül.

---

Ce verset ne signifie pas que David devint le général de l'armée à la place d'Abner, mais qu'il eut sous ses ordres un corps de troupes particulier, avec lequel il s'acquittait des commissions et expéditions dont le chargeait Saül. En même temps sa modestie empêchait qu'il ne devint l'objet de la jalousie des autres serviteurs du roi. Ce coup d'œil général est une anticipation, car ce qui suit se rattache au récit du combat avec Goliath.

---

6 Et quand ils firent leur entrée, quand David revint après qu'il eut tué le Philistin, les femmes sortirent de toutes les villes d'Israël, en chantant et en dansant, au-devant du roi Saül, avec des tambourins et des triangles, et avec des cris de joie ;

---

## 6 à 16 Jalousie de Saül

Il s'agit ici de la rentrée triomphale de l'armée, une fois l'expédition terminée (**Juges 11.34**).

---

7 et les femmes en dansant se répondaient les unes aux autres et disaient : Saül a frappé ses mille Et David ses dix mille.

8 Et Saül fut très irrité, et cela lui déplut, et il dit : On en donne dix mille à David et à moi on donne les mille ! Il ne lui manque plus que la royauté.

9 Et Saül voyait David de mauvais œil, à partir de ce jour.

10 Dès le lendemain, un mauvais esprit [envoyé] de Dieu saisit Saül, et il se démenait au milieu de sa maison, et David jouait jour après jour, et Saül avait sa lance à la main.

---

*Mauvais esprit [envoyé] de Dieu* : voir **1 Samuel 16.14**, note.

*Se démenait*, littéralement **faisait le prophète**.

*Sa lance à la main*. Arme que Saül tenait ordinairement (**1 Samuel 19.10** ; **1 Samuel 20.33** ; **1 Samuel 26.7**) en guise de sceptre.

---

11 Et Saül brandit sa lance en disant : Je frapperai David et la paroi. Mais David esquiva le coup par deux fois.

---

*David et la paroi* : de manière à clouer le premier à la seconde.

---

12 Et Saül craignait David, parce que l'Éternel était avec David et s'était retiré de lui.

13 Et Saül l'éloigna de lui et le fit chef de mille hommes, et David sortait et rentrait à la vue du peuple ;

14 et David se montrait habile en toute circonstance, et l'Éternel était avec lui.

15 Et Saül vit qu'il était très habile, et il le redoutait.

16 Et tout Israël et Juda aimaient David, parce qu'il rentrait et sortait sous leurs yeux.

17 Et Saül dit à David : Voici ma fille aînée Mérab ; c'est elle que je te donnerai pour femme ; seulement sois-moi un vaillant homme et combats les combats de l'Éternel. Et Saül se disait : Que ma main ne soit pas sur lui, mais que la main des Philistins soit sur lui !

---

Il semble que Saül aurait dû lui donner sa fille en mariage immédiatement après sa victoire sur Goliath, d'après la promesse **1 Samuel 17.25**. La seule excuse qu'il puisse y avoir pour cette infraction à la parole donnée, c'est que David n'était pas en position de payer un douaire convenable pour obtenir une fille de roi, voir versets 18 et 23. L'intention de Saül en parlant ainsi était déjà celle qui est exprimée au verset 25. Mais le refus de David en fit échouer l'exécution.

---

18 Et David dit à Saül : Qui suis-je, et quelle est ma position, la famille de mon père en Israël, pour que je devienne le gendre du roi ?

19 Et il arriva qu'au temps où Mérab, fille de Saül, devait être donnée à David, elle fut donnée pour femme à Adriel, de Méhola.

---

Sans doute Mérab aimait cet homme et non David. Peut-être aussi offrait-il à Saül un gros douaire.

---

20 Et Mical, fille de Saül, aimait David, et on le rapporta à Saül et cela lui plut.

---

Saül n'abandonne pas son perfide dessein contre la vie de David ; il cherche à l'exécuter par le moyen de sa seconde fille.

---

21 Et Saül se dit : Je la lui donnerai, afin qu'elle lui soit en piège et que la main des Philistins soit sur lui. Et Saül dit à David : Aujourd'hui, pour la seconde fois, tu peux devenir mon gendre.

22 Et Saül donna cet ordre à ses serviteurs : Parlez confidentiellement à David, et dites-lui : Voici, le roi t'a pris en affection, et tous ses serviteurs t'aiment ; maintenant deviens gendre du roi.

23 Et les serviteurs de Saül firent entendre ces paroles à David ; et David dit : Est-ce peu de chose à vos yeux que de devenir le gendre du roi ? Moi, je suis un homme pauvre et de peu d'importance.

24 Et les serviteurs de Saül lui rapportèrent ce qu'avait répondu David.

---

*Pour la seconde fois.* On pourrait aussi entendre : à deux conditions, dont David doit choisir l'une : une dot convenable, ou cent prépuces.

---

25 Et Saül dit : Vous parlerez ainsi à David : Le roi ne demande pas d'autre dot que cent prépuces de Philistins, pour tirer

vengeance de ses ennemis. Et Saül pensait faire tomber David par les mains des Philistins.

26 Et les serviteurs de Saül rapportèrent ces paroles à David, et David agréa de devenir ainsi gendre du roi. Et le temps fixé n'était pas achevé,

---

*Temps fixé* : le temps qui avait été fixé, sans que le fait ait été raconté ; ou bien le temps ordinaire des fiancailles.

---

27 que David se mit en marche avec ses gens, et tua aux Philistins deux cents hommes ; et David apporta leurs prépuces et les remit au complet au roi, pour devenir le gendre du roi ; et Saül lui donna sa fille Mical pour femme.

---

*Deux cents* : le double de ce qui lui avait été demandé.

---

28 Et Saül vit et comprit que l'Éternel était avec David, et Mical, fille de Saül, l'aimait.

---

## **28 à 30**

Ce que Saül avait pensé en mal, tourne en bien à David et devient en même temps la cause d'un endurcissement croissant pour Saül.

---

29 Et Saül continua à craindre David encore davantage, et Saül fut hostile à David toute sa vie.

30 Et les chefs des Philistins faisaient des campagnes, et à chaque fois David était de tous les officiers de Saül le plus heureux, et son nom devint très célèbre.

---

*Faisaient des campagnes* : pour se venger de l'outrage que David leur avait infligé, en la personne de Goliath.

---

# PREMIER LIVRE DE SAMUEL

## CHAPITRE 19

---

---

1 Et Saül parla à Jonathan, son fils, et à tous ses serviteurs, de faire mourir David ; et Jonathan, fils de Saül, était fort affectionné à David ;

---

### **1 à 7 Intercession de Jonathan en faveur de David**

*Parla à Jonathan.* N'ayant pas réussi à faire périr David par la main des ennemis, Saül cherche le moyen d'atteindre plus directement son but.

---

2 et Jonathan en informa David, disant : Saül, mon père, cherche à te faire mourir ; et maintenant prends garde à toi demain au matin ; tiens-toi à l'écart et cache-toi.

---

*Tiens-toi à l'écart.* Jonathan fixa sans doute à David l'endroit de la campagne où il devait se tenir caché.

---

3 Et moi, je sortirai et me tiendrai à côté de mon père dans le champ où tu seras ; moi, je parlerai de toi à mon père, et je verrai ce qui en sera, et je te le ferai savoir.

---

*Dans le champ où tu seras.* Jonathan désirait pouvoir communiquer immédiatement à David, sans que personne en eût connaissance, les dispositions de son père à son égard.

---

4 Et Jonathan parla favorablement de David à Saül son père, et lui dit : Que le roi ne pèche pas contre son serviteur, contre David, car il n'a pas péché à ton égard ; et même ce qu'il t'a fait t'a été fort utile.

5 Il a exposé sa vie et frappé le Philistin, et l'Éternel a opéré une grande délivrance pour tout Israël. Tu l'as vu et tu t'en es réjoui. Pourquoi pécherais-tu contre le sang innocent, en faisant mourir David sans raison ?

6 Et Saül écouta la voix de Jonathan, et Saül jura, en disant : L'Éternel est vivant ! Il ne mourra pas.

---

*Il ne mourra pas.* Nous voyons dans ce récit la noblesse du caractère de Jonathan, qui devait déjà envisager David comme son futur rival quant à la royauté, et en même temps la faiblesse avec laquelle Saül subissait toutes les influences bonnes ou mauvaises.

---

7 Et Jonathan appela David, et Jonathan lui rapporta toutes ces paroles ; et Jonathan ramena David vers Saül, et il se tint en sa présence comme auparavant.

8 Et la guerre ayant recommencé, David sortit pour combattre les Philistins et il leur fit subir une grande défaite, et ils s'enfuirent devant lui.

---

## 8 à 17

Le récit suivant a souvent été envisagé comme un double de celui de **1 Samuel 18.10** et suivants. Mais là, David n'est point encore marié, tandis que, dans celui-ci, sa femme joue un rôle prépondérant.

---

9 Et le mauvais esprit de l'Éternel fut sur Saül, et il était assis dans sa maison, sa lance à la main ; et David jouait de la harpe.

---

Nouvel accès de fureur dont Dieu le frappe à la suite de la jalousie à laquelle il continue à se livrer ; mais il diffère du précédent en ce qu'il est suivi d'une série de mesures prises à froid pour exécuter enfin le meurtre de David.

---

10 Et Saül chercha à frapper de sa lance David et la paroi, et David esquiva le coup, et la lance frappa la paroi. Et David s'enfuit et s'échappa cette nuit-là.

---

*Et David s'enfuit.* Cette fois David comprend qu'il ne peut rester dans la position dans laquelle il avait jusqu'ici persévéré malgré les tentatives meurtrières de Saül.

*Et s'échappa cette nuit-là.* On peut voir dans ces mots soit le simple développement du mot **s'enfuit**, soit l'indication anticipée du résultat du récit suivant.

---

11 Et Saül envoya des gens à la maison de David pour s'assurer de lui et le faire mourir au matin. Et Mical, femme de David, le lui apprit en disant : Si tu ne te sauves cette nuit, demain tu es mort.

---

*Au matin.* On ne devait pas le tuer dans sa maison, où il aurait été entouré de sa femme et de ses gens, mais le surprendre et le tuer quand il sortirait seul au matin.

---

**12** Et Mical fit descendre David par la fenêtre, et il s'enfuit et échappa.

---

Tandis que les espions veillaient aux portes, David échappe par une fenêtre dérobée.

---

**13** Et Mical prit le théraphim, et le plaça dans le lit ; et elle mit une peau de chèvre à l'endroit de sa tête et le couvrit d'un vêtement.

---

*Théraphim* : une image de forme humaine, semblable aux dieux pénates des anciens ; on en attendait superstitieusement les bénédictions domestiques et on les consultait comme oracles, nous ignorons comment ; voir **Genèse 31.19** et **Osée 3.4**, notes. Était-ce là un reste d'idolâtrie toléré par David dans sa maison, par faiblesse envers sa femme, ou n'était-ce qu'un moyen de divination ?

*À l'endroit de sa tête* : de manière à simuler la chevelure de David. Ce fait paraît prouver que David avait les cheveux noirs et non pas blonds, comme on l'a dit souvent, car en Orient les chèvres sont presque toujours noires.

---

**14** Et Saül envoya des gens pour prendre David, et elle dit : Il est malade.

15 Et Saül renvoya des gens pour voir David, en disant : Apportez-le-moi dans le lit, afin que je le fasse mourir.

16 Et quand les envoyés arrivèrent, c'était le théraphim qui était dans le lit, et il y avait une peau de chèvre à l'endroit de sa tête.

17 Et Saül dit à Mical : Pourquoi m'as-tu ainsi trompé, et as-tu fait échapper mon ennemi ? Et Mical dit à Saül : Il m'a dit : Laisse-moi partir, pourquoi te tuerais-je ?

---

*Il m'a dit* : mensonge officieux dont on ne se faisait pas scrupule en ces temps-là.

---

18 Et David s'enfuit et échappa, et il se rendit chez Samuel à Rama, et lui raconta tout ce que Saül lui avait fait. Et ils allèrent, lui et Samuel, demeurer à Najoth.

---

## 18 à 24 David chez Samuel

*Najoth, les loges.* Le pluriel indique une pluralité de demeures dans lesquelles logeaient les fils des prophètes.

---

19 Et on le fit savoir à Saül, en disant : David est à Najoth, en Rama.

20 Et Saül envoya des gens pour prendre David ; et ils virent la troupe des prophètes qui prophétisaient, et Samuel se tenait là présidant sur eux ; et l'Esprit de Dieu saisit les envoyés de Saül, et ils prophétisèrent eux aussi.

*Présidant sur eux.* Cette expression a donné lieu au nom d'**écoles de prophètes** par lequel on a désigné ces réunions de jeunes israélites pieux qui, réveillés par l'influence de Samuel, se livraient, sous la présidence d'un prophète plus âgé, leur père spirituel, à des exercices religieux, tels que l'étude de la Loi, la musique sacrée, les discours inspirés et probablement la transmission des faits marquants de l'histoire nationale. Cette vie commune n'était pas semblable à celle des moines, puisque le mariage n'était point interdit à ceux qui faisaient partie de ces communautés (**2 Rois 4.1** et suivants). Elles doivent avoir été souvent fort nombreuses, car il est parlé au temps d'Élie et d'Élisée de cinquante et même de cent fils de prophètes (**1 Rois 18.13** ; **2 Rois 2.17** ; **2 Rois 4.38-43**). Elles se sont par conséquent perpétuées pendant plusieurs siècles. Sous Élie et Élisée, deux siècles plus tard, il en existait en même temps à Guilgal, Béthel, Jéricho. C'est sans doute du milieu de ces cercles, où se réunissait l'élite de la jeunesse israélite, que sont sortis la plupart des prophètes dont il nous reste des écrits. Amos est cité expressément comme une exception (**Amos 1.4** ; **Amos 7.14**). On comprend par là pourquoi Samuel est désigné dans le Nouveau Testament comme l'auteur de la chaîne suivie des prophètes dont il est lui-même le premier anneau (**Actes 3.24**). Avant Samuel l'histoire ne parle que de prophètes isolés. *La parole de Dieu*, est-il dit, *était rare* avant cette époque. Ce moyen tout nouveau d'édification pour le peuple a sans doute dû servir de contre-poids à l'état de décadence religieuse, et surtout à la corruption du sacerdoce et à la cessation du culte central amenées par la séparation de l'arche et du Tabernacle, dans le temps qui avait précédé Samuel. Et il est naturel qu'il soit demeuré en activité dans le royaume d'Israël plus que dans celui de Juda où la conservation du vrai culte à Jérusalem faisait qu'on en sentait moins le besoin. Mais là aussi cependant paraît avoir existé quelque chose de semblable ; comparez **Ésaïe 8.16**, note.

*Et l'esprit de Dieu saisit...* Cette influence contagieuse qui s'exerce sur les gens de Saül et enfin sur Saül résulte en partie de la nature extérieure de l'extase et des transports pneumatiques dans cette

première période du prophétisme. En même temps ces phénomènes extraordinaires devaient être pour Saül, comme dans le cas précédent, un témoignage éclatant de l'action de Dieu qui aurait dû l'arrêter sur la pente de l'endurcissement. Ce fut enfin le moyen par lequel, dans cette circonstance, David put échapper à sa vengeance. Comparez **Nombres 11.25**, note.

---

21 Et on le fit savoir à Saül, et il envoya d'autres gens, et ils se mirent eux aussi à prophétiser. Et Saül en envoya encore pour la troisième fois, et ils prophétisèrent eux aussi.

22 Et Saül alla lui aussi à Rama ; et quand il fut arrivé à la grande citerne qui est à Sécou, il demanda : Où sont Samuel et David ? Et on lui dit : Ils sont à Najoth en Rama.

---

*Sécou* : localité inconnue, dans le voisinage de Rama.

---

23 Et il se dirigea vers Najoth en Rama, et l'Esprit de Dieu le saisit lui aussi, et continuant son chemin il prophétisait jusqu'à ce qu'il arriva à Najoth en Rama.

24 Et il ôta lui aussi ses vêtements, et il prophétisa, lui aussi, devant Samuel ; et il resta gisant nu à terre tout ce jour-là et toute la nuit. C'est pourquoi l'on dit Saül est-il aussi parmi les prophètes ?

---

*Nu*. Ce détail, n'étant mentionné qu'à l'égard de Saül, paraît ne s'appliquer qu'à lui. La réaction contre l'état dans lequel il vivait depuis longtemps, rendait cette crise plus violente chez lui que chez

tous les autres. Il y avait là une sorte de mort dont il aurait dû sortir renouvelé.

*C'est pourquoi l'on dit* : confirmation nouvelle de la parole déjà formulée dans une occasion semblable (**1 Samuel 10.6**).

---

# PREMIER LIVRE DE SAMUEL

## CHAPITRE 20

---

---

1 Et David s'enfuit de Najoth en Rama et il se présenta à Jonathan et lui dit : Qu'ai-je fait ? Quel est mon tort et quel est mon péché à l'égard de ton père, pour qu'il en veuille à ma vie ?

2 Et Jonathan lui dit : À Dieu ne plaise ! Tu ne mourras point. Voici, mon père ne fait aucune chose, grande ou petite, sans m'en faire part ; pourquoi mon père me cacherait-il celle-là ? Il n'en est rien.

---

Jonathan lui-même paraît croire à un apaisement dans le cœur de son père.

---

3 Et David jura encore et dit : Ton père sait bien que j'ai trouvé grâce à tes yeux, et il se sera dit : Que Jonathan ne le sache pas, de peur que cela ne le chagrine ! Mais l'Éternel, est vivant et ton âme est vivante : Il n'y a qu'un pas entre moi et la mort.

---

*Jura encore.* Ce mot s'applique au serment, qui termine ce discours.

---

4 Et Jonathan dit à David : Que voudrais-tu ? Je te le ferai.

5 Et David dit à Jonathan : Voici, demain c'est la nouvelle lune ; je devrais m'asseoir avec le roi pour le repas ; laisse-moi partir, et je

me cacherais dans la campagne jusqu'au troisième soir.

---

C'était le moyen pour David de s'assurer des pensées secrètes de Saül sans s'exposer de nouveau aux dangers d'une rencontre avec lui.

*C'est la nouvelle lune* : le premier du mois, que l'on célébrait par des sacrifices et des repas (**Nombres 10.10** ; **Nombres 28.14-15**). Le roi donnait sans doute ce jour-là un repas officiel. Le même usage est constaté en général chez tous les peuples païens.

*Jusqu'au troisième soir* : parce que le second jour il devait, d'après la coutume, y avoir de nouveau un repas (verset 27).

---

6 Si ton père demande compte de mon absence, tu lui diras : David m'a instamment demandé de courir à Bethléem, sa ville, parce que c'est le sacrifice annuel pour toute la famille.

---

*Le sacrifice annuel.* Il paraît par ce passage que les familles avaient coutume de se rassembler pour un sacrifice commun dans l'un des jours de nouvelle lune de chaque année. Nous avons vu que le père de Samuel avec toute sa famille allait toutes les années offrir un sacrifice et célébrer un repas de famille au sanctuaire à Silo ; c'était peut-être un repas de ce genre. Serait-ce par le fait de la dislocation du sanctuaire à cette époque-là que ces sacrifices de famille ne se célébraient pas au sanctuaire au moment de notre récit ?

Un mensonge destiné à sauver sa vie ne paraissait pas coupable à David.

---

7 S'il dit ainsi : C'est bien ! il n'y a pas de danger pour ton serviteur ; mais s'il se met en colère, sache que le mal qu'il veut

me faire est bien résolu.

8 Et use de bonté envers ton serviteur, puisque tu as fait alliance au nom de l'Éternel avec ton serviteur. Et s'il y a quelque faute en moi, tue-moi toi-même ; pourquoi me mènerais-tu à ton père ?

---

*Pourquoi me mènerais-tu ? en me refusant le congé que je te demande. Je préférerais dans ce cas périr ici de ta main.*

---

9 Et Jonathan dit : Loin de toi cette pensée, car si j'apprends vraiment que mon père a résolu ta perte et que je ne te le fasse pas savoir... !

---

La fin du discours est sous-entendue : malheur à moi !

---

10 Et David dit à Jonathan : Qui m'informerait de cela ou de ce que ton père aura pu dire de fâcheux ?

11 Et Jonathan dit à David : Viens, sortons dans les champs. Et ils sortirent tous deux aux champs.

---

Réponse indirecte à la question de David au verset 10.

---

12 Et Jonathan dit à David : Éternel, Dieu d'Israël, quand j'aurai sondé mon père à cette heure-ci, demain ou après-demain, et si cela va bien pour David, et que je n'envoie pas vers toi pour t'en informer,

---

La solennité de cette imprécation dans la première des deux suppositions étonne. Il semble que Jonathan veuille écarter de lui le soupçon de chercher, dans son propre intérêt, à éloigner David de la cour.

---

13 que l'Éternel fasse ainsi à Jonathan et qu'ainsi il y ajoute ! Si mon père trouve bon de te faire du mal, je t'en informerai, et je te ferai partir, et tu t'en iras en sûreté ; et que l'Éternel soit avec toi, comme il a été avec mon père !

---

*Comme il a été avec mon père* : en le faisant monter sur le trône et en lui donnant la victoire sur ses ennemis.

---

14. Et n'est-ce pas, si je suis encore vivant, n'est-ce pas, tu useras envers moi de la bonté de l'Éternel ; et je ne mourrai pas ;

---

*Si je suis encore vivant.* Il semble pressentir que le rejet de son père amènera sa mort et que celle-ci pourrait entraîner la sienne. Car il est décidé à ne pas séparer son sort de celui de son père, quoi qu'il arrive.

*Et Je ne mourrai pas.* Il ressort clairement de cette expression que Jonathan avait compris la pensée de Dieu à l'égard de l'avenir de David. Et, comme c'est l'usage en Orient qu'un nouveau souverain se défasse de tous les membres de la famille du souverain précédent, qui pourraient fomenter des révoltes contre lui, il veut se mettre, lui-même et sa famille, à l'abri d'un pareil sort quand David sera monté sur le trône.

---

15 et tu ne retireras point ta bonté de ma famille à jamais, pas même lorsque l'Éternel retranchera chacun des ennemis de David de dessus la face de la terre.

---

Jonathan semble voir quelqu'un de ses descendants se rangeant parmi les ennemis de David et menacé d'être détruit avec eux, et il réclame d'avance de lui un généreux pardon. La suite a montré que cette prévision n'était pas sans fondement (**2 Samuel 9.1-13**).

---

16 Et Jonathan traita avec la maison de David, disant : Que l'Éternel tire vengeance des ennemis de David !

---

## 16 et 17

Jonathan appelle la malédiction sur les ennemis de David, et en même temps il oblige encore une fois David par serment à exercer sa miséricorde envers sa maison.

---

17 Et Jonathan adjura encore David par l'amour qu'il lui portait, car il l'aimait comme son âme.

---

*Car il l'aimait.* Son amour était tel qu'il ne pouvait supporter la pensée de relations hostiles et sanglantes entre David et sa famille.

---

18 Et Jonathan lui dit : C'est demain la nouvelle lune, et on remarquera ton absence ; car ta place sera vide ;

---

Après ce moment d'effusion dans lequel le lien d'amitié fut resserré entre eux à jamais, Jonathan reprend la demande de David, verset 5.

---

19 tu attendras trois jours, et tu descendras promptement et tu viendras au lieu où tu t'étais caché au jour de l'affaire ; et tu resteras près de la pierre d'Ezel.

---

*Au jour de l'affaire* : de la tentative de meurtre de son père, qu'il s'abstient par délicatesse de désigner plus clairement.

*Pierre d'Ezel* : ce mot signifie **départ**. Ce nom aurait-il été donné à cette occasion ? Les précautions dont Jonathan a le dessein de s'entourer proviennent sans doute de ce qu'il se sentait étroitement surveillé. Il se donnera l'air de sortir pour s'exercer au tir de l'arc, dans lequel il excellait (**2 Samuel 1.22**).

---

20 Et moi je tirerai trois flèches, de ce côté, comme si je visais à un but.

21 Et voici j'enverrai un jeune homme, en lui disant : Va, trouve les flèches. Si je dis au jeune homme : Voici, les flèches sont en deçà de toi, prends-les ! Alors viens, car tout va bien pour toi, et il n'y a rien à craindre ; l'Éternel est vivant.

22 Et si je dis à l'enfant : Voici, les flèches sont au-delà de toi ! Alors va-t'en, car l'Éternel te fait partir.

23 Et quant à la parole que nous avons prononcée, moi et toi, voici l'Éternel est entre moi et toi à jamais.

24 Et David se cacha dans la campagne. Et la nouvelle lune vint, et le roi prit place à table pour manger.

25 Et le roi s'assit comme d'habitude sur son siège, sur le siège qui était contre la paroi ; et Jonathan se leva et Abner s'assit à côté de Saül ; et la place de David resta vide.

---

*Contre la paroi* : probablement assis sur une espèce de divan qui occupait le haut de la table au fond de la salle.

*Jonathan se leva*. Il était sans doute assis d'un côté de son père ; de l'autre côté devait se trouver David comme son gendre. À l'arrivée d'Abner, cousin de Saül et général de toute l'armée, Jonathan se lève et lui cède sa place. C'est sans doute pour la même raison que le lendemain il ne se trouve pas non plus à côté de Saül, mais probablement en face de lui (verset 33).

---

26 Et Saül ne dit rien ce jour-là, car il se disait : C'est un accident ; il n'est pas pur ; certainement il n'est pas pur.

---

*Pas pur* : **Lévitique 11.24 ; Nombres 5.2.**

---

27 Et le lendemain, second jour de la nouvelle lune, comme la place de David était vide, Saül dit à Jonathan son fils : Qu'y a-t-il que le fils d'Isaï n'est venu au repas ni hier, ni aujourd'hui ?

28 Et Jonathan répondit à Saül : David m'a demandé une permission pour aller jusqu'à Bethléem.

29 Il a dit : Laisse-moi aller, je te prie, car nous avons un sacrifice de famille à la ville, et mon frère m'a commandé de m'y rendre ; et maintenant, si j'ai trouvé grâce à tes yeux, je m'y rendrai promptement et verrai mes frères. C'est pour cela qu'il n'est pas venu à la table du roi.

---

*Mon frère.* Cette visite prétendue de son frère n'avait pas été mentionnée dans la proposition de David, verset 6.

---

30 Et Saül se mit en colère contre Jonathan et lui dit : Fils de femme perverse et rebelle, ne sais-je pas que tu as fait choix du fils d'Isaï, à ta honte et à la honte de la nudité de ta mère ?

31 Car, aussi longtemps que le fils d'Isaï vivra sur la terre, tu ne seras établi, ni toi ni ta royauté. Et maintenant envoie-le prendre, et qu'on me l'amène, car il est digne de mort.

---

*Digne de mort.* Saül voit dans cette absence de David un manque de respect à sa dignité royale.

---

32 Et Jonathan répondit à Saül son père, et lui dit : Pourquoi mourrait-il ? Qu'a-t-il fait ?

---

On doit admirer ici le courage de Jonathan qui connaissait la violence de son père.

*Il ne prit point part...* La scène avait eu lieu au commencement du repas, lorsque Saül s'était aperçu de l'absence de David.

*L'avait outragé.* S'il s'agit de David, tout est clair. Mais c'était plutôt Jonathan que Saül avait outragé (verset 30). Si le pronom **le** se rapporte à Jonathan, ces mots : *à cause de David*, doivent s'expliquer dans ce sens, qu'il était profondément affligé de ce que l'outrage qu'il venait de recevoir de son père au sujet de David prouvait décidément que la haine de Saül contre celui-ci était incurable.

---

33 Et Saül brandit sa lance contre lui pour le frapper ; et Jonathan connut que c'était chose arrêtée chez son père de faire mourir David.

34 Et Jonathan se leva de table dans une grande colère, et il ne prit point part au repas du second jour de la nouvelle lune ; car il était affligé à cause de David, parce que son père l'avait outragé.

35 Et le lendemain Jonathan sortit aux champs au lieu convenu avec David, et il avait avec lui un petit garçon.

36 Et il dit à son garçon : Cours, trouve les flèches que je vais tirer ! Le garçon courut, et il tira une flèche de manière à le dépasser.

37 Et le garçon arriva à l'endroit où était la flèche que Jonathan avait tirée, et Jonathan cria après le garçon et dit : La flèche n'est-elle pas plus loin que toi ?

38 Et Jonathan cria après le garçon : Vite, dépêche-toi, ne t'arrête pas ! Et le garçon de Jonathan ramassa la flèche et vint vers son maître.

39 Et le garçon ne savait rien ; il n'y avait que Jonathan et David qui sussent la chose.

40 Et Jonathan donna ses armes au garçon qui était avec lui, et il lui dit : Va, porte-les à la ville !

---

Jonathan, voyant qu'il n'y a pas de témoin, reste après le départ du jeune garçon pour dire à son ami son dernier adieu.

---

41 Le garçon parti, David se leva du côté du midi et se jeta la face contre terre et s'inclina trois fois. Et ils s'embrassèrent l'un

l'autre et pleurèrent l'un sur l'autre tellement que David pleura abondamment.

---

*Du côté du midi.* Le texte est probablement corrompu, car le côté de l'horizon d'où vient David n'a pas la moindre importance. Le mot traduit par **midi** peut signifier, par le changement d'une seule consonne, **monceau de pierres (argob)**. Le sens de ces mots s'accorde ainsi avec la parole du verset 19 à laquelle celle-ci fait certainement allusion.

*S'inclina trois fois.* Plus Jonathan se montre plein de tendresse envers David, plus celui-ci sent le besoin de témoigner le respect qu'il lui doit, comme au fils du roi.

*L'un sur l'autre :* **Sur le compte l'un de l'autre**, en raison de la séparation profonde qui va intervenir entre eux.

*David pleura abondamment.* La situation de David était en quelque sorte désespérée. Où trouver un refuge contre Saül ? En Israël ? Il ne serait en sûreté nulle part. Chez les peuples voisins ? C'étaient tous des ennemis du peuple de Dieu. Et à quels dangers sa fuite ne laissait-elle pas sa famille exposée !

---

**42** Et Jonathan dit à David : Va en paix, maintenant que nous avons juré l'un et l'autre, au nom de l'Éternel, en disant : Que l'Éternel soit entre moi et toi, entre ma postérité et ta postérité à jamais !

---

Cette fois c'est Jonathan qui encourage David : Quoi qu'il arrive, restons unis selon que nous nous le sommes promis ; Dieu fera le reste.

---

43 Et David se leva et s'en alla, et Jonathan rentra à la ville.

---

Ce verset, dans l'hébreu, est le verset 1 du chapitre 21.

---

# PREMIER LIVRE DE SAMUEL

## CHAPITRE 21

---

---

1 Et David se rendit à Nob, vers Ahimélec le sacrificateur ; et Ahimélec accourut effrayé au-devant de David et lui dit : Pourquoi es-tu seul et n'y a-t-il personne avec toi ?

---

*Nob* L'asile que David avait trouvé une première fois à Rama auprès de Samuel, n'était plus suffisant dans les circonstances présentes. D'après **1 Samuel 22.11-19**, Nob était une ville sacerdotale, habitée par un très grand nombre de sacrificateurs. Peut-être était-ce pour cette raison qu'elle avait été choisie comme résidence du Tabernacle après Silo ; voir **1 Samuel 6.21**, note. Elle était située entre Anathoth et Jérusalem, au nord-est de cette capitale (**Ésaïe 10.30-32**). L'intention de David, en se rendant auprès du grand sacrificateur, était de consulter l'Éternel (**1 Samuel 22.10-15**). Il pouvait réclamer la direction de Dieu sans mettre le sacrificateur au fait des circonstances qui motivaient son voyage (**1 Samuel 22.15**).

*Ahimélec* : le fils d'Ahitub (**1 Samuel 22.9**) ; celui-ci était fils de Phinéas, fils d'Eli. C'est peut-être le même personnage qu'Ahija, désigné comme fils d'Ahitub, **1 Samuel 15.3** ; sinon, c'était son frère et successeur. **Marc 2.26** appelle du nom d'Abiathar le sacrificateur sous lequel le fait se passa. Abiathar fut le seul fils d'Ahimélec qui échappa au massacre ordonné par Saül (**1 Samuel 22.20**) ; il devint lui-même grand sacrificateur sous David (**2 Samuel 8.17** ; **1 Rois 4.4**). Le passage de Marc contient donc une légère inexactitude qui s'explique peut-être par le fait qu'Abiathar est le grand sacrificateur le plus connu de cette époque.

*Effrayé* : en voyant David, le confident du roi, arriver en hâte et seul, il redoute quelque accident fâcheux.

*Pourquoi es-tu seul ?* David avait laissé à quelque distance les hommes qui l'accompagnaient.

---

2 Et David répondit à Ahimélec le sacrificateur : Le roi m'a chargé d'une affaire et m'a dit : Que personne ne sache rien de l'affaire pour laquelle je t'envoie et de l'ordre que je t'ai donné. Quant à mes gens, je leur ai indiqué tel et tel endroit.

---

*Et David répondit...* Ce mensonge de David coûtera cher à Ahimélec et à sa famille, et David lui-même devra reconnaître avec douleur, que c'est lui qui a été la cause de l'affreux malheur dont a été frappé Ahimélec et sa famille (**1 Samuel 22.22**).

---

3 Et maintenant qu'as-tu sous la main ? Donne-moi cinq pains, ou ce qui se trouvera.

4 Et le sacrificateur répondit à David en disant : Je n'ai point de pain ordinaire sous la main, mais il y a du pain consacré, pourvu que tes gens se soient abstenus de femmes.

---

Une fois enlevés et remplacés par d'autres, les pains de proposition ne devaient être mangés que par des sacrificateurs (**Lévitique 24.9**). Ahimélec fait primer la loi de la charité sur la prescription cérémoniale, et cet exemple est cité avec approbation par Jésus (**Matthieu 12.1** et suivants). Toutefois il commence par s'assurer que les compagnons de David possèdent, au moins la première condition de la pureté légale (**Exode 19.15**).

---

5 Et David répondit au sacrificateur et lui dit : Il y a trois jours que nous n'avons pas de femmes ; quand je suis sorti, les vases des jeunes gens étaient saints ; et si l'expédition est profane, ne sera-t-elle pas aujourd'hui sanctifiée par le vase ?

---

Ce verset est extrêmement difficile. Il semble que la pensée soit celle-ci : Les vases dans lesquels sera emporté le pain qui ne sera pas mangé immédiatement, ne sont pas souillés ; et lors même que ma mission n'a pas un caractère religieux, elle recevra une consécration par le moyen du vase dans lequel sera renfermé le pain sacré que nous emporterons.

---

6 Et le sacrificateur lui donna du pain consacré, car il n'y avait là d'autre pain que du pain de proposition, qu'on avait enlevé de devant l'Éternel pour être remplacé par du pain chaud au moment où on l'enlevait.

7 Et il se trouvait là en ce jour un des serviteurs de Saül, retenu devant l'Éternel. Son nom était Doëg l'Édomite ; il était le chef des bergers de Saül.

---

*Retenu* : soit comme présumé atteint de la lèpre (**Lévitique 13.4**), soit pour une purification non encore achevée.

*L'Édomite* : ainsi un prosélyte païen (**1 Samuel 22.22**).

---

8 Et David dit à Ahimélec : N'y a-t-il pas ici sous ta main une lance ou une épée car je n'ai pas même emporté mon épée ou mes armes, parce que l'affaire du roi était pressée.

---

## 8 et 9

David s'était enfui tel quel d'auprès de Jonathan.

*Derrière l'éphod.* Cette place montre le cas qu'on faisait de ce trophée. Comparez **1 Samuel 17.54**, note.

*Que tu as tué.* Ces mots servent à justifier ce don aux yeux d'Ahimélec.

---

9 Le sacrificateur dit : Il y a l'épée de Goliath, le Philistin, que tu as tué dans la vallée des Térébinthes ; la voilà, enveloppée dans un drap, derrière l'éphod ; si tu la veux prendre, prends-la, car il n'y en a pas d'autre ici. Et David dit : Elle n'a pas sa pareille ; donne-la-moi.

10 Et David se leva et s'enfuit ce jour-là de devant Saül, et il vint chez Akis, roi de Gath.

---

*Chez Akis.* Ne sachant où trouver un refuge dans le pays soumis à Saül et craignant de compromettre tous ceux à qui il pourrait demander asile, David prend le parti désespéré de quitter le sol de la patrie et, comptant sur la loi de l'hospitalité, si sacrée en Orient, de se réfugier en Philistie. Accueilli par le roi, au premier moment, il remarque bientôt chez les gens d'Akis l'intention de se défaire de lui comme de leur plus dangereux ennemi.

---

11 Et les serviteurs d'Akis lui dirent : Celui-ci n'est-il pas David, le roi du pays ? N'est-ce pas sur lui qu'on chantait dans les chœurs : Saül a frappé ses mille Et David ses dix mille ?

12 Et David prit à cœur ces propos et il eut grand peur d'Akis, roi de Gath ;

---

*Le roi du pays* : le vrai roi, en opposition à Saül, qui n'a que le titre.

---

13 et il dissimula son bon sens devant eux et il faisait l'insensé entre leurs mains ; il marquait les battants des portes et il laissait couler sa salive sur sa barbe.

---

L'expression *entre leurs mains* prouve qu'il était déjà gardé comme prisonnier. Pour détruire cette défiance, il ne trouva d'autre moyen que de contrefaire la folie, afin de changer leur crainte en pitié.

D'après le titre du Psaume 34, où Akis est appelé Abimélec, selon le nom héréditaire de cette dynastie, c'est à ce moment qu'il a adressé à Dieu la prière développée dans ce Psaume.

On a voulu identifier cette retraite de David avec celle qui est mentionnée au chapitre 27. Mais là David est accompagné de sa famille et de six cents hommes avec leurs familles, tandis qu'ici il arrive seul. Il avait naturellement laissé en route ses compagnons et l'épée de Goliath avec laquelle il n'aurait osé se montrer à Gath. Puis au chapitre 27 il n'est nullement question de la ruse qu'il emploie ici pour faire prévaloir chez les Philistins la pitié sur la crainte.

Voir sur les titres des Psaumes 34, 52 et 56, au livre des Psaumes.

---

14 Et Akis dit à ses serviteurs : Vous voyez bien que cet homme est fou ; pourquoi me l'avez-vous amené ?

15 Est-ce que je manque de fous, moi, que vous m'ayez amené celui-ci pour faire le fou devant moi ? Doit-il entrer dans ma

maison ?

---

Cette parole du roi équivaut à un ordre de le laisser aller.

---

# PREMIER LIVRE DE SAMUEL

## CHAPITRE 22

---

---

1 Et David partit de là et se sauva dans la caverne d'Adullam. Et ses frères et toute la maison de son père l'apprirent et descendirent là vers lui.

---

*Dans la caverne d'Adullam.* La ville de ce nom était située au pied du versant occidental des montagnes de Juda, où commençait la Séphéla (**Josué 12.15** ; **Genèse 38.1**, note), et la caverne se trouvait sans doute dans son voisinage. La tradition indique une caverne particulièrement remarquable située beaucoup plus à l'est, à 8 km de Bethléem, probablement en raison de **2 Samuel 23.13**. Mais dans la contrée même de la ville d'Adullam se trouvent d'après les récits des voyageurs une quantité de cavernes très considérables. La distance de 16 km qui sépare cette localité de Bethléem n'est pas incompatible avec le récit de **2 Samuel 23.13-17**.

---

2 Et tous les hommes qui étaient dans la peine, et tous ceux qui avaient des créanciers, et tous ceux qui étaient mécontents, s'assemblèrent auprès de lui et il devint leur chef ; et il y eut avec lui environ quatre cents hommes.

---

David se trouve en ce moment dans la même position que Jephthé (**Juges 11.3**) et il a recours aux mêmes moyens. Mais rien n'autorise à lui attribuer une vie de brigandage. Le récit de son séjour dans le voisinage de Nabal jette du jour sur la manière dont il pourvoyait à

la subsistance de sa troupe. Nous ne le voyons user de violence que contre les ennemis du peuple (**1 Samuel 27.8**). Dans la suite du récit David donnera de telles preuves de respect pour la personne du roi, qu'il est impossible de faire de lui un rebelle à l'autorité des lois.

---

3 Et David s'en alla de là à Mitspé de Moab ; et il dit au roi de Moab : Permets que mon père et ma mère se retirent chez vous, jusqu'à ce que je sache ce que Dieu fera de moi.

---

*Mitspé* : **lieu d'observation**. Inconnu.

*Moab*. Il y avait un lien particulier entre ce peuple et la famille de David, qui descendait de Ruth, la Moabite.

---

4 Et il les amena devant le roi de Moab, et ils demeurèrent chez lui tout le temps que David resta dans son lieu fort.

---

*Tout le temps que David resta...* Aussi longtemps que David n'eut lui-même qu'un asile tout à fait précaire.

*Son lieu fort*, littéralement : **le lieu fort**, celui dont il faisait alors sa retraite, probablement en Moab, en tous cas hors de Juda, voir verset 5. Comparez **1 Samuel 24.4** et **1 Samuel 23.14**.

---

5 Et Gad le prophète dit à David : Ne reste pas dans ce lieu fort ; va et te rends au pays de Juda. Et David alla et se rendit à la forêt de Héreth.

---

*Gad le prophète.* Cet homme jouera plus tard un rôle important dans la vie de David. Dieu ne voulait pas que David demeurât dans une localité aussi rapprochée de la résidence de Saül et il le fait rentrer dans l'intérieur du territoire de Juda, sa propre tribu ; là il y avait une forêt où il pouvait se tenir caché.

*Héreth* : localité inconnue.

---

6 Et Saül apprit qu'on savait où étaient David et les gens qui étaient avec lui. Et Saül était assis à Guibéa, sous le tamarisque, sur la hauteur ; et il avait sa lance à la main, et tous ses serviteurs se tenaient près de lui.

---

Saül tenait une assemblée solennelle, probablement judiciaire, comme le faisaient les rois de l'antiquité.

---

7 Et Saül dit à ses serviteurs qui se tenaient près de lui : Écoutez, Benjamites ! Le fils d'Isaï vous donnera-t-il aussi à vous tous des champs et des vignes ? Fera-t-il de vous tous des chefs de milliers et chefs de centaines,

---

Il accuse les principaux qui l'entourent, de conspirer contre lui avec David, et cela à l'instigation de Jonathan, son propre fils.

*Benjamites.* Saül s'était entouré surtout d'hommes de sa tribu et les avait favorisés dans la distribution des charges et des bénéfices. Tout cela cessera ; car David accordera les mêmes avantages aux gens de sa propre tribu.

---

8 que vous vous soyez tous ligués contre moi et que personne ne me déclare que mon fils a traité avec le fils d'Isaï, et que nul de vous ne s'en chagrine pour moi et ne me déclare que mon fils a soulevé mon serviteur contre moi, pour me dresser des embûches, comme il le fait aujourd'hui ?

9 Et Doëg l'Édomite, qui se tenait là avec les serviteurs de Saül, répondit et dit : J'ai vu le fils d'Isaï venir à Nob, vers Ahimélec, fils d'Ahitub.

---

*Doëg.* Par cette dénonciation il a l'intention de gagner la faveur de Saül, à mesure qu'elle se détourne de ses conseillers qu'il vient d'accuser.

---

10 Et il a consulté pour lui l'Éternel, et lui a donné des vivres, et il lui a donné l'épée de Goliath le Philistin.

11 Et le roi fit appeler Ahimélec, fils d'Ahitub, le sacrificateur, et toute la maison de son père, les sacrificateurs, qui étaient à Nob ; et ils vinrent tous vers le roi.

12 Et Saül dit : Écoute, fils d'Ahitub ! Et il dit : Me voici, mon seigneur !

13 Et Saül lui dit : Pour-quoi vous êtes-vous ligués contre moi, toi et le fils d'Isaï ? Tu lui as donné du pain et une épée, et tu as consulté Dieu pour lui, pour qu'il se soulève contre moi et me dresse des embûches comme il le fait aujourd'hui.

---

Il ne devait y avoir de consultation de l'Éternel que lorsqu'il s'agissait des intérêts généraux du peuple.

---

14 Et Ahimélec répondit au roi et dit : Et qui d'entre tous tes serviteurs est comme David, fidèle, gendre du roi, ton serviteur intime et considéré dans ta maison ?

15 Est-ce aujourd'hui que j'ai commencé à consulter Dieu pour lui ? Loin de moi d'avoir fait cela ! Que le roi n'impute pas à ton serviteur une [chose qui mettrait en cause] toute la maison de mon père, car ton serviteur n'a rien su de tout ceci, ni peu ni beaucoup.

---

*Est-ce aujourd'hui... ?* Il rappelle qu'il a déjà plusieurs fois consulté l'Éternel pour des entreprises confiées à David.

*Toute la maison de mon père :* d'après le principe que, dans les cas de violation de l'ordre théocratique, la responsabilité du chef de la famille s'étend à la famille entière.

---

16 Et le roi dit : Tu mourras certainement, Ahimélec, toi et toute la maison de ton père !

17 Et le roi dit aux gardes qui se tenaient près de lui : Tournez-vous, et mettez à mort les sacrificateurs de l'Éternel, parce qu'eux aussi s'entendent avec David, et parce qu'ils savaient qu'il était en fuite, et ne m'en ont pas informé. Et les serviteurs du roi ne voulurent pas porter la main sur les sacrificateurs de l'Éternel.

---

*Gardes :* littéralement, **coureurs** (**1 Samuel 8.11**).

---

18 Et le roi dit à Doëg : Toi, tourne-toi et frappe les sacrificateurs. Et Doëg l'Édomite se tourna et frappa, lui, les sacrificateurs. Et il

mit à mort en ce jour quatre-vingt-cinq hommes portant l'éphod de lin.

---

Ce meurtre rentre dans l'accomplissement des menaces terribles qui avaient été faites à la descendance d'Eli.

*L'éphod de lin* : vêtement de lin, de forme semblable à celui du souverain sacrificateur, caractérisant la dignité sacerdotale (**1 Samuel 2.18**).

---

19 Et Saül frappa encore du tranchant de l'épée Nob, la ville des sacrificateurs, hommes, femmes, enfants, nourrissons, bœufs, ânes, brebis, tout au tranchant de l'épée.

---

Les gardes accomplissent ce massacre qui ne porte plus sur la personne des sacrificateurs. Il est probable que cet événement fut l'occasion de la translation du sanctuaire de Nob à Gabaon.

---

20 Et il s'échappa un fils d'Ahimélec, fils d'Ahitub, qui se nommait Abiathar : il se réfugia auprès de David.

---

David se trouve ainsi posséder dans son entourage la personne du nouveau souverain sacrificateur.

---

21 Et Abiathar raconta à David que Saül avait tué les sacrificateurs de l'Éternel.

22 Et David dit à Abiathar : Je savais bien en ce jour-là que Doëg l'Édomite, qui était là, ne manquerait pas d'en informer Saül. C'est moi qui suis cause de la mort de toute la maison de ton père.

23 Reste avec moi, ne crains rien, car qui cherche ma vie cherche ta vie ; tu seras bien gardé auprès de moi.

---

*Tu seras bien gardé.* Le secours de Dieu, sur lequel David compte pour lui-même, s'étendra aussi à Abiathar.

---

# PREMIER LIVRE DE SAMUEL

## CHAPITRE 23

---

---

1 Et on vint dire à David : Voici, les Philistins ont attaqué Kéila et ils pillent les aires.

---

*Kéila* : ville de Juda ; voir **Josué 15.1**, note. Il existe aujourd'hui un village en ruine, nommé Kurbeth-Kîla, à 11 km à l'est de Beth-Djibrin ou Eleuthéropolis. C'est une des clefs du plateau de Juda du côté de l'ouest. Dans les environs se trouvent de grandes étendues de champs de blé (*aires*).

---

2 Et David consulta l'Éternel en disant : Irai-je et battrai-je ces Philistins ? Et l'Éternel dit à David : Va, tu battras les Philistins et tu délivreras Kéila.

---

*Consulta l'Éternel.* Il n'est pas dit par quel moyen. Ce pouvait être par l'intermédiaire de Gad, si ce prophète était avec lui, ou bien aussi par l'Urim et le Thummim. Dans ce second cas il faudrait admettre une légère inexactitude au verset 6, où il est dit qu'Abiathar ne vint rejoindre David qu'à Kéila.

Même dans sa position de fugitif, David se sent appelé à défendre le peuple de Dieu.

---

3 Et les hommes de David lui dirent : Voici, nous-mêmes ici en Juda sommes dans la crainte ; irions-nous bien à Kéila contre les troupes rangées des Philistins ?

4 Et David consulta encore l'Éternel, et l'Éternel lui répondit et dit : Lève-toi, descends à Kéila, car je livre les Philistins entre tes mains.

---

David tient compte de l'opposition de ses gens et, pour dissiper leurs doutes, consulte une seconde fois.

---

5 Et David alla avec ses hommes à Kéila et il attaqua les Philistins ; et il emmena leurs troupeaux, et leur fit éprouver une grande défaite ; et David délivra les habitants de Kéila.

6 Et quand Abiathar, fils d'Ahimélec, s'enfuit vers David à Kéila, l'éphod était tombé entre ses mains.

---

Voir au verset 2.

---

7 Et on fit savoir à Saül que David était venu à Kéila et Saül dit : Dieu l'a rejeté [et livré] entre mes mains, car il est venu s'enfermer dans une ville à portes et barres.

8 Et Saül convoqua tout le peuple pour la guerre, afin de descendre à Kéila et d'assiéger David et ses hommes.

9 Et David sut que c'était à lui que Saül en voulait, et il dit à Abiathar le sacrificateur : Apporte l'éphod !

10 Et David dit : Éternel, Dieu d'Israël, ton serviteur a appris que Saül cherche à entrer à Kéila, pour détruire la ville à cause de moi.

11 Les hommes de Kéila me livreront-ils en sa main ? Saül descendra-t-il, comme ton serviteur l'a entendu dire ? Éternel, Dieu d'Israël, déclare-le, je te prie, à ton serviteur ! Et l'Éternel dit : Il descendra.

---

*Saül descendra-t-il ?* pour : Et, avant tout, Saül descendra-t-il ?

---

12 Et David dit : Les hommes de Kéila me livreront-ils, moi et mes hommes, entre les mains de Saül ? Et l'Éternel dit : Ils [vous] livreront.

13 Et David se leva avec ses gens, environ six cents hommes, et ils sortirent de Kéila, et allaient et venaient à l'aventure. Et on fit savoir à Saül que David s'était échappé de Kéila, et il renonça à cette expédition.

14 Et David demeura au désert, dans des lieux forts, et il resta dans la montagne du désert de Ziph ; et Saül le cherchait continuellement, et Dieu ne le livra pas entre ses mains.

---

*Ziph* : voir **Josué 15.55**, note. Harper parle d'une colline nommée Tell-Ziph, à une journée de marche de Kéila, dans la direction de En-Guédi. La contrée est désolée, déchirée, abondante en grottes, presque sans végétation et parcourue par des troupes d'ibex (bouquetins) et des vols de perdrix.

---

15 Et David vit que Saül s'était mis en campagne pour chercher sa vie, et il resta dans le désert de Ziph, dans la forêt.

16 Et Jonathan, fils de Saül, se leva et vint vers David dans la forêt ; et il fortifia sa main en Dieu.

17 Et il lui dit : Ne crains pas, car la main de Saül mon père ne t'atteindra pas toi, tu régneras sur Israël, et moi je serai le second après toi ; et Saül mon père le sait bien aussi.

---

*Le second après toi.* Évidemment il suppose son père mort.

---

18 Et ils firent tous deux alliance devant l'Éternel, et David resta dans la forêt, et Jonathan s'en alla dans sa maison.

---

Ce fut leur dernière entrevue. Jonathan craint que le courage de David, dans ces circonstances difficiles, ne vienne à lui manquer.

---

19 Et les ZiphienS montèrent vers Saül à Guibéa et dirent : David ne se tient-il pas caché parmi nous dans des lieux forts, dans la forêt, sur la colline de Hakila qui est au midi de la lande ?

---

*Les ZiphienS.* Peut-être la présence de cette troupe de gens sans asile les inquiétait-elle.

*Hakila,* nom inconnu ; mais on signale dans cette contrée une colline qui domine tous les environs.

*Au midi de la lande.* Nous trouvons ici le mot de **jéschimôn**, qui désigne le désert décidément non cultivable, tandis que le mot

ordinaire de **midbar** désigne simplement le sol non cultivé et servant de pâturage.

---

20 Et maintenant, puisque c'est tout le désir de ton âme, ô roi, de descendre, descends, et à nous de le livrer entre les mains du roi.

21 Et Saül dit : Soyez bénis par l'Éternel, de ce que vous avez eu pitié de moi !

22 Allez donc, informez-vous encore mieux, et sachez et voyez le lieu où il se trouve, où il pose son pied, qui l'a vu là ; car on m'a dit qu'il est très rusé.

23 Et voyez et sachez toutes les retraites où il se cache ; et vous reviendrez vers moi pour me donner des informations sûres, et j'irai avec vous ; et s'il est dans le pays, je le découvrirai parmi tous les milliers de Juda.

24 Et ils se levèrent et allèrent à Ziph avant Saül ; et David et ses hommes étaient au désert de Maon, dans la plaine au midi de la lande.

---

*Maon* : voir **Josué 15.55**, note.

---

25 Et Saül partit avec ses hommes à la recherche [de David] ; et on en informa David, qui descendit du rocher et resta dans le désert de Maon ; et Saül l'apprit et poursuivit David dans le désert de Maon.

---

*Du rocher* : voir verset 19. David, craignant que Saül ne l'enferme sur cette colline, prévient ce danger en prenant le large.

---

26 Et Saül marchait d'un côté de la montagne, et David, avec ses hommes, de l'autre côté de la montagne ; et comme David se hâtait pour échapper à Saül et que Saül et ses hommes cernaient David et ses hommes pour s'emparer d'eux,

27 un messager arriva vers Saül en disant : Hâte-toi de venir, car les Philistins ont fait invasion dans le pays.

---

Encore cette fois David est providentiellement délivré ; comparez avec ce récit le Psaume 54.

---

28 Et Saül revint de la poursuite de David, et marcha à la rencontre des Philistins. C'est pourquoi l'on nomma ce lieu : Rocher d'évasion.

# PREMIER LIVRE DE SAMUEL

## CHAPITRE 24

---

---

1 Et David monta de là et s'établit dans les lieux forts d'En-Guédi.

---

*En-Guédi* : voir **Genèse 14.7** et **Ézéchiel 47.10**, notes. Le hameau, à un kilomètre du bord de la mer, est dominé par une montagne calcaire à pic, dans les flancs de laquelle se trouvent de nombreuses cavernes. David pouvait se rendre en six ou sept heures de Maon à En-Guédi. Harper dit en parlant de ces hauteurs qui dominent le bord occidental de la mer Morte : *Des parois de rocher d'une hauteur immense, des ravins infranchissables caractérisent cette région que la Bible appelle les rochers des Bouquetins. C'est décidément ce que j'ai vu de plus sauvage, sans en excepter le Sinaï.*

---

2 Et comme Saül revenait de la poursuite des Philistins, on vint lui dire : Voici, David est au désert d'En-Guédi.

3 Et Saül prit trois mille hommes choisis de tout Israël, et il alla à la recherche de David et de ses gens sur les rochers des Bouquetins.

---

*Sur les rochers des Bouquetins* : jusque dans les lieux les plus escarpés. C'était à cette contrée que Gad pensait sans doute lorsqu'il renvoyait David en Juda (**1 Samuel 22.5**).

---

4 Et il arriva aux parcs des brebis près de la route ; il y avait là une caverne, et Saül y entra pour se couvrir les pieds ; et David et ses hommes étaient au fond de la caverne.

---

*Parcs des brebis* : une zone de pâturages que Saül traverse en descendant de ces hauteurs. D'après Harper il se trouve là des grottes devant l'ouverture desquelles s'étendent des enclos formés par des murs garnis de fagots d'épines. En temps ordinaire, ces parcs servent d'abri aux troupeaux, qui se réfugient en hiver dans l'intérieur des cavernes.

*Se couvrir les pieds* : voir **Juges 3.24**, note.

*Au fond de la caverne*. Ces cavernes forment des labyrinthes souterrains infiniment ramifiés où peuvent se cacher de grandes troupes d'hommes. Strabon en mentionne une où pouvaient s'abriter 4000. hommes et Pococke en mentionne une autre, entre Bethléem et En-Guédi, où 30000 personnes se réfugièrent pour échapper au simoun.

Saül resta sans doute près de l'entrée.

---

5 Et les hommes de David lui dirent. Voici le jour où l'Éternel te dit : Je livre ton ennemi entre tes mains ; fais-lui ce qu'il te plaira. Et David se leva et coupa à la dérobée le coin du manteau de Saül.

---

*Le coin du manteau* : Saül avait déposé ce vêtement.

---

6 Et après cela le cœur lui battit, de ce qu'il avait coupé le pan du manteau de Saül.

---

*Le cœur lui battit* : de crainte d'avoir déjà par cet acte porté atteinte au respect dû au roi. La suite, verset 7, montre même qu'il se sentait avec effroi sur le point de faire quelque chose de pire.

---

7 Et il dit à ses hommes : Que l'Éternel me préserve de faire une telle chose à mon seigneur, à l'oint de l'Éternel, que de porter ma main sur lui ! Car il est l'oint de l'Éternel.

8 Et David réprima ses hommes par ses paroles et ne leur permit pas de se jeter sur Saül. Et Saül se leva pour sortir de la caverne et continua son chemin.

---

*Réprima* : naturellement par gestes et à voix basse.

---

9 Et après cela, David se leva et sortit de la caverne, et il cria après Saül : Mon seigneur le roi ! Et Saül regarda derrière lui, et David s'inclina le visage contre terre et se prosterna.

10 Et David dit à Saül : Pourquoi écouterais-tu les paroles de gens qui disent : Voici, David cherche à te faire du mal !

---

*Les paroles de gens...* David savait qu'il y avait à la cour de Saül des gens qui l'excitaient contre lui ; de là des plaintes comme celles que nous lisons dans divers Psaumes.

---

11 Voici en ce jour tes yeux ont vu que l'Éternel t'a aujourd'hui livré entre mes mains dans la caverne. On parlait de te tuer, mais

je t'ai épargné, et j'ai dit : Je ne porterai pas la main sur mon seigneur, car il est l'oint de l'Éternel.

12 Vois donc, mon père, vois dans ma main le coin de ton manteau. Puisque j'ai coupé le coin de ton manteau et que je ne t'ai pas tué, sache et vois qu'il n'y a dans ma conduite ni méchanceté ni révolte et que je n'ai aucun tort envers toi. Et toi, tu fais la chasse à ma vie pour me l'ôter.

13 Que l'Éternel soit juge entre moi et toi, et que l'Éternel me venge de toi ; mais ma main ne sera pas sur toi.

14 Comme le dit le vieux proverbe : Des méchants vient la méchanceté, et ma main ne sera pas sur toi.

15 Après qui le roi d'Israël s'est-il mis en marche ? Qui poursuivis-tu ? Un chien mort, une puce !

16 L'Éternel sera arbitre et jugera entre moi et toi ! Qu'il voie et qu'il défende ma cause, et par sa sentence me délivre de ta main !

17 Et lorsque David eut fini d'adresser ces paroles à Saül, Saül dit : Est-ce ta voix, mon fils David ? Et Saül éleva la voix et pleura.

18 Et il dit à David : Tu es plus juste que moi, car toi tu m'as rendu le bien, et moi je t'ai rendu le mal.

19 Tu as montré aujourd'hui que tu agis avec bonté envers moi : l'Éternel m'a livré entre tes mains et tu ne m'as pas tué.

20 Si quelqu'un rencontre son ennemi, le laisse-t-il poursuivre en paix sa route ? Que l'Éternel te fasse du bien en retour de ce que tu m'as fait en ce jour.

21 Et maintenant voici, je sais que tu seras roi et que la royauté d'Israël demeurera dans ta main.

22 Et maintenant jure-moi par l'Éternel que tu ne détruiras pas ma postérité après moi, et que tu n'effaçeras pas mon nom de la maison de mon père.

23 Et David le jura à Saül ; et Saül s'en alla dans sa maison, et David et ses hommes montèrent au lieu fort.

# PREMIER LIVRE DE SAMUEL

## CHAPITRE 25

---

---

1 Et Samuel mourut, et tout Israël s'assembla et mena deuil sur lui, et on l'enterra chez lui à Rama. Et David se leva et descendit au désert de Paran

---

*Mena deuil.* Malgré son ingratitude, le peuple n'était pas sans comprendre ce que cet homme extraordinaire avait été pour lui. Depuis Moïse et Josué aucun serviteur de Dieu n'avait accompli une œuvre aussi salutaire et aussi féconde en Israël (**Jérémie 15.1**).

*Chez lui :* littéralement **dans sa maison** ; non : dans sa demeure, ce qui serait contraire à la loi de **Nombres 19.16** et au sentiment d'horreur qu'avaient les Juifs pour les cadavres ; mais dans sa propriété, attenante à sa demeure.

*Et David...* Cette fuite de David dans une contrée plus méridionale était-elle en quelque rapport avec la mort de Samuel ? Nous l'ignorons.

*Paran :* la contrée déserte au sud de la tribu de Juda était, paraît-il, envisagée comme appartenant encore au vaste désert de Paran. Voir la note en fin du chapitre 10 de Nombres.

---

2 Et il y avait à Maon un homme qui avait son bien au Carmel ; et cet homme était fort riche ; il avait trois mille brebis et mille chèvres, et il se trouvait au Carmel pour la tonte de ses brebis.

---

*Maon* : voir **1 Samuel 23.24** et **Josué 15.55**.

*Au Carmel*. Ne pas confondre avec la montagne bien connue de ce nom. Voir **Josué 15.55**. Il n'y avait guère qu'une petite heure de Maon au Carmel.

*La tonte des brebis* : voir **Genèse 38.12**, note.

---

3 Le nom de cet homme était Nabal, et celui de sa femme Abigaïl ; c'était une femme intelligente et belle, et l'homme était dur et méchant ; et il faisait à sa tête.

---

*Nabal, insensé* ; probablement un surnom.

*Abigaïl, la joie de mon père*.

*Et il faisait à sa tête*. Un léger changement dans le mot hébreu donne un sens tout différent : **Il était de la race de Caleb**.

---

4 Et David apprit au désert que Nabal tondait ses brebis.

---

*Au désert*. David avait rendu des services à Nabal en protégeant ses troupeaux contre les pillards du désert ; de là sa demande.

---

5 Et David envoya dix jeunes gens, et David dit à ces jeunes gens : Montez au Carmel, et allez chez Nabal et saluez-le de ma part.

6 Et vous lui parlerez ainsi : Bonne vie ! Tu vas bien, ta maison va bien, toutes tes affaires vont bien.

---

*Bonne vie !* Nous rendons ainsi un mot difficile que l'on traduit aussi par : **[Vous direz] à ce (bon) vivant**, ou bien, avec un petit changement de lettres : **à mon frère**, ou encore autrement.

---

7 Et maintenant j'ai entendu que tu as les tondeurs. Or tes bergers ont été avec nous, nous ne les avons point molestés et rien du troupeau ne leur a manqué pendant tout le temps qu'ils ont été au Carmel.

8 Demande à tes serviteurs et ils te le diront. Que ces jeunes gens trouvent donc grâce à tes yeux, car nous sommes venus en un jour de fête. Donne, je te prie, ce qui se trouvera sous ta main à tes serviteurs et à ton fils David.

9 Et les jeunes gens de David vinrent et dirent à Nabal toutes ces paroles au nom de David et ils attendirent.

10 Et Nabal répondit aux serviteurs de David et dit : Qui est David, et qui est le fils d'Isaï ? De nos jours ils sont nombreux les serviteurs qui décampent de chez leurs maîtres.

---

Allusion méprisante à la fuite de David d'auprès de Saül.

---

11 Et je prendrais mon pain et mon eau et ma viande que j'ai préparés pour mes tondeurs, et je les donnerais à des gens qui viennent je ne sais d'où !

12 Et les serviteurs de David repartirent et revinrent raconter à David toutes ces choses.

13 Et David dit à ses hommes : Ceignez chacun son épée ! Et ils ceignirent chacun son épée. Et David aussi ceignit son épée ; et il

monta avec lui environ quatre cents hommes ; et il en resta deux cents auprès des bagages.

---

Aucun blâme n'est prononcé sur cette résolution violente de David ; mais la suite montre assez quelle faute il eût commise si Dieu n'avait prévenu l'exécution de ce dessein.

---

14 Et Abigaïl, femme de Nabal, fut informée par un des serviteurs qui lui dit : Voici, David a envoyé du désert des messagers pour saluer notre maître, et il s'est emporté contre eux.

15 Et pourtant ces gens ont été très bons pour nous ; ils ne nous ont point molestés, et rien ne nous a manqué tout le temps que nous avons cheminé avec eux, lorsque nous étions dans la campagne.

---

On voit combien il est injuste de présenter David comme chef d'une bande de pillards indisciplinés.

---

16 Ils ont été pour nous un rempart, et nuit et jour, tout le temps que nous avons été avec eux gardant les troupeaux.

17 Et maintenant réfléchis et vois ce que tu as à faire ; le malheur est certain pour notre maître et pour toute sa maison, et il est trop mauvais pour qu'on puisse lui parler.

---

*Trop mauvais*, littéralement : **trop fils de Bélial** ; un homme de qui on ne peut attendre rien de bon.

---

18 Et Abigail se hâta et prit deux cents pains et deux outres de vin et cinq moutons apprêtés, et cinq mesures de grain rôti, et cent tourteaux de raisins secs et deux cents gâteaux de figues, qu'elle chargea sur des ânes.

19 Et elle dit à ses serviteurs : Passez devant moi ; je vous suis. Et elle ne dit rien à Nabal, son mari.

20 Et comme, montée sur un âne, elle descendait la montagne par un endroit couvert, voici David et ses hommes descendaient en face d'elle, et elle les rencontra.

---

*Par un endroit couvert* : un vallon ombragé, entre deux versants de montagne faisant face l'un à l'autre.

---

21 Et David avait dit : C'est donc pour rien que j'ai surveillé tout ce que cet homme a dans le désert, et que rien n'a été enlevé de tout ce qu'il possède ; il me rend le mal pour le bien !

22 Que Dieu traite ainsi les ennemis de David et qu'ainsi il y ajoute, si jusqu'au lever du jour, je laisse subsister de tout ce qui est à lui un seul homme !

---

*Que Dieu traite ainsi... !* Cette formule est ordinairement une imprécation que celui qui parle prononce contre lui-même au cas qu'il n'exécute pas sa parole. Mais ce qui est étrange, c'est que dans ce cas-ci David appelle la malédiction non sur lui-même, mais sur ses *ennemis*, s'il ne se venge pas de Nabal. Il faut donc se résoudre à donner ici à cette formule un sens favorable : Que Dieu traite mes ennemis aussi favorablement que je le ferais à l'égard de Nabal, si je ne me vengeais pas de lui en tuant jusqu'au dernier homme de sa maison !

*Un seul homme.* David emploie ici une expression (**tous ceux qui urinent contre la muraille**) qui dans nos mœurs serait choquante et qui revient à dire : Tous les mâles de la maison de Nabal.

---

23 Et lorsque Abigaïl vit David, elle se hâta de descendre de son âne, et se jetant sur sa face devant David, elle se prosterna contre terre.

24 Et elle se jeta à ses pieds, et dit : À moi, mon seigneur, est la faute. Permits à ta servante de te parler, et écoute les paroles de ta servante.

---

*À moi est la faute.* Elle veut dire : Que ce soit moi seule qui sois responsable ! Mais comme elle apporte en même temps la réparation de la faute commise, elle compte naturellement sur le pardon (verset 28).

---

25 Que mon seigneur ne prenne pas garde à cet homme de rien, Nabal, car il est ce que son nom indique ; Nabal est son nom, et il y a chez lui de la folie ; et moi, ta servante, je n'ai pas vu les jeunes gens que mon seigneur a envoyés.

26 Et maintenant, mon seigneur, aussi vrai que l'Éternel est vivant et que ton âme est vivante, l'Éternel t'a préservé d'en venir à verser le sang et de te faire justice toi-même. Et maintenant, que tes ennemis et ceux qui veulent du mal à mon seigneur soient comme Nabal !

27 Et maintenant, ce présent que ta servante apporte à mon seigneur, donne-le aux jeunes gens qui suivent mon seigneur.

28 Veuille pardonner l'offense de ta servante, car l'Éternel certainement rendra stable la maison de mon seigneur, car mon seigneur soutient les guerres de l'Éternel, et le mal ne se trouvera pas chez toi, tout le temps de ta vie.

---

*Rendra stable la maison...* On voit par ces paroles et les suivantes jusqu'au verset 30 que le pressentiment de la haute destinée de David était déjà répandu dans le peuple, à la suite de ses exploits et peut-être aussi (verset 30) parce qu'il avait transpiré quelque chose des promesses que Samuel lui avait faites. Nous avons déjà vu que Jonathan était au clair à cet égard.

---

29 S'il s'élève quelqu'un pour te poursuivre et chercher ta vie, la vie de mon seigneur sera gardée dans l'écrin des vivants auprès de l'Éternel ton Dieu, et la vie de tes ennemis, il la mettra dans la fronde et il la lancera au loin.

---

Belle opposition entre un joyau que l'on porte sur soi enfermé soigneusement dans une bourse ou dans un écrin, et une pierre ordinaire qu'on jette au loin sans penser à la ramasser.

---

30 Et lorsque l'Éternel aura accompli pour mon seigneur tout le bien qu'il t'a promis, et qu'il t'aura établi comme chef sur Israël,

31 ce ne sera pas une cause de faiblesse ou de remords pour mon seigneur que d'avoir répandu du sang sans motif et de s'être fait justice lui-même. Et l'Éternel fera du bien à mon seigneur et tu te souviendras de ta servante.

32 Et David dit à Abigaïl : Béni soit l'Éternel, le Dieu d'Israël, qui en ce jour, t'a envoyée à ma rencontre.

33 Et béni soit ton bon sens et bénie sois-tu, toi qui m'as empêché en ce jour de répandre du sang et de me faire justice moi-même.

34 Autrement l'Éternel, le Dieu d'Israël, qui m'a empêché de te faire du mal, est vivant que, si tu ne t'étais pas hâtée de venir à ma rencontre, il ne serait rien resté à Nabal, pas même un seul homme, jusqu'au lever du jour.

---

Même expression qu'au verset 22. On peut se demander si cet admirable discours est bien réellement sorti de la bouche d'une simple femme israélite, comme Abigaïl. Mais il renferme tant de traits originaux (comparez surtout versets 29 et 31) qu'il est bien difficile de les attribuer à un narrateur composant à froid. L'histoire subséquente prouve l'impression profonde que produisit sur David cette rencontre inattendue.

---

35 Et David prit de sa main ce qu'elle lui avait apporté, et lui dit : Retourne en paix dans ta maison ; vois, j'ai écouté ta voix et j'ai eu égard à toi.

36 Et Abigaïl revint vers Nabal, et voici, il faisait dans sa maison un festin comme un festin de roi, et le cœur de Nabal était joyeux et il était complètement ivre ; elle ne lui dit rien, ni peu, ni beaucoup, jusqu'au lever du jour.

37 Et au matin, quand l'ivresse de Nabal fut passée, sa femme lui raconta ces choses, et son cœur fut mortellement frappé au-dedans de lui et il devint comme une pierre.

---

Une attaque d'apoplexie provenant de l'émotion (*cœur*) que lui cause cette nouvelle et qui, au bout de dix jours, mit fin à sa vie.

---

38 Et environ dix jours après, l'Éternel frappa Nabal, et il mourut.

39 Et David apprit que Nabal était mort, et il dit : Béni soit l'Éternel qui a pris en main ma cause dans l'outrage que m'avait fait Nabal et qui a empêché son serviteur de faire le mal ! Et l'Éternel a fait retomber la méchanceté de Nabal sur sa tête. Et David envoya vers Abigaïl pour lui proposer de devenir sa femme.

40 Et les serviteurs de David vinrent auprès d'Abigaïl au Carmel et lui parlèrent ainsi : David nous a envoyés vers toi afin de te prendre pour sa femme.

---

*Les serviteurs de David...* Il n'est point dit que ceci arriva le lendemain de la mort de Nabal, comme on l'a prétendu.

---

41 Et elle se leva et se prosterna contre terre et dit : Voici, ta servante sera une esclave pour laver les pieds des serviteurs de mon seigneur.

---

*Voici ta servante...* C'est la teneur de la réponse qu'elle charge les serviteurs de David de porter à leur maître.

---

42 Et aussitôt Abigaïl se leva en hâte et monta sur un âne, et cinq de ses jeunes filles l'accompagnaient, et elle suivit les messagers

de David, et devint sa femme.

43 Et David prit aussi Ahinoam de Jizréel, et toutes les deux furent ses femmes.

---

À cette occasion le narrateur ajoute quelques détails sur les deux autres femmes qu'avait déjà David.

*Ahinoam de Jizréel* (ville de Juda, mentionnée **Josué 15.56** et voisine des lieux où vivait alors David), fut la mère de son fils aîné, Amnon, d'après **2 Samuel 3.2**. Il est probable qu'elle était déjà sa femme quand il épousa Abigaïl.

---

44 Et Saül avait donné Mical, sa fille, femme de David, à Palti, fils de Laïs, qui était de Gallim.

---

*Mical*. Saül, sans doute pour rompre d'une manière ostensible avec David, l'avait donnée à un autre homme, nommé Palti ou Paltiel (**2 Samuel 3.15**) ; celui-ci fut obligé plus tard de la rendre à David (**2 Samuel 3.14-15**).

---

# PREMIER LIVRE DE SAMUEL

## CHAPITRE 26

---

---

1 Et les Ziphien<sup>s</sup> vinrent auprès de Saül à Guibéa, et dirent : David n'est-il pas caché sur la hauteur de Hakila, en face de la lande ?

---

*Sur la hauteur de Hakila* : voir **1 Samuel 23.19**, note. David était donc revenu de Paran et rentré en Juda (verset 19).

*En face de...* : à l'est, d'après le sens ordinaire de **en face de**. **1 Samuel 23.19**, Hakila était placée au sud de la lande. Sur le mot *lande* (jéschimon), voir à **1 Samuel 23.19**.

---

2 Et Saül se leva et descendit au désert de Ziph, ayant avec lui trois mille hommes d'élite d'Israël, pour chercher David au désert de Ziph.

---

*Trois mille hommes* : la troupe d'élite que Saül avait constamment avec lui (**1 Samuel 13.2** ; **1 Samuel 24.3**).

---

3 Et Saül campa sur la hauteur de Hakila, en face de la lande, près du chemin, et David se tenait au désert, et il vit que Saül était venu à sa recherche au désert ;

---

*Sur la hauteur de Hakila.* Dans **1 Samuel 23.19** c'était David qui se tenait sur cette montagne, tandis qu'ici c'est Saül. David est dans le désert voisin.

*Il vit* : nous ne savons à quels indices il s'aperçut de son approche.

---

4 et David envoya des espions et il connut que Saül était réellement arrivé.

5 Et David se leva et vint au lieu où Saül était campé, et David vit la place où couchait Saül, avec Abner, fils de Ner, chef de son armée. Et Saül était couché dans le parc des chars et le peuple campait autour de lui.

---

*Et David vit la place* : le soir, en faisant une reconnaissance.

*Abner* : voir **1 Samuel 14.50**.

---

6 Et David prit la parole et dit à Ahimélec le Héthien et à Abisaï, fils de Tséruja et frère de Joab : Qui descendra avec moi vers Saül au camp ? Et Abisaï dit : Moi, je descendrai avec toi.

---

*Ahimélec le Héthien* : un représentant de cette race, très puissante dans les siècles qui avaient précédé (**Genèse 10.15**, note).

*Abisaï*, mentionné ici pour la première fois ; il était, ainsi que Joab et Asaël, fils de Tséruja, sœur de David (**1 Chroniques 2.16**).

---

7 Et David et Abisaï arrivèrent de nuit vers la troupe, et voici, Saül était couché et dormait dans le parc des chars, et sa lance était plantée en terre à son chevet ; et Abner et la troupe étaient couchés autour de lui.

8 Et Abisaï dit à David : Dieu a livré aujourd'hui tes ennemis entre tes mains ; et maintenant laisse-moi le frapper de la lance [en le clouant] à terre d'un seul coup ; je n'aurai pas à y revenir.

9 Et David dit à Abisaï : Ne le tue pas, car qui porterait la main sur l'oint de l'Éternel et serait innocent ?

10 Et David dit : L'Éternel est vivant ! C'est à l'Éternel seul à le frapper, soit que son jour arrive et qu'il meure, soit qu'il descende à la guerre et qu'il périsse.

11 Que l'Éternel me préserve de porter la main sur l'oint de l'Éternel ! Et maintenant prends la lance qui est à son chevet et la cruche d'eau, et nous nous en irons.

12 Et David prit la lance et la cruche d'eau qui étaient au chevet de Saül, et ils s'en allèrent. Et il n'y eut personne qui les vit ou qui s'aperçût de rien, ou qui s'éveillât, car ils dormaient tous, parce que l'Éternel avait fait tomber sur eux un profond assoupissement.

---

*Profond assoupissement (thardéma) : Genèse 2.21.*

---

13 Et David passa de l'autre côté, et se tint au sommet de la montagne au loin ; un grand espace les séparait.

14 Et David cria à la troupe et à Abner, fils de Ner : Ne répondras-tu pas, Abner ? Et Abner dit : Qui es-tu, toi qui cries vers le roi ?

15 Et David dit à Abner : N'es-tu pas un homme, toi ? Et qui est comme toi en Israël ? Pourquoi donc n'as-tu pas veillé sur le roi ton seigneur ? Car quelqu'un du peuple est venu pour tuer le roi ton seigneur.

---

*N'es-tu pas un homme... ?* Eloges ironiques : L'ennemi du roi, qu'on prétend que je suis, aurait facilement pu faire son œuvre avec un aussi vigilant gardien que toi.

---

16 Ce n'est pas bien, ce que tu as fait là. L'Éternel est vivant, que vous avez mérité la mort, vous qui n'avez pas veillé sur votre maître, sur l'oïnt de l'Éternel. Regarde maintenant où sont la lance du roi et la cruche d'eau qui étaient à son chevet !

---

David ne montre pas encore ces objets. Il invite seulement Abner à constater leur disparition.

---

17 Et Saül reconnut la voix de David, et dit : Est-ce ta voix, mon fils David ? Et David dit : C'est ma voix, mon seigneur le roi !

---

*Est-ce ta voix ?* Toujours chez Saül ce même caractère immédiatement accessible aux impressions les plus diverses.

---

18 Et il dit : Pourquoi mon seigneur poursuit-il ainsi son serviteur ? Car qu'ai-je fait, et quel mal ma main a-t-elle fait ?

19 Et maintenant, que mon seigneur le roi veuille écouter les paroles de son serviteur ! Si c'est l'Éternel qui t'incite contre moi,

qu'il reçoive une oblation ! Mais si ce sont des hommes, qu'ils soient maudits devant l'Éternel, puisqu'ils m'ont maintenant chassé, pour m'ôter ma place dans l'héritage de l'Éternel, en disant : Va servir des dieux étrangers !

---

*Qu'il reçoive une oblation !* Afin que, par l'effet de ce sacrifice offert par toi, tu sois délivré de l'esprit malfaisant qui te domine en punition des fautes que tu as commises. Naturellement David ne fait qu'insinuer cette pensée.

*L'héritage de l'Éternel* : la terre donnée à Israël, avec tous les privilèges religieux attachés à ce séjour (**Deutéronome 12.29**, note).

---

20 Et maintenant, que mon sang ne tombe pas en terre loin de la face de l'Éternel ; car le roi d'Israël est sorti pour chercher une puce, comme qui poursuivrait une perdrix dans les montagnes.

---

*Loin de la face de l'Éternel*, c'est-à-dire sur une terre étrangère. L'Éternel ne manifeste, sa présence et sa grâce que dans le pays dont il a fait choix.

*Une perdrix*. Cette seconde comparaison semble plus faible que la première. Son sens est-il : Comme un insensé qui prendrait beaucoup de peine pour obtenir peu de chose? Ou bien l'expression *comme qui* se rapporterait-elle, non à un homme, mais à un oiseau de proie qui poursuit et déchire une perdrix sans défense, et caractériserait-elle la dureté de la conduite de Saül envers David ?

---

21 Et Saül dit : J'ai péché ; reviens, mon fils David, car je ne te ferai plus de mal, en retour de ce que ma vie a été précieuse à tes

yeux en ce jour ; voici j'ai agi follement et j'ai fait une grande faute.

---

*Reviens.* Cette invitation de Saül n'est pas une ruse, et néanmoins David ne se fie pas à la durée de l'impression favorable sous laquelle se trouve en ce moment Saül.

---

22 Et David répondit et dit : Voici la lance du roi ; qu'un de tes jeunes gens vienne la prendre.

23 Et l'Éternel rendra à chacun selon sa justice et sa fidélité, parce que l'Éternel t'avait livré aujourd'hui entre mes mains, et que je n'ai pas voulu porter la main sur l'oint de l'Éternel.

---

David remet sa juste cause à la justice de Dieu, non qu'il se dise absolument juste, mais il se sait innocent des intentions qu'on lui impute contre Saül.

---

24 Voici, comme ta vie a été d'un grand prix à mes yeux aujourd'hui, ainsi ma vie sera d'un grand prix aux yeux de l'Éternel, et il me délivrera de toute détresse.

25 Et Saül dit à David : Sois béni, mon fils David ! Certainement tu agiras et tu réussiras. Et David passa son chemin, et Saül retourna chez lui.

# PREMIER LIVRE DE SAMUEL

## CHAPITRE 27

---

---

1 Et David se dit à lui-même : Je périrai un jour par les mains de Saül ; je n'ai rien de bon à faire que de me sauver au pays des Philistins, afin que Saül renonce à me chercher dans tout le territoire d'Israël ; ainsi j'échapperai de sa main.

---

*Se dit à lui-même.* Cette parole est remarquable. Ce n'est pas Dieu qui lui parle ainsi. Le prophète Gad lui avait recommandé au contraire de demeurer en Juda. Mais, fatigué de cette vie de dangers constants et de détresse perpétuelle, David suit sa propre pensée et se crée à lui-même les difficultés d'une position fausse.

*Je périrai.* Il aurait dû se souvenir des promesses divines.

---

2 Et David se leva, et passa, lui et six cents hommes qui étaient avec lui, chez Akis, fils de Maoc, roi de Gath.

---

*Akis* : sans doute le même que celui de **1 Samuel 21.10** et de **1 Rois 2.39**. Lors de son premier séjour David avait été bientôt obligé de fuir de chez lui ; maintenant qu'il est connu comme l'ennemi de Saül, il peut espérer d'être bien reçu par Akis.

*Maoc* : Maaca, dans **1 Rois 2.39**.

On a voulu identifier ce séjour avec celui qui été précédemment raconté ; les circonstances sont absolument différentes. Voir **1 Samuel 21.11**, note.

---

3 Et David demeura chez Akis à Gath, lui et ses gens, chacun avec sa famille ; David avait ses deux femmes, Ahinoam de Jizréel et Abigaïl de Carmel, femme de Nabal.

4 Et on informa Saül que David s'était enfui à Gath, et il ne recommença pas à le poursuivre.

5 Et David dit à Akis : Si j'ai trouvé grâce à tes yeux, qu'on me donne un lieu dans l'une des villes de la campagne, et j'y demeurerai, car pourquoi ton serviteur habiterait-il dans la ville royale avec toi ?

---

David, sous prétexte de ne pas être à charge à Akis dans sa résidence, se fait assigner un séjour sur les frontières du pays ; là, il pouvait se mouvoir plus à l'aise et échapper à une surveillance rigoureuse.

---

6 Et Akis lui donna en ce jour-là Tsiklag, c'est pourquoi Tsiklag a appartenu aux rois de Juda jusqu'à ce jour.

---

*Tsiklag* : ville située en Juda, mais appartenant aux Siméonites (**Josué 15.34**, note, et **Josué 19.5**). Conquise par les Philistins, elle avait probablement été abandonnée par ses habitants israélites. Akis la donna à David et elle demeura plus tard la propriété des rois de Juda.

---

7 Et le temps que David passa au pays des Philistins fut d'un an et quatre mois.

8 Et David et ses hommes montaient et faisaient des incursions chez les Guessuriens, les Guirziens et les Amalékites, car ces peuplades habitaient dans le pays [qu'elles ont habité] de tout temps, du côté de Sur et jusqu'au pays d'Égypte.

---

*Guessuriens.* Ne pas confondre cette peuplade du Midi avec celle de même nom qui est mentionnée **Deutéronome 3.14** ; **Josué 12.5** ; **Josué 13.3**.

*Guirziens.* Ce nom n'apparaît qu'ici. Ces tribus habitaient dans le désert sur les confins de la Palestine ; elles étaient probablement d'origine cananéenne, comparez **Josué 13.13**.

Quant aux Amalékites, David ne faisait qu'achever d'exécuter sur eux l'anathème divin prononcé **Exode 17.16**. Néanmoins, il est difficile d'excuser les cruautés de David dans ces excursions.

*Du côté de Sur* : voir **Genèse 16.7** et **Exode 15.22**, notes. ainsi que **1 Samuel 15.7**.

---

9 Et David ravageait cette contrée, et ne laissait vivre ni homme ni femme ; il enlevait brebis et bœufs, ânes, chameaux et vêtements, et il s'en revenait chez Akis.

---

*Brebis, bœufs, etc.* Ces nomades avaient de grands troupeaux.

---

10 Et quand Akis disait : Où avez-vous été en course aujourd'hui ? David disait : Dans le midi de Juda et dans le midi des Jérahméélites et vers le midi des Kéniens.

---

David présentait ces razzias comme ayant pour objet ses compatriotes habitant sur les confins méridionaux de Juda, dans le Négueb. Il cherchait ainsi à donner à ces expéditions, aux yeux d'Akis, l'air d'hostilités ouvertes contre la population de Juda, afin de s'assurer la confiance des Philistins et de leur roi (verset 12). Cette ruse s'excusait aux yeux de David par les nécessités de sa position ; mais il s'y était placé lui-même.

*Jérahméélites* : d'après **1 Chroniques 2.9**, 25, 26, descendants de Juda par Hetsron.

*Kéniens* : voir **1 Samuel 15.6** et **Juges 1.16**.

---

11 Et David ne laissait vivre ni homme ni femme pour les amener à Gath, de peur, disait-il, qu'ils ne rapportent quelque chose contre nous, en disant : Ainsi a fait David. Et il en usa de la sorte tout le temps qu'il demeura dans le pays des Philistins.

12 Et Akis se fiait à David, disant : Il s'est rendu odieux à son peuple, à Israël, et il sera mon serviteur à toujours.

# PREMIER LIVRE DE SAMUEL

## CHAPITRE 28

---

---

1 Et il arriva en ce temps-là que les Philistins réunirent leurs troupes, pour aller combattre contre Israël. Et Akis dit à David : Tu sais que tu viendras avec moi au camp, toi et tes hommes.

---

Les Philistins ayant de nouveau déclaré la guerre à Israël, Akis, qui a confiance en David, s'assure son concours. La réponse de David dans cette position embarrassante est ambiguë ; il se donne l'air d'être prêt à combattre vaillamment pour Akis, mais il se réserve en réalité d'agir selon les circonstances. Akis prend sa réponse comme une promesse. La fausseté de la position dans laquelle s'était placé David ressort ici clairement.

---

2 Et David dit à Akis : Aussi tu verras ce que ton serviteur fera. Et Akis dit à David : Aussi je te confierai toujours la garde de ma personne.

3 Et Samuel était mort ; et tout Israël avait mené deuil sur lui, et on l'avait enterré à Rama, dans sa ville. Et Saül avait ôté du pays les évocateurs et les devins.

---

Les deux circonstances de la mort de Samuel et du décret de Saül contre les évocateurs (en application de la loi **Lévitique 19.31** ; **Lévitique 20.6-27** ; **Deutéronome 18.10-11**) sont ici mentionnées, pour expliquer ce qui suit.

---

4 Et les Philistins se rassemblèrent et vinrent camper à Sunem. Et Saül rassembla tout Israël, et ils campèrent à Guilboa.

---

*Sunem*, aujourd'hui Solam ou Sulem, ville d'Issacar (**Josué 19.18**), dans la partie orientale de la plaine d'Esdraélon, au pied du petit Hermon (massif montagneux situé à quelque distance au nord des monts de Guilbon).

*Guilboa* : ville située au sud-est de cette même chaîne, du haut de laquelle Saül pouvait voir le camp des Philistins. La chaîne a 500 mètres de hauteur.

---

5 Et Saül vit le camp des Philistins, et il craignit et son cœur trembla fort.

---

Cette anxiété provenait de l'abandon de Dieu en face d'une situation aussi périlleuse. Quelle différence avec la courageuse décision dont Saül avait fait preuve au début de sa carrière, lorsque, se sentant soutenu d'en-haut, il courait au secours de Jabès (**1 Samuel 11.5** et suivants) !

---

6 Et Saül consulta l'Éternel, et l'Éternel ne lui répondit point, ni par les songes, ni par l'Urim, ni par les prophètes.

---

On est étonné de voir figurer ici l'Urim, car Abiathar, fils du souverain sacrificateur, qui l'avait emporté avec l'éphod, était auprès de David. Il est probable que Saül, ne pouvant se passer d'un souverain sacrificateur et d'un moyen de consulter l'Éternel, avait

institué un souverain sacrificateur choisi dans la branche aînée, celle d'Eléazar, qui dès longtemps avait été mise de côté, nous ignorons pour quelle raison, et avait fait place à la branche cadette, celle d'Ithamar (voir à **1 Samuel 2.32**). Ce sacrificateur avait dû se pourvoir d'un moyen de divination semblable à celui du sacrificateur légitime.

---

7 Et Saül dit à ses serviteurs : Cherchez-moi une femme qui sache évoquer, et j'irai vers elle pour la consulter. Et ses serviteurs lui dirent : Il y a, à En-Dor une femme qui évoque.

---

Désespéré, Saül a recours à un moyen dont il avait lui-même condamné l'usage. La pratique d'évoquer les morts est souvent réprouvée dans l'Ancien Testament. Voir, outre les passages cités au verset 3, **Ésaïe 8.19**. Les peines sévères prononcées contre ce péché paraissent prouver que les moyens employés pour se mettre en relation avec le monde des esprits dépouillés de leur corps, n'étaient pas de pures tromperies de la part de ceux qui exerçaient un pareil métier. C'est tout ce que nous pouvons dire sur ce domaine mystérieux.

*En-Dor* : village qui existe encore sous ce nom au revers nord du petit Hermon, massif séparé par une vallée de la chaîne de Guilboa, plus au sud. Saül, pour s'y rendre depuis son camp, afin d'éviter l'armée des Philistins, doit faire un détour vers l'est.

---

8 Et Saül se déguisa et mit d'autres habits ; et il partit avec deux hommes. Et ils arrivèrent de nuit chez la femme, et Saül dit : Prédis-moi l'avenir en évoquant ; fais-moi monter celui que je te dirai.

9 Et la femme lui dit : Tu sais bien ce qu'a fait Saül, qu'il a retranché du pays ceux qui évoquent et les devins ; pourquoi donc me tends-tu un piège pour me faire mourir ?

10 Et Saul lui jura par l'Éternel, en disant : L'Éternel est vivant ! Il ne t'arrivera aucun mal pour cette affaire.

11 Et la femme dit : Qui ferai-je monter pour toi ? Et il répondit : Fais-moi monter Samuel.

---

*Monter.* Cette expression provient de ce qu'on se représentait l'âme des morts encore unie par un lien mystérieux avec le corps déposé dans la tombe. Les deux notions de sépulcre et d'Adès se confondaient en quelque sorte.

*Samuel.* Saül se souvient de ce que Samuel avait été pour lui, au commencement de sa carrière, un père spirituel, et malgré, tout ce qui les avait séparés dès lors, il ne voit plus que lui de qui il puisse attendre un bon conseil dans sa position rendue absolument désespérée par le silence de Dieu, verset 6.

---

12 Et la femme vit Samuel, et elle poussa un grand cri, et la femme dit à Saül : Pourquoi m'as-tu trompée ? Tu es Saül !

---

*Vit Samuel.* Les uns ont vu là un prestige diabolique, comme si Satan avait pris lui-même la forme de Samuel ou avait fait apparaître sa forme fantastique. Mais le discours de Samuel qui suit est trop sérieux, trop saint pour être mis dans une pareille bouche, et l'Écriture ne nous raconte aucune apparition visible de l'esprit des ténèbres ou produite par lui.

D'autres ont vu là une pure imposture de la pythonisse. Mais il est évident qu'elle est elle-même surprise et saisie d'effroi à la vue de

cette apparition, à laquelle elle ne s'attendait point. On a prétendu, il est vrai, que le cri d'effroi qu'elle pousse à cette vue, provenait uniquement de la conclusion tirée par elle, en voyant l'apparition, qu'elle avait affaire à Saül. Mais cette conclusion elle-même supposerait encore la réalité de l'apparition et l'effroi qu'elle en ressent. Si l'on prétend que c'est uniquement la **demande** de voir un personnage tel que Samuel qui lui fait soupçonner le roi en la personne de son visiteur, on se heurte au récit lui-même qui place le cri de la femme non après la demande de Saül (verset 11), mais après ces mots du verset 11 : *Et voyant Samuel, elle s'écria*. Il est donc certain que l'apparition de Samuel a été, d'après le texte, un fait qui dépassait absolument l'attente de la pythonisse, ce qui nous empêche de n'y voir qu'une tromperie de sa part. Le récit ne dit pas si l'apparition aux yeux de la femme a précédé ou suivi l'emploi des moyens occultes par lesquels elle avait coutume de se mettre en état de clairvoyance. Le texte, en ne les mentionnant point, rend la première supposition plus probable. La magicienne allait commencer ses opérations quand l'apparition l'a surprise. Aussi n'est-ce point à elle, mais à Saül, que Samuel adresse ce reproche (verset 15) : *Pourquoi as-tu troublé mon repos ?* S'il en est ainsi, nous devons reconnaître que, dans ce cas tout spécial, c'est Dieu qui a permis l'apparition demandée dans le but d'amener Saül à la pleine conscience de ses fautes et de la justice du châtement dont il allait être frappé. On a objecté que Dieu qui avait refusé de répondre à Saül à la suite des différents moyens employés par lui (verset 6), ne pouvait avoir aucune raison d'en user autrement avec lui en ce moment. Mais l'interrogation de Saül, verset 6, portait sur le moyen d'échapper à une défaite ; Dieu s'est tu, parce que ce moyen n'existait pas. Dans ce moment Samuel se borne à déclarer à Saül l'irrévocabilité de l'arrêt divin.

*Tu es Saül.* Elle comprend que ce n'est que pour le roi d'Israël qu'un personnage tel que Samuel a pu quitter le lieu de son repos.

---

13 Et le roi lui dit : Ne crains pas ! Car qu'as-tu vu ? Et la femme dit à Saül : Je vois un dieu qui monte de la terre.

---

*Ne crains pas ! Car...* : Une seule chose importe ici, c'est ce que tu as vu. Saül lui-même ne voit absolument rien.

*Un dieu* : un être plein de majesté.

---

14 Et Saül lui dit : Quelle figure a-t-il ? Et elle répondit : C'est un vieillard qui monte, et il est enveloppé d'un manteau. Et Saül comprit que c'était Samuel, et il se jeta la face contre terre et se prosterna.

---

*D'un manteau* : le manteau de prophète que Samuel avait l'habitude de porter (**1 Samuel 15.27**).

*Se prosterna* : devant Samuel dont il sent l'invisible présence.

---

15 Et Samuel dit à Saül : Pourquoi m'as-tu troublé, en me faisant monter ? Et Saül dit : Je suis dans une grande détresse : les Philistins me font la guerre, et Dieu s'est retiré de moi ; et il ne me répond plus ni par les prophètes, ni par les songes. Je t'ai appelé pour que tu me fasses connaître ce que j'ai à faire.

---

*M'as-tu troublé ?* Il sait bien que c'est à la demande de Saül qu'il a été troublé dans son repos.

---

16 Et Samuel dit : Pourquoi me consultes-tu, puisque l'Éternel s'est retiré de toi et qu'il est devenu ton adversaire ?

17 Et l'Éternel a agi comme il l'avait annoncé par moi : l'Éternel a arraché la royauté de ta main et l'a donnée à ton prochain, à David.

18 Parce que tu n'as pas obéi à la voix de l'Éternel, et que tu n'as pas exécuté l'ardeur de sa colère contre Amalek, c'est pour cela que l'Éternel en a usé ainsi envers toi en ce jour.

---

*Contre Amalek* : allusion à la désobéissance réfléchie et volontaire de Saül, qui avait déterminé toute sa conduite subséquente.

---

19 Et même l'Éternel livrera Israël avec toi aux mains des Philistins ; et demain, toi et tes fils, vous serez avec moi ; et le camp d'Israël aussi, l'Éternel le livrera aux mains des Philistins.

---

*Et même...* : Tu ne seras pas seul à souffrir de ta faute. C'est le comble de la douleur pour Saül de voir Israël et ses fils enveloppés dans son châtement.

*Avec moi* : dans le séjour des morts.

---

20 Et aussitôt Saül tomba à terre de toute sa hauteur, car les paroles de Samuel l'avaient rempli d'effroi, et de plus, les forces lui manquaient, parce qu'il n'avait rien mangé de tout le jour et de toute la nuit.

---

Ou bien il s'était relevé, ou bien il était resté à genoux ; il tombe maintenant, gisant tout de son long.

---

21 Et la femme vint vers Saül et elle vit qu'il était très troublé et elle lui dit : Voici, ta servante a obéi à ta voix, et j'ai exposé ma vie, en obéissant aux paroles que tu m'as dites.

---

*Elle vint.* Jusqu'alors elle était restée à une certaine distance de Saül.

---

22 Et maintenant toi aussi écoute la voix de ta servante ; que je te présente un morceau de pain et que tu manges pour que tu aies la force de poursuivre ta route.

---

*Toi aussi :* Je t'ai obéi au péril de ma vie ; obéis-moi maintenant pour soutenir la tienne. Il y a de la compassion et de la grandeur chez cette femme.

---

23 Et il refusa et dit : Je ne mangerai pas. Et ses serviteurs et la femme aussi le pressèrent, et il prêta l'oreille à leur voix ; et il se leva de terre et s'assit sur le lit.

---

*Le lit :* le divan garni de coussins qui longe la paroi.

---

24 Et la femme avait chez elle un veau gras, et elle se hâta de le tuer ; et elle prit de la farine, et la pétrit, et en cuisit des pains

sans levain.

25 Et elle les mit devant Saül et devant ses serviteurs, et ils mangèrent ; et ils se levèrent et partirent cette nuit même.

---

Jamais roi rentra-t-il dans son camp, au moment de livrer bataille, sous de plus lugubres auspices ?

---

# PREMIER LIVRE DE SAMUEL

## CHAPITRE 29

---

---

1 Et les Philistins rassemblèrent toutes leurs troupes à Aphek, et Israël était campé près de la source qui est à Jizréel.

---

*Et les Philistins...* Les Philistins, sortant de leurs différentes villes, se réunissent pour combattre Israël. Le lieu du rassemblement, Aphek, devait se trouver plutôt à la sortie de leur pays qu'au cœur de la Terre-Sainte, dans la plaine de Jizréel, comme le supposait notre note **Josué 12.18** ; il faut donc penser plutôt à l'autre Aphek dont parle cette même note, non loin d'Ebénézer. Du reste il y avait un grand nombre de villes de ce nom.

*À Jizréel* : à l'extrémité nord-ouest des monts de Guilboa ; c'était là, dans le voisinage d'une source importante (**Juges 7.1**, note), que Saül, nous ignorons pour quelle raison, avait rassemblé ses troupes et que les Philistins durent aller le chercher. Ils se campèrent, un peu plus au nord, près de Sunem, où nous les trouvons encore la veille de la bataille (**1 Samuel 28.4**).

---

2 Et les princes des Philistins marchaient en tête des centaines et des milliers, et David et ses hommes marchaient à l'arrière avec Akis.

---

*Et les princes des Philistins...* les princes des divers territoires mentionnés **Josué 13.3** ; **Juges 12.3**. Le fait suivant se passa sur le chemin d'Aphek à Sunem. On comprend en effet que les chefs

philistins n'attendirent pas d'être en face de l'ennemi pour communiquer leurs soupçons à Akis. Il est d'ailleurs évident qu'on aurait pas eu l'imprudence de renvoyer David et ses hommes, à la veille de la bataille, au moment où il lui aurait été si facile d'aller se joindre à l'armée israélite. Enfin l'expression *marchaient à l'arrière-garde* montre que l'armée des Philistins était encore en route.

---

3 Et les chefs des Philistins dirent : Que font ici ces Hébreux ? Et Akis dit aux chefs des Philistins : N'est-ce pas ce David, serviteur de Saül, roi d'Israël, qui a été avec moi depuis des jours, depuis des années ? Et je n'ai rien trouvé à reprendre en lui depuis qu'il a passé à nous jusqu'à ce jour.

4 Et les chefs des Philistins se mirent en colère contre lui, et les chefs des Philistins lui dirent : Renvoie cet homme et qu'il retourne en son lieu, là où tu l'as établi ; et qu'il ne descende pas avec nous au combat, et qu'il ne devienne pas notre adversaire pendant la bataille. Et comment cet homme rentrera-t-il en grâce auprès de son seigneur ? Ne sera-ce pas au moyen des têtes de nos gens ?

5 N'est-ce pas ce David pour qui l'on chantait dans les chœurs : Saül a frappé ses mille Et David ses dix mille ?

6 Et Akis appela David et lui dit : L'Éternel est vivant ! Tu es un homme droit, et je te vois de bon œil prendre part avec moi à cette expédition, car je n'ai trouvé aucun mal en toi depuis ton arrivée auprès de moi jusqu'à ce jour ; mais tu déplaïs aux princes.

7 Maintenant donc retourne-t'en et va-t'en en paix, pour ne rien faire qui déplaïse aux princes des Philistins.

8 Et David dit à Akis : Qu'ai-je fait, et qu'as-tu trouvé en ton serviteur, depuis que je suis auprès de toi jusqu'à ce jour, pour que je n'aie pas combattu les ennemis du roi mon seigneur ?

---

David affecte peut-être ici plus de mécontentement qu'il n'en éprouve réellement, car il doit bien sentir que c'est Dieu lui-même qui le tire de la position où il s'est mis, position qui le condamne soit à combattre son propre roi et son propre peuple, soit à commettre une trahison envers ceux avec lesquels il marche. Il semble prendre ce renvoi pour un affront. S'il en eût montré de la joie, il fût par là devenu suspect à Akis lui-même.

---

9 Et Akis répondit à David : Je le sais, car tu m'es agréable comme un ange de Dieu ; seulement les chefs des Philistins ont dit : Il ne montera pas avec nous à la bataille !

10 Et maintenant lève-toi de bon matin, toi et les serviteurs de ton seigneur qui sont venus avec toi ; levez-vous de bon matin, et dès qu'il fera jour, partez.

11 Et David et ses gens se levèrent de bonne heure pour partir au matin et retourner au pays des Philistins ; et les Philistins montèrent à Jizréel.

---

À *Jizréel* : se rapprochant ainsi de l'armée de Saül qu'ils se proposent d'attaquer (**1 Samuel 28.4**).

---

# PREMIER LIVRE DE SAMUEL

## CHAPITRE 30

---

---

1 Et lorsque David arriva avec ses hommes à Tsiklag, le troisième jour, il se trouva que les Amalékites s'étaient jetés sur la contrée du Midi et sur Tsiklag ; et ils avaient pris Tsiklag et l'avaient incendiée.

---

*Les Amalékites.* La défaite de ce peuple par Saül ne l'avait pas anéanti ; une partie de la tribu avait échappé, en s'enfuyant dans le désert.

---

2 Et ils s'étaient emparés des femmes et de ceux qui s'y trouvaient, petits et grands, sans faire mourir personne, et ils les avaient emmenés et s'en retournaient.

3 Et quand David et ses hommes arrivèrent à la ville, voici elle était brûlée, et leurs femmes et leurs fils et leurs filles avaient été emmenés captifs.

4 Et David et la troupe qui était avec lui élevèrent leurs voix et pleurèrent, jusqu'à ce qu'il n'y eut plus en eux de force pour pleurer.

5 Et les deux femmes de David avaient été emmenées captives, Ahinoam de Jizréel et Abigaïl, femme de Nabal, du Carmel.

6 Et David fut en grande détresse, car la troupe partait de le lapider, parce qu'ils avaient tous l'âme pleine d'amertume,

chacun au sujet de ses fils et de ses filles ; et David se fortifia en l'Éternel son Dieu.

---

Les gens de David lui reprochaient sans doute d'avoir marché avec Akis ou du moins de n'avoir pas laissé une garnison pour garder Tsiklag.

*Se fortifia en l'Éternel* : par la prière de la foi. Précédemment, dans une position aussi fâcheuse, Jonathan l'avait fortifié en Dieu (chapitre 23) ; maintenant, dans son isolement, il se fortifie lui-même.

*Son Dieu* : celui dont le secours lui est assuré en vertu de ses promesses.

---

7 Et David dit à Abiathar, le sacrificateur, fils d'Ahimélec : Je te prie, apporte-moi l'éphod ! Et Abiathar apporta l'éphod à David.

---

*L'éphod* : voir **1 Samuel 23.6**.

---

8 Et David consulta l'Éternel, disant : Poursuivrai-je cette bande ? L'atteindrai-je ? Et il répondit : Poursuis, car tu atteindras certainement et tu recouvreras.

9 Et David partit avec les six cents hommes qui étaient avec lui, et ils arrivèrent au torrent de Bésor ; et les traînards s'arrêtèrent là.

---

*Bésor* : probablement le Wadi Schériaah, qui se jette dans la Méditerranée au sud de Gaza.

---

10 Et David continua la poursuite avec quatre cents hommes ; car deux cents hommes s'étaient arrêtés, étant trop fatigués pour passer le torrent de Bésor.

11 Et ils trouvèrent dans la campagne un homme égyptien, et l'amènèrent à David ; et ils lui donnèrent du pain, et il mangea, et ils lui donnèrent de l'eau.

12 Et ils lui donnèrent un morceau d'un gâteau de figes et deux gâteaux de raisins secs ; et il en mangea et revint à lui, car il n'avait ni mangé ni bu pendant trois jours et trois nuits.

13 Et David lui dit : À qui es-tu et d'où es-tu ? Et il dit : Je suis un garçon égyptien, esclave d'un Amalékite ; mon maître m'a abandonné parce que je suis malade depuis trois jours.

14 Et nous avons fait une incursion dans le midi des Kéréthiens, et sur le territoire de Juda et au midi de Caleb, et nous avons incendié Tsiklag.

---

*Kéréthiens* (probablement, Crétois) ; ce sont les Philistins du midi (**Ézéchiél 25.16** ; **Sophonie 2.5**).

---

15 Et David lui dit : Me ferais-tu descendre vers cette bande ? Et il dit : Jure-moi par Dieu que tu ne me tueras pas et que tu ne me livreras pas à mon maître, et je te ferai descendre vers cette bande.

16 Et il le fit descendre ; et voici, ils étaient répandus sur la face de tout le pays, mangeant, buvant et dansant, à cause de tout le grand butin qu'ils avaient enlevé du pays des Philistins et du pays de Juda.

17 Et David les battit depuis l'aube du jour jusqu'au soir du lendemain, et aucun d'eux n'échappa, excepté quatre cents jeunes gens qui montèrent sur des chameaux et s'enfuirent.

18 Et David recouvra tout ce que les Amalékites avaient pris ; David délivra aussi ses deux femmes.

19 Il ne leur manqua personne, ni petit ni grand, ni fils ni fille, ni aucune partie du butin, ni rien de ce qu'on leur avait enlevé ; David ramena tout.

20 Et David prit tout le menu et le gros bétail. Ils se mirent en route en tête de ce troupeau, et ils disaient : C'est ici le butin de David.

---

*Le butin de David* : en d'autres termes : sa propriété et celle des siens. Ils réclament pour David et pour ceux qui l'ont accompagné jusqu'au bout le plein droit de propriété sur tous les troupeaux, non seulement sur ceux qui avaient appartenu aux Amalékites, mais aussi sur ceux des Israélites que les Amalékites avaient emmenés de Tsiklag ; ils estiment que ces derniers avaient cessé d'appartenir à leurs anciens propriétaires par le fait qu'ils étaient tombés au pouvoir des Amalékites. La conséquence pratique de cette parole était donc qu'on ne rendrait rien aux deux cents qui s'étaient arrêtés au Bésor de tout ce qui leur avait appartenu. Probablement ces deux cents venaient en ce moment tout joyeux au-devant de David, et ce cri malveillant est à leur adresse.

---

21 Et David revint vers les deux cents hommes qui avaient été trop fatigués pour le suivre et qu'on avait laissés au torrent de Bésor. Et ils s'avancèrent à la rencontre de David et de la troupe qui était avec lui ; et David s'approcha d'eux et les salua.

---

David au contraire agit avec équité envers eux. Il ne veut pas laisser la dissension se mettre dans sa petite troupe.

---

22 Et tous les hommes méchants et pervers d'entre les hommes qui étaient allés avec David dirent : Puisqu'ils ne sont pas venus avec nous, on ne leur donnera rien du butin que nous avons repris, sinon à chacun sa femme et ses fils ; qu'ils les emmènent et qu'ils s'en aillent.

---

Les plus mauvais d'entre les quatre cents réclament avec insistance.

---

23 Et David dit : N'agissez point ainsi, mes frères, avec ce que l'Éternel nous a donné : il nous a gardé, et il a livré entre nos mains la bande qui était venue contre nous.

24 Et qui vous écouterait dans cette affaire ? Car telle la part de celui qui est descendu au combat, telle doit être aussi la part de celui qui est resté au bagage ; ils partageront ensemble.

---

*Resté au bagage.* Ce n'était pas précisément la raison pour laquelle les deux cents étaient restés en arrière, mais David trouve bon de présenter la chose sous ce jour, et peut-être le fait était-il réel dans une certaine mesure.

---

25 Il en fut ainsi dès ce jour et dans la suite, et c'est devenu loi et règle en Israël jusqu'à ce jour.

26 Et David arriva à Tsiklag, et il envoya une partie du butin aux Anciens de Juda, ses amis, en disant : Voici un présent pour vous, du butin des ennemis de l'Éternel.

---

*Du butin* : non sur ce qu'il avait recouvré du butin israélite emporté de Tsiklag, mais sur ce qui avait appartenu aux Amalékites.

*Ses amis* : tous ceux qui lui avaient rendu quelque service dans le temps où il était poursuivi par Saül.

---

27 [Il l'envoya] à ceux de Béthel, à ceux de Ramoth du midi, à ceux de Jatthir,

---

*Béthel* : non pas la ville de ce nom bien connue en Benjamin, mais probablement une ville des Siméonites. Voir **Josué 15.30**, note. La tribu de Siméon était si étroitement liée à celle de Juda que l'indication du verset 26 : *Anciens de Juda*, se justifie même en admettant dans notre liste une ville siméonite. Voir **Josué 19.1-9**, note.

*Ramoth du midi* : dans **Josué 19.8**, Ramath du midi.

*Jatthir* : **Josué 15.48**.

---

28 à ceux d'Aroër, à ceux de Siphmoth, à ceux d'Esthémoa,

---

*Aroër* : **1 Chroniques 11.44**.

*Siphmoth* : voir peut-être **1 Chroniques 27.27**.

*Esthémoa*, dans **Juges 15.50**, Esthémo.

---

29 à ceux de Racal, à ceux des villes des Jérahméélites, à ceux des villes des Kéniens,

---

*Racal* : inconnue.

Sur les Jérahméélites et les Kéniens, voir **1 Samuel 27.10**, note.

---

30 à ceux de Horma, à ceux de Cor-Asan, à ceux d'Athac,

---

*Horma* : **Josué 15.30**.

*Cor-Asan*, probablement identique avec Asan, **Josué 15.42**.

*Athac* : inconnue, à moins qu'on n'y voie une autre forme de Ether, **Josué 15.42**.

---

31 à ceux d'Hébron et dans tous les lieux où David et ses gens avaient passé.

---

*Hébron* : **Genèse 13.18**.

---

# PREMIER LIVRE DE SAMUEL

## CHAPITRE 31

---

---

1 Et les Philistins attaquèrent Israël, et les hommes d'Israël s'enfuirent devant les Philistins et tombèrent blessés à mort sur la montagne de Guilboa.

---

*Guilboa.* L'armée d'Israël s'était retirée sur la hauteur pour s'y défendre plus facilement.

---

2 Et les Philistins s'attachèrent à poursuivre Saül et ses fils ; et les Philistins frappèrent Jonathan, Abinadab et Malkisua, fils de Saül.

3 Et l'effort du combat porta sur Saül ; et les archers le découvrirent et il eut une grande peur des archers.

4 Et Saül dit à son écuyer : Tire ton épée et transperce-m'en, de peur que ces incirconcis ne viennent et ne me transpercent et ne m'outragent. Et son écuyer ne le voulut pas faire, car il était saisi de crainte ; et Saül prit l'épée et se jeta dessus.

---

*Et ne m'outragent* : entre le moment où ils le découvriront et celui où il rendra le dernier soupir.

*Saisi de crainte* : à la pensée de porter la main sur l'oint de l'Éternel.

*L'épée* : sa propre épée ; car l'écuyer se tue ensuite avec la sienne.

---

5 Et son écuyer, voyant que Saül était mort, se jeta lui aussi sur son épée et mourut avec lui.

6 Et Saül et ses trois fils et son écuyer et même tous ses hommes moururent en ce jour-là ensemble.

---

*Tous ses hommes* : les trois mille qui l'accompagnaient habituellement (**1 Samuel 26.2**).

---

7 Et les hommes d'Israël, qui demeuraient de ce côté de la Plaine et de ce côté du Jourdain, ayant vu que les hommes d'Israël s'étaient enfuis et que Saül et ses fils étaient morts, abandonnèrent les villes et prirent la fuite. Et les Philistins vinrent et s'y établirent.

---

*De ce côté de la Plaine et de ce côté du Jourdain* : sur le versant oriental des montagnes qui bordent la plaine du Jourdain, et dans cette plaine elle-même. Il ne peut être question d'un établissement des Philistins à l'est du Jourdain, comme quelques-uns l'ont entendu. Voir **1 Chroniques 10.7**.

---

8 Et le lendemain, les Philistins vinrent pour dépouiller les morts et ils trouvèrent Saül et ses trois fils gisant sur la montagne de Guilboa.

9 Et ils lui coupèrent la tête et le dépouillèrent de ses armes ; et ils envoyèrent par tout le pays des Philistins annoncer cette bonne nouvelle dans les temples de leurs idoles et parmi le peuple.

---

Le récit des Chroniques, verset 10, ajoute qu'ils exposèrent sa tête dans la maison de Dagon ; à Asdod d'après **1 Samuel 5.7**.

---

10 Et ils mirent ses armes dans le temple d'Astarté, et ils suspendirent son cadavre au mur de Beth-Séan.

---

*Au mur* : à l'intérieur, comme cela semble ressortir de **2 Samuel 21.12** où il est parlé de la place de la ville.

*Beth-Séan* (voir **Josué 17.11**) : dans la vallée, à l'ouest du Jourdain. Ceci montre que les Philistins avaient conquis le pays jusqu'au Jourdain.

---

11 Et les habitants de Jabès de Galaad apprirent ce que les Philistins avaient fait à Saül.

12 Et tous les hommes vaillants se levèrent et ils marchèrent toute la nuit et ils enlevèrent les cadavres de Saül et de ses fils de la muraille de Beth-Séan ; et ils revinrent à Jabès et les brûlèrent là.

---

*Se levèrent* : en souvenir de l'empressement avec lequel Saül les avait secourus contre les Ammonites (**1 Samuel 11.1-11**).

*La nuit* : parce que le pays était au pouvoir des Philistins.

*Et ils brûlèrent* : peut-être pour empêcher qu'ils ne pussent être reconnus par les Philistins s'ils cherchaient à les retrouver, car ce n'était pas la coutume en Israël de brûler les cadavres. **Amos 6.10** se rapporte à un cas tout à fait exceptionnel.

---

13 Et ils prirent leurs os et les enterrèrent sous le tamarisque de Jabès ; et ils jeûnèrent sept jours.

---

*Leurs os*, qui devaient être consommés, pour être déposés dans le sépulcre de famille dans de meilleurs jours (**2 Samuel 21.12-14**).

*Le tamarisque*. Cet arbre était donc encore connu au moment où fut rédigée la relation du fait.

*Ils jeûnèrent* : hommage extraordinaire dicté par la reconnaissance, mais auquel le reste du peuple ne paraît pas s'être associé.

## Conclusion sur 1 Samuel

Le livre dont nous terminons l'explication est un de ceux dont le mode de narration est le plus admirable et aussi celui dans le récit duquel on a signalé le plus de contradictions. On les explique par la diversité des documents auxquels l'auteur a puisé. Nous avons fait ressortir au fur et à mesure ces différences relevées par la critique. Nous croyons devoir les rappeler ici en terminant.

- **1 Samuel 1.3** renferme une donnée relative à la personne d'Eli, lequel n'a point encore été nommé.
- Dans **1 Samuel 1.9** l'expression *le temple de l'Éternel* est une inadvertance qui doit provenir d'un auteur postérieur à l'érection du temple de Jérusalem.
- Dans **1 Samuel 2.1-10** il est fait mention de l'oint, c'est-à-dire du roi, ce qui est déplacé au temps des Juges.
- Il y a double emploi dans les deux avertissements donnés à Eli : celui de **1 Samuel 2.27-36** provenant d'un prophète anonyme qui annonce la mort simultanée des deux fils d'Éli comme le signe auquel on pourra voir que la ruine de cette famille va

s'accomplir ; le second (**1 Samuel 3.2-18**) donné par l'entremise de Samuel, qui se borne à annoncer cette mort.

- D'après **1 Samuel 4.18** ; **1 Samuel 5.3** ; **1 Samuel 6.8-9**, l'arche de l'alliance est tout autre chose que ce qu'elle a paru être précédemment, une caisse renfermant la loi ; elle est identifiée avec l'Éternel lui-même, comme une espèce d'idole. Voir en particulier **1 Samuel 6.8**, où des figures d'or sont payées à l'arche en expiation du péché (du moins si l'on rapporte le pronom **lui** à l'arche, non à l'Éternel). Nulle part dans l'Ancien Testament on ne trouve une aussi grossière conception de cet objet du culte.
- D'après **1 Samuel 8.13** les Philistins abaissés ne recommencèrent plus après la bataille d'Ebénézer à entrer dans le territoire d'Israël jusqu'à la mort de Samuel. D'après **1 Samuel 13.5-6**, au contraire, ils envahissent la Terre Sainte, dont les habitants éperdus se réfugient dans les antres des montagnes, comme aux pires temps des Juges, et cela pendant que Samuel vit encore.
- Dans **1 Samuel 13.22** il n'y a plus de forgerons dans tout le pays d'Israël, et cependant les Israélites ont des armes, puisqu'ils ont battu les Philistins à Ebénézer (chapitre 7) et les Ammonites près de Jabès (chapitre 11).
- Le chapitre 11 donne de l'élévation de Saül au trône une explication différente de celle qui précède et de celle qui suit. L'expression **renouveaulement de la royauté** a été introduite là dans un but harmonistique (verset 14). Il y avait trois versions relatives à l'élection de Saül ; d'après l'une il avait été choisi par Samuel ; selon l'autre il avait été désigné par le sort ; la troisième le faisait arriver au pouvoir par son énergie et par l'enthousiasme du peuple. Le récit met bout à bout ces trois légendes.
- David est introduit sur la scène de deux manières ; on pourrait même parler de deux Davids différents ; l'un, homme de guerre

plein de vaillance, avant d'arriver à la cour (**1 Samuel 16.18**), où il est appelé en qualité de musicien : l'autre, jeune berger qui ne compte pas aux yeux de ses proches et qui n'a jamais porté d'armure.

- Enfin et surtout le passage **1 Samuel 17.55-58**, où Saül demande à Abner de qui David est fils, et où Abner répond qu'il n'en sait rien, est inconciliable avec le récit précédent d'après lequel David avait séjourné chez Saül comme musicien et comme écuyer.

La critique moderne accepte ces contradictions apparentes comme réelles et insolubles ; elle y trouve même une preuve de la sincérité du rédacteur qui a fidèlement et littéralement conservé le texte de ses sources, sans s'inquiéter ou sans s'apercevoir des contradictions de l'histoire ainsi racontée. Nous venons cependant de faire ressortir une retouche que la critique lui attribue et qui serait destinée, assure-t-on, à concilier deux relations opposées ; et il y en aurait d'autres encore à citer dans la même supposition, ce qui est en contradiction avec l'attitude parfaitement neutre qu'on lui attribue. En fait cet hommage rendu par la critique à la bonne foi de l'auteur n'en est pas un rendu à son bon sens. Tout historien sérieux saura choisir entre ses sources et ne pas juxtaposer stupidement deux récits dont les contradictions lui paraissent insolubles ; car il raconte pour être cru, et s'il ne croit pas à son propre récit, comment peut-il espérer que d'autres y croiront ? C'est là ce qui nous a portés à chercher et à présenter au sujet de ces contradictions apparentes des essais de solution tels qu'il pouvait en exister dans l'esprit de l'auteur et dont nos lecteurs apprécieront le plus ou moins de valeur.

---

# DEUXIÈME LIVRE DE SAMUEL

---

---



# DEUXIÈME LIVRE DE SAMUEL

## CHAPITRE I

---

---

1 Et il arriva qu'après la mort de Saül, David, étant revenu de la défaite des Amalékites, resta deux jours à Tsiklag.

---

### **1 à 16 La nouvelle de la mort de Saül et de Jonathan**

Nous trouvons ici un second récit de la mort de Saül. Le premier avait été présenté objectivement comme celui de l'auteur lui-même ; le second est mis dans la bouche d'un jeune homme qui cherche évidemment son intérêt dans le rôle qu'il s'attribue, en contradiction avec le premier récit. On ne peut donc douter que les différences entre le second récit et le premier ne doivent être mises sur le compte du jeune Amalékite qui espérait être richement récompensé.

---

2 Et le troisième jour, un homme arriva du camp, d'auprès de Saül, les habits déchirés et avec de la poussière sur sa tête ; et lorsqu'il fut arrivé vers David, il se jeta à terre et se prosterna.

---

*Le troisième jour* : non après la bataille, mais après le retour de David à Tsiklag, à la suite de son expédition contre les Amalékites du désert.

---

3 Et David lui dit : D'où viens-tu ? Et il lui dit : Je me suis sauvé du camp d'Israël.

---

*Sauvé du camp d'Israël* : non sans doute qu'il fût là comme soldat ; il rôdait sur la montagne de Guilboa, observant de loin le combat. Ce fut ainsi qu'il se trouva tout à coup dans le voisinage de Saül qui fuyait devant les archers et qui avait déjà reçu un coup de flèche.

---

4 Et David lui dit : Que s'est-il passé ? Raconte-le-moi. Et il dit : Le peuple s'est enfui du champ de bataille, et même un grand nombre, d'hommes sont tombés et sont morts, et même Saül et Jonathan son fils sont morts.

5 Et David dit au jeune homme qui lui apportait ces nouvelles : Comment sais-tu que Saül et Jonathan son fils sont morts ?

6 Et le jeune homme qui lui rapportait cela dit : Je me trouvais par hasard sur la montagne de Guilboa ; et voici Saül était appuyé sur sa lance, et voici les chars et les cavaliers le serraient de près. Et s'étant retourné, il m'aperçut et m'appela ; et je dis : Me voici !

---

*Appuyé sur sa lance.* Le sens n'est pas que Saül cherche à se tuer en s'appuyant sur son épée (d'après **1 Samuel 31.4**). Blessé, Saül avait besoin d'un appui.

---

8 Et il me dit : Qui es-tu ? Et je lui répondis : Je suis un Amalékite.

9 Et il me dit : Approche-toi et donne-moi la mort, car la cuirasse me serre et la vie est encore tout entière en moi.

---

*La cuirasse me serre* : Je ne puis donc m'achever moi-même et il me reste assez de force pour craindre de tomber vivant entre les mains des ennemis. Le terme employé ici pour **cuirasse** ne désigne pas une cuirasse de métal, mais, paraît-il, une étoffe très forte préparée de manière à devenir impénétrable. D'autres traduisent ce mot par la crampe ou le vertige.

---

10 Et je m'approchai de lui et le tuai, parce que je savais qu'il ne vivrait pas après être tombé ; et j'ai pris le diadème qui était sur sa tête et le bracelet qu'il avait au bras, et je les apporte ici à mon seigneur.

---

*Après être tombé* : Je savais qu'en tout cas il ne survivrait pas à sa défaite : il valait donc mieux abréger son agonie.

*Diadème*. Ce mot ne désigne pas une couronne de métal, mais un bandeau d'étoffe blanche ou voyante, orné peut-être d'une plaque de métal comme celle du souverain sacrificateur.

Il apporte ce diadème, ainsi que le bracelet de Saül, comme gages de sa véracité et dans l'espoir de recevoir de David une récompense pour avoir tué son persécuteur.

---

11 Et David saisit ses vêtements et les déchira, et tous les hommes qui étaient avec lui firent de même.

12 Et ils menèrent deuil et ils pleurèrent et jeûnèrent jusqu'au soir sur Saül et sur Jonathan, son fils, et sur le peuple de l'Éternel

et sur la maison d'Israël, parcequ'ils étaient tombés par l'épée.

---

David mène deuil sur les tués, d'une part comme membres du peuple élu de Dieu (*le peuple de l'Éternel*), et, de l'autre, comme ses propres compatriotes (*la maison d'Israël*).

---

13 Et David dit au jeune homme qui lui avait apporté ces nouvelles : D'où es-tu ? Et il dit : Je suis fils d'un étranger amalékite.

14 Et David lui dit : Comment n'as-tu pas craint d'avancer ta main et de faire mourir l'oint de l'Éternel ?

15 Et David appela un de ses gens et lui dit : Approche et frappe-le. Et il le frappa et il mourut.

16 Et David lui dit : Que ton sang retombe sur ta tête, car ta bouche a déposé contre toi, quand tu as dit : C'est moi qui ai fait mourir l'oint de l'Éternel.

---

David ne juge pas nécessaire de se livrer à une enquête plus approfondie sur la véracité du jeune homme. Il suffit qu'il se soit attribué, lui étranger, l'accomplissement d'un acte devant lequel avaient maintes fois reculé l'écuyer de Saül et David lui-même, pour qu'il porte la responsabilité de cet acte. David agit ici en souverain d'Israël ; il l'est en effet depuis la mort de Saül.

---

17 Et David fit cette complainte sur Saül et sur Jonathan, son fils.

---

## 17 à 27 Complainte de David sur Saül et Jonathan

Ce chant a certainement été composé sous l'impression immédiate de la nouvelle que David venait de recevoir. Si la vivacité du ton ne le disait pas, on devrait le conclure de cette exclamation (verset 20) : *Ne l'allez pas dire à Gath...*, qui montre que David était en ce moment dans le voisinage de cette ville philistine, d'où il redoutait d'entendre s'élever les cris de triomphe.

Ce chant devait être enseigné aux fils de *Juda* ; ce furent les seuls Israélites sur lesquels David eût autorité dans les commencements de son règne. D'après le commencement du verset 18, il était d'usage de faire apprendre par cœur aux jeunes Israélites des chants, poétiques qui rappelaient quelque évènement marquant (**Deutéronome 31.19**). Le nom de *l'arc*, c'est-dire chant de l'arc, fait allusion au verset 22. Destiné à perpétuer le souvenir de Jonathan comme archer distingué, il accompagnait sans doute les exercices des jeunes Israélites dans le maniement de cette arme. L'auteur a tiré cette complainte du recueil poétique appelé *le livre du Juste*, sur lequel voir à **Josué 10.13**.

Ce cantique se divise en trois strophes :

- La première, versets 19 à 24, commence par donner essor d'une manière générale à la douleur du poète ; puis les regards de celui-ci se tournent vers les villes voisines de la Philistie qui vont se réjouir de ce qui le désole, pour se porter enfin sur cette montagne plus éloignée qui a été le théâtre de la catastrophe et sur laquelle il appelle la malédiction du ciel.
- La seconde, versets 22 à 25, est un éloge enthousiaste des deux principales victimes, le roi et son fils aîné.
- La troisième, versets 26 et 27, est spécialement consacrée aux liens si tendres qui l'unissaient à ce dernier.

---

18 Et il ordonna de l'enseigner aux fils de Juda ; c'est le [chant de] l'arc ; il se trouve écrit dans le livre du Juste.

19. Ton élite, ô Israël, a été percée sur tes hauteurs. Comment sont tombés des héros ?

---

*Ton élite* : non pas Saül et Jonathan, auxquels il ne vient que plus tard, mais tous les braves Israélites qui ont succombé avec eux.

---

20 Ne l'annoncez pas à Gath, Ne le publiez pas dans les rues d'Askalon, De peur que les filles des Philistins ne s'en réjouissent, De peur que les filles des incirconcis ne sautent de joie.

---

*Gath* : la ville philistine la plus rapprochée du territoire d'Israël ;  
*Askalon*, autre ville principale des ennemis d'Israël.

---

21 Montagnes de Guilboa, qu'il n'y ait sur vous ni rosée ni pluie  
Ni champs d'offrandes ; Car c'est là qu'a été jeté le bouclier des héros,  
Le bouclier de Saül qui n'est plus oint d'huile.

---

Par une tournure poétique il rend la colline de Guilboa, jusqu'ici fertile, responsable du désastre dont elle a été le théâtre, et il la voue à la stérilité.

*Champs d'offrandes* : champs où l'on recueille les moissons desquelles on tire les prémices pour les offrandes.

*Qui n'est plus oint d'huile* : qui est maintenant souillé de sang et de poussière et ne sera plus poli et rendu brillant pour d'autres batailles (verset 27 : *Comment les armes, de guerre sont-elles perdues ?*). Ces mots sur le bouclier de Saül font la transition à la seconde strophe.

---

22 L'arc de Jonathan ne se retirait pas Sans [avoir fait couler] le sang des blessés, Sans [avoir transpercé] la graisse des héros ; L'épée de Saül ne revenait pas sans avoir frappé.

23 Saül et Jonathan, chéris et aimables pendant leur vie, N'ont point été séparés dans leur mort. Ils étaient plus légers que les aigles, Ils étaient plus forts que les lions.

---

David ne relève dans le caractère, de Saül que ses belles qualités naturelles.

---

24 Filles d'Israël, pleurez sur Saül Qui vous revêtait de pourpre et vous comblait de délices, Qui mettait des ornements d'or sur vos habits.

---

Allusion au riche butin que les victoires de Saül procuraient à son peuple.

---

25 Comment des héros sont-ils tombés dans la mêlée, Et Jonathan a-t-il été percé sur tes hauteurs ?

---

Les deux dernières strophes se terminent par un cri de douleur semblable à celui par lequel tout le cantique a commencé.

*Sur tes hauteurs* : voir verset 19. Après avoir donné essor en commençant à sa douleur patriotique, puis à son attachement pour Saül, David termine par ce qui lui tenait le plus à cœur, le lien étroit qui l'unissait à Jonathan. L'intensité extraordinaire de l'amitié de Jonathan surpassait les ardeurs de la passion de la femme pour celui qu'elle aime. David avait senti l'héroïque désintéressement de l'amitié que Jonathan lui avait si soudainement vouée et si fidèlement gardée.

---

26 J'ai le cœur oppressé à cause de toi, Jonathan, mon frère ; tu faisais tout mon plaisir ; Ton amour pour moi était plus extraordinaire Que l'amour des femmes !

27 Comment des héros sont-ils tombés, Et les armes de guerre sont-elles perdues ?

# DEUXIÈME LIVRE DE SAMUEL

## CHAPITRE 2

---

---

1 Après cela, David consulta l'Éternel en disant : Monterai-je dans une des villes de Juda ? Et l'Éternel lui dit : Monte. Et David dit : Où montrai-je ? Et il dit : À Hébron.

---

### 1 à 4

Lors même que les promesses divines lui assuraient la succession de Saül, David consulte l'Éternel pour savoir si le moment est venu de prendre possession de la royauté et quelle doit être la résidence d'où il établira son pouvoir.

*Hébron* était dès le temps des patriarches l'une des villes les plus importantes du midi de la Palestine. C'était une ville sacerdotale.

---

2 Et David y monta avec ses deux femmes, Abinoam de Jizréel et Abigaïl, femme de Nabal, de Carmel.

3 Et David fit aussi monter les hommes qui étaient avec lui, chacun avec sa famille, et ils habitèrent dans les villes d'Hébron.

4 Et les hommes de Juda vinrent et ils oignirent là David pour roi sur la maison de Juda. Et on informa David que c'étaient les hommes de Jabès de Galaad qui avaient enterré Saül.

---

Comme Saül avait été reconnu et installé par le peuple à Guilgal, après l'onction qu'il avait reçue de Samuel (**1 Samuel 11.15**), ainsi David est proclamé roi par le peuple de Juda, qui se sent honoré de posséder un roi tiré de son sein et dont il connaît, la valeur. Cette onction fut sans doute donnée à David par la main de l'un des Anciens du peuple ou du grand sacrificateur ; elle commença à le mettre en possession effective de la souveraineté à laquelle lui avait donné droit l'onction de Samuel.

*Et David envoya...* Cette démarche de David auprès des habitants de Jabès, en reconnaissance de ce qu'ils avaient fait pour Saül (**1 Samuel 31.41-43**), était d'une habile politique. Par ce témoignage officiel de satisfaction, il rendait hommage à la personne du roi défunt et se présentait à tout Israël comme son nouveau souverain.

---

5 Et David envoya des messagers aux hommes de Jabès de Galaad, et leur dit : Soyez bénis de l'Éternel, vous qui avez ainsi usé de bonté envers votre seigneur, envers Saül, en lui donnant la sépulture.

6 Et maintenant, que l'Éternel use envers vous de bonté et de fidélité ; moi aussi je vous ferai du bien, parce que vous avez agi de la sorte.

7 Et maintenant, que vos mains se fortifient et soyez vaillants, puisque votre seigneur Saül est mort ; et de plus c'est moi que la maison de Juda a oint pour être son roi.

8 Et Abner, fils de Ner, chef de l'armée de Saül, prit Isboseth, fils de Saül, et le fit passer à Mahanaïm ;

---

Abner s'était enfui de Guilboa avec les restes de l'armée et avait sans doute passé avec eux de l'autre côté du Jourdain pour se soustraire aux Philistins, qui s'étaient emparés de toute la plaine occidentale du Jourdain (**1 Samuel 31.7**).

*Isboseth* était le quatrième fils de Saül. Son vrai nom était **Esch-Baal : le feu de Baal** (**1 Chroniques 8.33 ; 1 Chroniques 9.39**), ce qui peut signifier : celui qui consume Baal et ses hauts-lieux. S'il en est ainsi, ce nom concorde avec celui de son frère aîné Jonathan, **Jéhova l'a donné**, tandis que si on l'entendait, comme on l'a fait souvent, dans le sens de **homme de Baal**, il faudrait admettre un étrange changement de conviction religieuse chez Saül. Ce nom d'Esch-Baal s'explique selon plusieurs par la substitution du mot **boscheth**, honte, confusion, à celui de Baal ; voir dans l'histoire de Gédéon un exemple de cette substitution (**Juges 6.32** et **2 Samuel 11.21**). Mais on peut expliquer aussi le nom d'Isboseth par le rôle inséparable qu'a joué ce fantôme de roi depuis sa fuite de Guilboa, où son père et ses frères avaient péri vaillamment, jusqu'à sa triste fin.

*Mahanaïm*, à l'est du Jourdain, dans le pays de Galaad (**Genèse 32.2**).

---

9. et il l'établit roi sur Galaad, sur les Assuriens, sur Jizréel, sur Éphraïm, sur Benjamin et sur tout Israël.

---

De Galaad, Abner étendit graduellement la souveraineté du fils de Saül sur le territoire des tribus septentrionales situées à l'ouest du Jourdain, à mesure qu'il les délivra de l'occupation des Philistins.

*Assuriens*. Aucune contrée en Israël ne portant ce nom, on a fait nombre de suppositions pour l'expliquer, parmi lesquelles la moins improbable nous paraît être celle qui voit ici le nom légèrement altéré de la tribu d'Asser, au nord de la Palestine. Les autres noms sont rangés dans l'ordre du nord au sud. *Jizréel* désigne ici toute la

vaste plaine de ce nom, s'étendant dans les tribus d'Issacar et de Zabulon.

*Tout Israël* : sauf Juda.

---

10 Isboeth, fils de Saül, avait quarante ans quand il devint roi sur Israël, et il régna deux ans. La maison de Juda seule suivait David.

---

C'est sans doute du moment où cet affranchissement du nord fut achevé que l'auteur fait dater les deux ans du règne d'Isboeth. En effet, la fin de ces deux ans paraît avoir coïncidé avec la fin du règne de David, à Hébron, sur la tribu de Juda seule. Il s'était donc écoulé cinq ans avant qu'Abner eût reconquis sur les Philistins tout le pays du nord.

---

11 Et le temps que David régna à Hébron sur la maison de Juda fut de sept ans et six mois.

12 Et Abner, fils de Ner, et les serviteurs d'Isboeth, fils de Saül, sortirent de Mahanaïm pour marcher sur Gabaon.

---

## **12 à 17**

La conquête du nord accomplie, Abner prétend étendre aussi la royauté du fils de Saül sur la tribu de Juda. De là sa marche sur Gabaon, vers la frontière nord de Juda ; Joab, général de l'armée de David, est envoyé contre lui. Ces deux généraux tenaient aux deux familles royales rivales. Abner était le cousin de Saül, et Joab le fils

d'une sœur de David, nommée Tséruja (**1 Chroniques 2.16**). Joab, qui paraît ici pour la première fois, a joué un rôle important dans toute la vie de David, son oncle.

---

**13** Et Joab, fils de Tséruja, et les serviteurs de David sortirent, et ils se rencontrèrent avec eux près de l'étang de Gabaon, et ils se postèrent les uns en deçà de l'étang, les autres au-delà.

---

*L'étang de Gabaon.* Le lieu où se trouvait cet étang est encore aujourd'hui reconnaissable. Sur un versant de la colline où s'élève maintenant le village de El-Djib (Gabaon), se trouve une source abondante sortant d'un rocher ; elle remplissait autrefois un grand bassin rectangulaire de 20 mètres de longueur et de 11 de largeur, dont les murs sont encore visibles, quoique en partie ruinés ; Guérin trouva le sol de l'ancien étang ensemencé de blé. C'est sans doute ce même réservoir qui est appelé dans **Jérémie 41.12** : *le grand étang qui est à Gabaon.*

---

**14.** Et Abner dit à Joab : Que les jeunes gens se lèvent et qu'ils se mesurent devant nous ! Et Joab dit : Qu'ils se lèvent !

---

Abner, pour éviter l'effusion du sang, propose un combat singulier, dont l'issue tragique n'amena aucune solution, la victoire étant restée indécise, et qui fut le signal d'une bataille générale (verset 17).

---

**15** Et ils se levèrent et s'avancèrent, douze pour Benjamin et pour Isboseth, fils de Saül, et douze des serviteurs de David.

16 Et chacun saisit son adversaire par la tête et lui enfonça son épée dans le flanc, et ils tombèrent ensemble. Et on appela ce lieu le champ des lames de Gabaon.

17 Et le combat devint extrêmement rude en ce jour-là, et Abner et les hommes d'Israël furent défaits par les serviteurs de David.

18 Et il y avait là les trois fils de Tséruja, Joab, Abisaï et Asaël. Et Asaël avait les pieds légers comme une gazelle dans les champs.

---

### **18 à 23 mort d'Asaël**

Ce fait est raconté en détail, car il devait avoir les suites les plus graves.

*Les trois fils de Tséruja.* En général, les fils ne sont point nommés d'après leur mère. Ici la chose s'explique par l'étroite parenté de Tséruja avec David.

---

19 Et Asaël poursuivit Abner, sans se détourner de lui ni à droite ni à gauche.

20 Et Abner se tourna et dit : Est-ce toi, Asaël ? Et il dit : C'est moi.

21 Et Abner lui dit : Passe à droite ou à gauche, saisis-toi de l'un de ces jeunes gens et prends sa dépouille ! Et Asaël ne voulut pas se détourner de lui.

---

*Prends sa dépouille.* Si tu veux absolument un trophée, choisis la dépouille d'un autre. Abner craint d'être obligé de se défaire d'Asaël,

il redoute de mettre entre Joab et lui une haine implacable (**2 Samuel 3.27**).

---

22 Et Abner dit encore à Asaël : Détourne-toi de moi. Pourquoi t'abattrais-je ? Comment pourrais-je regarder Joab ton frère ?

23 Et il refusa de se retirer. Et Abner le frappa dans le ventre avec le bout de la hampe de sa lance, et la lance sortit par derrière. Et il tomba là et mourut sur place. Et tous ceux qui arrivaient au lieu où Asaël était tombé mort, s'y arrêtaient.

---

*Avec le bout de la hampe ; littéralement : l'arrière de sa lance* garni sans doute d'une pointe de fer qui pût se planter en terre (**1 Samuel 26.7**). Abner tenait sa lance horizontalement, et ne fit que la pousser violemment en arrière sans se retourner contre Asaël qui le suivait de près. On voit par **1 Chroniques 11.26** qu'Asaël était un des trente héros de l'armée de David. Il voulait faire un acte d'éclat.

---

24 Et Joab et Abisaï poursuivirent Abner, et le soleil se couchait quand ils arrivèrent à Guibéath-Amma, qui est en face de Guiah, du côté du désert de Gabaon.

---

## **24 à 31 poursuite de l'armée vaincue**

*Guibéath-Amma, la colline d'Amma.*

*En face de Guiah* : ces localités sont inconnues ; mais ces détails indiquent chez le narrateur une parfaite connaissance des lieux et de toute la scène.

*Désert de Gabaon* : probablement l'étendue de pays non cultivée et couverte de broussailles entre Gabaon et Rama.

---

25 Et les Benjamites se rassemblèrent à la suite d'Abner, et se formèrent en un corps et se postèrent au sommet d'une colline.

---

Les Benjamites formaient le noyau de l'armée d'Israël ; voir déjà le verset 15.

---

26 Et Abner appela Joab et dit : L'épée dévorera-t-elle toujours ? Ne sais-tu pas qu'il y aura de l'amertume à la fin ? Jusqu'à quand tarderas-tu de dire au peuple de ne plus poursuivre ses frères ?

---

Ne sais-tu pas que, si tu nous pousse à bout, nous allons recommencer le combat de la position avantageuse que nous occupons, et qu'il y aura ainsi des flots de sang répandus ?

---

27 Et Joab dit : Dieu est vivant ! Si tu n'avais pas parlé, le peuple ne serait pas revenu avant demain matin de la poursuite de ses frères.

---

*Si tu n'avais pas parlé* : Si le premier tu n'avais pas prononcé des paroles de paix, la poursuite aurait continué toute la nuit.

---

28 Et Joab sonna de la trompette, et tout le peuple s'arrêta et cessa de poursuivre Israël, et ils ne continuèrent pas à se battre.

29 Et Abner et ses hommes marchèrent dans la Plaine, toute cette nuit-là, et ils passèrent le Jourdain ; et ils traversèrent tout le Bithron et arrivèrent à Mahanaïm.

---

*Dans la Plaine* : du Jourdain.

*Le Bithron*. Ce mot signifie **fissure** et désigne probablement une gorge montant de la plaine du Jourdain sur le plateau oriental, dans la direction de Mahanaïm.

---

30 Et Joab revint de la poursuite d'Abner et rassembla tout le peuple ; et il manquait des serviteurs de David dix-neuf hommes et Asaël.

31 Et les serviteurs de David avaient tué trois cent soixante hommes de Benjamin et des hommes d'Abner.

---

Données très détaillées confirmant l'exactitude du récit.

*Hommes de Benjamin*, qui avaient un intérêt particulier à soutenir la maison de Saül, leur concitoyen.

*Hommes d'Abner*, qui étaient venus avec Abner depuis les tribus du nord.

---

32 Et ils emportèrent Asaël et l'enterrèrent dans le sépulcre de son père, à Bethléem ; Joab et ses hommes marchèrent toute la nuit et arrivèrent à Hébron au point du jour.

---

*L'enterrèrent*. Ils ne firent que de le déposer provisoirement dans le tombeau de sa famille et repartirent immédiatement pour aller

annoncer la nouvelle de la victoire à David. Il n'y avait entre le champ de bataille et Hébron qu'une quarantaine de kilomètres qu'ils purent franchir depuis midi jusqu'au lendemain matin. S'il s'agissait d'une nuit autre que celle qui suivit le jour de la bataille, on ne comprendrait pas pourquoi ce détail serait relevé comme quelque chose de remarquable.

---

# DEUXIÈME LIVRE DE SAMUEL

## CHAPITRE 3

---

---

1 Et la guerre se prolongea entre la maison de Saül et la maison de David ; et David allait se fortifiant et la maison de Saül allait s'affaiblissant.

2 Il naquit à David des fils à Hébron ; son premier-né fut Amnon, d'Ahinoam de Jizréel ;

---

### 2 à 5 Notice sur les fils de David qui naquirent

À Hébron. David avait amené avec lui deux femmes à Hébron, Ahinoam et Abigaïl (**2 Samuel 2.2**). Mais ou bien elles n'avaient pas eu d'enfants, ou bien elles n'avaient eu que des filles.

---

3 le second, Kiléab, d'Abigaïl, femme de Nabal du Carmel ; le troisième, Absalom, fils de Maaca, fille de Thalmaï, roi de Guessur ;

---

*Guessur* : petit royaume syrien situé dans la partie septentrionale du territoire de la tribu de Manassé, à l'est du Jourdain, et qui avait conservé son indépendance (**Josué 13.13** ; **Deutéronome 3.14**).

---

4 le quatrième, Adonija, fils de Haggiath ; le cinquième, Séphatia, fils d'Abital ;

5 le sixième, Jithréam, d'Egla, femme de David. Ce sont là ceux qui naquirent à David à Hébron.

---

*Femme de David* : aussi bien que les autres, quoique la dernière.

---

6 Et pendant la guerre entre la maison de Saül et la maison de David, Abner tenait ferme pour la maison de Saül.

---

## **6 à 21 Trahison d'Abner**

7 Et Saül avait eu une concubine nommée Ritspa, fille d'Ajja. Et [Isboeth] dit à Abner : Pourquoi es-tu venu vers la concubine de mon père ?

---

## **7 à 11 La cause de cet événement important**

On a vu dans l'acte d'Abner une intention politique, comme s'il eût aspiré à la succession de Saül ; comparez **2 Samuel 16.21** et **1 Rois 2.22**. Mais le texte n'indique rien de semblable.

---

8 Et Abner fut très irrité des paroles d'Isboseth, et il dit : Suis-je une tête de chien appartenant à Juda ? Aujourd'hui je rends service à la maison de Saül, ton père, à ses frères et à ses amis, et je ne t'ai pas abandonné à David ; et aujourd'hui tu me reproches une faute avec cette femme !

---

*Une tête de chien...* La tête d'un chien appartenant à l'ennemi est ce qu'on peut imaginer de moins digne de ménagements. On a lié les derniers mots à la phrase suivante dans ce sens : Suis-je une tête de chien, moi qui, par rapport à Juda, te rends les plus grands services ?

---

9 Qu'ainsi Dieu me fasse et qu'ainsi il y ajoute si je ne fais à David comme l'Éternel le lui a juré,

---

*Comme l'Éternel le lui a juré.* Tout ce qui s'était passé précédemment avait clairement manifesté l'intention de Dieu d'élever David à la place de Saül ; et ce qui s'était fait entre Samuel et David, lors de son onction, avait sans doute été connu des fils des prophètes et, par eux, du peuple.

---

10 en enlevant la royauté à la maison de Saül et en établissant le trône de David sur Israël et sur Juda depuis Dan jusqu'à Béerséba !

11 Et il ne put répondre un seul mot à Abner, parce qu'il avait peur de lui.

---

Il pense que cette menace est l'effet d'un emportement momentané, et ne la prend pas au sérieux.

---

12 Et Abner envoya des messagers vers David pour lui dire de sa part : À qui est le pays ? Et ajoutant : Fais alliance avec moi, et alors ma main sera avec toi pour tourner vers toi tout Israël.

---

## 12 à 21 La trahison

*À qui est le pays ?* Cette question peut signifier : La possession en est encore incertaine ; fais alliance avec moi, et le pays sera à toi. Ou bien : Le pays n'est-il pas tien d'après la volonté de Dieu ? Je suis prêt à t'aider à en prendre possession.

---

13 Et il dit : Bien ! Je ferai alliance avec toi ; seulement je te demande une chose, c'est que tu ne te présentes pas devant moi sans amener Mical, fille de Saül, quand tu paraîtras devant moi.

---

C'était une honte infligée par la maison de Saül à David que de voir sa femme donnée à un autre (**1 Samuel 25.44**). Mais en même temps le retour de Mical devait, dans la pensée de David, fournir à Abner l'occasion de venir lui-même à Hébron en la ramenant et de contracter ainsi alliance avec lui sans éveiller de soupçons.

---

14 Et David envoya des messagers vers Isboseth, fils de Saül, pour lui dire : Rends-moi ma femme Mical que j'ai épousée pour

le prix de cent prépuces de Philistins.

---

Il était convenu avec les messagers d'Abner que celui-ci se ferait donner la mission de ramener Mical. Isboeth, craignant de renouveler la guerre, consent à la juste réclamation de David.

---

15 Et Isboeth la fit prendre à son mari, Paltiel, fils de Laïs.

16 Et son mari l'accompagna en pleurant derrière elle jusqu'à Bahurim ; et Abner lui dit : Va, retourne-t-en ! Et il s'en retourna.

---

*Bahurim* : petite ville de Benjamin, près de la montagne des Oliviers, sur la route qui conduit de Jérusalem au désert de Jéricho (**2 Samuel 16.5**).

---

17 Et Abner entra en pourparlers avec les Anciens d'Israël et leur dit : Depuis longtemps déjà vous avez désiré d'avoir David pour roi.

---

Négociations, secrètes sans doute, avec les Anciens d'Israël, d'abord, puis spécialement avec Benjamin, qui était la tribu la plus difficile à gagner.

*Depuis longtemps* : dès le temps où David, après sa victoire sur Goliath, avait été mis à la tête des expéditions ordonnées par Saül (**1 Samuel 18.30**).

---

18 Et maintenant faites ! Car l'Éternel a dit à David : C'est par la main de David, mon serviteur, que je délivrerai Israël, mon

peuple, de la main des Philistins et de la main de tous ses ennemis.

19 Et Abner s'entendit de même avec Benjamin et alla communiquer à David à Hébron tout ce qu'avaient décidé Israël et toute la maison de Benjamin.

20 Et Abner arriva auprès de David, à Hébron, accompagné de vingt hommes, et David fit un festin à Abner et aux hommes qui étaient avec lui,

21 Et Abner dit à David : Je m'en vais rassembler tout Israël vers mon seigneur le roi ; ils feront alliance avec toi, et tu règneras sur tout ce que ton âme désire. Et David congédia Abner qui s'en alla en paix.

22 Cependant les serviteurs de David et Joab revenaient d'une course et ramenaient avec eux un grand butin ; et Abner n'était plus auprès de David à Hébron, car David l'avait congédié et il s'en était allé en paix.

---

## **22 à 30 Mort d'Abner**

---

23 Et Joab et toute la troupe qui était avec lui arrivèrent, et on fit ce rapport à Joab : Abner, fils de Ner, est venu vers le roi, et il l'a congédié, et il s'en est allé en paix.

24 Et Joab se rendit chez le roi et dit : Qu'as-tu fait ? Voilà qu'Abner est venu vers toi ; pourquoi l'as-tu congédié et laissé partir ?

---

Joab redoutait d'avoir en Abner un puissant rival auprès de David.

---

25 Tu connais Abner, fils de Ner : c'est pour te tromper qu'il est venu, pour épier tes allées et tes venues et pour savoir tout ce que tu fais.

26 Et Joab étant sorti d'auprès de David envoya des messagers après Abner, qui le ramenèrent depuis la citerne de Sira, et David ne le savait pas.

---

*Sira* : d'après Josèphe, à moins de quatre kilomètres au nord d'Hébron.

---

27 Quand Abner fut de retour à Hébron, Joab le tira à l'écart dans l'intérieur de la porte, pour lui parler en secret, et là il le frappa au ventre, et il mourut, à cause du sang d'Asaël, frère de Joab.

---

*Dans l'intérieur de la porte* : voir à **1 Samuel 9.18**.

---

28 Et David l'apprit ensuite et il dit : Je suis à jamais innocent devant l'Éternel, moi et mon royaume, du sang d'Abner, fils de Ner.

---

*Ensuite* : plus tard seulement ; car il n'avait pas pris part au complot.

*Innocent du sang...* L'acte de Joab n'était pas un acte légitime de vendetta, même au point de vue oriental ; car Abner avait tué Asaël

pour se défendre en plein combat.

---

29 Que ce sang retombe sur la tête de Joab et sur toute la maison de son père ! Que la maison de Joab ne soit jamais sans un homme qui souffre d'un flux ou de la lèpre, ou qui s'appuie sur un bâton, ou qui tombe par l'épée, ou qui manque de pain !

---

Par cette imprécation David voulait se laver de tout soupçon de participation à l'assassinat d'Abner.

*Flux* : **Lévitique 15.2.**

Cinq malheurs : impureté, maladie incurable, infirmité, assassinat, indigence.

---

30 Joab et Abisaï, son frère, avaient tué Abner parce qu'il avait donné la mort à Asaël, leur frère, à Gabaon, dans le combat.

---

*Et Abisaï* : il avait, paraît-il, concerté cette vengeance avec son frère.

---

31 Et David dit à Joab et à tout le peuple qui était avec lui : Déchirez vos vêtements, ceignez-vous de sacs, et marchez en menant le deuil devant Abner. Et le roi David marchait derrière le cercueil.

---

**31 à 39 deuil au sujet d'Abner**

Toujours même intention de David de se mettre à l'abri du soupçon d'avoir lui-même provoqué ce meurtre.

Pour le moment, David ne punit pas Joab autrement que par l'obligation humiliante qu'il lui impose de prendre part au deuil.

*Cercueil* : proprement couche, civière.

En général les rois n'assistaient pas aux funérailles.

---

32 Et on enterra Abner à Hébron, et le roi pleura à haute voix sur le tombeau d'Abner et tout le peuple pleura.

33 Et le roi fit une complainte sur Abner et dit : Abner devait-il mourir comme meurt un insensé ?

---

*Comme meurt un insensé* : par surprise, et non de la mort honorable d'un guerrier sur le champ de bataille. On traduit aussi : comme meurt un impie, un méchant.

---

34 Tes mains n'étaient pas liées Et tes pieds n'étaient pas dans des chaînes ! Tu es tombé comme on tombe devant les assassins ! Et tout le peuple continua à pleurer sur lui,

---

Tu étais en état de te défendre ; tu avais pieds et mains libres !

*Devant les assassins*. Que dut éprouver Joab en entendant qualifier ainsi son action devant tout le peuple ?

---

35 et tout le peuple vint vers David pour lui faire prendre de la nourriture avant la fin du jour. Et David jura, disant : Que Dieu

me fasse ainsi et qu'ainsi il y ajoute, si je goûte du pain ou quoi que ce soit avant le coucher du soleil !

---

David refuse de prendre part au repas funèbre.

---

36 Et tout le peuple le sut et l'approuva, comme il approuvait tout ce que faisait le roi.

37 Et tout le peuple et tout Israël comprirent en ce jour que le roi n'était pour rien dans le meurtre d'Abner, fils de Ner.

---

*Tout le peuple* : rassemblé pour la cérémonie.

*Et tout Israël* : même les tribus éloignées qui avaient jusqu'alors obéi à Abner. Ainsi David avait atteint son but : on voyait qu'il n'était pour rien dans ce meurtre, bien qu'il eût eu lieu en quelque sorte sous ses yeux et par les mains d'un de ses parents, et qu'il semblât à certains égards conforme à son intérêt politique.

---

38 Et le roi dit à ses serviteurs : Ne savez-vous pas qu'un prince et un grand chef, est tombé aujourd'hui en Israël ?

---

## **38 et 39**

Cette douleur était sincère, car cette mort d'Abner, qui venait de se déclarer pour lui et qui lui ramenait en ce moment même les tribus hostiles, pouvait irriter ces mêmes tribus et les éloigner de nouveau de lui.

*Encore faible* : son règne n'était point encore affermi en dehors de Juda. On pouvait lui reprocher, s'il était vraiment si affligé de ce meurtre, de ne pas en punir sévèrement les auteurs. David s'excuse en alléguant que, quoique roi, il n'a pas encore le pouvoir d'agir contre des hommes aussi puissants que les chefs de son armée, et en remettant à Dieu le soin de les punir quand et comme il le trouvera bon, peut-être par lui, David, si jamais il peut exécuter cet acte de justice ; comparez **1 Rois 2.5-6**.

---

39 Et pour moi, je suis encore faible, quoique j'aie reçu l'onction royale ; et ces hommes, les fils de Tséruja, sont trop forts pour moi. Que l'Éternel rende à celui qui fait le mal, selon le mal qu'il a fait !

# DEUXIÈME LIVRE DE SAMUEL

## CHAPITRE 4

---

---

1 Lorsque le fils de Saül apprit qu'Abner était mort à Hébron, ses mains devinrent lâches, et tout Israël fut consterné.

---

*Ses mains devinrent lâches* : soit qu'il n'eût pas cru jusqu'alors à la défection d'Abner (**2 Samuel 3.9-10**), soit qu'en ayant connaissance, il sentît néanmoins que sa mort lui ôtait le dernier appui qu'il pût avoir auprès de David. Il y voit en tout cas le présage certain de sa ruine.

*Tout Israël fut consterné* : surtout le peuple des tribus du nord qui était encore attaché à la maison de Saül et tenait Abner pour son libérateur et son meilleur général.

---

2 Et le fils de Saül avait deux hommes, chefs de bandes, dont l'un s'appelait Baana et l'autre Récab ; ils étaient fils de Rimmon, de Bééroth, d'entre les fils de Benjamin : car Bééroth encore est comptée comme étant de Benjamin ;

---

*Bééroth* : ville attribuée à Benjamin dans le partage du pays (**Josué 18.25**). Les fils de Rimmon étaient donc de la propre tribu d'Isboseth, ce qui aggrave leur crime.

---

3 et les Béérothiens avaient fui à Guitthaïm, et ils y ont séjourné jusqu'à présent.

---

Le passage versets 2 et 3 fait allusion à des circonstances qui nous sont inconnues ; mais son but est évidemment de prouver l'origine benjamite de ces deux hommes par le fait que Bééroth, quoique privée de sa population naturelle par une émigration antérieure, dont nous ignorons la cause, n'en n'était pas moins encore habitée par des Benjamites.

*Avaient fui.* On pourrait traduire aussi : **s'enfuirent**, à la suite du meurtre qui va être raconté et dans la crainte que la vengeance de David sur les deux meurtriers ne s'étendit sur tous leurs concitoyens.

---

4. Et Jonathan, fils de Saül, avait un fils perclus des deux pieds ; il avait cinq ans lorsqu'on apprit de Jizréel le sort de Saül et de Jonathan ; sa nourrice l'avait pris et s'était enfuie, et dans la précipitation qu'elle mit à fuir il tomba et devint boiteux ; son nom était Méphiboseth.

---

*Méphiboseth*, probablement : **qui balaie la honte** ou **Baal** (voir pour **Boscheth** comme désignation de Baal **2 Samuel 11.21** et peut-être **2 Samuel 2.8**). Dans **1 Chroniques 8.34**, son nom est *Méribbaal* : **celui qui combat Baal**. Voir, pour son histoire subséquente, **2 Samuel 9.1-11** ; **2 Samuel 16.1-4** ; **2 Samuel 19.30**.

Cette notice, qui semble être sans aucun lien avec ce qui précède et suit, a pour but de montrer qu'il n'y avait plus personne qui, après la mort d'Isboseth fût en état de soutenir la maison de Saül. Son unique descendant légitime était incapable de régner.

---

5 Et les fils de Rimmon de Bééroth, Récab et Baana, vinrent et entrèrent, au chaud du jour, dans la maison d'Isboeth, qui faisait sa méridienne.

6 Et ils pénétrèrent jusqu'au milieu de la maison, pour prendre du blé, et le frappèrent au ventre ; puis Récab et Baana, son frère, se sauvèrent.

---

*Du blé* : la provision à distribuer à leurs troupes. Que se passa-t-il en ce moment ? Céderent-ils à une tentation subite, inspirée par quelque ressentiment personnel, ou avaient-ils déjà agité cette pensée par devers eux, dans le but de se mettre en faveur auprès de David ? Nous l'ignorons.

---

7 Ils entrèrent dans la maison pendant qu'il reposait sur son lit dans sa chambre à coucher, et ils le frappèrent et le tuèrent, et lui coupèrent la tête ; et ils prirent sa tête et marchèrent par le chemin de la Plaine toute la nuit.

---

Cette répétition a donné lieu de penser qu'il y a ici intercalation d'un second récit. Mais une telle adjonction serait oiseuse. C'est une reprise destinée à insister sur la criminelle lâcheté de cet acte.

---

8 Et ils apportèrent la tête d'Isboeth à David, à Hébron, et ils dirent au roi : Voici la tête d'Isboeth, fils de Saül, ton ennemi qui cherchait ta vie ; l'Éternel a vengé aujourd'hui le roi, mon seigneur, de Saül et de sa race.

---

*Le tuèrent*, comme il a été dit au verset 6, et, après cela, lui coupèrent la tête pour la porter à David.

*De la Plaine* : du Jourdain. Les mots *toute la nuit* ne prouvent point qu'ils arrivèrent à Hébron le lendemain matin, ce qui serait impossible, du moins si Isboeth demeurait encore à Mahanaïm ; car il y a une distance de 80 km entre cette ville et Hébron. Ces mots signifient qu'ils s'enfuirent le plus rapidement possible du lieu de leur crime.

---

9 Et David répondit à Récab et à Baana, son frère, fils de Rimmon de Béeroth : L'Éternel, qui a délivré ma vie de tout péril est vivant !

10 Celui qui est venu me dire : Voici, Saül est mort ! Et qui croyait m'apporter une bonne nouvelle, je l'ai fait saisir et tuer à Tsiklag, pour prix de sa bonne nouvelle ;

---

Voir **2 Samuel 1.14**.

---

11 et quand de méchants hommes ont tué un homme innocent dans sa maison, sur sa couche, ne redemanderai-je pas son sang de vos mains et ne vous exterminerai-je pas de la terre ?

12 Et David ordonna à ses gens de les tuer ; et ils leur coupèrent les mains et les pieds et [les] pendirent au bord de l'étang d'Hébron. Et ils prirent la tête d'Isboeth et l'enterrèrent dans le tombeau d'Abner à Hébron.

---

*Et [les] pendirent.* Le verbe hébreu n'a pas d'objet. Cet objet est sans doute les corps qui furent suspendus publiquement, ainsi que les pieds et les mains qui furent cloués au gibet, les mains comme instruments du meurtre, les pieds comme ayant couru après le salaire du crime.

---

# DEUXIÈME LIVRE DE SAMUEL

## CHAPITRE 5

---

---

1 Et toutes les tribus d'Israël vinrent auprès de David, à Hébron, et lui dirent : Nous voici ; nous sommes tes os et ta chair.

---

Par ces mots : *Nous sommes tes os et ta chair*, ils veulent dire que David appartient par le sang, non seulement à la tribu de Juda, mais au peuple entier. Ainsi cessa la division qui avait existé entre Israël et Juda, et fut rétablie pour un temps l'unité nationale.

---

2 Ci-devant déjà, lorsque Saül était notre roi, c'est toi qui menais et ramenais Israël, et l'Éternel t'a dit : C'est toi qui seras le berger de mon peuple d'Israël, et c'est toi qui seras le prince d'Israël.

---

*C'est toi qui menais...* Voir **1 Samuel 18.5**.

*L'Éternel t'a dit.* Voir à **2 Samuel 3.18**.

---

3 Et tous les Anciens d'Israël vinrent vers le roi à Hébron, et le roi David fit alliance avec eux à Hébron, devant l'Éternel, et ils oignirent David pour roi sur Israël.

---

*Ils oignirent David :* voir **2 Samuel 2.4**.

---

4 David avait trente ans lorsqu'il devint roi ; il régna quarante ans.

5 Il régna à Hébron sur Juda sept ans et six mois, et à Jérusalem trente-trois ans sur tout Israël et Juda.

---

*Jérusalem.* Sur le sens de ce nom, voir **Genèse 14.18**, note. Hébron, chef-lieu naturel de la tribu de Juda, était une position trop excentrique pour servir de capitale à tout Israël. Jérusalem avait une situation plus centrale et, comme elle était en Benjamin, c'était là une espèce de compensation offerte à la tribu du précédent roi, sans pourtant que Juda, sur les confins duquel elle se trouvait, pût en éprouver du mécontentement. Mais c'est surtout la force naturelle de cette place qui engagea le nouveau souverain à en faire sa capitale et le centre de la vie nationale. On a dit avec raison que, par cette mesure géniale, David est devenu le fondateur de l'État israélite.

---

6 Et le roi marcha avec ses hommes sur Jérusalem, contre les Jébusiens qui habitaient le pays. Et ils dirent à David : Tu n'entreras pas ici, à moins que tu n'aies repoussé les aveugles et les boiteux ! C'était pour dire : David n'entrera point ici.

---

*Qui habitaient le pays :* qui avaient échappé à la destruction générale des Canaéens, sans doute grâce à la situation inexpugnable de leur forteresse.

*À moins que tu n'aies repoussé...* Les plus faibles défenseurs suffiront pour t'empêcher d'entrer, en raison de la force naturelle de notre ville. Voir au verset 9.

---

7 Et David s'empara de la forteresse de Sion : c'est la cité de David.

---

*Sion*. Ce nom, que l'on explique diversement (brûlé du soleil ; rocher dressé ou rocher brillant ; château fort). désignait originairement la colline orientale de Jérusalem, sur laquelle fut bâtie le temple ; voir à **Ésaïe 2.2** ; **Michée 4.1** ; **Michée 4.8** ; **Jérémie 34.4**, notes. Il a été appliqué plus tard à la ville entière, et depuis le moyen-âge spécialement à la colline occidentale. Beaucoup de savants pensent encore aujourd'hui qu'il désigne ici et ailleurs cette seconde localité ; voir le verset 9.

---

8 Et David dit ce jour-là : Quiconque battra les Jébusiens et atteindra les créneaux, et les boiteux et les aveugles, ennemis de David... C'est pourquoi l'on dit : L'aveugle et le boiteux n'entreront point dans la maison.

---

La phrase n'est pas achevée. D'après **1 Chroniques 11.6**, elle se terminait par les mots : *Sera chef et prince*, ce qui peut s'appliquer à une dignité soit militaire, soit civile, celle de général de l'armée ou de gouverneur de la ville.

*Atteindra les créneaux*. Le sens donné ici au mot hébreu est absolument hypothétique. Ce terme se retrouve **Psaumes 42.7**, où il paraît signifier **vague** ou **cataracte** (d'un verbe qui signifie : faire du bruit). C'est pourquoi plusieurs pensent qu'il s'agissait de chercher à pénétrer dans la forteresse par un canal intérieur communiquant avec la fontaine dite de Marie, dont l'eau jaillit au pied de la colline, dans la vallée du Cédron, et qui alimentait d'eau la forteresse. Mais la récompense promise par David fait penser à un exploit d'une autre nature. C'est pourquoi, avec un grand nombre d'interprètes, nous préférons la traduction adoptée.

*Et les boiteux et les aveugles.* David désigne ici tous les Jébusiens par les termes qu'ils avaient employés eux-mêmes en parlant de leurs invalides.

*C'est pourquoi l'on dit.* La mention de ce dicton est évidemment amenée par les derniers mots : *Ennemis de David*. Mais il est impossible aujourd'hui d'en comprendre la portée, et même de déterminer de quelle *maison* il est question.

---

9. Et David s'établit dans la forteresse et l'appela cité de David. Et David bâtit tout à l'entour, depuis Millo et au-dedans.

---

*La forteresse.* Les uns placent, avec la tradition, et peut-être déjà avec Josèphe, la forteresse sur la colline occidentale qui est la plus élevée, mais aussi la plus accessible ; les autres la placent sur la colline de l'est, celle du temple. Ces deux collines sont séparées par une vallée, jadis très profonde, dirigée du nord au sud, le Tyropéon ou vallée des Fromagers. La colline orientale forme un triangle dont la pointe tournée au sud s'incline graduellement. Les côtés est et ouest sont coupés à pic ; il n'est accessible que par le nord. Cette position en quelque sorte inexpugnable rend mieux compte de la sécurité arrogante qu'exprime la moquerie des Jébusiens quand ils voient David prêt à attaquer leur forteresse. Il est à remarquer encore que, tandis que la colline de l'ouest manque de sources permanentes, celle de l'est possède, comme nous l'avons dit, une source abondante. Ces considérations, ainsi que les nombreux passages où Sion et la colline du temple sont identifiés, nous paraissent faire pencher la balance en faveur de la seconde manière de voir. Voir à **Néhémie 3.15**. D'après cela, la forteresse jébusienne, que remplaça bientôt la ville de David, aurait été située sur l'emplacement s'étendant au sud du temple, là où commence la pente d'Ophel qui descend par degrés jusque vers le lieu où se rencontrent la gorge du Tyropéon et la vallée du Cédron.

*Bâtit tout à l'entour* : il entoura toute cette localité d'un mur d'enceinte.

*Millo*. Ce mot, que nous avons déjà rencontré **Juges 9.6** où il désignait une tour fortifiée, signifie proprement **remplissage, remblai**. Il paraît désigner ici un ouvrage de fortification qui barrait la vallée de Tyropéon et unissait le colline orientale à l'occidentale. Ce passage partait de la partie sud de la terrasse où fut bâti le temple. C'était un remblai qui servait à protéger la ville haute, assez accessible par la vallée du Tyropéon, contre les surprises de l'ennemi. Wilson a retrouvé en cet endroit les restes d'un pont, et encore à cette heure on reconnaît l'existence de cet antique remblai à la pente qui se fait sentir de ce point du Tyropéon et vers le nord et vers le sud. Cet ouvrage commencé par David fut ensuite agrandi par Salomon (**1 Rois 9.15** ; comparez **1 Rois 11.27**). Il ne faut pas confondre les restes des piliers enfouis sous le sol actuel et retrouvés par Wilson avec l'arc de Robinson, qui est le commencement d'un autre pont situé plus au sud, à l'angle sud-ouest de la terrasse du temple et qui servait à la communication entre les deux villes ; il ne fut construit que plus tard, au temps des Hérodes (nous devons une partie des renseignements qui nous ont éclairci ce point à M. Schneller, fils, pasteur à Cologne).

*Et au-dedans* : il bâtit aussi des maisons en dedans de l'enceinte fortifiée.

---

10 Et David allait s'avancant et grandissant, et l'Éternel, Dieu des armées, était avec lui.

11 Et Hiram, roi de Tyr, envoya à David des messagers et du bois de cèdre et des charpentiers et des maçons, qui bâtirent une maison à David.

---

*Hiram.* Ce trait de la faveur dont jouissait David auprès d'un puissant roi voisin, paraît être mentionné comme preuve de la grandeur et de la réputation croissante de David. Rien ne nous oblige donc d'admettre qu'il soit ici à sa place chronologique ; il peut appartenir à une époque postérieure de la vie de David.

D'après **1 Rois 9.11**, Hiram vivait encore après la vingtième année du règne de Salomon ; cependant, d'après Josèphe et les sources tyriennes où puisait cet historien, il n'a régné que trente-quatre ans. Comment donc, si David a bâti son palais immédiatement après la prise de Jébus, c'est-à-dire trente-trois ans avant la fin de son règne, Hiram aurait-il pu régner encore au temps de Salomon ? On pourrait penser qu'il s'agit ici du père du roi Hiram contemporain de Salomon qui selon les documents tyriens s'appelait Abibaal, mais qui pouvait porter aussi le nom dynastique d'Hiram ; mais **2 Chroniques 2.3** où Salomon demande à Hiram d'agir envers lui comme il a agi envers son père, ne permet pas cette solution. Ou bien ce passage des Chroniques renferme une inexactitude, en identifiant le Hiram de Salomon avec son père, ou bien la durée du règne d'Hiram indiquée par Josèphe est fautive, ou bien enfin il faut placer la construction du palais de David à une époque beaucoup plus tardive que celle où nous sommes arrivés.

*Cèdre.* Jusqu'alors, on ne bâtissait guère en Palestine qu'avec du bois de sycomore et au moyen de briques (**Ésaïe 9.10**). Du moment où il s'agissait de bâtir un palais, il fallait des ouvriers habiles à tailler la pierre et le bois de cèdre, plus précieux que tout autre, la Phénicie possédait dès longtemps de tels ouvriers.

---

12 Et David reconnut que l'Éternel l'affermissait comme roi sur Israël et qu'il élevait son royaume à cause de son peuple d'Israël.

---

Ce verset se rattache directement au verset 10. Les versets 13 à 15 donnent une nouvelle preuve de la manière dont David, à mesure qu'il croissait en richesses et en puissance, adopta peu à peu les mœurs des monarques orientaux. Le nom de Salomon, mentionné verset 14, montre que nous avons ici une énumération anticipée. Cette liste se trouve de nouveau avec quelques modifications dans **1 Chroniques 3.5-8** ; **1 Chroniques 14.4-7**. Elle correspond à celle des fils de David qui lui naquirent à Hébron (**2 Samuel 3.2-5**).

---

13 Et David prit encore des concubines et des femmes de Jérusalem, après qu'il fut venu d'Hébron, et il naquit encore à David des fils et des filles.

14 Et voici les noms de ceux qui lui naquirent à Jérusalem : Sammua, Sobab, Nathan, Salomon,

15 Jibhar, Élisua Népheg, Japhia,

16 Élisama, Eljada et Éliphélet.

17 Et quand les Philistins apprirent qu'on avait oint David pour roi sur Israël, tous les Philistins montèrent pour chercher David. Et David l'apprit et descendit au lieu fort.

---

## **17 à 25 Première guerre, de David avec les Philistins**

Cette guerre paraît avoir eu lieu avant la conquête de Jébus et immédiatement après que David eut quitté Tsiklag et été reconnu roi d'Israël à Hébron. Ainsi s'explique, l'expression *pour chercher David*. Après la prise de Jébus, les Philistins auraient su où le trouver.

*Au lieu fort.* Ce lieu fort n'était certainement pas la forteresse de Jébus, qui serait désignée plus clairement. Ce ne peut être non plus le lieu fort de **1 Samuel 23.4**, en Moabite ; c'est probablement celui dont il est parlé **1 Samuel 22.1** et **2 Samuel 23.14**, qui se trouvait près de Bethléem. David, averti de l'invasion des Philistins, descendit d'Hébron à leur rencontre. Mais ceux-ci, passant plus au nord, pénétrèrent jusque tout près de Jérusalem.

---

**18** Et les Philistins vinrent et se répandirent dans la vallée des Réphaïm.

---

*Vallée des Réphaïm* : voir à **Josué 15.8**.

---

**19** Et David consulta l'Éternel, en disant : Monterai-je contre les Philistins ? Les livreras-tu entre mes mains ? Et l'Éternel dit à David : Monte, car certainement je livrerai les Philistins entre tes mains.

**20** Et David vint à Baal-Pératsim et les battit là. Et il dit : L'Éternel a dispersé mes ennemis devant moi comme des eaux qui s'écoulent. C'est pourquoi on donna à ce lieu le nom de Baal-Pératsim.

---

*Baal-Pératsim, maître des brèches ; possédant des brèches ; c'est-à-dire lieu muni de brèches*, c'était sans doute un lieu par où les Philistins s'étaient dispersés et enfuis comme l'eau qui s'échappe à travers une digue rompue ; voir sur le mot **pérets**, dont nous avons ici le pluriel, **Genèse 38.29** et **2 Samuel 6.8**. Cet endroit, qui n'est mentionné ailleurs que dans **Ésaïe 28.21** (où cet événement est

rappelé), est ainsi nommé par anticipation, car il n'a reçu son nom qu'à cette occasion.

---

21 Et ils abandonnèrent là leurs idoles, et David et ses gens les emportèrent.

22 Et les Philistins montèrent encore une fois et se répandirent dans la vallée des Réphaïm.

---

Nouvelle expédition des Philistins, spécialement racontée pour faire ressortir la différence d'avec la première dans la réponse de l'Éternel et le mode de la victoire.

Pour le moment, il suffit à David d'avoir repoussé l'ennemi ; plus tard il lui rendra victorieusement les procédés hostiles dont il est en ce moment l'objet (**2 Samuel 8.1**). Plusieurs traits remarquables de ces guerres avec les Philistins seront encore mentionnés dans la suite de notre livre (**2 Samuel 23.9 ; 2 Samuel 23.14**).

---

23 Et David consulta l'Éternel, et il lui dit : Ne monte pas ; tourne-les par derrière et tu arriveras sur eux du côté des mûriers.

---

*Par derrière.* La première fois l'attaque avait eu lieu du côté du sud, cette fois-ci elle a lieu du côté du nord.

*Mûriers.* Le sens exact du mot hébreu est inconnu.

---

24 Et quand tu entendras un bruit de pas dans les cimes des mûriers, alors attaque vivement, car alors l'Éternel est sorti à

vosre tête pour battre l'armée des Philistins.

---

*Quand tu entendras.* Dieu lui-même donnera le signal de l'attaque.

*Un bruit de pas.* C'est l'armée céleste dont la marche aérienne doit entraîner l'armée de David et lui garantir la victoire. Ce trait si dramatique n'a pas d'analogue dans toute l'histoire sainte. Cet exemple prouve que la révélation divine par l'Urim et le Thummim n'était pas une simple réponse par oui et non à une alternative posée par le grand sacrificateur.

---

25 Et David fit comme l'Éternel le lui ordonnait, et il battit les Philistins depuis Guéba jusqu'à Guézer.

---

*Guéba* : voir **Josué 18.24**. Les Philistins s'étaient répandus vers le nord dans toute la contrée. Dans **1 Chroniques 14.16**, c'est Gabaon qui est indiquée comme point d'attaque.

*Guézer* : sur la limite d'Éphraïm et de la Philistie (**Josué 16.3**).

---

# DEUXIÈME LIVRE DE SAMUEL

## CHAPITRE 6

---

---

1 David rassembla encore toute l'élite d'Israël, au nombre de trente mille.

---

David ayant décidé de fixer sa résidence royale à Jérusalem, tient à faire aussi de cette ville le centre religieux de la nation. Le meilleur moyen pour cela était d'y amener l'arche de l'alliance, symbole de la présence et de la bénédiction divines. Il y avait déjà plus d'un demi-siècle que l'arche, ramenée par les Philistins, était déposée chez Abinadab à Kirjath-Jéarim, à 16 km au nord-ouest de Jérusalem. David, d'après **1 Chroniques 15.3** et suivants, convoqua les Anciens et tous les chefs d'Israël, qui approuvèrent ce dessein, et tout le peuple depuis la frontière nord à la frontière sud fut convié à cette cérémonie.

---

2 Et David, avec tout le peuple qui était auprès de lui, se mit en marche depuis Baalé-Juda pour faire monter de là l'arche de Dieu sur laquelle est invoqué le Nom, le nom de l'Éternel des armées qui réside entre les chérubins.

---

*Baalé-Juda* : nom plus ancien de Kirjath-Jéarim ; comparez **Josué 15.9** ; **1 Chroniques 13.6**. C'était là que se trouvait l'arche depuis l'époque **1 Samuel 6.21**.

*Sur laquelle est invoqué le Nom*. Cette expression obscure s'explique par des passages tels que **Genèse 48.16**, où Jacob dit à Éphraïm et

Manassé que *son nom sera invoqué* (prononcé) *sur eux*, c'est-à-dire qu'ils seront honorés du titre de fils de Jacob, aussi bien que ses propres fils, et **Ésaïe 4.1** , où il est dit que sept femmes chercheront à prendre un même homme pour mari afin que *son nom soit prononcé sur elles*, c'est -dire qu'elles aient le titre de femmes de cet homme. D'après cela l'expression employée ici signifie que l'arche est désignée d'après **le Nom**, le nom suprême, celui de Jéhova, ce qui implique que la révélation et l'action salutaire de l'Éternel ici-bas y sont attachées.

*Qui réside entre les chérubins.* Cette expression ne signifie pas que les chérubins avaient été transportés avec l'arche chez les Philistins, puis de chez eux en Israël ; c'est l'expression en quelque sorte technique de la condition normale de l'arche d'après la loi.

---

3 Et ils mirent l'arche de Dieu sur un chariot neuf et l'emmenèrent de la maison d'Abinadab qui était sur la colline ; Uzza et Ahjo, fils d'Abinadab, conduisaient le chariot neuf,

---

*Un chariot neuf.* Il paraît que les prescriptions légales pour préparer et effectuer le transport de l'arche par les mains des Lévites furent négligées (**Nombres 4.5** et suivants). On suivit machinalement l'exemple des Philistins. Ce fut ce qui occasionna la catastrophe qui suit ; voir **1 Chroniques 15.15**.

---

4 [et ils l'emmenèrent de la maison d'Abinadab qui était sur la colline] avec l'arche de Dieu, et Ahjo allait devant l'arche.

---

Les mots mis entre crochets proviennent probablement du fait d'un copiste qui par erreur a copié deux fois la même ligne.

---

5 Et David et toute la maison d'Israël jouaient devant l'Éternel de toutes sortes d'instruments de bois de cyprès, de harpes, de luths, de tambourins, de sistres et de cymbales.

6 Et lorsqu'ils furent arrivés à l'aire de Nacon, Uzza étendit la main vers l'arche de Dieu et la saisit, parce que les bœufs regimbaient.

---

*Regimbaient* ; on traduit aussi **glissèrent**.

---

7 Et la colère de l'Éternel s'enflamma contre Uzza, et Dieu le frappa sur place à cause de sa précipitation, et il mourut là près de l'arche de l'Éternel.

---

*Et il mourut là.* Cette punition suppose l'existence de la prescription légale, **Nombres 4.5**. Autrement, on ne comprendrait pas une pareille sévérité. Dieu voulait inspirer à son peuple par cet exemple un respect inviolable pour le symbole et de sa présence et de sa sainteté.

---

8 Et David fut fâché de ce que l'Éternel avait fait une brèche en la personne de Uzza ; et ce lieu a été appelé jusqu'à ce jour Pérets-Uzza.

---

*Une brèche* : dans son propre peuple, en la personne du coupable.

*Perets-Uzza* : localité inconnue entre Kirjath-Jéarim et Jérusalem.

---

9 Et David eut crainte de l'Éternel en ce jour-là et il dit : Comment l'arche de l'Éternel entrerait-elle chez moi ?

10 Et David ne voulut point retirer l'arche de l'Éternel chez lui dans la cité de David, et il la fit déposer dans la maison d'Obed-Édom, de Gath.

---

*Gath.* Ce n'est pas ici la ville des Philistins qui portait ce nom ; il s'agit de Gath-Rirmnon, ville lévitique dans la tribu de Dan (**Josué 19.45**).

---

11 Et l'arche de l'Éternel resta trois mois dans la maison d'Obed-Édom, de Gath, et l'Éternel bénit Obed-Édom et toute sa maison.

---

*L'Éternel bénit...* Nous ignorons de quelle manière se manifesta cette bénédiction, peut-être par la guérison de quelque maladie ou la réussite de quelque entreprise.

---

12 Et on fit savoir au roi David que l'Éternel avait béni la maison d'Obed-Édom et tout ce qui était à lui à cause de l'arche de Dieu ; et David alla et fit monter l'arche de Dieu de la maison d'Obed-Édom dans la cité de David, avec joie.

13 Et quand les porteurs de l'arche de l'Éternel eurent fait six pas, on immola un taureau et un veau gras.

---

*Les porteurs.* Cette fois on se conforme exactement à la loi (**1 Chroniques 15.2**).

*Six pas* : après chaque sixième pas on immolait un taureau et un veau gras. La distance entre la maison d'Obed-Édom et la capitale n'était probablement pas considérable. D'après **1 Chroniques 15.26**, lorsque tout le transport se fut effectué sans accident, les Lévites reconnaissants offrirent sept taureaux et sept béliers.

---

**14.** Et David dansait de toute sa force devant l'Éternel, et David était ceint d'un éphod de lin.

---

*Dansait...* Des danses accompagnaient souvent les cérémonies religieuses ou les marches triomphales (**Exode 15.20** ; **Juges 11.34** ; **1 Samuel 18.6**) ; seulement on ne voit nulle part que les hommes y prissent part, mais c'était ici un cas tout à fait, exceptionnel.

*Ceint d'un éphod.* David accomplissait en ce moment, une fonction religieuse et en quelque sorte sacerdotale (**1 Samuel 22.18**).

---

**15** Et David et toute la maison d'Israël transportaient l'arche de l'Éternel avec des cris de joie et au son des trompettes.

---

Le Psaume 24 doit avoir été composé et chanté à cette occasion.

---

**16** Et comme l'arche de l'Éternel entrait dans la cité de David, Mical, fille de Saül, regardait par la fenêtre, et elle vit le roi David sauter et danser devant l'Éternel, et elle le méprisa dans son cœur.

---

*Fille de Saül.* Elle est désignée de la sorte, et non comme **femme de David**, parce que les sentiments dont témoigne sa conduite sont conformes à ceux de son père, qui durant tout son règne n'avait point recherché l'arche.

---

17 Et on fit entrer l'arche de l'Éternel et on la déposa à sa place dans la tente que David avait dressée pour elle ; et David offrit des holocaustes devant l'Éternel et des sacrifices d'actions de grâces.

---

*La tente.* C'était une tente nouvelle. L'ancienne se trouvait à Gabaon (**1 Chroniques 16.39**), où elle avait été transportée depuis Nob après le massacre qui avait comme profané ce lieu (**1 Samuel 22.17-19**).

*Un pain :* un pain en forme de gâteau, une galette (**Exode 29.2**).

*Une portion de viande,* provenant des sacrifices d'actions de grâces qui avaient été offerts.

---

18 Et quand David eut achevé d'offrir des holocaustes et des sacrifices d'actions de grâces, il bénit le peuple au nom de l'Éternel des armées.

19 Et il distribua à tout le peuple et à toute la multitude d'Israël, tant hommes que femmes, à chacun un pain, une portion de viande et un gâteau de raisins. Et tout le peuple s'en alla chacun dans sa maison.

20 Et David s'en retourna pour bénir sa maison, et Mical, fille de Saül, sortit à sa rencontre et dit : Comme le roi d'Israël s'est

honoré aujourd'hui en se découvrant devant les servantes de ses serviteurs, comme se découvrirait un homme de rien !

---

D'après **1 Chroniques 15.27**, David était vêtu d'un manteau royal sous lequel il portait une tunique et par-dessus lequel il avait revêtu l'éphod sacerdotal. On ne peut donc penser qu'il se soit réellement découvert comme le prétend Mical.

*Un homme de rien* : un homme du commun ou bien même un danseur de profession.

---

**21** Et David dit à Mical : C'est devant l'Éternel, qui m'a choisi au lieu de ton père et de toute sa maison pour m'établir prince sur le peuple de l'Éternel, sur Israël, c'est devant l'Éternel que j'ai dansé.

**22** Et je me rendrai encore plus vil que cela, et je m'abaisserai à mes propres yeux ; et je serai en honneur auprès des servantes dont tu as parlé.

---

*Encore plus vil* : en m'abaissant d'une manière qui ne paraîtra vile qu'à toi, orgueilleuse fille de roi déchu !

---

**23** Et Mical, fille de Saül, n'eut point d'enfants jusqu'au jour de sa mort.

---

Pour la difficulté provenant de **2 Samuel 21.8**, voir à ce passage.

---

# DEUXIÈME LIVRE DE SAMUEL

## CHAPITRE 7

---

---

1 Et lorsque le roi fut établi dans sa maison et que l'Éternel lui eut donné du repos en le délivrant de tous ses ennemis à l'entour,

2 le roi dit à Nathan le prophète : Vois donc ! J'habite dans une maison de cèdre, et l'arche de Dieu habite sous un pavillon.

---

*Nathan* : le prophète qui, avec Gad, eut la plus grande influence sur le règne de David.

*Maison de cèdre*. Voir **2 Samuel 5.14**.

---

3 Et Nathan dit au roi : Va, fais ce qui est dans ton cœur, car l'Éternel est avec toi.

---

Un prophète lui-même peut se tromper lorsqu'il parle avant d'avoir **entendu (Jean 5.20 ; Jean 5.30)**. Nous constatons ici clairement la distinction entre la parole du prophète comme simple homme et sa parole comme organe de Dieu (comparez **1 Samuel 16.6-7**). Dans ce second cas, la décision prophétique est si peu l'expression du sentiment personnel de celui qui l'énonce, qu'elle peut même y être directement opposée, comme cela arrive en cette circonstance.

---

4 Et cette nuit même, la parole de l'Éternel fut adressée à Nathan, en ces mots :

5 Va, et dis à mon serviteur, à David : Ainsi parle l'Éternel : Est-ce que tu me bâtirais une maison pour ma demeure ?

6 Car je n'ai point habité dans une maison depuis le jour où j'ai fait monter les fils d'Israël hors d'Égypte jusqu'à ce jour-ci ; je suis allé et venu sous une tente, avec un tabernacle.

---

*Car je n'ai point habité...* Je n'ai point eu besoin jusqu'ici d'une demeure somptueuse au milieu de mon peuple pour habiter avec lui et lui faire sentir ma présence.

*Tente..., tabernacle...* : les tentures et la charpente qui les soutenait.

---

7 Pendant tout le temps que j'ai marché au milieu de tous les fils d'Israël, ai-je dit un mot à quelqu'un des chefs d'Israël à qui j'ai ordonné de paître mon peuple d'Israël, en disant : Pourquoi ne me bâtissez-vous pas une maison de cèdres ?

---

*Ai-je dit un mot ?* Me suis-je jamais plaint de ce que vous ne m'avez pas bâti une demeure digne de moi, ou vous ai-je demandé de le faire ?

*À quelqu'un des chefs d'Israël.* Le mot hébreu peut signifier aussi : à quelqu'une des **tribus** d'Israël, expression qui se rapporterait à l'hégémonie qu'ont successivement exercée différentes tribus sur le reste du peuple, à mesure que l'Éternel choisissait un juge dans le sein de l'une d'elles.

Cette parole n'est pas destinée à repousser le projet de David, mais à purifier l'esprit dans lequel il pouvait être conçu, comme s'il s'agissait de rendre service à Dieu. David doit comprendre que ce ne sera pas lui qui rendra un service à Dieu, en lui offrant une demeure,

mais que ce sera Dieu qui l'honorera en acceptant cet hommage (**Actes 17.24**).

---

8 Et maintenant tu diras à mon serviteur, à David : Ainsi parle l'Éternel des armées : Je t'ai tiré du pâturage, où tu marchais après les brebis, pour que tu fusses prince sur mon peuple, sur Israël.

---

## 8 à 11

Dieu est celui qui l'a prévenu de toutes manières et qui l'a gratuitement béni dans l'élévation merveilleuse qu'il lui a accordée jusqu'à ce moment, et ce sera encore gratuitement qu'il y ajoutera le dernier bienfait qu'il lui réserve et qu'il lui annonce en ce moment par la bouche de Nathan (verset 11).

*Pâturage.* Voir **1 Samuel 16.11**.

---

9 Et j'ai été avec toi partout où tu allais, et j'ai retranché tous tes ennemis de devant toi, et je t'ai fait un grand nom, comme le nom des grands qui sont sur la terre ;

10 et j'ai donné un lieu à mon peuple d'Israël, et je l'ai planté, et il a habité chez lui, et il ne sera plus troublé, et les fils d'iniquité ne l'opprimeront plus comme autrefois

11 et dans le temps où j'établissais des juges sur mon peuple d'Israël. Et je t'ai accordé du repos en te délivrant de tous tes ennemis. Et l'Éternel te fait savoir que l'Éternel t'établira une maison.

---

*L'Éternel t'établira une maison.* En hébreu, comme en français, le mot **maison** peut désigner une dynastie aussi bien qu'un édifice. Cette promesse joue évidemment sur le double sens du mot.

---

**12** Quand tes jours seront accomplis et que tu seras couché avec tes pères, j'élèverai après toi ta postérité, celui qui sortira de tes entrailles, et j'affermirai son règne.

---

La promesse se rapporte avant tout à l'élévation du fils sur le trône de son père, comme le prouvent le verset 13 et les paroles parallèles de **1 Chroniques 28.5-6** ; mais en même temps il est manifeste que, dans la personne de Salomon, est comprise sa descendance tout entière, car les versets 14 à 16 n'ont de sens qu'en admettant l'extension de cette promesse à toute la race de David.

*J'élèverai* : sur ton trône.

*Celui qui sortira.* Ces mots n'impliquent pas nécessairement qu'au moment où Nathan parlait, Salomon ne fût pas encore né ; car on peut traduire : Celui qui **sera sorti**. L'idée sur laquelle cette expression appuie, est en tout cas celle-ci : ton propre fils, ta chair et ton sang. Le règne reste tien en la personne de ton fils.

---

**13** C'est lui qui bâtira une maison à mon nom, et j'affermirai pour toujours le trône de son royaume.

---

*C'est lui qui bâtira.* La maison de l'Éternel était le symbole du repos de Dieu sur la terre et de celui de la terre en Dieu. Elle devait être bâtie dans un temps de paix et non au milieu d'agitations et de guerres continuelles, comme fut le règne de David. Ce motif n'est

pas allégué ici par Nathan, mais il est développé à plusieurs reprises par David lui-même dans le premier livre des Chroniques (**1 Chroniques 22.8** ; **1 Chroniques 28.3**), et comme une déclaration qui lui a été faite par l'Éternel, sans que nous sachions si ce fut directement ou bien par l'intermédiaire de Nathan ou de quelque autre prophète. Comparez **1 Chroniques 22.9** : *Un fils va te naître, qui sera un homme de paix.*

*Pour toujours.* Ce mot implique l'application de cette promesse à la postérité de Salomon, y compris le Messie dont le règne est seul éternel (comparez verset 16 et **Luc 1.32-33**).

---

**14.** Je serai pour lui un père, et il sera pour moi un fils ; s'il fait mal, je le châtierai avec une verge d'hommes et des plaies de fils d'hommes ;

---

Si cette postérité de David, à partir de Salomon lui-même, devient infidèle, elle sera châtiée, mais non retranchée tout à fait, comme l'a été Saül et sa famille.

*Père.* La relation de père et fils comprend non seulement la protection, mais aussi l'éducation, par conséquent les châtiments.

*Verge d'hommes* : telle que les hommes peuvent l'infliger. L'homme ne peut aller jusqu'à supprimer de son chef une famille, comme on le voit par l'insuccès de Saül avec la famille d'Ahimélec ou celui d'Athalie avec celle de Joram.

---

**15** mais ma grâce ne lui sera pas ôtée, comme je l'ai ôtée de Saül, que j'ai ôtée de devant toi.

**16** Et ta maison et ton règne sont pour toujours assurés devant toi ; ton trône sera affermi pour toujours.

---

*Devant toi.* On a souvent voulu corriger ces mots en : **devant moi.** Mais ils peuvent s'appliquer à David, désormais certain de l'indestructibilité de sa maison.

---

17 Nathan parla à David conformément à toutes ces paroles et à toute cette vision.

---

*Toute cette vision.* Dieu avait parlé à Nathan, non en songe seulement, mais sous la forme plus réelle encore de la vision.

---

18 Et le roi David alla et se présenta devant l'Éternel et dit : Qui suis-je, Seigneur Éternel, et quelle est ma maison, pour que tu m'aies fait arriver jusqu'ici ?

---

## **18 à 29 prière de David**

Deux sentiments inspirent cette prière : l'humiliation et la reconnaissance. David sent vivement que cette heure est l'heure suprême de sa vie, celle qui en résume tout le passé et en renferme tout l'avenir.

---

19 Et c'est encore peu de chose à tes yeux, Seigneur Éternel ; tu as aussi parlé de la maison de ton serviteur pour un long avenir ; et ce serait là la condition de l'homme, Seigneur Éternel !

---

*Et ce serait là...* On a compris ces mots d'une foule de manières. Notre traduction signifie : Est-ce bien là ce qui est destiné à un homme ? N'est-ce pas trop pour une si infime créature : un règne éternel !

---

20 Et que pourrait te dire encore David ? Tu connais ton serviteur, Seigneur Éternel.

---

*Tu connais.* Tu lis toi-même toute la reconnaissance qui est dans mon cœur.

---

21 C'est à cause de ta parole et selon ton cœur que tu as fait toute cette grande chose en la faisant connaître à ton serviteur.

---

Je ne puis m'attribuer en aucune façon de pareilles grâces ; elles sont uniquement l'effet de ta libre volonté, l'accomplissement de tes promesses faites à nos pères, promesses absolument gratuites (*selon ton cœur*).

---

22 Voilà pourquoi tu es magnifié, Éternel Dieu ! Car nul n'est égal à toi, et il n'y a pas d'autre Dieu que toi, d'après tout ce que nous avons entendu de nos oreilles.

23 Y a-t-il un autre peuple sur la terre comme ton peuple, comme Israël, que son Dieu soit venu racheter pour en faire son peuple, et pour lui faire un nom, et pour faire pour vous ces grandes choses et ces prodiges, dans ton pays, en chassant devant ton peuple, que tu t'es racheté d'Égypte, les nations et leurs dieux ?

24 Tu as affermi ton peuple, Israël, pour qu'il fût ton peuple à toujours ; et toi, Éternel, tu es devenu leur Dieu.

25 Et maintenant, Éternel Dieu, la parole que tu as dite sur ton serviteur et sur sa maison, maintiens-la à jamais, et fais comme tu as dit.

---

Après l'action de grâces, la prière.

*Fais comme tu as dit.* L'homme doit, par un amen solennel, ratifier la promesse divine et travailler à son accomplissement en se l'appropriant personnellement.

---

26 Et que l'on magnifie ton nom à jamais, en disant : L'Éternel des armées, Dieu d'Israël ! Et la maison de ton serviteur David sera affermie devant toi !

---

David ne pense point seulement à ce qui le concerne, lui et sa famille, dans ce qui vient de se passer ; son regard se porte aussi sur tout son peuple : il pense à la gloire qui rejaillira de cette dispensation divine sur Israël et, en retour, sur l'Éternel lui-même qui se manifeste d'une manière si éclatante comme son Dieu.

---

27 Car, ô Éternel des armées, Dieu d'Israël, tu t'es révélé à ton serviteur, en disant : Je te bâtirai une maison ! C'est pourquoi ton serviteur s'est senti porté à t'adresser cette prière.

28 Et maintenant, Seigneur Éternel, tu es Dieu, et tes paroles sont vérité, et tu as promis à ton serviteur de lui faire ce bien.

29 Et maintenant veuille bénir la maison de ton serviteur pour qu'elle subsiste à toujours devant toi ! Car c'est toi, Seigneur Éternel, qui as parlé, et par ta bénédiction la maison de ton serviteur sera bénie à jamais !!

# DEUXIÈME LIVRE DE SAMUEL

## CHAPITRE 8

---

---

1 Après cela, David battit les Philistins et les abaissa, et David ôta aux Philistins la suprématie.

---

### **1 à 14 victoires de David**

*Les Philistins.* Ce verset comprend les deux victoires racontées chapitre 5 et sans doute d'autres expéditions plus décisives.

*La suprématie.* Le mot hébreu signifie proprement **le frein de la mère**. Plusieurs y ont vu un terme géographique. D'autres l'ont entendu de la puissance qu'avait exercée la ville de Gath, comme métropole, sur les autres villes de la Philistie (**1 Chroniques 18.1**), et qui a dès lors appartenu à Jérusalem. Il nous paraît plus probable que cette expression se rapporte à la domination que les Philistins avaient exercée jusqu'au temps de Saül sur Israël.

---

2 Et il battit les Moabites et les mesura au cordeau, en les faisant coucher par terre ; il en mesura deux cordeaux pour les faire mourir et un plein cordeau pour leur laisser la vie. Et les Moabites furent assujettis à David et lui payèrent tribut.

---

*Les Moabites.* Il résulte de ce qui est dit ici que David fit périr les deux tiers des prisonniers moabites. Nous ne savons ce qui motiva

un traitement aussi cruel, qui étonne d'autant plus que David avait été précédemment en excellents rapports avec ce peuple (**1 Samuel 22.3**). Quelque offense grave que nous ignorons doit avoir provoqué ce châtement. Les rabbins ont supposé que les parents de David avaient été massacrés en Moab ; mais ce fait n'aurait-il pas été mentionné ? On pourrait plutôt penser à une insulte pareille à celle dont se rendirent coupables les Ammonites (**2 Samuel 10.4**).

---

3 Et David battit Hadadézer, fils de Réhob, roi de Tsoba, lorsqu'il était en chemin pour rétablir sa domination sur le fleuve.

---

### 3 à 12 Les Svriens

*Hadadézer* : **Secours de Hadad** (Hadad était le nom du dieu du soleil). Dans **2 Samuel 10.16** et **1 Chroniques 18.3**, le même roi est appelé *Hadarézer* : **secours de la Majesté**.

*Tsoba*. Ville inconnue, située dans la contrée du Liban, d'après **1 Chroniques 18.8**.

*Lorsqu'il était en chemin*. Le pronom **il** ne peut se rapporter qu'à Hadadézer, car David n'avait jamais étendu sa domination précédemment sur l'Euphrate ; il ne pouvait penser à l'étendre jusqu'à ce fleuve qu'après la soumission des rois syriens.

---

4. Et David lui prit mille sept cents cavaliers et vingt mille fantassins et David coupa les jarrets aux chevaux de tous les chars, et il ne garda que cent chars.

---

**1 Chroniques 18.1** indique des chiffres un peu différents. Voir à ce passage.

---

5 Et les Syriens de Damas vinrent au secours de Hadadézer, roi de Tsoba, et David tua vingt-deux mille d'entre les Syriens.

6 Et David mit des garnisons dans la Syrie de Damas, et les Syriens furent assujettis à David et lui payèrent tribut. L'Éternel donnait la victoire à David partout où il allait.

7 Et David prit les boucliers d'or qu'avaient les officiers d'Hadadézer et les fit porter à Jérusalem.

---

Sur l'emploi du butin remporté par David, voir verset 11 et **1 Chroniques 18.8**. David avait en vue la construction du temple par son fils.

---

8 Et de Bétach et de Bérothai, villes d'Hadadézer, le roi David enleva de l'airain en très grande quantité.

---

*Bétach* : **confiance** : une ville forte située probablement au nord-est de Damas.

*Bérothai* : **les puits** : ville de la Célé Syrie ; **Ézéchiel 47.16**.

---

9 Et Thoï, roi de Hamath, ayant appris que David avait battu toutes les forces d'Hadadézer,

---

*Ramath*, sur l'Oronte ; une des principales villes de la Célésyrie ; voir **Ésaïe 10.9**, note.

Ce roi recherche l'amitié de David en lui envoyant une ambassade, à la tête de laquelle est son propre fils, et de riches présents.

---

10 envoya Joram, son fils, vers le roi David, pour le saluer et le féliciter de ce qu'il avait fait la guerre à Hadadézer et l'avait battu, car Thoï était continuellement en guerre avec Hadadézer. Et Joram apportait des vases d'argent, des vases d'or et des vases d'airain.

---

*Joram*. Ce nom purement juif est probablement une corruption de celui d'Hadoram qui est donné à ce prince dans **1 Chroniques 18.10** et qui se retrouve dans des listes de noms arabes.

*Continuellement en guerre*. Ces deux rois étaient voisins d'après **1 Chroniques 18.12** : *Tsoba vers Hamath*.

---

11 Et ces objets aussi, le roi David les consacra à l'Éternel, comme il avait fait déjà pour l'argent et l'or qu'il avait enlevés aux nations qu'il avait vaincues,

---

*Les consacra* : en les déposant dans le trésor du Tabernacle que David amassait en vue de la construction du temple.

---

12 aux Syriens, aux Moabites, aux fils d'Ammon, aux Philistins et aux Amalékites, ainsi que pour le butin d'Hadadézer, fils de

Réhab, roi de Tsoba.

---

Voir, sur la légère différence de cette énumération avec celle des Chroniques, à **1 Chroniques 18.12**.

L'expression *aux Syriens* comprend d'autres peuplades que les Syriens de Tsoba, nommés ensuite, par exemple, les Syriens de Damas (verset 5).

*Ainsi que pour le butin d'Hadadézer*. Ces mots suppléent à ce qui n'avait pas été dit au verset 8 du butin d'Hadadézer.

---

**13** Et David se fit un nom, au retour de sa victoire sur les Syriens [en battant], dans la vallée du Sel, dix-huit mille [Édomites].

---

### **13 et 14 Les Édomites**

Ce peuple avait sans doute profité du moment où David était occupé dans le nord pour faire irruption dans le midi du pays.

*Se fit un nom* : augmenta sa réputation.

*Vallée du Sel* : le Gor, au sud de la mer Morte. Les mots entre crochets manquent dans le texte hébreu, sans doute par une erreur de copiste.

Ce passage doit être complété par trois autres qui se rapportent à la même situation :

- **1 Chroniques 18.12**, où est attribué à Abisaï, frère de Joab, une grande victoire sur les Édomites, dont il tua dix-huit mille dans la vallée du Sel

- le titre du Psaume 60, où il est dit qu'après la guerre contre les peuples du nord, Joab vainquit les Édomites dans la vallée du Sel et en tua douze mille
- **1 Rois 11.15**, où il est raconté incidemment : que David battit Édom et que Joab fut envoyé, à la suite de cette victoire, pour enterrer les morts et achever la soumission d'Édom.

Toutes ces données peuvent peut-être s'harmoniser de la manière suivante : David apprenant l'invasion des Édomites accourut au secours de son peuple avec Abisaï et une partie de l'armée, laissant Joab dans le nord avec l'autre partie. Il remporta avec le secours d'Abisaï la grande victoire de la vallée du Sel et revint à Jérusalem pendant qu'Abisaï continuait la campagne contre Édom. Au retour de Joab, il l'envoya enterrer les nombreux morts restés sans sépulture dans la vallée du Sel et lui confia le soin de rejoindre son frère pour achever l'œuvre difficile de la conquête du territoire édomite. On comprend aisément que dans ces circonstances la tradition conservée dans le titre du Psaume 60 ait attribué à Joab la première victoire, qui proprement avait été remportée par David et Abisaï, et que, par une différence dans la manière de compter, il soit question dans les livres historiques de dix-huit -mille et dans le titre du Psaume de douze mille hommes seulement.

---

14 Et il mit des garnisons dans Édom ; il mit des garnisons dans tout Édom ; et tout Édom fut assujetti à David. L'Éternel donnait la victoire à David partout où il allait.

15 Et David régna sur tout Israël, et David faisait droit et justice à tout son peuple.

---

## **15 à 18 Les principaux fonctionnaires de David**

Comme roi, David rendait lui-même la justice.

---

16 Et Joab, fils de Tséruja, était à la tête de l'armée ; et Josaphat, fils d'Ahilud, était chancelier ;

---

*Chancelier.* C'est celui qui tenait le protocole des affaires d'État et des décisions royales.

---

17 et Tsadok, fils d'Ahitub, et Ahimélec, fils d'Abiathar, étaient sacrificateurs ; et Séraïa était secrétaire ;

---

*Tsadok, fils d'Ahitub.* Il est probable que, lorsque Saül eut fait égorger Ahimélec, avec tous ses fils, sauf Abiathar (**1 Samuel 22.11** et suivants), et que ce dernier se fut enfui vers David, auquel il servit de souverain sacrificateur, Saül nomma comme grand sacrificateur Ahitub, de la famille d'Eléazar, fils aîné d'Aaron, revenant ainsi à la branche aînée qui avait été abandonnée nous ignorons quand et pourquoi, pour faire place à la branche cadette, celle, d'Ithamar ; voir **1 Samuel 2.30-36**, note. David ne voulut pas dépouiller Ahitub des fonctions qu'il avait remplies sous Saül et qu'il transmit à son fils Tsadok. D'autre part, comme David avait accueilli lui-même Abiathar et en avait fait son grand sacrificateur dans le temps de son exil, il ne pouvait, pas non plus le renvoyer. Et c'est à cette circonstance exceptionnelle, et nullement à la non existence d'une charge de grand sacrificateur, comme on l'a prétendu, qu'il faut attribuer l'existence anormale, à ce moment-là, de deux souverains sacrificateurs.

*Ahimélec, fils d'Abiathar.* Il semblerait qu'il dût y avoir plutôt **Abiathar, fils d'Ahimélec**, et l'on a supposé ici une erreur de copiste. Mais le passage **1 Chroniques 24.6** confirme la leçon de notre texte, et il faut

plutôt admettre qu'Abiathar, pour une raison ou pour une autre, avait déjà remis une partie de ses fonctions à son propre fils Ahimélec. Le nom de celui-ci était celui de son grand-père, ce qui est d'un usage assez fréquent. D'après **1 Chroniques 16.39-40**, Tsadok et ses frères étaient attachés au Tabernacle résidant à Gabaon et y offraient, sur l'autel des holocaustes, les holocaustes du matin et du soir et les autres sacrifices prescrits par la loi. Il est probable que l'autre sacrificateur, plus étroitement uni à David, résidait à Jérusalem et était attaché à l'arche de l'alliance déposée dans la tente que David avait fait élever dans cette ville. Du passage **1 Chroniques 16.4**, il ressort que le culte lévitique régulier ne se célébrait pas en ce dernier endroit.

*Séraïa*. Ce personnage se retrouve **2 Samuel 20.25** sous le nom de Séia, **1 Rois 4.3** sous celui de Abija, et **1 Chroniques 18.16** sous celui de Savsa. Sont-ce là de simples changements de prononciation ou des fautes de copistes, ou s'agit-il de deux ou plusieurs personnages différents ? Nous l'ignorons.

*Secrétaire* : communiquant aux autorités locales les ordres du roi.

---

18 Et Bénéïa, fils de Jéhojada, [était chef] des Kéréthiens et des Péléthiens ; et les fils de David étaient conseillers intimes.

---

*Kéréthiens et Péléthiens*. Ces deux termes désignent, en tout cas les gardes du corps qui accompagnaient la personne du roi (**1 Rois 1.38-44**). Mais l'origine de ces deux noms n'est pas certaine. Comme les Philistins étaient en partie originaires de Crète (**Deutéronome 2.23**), on a supposé que le mot **Créthi** désignait des mercenaires que David aurait enrôlés chez ce peuple (**2 Samuel 15.18**). D'autres expliquent ce mot en le dérivant de **carath** : **retrancher, exterminer**, et voient dans les Kéréthiens les exécuteurs des sentences capitales rendues par le roi.

Le mot **Peléthi** paraît venir de **palath** : **fuir, courir rapidement**. Les Péléthiens seraient ainsi les coureurs chargés de porter les ordres du roi ; voir **2 Chroniques 30.6** où il est parlé de coureurs, mais sans qu'ils soient désignés de cette manière.

*Conseillers intimes.* Le mot hébreu employé ici est **cohen**, qui désigne ordinairement les sacrificateurs. Mais toute l'histoire renfermée dans les livres précédents montre que les sacrificateurs ne pouvaient être pris que dans la famille d'Aaron. Le titre de cohen ne peut donc être donné ici aux fils de David dans ce sens-là, d'autant, plus qu'immédiatement avant nous venons de voir les noms de ceux qui occupaient alors le poste de sacrificateurs. Le substantif **cohen** vient d'un verbe arabe qui signifie : administrer les affaires de quelqu'un, être son agent. Ce mot peut par conséquent être pris dans un sens plus large que le sens technique qu'il avait reçu dans l'usage ordinaire. Dans **2 Samuel 20.26**, il est appliqué à un descendant de Jaïr (Manassite) et cela avec le complément *de David*, ce qui ne s'expliquerait pas bien s'il avait le sens de sacrificateur, puisque le sacrificateur est cohen de Jéhova, non d'un homme. Il en est de même **1 Rois 4.5**, où à ce titre est ajouté, comme explication, *ami du roi*. Dans le premier livre des Chroniques (**1 Chroniques 18.17**), écrit postérieurement au nôtre, le nom de cohen est remplacé par l'expression : *les premiers sous la main du roi*, ses conseillers intimes.

---

# DEUXIÈME LIVRE DE SAMUEL

## CHAPITRE 9

---

---

1 Et David dit : Est-ce qu'il y a encore quelque survivant de la maison de Saül ? Et je lui ferai du bien pour l'amour de Jonathan.

2 Et il y avait un serviteur de la maison de Saül, nommé Tsiba. Et on le fit venir vers David, et le roi lui dit : Es-tu Tsiba ? Et il répondit : Ton serviteur !

---

*On le fit venir...* : sans doute de Guibéa, où Tsiba exploitait les propriétés de Saül, soit pour son propre compte, soit pour celui des membres de l'ancienne famille royale.

---

3 Et le roi dit : Ne reste-t-il personne de la maison de Saül à qui je puisse faire du bien de la part de Dieu ? Et Tsiba dit au roi : Il y a encore un fils de Jonathan perclus des deux pieds.

4 Et le roi lui dit : Où est-il ? Et Tsiba dit au roi : Il est chez Makir, fils d'Ammiel, à Lodébar.

---

*Makir*, d'après **2 Samuel 17.27-29**, devait être un homme à son aise. Il avait sans doute recueilli et gardé chez lui Méphiboseth pour le soustraire à la vengeance qu'on redoutait de la part de David.

*Lodébar*, à l'est du Jourdain, près de Mahanaïm.

---

5 Et le roi David l'envoya chercher de Lodébar, de la maison de Makir, fils d'Ammiel.

6 Et quand Méphiboseth, fils de Jonathan, fils de Saül, fut arrivé auprès de David, il tomba sur sa face et se prosterna. Et David dit : Méphiboseth ! Et il dit : Voici ton serviteur.

7 Et David lui dit : Ne crains point, car certainement je te ferai du bien pour l'amour de Jonathan, ton père ; et je te ferai rendre toutes les terres de Saül, ton père, et toi tu mangeras toujours à ma table.

8 Et il se prosterna, et dit : Qu'est ton serviteur pour que tu portes les regards sur un chien mort comme moi ?

---

*Un chien mort* : ce qu'il y a de plus méprisable (**1 Samuel 24.15**).

---

9 Et le roi appela Tsiba, serviteur de Saül et lui dit : Tout ce qui a appartenu à Saül et à toute sa maison, je le donne au fils de ton maître.

10 Et tu cultiveras pour lui les terres, toi, et tes fils et tes serviteurs, et tu apporteras le produit, afin que le fils de ton maître ait du pain à manger, et Méphiboseth, fils de ton maître, mangera toujours à ma table. Et Tsiba avait quinze fils et vingt serviteurs.

---

*Pour lui*. C'est sur ces mots qu'il faut appuyer.

*Ait du pain à manger* : ait de quoi entretenir sa maison. Méphiboseth ne devait prendre à la table de David que le repas principal et David

voulait qu'il eût à l'avenir un état de maison convenable à sa dignité princière.

*Tsiba avait quinze fils et vingt serviteurs.* Les propriétés de Saül étaient donc considérables.

---

11 Et Tsiba dit au roi : Ton serviteur fera tout ce que le roi mon seigneur ordonne à son serviteur. Et Méphiboseth mangea à la table [de David] comme un des fils du roi.

---

*Et Méphiboseth mangea.* Le sens du texte est : **Et Méphiboseth mangeait à ma table comme un des fils du roi**, ce qui n'aurait un sens que si on traduisait mangera et que l'on rattachât ces mots à ceux du verset 10 comme reprise du discours de David. Il est plus naturel de supposer une erreur de copiste : **ma** table au lieu de **la** table de David.

---

12 Et Méphiboseth avait un jeune fils nommé Mica, et tous ceux qui demeuraient chez Tsiba étaient au service de Méphiboseth.

---

*Mica* : **1 Chroniques 8.3.**

---

13 Et Méphiboseth habitait à Jérusalem, car il mangeait toujours à la table du roi ; et il était boiteux des deux pieds.

---

*Boiteux* : **2 Samuel 4.4.**

---

# DEUXIÈME LIVRE DE SAMUEL

## CHAPITRE 10

---

---

1 Et il arriva après cela que le roi des fils d'Ammon mourut, et Hanun son fils devint roi à sa place.

2 Et David dit : Je veux montrer de la bienveillance à Hanun, fils de Nahas, comme son père en a montré envers moi. Et David envoya ses serviteurs pour le consoler au sujet de son père. Et les serviteurs de David vinrent au pays des fils d'Ammon.

---

*Nahas*, père de Hanun, était sans doute le même roi que celui contre lequel Saül avait secouru Jabès (**1 Samuel 11.1**).

*En a montré* : peut-être lorsque David, en fuite devant Saül, s'était réfugié chez les Moabites, voisins des Ammonites (**1 Samuel 22.3-4**).

---

3 Et les princes des fils d'Ammon dirent à Hanun, leur maître : Penses-tu que ce soit pour honorer ton père que David t'envoie des consolateurs ? N'est-ce pas dans le but de reconnaître et d'explorer la ville, afin de la détruire, que David t'a envoyé ses serviteurs ?

---

*La ville* : Rabbath-Ammon ; voir **Jérémie 49.2**, note.

---

4 Et Hanun fit saisir les serviteurs de David, leur fit raser la moitié de la barbe et leur fit couper leurs habits à mi-hauteur, jusqu'au haut des cuisses, et les renvoya.

---

*La moitié de la barbe... leurs habits à mi-hauteur* : afin de les couvrir de ridicule et de honte. Les Orientaux ne tiennent à rien tant qu'à leur barbe. Leurs vêtements longs et amples descendent jusqu'aux pieds. On raconte un fait analogue qui s'est passé en 1764 en Perse, où un prince fit couper la barbe aux envoyés d'un voisin qui réclamait de lui le tribut, ce qui amena l'extermination de la ville et du pays de celui-ci.

---

5 Et on annonça la chose à David ; et il envoya des gens à leur rencontre, car ces hommes étaient fort confus ; et le roi leur fit dire : Restez à Jéricho jusqu'à ce que votre barbe ait repoussé, et vous reviendrez ensuite.

---

*Jusqu'à ce que votre barbe...* Ils auraient pu se procurer des vêtements pour se présenter de nouveau à la cour de David, mais ils devaient attendre que leur barbe eût repoussé.

---

6 Et les fils d'Ammon virent qu'ils s'étaient mis en mauvaise odeur auprès de David, et ils envoyèrent et prirent à leur solde les Syriens de Beth-Réhob et les Syriens de Tsoba, au nombre de vingt mille hommes de pied, et le roi de Maaca avec mille hommes, et ceux de Tob, douze mille hommes.

---

Ce secours envoyé par les Syriens aux Ammonites n'a rien de commun avec la guerre contre ces mêmes Syriens dont il a été parlé **2 Samuel 8.5**. La rencontre avec eux eut lieu dans ce cas-ci près de Rabbath-Ammon, tandis que **2 Samuel 8.5** la bataille a pour théâtre la Syrie septentrionale.

*Beth-Réhob, Tsoba, Maaca, Tob* : voir chapitre 8.

---

7 Et David l'apprit et il fit partir Joab et toute l'armée, les hommes vaillants.

8 Et les fils d'Ammon sortirent et se rangèrent en bataille à l'entrée de la porte ; et les Syriens de Tsoba et de Réhob et les hommes de Tob et Maaca étaient à part dans la campagne.

---

*À part dans la campagne* : sans doute pour tomber sur les arrières de Joab quand il attaquerait les Ammonites rangés devant la porte de la ville.

---

9 Et Joab vit qu'il y avait un front de bataille devant et derrière lui, et il fit un choix dans toute l'élite d'Israël, et il les mit en bataille contre les Syriens ;

10 et il plaça le reste du peuple sous le commandement de son frère Abisaï, contre les fils d'Ammon.

11 Et il dit : Si les Syriens sont plus forts que moi, tu viendras à mon secours, et si les Ammonites sont plus forts que toi, j'irai à ton secours.

12 Courage soyons fermes pour notre peuple et pour les villes de notre Dieu ! Et que l'Éternel fasse ce qui lui semblera bon !

13 Et Joab et le peuple qui était avec lui s'avança pour attaquer les Syriens, et ceux-ci s'enfuirent devant lui.

14 Et quand les fils d'Ammon virent que les Syriens s'étaient enfuis, ils prirent aussi la fuite devant Abisaï et rentrèrent dans la ville. Et Joab s'en retourna de l'expédition contre les fils d'Ammon et rentra à Jérusalem.

---

Les Syriens une fois repartis et les Ammonites rentrés dans leur ville, Joab, ne pouvant en entreprendre immédiatement le siège, s'en retourna pour le moment à Jérusalem.

---

15 Et les Syriens, voyant qu'ils avaient été battus par Israël, se rassemblèrent.

---

*Se rassemblèrent.* Cette grande victoire de David n'arriva pas immédiatement après la fuite des Syriens, verset 14, car à cette époque David resta tranquille à Jérusalem (chapitre 11). C'est la mention de la fuite des Syriens qui amène par anticipation le récit de la guerre par laquelle ils devinrent plus tard sujets et tributaires de David.

---

16 Et Hadarézer envoya et fit venir les Syriens qui étaient au-delà du fleuve, et ils vinrent à Héliam, ayant à leur tête Sobac, chef de l'armée de Hadarézer.

---

*Et Hadarézer* : le même roi que celui que le chapitre 8 appelle Hadadézer.

*Envoya et fit venir les Syriens.* Il paraît, par ces mots, qu'Hadarézer avait étendu son pouvoir au-delà de l'Euphrate sur les tribus syriennes de la Mésopotamie septentrionale. À la suite de la défaite d'Hadarézer, ces tribus paraissent avoir recouvré leur indépendance, ce qui explique l'expression **2 Samuel 8.3**, où il est dit que ce roi était en marche pour **rétablir** son autorité au-delà de l'Euphrate, lorsque David remporta sur lui une troisième victoire après laquelle les Syriens d'en deçà de ce fleuve furent assujettis à Israël (**2 Samuel 8.6**).

*Hélam.* La plupart placent cette localité inconnue près de Hamath, dans la fausse idée que cette bataille est la même que celle de **2 Samuel 8.4** et **1 Chroniques 18.3** ; mais nous venons de voir que cette identification est une erreur. Les mots : *David... passa le Jourdain*, prouvent clairement qu'Hélam était une localité située à l'est de ce fleuve. On a pensé à la ville d'Alamata, sur l'Euphrate.

---

17 Et on l'annonça à David ; et il rassembla tout Israël et passa le Jourdain et vint à Hélam. Et les Syriens se rangèrent en bataille contre David, et combattirent avec lui.

18 Et les Syriens s'enfuirent devant Israël, et David tua aux Syriens les chevaux de sept cents chars et quarante mille cavaliers ; et il frappa Sobac, chef de leur armée, qui mourut là.

19 Et tous les rois vassaux de Hadarézer, se voyant battus par Israël, firent la paix avec Israël et lui furent assujettis. Et les Syriens n'osèrent plus venir en aide aux fils d'Ammon.

---

*Et tous les rois* : ceux qui habitaient à l'occident de l'Euphrate ; car jamais David n'a possédé des territoires au-delà de ce fleuve.

*N'osèrent plus*, ni immédiatement après leur fuite (verset 13), ni plus tard, après la défaite ici racontée.



# DEUXIÈME LIVRE DE SAMUEL

## CHAPITRE II

---

---

1 Et il arriva au retour de l'année que, au temps où les rois se mettent en campagne, David envoya Joab et avec lui ses serviteurs et tout Israël ; et ils ravagèrent le pays des fils d'Ammon et assiégèrent Rabba. Et David resta à Jérusalem.

---

*Au retour de l'année.* Ces mots se rattachent à **2 Samuel 10.14** et signifient : Au printemps qui suivit l'hiver durant lequel Joab s'était retiré à Jérusalem.

*Envoya Joab* : au lieu d'aller lui-même ; ce fut là l'occasion de sa chute.

---

2 Et il arriva, au temps du soir, que David se leva de sa couche et se promenait sur la plate-forme de la maison du roi ; et il aperçut de dessus la plate-forme une femme qui se baignait, et cette femme était très belle.

---

*Se leva* : après la sieste du milieu du jour.

*Et elle se purifia de sa souillure* : la souillure légale résultant de cette relation (**Lévitique 15.18**). On tient compte de la souillure physique ; mais la souillure morale passe inaperçue !

---

3 Et David fit demander qui était cette femme, et on lui dit : N'est-ce pas Bathséba, fille d'Éliam, femme d'Urie le Héthien ?

4 Et David envoya des gens pour la chercher, et elle vint chez lui et il dormit avec elle. Et elle se purifia de sa souillure et retourna dans sa maison.

5 Et elle se trouva enceinte, et le fit savoir à David en ces mots : Je suis enceinte.

6 Et David envoya cet ordre à Joab : Envoie-moi Urie, le Héthien. Et Joab envoya Urie à David.

---

Odieux calcul de David dans le but d'amener Urie à Jérusalem et de parvenir ainsi à cacher sa faute.

*Le Héthien* : voir **Genèse 10.15**, note.

---

7 Et Urie se rendit auprès de David, et David lui demanda des nouvelles de Joab et de l'armée et de la guerre.

8 Et David dit à Urie : Descends dans ta maison et lave tes pieds. Et dès qu'il fut sorti du palais, on porta après lui un présent du roi.

9 Et Urie se coucha à la porte de la maison du roi, avec tous les serviteurs de son maître, et il ne descendit point dans sa maison.

10 Et on en informa David et on lui dit : Urie n'est pas descendu dans sa maison. Et David dit à Urie : N'arrives-tu pas de voyage ? Pourquoi n'es-tu pas descendu dans ta maison ?

11 Et Urie répondit à David. L'arche et Israël et Juda habitent sous des tentes, et mon seigneur Joab et les serviteurs de mon seigneur campent en rase campagne, et moi j'entrerais dans ma

maison pour manger et pour boire et pour coucher avec ma femme ! Par ta vie et par la vie de ton âme, je n'en ferai rien.

---

Quel contraste entre la conduite de cet homme, qui n'était pas même Israélite d'origine, et celle du roi David !

*L'arche* avait été emmenée par Joab avec l'armée, comme **1 Samuel 4.3** et suivants.

---

12 Et David dit à Urie : Reste ici encore aujourd'hui, et demain je te renverrai. Et Urie resta à Jérusalem ce jour-là et le lendemain.

---

## **12 et 13**

Calculs de plus en plus ignobles dans le but de cacher le péché commis.

---

13 Et David l'invita à manger et à boire chez lui et il l'enivra ; et le soir il sortit pour regagner sa couche auprès des serviteurs de son maître, et il ne descendit point dans sa maison.

14. Et le lendemain matin, David écrivit une lettre à Joab, et la lui envoya par la main d'Urie.

---

## **14 à 18**

Voyant qu'il ne réussit pas à cacher l'adultère, David finit par y ajouter le meurtre ; et cela sous la forme la plus déguisée et la plus perfide. Car, pour se débarrasser d'Urie, il se sert du dévouement et de la vaillance de ce fidèle serviteur et abuse indignement de son autorité royale.

---

15 Et dans cette lettre il écrivait : Placez Urie au plus fort du combat, et retirez-vous de lui pour qu'il soit frappé et qu'il meure.

16 Et comme Joab faisait le siège de la ville, il plaça Urie à l'endroit où il savait qu'il y avait des hommes vaillants.

17 Et les hommes de la ville firent une sortie pour attaquer Joab, et plusieurs d'entre le peuple, d'entre les serviteurs de David, tombèrent ; Urie le Héthien mourut aussi.

18 Et Joab envoya et fit un rapport à David sur tous les faits du combat.

19 Et il donna cet ordre au messager : Quand tu auras achevé de raconter au roi tous les faits du combat,

20 si le roi se met en colère et te dit : Pourquoi vous êtes-vous approchés de la ville pour livrer combat ? Ne saviez-vous pas qu'on tirerait du haut de la muraille ?

21 Qui a frappé Abimélec, fils de Jérubbéséth ? Une femme à Thébets n'a-t-elle pas jeté sur lui du haut de la muraille une meule dont il est mort ? Pourquoi vous êtes-vous approchés de la muraille ? Alors tu diras : Ton serviteur Urie le Héthien est mort aussi.

---

*Abimélec* : voir **Juges 9.53**.

*Jerubbéseth* : voir **2 Samuel 2.8**, note.

*Est mort* : c'était ici la réponse à l'ordre envoyé par David, dont Joab avait très probablement compris la portée. Il se fait le complaisant de David pour conserver sa faveur.

---

22 Et le messenger partit, et vint rapporter à David tout ce dont Joab l'avait chargé.

23 Et le messenger dit à David : Ces gens avaient été plus forts que nous, et ils avaient fait une sortie contre nous dans la campagne, mais nous les avons repoussés jusqu'à l'entrée de la porte.

24 Et les archers ont tiré du haut de la muraille sur tes serviteurs, et plusieurs des serviteurs du roi sont morts ; ton serviteur Urie le Héthien est mort aussi.

25 Et David dit au messenger : Tu diras ainsi à Joab : Ne te chagrine pas de cette affaire ! Car l'épée dévore tantôt l'un, tantôt l'autre ; renforce ton attaque contre la ville et renverse-la. Et ainsi encourage-le.

---

*Encourage-le !* Tranquillise-le au sujet de la défaite insignifiante qu'il a subie.

---

26 Et la femme d'Urie apprit que son mari était mort, et elle mena deuil sur son maître.

27 Et quand le deuil fut passé, David l'envoya chercher et la recueillit dans sa maison, et elle devint sa femme et lui enfanta un fils. Et ce que David avait fait, déplut à l'Éternel.

# DEUXIÈME LIVRE DE SAMUEL

## CHAPITRE 12

---

---

1 Et l'Éternel envoya Nathan vers David ; et il vint vers lui et lui dit : Il y avait dans une ville deux hommes, l'un riche et l'autre pauvre.

2 Le riche avait des brebis et des bœufs en fort grand nombre ;

3 et le pauvre n'avait rien, si ce n'est une petite brebis qu'il avait achetée et qu'il élevait ; elle grandissait chez lui avec ses fils ; elle mangeait de son pain, buvait de sa coupe et dormait sur son sein, et elle était pour lui comme une fille.

---

Bochart raconte qu'encore aujourd'hui les Arabes élèvent parfois chez eux une brebis choisie, qui va et vient dans la maison, comme chez nous un petit chien, jouant avec les enfants et mangeant de leur main.

---

4 Et un voyageur est arrivé chez l'homme riche, et celui-ci a évité de prendre de ses brebis ou de ses bœufs pour en apprêter au voyageur qui était venu chez lui ; et il a pris la brebis du pauvre, et l'a apprêtée pour l'homme qui était venu chez lui.

---

Il ne faut pas chercher à appliquer au cas de David tous les détails renfermés dans ces versets, mais s'en tenir à l'idée principale, celle du rapt violent commis par David déjà comblé de tant de biens.

---

5 Et la colère de David s'enflamma violemment contre cet homme, et il dit à Nathan : L'Éternel est vivant ! L'homme qui a fait cela a mérité la mort !

---

La conscience de David parle sans hésitation, car il est désintéressé dans la question.

À *mérité la mort*, littéralement : est **le fils de la mort**. David dit-il cela simplement au point de vue du droit ou entendait-il que cette peine dût être réellement appliquée après que la restitution des quatre brebis aurait eu lieu ? La parole de Nathan, verset 13, fait présumer le second sens.

---

6 Et il paiera quatre fois la brebis pour avoir fait une pareille chose et pour avoir été sans pitié.

---

*Quatre fois la brebis* : conformément à la loi de la restitution (**Exode 22.4**).

---

7 Et Nathan dit à David : Tu es cet homme-là ! Ainsi parle l'Éternel, le Dieu d'Israël. Je t'ai oint comme roi d'Israël et je t'ai délivré de la main de Saül ;

8 je t'ai donné la maison de ton maître, j'ai mis les femmes de ton maître dans ton sein, et je t'ai donné la maison d'Israël et de Juda ; et si cela était trop peu, j'y aurais encore ajouté.

---

*J'ai mis les femmes...* En Orient le successeur devient héritier du harem de son prédécesseur, et c'est même là une mesure politiquement importante ; comparez **2 Samuel 16.21** ; **1 Rois 11.22**. Il n'est dit nulle part que David ait pris aucune des femmes de Saül ; mais d'après l'usage oriental il en aurait eu le droit.

*J'y aurais encore ajouté* : Tu aurais même pu choisir encore parmi les filles de Juda et d'Israël celles que tu aurais désirées pour femmes. Tout ce passage implique évidemment la permission de la polygamie comme concession aux usages orientaux de ces temps ; comparez sur ce point **Matthieu 19.1-8**.

---

9 Pourquoi as-tu méprisé la parole de l'Éternel en faisant ce qui est mal à ses yeux ? Tu as frappé par l'épée Urie le Héthien : tu as pris sa femme pour en faire ta femme, et lui tu l'as fait mourir par l'épée des fils d'Ammon.

10 Et maintenant l'épée ne se retirera jamais de ta maison, parce que tu m'as méprisé et que tu as pris la femme d'Urie le Héthien pour en faire ta femme.

---

*L'épée ne se retirera jamais.* On le verra par les morts sanglantes d'Amnon, d'Absalom, d'Adonija, trois fils de David. Ces morts furent sans doute occasionnées par les péchés de ces jeunes princes ; mais le développement du péché dans la famille de David fut certainement en relation avec les péchés de David lui-même.

---

11 Ainsi parle l'Éternel : Voici je vais susciter le malheur contre toi, de ta maison même, et je prendrai sous tes yeux tes femmes

pour les donner à un autre, qui couchera avec elles à la vue de ce soleil ;

---

*De ta maison même.* Comparez l'inceste d'Amnon et la révolte d'Absalom.

---

12 car tu as agi en secret, mais moi je ferai cela en présence de tout Israël et à la face du soleil.

---

*À la face du soleil :* comparez **2 Samuel 16.21**. La vérité, longtemps retenue par David, devra enfin éclater au grand jour (**Luc 12.2**).

---

13 Et David dit à Nathan : J'ai péché contre l'Éternel ! Et Nathan dit à David : Aussi l'Éternel a fait passer ton péché, tu ne mourras point.

---

*J'ai péché.* La couche d'endurcissement dont il avait si longtemps enveloppé son cœur est brisée. C'est à ce moment que s'applique la parole **Psaumes 32.5**.

*Contre l'Éternel.* Son double forfait à l'égard d'Urie lui apparaît maintenant sous son vrai jour, comme crime non plus seulement contre l'homme, mais contre l'Éternel qui l'avait comblé de bienfaits. C'est dans cette disposition que David a composé le Psaume 51 et prononcé ces mots : *J'ai péché contre toi, contre toi proprement.*

---

14. Cependant, comme, par cette action, tu as fait mépriser l'Éternel par ses ennemis, le fils qui t'est né mourra.

---

*Le fils qui t'est né mourra.* Le savoir prophétique de Nathan se montre ici clairement.

---

15 Et Nathan rentra chez lui. Et l'Éternel frappa l'enfant que la femme d'Urie avait enfanté à David, et il tomba malade.

---

*Rentra chez lui* : laissant David seul avec son Dieu, livré aux amertumes de l'humiliation la plus profonde ; il voit avec horreur le sang d'Urie et celui des fidèles guerriers israélites qu'il a sacrifiés à sa coupable passion, s'élever en témoignage contre lui, et il s'écrie dans son effroi (**Psaumes 51.14**) : *Ô Dieu, délivre-moi de tant de sang.*

---

16 Et David alla prier Dieu pour l'enfant, et jeûna, et il vint et passa la nuit couché par terre.

---

*Et David alla prier.* Ces mots et le mot : *il vint*, qui suit semblent prouver qu'il s'en alla dans la tente qui servait de tabernacle.

---

17 Et les Anciens de sa maison voulurent le faire lever de terre, mais il ne voulut pas et ne mangea pas avec eux.

---

*Salomon, homme de paix.* Ce nom provenait sans doute de la parole adressée par l'Éternel à David : *Il te naîtra un fils qui sera un homme de repos. Salomon sera son nom et je ferai venir sur Israël la paix et le repos pendant sa vie* (**1Chronique 22.9**).

*Et l'Éternel l'aima* : en le comblant, plus que tous les autres fils de David, de tous les dons et de tous les biens propres à orner la position princière.

---

18 Et le septième jour l'enfant mourut ; et les serviteurs de David craignirent de lui annoncer que l'enfant était mort, car ils disaient : Voici, lorsque l'enfant vivait encore, nous lui avons parlé, et il ne nous a pas écoutés ; comment pourrions-nous lui dire : L'enfant est mort ? Il fera pis encore.

19 Et David, voyant que ses serviteurs chuchotaient entre eux, comprit que l'enfant était mort, et il dit à ses serviteurs : L'enfant est-il mort ? Ils répondirent : Il est mort.

20 Et David se leva de terre, et se baigna et s'oignit et changea de vêtements, puis il alla dans la maison de l'Éternel et se prosterna ; et quand il fut revenu dans sa maison, il demanda qu'on lui servit à manger, et il mangea.

21 Et ses serviteurs lui dirent : Qu'est-ce que tu as fait là ? Pour l'enfant vivant, tu as jeûné et pleuré, et quand l'enfant est mort, tu t'es levé et tu as mangé ?

22 Et il dit : Quand l'enfant vivait encore, j'ai jeûné et pleuré, car je disais : Qui sait ? L'Éternel aura pitié de moi, et l'enfant vivra.

23 Maintenant il est mort, pourquoi jeûnerais-je ? Puis-je encore le faire revenir ? Je vais vers lui et lui ne reviendra pas vers moi.

24 Et David consola Bathséba, sa femme, et il alla vers elle et habita avec elle ; et elle enfanta un fils, et il l'appela Salomon. Et l'Éternel l'aima.

25 Et il le remit entre les mains de Nathan le prophète ; celui-ci lui donna le nom de Jédidja, à cause de l'Éternel.

---

*Jédidja, bien-aimé de l'Éternel.* Nathan lui donna ce nom à la vue des qualités extraordinaires de l'enfant dont l'éducation lui avait été confiée.

*À cause de l'Éternel* : qui témoignait d'une manière si éclatante de son amour pour lui. Nathan fait ainsi intervenir dans la dénomination de l'enfant la mention du nom de l'Éternel qui manquait au nom de Salomon.

---

26 Et Joab assiégea Rabba, des fils d'Ammon ; et il s'empara de la ville royale.

---

*La ville royale.* Cette expression ne désigne pas la totalité de la ville. Le mot de ville en hébreu désigne souvent un quartier particulier ; ainsi **2 Rois 10.25**. Il s'agit ici du quartier de Rabba où se trouvait la résidence royale. Il est appelé, verset 27, *la ville des eaux*, parce que c'était là que se trouvaient les sources abondantes du Jabbok supérieur qui arrosent cette vallée. De la ville basse ces eaux coulaient vers la forteresse, au pied de laquelle passait le torrent. Joab désigne ce quartier comme le quartier des eaux pour faire comprendre à David qu'étant maître de cette partie de la ville, la citadelle sera bientôt forcée de se rendre.

---

27 Et Joab envoya des messagers à David pour lui dire : J'ai attaqué Rabba et j'ai même pris la ville des eaux ;

28 maintenant rassemble le reste du peuple, campe contre la ville et prends-la, pour que je ne la prenne pas moi-même et que mon nom ne soit pas nommé à cette occasion.

---

*Campe contre la ville* : contre la forteresse qui seule tenait encore. Rabba était dans un vallon bordé au nord et au sud par de hautes chaînes de collines ; la forteresse ou ville haute occupait la chaîne septentrionale, sur laquelle les voyageurs modernes et en particulier Tristram, ont retrouvé de vastes ruines.

---

29 Et David rassembla tout le peuple et marcha sur Rabba ; et il l'attaqua et la prit.

30 Et il enleva la couronne de leur roi de dessus sa tête ; et elle pesait un talent d'or, et était garnie de pierreries ; et on la mit sur la tête de David ; et il remporta de la ville un très grand butin.

---

Le roi s'était sans doute réfugié avec ses trésors dans la forteresse.

*Un, talent d'or*, ce qui fait un poids de plus de 40 kg. Si l'on pense que le roi ne pouvait porter une semblable couronne, on peut admettre qu'elle était simplement suspendue au-dessus de sa tête. Cependant le sens littéral paraît plus naturel dans les mots suivants : *On la mit sur la tête de David*, et un homme vigoureux pouvait certainement porter pendant quelques instants un pareil fardeau. Au lieu de : *leur roi (malcâm)*, les Septante paraissent avoir lu Milcom, le nom du dieu des Ammonites. Mais David ne se serait pas fait un ornement d'un objet consacré à une idole.

---

31 Quant aux habitants, il les fit sortir, et les mit sous des scies et sous des herse de fer et sous des haches de fer, et les fit passer par des fours à briques.

---

*Quant aux habitants* : les défenseurs de la forteresse.

*Il les mit sous des scies...* Ce supplice affreux n'était pas contraire aux usages du temps. Il fut sans doute motivé par la conduite cruelle des Ammonites envers les peuples vaincus ; comparez **Amos 1.13** : *Ils ont fendu le ventre des femmes enceintes de Galaad.* Cependant un grand nombre de savants ont pensé que David les avait seulement condamnés aux travaux forcés pour la fabrication des instruments de fer. Les termes du texte se prêtent difficilement à cette interprétation.

*Fours à briques.* Cette traduction est due à une correction du texte. Le mot employé (**Malken**) pourrait être envisagé comme une forme du nom Moloch ; le sens serait : Faire passer par Moloch, c'est-à-dire par sa statue rougie au feu, dans les bras de laquelle les Ammonites jetaient parfois leurs propres enfants.

*Toutes les villes* : celles qui étaient fortifiées et qu'il fallut prendre d'assaut.

---

32 Il traita ainsi toutes les villes des fils d'Ammon. Puis David et tout le peuple retournèrent à Jérusalem.

# DEUXIÈME LIVRE DE SAMUEL

## CHAPITRE 13

---

---

1 Il arriva après cela qu'Absalom, fils de David, avait une sœur qui était belle et qui se nommait Thamar ; et Amnon, fils de David, l'aima.

---

*Thamar, palmier* ; elle était fille de Maaca, princesse syrienne de Guessur

*Amnon* : fils d'Ahinoam, la première femme de David ; l'aîné des fils de David.

*L'aima*. L'exemple de son père paraît avoir exercé sur lui sa pernicieuse influence.

---

2 Et Amnon se tourmentait au sujet de Thamar sa sœur jusqu'à en être malade, car elle était vierge, et il paraissait Amnon impossible de lui rien faire.

---

*Elle était vierge*. Les jeunes filles habitaient dans des appartements séparés de ceux des hommes ; les femmes mariées jouissaient d'une plus grande liberté.

---

3 Et Amnon avait un ami nommé Jonadab, fils de Siméa, frère de David, et Jonadab était un homme très avisé.

4 Celui-ci lui dit : Pourquoi es-tu ainsi défait, chaque matin davantage, fils du roi ? Ne me le diras-tu pas ? Et Amnon lui dit : J'aime Thamar, la sœur de mon frère Absalom.

5 Et Jonadab lui dit : Mets-toi au lit et fais le malade, et quand ton père viendra te voir, dis-lui : Que ma sœur Thamar vienne me donner à manger, et qu'elle prépare un mets sous mes yeux, afin que je le voie, et je mangerai de sa main.

6 Et Amnon se coucha et fit le malade ; et le roi vint le voir, et Amnon dit au roi : Je te prie, que Thamar, ma sœur, vienne faire deux gâteaux sous mes yeux, et que je les mange de sa main.

7 Et David envoya dire à Thamar dans son appartement : Va chez ton frère Amnon et prépare-lui un mets.

8 Et Thamar alla chez son frère Amnon, qui était couché, et elle prit de la pâte et la pétrit, et prépara devant lui des gâteaux et les fit cuire ;

9 puis elle prit la poêle et les versa devant lui ; et il refusa d'en manger ; et Amnon dit : Faites sortir tout le monde d'ici. Et tout le monde sortit de chez lui.

10 Et Amnon dit à Thamar : Apporte-moi ce mets dans l'alcôve, pour que je le mange de la main. Et Thamar prit les gâteaux qu'elle avait faits et les apporta à son frère Amnon dans l'alcôve.

11 Et comme elle les lui présentait à manger, il la saisit et lui dit : Viens, couche avec moi, ma sœur.

12 Et elle lui dit : Non, mon frère, ne me fais pas violence, car on n'agit point ainsi en Israël ; ne commets pas cette infamie.

13 Où irais-je porter ma honte ? Et toi, tu serais rangé parmi les infâmes en Israël. Mais parles-en au roi ; il ne me refusera pas à toi.

---

*Parmi les infâmes en Israël.* Les crimes de ce genre, communs chez les païens, étaient sévèrement condamnés par la loi (**Lévitique 18.9-11 ; Lévitique 20.17 ; Deutéronome 27.22**).

*Il ne refusera pas* : de me donner à toi en légitime mariage. On a objecté à cette parole les articles de la loi que nous venons de citer. Mais, fille d'une étrangère, Tamar pouvait les ignorer et en tout cas penser que la volonté du roi suffirait pour légitimer une pareille union, peut-être en usage chez le peuple d'où elle sortait, comme chez d'autres nations de l'Orient. D'ailleurs la loi elle-même se rapportait plutôt à des cas d'impureté entre des personnes très rapprochées qu'à un mariage proprement dit, car dans le même contexte (**Lévitique 18.7**) une défense semblable est appliquée à la relation d'un fils avec sa mère, ce qui évidemment ne saurait se rapporter au mariage proprement dit.

---

14 Et il ne voulut point l'écouter ; il fut plus fort qu'elle et il lui fit violence et coucha avec elle.

15 Puis Amnon eut pour elle une forte aversion, et cette aversion fut plus grande que l'amour qu'il avait eu pour elle, et Amnon lui dit : Lève-toi, va-t'en !

---

Ce subit changement de sentiment est un trait d'une grande vérité psychologique, et qui montre combien avait été extérieure la passion d'Amnon. On doit l'expliquer par la honte profonde qu'éprouvait le coupable et l'impression intolérable produite sur sa conscience par la vue de l'objet de sa faute.

---

16 Et elle lui dit : Non ! Ne sois pas cause, en me chassant, d'un mal plus grand que l'autre que tu m'as fait ! Et il ne voulut pas

l'écouter.

---

Il y avait encore un moyen de réparer le premier mal, par le mariage. Mais la chasser, c'était la stigmatiser comme coupable de ce qui s'était passé et faire peser l'opprobre sur le reste de sa vie.

---

17 Et il appela le garçon qui le servait et dit : Chassez cette femme d'ici et mettez la dehors, et ferme la porte derrière elle.

18 Elle avait une robe longue, car c'était le vêtement que portaient les filles du roi en guise de manteaux aussi longtemps qu'elles étaient vierges. Et le serviteur la mit dehors et ferma la porte derrière elle.

19 Et Thamar mit de la poussière sur sa tête, et déchira sa longue robe, et mit la main sur sa tête, et s'en alla en poussant des cris.

---

*La main sur sa tête* : comme un symbole de la main de Dieu qui s'appesantit sur elle (**Jérémie 2.37**). Toute cette conduite de Thamar est une accusation contre Amnon qui prétend rejeter la faute sur elle.

---

20 Et Absalom, son frère, lui dit : Est-ce qu'Amnon, ton frère, a été avec toi ?... Maintenant, ma sœur, tais-toi, c'est ton frère ; ne prends pas la chose à cœur ! Et Thamar alla demeurer chez Absalom, son frère, désolée.

---

*Est-ce qu'Amnon, ton frère... ?* Cette question prouve qu'il s'était douté de quelque chose, et le silence de Thamar confirme ses

soupçons.

*C'est ton frère* : Ne divulgue pas la honte de ta famille.

*Ne prends pas la chose à cœur* : Ne pense pas à te venger ! Absalom se réserve de la venger lui-même.

---

21 Et le roi David apprit toutes ces choses, et il en fut très irrité.

---

*Très irrité.* Mais tout en resta là. Il aurait dû, d'après la loi, punir le coupable de mort (**Lévitique 18.9**). Mais le souvenir de sa propre conduite le paralysait. Cette impunité ne fit que rendre plus implacable la haine d'Absalom.

---

22 Et Absalom ne parlait plus à Amnon, ni en bien, ni en mal ; car Absalom haïssait Amnon, parce qu'il avait fait violence à Thamar, sa sœur.

23 Et deux ans après, Absalom avait les tondeurs à Baal-Hatsor, près d'Éphraïm, et Absalom invita tous les fils du roi.

---

*Les tondeurs.* Sur la fête qui se célébrait à cette occasion, voir **Genèse 38.12** et **1 Samuel 25.4**.

*Baal-Hatsor* (Tell-Azour, à 8 km au nord de Béthel ?), *près d'Éphraïm*. Dans Josèphe (**Guerre Juive**, IV, 9, 9), il est parlé d'un Éphraïm près de Béthel, qui d'après Eusèbe était à 10 km et d'après Jérôme à 24 km au nord-est de Jérusalem ; comparez **Jean 11.54**. Dans **2 Chroniques 13.19**, il est parlé d'une ville d'Ephron, près de Béthel. Le domaine d'Absalom était donc probablement à quelques lieues au nord de Jérusalem.

---

24 Et Absalom vint vers le roi et dit : Voici, ton serviteur a les tondeurs ; que le roi et ses officiers viennent chez ton serviteur !

25 Et le roi dit à Absalom : Non, mon fils, nous n'irons pas tous, de peur que nous ne te soyons à charge. Et Absalom le pressa, mais il ne voulut point, aller et il le bénit.

---

*Nous n'irons pas tous.* Il paraît par ce qui suit que David ne refusait pas seulement pour lui et ses officiers, mais aussi pour Amnon lui-même ; de là la prière d'Absalom au verset 26.

*Le bénit* : le congédia en le bénissant.

---

26 Et Absalom dit : Si tu ne viens pas, qu'Amnon mon frère vienne avec nous. Et le roi lui dit : Pourquoi irait-il avec toi ?

---

*Pourquoi irait-il avec toi ?* Cette parole semble trahir quelque inquiétude ; cependant l'absence de toute manifestation de haine de la part d'Absalom pendant ces deux ans le rassure ainsi qu'Amnon. Celui-ci d'ailleurs se sentait entouré de tous ses frères et de leurs gens.

---

27 Et Absalom le pressa, et il laissa aller avec lui Amnon et tous les fils du roi.

28 Et Absalom donna des ordres à ses gens en disant : Soyez attentifs ! Quand le cœur d'Amnon sera égayé par le vin et que je vous dirai : Frappez Amnon ! Vous le tuerez. Ne craignez pas n'est-ce pas moi qui vous l'ai ordonné ? Soyez fermes et vaillants !

---

*N'est-ce pas moi... ? Je prends tout sur moi.*

---

29 Et les gens d'Absalom firent à Amnon comme Absalom. l'avait ordonné ; et tous les fils du roi se levèrent, montèrent chacun sur sa mule et s'enfuirent.

30 Et comme ils étaient en chemin, le bruit parvint à David qu'Absalom avait tué tous les fils du roi et qu'il n'en était pas resté un seul.

31 Et le roi se leva, déchira ses vêtements et se coucha par terre ; et tous ses serviteurs se tenaient là, avec leurs habits déchirés.

32 Et Jonadab, fils de Siméa, frère de David, prit la parole et dit : Que mon seigneur ne pense point que tous les jeunes gens, fils du roi, ont été tués ; Amnon seul est mort ; car c'était une chose arrêtée chez Absalom, depuis le jour où il a fait violence à Tamar, sa sœur.

---

*Jonadab* : le même qu'au verset 3. Il veut probablement gagner les bonnes grâces du roi, comme il avait gagné celles d'Amnon. Il avait deviné le plan d'Absalom.

---

33 Et maintenant que le roi mon seigneur ne s'imagine pas que tous les fils du roi sont morts, car Amnon seul est mort.

34 Et Absalom prit la fuite. Et le jeune homme placé en sentinelle leva les yeux et regarda, et voici une troupe nombreuse arrivait par la route occidentale, du côté de la montagne.

---

*De la montagne* : on ne peut préciser laquelle. Les expressions de ce verset, quoique très précises en elles-mêmes, sont obscures pour nous.

---

35 Et Jonadab dit au roi : Voici les fils du roi qui viennent ! Les choses sont arrivées comme ton serviteur l'a dit.

36 Et comme il achevait de parler, les fils du roi arrivèrent, et ils élevèrent la voix et pleurèrent ; et le roi aussi et tous ses serviteurs pleurèrent abondamment.

37 Et Absalom s'était enfui et était allé chez Thalmaï, fils d'Ammichur, roi de Guessur. Et David menait deuil sur son fils tous les jours.

---

*Thalmaï* : son grand-père ; voir **2 Samuel 3.3**.

---

38 Et Absalom s'était enfui, et il alla à Guessur et y fut trois ans.

39 Et le roi David renonça à poursuivre Absalom, parce qu'il s'était consolé de ce qu'Amnon était mort.

---

On a traduit dans ce sens : Le roi David languissait après Absalom, parce qu'avec le temps sa colère au sujet de la mort d'Amnon s'était apaisée et son amour pour Absalom réveillé. La suite s'accorderait bien avec ce sens ; Joab entrerait dans le désir de David et, par l'intervention de la femme de Thékoa, chercherait à lui ôter tout scrupule. Mais le verset 24 du chapitre suivant s'oppose à ce sens. Comment, si David avait eu un si grand désir de revoir Absalom, lui eût-il interdit pendant deux ans entiers (verset 28) de reparaître

devant lui ? Il vaut donc mieux traduire avec d'autres comme nous l'avons fait, ce qui est également possible.

---

# DEUXIÈME LIVRE DE SAMUEL

## CHAPITRE 14

---

---

1 Et Joab, fils de Tséruja, remarqua que le cœur du roi se tournait vers Absalom.

---

La conduite de Joab s'explique d'un côté par la connaissance qu'il a de l'apaisement qui s'est fait dans le cœur de David, et, de l'autre par le désir de se préparer un ami en Absalom, successeur probable du roi.

---

2 Et Joab envoya chercher à Thékoa une femme habile, et il lui dit : Prends le deuil, je te prie, et revêts-toi d'habits de deuil ; ne t'oins pas d'huile, sois comme une femme qui depuis longtemps pleure un mort.

---

Comme Nathan, il cherche à agir sur lui par le moyen d'une histoire fictive.

*Thékoa* : voir l'introduction à Amos.

---

3 Et tu entreras chez le roi et lui parleras ainsi. Et Joab lui mit dans la bouche ce qu'elle devait dire.

4 Et la femme de Thékoa alla parler au roi ; et elle se jeta la face contre terre et se prosterna, et dit : Sauve-moi, ô roi !

5 Et le roi lui dit : Qu'as-tu ? Et elle dit : Hélas ! Je suis une veuve ; mon mari est mort,

6 et ta servante avait deux fils et ils se sont pris de querelle aux champs ; il n'y avait personne pour les séparer, et l'un a frappé l'autre et il l'a tué.

7 Et voici toute la parenté s'est élevée contre ta servante, et ils ont dit : Livre celui qui a frappé son frère, que nous le fassions mourir pour la vie de son frère qu'il a tué, et que nous détruisions ainsi l'héritier ! Ils éteindraient ainsi le charbon vif qui me reste, pour ne laisser à mon mari ni nom ni postérité sur la terre.

---

*Et que nous détruisions ainsi l'héritier.* Ces mots sont plutôt l'expression de la pensée secrète des parents que la reproduction de leurs propres paroles.

Une fois le meurtrier mis à mort, l'héritage leur revenait.

*Le charbon vif* : le feu entretenu sur le foyer est le symbole de la conservation de la race.

---

8 Et le roi dit à la femme : Retourne chez toi ; je donnerai des ordres à ton sujet.

9 Et la femme de Thékoa dit au roi. Mon seigneur le roi ! Que l'iniquité soit sur moi et sur la maison de mon père ! Et que le roi et son trône soient hors de cause !

---

Le sens est : Si la violation de la loi, qui ordonne la punition du meurtrier, a des conséquences fâcheuses, ce sera sur moi qu'elles tomberont, et non pas sur toi et sur le pays. Cette parole peut être

interprétée ou comme un vœu : Que ce soit sur moi et non sur toi que retombent les conséquences ! Ou comme une expression de crainte : Toi en tout cas tu n'en souffriras pas ; mais moi je vais être exposée à la vengeance de mes parents irrités. Le verset suivant parle plutôt pour cette seconde explication.

---

10 Et le roi dit : Si quelqu'un parle contre toi, amène-le vers moi et il te laissera en repos.

11 Et elle dit : Que le roi fasse mention de l'Éternel, son Dieu, afin que le vengeur du sang n'augmente pas le dommage, et qu'on ne retranche pas mon fils ! Et il dit : L'Éternel est vivant qu'il ne tombera pas à terre un cheveu de ton fils !

12 Et la femme dit : Permets à ta servante de dire un mot à mon seigneur le roi ! Et il dit : Parle !

---

Après avoir demandé au roi la permission de lui parler avec franchise, elle s'enhardit à faire l'application de la mansuétude du roi au cas d'Absalom. Le roi a autorisé le retour du fils de la veuve qui n'aura rien à craindre en rentrant chez elle. Pourquoi dans une affaire qui concerne le bien du peuple entier, l'exil d'Absalom, n'agirait-il pas de même ?

---

13 Et la femme dit : Et pourquoi as-tu pensé ainsi à l'égard du peuple de Dieu ? Car en prononçant cet arrêt, le roi s'est déclaré coupable pour n'avoir pas rappelé celui qu'il a banni.

14. Car nous mourrons certainement, nous sommes comme l'eau qui est versée à terre et qu'on ne peut pas ramasser ; Dieu laisse la vie et son dessein est de ne pas tenir loin de lui l'exilé.

---

Elle veut dire sans doute : Quand Dieu nous conserve la vie, c'est pour que nous en profitons en nous hâtant d'accomplir ce qui ne pourra plus se faire après notre mort.

*Loin de lui* : loin de la présence de Dieu qui habite en Israël.

---

15 Et maintenant, si je suis venue ainsi parler au roi mon seigneur, c'est que le peuple m'a effrayée ; et ta servante a dit : Je veux parler au roi : peut-être le roi fera-t-il ce que dira ta servante.

---

On pourrait entendre ce verset : En te suppliant ainsi en faveur d'Absalom, j'ai voulu prévenir un malheur, car le peuple murmure contre son exil. Mais la suite fait plutôt penser qu'après avoir jeté dans le cœur de David la pensée qu'il lui importait, elle n'insiste pas et se hâte au contraire de revenir à son propre cas. Son entourage la menace pour avoir fait échapper le meurtrier ; c'est pourquoi elle a eu recours au roi qui peut seul empêcher la destruction de sa race et lui rendre la tranquillité. En revenant ainsi à sa propre affaire, elle se donne l'air de n'avoir eu en vue que ce qui la concerne elle-même.

---

16 Car le roi écoutera sa servante pour la délivrer de la main de l'homme qui veut me retrancher, moi et mon fils, de l'héritage de Dieu.

17 Et ta servante a dit : Puisse la parole du roi mon seigneur me donner le repos ! Car mon seigneur le roi est comme l'ange de Dieu pour écouter le bien et le mal. Que l'Éternel ton Dieu soit avec toi !

---

*L'ange de Dieu* : l'ange de l'alliance, qui veille continuellement sur le peuple. Voir Genèse, appendice du chapitre 21. David est aussi juste et impartial que cet être divin ; il entend les justes plaintes de ses sujets et rend à chacun selon le bien ou le mal qui a été fait.

---

18 Et le roi répondit et dit à la femme : Ne me cache rien de ce que je vais te demander. Et la femme dit : Que le roi mon seigneur parle !

---

Le roi n'est pas dupe de toute cette ruse ; il a fort bien compris à quoi tendait cette scène, et il comprend aussi que cette pensée n'a pu venir que d'un homme intéressé à ce qui concerne la famille royale.

---

19 Et le roi dit : La main de Joab n'est-elle point avec toi dans tout ceci ? Et la femme répondit et dit : Aussi vrai que ton âme est vivante, ô roi mon seigneur, il n'y a rien à droite ni à gauche de tout ce qu'a dit mon seigneur le roi, car c'est bien ton serviteur Joab qui m'a donné ses ordres et qui a mis dans la bouche de ta servante toutes ces paroles.

---

*À droite ni à gauche* : Tu ne t'écartes pas d'un cheveu de la ligne du vrai.

---

20 C'est pour détourner la vraie figure de la chose que ton serviteur Joab a fait cela ; mais mon seigneur possède la sagesse de l'ange de Dieu pour savoir tout ce qui se passe sur la terre.

---

L'ange de l'Éternel est présenté au verset 17 au point de vue de sa justice ; il l'est ici au point de vue de sa toute-science à laquelle rien n'échappe.

---

21 Et le roi dit à Joab : Voici, je veux bien faire cela ; va et ramène le jeune homme Absalom.

---

Il paraît que cet entretien avait lieu dans une de ces assemblées publiques où le roi rendait la justice au peuple. Joab et les grands étaient présents.

---

22 Et Joab se jeta la face contre terre et se prosterna, et il bénit le roi ; et Joab dit : Aujourd'hui ton serviteur connaît que j'ai trouvé grâce à tes yeux, ô roi, mon seigneur, puisque le roi fait ce que demandait son serviteur.

23 Et Joab se leva et s'en alla à Guessur, et ramena Absalom à Jérusalem.

24 Et le roi dit : Qu'il se retire dans sa maison et qu'il ne voie point ma face ! Et Absalom se retira dans sa maison, et il ne vit point la face du roi.

---

Voir **2 Samuel 13.39**, note.

*Il ne vit point la face du roi.* Malheureusement ce n'étaient plus là que des demi-mesures, qui ne pouvaient avoir aucun effet salutaire.

---

25 Il n'y avait pas, en tout Israël, un homme aussi admiré pour sa beauté qu'Absalom ; de la plante du pied au sommet de la tête il n'y avait en lui aucun défaut.

26 Et quand il se rasait la tête, il la rasait chaque année, parce que sa chevelure devenait pesante, et ainsi il la coupait, le poids des cheveux de sa tête était de deux cents sicles, poids du roi.

---

*Deux cents sicles, poids du roi.* Deux cents sicles ordinaires feraient environ 3 kg. La riche chevelure d'une femme n'en pèse au plus que deux. Il semble donc qu'il doive y avoir exagération dans ce chiffre. On a supposé que, par un léger changement dans la lettre qui signifie 20, cette lettre était devenue celle qui signifie 200. Cela n'est pas impossible. Mais le poids se réduirait alors à 500 g, ce qui n'aurait rien de bien extraordinaire. On pourrait plutôt penser que le mot **poids du roi** désigne un sicle inférieur à celui du sanctuaire, comme le sicle babylonien qui pesait le tiers du sicle hébreu, ce qui conduirait à un poids de 1 à 1,5 kg.

---

27 Et il naquit à Absalom trois fils et une fille, nommée Thamar, qui était une femme belle de figure.

---

*Trois fils.* Comme Absalom dit (**2 Samuel 18.18**) : *Je n'ai pas de fils*, il faut admettre qu'ils étaient morts jeunes.

---

28 Et Absalom demeura deux ans à Jérusalem, sans voir la face du roi.

29 Et Absalom fit chercher Joab pour l'envoyer vers le roi ; et il ne voulut point venir auprès de lui ; et il envoya encore une seconde

fois, et il ne voulut point venir.

---

*Il ne voulut point venir* : sans doute en vertu d'une défense faite par David à ses serviteurs.

---

30 Et Absalom dit à ses serviteurs : Voyez, le champ de Joab est à côté du mien, et il y a de l'orge ; allez et mettez-y le feu. Et les serviteurs d'Absalom mirent le feu à ce champ.

31 Et Joab se leva et vint vers Absalom, chez lui, et lui dit : Pourquoi tes serviteurs ont-ils mis le feu à mon champ ?

---

*Et joab se leva*. Ce n'était pas désobéir à David, car il venait pour l'affaire de son champ, et c'était bien là l'effet sur lequel Absalom avait compté.

---

32 Et Absalom dit à Joab : Voici je t'ai envoyé dire : Viens ici et je t'enverrai vers le roi pour lui dire : Pourquoi suis-je revenu de Gessur ? Il vaudrait mieux pour moi que j'y fusse encore. Et maintenant je voudrais voir la face du roi ; et s'il y a quelque iniquité en moi, qu'il me fasse mourir !

---

*S'il y a quelque iniquité*. Il envisage le meurtre d'Amnon comme une punition légitime que David aurait dû consommer lui-même. C'était vrai, et David avait été par sa faiblesse le premier coupable.

---

33 Et Joab alla vers le roi et lui rapporta cela, et le roi fit appeler Absalom ; et celui-ci vint vers le roi et se prosterna la face en

terre devant le roi, et le roi embrassa Absalom.

---

*Le roi embrassa Absalom.* Cette réconciliation ne reposait sur rien de sérieux, Absalom n'ayant témoigné aucun repentir. L'impunité d'Absalom, amenée par celle d'Amnon, augmente l'orgueil et l'audace de celui-ci.

---

# DEUXIÈME LIVRE DE SAMUEL

## CHAPITRE 15

---

---

1 Et après cela Absalom se procura un char et des chevaux et cinquante hommes qui couraient devant lui.

---

### 1 à 9 manœuvres d'Absalom

*Un char et des chevaux.* C'est pour la première fois, dans l'histoire israélite, que nous voyons les chevaux employés comme instruments de luxe.

---

2 Et il se levait matin et se tenait près de l'avenue de la porte, et tout homme ayant un procès qui l'amenait vers le roi pour obtenir un jugement, Absalom l'appelait et lui disait : De quelle ville es-tu ? Et il disait : Ton serviteur est de telle des tribus d'Israël.

---

*L'avenue de la porte.* Plusieurs pensent à la porte du palais de David, mais n'est-il pas plus naturel d'entendre la porte de la ville? Absalom s'y rendait de bon matin pour l'heure où les habitants de la campagne arrivaient à la capitale et où il pouvait plus librement se livrer à ce rôle insidieux.

---

3 Et Absalom lui disait : Vois-tu, ta cause est bonne et juste ; mais personne ne t'écouterait de la part du roi.

---

David avait établi des employés chargés de recevoir les plaintes de ses sujets et de lui faire rapport. Absalom les accuse de négligence et de partialité. Par cette manière d'agir, Absalom voulait évidemment préparer la révolution qu'il méditait. Comme troisième fils de David, après qu'Amnon, l'aîné, avait péri et vu le silence complet gardé sur le second, probablement mort ou incapable (**1 Chroniques 3.1-2**), il pouvait naturellement s'envisager comme l'héritier légitime du trône. Et peut-être avait-il, dans l'affection que David témoignait à son frère cadet, Salomon, des motifs de se défier des décisions futures de son père. Fils d'une fille de roi, il regardait sans doute avec dédain ce jeune frère né d'une mère plus qu'obscur. Ses avantages extérieurs et sa vaillance lui assuraient d'ailleurs une facile popularité.

---

4 Et Absalom disait : Qui m'établira juge dans le pays ? Tout homme qui aurait un procès ou une affaire viendrait à moi, et je lui rendrais justice.

5 Et quand quelqu'un s'approchait pour se prosterner devant lui, il lui tendait la main, l'arrêtait et l'embrassait.

6 Et Absalom agissait ainsi envers tous ceux d'Israël qui venaient vers le roi pour demander justice ; et Absalom séduisait le cœur des hommes d'Israël.

7 Et il arriva qu'au bout de quarante ans, Absalom dit au roi permets que j'aie m'acquitter à Hébron du vœu que j'ai fait à l'Éternel.

---

*Quarante ans.* On ne voit pas quel est le point de départ de ces quarante ans. Ce pourrait être l'avènement de David au trône, mais dans ce cas nous serions à la dernière année de son règne et de sa vie, ce qui est incompatible avec les événements qui suivent et l'état de faiblesse auquel David fut réduit dans ses derniers jours. Les anciennes traductions substituent le nombre 4 à celui de 40. Ce sont dans ce cas les quatre ans qui se sont écoulés depuis la réconciliation d'Absalom avec son père.

*Un vœu* sans doute en vue de la fin de son exil.

*Hébron.* Absalom choisit cette ville comme la principale ville de la tribu de Juda et comme avant été la première résidence de son père, le point de départ de sa souveraineté. Il est probable que les habitants d'Hébron et de la tribu de Juda en général voyaient avec une certaine jalousie l'élévation de Jérusalem, située dans la tribu de Benjamin, à la dignité de capitale, ce qui les prédisposait à appuyer la cause d'Absalom. Il est à remarquer qu'Ahitophel et Amasa, général d'Absalom, étaient tous deux judéens, et qu'entre toutes les tribus ce fut celle de Juda qui témoigna la dernière sa sympathie à David (**2 Samuel 19.12** et suivants).

---

8 Car ton serviteur a fait un vœu pendant son séjour à Guessur en Syrie, disant : Si l'Éternel me ramène à Jérusalem, je servirai l'Éternel.

9 Et le roi lui dit : Va en paix ! Et il se leva et partit pour Hébron.

10 Et Absalom envoya des émissaires dans toutes les tribus d'Israël, pour dire : Quand vous entendrez le son de la trompette, vous direz : Absalom est roi à Hébron.

---

## 10 à 30 Révolte d'Absalom et fuite de David

---

11 Et avec Absalom partirent deux cents hommes de Jérusalem qui avaient été invités, et qui allaient dans leur simplicité, sans se douter de rien.

---

*Deux cents hommes de Jérusalem.* Absalom les prend avec lui, quoiqu'ils ne fussent pas initiés au complot, espérant qu'ils se laisseront entraîner dans le mouvement, ou sinon qu'il pourra les garder comme otages.

---

12 Et pendant qu'Absalom offrait les sacrifices, il fit venir Ahithophel, le Guilonite, conseiller de David, de sa ville de Guilo. Et la conjuration devint puissante et le peuple devenait de plus en plus nombreux autour d'Absalom.

---

*Ahithophel* s'était rendu d'avance dans la ville de Guilo, voisine d'Hébron, pour être à portée d'Absalom aussitôt que la révolte éclaterait. C'était un homme habile et considéré, dont la participation au complot devait en assurer le succès.

---

13 Et on vint l'annoncer à David, en disant : Le cœur des hommes d'Israël s'est tourné vers Absalom.

14. Et David dit à tous ses serviteurs qui étaient avec lui à Jérusalem : Levez-vous, fuyons, car il n'y a pas moyen pour nous d'échapper à Absalom. Hâtez-vous de partir, de peur qu'il ne nous surprenne et qu'il ne nous accable de maux et ne fasse passer les habitants de la ville au fil de l'épée.

---

*Fuyons.* On est surpris de la pusillanimité de David, qui avait autrefois montré une si grande énergie. Mais ce n'était pas seulement la puissance chaque jour croissante du parti d'Absalom, ou la défiance que lui inspirait l'attitude de la population de Jérusalem, qui brisait en lui toute force de résistance ; c'était le désir d'éviter à Jérusalem les horreurs d'un siège, et surtout le sentiment qu'il y avait ici un châtement de Dieu qu'il devait accepter. En même temps il lui restait l'espoir que cette dispensation humiliante aurait un terme et qu'il serait rétabli après que Dieu aurait accompli ses desseins. On voit percer cet espoir dans le don qu'il fait à Tsiba des propriétés de son maître (**2 Samuel 16.4**), don qui ne pouvait avoir de valeur qu'autant qu'il aurait lui-même recouvré le pouvoir.

---

15 Et les serviteurs du roi dirent au roi : Quelque parti que prenne mon seigneur le roi, voici tes serviteurs !

16 Et le roi partit et toute sa maison le suivit ; et le roi laissa dix concubines pour veiller sur la maison.

17 Et le roi partit et tout le peuple le suivait, et ils s'arrêtèrent à la dernière maison.

---

*La dernière maison* : une maison située en dehors de la ville, entre la porte de la ville et le Cédron.

---

18 Et tous ses serviteurs marchaient à côté de lui, ainsi que tous les Kéréthiens et tous les Péléthiens ; tandis que tous les Guitthiens, au nombre de six cents hommes, qui l'avaient suivi depuis Gath, marchaient devant le roi.

---

*Kéréthiens...* Voir **2 Samuel 8.18**.

*Guitthiens.* Ces six cents hommes paraissent être les mêmes que ceux dont il a été plusieurs fois parlé (**1 Samuel 30.9** ; **1 Samuel 37.2**) et qui étaient appelés de ce nom parce que David les avait amenés avec lui de Gath quand il était rentré dans le pays.

---

19 Et le roi dit à Itthai le Guitthien : Pourquoi viendrais-tu, toi aussi, avec nous ? Retourne et reste avec le roi, car tu es un étranger et même sans domicile.

---

*Itthai.* Celui-ci, qui sans doute avait le commandement de cette troupe (**2 Samuel 18.2**), était d'origine gutthienne et, comme tel, n'était pas tenu aux mêmes devoirs envers David que les sujets de celui-ci. David le délie donc de ses engagements et l'autorise à retourner soit chez lui avec ses compatriotes, soit simplement à Jérusalem.

---

20 Tu es arrivé d'hier, et aujourd'hui je te ferais errer avec nous au hasard ? Moi-même je vais je ne sais où. Retourne, et emmène tes frères avec toi ! Grâce et fidélité [sur toi] !

21 Et Itthai répondit au roi et dit : L'Éternel est vivant et mon seigneur le roi est vivant ! Là où sera mon seigneur le roi, soit pour mourir, soit pour vivre là aussi sera ton serviteur.

22 Et David dit à Itthai : Va et passe ! Et Itthai le Guitthien passa avec tous ses hommes et tous les petits enfants qui étaient avec lui.

---

*Passé* : ou devant moi, ou le Cédron.

*Les petits enfants* : les enfants de David et ceux de ses gens, qui étaient confiés à la garde de cette troupe.

---

23 Et tout le pays pleurait à haute voix à mesure que la troupe passait, et le roi passa le torrent du Cédron avec toute la troupe, prenant le chemin du désert.

---

*Chemin du désert* : le chemin qui traverse la contrée déserte entre Jérusalem et Jéricho.

---

24 Et voici Tsadok aussi était là, et avec lui tous les lévites portant l'arche de l'alliance de Dieu ; et ils déposèrent l'arche de Dieu tandis qu'Abiathar montait, et jusqu'à ce que tout le peuple eut achevé de sortir de la ville.

---

*Ils déposèrent l'arche.* Ils s'arrêtèrent pour attendre que tout le peuple de la ville qui voulait suivre David eût aussi passé le Cédron, et pour fermer la marche.

*Abiathar montait.* Peut-être n'arrive-t-il qu'à ce moment, ce qui pourrait être un indice de son hésitation entre David et Absalom, comme plus tard lorsqu'il paraît s'être décidé pour Adonija contre Salomon (**1 Rois 2.26-27**). Peut-être aussi ces mots signifient-ils qu'il

montait en avant du cortège pour ouvrir la marche, comme l'autre sacrificateur devait la fermer.

---

25 Et le roi dit à Tsadok : Reporte l'arche de Dieu dans la ville. Si je trouve grâce aux yeux de l'Éternel, il me ramènera et me fera revoir l'arche et sa demeure.

---

David ne veut pas compromettre la cause de Dieu en l'identifiant avec la sienne, car il sent bien que tout ceci est mérité.

---

26 Et s'il me dit : Je ne prends point plaisir en toi, me voici ; qu'il me fasse selon qu'il le trouvera bon !

27 Et le roi dit à Tsadok le sacrificateur : Vois-tu, toi ? Retourne en paix dans la ville, et ton fils Ahimaats et Jonathan, fils d'Abiathar, vos deux fils, avec vous.

---

*Vois-tu, toi* : Toi, le grand sacrificateur, tu dois me comprendre. Plusieurs traduisent : Toi, le voyant. Mais, malgré l'Urim et le Thummim, le sacrificateur n'est pas un prophète.

*En paix* : sans t'engager avec l'arche dans les dangers au-devant desquels je marche.

---

28 Voyez ; moi j'attendrai aux gués du désert jusqu'à ce qu'il m'arrive un avis de votre part.

---

*Gués du désert* : les passages du Jourdain. D'autres traduisent, avec un changement de lettre, **les plaines du désert**. Il veut attendre un

nouvel avis avant de passer le Jourdain.

---

29 Et Tsadok et Abiathar reportèrent l'arche de Dieu à Jérusalem et y restèrent.

30 Et David gravissait la montée des Oliviers, montant et pleurant, la tête voilée, et il marchait nu-pieds ; et tout le peuple qui était avec lui avait la tête couverte et ils montaient en pleurant

---

*La tête voilée*, non pas seulement couverte ; c'était le signe du deuil le plus profond ; comparez **Esther 6.12** ; **Esther 7.8** ; **Jérémie 14.3** ; **Ézéchiel 24.17**.

*Nu-pieds* : **Deutéronome 25.10**, note.

---

31 Et on vint dire à David : Ahithophel est parmi les conjurés avec Absalom. Et David dit : Éternel ! Rends vains les conseils d'Ahithophel !

---

## **15.31 à 16.14 Trois rencontres**

### **31 à 37 Chusai**

*Ahithophel* avait été longtemps conseiller intime de David (verset 12) celui-ci connaissait par conséquent son habileté.

---

32 Et lorsque David fut arrivé au sommet où on adore Dieu, voici Chusaï l'Archite vint au-devant de lui, la tunique déchirée et la tête couverte de poussière.

---

Il y avait là au sommet de la montagne d'où l'on découvrait Jérusalem d'un côté, la mer Morte et les montagnes de Moab de l'autre, un lieu de repos où le voyageur rendait à l'Éternel l'hommage de l'adoration.

*L'Archite* : de la contrée des Archites, sur les confins d'Éphraïm (**Josué 16.2**, note).

---

33 Et David lui dit : Si tu passes avec moi, tu me seras à charge.

---

À *charge* : peut-être à cause de son âge avancé et des retards qu'il eût pu causer.

---

34 Mais si tu retournes à la ville et que tu dises à Absalom : Je veux être ton serviteur, ô roi ! J'ai été jusqu'ici le serviteur de ton père, et maintenant je veux être le tien ; tu déjoueras en ma faveur les conseils d'Ahithophel.

35 Et les sacrificateurs Tsadok et Abiathar ne seront-ils pas là avec toi ? Tout ce que tu apprendras de la maison du roi, tu le feras savoir aux sacrificateurs Tsadok et Abiathar.

36 Voici, il y a là avec eux leurs deux fils, Ahimaats, fils de Tsadok, et Jonathan, fils d'Abiathar ; vous me transmettez par eux tout ce que vous aurez appris.

37 Et Chusai, l'ami de David, vint dans la ville ; et Absalom vint à Jérusalem.

# DEUXIÈME LIVRE DE SAMUEL

## CHAPITRE 16

---

---

1 Et quand David eut un peu dépassé le sommet, voici Tsiba, serviteur de Méphiboseth, vint au-devant de lui avec deux ânes bâtés et chargés de deux cents pains, de cent gâteaux de raisins secs, de cent gâteaux de fruits d'été et d'une outre de vin.

---

### 1 à 4

Tsiba

*Tsiba* : voir **2 Samuel 9.2**. Quand on lit le récit **2 Samuel 19.24-30**, il est difficile de ne pas croire que Tsiba joue ici un rôle perfide de calomniateur. David, dans l'état d'agitation où il se trouve, se laisse tromper par lui et entraîner par la vivacité du premier mouvement à commettre une injustice qu'il réparera plus tard en partie.

---

2 Et le roi dit à Tsiba : Que veux-tu faire de cela ? Et Tsiba dit : Les ânes sont pour la maison du roi, pour les monter ; le pain et les fruits sont pour que les jeunes gens aient à manger, et le vin pour que ceux qui seront fatigués dans le désert aient à boire.

3 Et le roi dit : Et où est le fils de ton maître ? Et Tsiba dit au roi : Voilà, il reste à Jérusalem ; car il a dit : Aujourd'hui la maison d'Israël me rendra le royaume de mon père.

---

*Rendra le royaume.* On a peine à croire que Méphiboseth, dans son état de faiblesse et après la complète déchéance de la maison de Saül, eût nourri réellement une pareille espérance.

---

4 Et le roi dit à Tsiba : Voici, tout ce qu'a Méphiboseth est à toi. Et Tsiba dit : Je me prosterne ! Que je trouve grâce à tes yeux, mon seigneur le roi !

5 Et le roi David étant arrivé à Bahurim, voici, il sortit de là un homme parent de la maison de Saül, nommé Siméi, fils de Guéra ; il s'avançait en prononçant des malédictions ;

---

## 5 à 14 Siméi

Nous suivons en quelque sorte pas à pas David dans sa fuite. La précision de ces indications dénote une source très rapprochée des faits.

*Bahurim.* Voir **2 Samuel 3.16**, note.

*Siméi*, Benjamite, parent de Saül, paraît, d'après **2 Samuel 19.17**, avoir joui d'une influence considérable dans sa tribu ; il croit le moment favorable pour se venger, au moins par des injures, de la chute de Saül et de sa famille, dont il attribue la cause à David. Il se tient sur le versant de la montagne (verset 13) au pied de laquelle passe David.

---

6 et il jetait des pierres à David et à tous les serviteurs du roi David, et toute la troupe et tous les hommes vaillants étaient à sa droite et à sa gauche.

7 Et Siméi parlait ainsi en le maudissant : Va-t'en, va-t'en, homme de sang, scélérat !

---

*Homme de sang.* Peut-être attribue-t-il à David les meurtres d'Abner et d'Isboeth (**2 Samuel 3.27** et **2 Samuel 4.6**) et même la mort de Saül et de ses fils à Guilboa, mort qu'il aurait pu détourner, s'il se fût rangé du côté des Israélites.

---

8 L'Éternel fait retomber sur toi tout le sang de la maison de Saül, à la place duquel tu t'es fait roi, et l'Éternel a livré le royaume entre les mains d'Absalom ton fils, et te voilà dans le malheur parce que tu es un homme de sang.

9 Et Abisaï, fils de Tséruja, dit au roi : Pourquoi ce chien mort maudit-il le roi mon seigneur ? Laisse-moi aller lui ôter la tête !

10 Et le roi dit : Qu'ai-je à faire avec vous, fils de Tséruja ? Qu'il maudisse ! Car si l'Éternel lui a dit : Maudis David, qui lui dira : Pourquoi agis-tu ainsi ?

---

David, conscient du meurtre d'Urie et de tant d'autres braves d'Israël qui ont péri avec lui, accepte ces injures comme méritées. La voix de sa conscience lui dit que devant Dieu ce terme : homme de sang, n'est pas trop fort. C'est par cette humilité profonde que, malgré la gravité de ses fautes, David a pu être encore *l'homme selon le cœur de Dieu*.

*Qu'ai-je à faire avec vous ?* Littéralement : **Qu'y a-t-il [de commun] entre moi et vous ?** David s'adresse à Joab et à Abisaï, quand même celui-ci seul a parlé. Il veut caractériser par là la différence de sentiments entre eux et lui, et repousser leur ingérence dans un domaine où il n'a d'autre juge que sa conscience.

---

11 Et David dit à Abisaï et à tous ses gens : Voici, mon fils qui est sorti de mes entrailles, cherche ma vie ! Combien plus maintenant ce Benjamite ! Laissez-le, et qu'il maudisse, car l'Éternel le lui a dit.

12 Peut-être l'Éternel regardera-t-il mon affliction et me rendra-t-il du bien au lieu de la malédiction d'aujourd'hui.

13 Et David et ses gens continuèrent leur chemin, et Siméi marchait sur le flanc de la montagne, près de David, et en marchant il maudissait, et il lui jetait des pierres et faisait voler de la poussière.

14. Et le roi et tout le peuple qui était avec lui arrivèrent à Aïéphim, et là ils reprirent haleine.

---

*Aïéphim*. Ce mot signifie : **fatigués**. Plusieurs traduisent donc : **ils arrivèrent fatigués**. Mais le mot là qui suit paraît rendre nécessaire l'indication d'un nom de lieu dans ce qui précède. Ce nom de lieu doit donc être le terme d'Aïéphim, mot dont le sens serait : un endroit où l'on n'arrive que fatigué. Il importait à David de ne pas passer la nuit dans les plaines ouvertes du Jourdain où sa troupe pouvait facilement être surprise et taillée en pièces.

---

15 Et Absalom et tout le peuple, les hommes d'Israël, étaient arrivés à Jérusalem, et Ahithophel était avec lui.

---

**16.15 à 18.33 Court règne d'Absalom, sa défaite et sa mort**

---

16 Et lorsque Chusaï l'Archite, l'ami de David, arriva vers Absalom, Chusaï dit à Absalom : Vive le roi ! Vive le roi !

17 Et Absalom dit à Chusaï : C'est donc là l'attachement que tu as pour ton ami ! Pourquoi n'es-tu pas allé avec ton ami ?

18 Et Chusaï dit à Absalom : Non ; mais celui qu'ont choisi l'Éternel et ce peuple et tous les hommes d'Israël, ne serais-je pas à lui, et ne resterais-je pas avec lui ?

---

Chusaï feint d'envisager la réussite du complot et l'assentiment du peuple comme une preuve de la volonté divine.

---

19 Et en second lieu, qui est celui que je vais servir ? N'est-ce pas son fils ? Comme j'ai été le serviteur de ton père, ainsi je serai le tien.

---

*Son fils* : le fils de celui-là même dont Absalom venait de lui rappeler qu'il avait été l'ami. En servant le fils il veut dire qu'il sert encore le père.

---

20 Et Absalom dit à Ahithophel : Donnez votre avis sur ce que nous avons à faire !

---

Ce conseil avait une portée politique. D'un côté, c'était une prise de possession publique de la souveraineté (**1 Rois 2.22**) ; de l'autre, il y avait là un outrage sanglant qui rendait toute réconciliation impossible entre le fils et le père. Ahithophel ne se doutait pas que,

par ce conseil d'une prudence tout humaine, il travaillait à l'accomplissement de la menace faite jadis à David par Nathan (**2 Samuel 12.11**).

---

21 Et Ahithopbel dit à Absalom : Va vers les concubines de ton père, qu'il a laissées pour veiller sur la maison ; et tout Israël apprendra que tu t'es rendu odieux à ton père, et les mains de tous ceux qui sont avec toi seront fortifiées.

22 Et on dressa pour Absalom une tente sur le toit, et Absalom vint vers les concubines de son père, aux yeux de tout Israël.

23 Et un conseil donné par Ahithophel en ces jours-là était regardé comme une parole de Dieu ; il en était ainsi de tous les conseils d'Ahithophel, soit pour David, soit pour Absalom.

---

*Soit pour Absalom.* L'influence d'Ahithophel avait déjà dirigé la conduite précédente d'Absalom.

---

# DEUXIÈME LIVRE DE SAMUEL

## CHAPITRE 17

---

---

1 Et Ahithophel dit à Absalom : Laisse-moi choisir douze mille hommes ! Et je me lèverai et je poursuivrai David cette nuit,

*Et Ahithophel dit.* Ce second conseil était le meilleur possible dans l'intérêt d'Absalom. Il fallait frapper David avant que ceux qui tenaient pour lui eussent eu le temps de se reconnaître.

2 et j'arriverai sur lui tandis qu'il est fatigué et que ses mains sont affaiblies ; et je l'épouvanterai, et tout le peuple qui est avec lui s'enfuira ; je frapperai le roi seul ;

3 et je ramènerai à toi tout le peuple ; l'homme que tu cherches vaut le retour de tous ; tout le peuple sera en paix.

*L'homme que tu cherches* : le roi. Tenir David, c'est autant qu'avoir pour soi tout le peuple.

*Le retour.* Ce mot fait entendre que tous ceux qui ne reconnaissent pas Absalom sont déjà en état de rébellion.

4 Et cette parole plut à Absalom et à tous les Anciens d'Israël.

5 Et Absalom dit : Appelle encore Chusai l'Archite, et nous entendrons aussi ce qu'il a à dire.

---

Chusaï ne faisait donc pas encore partie du conseil intime.

---

6 Et Chusaï vint vers Absalom et Absalom lui dit : Voici comment a parlé Abithophel. Ferons-nous ce qu'il a dit ? Sinon, parle, toi !

7 Et Chusaï dit à Absalom : Pour cette fois le conseil qu'a donné Ahithophel n'est pas bon.

8 Et Chusaï dit : Tu connais ton père et ses hommes comme des braves, et ils sont exaspérés comme est une ourse privée de ses petits dans la campagne. Et ton père est un homme de guerre, et il ne passera pas la nuit avec le peuple.

---

## 8 à 13

Chusaï veut gagner du temps pour sauver David ; il allègue contre le conseil d'Ahithophel trois motifs : l'extrême irritation et la bravoure désespérée que déploieront les compagnons de David ; la probabilité que David échappera dans la nuit parce qu'il se tiendra à l'écart de sa troupe, et l'effet déplorable que ne manquerait pas de produire le moindre échec au début de la campagne. On remarquera le ton d'emphase intentionnel qui règne dans tout ce discours.

On a traduit aussi : **Il ne fera pas reposer le peuple.**

---

9 Voici, il est maintenant caché dans quelque fosse où dans quelque autre lieu ; et il arrivera que si dès le commencement il en tombe quelques-uns, le bruit s'en répandra et l'on dira : Il y a une déroute dans le peuple qui suit Absalom.

10 Alors, même le plus brave, au cœur de lion, perdra tout courage ; car tout Israël sait que ton père est un homme vaillant et que des braves l'accompagnent.

11 C'est pourquoi je conseille que tout Israël se rassemble vers toi, depuis Dan jusqu'à Béerséba, nombreux comme le sable qui est au bord de la mer ; et tu marcheras en personne au combat.

12 Et nous l'atteindrons dans quelque lieu qu'il se trouve, et nous tomberons sur lui comme la rosée tombe sur le sol ; et de lui et de tous les hommes qui sont avec lui il n'en restera pas un seul.

13 Et s'il se retire dans une ville, tout Israël apportera des cordes vers cette ville, et nous la traînerons jusqu'au torrent, de telle sorte qu'on n'y trouve plus même une pierre.

---

*Des cordes.* Étrange hyperbole ! Il représente les tours et les murailles de la ville prise, abattues comme des arbres au moyen de cordes.

---

14 Et Absalom et tous les hommes d'Israël dirent : Le conseil de Chusai l'Archite est meilleur que le conseil d'Achithophel. Et l'Éternel avait décidé de faire rejeter le bon conseil d'Achithophel afin de faire venir le mal sur Absalom.

15 Et Chusai dit à Tsadok et à Abiathar, les sacrificateurs : Achithophel, a conseillé telle et telle chose à Absalom et aux Anciens d'Israël, et moi, j'ai conseillé telle et telle chose.

---

Conformément à l'arrangement pris **2 Samuel 15.36**, Chusai fait avertir David, car il n'était pas sûr que l'on ne revînt pas au conseil d'Achithophel (verset 21).

---

16 Et maintenant envoyez en hâte et faites dire à David : Ne passe point la nuit près des gués du désert, mais passe au-delà, de peur qu'il n'y ait un désastre pour le roi et pour tout le peuple qui est avec lui.

17 Et Jonathan et Ahimaats se tenaient à En-Roguel, et la servante alla les informer ; eux-mêmes allèrent donner avis au roi David. Car ils n'osaient paraître dans la ville.

---

Voir **2 Samuel 15.24-29**.

*En-Roguel*. Comparez **Josué 15.7**, note. Ils restaient en dehors de la ville, afin de pouvoir partir plus aisément sans être aperçus.

---

18 Et un jeune homme les vit et le rapporta à Absalom. Et eux deux partirent en hâte et arrivèrent à la maison d'un homme de Bahurim, qui avait un puits dans sa cour, et ils y descendirent.

---

*Bahurim*. Voir **2 Samuel 16.5** et **2 Samuel 3.16**, note.

*Un puits* : se voyant poursuivis, ils se cachent en arrivant.

---

19 Et la femme prit sa couverture et l'étendit sur l'ouverture du puits, et elle y répandit du grain pilé, en sorte qu'on ne remarquait rien.

20 Et les serviteurs d'Absalom vinrent chez la femme dans la maison et dirent : Où sont Ahimaats et Jonathan ? Et la femme leur répondit : Ils ont passé le ruisseau. Et ils cherchèrent, et ne les trouvant pas, ils retournèrent à Jérusalem.

---

*Le ruisseau* : celui qu'on voyait là, du côté de la vallée du Jourdain.

---

21 Et quand ils furent partis, ils remontèrent du puits et allèrent informer le roi David, et ils dirent à David : Levez-vous et hâtez-vous de passer l'eau, car voilà le conseil qu'Ahithophel a donné contre vous.

22 Et David et tout le peuple qui était avec lui se levèrent et passèrent le Jourdain ; au point du jour il ne s'en trouvait pas un seul qui n'eût passé le Jourdain.

23 Et quand Ahithophel vit que son conseil n'était pas suivi, il sella son âne et se leva pour s'en aller chez lui dans sa ville, et il donna ses ordres à sa maison et s'étrangla ; et il mourut et fut enterré dans le sépulcre de son père.

---

*S'étrangla* : par orgueil blessé, et par désespoir, car le rejet de son conseil lui faisait prévoir l'insuccès de l'entreprise à laquelle il avait pris une si grande part.

---

24 Et David arriva à Mahanaïm ; et Absalom passa le Jourdain, lui et tous les hommes d'Israël qui étaient avec lui.

---

*Mahanaïm* : en Galaad ; voir **2 Samuel 2.8** ; **Josué 21.38**.

---

25 Et Absalom avait mis Amasa à la tête de l'armée, à la place de Joab. Amasa était fils d'un homme nommé Jithra, l'Israélite, qui

était allé vers Abigal, fille de Nahas, sœur de Tséruja, mère de Joab.

---

*L'Israélite* : d'après **1 Chroniques 2.17** il y a ici une erreur de copiste ; il faut lire : l'Ismaélite.

*Abigal, fille de Nahas.* Tséruja était sœur de David. Abigal, sœur de Tséruja, devait donc être aussi sœur de David. Et pourtant elle est appelée fille de Nahas, tandis que le père de David était Isaï. Ces deux sœurs de David devaient donc être nées d'un premier mariage de leur mère avec un homme nommé Nahas. Amasa, étant le fils illégitime d'Abigal, était neveu illégitime de David.

---

26 Et Israël et Absalom campèrent dans la terre de Galaad.

27 Et comme David arrivait à Mahanaïm, Sobi, fils de Nahas, de Rabba, des fils d'Ammon, et Makir, fils d'Ammiel, de Lodébar, et Barzillai, le Galaadite, de Roguélim,

---

Ce Nahas, Ammonite, n'a rien de commun avec le Nahas du verset 25.

*Makir* était l'homme qui avait recueilli Méphiboseth avant que David le fit venir à Jérusalem (**2 Samuel 9.4**).

*Lodébar* : voir **2 Samuel 9.4-5**.

*Roguélim* : localité inconnue, en Galaad.

---

28 apportèrent des couvertures, des bassins, des vases de terre, du froment, de l'orge, de la farine, du grain rôti, des fèves, des lentilles et du grain rôti,

---

*Du grain rôti.* Ce terme, répété, à la fin du verset, doit l'avoir été par une erreur de copiste, à moins qu'on ne l'applique la seconde fois à une autre espèce de grain telle que les fèves ou les lentilles dont il vient d'être parlé après le froment.

---

29 du miel, de la crème, des brebis et des fromages de vache, pour David et le peuple qui était avec lui, afin qu'ils mangeassent, car ils disaient : Le peuple est affamé et fatigué et altéré dans le désert.

---

*Des fromages de vache,* en opposition au fromage de chèvre, le plus commun en Orient.

---

# DEUXIÈME LIVRE DE SAMUEL

## CHAPITRE 18

---

---

1 Et David passa en revue la troupe qui était avec lui, et il établit sur eux des chefs de milliers et des chefs de centaines.

---

Les foules qui l'avaient suivi spontanément n'étaient pas encore organisées.

---

2 Et David fit marcher le peuple, un tiers sous les ordres de Joab, un tiers sous ceux d'Abisaï, fils de Tséruja, frère de Joab, et un tiers sous ceux d'Itthaï, de Gath. Et le roi dit au peuple : Moi aussi, je sortirai avec vous.

---

*Itthaï* : voir **2 Samuel 15.19**.

---

3 Et le peuple dit : Tu ne sortiras point ! Car si nous prenons la fuite, ils ne prendront pas garde à nous, et si la moitié d'entre nous vient à périr, ils ne prendront pas garde à nous, car maintenant tu es comme dix mille d'entre nous il vaut donc mieux que tu puisses venir de la ville à notre secours.

---

C'est à ta seule personne que les ennemis attachent du prix.

---

4 Et le roi leur dit : Ce que vous trouverez bon, je le ferai. Et le roi se tint à côté de la porte, et toute la troupe sortit par centaines et par milliers.

5 Et le roi donna cet ordre à Joab, à Abisaï et à Itthaï : Ménagez-moi le jeune homme, Absalom. Et tout le peuple entendit quand le roi donna cet ordre à tous les chefs au sujet d'Absalom.

6 Et la troupe sortit dans la campagne à la rencontre d'Israël, et la bataille eut lieu dans la forêt d'Éphraïm.

---

*La forêt d'Éphraïm.* Comme, **2 Samuel 17.24**, Absalom avait passé le Jourdain, et qu'il n'avait aucunement été question de son retour de l'autre côté du fleuve, il n'est pas à douter que cette forêt d'Éphraïm, malgré son nom, ne doive être cherchée à l'est du Jourdain. C'est ce que confirme la demande du peuple, verset 3, qui suppose que la ville de Mahanaïm et sa garnison, avec David à sa tête, devaient être le point d'appui de l'armée qui partait. Cette forêt, d'après la position de Mahanaïm, devait être située en face de la tribu d'Éphraïm et devait son nom à quelque événement mémorable, comme la défaite d'Éphraïm par Jephthé (**Juges 12.16**).

---

7 Et l'armée d'Israël fut battue là par les gens de David, et il y eut là en ce jour un grand carnage, vingt mille hommes.

8 Et le combat s'étendit sur toute la surface du pays, et en ce jour la forêt dévora plus de gens que n'en dévora l'épée.

---

*La forêt dévora.* Il périt dans les précipices, les taillis ou les marais encore plus de fuyards qu'il n'avait péri de combattants dans la bataille ; comparez verset 17 (*grands creux*).

---

9. Et Absalom se trouva en présence des gens de David ; et Absalom était monté sur un mulet, et le mulet s'engagea dans un fourré de grands térébinthes ; et la tête d'Absalom se prit aux térébinthes, et il demeura suspendu entre ciel et terre, et le mulet qui était sous lui passa outre.

---

*La tête.* Il n'est pas nécessaire de penser, comme on le fait souvent, à la riche chevelure d'Absalom ; sa tête avait pu se trouver prise entre deux branches de ces chênes entrelacés.

---

10 Et un homme le vit et le rapporta à Joab ; il dit : Je viens de voir Absalom suspendu dans les térébinthes.

11 Et Joab dit à l'homme qui le lui rapportait : Tu l'as vu ? Et pourquoi ne l'as-tu pas abattu par terre ? Pour moi je t'aurais bien donné dix sicles d'argent et une ceinture.

---

*Ceinture* : une des plus riches parties de l'armure chez les Orientaux.

---

12 Et cet homme dit à Joab : Non, quand j'aurais sur la main mille sicles pesant d'argent, je ne toucherais pas au fils du roi, car nous avons entendu l'ordre que le roi t'a donné à toi, à Abisaï et à Itthai, en disant : Prenez garde chacun au jeune homme, à Absalom.

---

*Quand j'aurais sur la main* : quand, en les recevant comptant en paiement, je les pèserais sur ma main pour en vérifier la valeur.

---

13 Et si j'eusse attenté déloyalement à sa vie, rien n'aurait été caché au roi, et c'est toi-même qui te serais porté accusateur.

---

À *sa vie*. D'autres lisent à **ma vie**, dans ce sens : En le tuant, j'aurais prononcé ma propre sentence de mort.

---

14 Et Joab dit : Je ne m'arrêterai pas ainsi en ta présence. Et il prit en sa main trois javelots et les enfonça dans la poitrine d'Absalom encore vivant au milieu des térébinthes.

---

Joab veut dire : Pareille crainte ne m'arrêtera pas (verset 13) ; ou tout simplement : Je n'ai pas le loisir de discuter plus longuement.

---

15 Et dix jeunes gens, qui portaient les armes de Joab, entourèrent Absalom et le frappèrent et l'achevèrent.

---

*Dix jeunes gens* ; dix écuyers, ils formaient en même temps sa garde personnelle.

Joab voit avant tout l'intérêt du peuple ; il ne se laisse pas arrêter par égard pour la faiblesse paternelle de David. Celui-ci aurait dû se souvenir que la loi punissait de mort la rébellion (**Deutéronome 21.18**).

---

16 Et Joab sonna de la trompette, et l'armée cessa de poursuivre Israël, car Joab retint le peuple.

17 Et ils prirent Absalom et le jetèrent dans un des grands creux de la forêt, et on éleva sur lui un très grand monceau de pierres ; et tout Israël s'enfuit chacun dans sa tente.

---

*Monceau de pierres* : monument infamant, au lieu d'une honorable sépulture (comparez **Josué 7.26** ; **Josué 8.29**).

*Tout Israël*. L'armée d'Absalom était surtout composée d'hommes des dix tribus.

*Dans sa tente* : chez soi. La débandade est complète et la rébellion terminée.

---

18 Et Absalom, de son vivant, s'était fait ériger le monument qui est dans la vallée du Roi ; car il disait : Je n'ai point de fils pour perpétuer mon nom. Et il appela le monument de son nom et on l'appelle la Main d'Absalom, jusqu'à ce jour.

---

Ce monument que s'était fait dresser Absalom et qui reste vide, est opposé à celui du verset 17.

*La vallée du roi* : la vallée du Cédron, à l'est de Jérusalem. Pour l'origine de ce nom, comparez **Genèse 14.17**. Le monument qui porte actuellement le nom d'Absalora dans la vallée de Josaphat est d'origine tout à fait postérieure.

*Main* : il avait probablement, comme le stèle de Mésa, la forme d'une main dressée.

---

19 Et Ahimaats, fils de Tsadok, dit : Laisse-moi courir et porter au roi la nouvelle que l'Éternel lui a fait justice de ses ennemis.

20 Et Joab lui dit : Ce n'est pas toi qui porteras aujourd'hui la nouvelle ; une autre fois tu la porteras ; tu ne porteras pas aujourd'hui la nouvelle, puisque le fils du roi est mort.

---

*Ce n'est pas toi...* Ce refus de Joab est inspiré par l'intérêt qu'il porte à Ahimaats ; il craint que la douleur de la mort d'Absalom ne l'emporte dans l'esprit de David sur la joie de la victoire, et il préfère confier le message à un serviteur étranger, un Éthiopien, qu'on appelait du nom de sa nation (*le Cuschite*).

---

21 Et Joab dit au Cuschite : Va rapporter au roi ce que tu as vu. Et le Cuschite se prosterna devant Joab et courut.

---

*Se prosterna* : en signe d'obéissance, quoi que ce message puisse lui coûter.

---

22 Et Ahimaats, fils de Tsadok, dit encore à Joab : Quoi qu'il arrive, laisse-moi aussi courir après le Cuschite. Et Joab dit : Pourquoi veux-tu courir, mon fils, puisque le message ne te sera pas profitable ?

---

Ahimaats persiste, se réservant, comme on le voit plus tard, de ne porter à David que la nouvelle qui peut le réjouir. Et tandis que le Cuschite court à Mahanaïm par les défilés de la montagne, il descend dans la plaine du Jourdain où il peut courir rapidement ; puis, remontant quelque wadi, probablement celui de Bithron (voir **2 Samuel 2.29**), il arrive le premier à Mahanaïm.

---

23 Quoi qu'il arrive, je courrai ! Et Joab lui dit : Cours ! Et Ahimaats courut par le chemin de la Plaine et devança le Cuschite.

24 Et David était assis entre les deux portes. Et la sentinelle alla sur le toit de la porte, du côté du mur ; et elle leva les yeux et regarda, et voici un homme qui courait seul.

---

*Entre les deux portes (comparez 1 Samuel 9.18 et 2 Samuel 3.27) : entre la porte de la tour donnant à l'extérieur, du côté de la campagne, et la porte intérieure s'ouvrant sur la ville.*

---

25 Et la sentinelle cria et avertit le roi ; et le roi dit : S'il est seul, il apporte des nouvelles. Et il continuait à se rapprocher.

---

*S'il est seul... Dans ce cas, en effet, ce n'est pas un fuyard ; c'est un courrier apportant une nouvelle ; non pas encore : une **bonne** nouvelle, comme on traduit quelquefois, voir verset 27.*

---

26 Et la sentinelle vit un autre homme qui courait, et elle cria au portier : Voici un homme qui court seul. Le roi dit : Lui aussi apporte des nouvelles.

27 La sentinelle dit : À voir la manière de courir du premier, je crois que c'est Ahimaats, fils de Tsadok. Et le roi dit : C'est un homme de bien et il apporte de bonnes nouvelles.

---

*C'est un homme de bien. Joab ne l'aurait pas choisi pour apporter une mauvaise nouvelle.*

---

28 Et Ahimaats cria, et dit au roi : Tout va bien ! Et il se prosterna devant le roi la face contre terre, et dit : Béni soit l'Éternel ton Dieu, qui a livré les hommes qui avaient levé la main contre le roi mon seigneur.

29 Et le roi dit : Tout va-t-il bien pour le jeune homme, pour Absalom ? Et Ahimaats dit : J'ai vu une grande foule lorsque Joab envoyait le serviteur du roi et ton serviteur ; mais je ne sais ce que c'était.

---

*Le serviteur du roi : le Cuschite ; ton serviteur : Ahimaats lui-même.*

---

30 Et le roi dit : Mets-toi de côté, et tiens-toi là. Et il se mit de côté et se tint là.

31 Et voici, le Cuschite arriva ; et le Cuschite dit : Que le roi mon seigneur apprenne une bonne nouvelle ! Car l'Éternel t'a fait justice aujourd'hui de tous ceux qui s'élevaient contre toi.

32 Et le roi dit au Cuschite : Tout va-t-il bien pour le jeune homme, pour Absalom ? Et le Cuschite dit : Qu'ils soient comme ce jeune homme, les ennemis de mon seigneur le roi et tous ceux qui s'élèvent contre toi pour te faire du mal !

---

*Le Cuschite enveloppe habilement l'affreuse réponse qu'il a à faire.*

---

33 Et le roi fut très ému, et il monta dans la chambre au-dessus de la porte et pleura. Il disait en marchant : Mon fils Absalom

mon fils, mon fils Absalom ! Que ne suis-je mort à ta place  
Absalom, mon fils, mon fils !

---

*La chambre.* Il y avait, au-dessus de la voûte formant, le passage de la porte et au-dessous de la plate-forme où se tenait la sentinelle, un appartement où David se retira, jusqu'à ce que le premier accès de la douleur fût un peu calmé.

Ce verset est en hébreu le premier du chapitre 19.

---

# DEUXIÈME LIVRE DE SAMUEL

## CHAPITRE 19

---

---

1 Et on vint dire à Joab : Voici, le roi pleure et mène deuil sur Absalom.

---

### **1 à 15 David se décide à rentrer à Jérusalem**

*Voici.* le roi pleure. On comprend la douleur de David ; mais il ne devait pas mettre ses sentiments de père au-dessus de ses devoirs envers son peuple : c'est ce que lui fait rudement sentir Joab.

---

2 Et la délivrance fut changée en deuil pour tout le peuple ce jour-là, car en ce jour le peuple avait entendu dire : Le roi est affligé à cause de son fils.

3 Et le peuple entra ce jour-là dans la ville à la dérobée, comme font des gens honteux d'avoir pris la fuite dans la bataille.

---

*Dans la ville* : à Mahanaïm.

*À la dérobée* : sans rentrée triomphale ; en particulier sans que le roi se montrât à eux pour les recevoir et les remercier.

---

4 Et le roi s'était voilé le visage, et le roi criait à haute voix : Mon fils Absalom ! Absalom mon fils, mon fils !

---

*Voilé le visage* : en signe de deuil, comme lors de sa fuite (2 Samuel 15.30).

---

5 Et Joab entra chez le roi et dit : Tu couvres aujourd'hui de confusion la face de tous tes serviteurs, qui ont en ce jour sauvé ta vie et la vie de tes fils et de tes filles, et la vie de tes femmes, et la vie de tes concubines,

---

*La vie de tes femmes* : des personnes de la maison du roi qui l'avaient accompagné dans l'exil et qui auraient péri avec lui si Absalom eût été vainqueur.

---

6 en aimant ceux qui te haïssent et en haïssant ceux qui t'aiment ; car tu as fait voir aujourd'hui que ni capitaines, ni serviteurs ne sont rien pour toi ; et je sais aujourd'hui que si Absalom vivait et qu'aujourd'hui nous fussions tous morts, alors tu trouverais que ça va bien.

7 Maintenant donc lève-toi, sors, et parle selon le cœur de tes serviteurs ! Car je jure par l'Éternel que, si tu ne te montres, pas un homme ne restera avec toi cette nuit ; et ceci sera pire pour toi que tout le mal qui t'est arrivé depuis ta jeunesse jusqu'à présent.

8 Et le roi se leva et s'assit à la porte ; et on l'annonça à tout le peuple en disant : Voici, le roi est assis à la porte. Et tout le peuple vint devant le roi. Et Israël s'était enfui, chacun chez soi ;

---

À la porte : celle de la ville, de telle sorte que l'armée pût défiler devant le roi et recevoir le témoignage de sa reconnaissance.

*Israël* : l'armée d'Absalom mise en déroute (**2 Samuel 18.17**).

---

9. et dans toutes les tribus d'Israël tout le peuple s'accusait, disant : Le roi nous a délivrés de la main de nos ennemis, et c'est lui qui nous a sauvés de la main des Philistins, et maintenant il s'est enfui du pays à cause d'Absalom.

---

*S'accusait.* Ils se reprochaient mutuellement d'avoir été ingrats envers David (verset 9) et reconnaissaient dans la défaite d'Absalom la preuve de la faute qu'ils avaient commise (verset 10). Par ces motifs ils s'accusent les uns les autres de ne pas oser prendre l'initiative du rappel de David.

---

10 Et Absalom, que nous avons oint [pour régner] sur nous, est mort dans le combat : pourquoi donc ne parlez-vous pas de rétablir le roi ?

11 Et le roi David envoya dire à Tsadok et à Abiathar, les sacrificateurs : Parlez aux Anciens de Juda et dites-leur : Pourquoi seriez-vous les derniers à faire rentrer le roi dans sa maison (car ce qui se disait dans tout Israël était parvenu jusque chez le roi) ?

---

David profite de ce mouvement des esprits dans les tribus du nord pour exciter à jalousie celle de Juda qui n'avait encore exprimé aucun désir de ce genre.

---

12 Vous êtes mes frères, vous êtes mes os et ma chair, et pourquoi seriez-vous les derniers à rétablir le roi ?

13 Vous direz aussi à Amasa : N'es-tu pas mon os et ma chair ? Que Dieu me fasse ainsi et qu'ainsi il y ajoute, si tu ne deviens chef de l'armée devant moi pour toujours à la place de Joab.

---

On est surpris de voir David prendre une mesure aussi imprudente que celle de substituer Amasa, qui l'avait trahi, à Joab qui avait sauvé son trône. Mais David ne pouvait pardonner à Joab l'attitude hautaine qu'il prenait vis-à-vis de lui et surtout le meurtre d'Absalom, malgré la défense expresse qu'il avait faite de toucher à la personne du jeune prince. On peut supposer aussi qu'en appelant Amasa au commandement général de l'armée, il espérait obtenir plus aisément l'obéissance des troupes qu'Amasa avait commandées sous Absalom. Enfin, cette promesse ne devait pas, sans doute, s'exécuter immédiatement ; elle regardait l'avenir, et ne devait se réaliser qu'à mesure que les circonstances le permettraient.

*Mon os et ma chair.* Amasa était, d'après **2 Samuel 17.25**, neveu de David.

---

14 Et il inclina le cœur de tous ceux de Juda comme d'un seul homme, et ils envoyèrent dire au roi : Reviens, toi et tous tes serviteurs.

15 Et le roi revint et arriva jusqu'au Jourdain ; et Juda vint à Guilgal pour aller au-devant du roi et lui faire passer le Jourdain.

---

Cette réception solennelle de la part de Juda devait effacer la participation de cette tribu à la révolte d'Absalom et l'onction royale qu'elle avait accordée à celui-ci.

---

16 Et Siméi, fils de Guéra, Benjamite, qui était de Bahurim, se hâta de descendre avec les hommes de Juda à la rencontre du roi David.

---

## 16 à 40

Quelques incidents qui eurent lieu à ce moment-là (Siméi et Tsiba ; Méphiboseth ; Barzillai).

## 16 à 23

Siméi et Tsiba. Comparez **2 Samuel 16.5**. Ces deux hommes avaient des raisons particulières pour se joindre en ce moment aux gens de Juda, quoiqu'ils n'en fissent pas partie. Ils désiraient se recommander à l'indulgence de David, le premier à cause de l'insolence de sa conduite, au moment de la fuite de David (**2 Samuel 16.5** et suivants) ; le second en raison de son mensonge (au sujet de Méphiboseth) qui allait être dévoilé. En témoignage de leur soumission, l'un amène avec lui le millier des hommes de Benjamin qui dépendait de lui, l'autre sa nombreuse maison. Et ils ne se contentent pas de recevoir le roi au moment où il débarquera après avoir passé le fleuve ; ils le passent à sa vue, pour lui rendre hommage avant qu'il entre dans le bac venu pour le transporter avec sa maison.

---

17 Il avait avec lui mille hommes de Benjamin et Tsiba, serviteur de la maison de Saül, et ses quinze fils et ses vingt serviteurs ; ils

passèrent le Jourdain en présence du roi.

18 Et le bac destiné à faire passer la maison du roi et à exécuter ce qu'il jugerait bon passa ; et Siméi, fils de Guéra, se jeta aux pieds du roi, au moment où le roi allait passer le Jourdain ;

19 et il dit au roi : Que mon seigneur ne m'impute point mon iniquité et ne se souvienne pas des torts de ton serviteur au jour où mon seigneur le roi sortait de Jérusalem, et que le roi n'y fasse pas attention !

20 Car ton serviteur reconnaît qu'il a manqué ; et voici, je suis le premier de toute la maison de Joseph à me présenter devant mon seigneur le roi.

21 Et Abisaï, fils de Tséruja, prit la parole et dit : Malgré cela Siméi ne doit-il pas mourir pour avoir maudit l'oint de l'Éternel ?

---

*Abisaï.* Voir sa conduite, **2 Samuel 16.9.**

---

22 Mais David dit : Qu'ai-je à faire avec vous, fils de Tséruja, car vous devenez aujourd'hui mes adversaires ! Ferait-on mourir aujourd'hui un homme en Israël ? Ne sais-je donc pas qu'aujourd'hui je deviens roi sur Israël ?

---

Cet acte de clémence envers Siméi est expliqué par David par le fait qu'il est lui-même l'objet de la clémence divine, qui accorde en ce moment comme un nouveau commencement à son règne sur Israël. Le terme, *fils de Tséruja*, s'applique aux deux frères, lors même que Joab n'a pas parlé ; cette expression montre bien que c'était à leur esprit qu'en voulait David. Comparez sur la fin de Siméi **1 Rois 2.8-36** et suivants.

---

23 Et le roi dit à Siméi : Tu ne mourras pas ! Et le roi le lui jura.

24 Et Méphiboseth, fils de Saül, descendit à la rencontre du roi. Il n'avait pas soigné ses pieds, ni fait sa barbe, ni lavé ses vêtements depuis le jour où le roi s'en était allé, jusqu'au jour où il revenait en paix.

---

## **24 à 30 Méphiboseth**

Autant de signes de deuil qui prouvaient clairement la sincérité de la douleur éprouvée par Méphiboseth avant la victoire de David et, par conséquent, la calomnie de Tsiba.

---

25 Et lorsqu'il vint de Jérusalem à la rencontre du roi, le roi lui dit : Pourquoi n'es-tu pas venu avec moi, Méphiboseth ?

26 Et il dit : Mon seigneur le roi, mon serviteur m'a trompé, car ton serviteur avait dit : Je ferai seller mon âne, je le monterai et j'irai avec le roi. Car ton serviteur est boiteux.

27 Et il a calomnié ton serviteur auprès de mon seigneur le roi ; mais mon seigneur le roi est comme un ange de Dieu ; fais donc ce qui te semblera bon.

---

*Ange de Dieu (2 Samuel 14.17) : C'est pourquoi je m'en remets à toi ; fais à mon égard ce qu'il te plaira, car tu aurais même eu le droit de m'ôter la vie.*

---

28 Car tous ceux de la maison de mon père n'avaient à attendre de mon seigneur le roi que la mort ; et pourtant tu as mis ton serviteur au nombre de ceux qui mangent à ta table. Quel droit ai-je encore et comment demanderais-je quelque chose au roi ?

---

Je n'aurais pas même le droit de me plaindre si tu laissais à Tsiba tous les biens que tu m'avais rendus (**2 Samuel 16.3-4**).

---

29 Et le roi lui dit : Pourquoi tant de paroles ? C'est dit : Toi et Tsiba vous partagerez les terres.

---

David reconnaît implicitement qu'il a mal agi ; mais, ne voulant pas en ce jour-là faire de mécontents, il n'en revient pas purement et simplement à sa décision, **2 Samuel 9.7**, et partage l'objet en litige, retirant en partie ce qu'il a dit **2 Samuel 16.4**.

---

30 Et Méphiboseth dit au roi : Qu'il prenne même le tout, puisque le roi mon seigneur est rentré heureusement dans sa maison.

---

Méphiboseth ne veut pas laisser croire à David que son hommage ait été intéressé.

---

31 Et Barzillai, le Galaadite, descendit de Roguélim, et passa le Jourdain avec le roi, pour l'accompagner jusqu'au-delà du Jourdain.

---

## 31 et 40 Barzillai

Ce verset est le sommaire du récit suivant.

---

32 Et Barzillai était très vieux, il avait quatre-vingts ans ; et il avait entretenu le roi pendant son séjour à Mahanaïm, car c'était un homme très riche.

33 Et le roi dit à Barzillai : Viens avec moi, et je t'entretiendrai chez moi à Jérusalem.

---

Cet entretien eut encore lieu sur la rive orientale ; voir versets 37 et 39.

---

34 Et Barzillai dit au roi : Combien d'années ai-je encore à vivre pour que je monte avec le roi à Jérusalem ?

35 Je suis aujourd'hui âgé de quatre-vingts ans. Puis-je distinguer ce qui est bon de ce qui est mauvais ? Ton serviteur peut-il savourer ce qu'il mange et ce qu'il boit ? Puis-je encore entendre la voix des chanteurs et des chanteuses ? Et pourquoi ton serviteur serait-il encore à charge à mon seigneur le roi ?

36 Ton serviteur ira un peu au-delà du Jourdain avec le roi ; et pourquoi le roi me donnerait-il cette récompense ?

---

Ce sens résulte du verset 31.

---

37 Que ton serviteur s'en retourne et que je meure dans ma ville, près du sépulcre de mon père et de ma mère ! Mais voici ton serviteur Kimham ; il passera avec le roi, mon seigneur ; fais pour lui ce qui te semblera bon.

---

*Kimham* : son fils (1 Rois 2.7).

---

38 Et le roi dit : Kimham passera avec moi, et je ferai pour lui ce qui te plaira, et tout ce que tu désireras de ma part, je te l'accorderai.

39 Et quand tout le peuple eut passé le Jourdain, le roi passa aussi ; et le roi embrassa Barzillai et le bénit. Et Barzillai retourna chez lui.

40 Et le roi passa à Guilgal, et Kimhan passa avec lui, ainsi que tout le peuple de Juda et aussi la moitié du peuple d'Israël, et ils firent passer le roi.

---

*Guilgal* : dans la plaine de Jéricho.

Il est remarquable que le texte lise ici *Kimhan* au lieu de *Kimham*. Est-ce là l'indice d'un emprunt à un document différent, ou les deux formes existaient-elles simultanément ?

*La moitié du peuple d'Israël*. L'auteur complète ici ce qu'il avait dit précédemment de la réception de David par les gens de Juda : une partie d'Israël, sans doute les populations les plus voisines de Mahanaïm et de Guilgal, qui avaient agi de concert avec eux.

*Firent passer* : escortèrent David et sa famille dans sa rentrée.

---

41 Et voici, tous les hommes d'Israël vinrent vers le roi et lui dirent : Pourquoi nos frères, les hommes de Juda, t'ont-ils enlevé et ont-ils fait passer le Jourdain au roi, à sa maison et à tous les gens de David avec lui ?

---

### 19.41 à 20.22 Mécontentement d'Israël et révolte de Séba

*Tous les hommes d'Israël* : les représentants de la grande masse des tribus du nord, qui, n'étant pas arrivés à temps pour prendre part à la réinstallation de David, s'irritent de ce qu'ils ont été laissés de côté dans cet acte solennel.

---

42 Et tous les hommes de Juda répondirent aux hommes d'Israël : C'est que le roi nous tient de près ; et pourquoi cela vous fâche-t-il ? Avons-nous vécu aux frais du roi ? Ou avons-nous reçu quelque présent ?

---

Les hommes de Juda se justifient en rappelant les relations de parenté plus particulières qui les unissent à David comme membre de leur tribu. Ils rappellent qu'ils n'ont pas reçu de David des faveurs personnelles, comme les Benjamites de Saül (**1 Samuel 22.7**).

---

43 Et les hommes d'Israël répondirent aux hommes de Juda : Nous avons dix parts au roi et même David nous appartient plus qu'à vous. Et pourquoi nous as-tu fait cette injure ? N'ai-je pas été le premier à parler de rétablir mon roi ? Et les hommes de Juda parlèrent plus haut que les hommes d'Israël.

---

*Nous avons dix parts au roi.* Comme étant dix sur douze, nous tenons au roi par dix liens, et non pas seulement pas deux (Juda et Siméon).

*Et même...* : David nous appartient donc non seulement autant, mais même plus qu'à vous.

*Cette injure* : celle de ne pas nous avoir attendus.

*N'ai-je pas été le premier...* ? C'est sans doute une allusion aux pourparlers mentionnés verset 10 et dont David avait profité pour réveiller le zèle de Juda (versets 11 et 12).

*Parlèrent plus haut* : eurent le dernier mot dans cette contestation ; mais le mécontentement des gens d'Israël, refoulé au premier moment éclata bientôt dans la nouvelle révolte, racontée au chapitre 20.

---

# DEUXIÈME LIVRE DE SAMUEL

## CHAPITRE 20

---

---

1 Et il se trouvait là un homme pervers nommé Séba, fils de Bicri, Benjamite ; et il sonna de la trompette et dit : Nous n'avons point de part à David, et rien de commun avec le fils d'Isaï. Chacun à sa tente, Israël !

---

### 1 et 2

Cette scène se passa sans doute à Guilgal (verset 2). Le personnage de Séba est inconnu ; il occupait certainement une position influente en Israël.

*Chacun à sa tente*, c'est-à-dire chez soi, en abandonnant David.

*Benjamite*. C'est en Benjamin, la tribu de Saül, que se trouvait toujours l'esprit de révolte contre David (Abner ; Siméi).

---

2 Et tous les hommes d'Israël quittèrent David pour suivre Séba, fils de Bicri ; mais les hommes de Juda accompagnèrent leur roi, depuis le Jourdain jusqu'à Jérusalem.

3 Et David rentra dans sa maison, à Jérusalem ; et le roi prit les dix femmes concubines qu'il avait laissées pour veiller sur la maison, et les mit sous garde ; et il les entretint, mais il n'alla

point vers elles ; et elles furent enfermées jusqu'au jour de leur mort, vivant dans le veuvage.

---

Comparez **2 Samuel 16.21** et suivants.

---

4 Et le roi dit à Amasa : Convoque-moi les hommes de Juda d'ici à trois jours ; et toi, sois présent ici.

---

La commission que David donne ici à Amasa n'était pas encore son élévation effective au commandement de l'armée (**2 Samuel 19.13**) ; elle n'en était que l'acheminement. Cette commission n'ayant pu s'exécuter aussi promptement que l'espérait David, il envoie le corps des troupes permanentes qui se trouvait à Jérusalem, les hommes de Joab, avec sa propre garde-du-corps, et l'élite des vaillants hommes (probablement ceux dont il est parlé **1 Rois 1.8** et **1 Chroniques 11.11**), contre Séba, avant que celui-ci se soit rendu maître de quelques places fortes propres à servir de point d'appui à la révolte. D'après le verset 6, David confia le commandement de cette troupe à Abisaï ; son ressentiment contre Joab étant encore trop vif pour qu'il pût se résoudre à recourir à lui. Mais Joab n'en accompagne pas moins l'expédition et en prend de plus en plus la direction.

---

5 Et Amasa partit pour convoquer Juda, mais il tarda au-delà du temps fixé.

6 Et David dit à Abisaï : Maintenant Séba, fils de Bicri, va nous faire plus de mal qu'Absalom ; toi donc, prends les serviteurs de ton seigneur, et poursuis-le, de peur qu'il ne trouve des villes fortes et qu'il ne nous échappe.

7 Et avec lui sortirent les hommes de Joab, et les Kéréthiens et les Péléthiens et tous les hommes vaillants ; ils sortirent de Jérusalem pour poursuivre Séba, fils de Bicri.

8 Et quand ils furent près de la grande pierre qui est à Gabaon, Amasa arriva devant eux. Et Joab avait pour vêtement un manteau et sur ce manteau était ceinte une épée attachée sur ses reins dans son fourreau, et, comme il s'avancait, elle tomba.

---

### **8 à 13 Meurtre d'Amasa**

À *Gabaon*. Amasa revenait du nord il ne s'était pas contenté de convoquer les milices de Juda. Joab, jaloux d'Amasa, veut à tout prix se débarrasser de lui.

*Un manteau* : sous lequel était cachée l'épée dont il comptait se servir (verset 10).

*Sur ce manteau était ceinte une épée*. Cette épée ostensible, Joab la laisse tomber à dessein, sans la ramasser, et c'est ainsi qu'il s'avance vers Amasa, après lui avoir ôté tout sujet de crainte.

---

9 Et Joab dit à Amasa : Tout va-t-il bien pour, toi, mon frère ? Et Joab saisit de la main droite la barbe d'Amasa pour l'embrasser.

---

*La barbe*. Saisir la barbe de quelqu'un est en Orient une marque de politesse.

---

10 Et Amasa ne prenait pas garde à l'épée qui était dans la main de Joab ; et Joab l'en frappa dans le ventre et répandit ses entrailles à terre, sans lui porter un second coup, et il mourut. Et Joab et Abisaï, son frère, poursuivirent Séba, fils de Bicri.

---

*Joab l'en frappa.* Tandis que de la droite il prend la barbe d'Amasa, de la gauche il tire l'autre épée de dessous le manteau et l'enfonce dans son ventre.

---

11 Et un des jeunes hommes de Joab resta près d'Amasa et disait : Quiconque prend plaisir en Joab, et quiconque est pour David, qu'il suive Joab !

---

Cet homme était posté là par Joab pour empêcher que les gens ne s'attroupassent autour du corps et pour les stimuler à la poursuite.

---

12 Et Amasa se roulait dans le sang, au milieu de la route, et quand cet homme vit que tout le peuple s'arrêtait, il tira Amasa hors de la route dans un champ et jeta un manteau sur lui, parce qu'il voyait que tous ceux qui arrivaient près de lui s'arrêtaient.

13 Une fois qu'il fut ôté de la route, chacun passa outre après Joab, afin de poursuivre Séba, fils de Bicri.

14 Et [Joab] passa par toutes les tribus d'Israël jusqu'à Abel-Beth-Maaca, et chez tous les Bériens, et on se rassembla et on le suivit.

---

## 14 à 22 Défaite de Séba

*Et [Joab] passa.* Le sujet du verbe n'est pas nommé en hébreu et plusieurs pensent qu'il s'agit de Séba. La suite montre le contraire.

*Abel (prairies) et Beth-Maaca (endroit d'oppression),* deux endroits tout à fait voisins, envisagés comme un seul au verset 15 ; c'était très probablement une localité située tout au nord de la Palestine, au pied sud-est du Hermon, entre Panéas et Damas.

*Les Bériens.* Ce mot inconnu a été interprété au moyen d'un léger changement de lettres dans le sens de hommes d'élite, ou bien, en suppléant la lettre **C** dans le sens de Bicrites, les parents de Séba (verset 1).

---

15 Et ils vinrent et assiégèrent Séba dans Abel-Beth-Maaca, et ils élevèrent contre la ville une terrasse qui dominait le rempart, et tout le peuple qui était avec Joab cherchait à faire tomber la muraille.

16 Et une femme bien avisée cria de la ville : Écoutez, écoutez ! Je vous prie ! Joab, approche jusqu'ici et je te parlerai.

---

*Une femme bien avisée.* Joab avait conclu précipitamment du fait que la ville avait reçu Séba, qu'elle favorisait la rébellion, et l'avait attaquée sans les pourparlers préalables ordonnés par la loi (**Deutéronome 20.10**). La ville s'était mise immédiatement en défense. Cette femme sage et énergique, sachant qu'il y a là un malentendu, ne craint pas de se mettre en avant pour le dissiper.

---

17 Il s'approcha d'elle et la femme dit : Es-tu Joab ? Et il dit : C'est moi. Et elle lui dit : Écoute les paroles de ta servante. Et il dit : J'écoute.

18 Et elle dit : On avait coutume autrefois de dire : Que l'on demande conseil à Abel ! Et ainsi l'on terminait l'affaire.

---

Cette ville paraît avoir possédé des hommes célèbres pour leur justice et leur savoir-faire, de sorte qu'on allait volontiers y prendre conseil dans les cas difficiles. Comme l'indiquent les mots suivants, elle jouait ainsi, au milieu des localités voisines, le rôle d'arbitre et de conciliatrice.

---

19 Je suis une des villes paisibles et fidèles en Israël ; toi, tu cherches à détruire une ville qui est une mère en Israël. Pourquoi veux-tu détruire l'héritage de l'Éternel ?

---

*Je suis.* Elle parle au nom de la ville entière, dont elle est en ce moment la personnification.

*Mère en Israël :* une ville importante, exerçant autour d'elle une influence bienfaisante.

---

20 Et Joab répondit et dit : Loin, bien loin de moi, la pensée de ruiner et de détruire !

21 La chose n'est pas ainsi, mais un homme de la montagne d'Éphraïm, nommé Séba, fils de Bicri, a levé sa main contre le roi, contre David ; livrez-le, lui seul, et je m'éloignerai de la ville. Et la femme dit à Joab : Voici, sa tête te sera jetée par-dessus la muraille.

22 Et la femme vint vers tout le peuple avec son sage conseil, et on coupa la tête à Séba, fils de Bicri, et on la jeta à Joab ; et il sonna de la trompette et on se dispersa de devant la ville, chacun chez soi ; et Joab retourna à Jérusalem auprès du roi.

23 Et Joab commandait toute l'armée d'Israël ; et Bénaja, fils de Jéhojada, était à la tête des Kéréthiens et des Péléthiens ;

---

### 23 à 26 Les principaux fonctionnaires de David

Cette liste, qui termine la seconde partie de notre livre, ne fait pas double emploi avec celle de **2 Samuel 8.16-18** ; elle s'applique à une période plus avancée, comme le montrent les différences qui l'en distinguent.

---

24 Adoram était préposé aux corvées, et Josaphat, fils d'Ahilud, était rédacteur des chroniques ;

---

Sont ajoutés ici *Adoram* et *Ira*. Adoram (forme abrégée de Adoniram) était préposé aux travaux publics. Il se retrouve encore comme tel au temps de Salomon (**1 Rois 4.6**) et même au commencement du règne de Roboam (**1 Rois 12.18**). Il était donc fort jeune sous le règne de David, ce qui s'accorde avec le fait qu'il n'est pas nommé au chapitre 8. Il n'était entré en fonctions que vers la fin du règne de David.

---

25 et Séïa était secrétaire ; Tsadok et Abiathar étaient sacrificateurs ;

---

*Séïa*, voir **2 Samuel 8.17**, note.

---

26 et Ira, de Jaïr, était aussi conseiller intime de David.

---

*Ira*, originaire de la tribu de Manassé, à l'est du Jourdain, était conseiller intime ; littéralement : **sacrificateur**, mais non dans le sens absolu du mot. Le texte ajoute expressément ici : *de David* ; ce qui le distingue clairement des sacrificateurs de l'Éternel ; voir à **2 Samuel 8.18**. Les fils de David ne sont plus nommés ici comme possesseurs de cette charge. Cela s'explique par la conduite et la disparition d'Amnon et d'Absalom. Ira paraît avoir été appelé à leur place comme premier conseiller du roi.

---

# DEUXIÈME LIVRE DE SAMUEL

## CHAPITRE 21

---

---

1 Et il y eut une famine du temps de David et elle dura trois ans de suite ; et David chercha la face de l'Éternel. Et l'Éternel dit : C'est à cause de Saül et du sang qui reste sur sa maison parce qu'il a fait mourir les Gabaonites.

---

### **1 à 14 Punition du meurtre des Gabaonites tués par Saül**

Nous ignorons totalement les détails du massacre dont Saül s'était rendu coupable, contrairement au serment contracté par Josué et le peuple avec les Gabaonites (**Josué 9.15**). L'auteur dit au verset 2 que Saül les avait frappés par un effet de son zèle pour les fils d'Israël et de Juda. Voulait-il, malgré le serment de Josué et du peuple, débarrasser le sanctuaire et le pays de cette population étrangère pour remettre à Israël seul le service du culte ? Les mots : *zèle pour les fils d'Israël et de Juda* semblent le dire. Quoi qu'il en soit, le reste des Gabaonites avait là un juste sujet de réclamation, qu'ils n'auraient pas osé faire valoir sous Saül, mais qu'ils présentent à David, probablement dans les premiers temps de son règne, à l'occasion d'une famine où l'on vit la marque du déplaisir divin sur Israël. Comparez **1 Samuel 1-46**, qui montre combien le sentiment de l'inviolabilité du serment était profond.

*Du temps de David* : expression vague qui montre que l'auteur insère ici un fait détaché dont il ne connaît pas la date.

*Trois ans de suite.* Cette longue privation des pluies du ciel est interprétée comme un signe de la cessation de la faveur divine, et cette cessation doit être motivée par quelque grand péché national inexpié.

*David chercha la face...* .probablement par la prière suivie de la consultation de l'Éternel par l'Urim et le Thummim.

*Qui reste sur sa maison.* Il est dit sans doute dans **Deutéronome 24.16** : *Le fils ne portera pas l'iniquité du père.* Mais il s'agit ici de tout autre chose que du châtiment que s'est attiré un individu coupable. Un serment solennel contracté au nom de l'Éternel a été violé. Une réparation est donc due à celui au détriment duquel le nom de l'Éternel a été profané. Il faut un sacrifice de réparation, un **ascham**, pour effacer ce crime national. Ceci ne rentre en aucune façon dans la compétence des tribunaux ordinaires pour lesquels est faite la règle du Deutéronome. Quant à l'idée de la solidarité de la famille, elle était profondément gravée dans la conscience antique et particulièrement dans la conscience juive. Elle a son expression dans ces termes du second commandement : *Jusqu'à la troisième et quatrième génération.* Voir à ce passage, **Exode 20.5**, note.

---

2 Et le roi fit venir les Gabaonites et leur parla. Or les Gabaonites n'étaient pas du nombre des fils d'Israël, mais du reste des Amorrhéens ; et les fils d'Israël s'étaient liés envers eux par serment ; et Saül avait cherché à les frapper dans son zèle pour les fils d'Israël et de Juda.

---

*Avait cherché à les frapper.* Il avait formé le plan de les anéantir (verset 5) et avait déjà commencé l'exécution de ce dessein.

*Du reste des Amorrhéens.* Ce nom est pris ici dans le sens tout à fait général dans lequel il comprenait toutes les tribus idolâtres habitant

le pays de Canaan avant l'arrivée des Israélites, et par conséquent aussi celle des Héviens, à laquelle appartenaient les Gabaonites d'après **Josué 9.7**.

---

3 Et David dit aux Gabaonites : Que ferai-je pour vous, et avec quoi ferai-je expiation, afin que vous bénissiez l'héritage de l'Éternel ?

---

La plainte de cette peuplade maltraitée, qui attirait la malédiction sur la Terre Sainte, doit faire place à la prière de bénédiction qu'ils adresseront en faveur du pays et de ses habitants quand Dieu aura entendu le cri de l'innocent persécuté.

---

4 Et les Gabaonites lui dirent : Ce n'est pas pour nous à l'égard de Saül et de sa maison une question d'argent ou d'or, et nous ne demandons la mort de personne en Israël. Et il dit : Ce que vous demanderez, je le ferai pour vous.

---

*Ce n'est pas...* Ils ne réclament point un dédommagement matériel ; la question est plus grave : il s'agit d'obtenir vie pour vie. Or leur position de dépendance en Israël ne leur permet pas de se procurer eux-mêmes cette réparation.

*En Israël* : la famille de Saül exceptée (verset 5).

---

5 Et ils dirent au roi : L'homme qui nous a détruits et qui avait formé le plan de nous exterminer, pour que nous ne puissions subsister dans tout le territoire d'Israël,

6 qu'on nous livre d'entre ses fils sept hommes, et nous les pendrons devant l'Éternel à Guibéa de Saül, l'élu de l'Éternel. Et le roi dit : Je les livrerai.

---

*Sept hommes* : le nombre sacré qui convient au caractère sacré d'une telle réparation.

*Devant l'Éternel* : au nom duquel le serment a été contracté et qui doit le faire respecter.

*À Guibéa de Saül* : la ville natale du meurtrier.

*L'élu de l'Éternel*. Ce titre étonne dans la bouche des Gabaonites. On a proposé une légère correction du texte, par laquelle le sens serait : Sur la montagne de l'Éternel (verset 9). Mais peut-être les Gabaonites veulent-ils faire contraster la dignité, de Saül avec l'indignité de sa conduite, pour mieux justifier la réparation qu'ils réclament.

*Je les livrerai*. On a soupçonné que David avait voulu profiter de cette occasion pour se débarrasser d'une partie des membres de la famille de Saül qui le gênaient. Rien ne justifie ce soupçon. Ce n'est pourtant pas lui qui avait déchaîné la famine et suggéré aux Gabaonites la réparation qu'ils exigent.

---

7 Et le roi épargna Méphiboseth, fils de Jonathan, fils de Saül, à cause du serment de l'Éternel qui était entre eux, David et Jonathan, fils de Saül.

8 Et le roi prit les deux fils de Ritspa, fille d'Ajja, qu'elle avait enfantés à Saül, Armoni et Méphiboseth, et les cinq fils de Mical, fille de Saül, qu'elle avait enfantés à Adriel, fils de Barzillai, de Méhola ;

---

*Mical*. Le texte est évidemment corrompu. Il faut lire **Mérab**, nom de la fille aînée de Saül, ou admettre l'omission, après les mots *les cinq fils de*, des mots **Mérab, sœur de**. Mical avait eu pour mari Palti, non Adriel (**1 Samuel 18.19 ; 1 Samuel 25.44**).

---

9. et il les livra aux Gabaonites, et il les pendirent sur la montagne devant l'Éternel. Et ils périrent ensemble tous les sept. Ils furent mis à mort aux premiers jours de la moisson, au commencement de la moisson des orges.

---

*Et ils les pendirent* : après les avoir tués, comme cela résulte des mots suivants : *et ils périrent*, littéralement : **ils tombèrent ensemble**, ce qui ne peut avoir eu lieu qu'avant leur élévation sur la croix ; comparez **Josué 10.26**.

*Devant l'Éternel* : sur la colline située au pied de Guibéa. On a supposé, d'après **1 Samuel 10.5**, que les mots **devant l'Éternel** font allusion à un lieu de culte établi en cet endroit, mais il est plus naturel de les expliquer dans le sens de : comme une réparation publiquement offerte à l'Éternel.

*Aux premiers jours...* : vers le milieu d'avril. La moisson des orges commençait avant celle du blé.

---

10 Et Ritspa, fille d'Ajja, prit un sac et l'étendit pour elle sur le rocher, depuis le commencement de la moisson jusqu'à ce que la pluie tombât du ciel sur eux, et elle ne permit pas aux oiseaux des cieux de s'abattre sur eux le jour, ni aux bêtes des champs, de s'approcher d'eux de nuit.

---

*Un sac* : le grossier vêtement de deuil qu'elle étend sur le rocher comme sa couche.

*Jusqu'à ce que la pluie tombât.* On pourrait admettre que la pluie tomba tôt après cette exécution. Mais la répétition de l'expression : *depuis le commencement de la moisson*, semble prouver qu'il s'agit d'un temps plus prolongé, celui qui s'écoula entre ce commencement et le retour de la saison régulière des pluies dans l'automne de la même année. La pluie qui reprit alors son cours naturel fut la preuve du retour de la bénédiction divine.

*Elle ne permet pas...* Pendant toute cette demi-année, cette mère veilla à la conservation des cadavres, afin qu'ils pussent être inhumés intacts. Le contraire eût été le plus grand opprobre. Cette longue exposition des cadavres paraît contraire à la loi de **Deutéronome 21.23**, qui ordonnait que les corps des suppliciés fussent enlevés de leur gibet et enterrés avant le coucher de soleil ; voir **Josué 8.29**. Mais c'est ici un cas tout à fait exceptionnel, non, comme on l'a pensé, parce que l'on crut devoir se conformer à l'égard des Gabaonites aux coutumes cananéennes, mais parce que ce supplice n'était point le résultat d'une condamnation par la loi humaine ordinaire. Dans ce dernier cas, la colère de Dieu était censée prendre fin avec le jour même de l'exécution qui avait satisfait la loi. Mais, dans le cas actuel, l'expiation devait se prolonger jusqu'à ce que Dieu eût manifesté clairement le retour de sa bénédiction.

---

11 Et David fut informé de ce qu'avait fait Ritspa, fille d'Ajja, concubine de Saül ; et David alla prendre les os de Saül et les os de Jonathan son fils, de chez les habitants de Jabès de Galaad, qui les avaient enlevés de la place de Beth-Séan, où les Philistins les avaient suspendus au jour où les Philistins avaient battu Saül à Guilboa.

---

## 11 à 14

David profite de l'inhumation des condamnés pour rendre aux restes de Saül et de Jonathan l'honneur qui leur était dû. Il fait ensevelir tous ces corps ensemble dans leur sépulcre de famille.

---

13 Et il emporta de là les os de Saül et les os de Jonathan, son fils ; et on y joignit les os de ceux qui avaient été pendus.

14 Et on enterra les os de Saül et de Jonathan son fils dans le pays de Benjamin, à Tséla, dans le sépulcre de Kis, son père ; et on fit tout ce que le roi avait ordonné. Et après cela Dieu fut apaisé envers le pays.

15 Et il y eut encore guerre entre les Philistins et Israël. Et David descendit, et ses serviteurs avec lui, et ils combattirent contre les Philistins, et David fut fatigué.

---

## 15 à 22

Exploits des braves de David ; quatre exploits accomplis sur la personne de géants attachés à l'armée des Philistins.

### 15 à 17 Premier exploit

Celui d'Abisaï sauvant David des mains de *Jisbo-Bérob* (**celui qui a bâti sur la hauteur**), fils de *Rapha* (**le géant**) et de la même race que

Goliath. Cet évènement doit s'être passé vers le commencement ou le milieu du règne de David ; plus tard, il reste à Jérusalem pendant que ses généraux dirigent les guerres. Comparez le passage parallèle **1 Chroniques 20.4-8**, où sont mentionnés les trois derniers exploits.

---

16 Et Jisbo-Bénob, l'un des fils de Rapha, (il avait une lance du poids de trois cents sicles d'airain, et il était ceint d'une armure neuve), était sur le point de tuer David.

---

*Trois cents sicles d'airain* : environ 4, 5 kg.

*D'une armure neuve*, littéralement : **d'une neuve**. Nous suppléons le mot **armure**.

---

17 Abisaï, fils de Tséruja, vint au secours de David ; il frappa le Philistin et le tua. Alors les gens de David lui firent serment, en disant : Tu ne sortiras plus avec nous pour combattre, et tu n'éteindras pas le flambeau d'Israël.

18 Et il y eut encore, après cela, un combat à Gob avec les Philistins. Alors Sibbécaï, le Husathite, tua Saph, qui était un des fils de Rapha.

---

Deuxième exploit.

*Sibbécaï* : chef de la huitième division des troupes de David (**1 Chroniques 27.14**).

---

19 Et il y eut encore un combat à Gob avec les Philistins ; et Elchanan, fils de Jaaré-Oréguim, de Bethléem, tua Goliath, de

Gath, qui avait une lance dont le bois était comme une ensouple de tisserand.

---

Troisième exploit.

*Gob* : localité inconnue. Dans les Chroniques : Guézer, endroit qui était suffisamment connu (**Josué 12.12**, etc.).

*Elchanan* : probablement l'oncle de David mentionné **2 Samuel 23.24** et **1 Chroniques 11.26**. Dans ces deux passages, il est désigné comme étant de Bethléem, et cette circonstance peut avoir influé sur l'altération du texte dans ce qui va suivre.

*Jaaré-Oréguim*, littéralement : **les forêts** (la multitude) **de tisserands**. Plusieurs supposent que le mot **oréguim** a été introduit ici par erreur de la ligne suivante ; mais le pluriel construit **jaaré** exige un complément. Les Chroniques lisent **Jaour** (verset 5).

*De Bethléem*. Au lieu de **Bethhallachmi** (le Bethléémite) **Goliath** : le Bethléémite tua Goliath, les Chroniques lisent : **Eth Lachmi achi Goliath** : tua Lachmi, le frère de Goliath. Cette leçon paraît préférable, puisqu'il peut difficilement y avoir eu à Gath deux géants du nom de Goliath. La nôtre paraît corrompue. Ce n'est pas la seule faute de texte que présente notre passage.

*Ensouple* semblable à celle de son frère (**1 Samuel 17.7**).

---

20 Et il y eut encore un combat à Gath. Il se trouvait là un homme de haute taille, qui avait six doigts aux mains et aux pieds, vingt-quatre en tout ; et lui aussi était issu de Rapha.

---

**20 et 21 Quatrième exploit**

---

21 Et il outragea Israël ; et Jonathan, fils de Siméi, frère de David, le tua.

23 Ces quatre étaient issus de Rapha à Gath ; ils tombèrent par la main de David et par la main de ses serviteurs.

# DEUXIÈME LIVRE DE SAMUEL

## CHAPITRE 22

---

---

1 Et David adressa à l'Éternel les paroles de ce cantique, après que l'Éternel l'eut délivré de la main de tous ses ennemis et de la main de Saül.

---

### **1 à 4 Préambule**

*De la main de tous ses ennemis et de la main de Saül.* Dans la première partie de sa carrière, David fut entouré d'ennemis au dedans et au dehors ; mais le plus dangereux de tous fut Saül. Dans la forme de ce titre on reconnaît le souvenir encore récent de la délivrance que Dieu lui avait accordée à l'égard de cet ennemi auquel il fait plusieurs fois allusion dans ce cantique.

---

2 Et il dit : L'Éternel est mon rocher, ma forteresse et mon libérateur.

---

### **2 à 3**

Ces deux versets sont un cri de reconnaissance pour tout ce que Dieu a été et sera encore pour lui.

*Mon rocher... le roc où je me retire...* Toutes ces expressions rappellent ces cavernes profondes, ces cimes ardues qui avaient plus d'une fois servi de retraite à David poursuivi par Saül. Le terme de **roc** caractérise l'immuable fidélité de Dieu.

*Après le bouclier, la corne ;* l'arme si redoutable du taureau ajoute à l'idée de force défensive celle d'arme agressive.

---

3 Dieu est le roc où je me retire, Mon bouclier et la corne de mon salut, Ma haute retraite et mon refuge. Mon Sauveur ! Tu me sauves de la violence !

4 Celui qui est digne de louanges, je l'invoque, l'Éternel, Et je suis délivré de mes ennemis.

---

Ce verset résume l'expérience d'où est procédé le psaume tout entier.

---

5 Les vagues de la mort m'entouraient ; Les torrents de la perversité m'épouvantaient ;

---

## **5 à 20 La délivrance**

David réunit toutes les délivrances dont il a été l'objet jusqu'ici, en un seul tableau. Et d'abord le péril : versets 5 à 7.

*Les vagues de la mort...* La mort, le sépulcre et la méchanceté des hommes apparaissent comme des ennemis coalisés contre lui.

---

6 Les liens du sépulcre m'enlaçaient ; Les filets de la mort m'avaient surpris.

7 Dans mon angoisse, j'invoquai l'Éternel, Et je criai à mon Dieu ; De son palais, il entendit ma voix, Et mon cri parvint à ses oreilles.

---

### **La prière fut sa seule arme**

*De son palais : du ciel (Psaumes 29.9).*

---

8 Et la terre fut ébranlée et trembla ; Les fondements des cieux chancelèrent Et furent ébranlés, parce qu'il était courroucé.

---

### **8 à 20**

La délivrance est décrite sous l'image d'un orage dans lequel l'Éternel vient exaucer lui-même la prière de son serviteur.

### **8 à 10 L'orage se forme**

La majesté effrayante de l'orage est le symbole le plus frappant que présente la nature de la colère divine éclatant sur les ennemis de Dieu et des siens.

L'ouragan qui précède l'orage.

---

9. Une fumée montait de ses narines, Et un feu dévorant sortait de sa bouche ; Des charbons embrasés en jaillissaient.

---

Les nuées et les éclairs lointains qui s'avancent.

---

10 Il abaissa les cieux et descendit. Il y avait une sombre nuée sous ses pieds.

---

*Il abaissa les cieux* : les nuages épais semblent toucher le sol.

---

11 Il était monté sur un chérubin et volait, Et il parut sur les ailes du vent.

---

## 11 à 13

L'**approche** de l'Éternel, monté sur le *chérubin*, littéralement : **monté sur chérubin**. Ce terme peut donc être pris ici dans un sens collectif. Les chérubins, comme nous l'avons vu au chapitre 1 d'Ézéchiél, sont le symbole des forces de la nature qui obéissent à Dieu et dont il se sert pour accomplir les œuvres de sa puissance. Tandis que dans les religions idolâtres ces forces sont elles-mêmes divinisées, elles apparaissent dans la religion israélite comme portant le trône divin.

---

12 Il mit les ténèbres autour de lui comme une tente, Des amas d'eaux et de sombres nuages.

---

Les nuées épaisses qui envahissent tout le ciel et les torrents de pluie qui se déversent.

---

13 De l'éclat qui le précédait Jaillissaient des charbons en feu.

---

Les éclairs jaillissant du feu caché dans les nuées.

---

14. L'Éternel tonna des cieux Et le Très-Haut fit entendre sa voix ;

---

### **14 à 16 L'Éternel intervient lui-même**

*Sa voix* : le roulement du tonnerre (Psaume 29).

---

15 Il lança des flèches et dispersa [mes ennemis], La foudre, et les mit en déroute.

---

*Des flèches* : les éclairs qui frappent de toutes parts.

---

16 Et les vallées de la mer parurent, Les fondements du monde furent mis à nu, Au grondement de l'Éternel, Au souffle du vent de ses narines.

---

Un tremblement de terre accompagne l'orage et met pour un moment à découvert le lit des fleuves et le fond des mers.

---

17 Il étendit [sa main] d'en haut et me saisit, Il me tira des grandes eaux ;

---

## **17 à 20 La délivrance**

### **17 et 18**

Les ennemis acharnés de David, surpris par cette catastrophe, lâchent leur proie ; l'Éternel recueille son serviteur auprès de lui en sûreté.

---

18 Il m'arracha à mon ennemi puissant, À mes adversaires, parce qu'ils étaient trop forts pour moi.

19 Ils m'avaient surpris au jour de ma calamité, Et l'Éternel fut mon appui.

20 Il m'a tiré au large, Il m'a délivré, parce qu'il a mis son plaisir en moi.

21 L'Éternel m'a traité selon ma justice, Il m'a rendu selon la pureté de mes mains ;

---

## 21 à 28 Motifs de l'intervention divine

### 21 à 25

La raison pour laquelle Dieu est ainsi intervenu en sa faveur et l'a arraché à ses ennemis.

Le témoignage que David se rend ici porte sur la pureté générale de ses intentions, dont l'Éternel est le témoin. Contrairement aux accusations de ses ennemis, il s'est efforcé (on l'a vu surtout dans sa conduite avec Saül) de marcher conformément à la volonté de Dieu. David ne songe point à s'attribuer ici une justice irréprochable devant Dieu ; il se justifie seulement des crimes que les hommes lui attribuaient. Saint Paul, qui connaissait si bien le néant de sa propre justice, affirme aussi de lui-même quelque chose de semblable (**Actes 23.1** ; **Actes 24.16**). Il est difficile de croire que David eût pu écrire de pareilles paroles à la suite des crimes qui motivèrent les confessions du Psaume 51.

---

22 Car j'ai gardé les voies de l'Éternel, Et je n'ai point été infidèle à mon Dieu ;

23 Car tous ses jugements ont été devant moi, Et ses statuts, je ne m'en suis pas écarté.

24 J'ai été intègre envers lui, Et je me suis gardé de mon iniquité.

25 Et l'Éternel m'a rendu selon ma justice, Selon ma pureté, qui était devant ses yeux.

26 Avec celui qui est bon, tu te montres bon, Avec l'homme droit, tu te montres droit.

---

## 26 à 28

La manière dont Dieu a agi envers David est conforme au principe général de sa conduite envers les hommes. Dieu traite l'homme conformément à la manière dont l'homme agit envers lui.

*Avec celui qui est bon...* Sans doute Dieu offre aussi sa grâce à l'homme plongé dans le péché ; mais pour que cette grâce se réalise, il faut que l'homme la reçoive avec repentance et droiture.

---

27 Avec celui qui est pur, tu te montres pur, Et avec l'homme fourbe, tu agis perfidement.

---

Dieu ne trompe pas l'espérance de celui qui agit sincèrement sous son regard ; mais le pervers se trouve avoir affaire à quelqu'un qui est plus fin que lui (*tu agis perfidement*) et qui se sert de sa perversité même pour le perdre (**1 Corinthiens 3.19** ; **Job 5.13**). Le mode des verbes choisi par le psalmiste dans les quatre propositions des versets 26 et 27 (l'hithpaël) sert à peindre la satisfaction et la plénitude de la revanche.

---

28 Tu sauves le peuple affligé, Et de ton regard tu abaisces les hautains.

29 Car tu as été mon flambeau, ô Éternel ! L'Éternel a éclairé mes ténèbres.

---

## 29 à 36 Bénédiction futures assurées à David

## 29 à 31

De ce que Dieu a été pour lui, David conclut à ce qu'il est et sera toujours pour lui et pour tous les fidèles : verset 29, une lumière qui indique le chemin à suivre.

---

30 Car avec toi je me suis jeté sur une troupe, Avec mon Dieu j'ai franchi la muraille.

---

Une force qui aide à surmonter les plus grands obstacles.

---

31 Les voies de Dieu sont parfaites. La parole de l'Éternel est éprouvée au feu ; Il est un bouclier pour tous ceux qui se retirent vers lui.

---

Un bouclier qui protège ceux qui suivent ses voies et prennent pour guide sa parole parfaitement pure de tout alliage de péché et de mensonge.

---

32 Car qui est Dieu, hormis l'Éternel, Et qui est un rocher, si ce n'est notre Dieu ?

---

**32 à 34 Continuation de la louange des perfections divines sous de nouvelles images**

Caractère unique du Dieu qui opère de si grandes délivrances.

---

33 Dieu est ma forte citadelle, Et il conduit l'homme intègre sur sa voie ;

---

*Sur sa voie* : soit celle que le juste choisit comme la meilleure, soit plutôt celle que Dieu a d'avance tracée pour lui.

---

34 Il rend ses pieds semblables à ceux des biches Et il me fait tenir debout sur mes hauteurs.

---

*Semblables à ceux des biches* : lorsqu'il s'agit d'escalader les hauteurs ennemies.

*Sur mes hauteurs* : lorsqu'il s'agit de défendre mes propres positions.

---

35 Il forme mes mains au combat, Et mes bras tendent l'arc d'airain.

---

Après l'agilité, l'habileté à se servir des armes et la force capable de tendre l'arc le plus dur ; ce sont là aussi des dons de l'Éternel.

---

36 Tu me donnes ton secours pour bouclier, Et ta condescendance m'agrandit.

---

*Ta condescendance*, proprement : ton humilité, ton abaissement. C'est en se baissant vers l'homme et en lui tendant la main, que Dieu l'élève.

---

37 Tu élargis le chemin sous mes pas, Et les chevilles de mes pieds n'ont pas vacillé.

---

Relevé par la bonté divine. David a pu marcher librement et sans chanceler.

---

38 Je poursuis mes ennemis, et je les détruis ; Je ne reviens pas que je ne les aie achevés.

---

### **38 à 46 Victoire complète sur les adversaires**

---

39 Je les achève, je les écrase, et ils ne se relèvent pas ; Ils tombent sous mes pieds.

40 Tu me ceins de force pour le combat ; Tu as fait plier sous moi mes adversaires,

41 Tu m'as fait voir le dos de mes ennemis, Et ceux qui me haïssent, je les anéantis.

42 Ils regardent... point de Sauveur ! ... À l'Éternel ; il ne leur répond pas !

43 Je les pulvérise comme la poussière de la terre, Je les broie, je les foule comme la boue des rues.

44. Tu me délivres des querelles de mon peuple, Tu me conserves pour être chef des nations. Des peuples que je ne connaissais pas me servent.

---

Allusion aux rivalités en face desquelles David s'était trouvé au sein même de son peuple.

*Chef des nations* : extension de sa souveraineté sur plusieurs peuples d'alentour.

---

45 Les fils de l'étranger me flattent ; Sitôt que leur oreille a ouï, ils m'obéissent.

---

*Me flattent*, littéralement : **me mentent** ; ils viennent me faire leur cour, me présenter des hommages dictés par la crainte.

---

46 Les fils de l'étranger défont Et ils se ceignent en abandonnant leurs remparts.

---

*Ils se ceignent*, non comme d'ordinaire pour défendre leurs remparts, mais pour les abandonner et se hâter de fuir.

---

47. Que l'Éternel vive et que béni soit mon rocher ! Que le Dieu, rocher de mon salut, soit exalté !

---

## 47 à 51 conclusion du cantique

Récapitulation des bienfaits de Dieu célébrés dans le psaume et particulièrement louange du Dieu qui a élevé David et sa maison à toujours. C'est l'élément messianique de ce chant : nous avons ici comme l'écho de la promesse **2 Samuel 7.16**.

---

48 Le Dieu qui m'accorde des vengeances, Qui abaisse les peuples sous moi,

49 Qui m'arrache à mes ennemis ! Qui m'élève au-dessus de mes adversaires ! Tu me délivres de l'homme violent.

---

*Qui m'arrache* rappelle les versets 5 à 20 ; *qui m'élève* rappelle les versets 24 à 46.

---

50 C'est pourquoi je te célébrerai, ô Éternel, parmi les nations, Et je chanterai ton nom !

---

*Parmi les nations*. Ce verset est au nombre de ceux que saint Paul cite pour prouver que l'Évangile doit être prêché aux non-israélites (**Romains 15.9**). On rencontre ici pour la première fois depuis les promesses faites à Abraham (**Genèse 12.3** ; **Genèse 22.18**) l'espoir que les païens apprendront à servir l'Éternel.

---

51 Il accorde de grandes délivrances à son roi, Et il use de bonté envers son oint, Envers David et sa postérité à toujours.

# DEUXIÈME LIVRE DE SAMUEL

## CHAPITRE 23

---

---

1 Voici les dernières paroles de David : Oracle de David, fils d'Isaï, Oracle de l'homme haut élevé, De l'oint du Dieu de Jacob, Du doux chantre d'Israël :

---

### 1 à 7 Dernières paroles de David

Au cantique qui marque le point culminant du règne de David, l'auteur joint une poésie qui révèle la suprême pensée par laquelle il l'a terminé. Cette dernière parole du roi-poète repose, selon lui, sur une révélation par laquelle Dieu a confirmé la promesse faite **2 Samuel 7.12-16**, promesse déjà partiellement réalisée en David, et qui doit se réaliser parfaitement en sa postérité ; comparez les mots *ma maison, une alliance éternelle* (verset 5). Aux yeux de David apparaît la personne du roi d'Israël parfaitement juste sous le règne duquel germent la félicité et le salut, et qui détruit tous les méchants. Ce roi se présente à lui sous l'image d'un soleil levant dont les rayons, à la suite de la pluie tombée durant la nuit, font pousser sur la terre une fraîche verdure, tandis que les méchants, semblables à des buissons d'épines, sont détruits par le feu.

*Oracle.* David sent qu'il parle en ce moment sous l'action d'une révélation divine. L'épithète de *fils d'Isaï* rappelle son humble origine ; celle d'*homme haut élevé*, les dispensations par lesquelles Dieu l'a tiré de cette position ; celle d'*oint du Dieu de Jacob*, la consécration sainte qu'il a reçue de Samuel et la glorieuse souveraineté qui l'a

suivie ; celle enfin de *doux chantre d'Israël*, ce don poético-religieux qui avait achevé de donner tout son prix pour le peuple de Dieu à sa dignité royale.

---

2 L'Esprit de l'Éternel a parlé par moi, Et sa parole est sur mes lèvres.

---

À la suite de ces quatre épithètes, quatre propositions affirmant l'origine divine de la parole qu'il va prononcer.

---

3 Le Dieu d'Israël a parlé, Le Rocher d'Israël m'a dit : Un dominateur juste sur les hommes, Un dominateur dans la crainte de Dieu !

---

*Le rocher d'Israël* : Celui sur le décret duquel reposent immuablement l'existence et l'avenir de ce peuple.

*Un dominateur*. Il n'y a pas de verbe ; c'est comme une exclamation arrachée à David par la vue subite de ce roi idéal qui apparaît à ses yeux.

---

4 C'est comme quand, à la lumière du matin, le soleil resplendit ; Un matin sans nuage !

---

Il lui semble contempler un soleil radieux, étincelant, qui succède à l'aurore dans un ciel parfaitement pur, au commencement d'une belle journée. La pluie tombée durant la nuit précédente est-elle l'emblème des épreuves par lesquelles doit passer le peuple pour

être apte à recevoir une telle bénédiction, ou bien est-elle simplement une image de la bénédiction divine elle-même ?

---

5 De son éclat après la pluie l'herbe [sort], de la terre. N'en est-il pas ainsi de ma maison devant Dieu ? Car il a établi pour, moi une alliance éternelle, Bien ordonnée de tous points et bien gardée ! Ne fera-t-il donc pas germer tout mon salut et tout ce que je désire ?

---

*De ma maison.* Ces mots font positivement allusion à la promesse divine de **2 Samuel 7.12-16**.

*Une alliance...* Le rôle glorieux accordé à la famille de David repose uniquement sur l'alliance que Dieu a trouvé bon de conclure avec lui et qu'il a fidèlement gardée jusqu'à ce jour.

*Mon salut* : le salut promis à moi et à ma maison.

*Tout ce que je désire*, littéralement : **le bon plaisir**, soit le mien, soit peut-être celui de Dieu lui-même.

---

6 Mais les pervers sont tous comme des épines que l'on jette ; On ne les prend pas avec la main.

7 L'homme qui y touche se munit d'un fer et d'un bois de lance, Et on les brûle complètement sur place.

8 Voici les noms des vaillants hommes de David : Joseb Bassébeth, le Tachkémonite, chef des officiers ; il brandit sa lance sur huit cents hommes tués dans une seule rencontre.

---

## 8 à 39 Liste des vaillants hommes de David

L'auteur place encore à cet endroit, à la fin du règne de David, une liste des guerriers les plus distingués de son armée, auxquels il avait accordé une dignité plus élevée et un rang spécial. La courte liste **2 Samuel 21.15-29**, mentionnait uniquement quelques exploits qui ne paraissent pas avoir eu, pour ceux qui les avaient accomplis, des conséquences aussi importantes. Une liste parallèle à celle-ci se trouve **1 Chroniques 11.11** et suivants ; il y a entre ces deux listes plusieurs différences qui peuvent servir à rectifier quelques erreurs de noms, soit dans l'une, soit dans l'autre. Ce fragment comprend quatre morceaux :

1. l'indication des trois vaillants hommes les plus éminents, qui étaient appelés tout court : *les Trois* c'est-à-dire les trois par excellence, versets 8 à 12
2. le second se rapporte à trois vaillants hommes non nommément désignés et faisant partie du quatrième groupe, appelé *les Trente*, versets 13 à 17
3. le troisième ne comprend que deux noms, ceux de deux hommes qui, par un acte particulier de vaillance, avaient obtenu de David une dignité spéciale, versets 18 à 23
4. le groupe des Trente, qui étaient envisagés comme l'élite de toute l'armée israélite, versets 24 à 39.

Si Joab n'est pas nommé, c'est qu'il était général en chef de toute l'armée.

### 8 à 12 Les Trois

*Vaillants hommes.* Cette expression comprend tous les groupes que nous venons d'indiquer.

*Joseb Bassébeth.* Les Chroniques lisent *Jasobéam* (**1 Chroniques 11.11** ; **1 Chroniques 27.2**). Le nom est certainement altéré dans notre texte par le fait que le copiste a transporté ici le mot **bassébeth : sur place**, qui se trouvait à la ligne supérieure (verset 7).

*Le Tachkémonite.* Au lieu de ce nom d'une famille inconnue, nous lisons **1 Chroniques 11.11** *filis de Hacmoni*, nom de famille qui se retrouve **1 Chroniques 17.32**.

*Chef des officiers.* Le mot hébreu **schalischi : trentième** (voir **Exode 14.7**), était probablement devenu un terme technique désignant les militaires qui formaient l'entourage le plus rapproché du roi, en quelque sorte ses adjudants. C'est ainsi que nous le trouvons employé **2 Rois 7.2** ; **2 Rois 7.17** ; **2 Rois 7.19** ; **2 Rois 9.25** ; **2 Rois 15.25**.

*Il brandit sa lance.* Notre texte présente ici deux mots qui n'ont aucun sens : **adino haetsno** ou **haetsni** ; il faut probablement les remplacer, d'après le texte des Chroniques et notre verset 18, par l'expression **orer chanitho : il brandit sa lance**. Cette expression vient sans doute de ce qu'après la victoire, chaque chef étendait sa lance sur le monceau des cadavres de ceux qu'il avait battus à l'aide de sa troupe.

---

9. Après lui, Éléazar, fils de Dodo, fils d'Achochi. Il était l'un des trois guerriers qui accompagnaient David, lorsqu'ils défièrent les Philistins qui étaient assemblés là pour combattre, et que les hommes d'Israël gagnaient les hauteurs.

---

*L'un des trois guerriers*, non pas des trois principaux énumérés ici (versets 8 à 12). Il s'agit de trois guerriers dont un seul est nommé

et qui, dans cette circonstance, se trouvaient avec David à la tête des troupes.

*Lorsqu'ils défièrent.* Les Chroniques lisent, au lieu des mots ainsi traduits, le nom de lieu : *Ephès-Dammim*. Le mot *là* dans ce qui suit favorise cette leçon. Ephès-Dammim (**1 Samuel 17.1**) était l'endroit où les Philistins, par la bouche de Goliath, avaient défié les Israélites. D'après le texte de Samuel, les Israélites leur auraient en ce moment rendu la pareille.

*Gagnaient les hauteurs ;* dans **1 Chroniques 11.13** : *s'enfuyaient*. Le sens est qu'ils se retiraient, de la plaine sur les hauteurs situées derrière eux. Mais comment pouvaient-ils agir ainsi après avoir eux-mêmes défié l'ennemi ? Le récit est obscur ; peut-être le texte est-il corrompu.

---

10 Il se leva et frappa les Philistins jusqu'à ce que sa main fut lasse et qu'elle resta attachée à son épée. Et l'Éternel opéra une grande délivrance en ce jour-là ; le peuple revint à sa suite, mais seulement pour piller.

---

*Il se leva ;* d'après les Chroniques : *ils s'arrêtèrent*, c'est-à-dire, David, Eléazar et leurs deux compagnons ; ils restèrent seuls, défendant la position avec une telle persévérance, en particulier de la part d'Eléazar, que sa main raidie ne pouvait plus être détachée de son épée. Quand le peuple revint, il n'eut plus qu'à dépouiller les morts.

---

11 Après lui Samma, fils d'Agué, de Harar. Les Philistins s'étaient rassemblés en troupe ; il y avait là une pièce de terre remplie de lentilles, et le peuple fuyait devant les Philistins.

---

## 11 et 12 Le troisième héros

*Harar* : localité inconnue.

*Une pièce de terre.* Cette circonstance est appliquée, dans **1 Chroniques 11.13**, à l'exploit d'Eléazar (seulement il est question là d'un champ d'orge, non de lentilles). Comme Samma et son exploit sont omis dans les Chroniques, il paraît y avoir confusion des deux faits dans ce livre.

---

12 Il se plaça au milieu du champ et le défendit, et frappa les Philistins, et l'Éternel opéra une grande délivrance.

13 Et trois d'entre les trente chefs, descendirent au temps de la moisson et vinrent vers David, à la caverne d'Adullam, tandis qu'une troupe de Philistins était campée dans la vallée des Réphaïm.

---

## 13 à 17 Les trois vaillants hommes qui vont puiser de l'eau pour David à Bethléem

Ces trois braves n'ont rien de commun avec les trois précédents et leur sont de beaucoup inférieurs. Le fait s'était probablement passé dans la guerre mentionnée **2 Samuel 5.17**, immédiatement après l'avènement de David. Celui-ci était campé près de la caverne d'Adullam (**1 Samuel 22.1**).

---

14. David était alors dans la forteresse, et il y avait en même temps un poste de Philistins à Bethléem.

---

Le terme de *forteresse* désigne les hauteurs d'alentour, d'où il dominait toute la contrée. Cette localité était à quelques lieues de la vallée des Réphaïm, à l'ouest de Jérusalem ; et non loin du camp de l'ennemi devait se trouver le puits qui est indiqué ici comme étant à la porte de Bethléem. Ritter identifie ce puits avec une belle citerne de six mètres de profondeur, dans le voisinage de laquelle la tradition place la maison d'Isaï. Comme cette source était à un kilomètre à l'ouest de Bethléem, il fallait, pour y arriver, traverser les postes des Philistins.

---

15 Et David eut un désir, et dit. Qui me fera boire de l'eau de la citerne qui est à la porte de Bethléem ?

---

*Eut un désir...* Ce souhait était une simple exclamation provenant d'un souvenir de jeunesse.

---

16 Alors les trois vaillants hommes passèrent au travers du camp des Philistins, et puisèrent de l'eau de la citerne qui est à la porte de Bethléem ; ils l'apportèrent et la présentèrent à David ; mais il ne voulut pas la boire, et il en fit une libation à l'Éternel,

---

Par affection pour David, trois des guerriers qui l'entouraient prirent cette parole au sérieux et, pour satisfaire cette fantaisie, bravèrent le danger.

---

17 et il dit : Loin de moi, ô Éternel, de faire cela ! N'est-ce pas le sang de ces hommes qui sont allés au péril de leur vie ? Et il ne voulut pas la boire. Voilà ce que firent les trois vaillants hommes.

---

David ne veut pas tirer une satisfaction propre d'un acte de dévouement qui aurait pu coûter si cher. On cite un trait semblable d'Alexandre ; seulement, tandis que ce roi verse l'eau sur le sable, du casque dans lequel on la lui avait apportée, David l'offre en libation à l'Éternel à qui appartenait la vie de ces hommes ; qui s'étaient ainsi exposés pour lui.

---

18 Et Abisaï, frère de Joab, fils de Tséruja, était chef des officiers. Il brandit sa lance sur trois cents hommes tués ; et il eut du renom parmi les trois.

---

## **18 à 23 Les Deux**

*Chef des officiers* : des aides de camp du roi (verset 8). Peut-être Abisaï avait-il succédé à Jasobéam lorsque celui-ci fut devenu le chef d'une des divisions de l'armée (**1 Chroniques 11.11**).

*Brandit sa lance* : voir au verset 8.

*Il eut du renom parmi les trois*. Le texte est tellement incertain dans tout ce morceau, qu'il est difficile de déterminer le sens de cette phrase. Peut-être signifie-t-elle qu'il eut un renom qui atteignait presque à celui des trois des versets 8 à 12.

---

19 Il était plus considéré que les trente et, il fut leur chef, mais il n'égalait pas les trois.

---

*Plus considéré que les trente.* Il nous paraît évident que le texte, qui dit **les trois**, doit être ainsi corrigé. Ils étaient placés entre les trois et les trente.

---

20 Et Bénaïa, fils de Jéhojada, fils d'un homme vaillant, grand en exploits, de Kabtséel, frappa les deux lions de Dieu de Moab ; et il descendit et frappa un lion dans une citerne, par un jour de neige.

---

## 20 à 23

*Bénaïa, fils de Jéhojada.* Ce Jéhojada est-il le même qui est désigné **1 Chroniques 12.27** comme un prince de la maison d'Aaron, qui amena 3700 hommes à Hébron pour appuyer l'avènement de David ? Ce Bénaïa reçut la charge de chef des Kéréthiens et des Péléthiens, gardes du corps du roi (**2 Samuel 8.18 ; 2 Samuel 20.23**).

*Kabétséel* ou Jékabtséel : ville de la partie orientale du midi de Juda, vers la frontière édomite (**Josué 15.21**).

*Deux lions de Dieu de Moab* : deux héros moabites d'une force extraordinaire. Cet exploit eut lieu probablement dans la guerre de David contre les Moabites, **2 Samuel 8.2**.

Son second exploit consista à se battre corps à corps avec un lion, au sens propre du mot, tombé au fond d'une fosse que la neige avait recouverte.

---

21 C'est lui aussi qui frappa un Égyptien d'un aspect redoutable et qui avait une lance à la main ; il descendit vers lui avec un

bâton, arracha la lance de la main de l'Égyptien et le tua avec sa lance.

---

*Avec sa lance.* Ce trait rappelle David se servant de l'épée de Goliath pour lui couper la tête.

---

22 Voilà ce que fit Bénéïaï, fils de Jéhojada ; et il eut du renom parmi les trois hommes forts.

---

*Il eut du renom* : voir au verset 18.

---

23 Il était plus considéré que les trente, mais il n'égalait pas les trois. David lui donna une place dans son conseil.

---

*Dans son conseil.* Il en fit un de ses ministres d'État.

---

24 Asaël, frère de Joab, était des trente ; Elchanan, fils de Dodo, de Bethléem ;

---

## **24 à 39 Les Trente**

Voir au verset 8.

*Asaël* : voir **2 Samuel 2.18**.

*Était des trente.* Ces mots sont sous-entendus pour tous les personnages suivants.

*Elchanan* : **2 Samuel 21.19**, note.

---

25 Samma, de Harod ; Élika, de Harod ;

---

*Samma, de Harod* : distinct du héros de ce nom, versets 11 et 33, originaire de Harar. Harod était d'après **Juges 7.1** au pied des monts de Guilboa. Ce guerrier est appelé Samhuth dans **1 Chroniques 27.8** et était à la tête de la cinquième division de l'armée de David.

*Eliha* manque dans les Chroniques.

---

26 Hélets, de Pélet ; Ira, fils d'Ikkesch, de Thékoa ;

---

*Hélets, de Pélet*, dans le midi de Juda (**Josué 15.27**) ; il était chef de la septième division de l'armée (**1 Chroniques 27.10** ; **1 Chroniques 11.27**, deux passages où Pélet est changé en Pelon).

*Ira* : chef de la sixième division ; *de Thékoa*, dans le désert de Juda (**2 Samuel 14.2**).

---

27 Abiézer, d'Anathoth ; Mébunnaï, de Husa ;

---

*Abiézer* : chef de la neuvième division ; *d'Anathoth*, en Benjamin ; voir **Josué 21.18**.

*Mébunnaï* : erreur de copiste pour Sibbécaï (**1 Chroniques 11.29** ; **1 Chroniques 27.11**), à moins qu'il ne portât deux noms ; il était chef de la huitième division.

*De Husa*. Ce nom figure dans **1 Chroniques 4.4**, comme nom d'un descendant de Juda ; peut-être était-ce aussi le nom d'une localité.

---

28 Tsalmon, d'Achoach ; Maharai, de Nétopha ;

---

*Tsalmon* : dans les **1 Chroniques 11.29**, *Ilaï* ; *d'Achoach*, en Benjamin (**1 Chroniques 8.4**).

*Mahurai* : chef de la dixième division et de la race de Zérach, en Juda (**1 Chroniques 27.13**).

*Nétopha* : près de Bethléem (**Néhémie 7.26** ; **Esdras 2.22**).

---

29 Héleb, fils de Baana, de Nétopha ; Itthai, fils de Ribai, de Guibéa des fils de Benjamin ;

---

*Héleb*, aussi de Nétopha ; chef de la douzième division. Dans **1 Chroniques 11.30** il s'appelle *Héled*.

*Itthai*, fils de Ribai et Benjamite, ne doit pas être confondu avec le Guitthien du même nom (**2 Samuel 15.19**).

---

30 Bénaïa, de Pirathon ; Hiddai, de Nahalé-Gaas ;

---

*Bénaïa*. Ne pas confondre avec le fils de Jéhojada, verset 20. Il est nommé également dans **1 Chroniques 11.31** et comme chef de la onzième division dans **1 Chroniques 27.14**.

*De Pirathon* : voir à **Juges 12.13**.

*Hiddai*, de *Nahalé-Gaas* ou des **Vallées de Gaas**, en Éphraïm (**Josué 24.30**).

---

31 *Abi-Albon*, d'*Araba* ; *Azmaveth*, de *Bahurim* ;

---

*Abi-Albon* dans **1 Chroniques 11.32** *Abiel*.

*Araba* probablement *Beth-Araba*, en Benjamin (**Josué 15.61** ; **Josué 18.22**).

*Azmaveth* (**forte est la mort**) : peut-être le même que le fils d'*Adiel* (**1 Chroniques 27.25**) et que le père de *Jéziel* et de *Pélet* (**1 Chroniques 12.3**).

De *Bahurim*, non loin du mont des Oliviers (**2 Samuel 16.5**).

---

32 *Éliachba*, de *Saalbon* ; *Bené-Jaschen*, *Jonathan* ;

---

*Eliachba*, de *Saalbon* : voir sur ce lieu **Josué 19.42**, note.

*Bené-Jaschen*, *Jonathan*. Ces mots signifient : D'entre les fils de *Jaschen*, *Jonathan*. Dans **1 Chroniques 11.14** se trouve au lieu de *Jaschen* : *Haschem*, nom également inconnu.

---

33 *Samma*, de *Harar* ; *Achiam*, fils de *Sarar*, d'*Arar* ;

---

*Samma* : voir verset 25.

*Achiam*, fils de *Sarar*, d'*Arar*, est nommé dans les Chroniques, fils de *Sacar*, de *Harar*.

---

34. Éliphéleth, fils d'Achasbaï, fils du Maacathien ; Éliam, fils d'Ahithophel, de Guilo ;

---

*Fils du Maacathien* (voir à **Deutéronome 3.14**). Le grand-père n'étant pas nommé, il est plus naturel de donner à ces mots le sens : **du peuple maacathien**.

Dans **1 Chroniques 11.35-36**, deux héros sont cités ici au lieu d'un : Etiphal, fils d'Ur, et Hépher le Makérathite. Pour faire le compte exact d'après verset 39, nous devons en effet supposer que le texte de notre verset portait primitivement trois noms au lieu de deux.

*Eliam, fils d'Ahithophel*. Voir **2 Samuel 15.12**, note.

---

35 Hetsro, de Carmel ; Paaraï, d'Arab ;

---

*Hetsro, de Carmel*, en Juda (**1 Samuel 25.2**).

*Paaraï, d'Arab* : **Josué 15.52**.

---

36 Jigal, fils de Nathan, de Tsoba ; Bani, de Gad ;

---

*Jigal, fils de Nathan, de Tsoba* (**2 Samuel 8.3**). Un certain nombre de vaillants hommes d'origine étrangère se trouvent nommés parmi les héros indigènes. La gloire de David avait attiré auprès de lui beaucoup d'hommes vaillants des peuples d'alentour.

---

37 Tsélek, d'Ammon ; Naharaï, de Bééroth, qui portaient les armes de Joab, fils de Tséruja ;

---

*Bééroth* : voir **2 Samuel 4.2**, note.

*Qui portaient*. Les Massorètes ont corrigé en : **qui portait** ; c'est la leçon de **1 Chroniques 11.39**.

---

38 Ira, de Jéther ; Gareb, de Jéther ;

---

*Ira*. Ne pas confondre avec le sacrificateur de ce nom, **2 Samuel 20.26**. Ira et *Gareb* étaient tous deux de la famille de Jéther qui était établie à Kirjath-Jéarim et descendait de Caleb (**1 Chroniques 2.53**).

---

39 Urie, le Héthien. En tout, trente-sept.

---

*Urie* : connu par **2 Samuel 11.3**.

*En tout, trente-sept*, à savoir les trois (versets 8 à 12), deux (versets 18 à 23) et trente-deux (versets 24 à 39), en comptant trois noms au verset 34.

S'il y a dans cette liste des Trente plus de trente noms, cela s'explique par la mort de plusieurs, tels que Asaël (verset 24) et Urie (verset 39), qui durent être remplacés.

---

# DEUXIÈME LIVRE DE SAMUEL

## CHAPITRE 24

---

---

1 Et la colère de l'Éternel s'alluma de nouveau contre Israël, et il incita David contre eux, en disant : Va, dénombre Israël et Juda.

---

*De nouveau* : comme lors du péché, commis contre la maison de Saül (**2 Samuel 21.1**).

*Contre Israël*. Ce n'était pas seulement David, c'était tout le peuple dont le cœur s'était enorgueilli. David voulait prendre les allures des monarques d'alentour, et le peuple de son côté commençait à s'envisager comme une des *nations de la terre*. C'est la raison pour laquelle la punition frappe le peuple lui-même aussi bien que le roi.

*Il incita...* Les Chroniques attribuent cette incitation à Satan (**1 Chroniques 21.1**). Il n'y a pas de contradiction. Dieu, voulant humilier le roi et le peuple se servit d'une mauvaise pensée suggérée au premier par l'esprit malin. On peut comparer à certains égards la tentation de Job (chapitres 1 et 2), dans laquelle Satan agit sous le bon plaisir de la volonté divine. Jésus, dans l'oraison dominicale, nous ordonné de demander à Dieu de ne pas nous induire en tentation, mais plutôt de nous délivrer du Malin ; il pense certainement, non à des pièges que Dieu nous tendrait, mais à ceux que le diable tend continuellement sous nos pas et dans lesquels nous devons demander à Dieu de ne pas nous faire tomber ensuite de quelque mauvaise disposition de notre cœur.

*Contre eux* : en lui faisant faire une chose qui devait attirer un jugement sur Israël.

---

2 Et le roi dit à Joab, chef de l'armée, qui était avec lui : Parcours toutes les tribus d'Israël, de Dan jusqu'à Béerséba, et faites le dénombrement du peuple, et je saurai le nombre du peuple.

---

*Joab.* Ce que David avait en vue était un dénombrement militaire et non civil ; c'est pourquoi il le confie, non aux sacrificateurs, mais à Joab, le chef de l'armée. Il voulait connaître les forces sur lesquelles il pouvait compter, ce qui prouve qu'il oubliait en ce moment ce qu'il avait éprouvé si souvent, c'est que sa force était en Dieu. On a cru quelquefois que le tort de David avait été de ne pas accompagner le dénombrement de la capitation dont il est parlé, **Exode 30.13** ; mais d'abord, nous ignorons si cet acte n'a pas eu lieu, et dans tous les cas l'opposition de Joab ne peut avoir porté que sur la mesure en elle-même.

---

3 Et Joab dit au roi : Que l'Éternel ton Dieu rende le peuple plus nombreux, cent fois plus nombreux qu'ils ne le sont, et que les yeux de mon seigneur le roi le voient ! Mais pourquoi le roi, mon seigneur, prend-il plaisir à cela ?

---

*Pourquoi le roi prend-il plaisir en cela ?* Joab pénètre le sentiment d'orgueil et de propre confiance qui pousse David à cette mesure, et malgré la violence et la cruauté de son caractère, il a la conscience assez délicate pour comprendre ce qu'il y a de coupable et de contraire au vrai esprit théocratique dans le dessein de David. Il est même dit dans **1 Chroniques 21.6** qu'il avait horreur de l'ordre du roi.

---

4 Et l'ordre du roi prévalut contre Joab et fut donné aux chefs de l'armée ; et Joab et les chefs de l'armée sortirent devant le roi

pour faire le dénombrement du peuple d'Israël.

---

*Sortirent devant le roi* : se mirent en route, sous les yeux du roi, pour aller exécuter son ordre.

---

5 Et ils passèrent le Jourdain, et campèrent à Aroër, à droite de la ville, qui est au milieu de la vallée de Gad, et près de Jaézer.

---

Ils paraissent avoir choisi dans le territoire de chaque tribu un endroit central où ils campaient en pleine campagne, où étaient convoqués les hommes en état de porter les armes et où on les inscrivait dans le rôle. Cet endroit est indiqué pour la tribu de Gad et pour quelques autres districts. Ils se rendirent d'abord à l'est de Jérusalem, de l'autre côté du Jourdain.

*Aroër* : non loin de Rabba (**Josué 13.25**). Ils campèrent à droite de cette ville dans la vallée du Jabbok. C'était la partie supérieure du cours de ce fleuve. Sur l'emplacement de Jaézer, voir **Nombres 21.32**, note.

---

6 Et ils vinrent en Galaad, et dans le bas-pays de Chodschi ; et ils vinrent à Dan-Jaan et dans les environs de Sidon.

---

*Et ils vinrent en Galaad* : ils se dirigèrent au nord et arrivèrent dans la partie septentrionale du pays ainsi nommé ; voir **Deutéronome 3.10**, note .

*Chodschi*, inconnu. Le texte est probablement corrompu. Quelques-uns traduisent : **dans le pays nouvellement conquis**, le pays des nouveaux sujets ; comparez **1 Chroniques 5.40**.

*Dan-Jaan* : voir **Genèse 14.41**, note. Ils arrivent maintenant à l'extrémité septentrionale du pays : Dan, au nord ; *Sidon*, au nord-ouest. Cette dernière ville, pas plus que Tyr (verset 7), n'a jamais appartenu au territoire d'Israël ; elles en indiquent seulement les limites dans cette direction.

---

7 Et ils vinrent à la place forte de Tyr, et dans toutes les villes des Héviens et des Cananéens. Et ils finirent par le midi de Juda, à Béerséba.

---

*Tyr* : voir **Josué 19.29**.

*Héviens...* En Nephthali, Zabulon et Issacar, les habitants primitifs n'avaient pas été détruits, mais seulement rendus corvéables. Sur les Héviens, voir **Genèse 10.17**, note.

*Béerséba*. Ils reviennent vers le sud à travers tout le pays d'Israël, puis toute la tribu de Juda qu'ils parcourent jusqu'à son extrémité méridionale.

---

8 Et ils parcoururent tout le pays, et au bout de neuf mois et vingt jours ils revinrent à Jérusalem.

---

De là, ils reviennent à leur point de départ, Jérusalem. Dans **1 Chroniques 21.6** Lévi et Benjamin seuls ne furent pas dénombrés. On le comprend aisément pour Lévi, puisque c'était un dénombrement militaire. Quant à Benjamin, les Chroniques expliquent cette omission par la répugnance qu'inspirait à Joab toute cette mesure qui resta par cette raison incomplète.

---

9. Et Joab donna au roi le chiffre du recensement du peuple : il y avait en Israël huit cent mille hommes de guerre tirant l'épée, et en Juda cinq cent mille hommes.

---

Voici probablement ce qui se passa. Rentré à Jérusalem avant que le dénombrement de Benjamin eût été fait, Joab communiqua au roi la somme des hommes en état de, porter les armes ; elle s'élevait, sans Benjamin, à 800 000 pour Israël et 500 000 pour Juda (dans **1 Chroniques 21.5** : 1 400 000 et 470 000 ; différence qui provient peut-être de ce que ces chiffres ne s'étaient conservés que dans la tradition orale, parce que défense avait été faite de les inscrire dans les annales de l'État). Cette somme correspond à une population totale de 6 à 7 millions ; elle n'est pas disproportionnée avec ce que la Palestine pouvait nourrir d'habitants à ce moment de sa plus haute prospérité. Elle ne dépasse pas ce que Josèphe nous apprend sur la population de la Galilée au temps où il vivait (204 villes et bourgades dont la plus petite avait plus de 45 000 habitants).

---

10 Et le cœur de David le reprit quand il eut fait le recensement du peuple ; et David dit à l'Éternel : J'ai commis un grand péché dans ce que j'ai fait ! Et maintenant, ô Éternel, ôte l'iniquité de ton serviteur, car j'ai agi très follement !

---

À ce moment-là, est-il dit, *le cœur de David le reprit*. À la satisfaction qu'il éprouva en face de ces chiffres énormes, David reconnut avec effroi le principe qui l'avait fait agir ; alors aussi il devint plus accessible au sentiment de Joab qu'il ne l'avait été au commencement.

*Ôte l'iniquité* : Pardonne-moi, ou du moins dis-moi ce que j'ai à faire pour que mon péché puisse être pardonné.

---

---

11 Et le lendemain, quand David se leva, la parole de l'Éternel fut adressée à Gad, le prophète, le voyant de David, en ces mots :

---

Par l'intervention de Gad, l'Éternel répond à cette prière.

*Le voyant de David.* Dès longtemps Gad avait été auprès de lui l'organe de la volonté divine (**1 Samuel 22.5**).

---

12 Va et dis à David : Ainsi a dit l'Éternel : Je mets devant toi trois choses ; choisis-en une, et je te la ferai.

---

Ces trois choses ne sont expressément indiquées qu'au verset 13 pour éviter une répétition.

---

13 Et Gad vint vers David et lui rapporta cela en disant : Sept ans de famine viendront-ils sur ton pays, ou bien fuiras-tu trois mois devant tes ennemis qui te poursuivront, ou bien y aura-t-il trois jours de peste dans ton pays ? Maintenant décide, et vois ce que je dois répondre à celui qui m'envoie.

---

Cette parole terrible du prophète, où Dieu se révèle comme le libre dispensateur des événements de l'histoire et des fléaux de la nature, met au jour d'une manière éclatante la toute science et la puissance de celui qui charge son envoyé d'un tel message. Elle montre aussi combien réellement le ministère prophétique se sentait reposer sur une révélation divine.

*Sept ans.* Les Chroniques disent trois ans, ce qui correspond plus exactement aux trois jours, dans ce qui suit.

---

14 Et David dit à Gad : Je suis dans une grande angoisse ! Que nous tombions entre les mains de l'Éternel, car ses compassions sont grandes et que je ne tombe pas entre les mains des hommes !

---

*Que nous tombions, moi et mon peuple...* David semble anticiper ici la parole du grand philosophe qui disait : *Bien nous en prend que Dieu soit plus philanthrope que les hommes !* Sa réponse n'exclut proprement que le second des trois châtiments ; mais la peste vient encore plus directement et immédiatement de la main de Dieu que la famine.

---

15 Et l'Éternel envoya la peste en Israël, depuis le matin jusqu'au temps fixé ; et de Dan à Béerséba il mourut soixante et dix mille hommes parmi le peuple.

---

*Jusqu'au temps fixé* : depuis le matin du jour où Gad était venu vers David jusqu'au cours du troisième jour. On a entendu aussi : jusqu'à l'assemblée du soir, où l'on offrait l'holocauste... c'est-à-dire jusqu'à trois heures de l'après-midi du premier jour, comme si ce qui suit exigeait ce dernier sens ; mais ce n'est point le cas.

---

16 Et l'ange étendait sa main vers Jérusalem pour la détruire ; mais l'Éternel se repentit de ce mal, et dit à l'ange qui portait la destruction dans le peuple : Assez ! Retire maintenant ta main ! Et l'ange de l'Éternel était près de l'aire d'Arauna, le Jébusien.

---

Le fléau avait commencé par les extrémités du pays et s'était rapproché rapidement de Jérusalem. La scène suivante se passe au moment où la ville vient d'être atteinte. Les derniers mots : *Assez ! Retire maintenant ta main !* ne sont pas encore l'ordre de faire cesser le fléau, mais d'agir de telle sorte que le fléau puisse prendre fin avant d'avoir ravagé la ville. Les Chroniques disent (**1 Chroniques 21.18**) : *L'Éternel dit à Gad d'aller parler à David....* C'est en exécution de cet ordre divin que David monte à l'aire d'Arauna (verset 18).

*L'ange de l'Éternel* : une manifestation, visible aux yeux de David (et même à ceux d'Arauna et de ses fils, d'après les Chroniques), de la présence de la majesté divine. Les Chroniques décrivent cette apparition sous une forme populaire : l'ange se tenait entre le ciel et la terre ayant en main l'épée nue tournée contre Jérusalem (verset 16).

*L'aire d'Arauna*. Ce lieu était situé au nord de la cité de David, au sommet du plateau (**2 Samuel 5.9**). Arauna était sans doute un descendant des Jébusiens qui avaient occupé autrefois cette colline ; il était devenu membre du peuple de Dieu.

---

17 Et David, quand il vit l'ange qui frappait le peuple, dit à l'Éternel : Voici, c'est moi qui ai péché ! C'est moi qui suis coupable ! Mais ces brebis, qu'ont-elles fait ? Que ta main soit donc sur moi et sur la maison de mon père !

---

De son palais voisin, dans la cité de David, le roi aperçoit cette manifestation menaçante. La sincérité de son repentir se montre dans la manière dont il prend sur lui et sur les siens toute la responsabilité du péché qui attire ce châtement. D'après **1 Chroniques 21.16**, il avait convoqué les Anciens pour adresser avec eux sa supplication à l'Éternel.

---

18 Et Gad vint vers David ce même jour et lui dit : Monte, dresse un autel à l'Éternel dans l'aire d'Arauna, le Jébusien.

---

En réponse à cette prière, Gad est alors envoyé à David pour lui indiquer le moyen de salut : l'holocauste expiatoire à offrir sur un autel dressé exprès au lieu même d'où l'ange vient de commencer à frapper la ville.

---

19 Et David monta, selon la parole de Gad, comme l'Éternel l'avait ordonné.

20 Et Arauna regarda, et il vit le roi et ses serviteurs qui se dirigeaient vers lui ; et Arauna sortit, et se prosterna devant le roi, le visage contre terre.

---

*Et Arauna regarda.* D'après les Chroniques il foulait du blé avec ses fils, et ce fut au moment où David approchait avec son cortège, qu'il se retourna de son côté et vit l'ange.

*Sortit* : de l'aire entourée d'une palissade. On plaçait les aires au sommet des collines, où le courant d'air emportait la paille.

---

21 Et Arauna dit : Pourquoi mon seigneur le roi vient-il vers son serviteur ? Et David dit : Pour acheter de toi l'aire afin d'y bâtir un autel à l'Éternel, afin que la plaie se retire de dessus le peuple.

22 Et Arauna dit à David Que mon seigneur le roi prenne et qu'il offre en sacrifice ce qu'il trouvera bon ; vois, les bœufs seront

pour l'holocauste, et les chars avec les jougs des bœufs serviront de bois.

---

*Les bœufs... et les chars, avec lesquels Arauna était occupé à fouler le blé.*

---

23 Tout cela, ô roi, Arauna le donne au roi. Et Arauna dit au roi : Que l'Éternel ton Dieu te soit favorable !

---

*Je veux l'acheter.* Tout sacrifice de victime n'étant de la part de celui qui l'offre qu'une image de l'offrande qu'il fait de sa propre personne, doit être pris sur son avoir.

*Cinquante sicles d'argent* : environ 800 grammes. Les Chroniques disent six cents sicles d'or, soit près de 10 kg d'or. On a supposé que les cinquante sicles ne se rapportaient qu'à l'aire et aux objets nécessaires pour le sacrifice et que les six cents sicles d'or servent ensuite à acheter tout l'emplacement. Dans **1 Chroniques 21.25**, il est dit en effet : *pour la place.*

---

24 Et le roi dit à Arauna : Non ! Mais je veux l'acheter de toi à prix d'argent, et je n'offrirai pas à l'Éternel, mon Dieu, des holocaustes qui ne me coûtent rien. Et David acheta l'aire et les bœufs pour cinquante sicles d'argent.

25 Et David bâtit là un autel à l'Éternel et offrit des holocaustes et des sacrifices d'actions de grâces. Ainsi l'Éternel fut apaisé envers le pays, et la plaie se retira de dessus Israël.

---

*Sacrifices d'actions de grâces.* David rend grâces immédiatement ; car le moyen prescrit par Dieu ne pourra qu'être efficace.

*Apaisé...* La maladie cessa non seulement à Jérusalem, mais aussi dans toute la terre d'Israël.

Il faut encore remarquer sur ce récit deux choses :

1. Le rapport entre le péché et le châtement : le péché qui consistait dans la complaisance en la grandeur de son peuple, et le châtement qui opéra une diminution sensible du peuple et qui l'aurait diminué encore plus si le pardon n'était intervenu.
2. L'érection d'un autel expiatoire autre que l'autel des holocaustes qui était alors à Gabaon. La loi **Exode 20.24** autorisait, il est vrai, l'érection d'un autel partout où une apparition divine avait eu lieu. Mais, dans cette circonstance, cette mesure avait certainement un but tout particulier, celui de consacrer ce lieu comme l'endroit où devait s'élever le nouvel autel des holocaustes destiné à succéder à l'ancien. Le livre des Chroniques, pour mieux marquer la consécration divine de ce lieu, fait descendre le feu du ciel sur l'holocauste.

## **Conclusion**

Le premier livre de Samuel présente, dans la personne de Samuel et de David, l'entrée sur la scène de l'histoire des deux charges théocratiques, le prophétisme et la royauté, qui devaient collaborer avec celle du sacerdoce. Le second livre est spécialement consacré aux quarante années du règne de David.

David est le vrai fondateur de la royauté israélite. Après les égarements de Saül, il a ramené à l'état normal la souveraineté établie au sein du peuple de Dieu. Il a été, comme il est dit **1 Samuel 13.14** *l'homme selon le cœur de Dieu*, non que ce titre doive

servir, aux yeux de l'Écriture, à atténuer ou à excuser ses fautes. Elles sont au contraire signalées, stigmatisées dans le récit biblique avec une franchise et une rigueur qui ne laissent rien à désirer. Rien de plus faux que ce que l'on a osé dire d'une sorte de pacte conclu entre l'Éternel et David, au moyen duquel le premier passait tout au second, pourvu que celui-ci voulût bien le reconnaître et l'adorer. Quand Nathan, après avoir raconté à David un trait odieux, lui dit de la part de Dieu : *Tu es cet homme-là*, quand en vertu de la sentence prononcée par David lui-même il lui déclare qu'il a mérité la mort et que son humiliation seule le préserve de ce châtement, quand il lui annonce la mort prochaine du fils, enfant de l'adultère, qu'il lui reproche *d'avoir donné occasion aux ennemis de l'Éternel de blasphémer*, n'est-il pas clair que Dieu ne fait pas cause commune avec les péchés de David, et que le favoritisme qu'on reproche à Jahvé, n'est qu'une invention fantaisiste ? Certes, la Bible ne couvre point les péchés de David. Mais voici en quoi, malgré de si grandes fautes, il est pourtant resté l'homme selon le cœur de Dieu : Tout roi qu'il était, il a accepté les reproches des messagers divins, Nathan et Gad. Il a donné gloire à l'Éternel par sa repentance et son humiliation profondes, par l'acceptation humble des châtements que Dieu lui infligeait, par son recours à la grâce et les relèvements qui l'ont suivi, et par la docilité avec laquelle il a consenti à renoncer à ses pensées les plus chères pour se faire l'instrument de celles de Dieu. Et c'est ainsi que, selon l'expression de saint Paul, il est mort *après avoir accompli tout le dessein de l'Éternel* envers son peuple.

C'est lui qui a proprement constitué et organisé ce peuple. Comme le dit l'historien Heeren, jusqu'à lui la nation n'était encore qu'un peuple adonné à l'agriculture et au soin des troupeaux, sans richesse et sans luxe. Sous David, une réforme totale se produisit. En effet, non seulement l'État fut accru par des guerres heureuses, dans lesquelles David se montra personnellement l'un des plus vaillants de l'armée ; mais encore un gouvernement régulier fut institué, une armée organisée, sous des chefs qui servaient à tour de rôle, chacun un mois par année, à la tête d'un corps de troupes de vingt-quatre mille hommes ; outre cela une garde du corps se tenait

constamment aux ordres du souverain. Des ministres furent établis, chargés de diriger chaque branche de l'administration, les impôts furent régularisés, l'exploitation des domaines royaux remise à des employés de confiance, un chef général de l'armée établi, et des conseillers privés attachés à la personne du roi.

Mais David réussit surtout par son ardente piété à élever le niveau spirituel de son peuple. Son amour pour l'Éternel éclata dans le zèle et dans la persévérance avec lesquels, au travers de tous les troubles extérieurs et intérieurs de son règne, il poursuivit le dessein de rassembler tous les matériaux destinés à la construction du temple, et cela lors même qu'il lui avait été dit que ce ne serait point lui qui aurait l'honneur d'accomplir cet ouvrage cher à son cœur. Les sentiments qui remplissaient son âme se montrèrent également dans ses psaumes destinés à être chantés par les Lévites et par le peuple (*psaume donné au maître-chantre*) et dans lesquels aujourd'hui encore le fidèle de la nouvelle alliance trouve une expression vivante de l'adoration, de la repentance ou de la confiance qui émeut son cœur. Nous savons bien que tous les chants du psautier ne sont pas de David et que, même parmi ceux que les titres lui attribuent, il en est à l'égard desquels on peut discuter. Mais il en est certainement plusieurs, tels que le Psaume 18 dont l'origine nous est racontée **2 Samuel 22.1**, ou le Psaume 23, fidèle reflet de la vie de berger que David avait menée autrefois, qui portent en eux-mêmes la signature de leur auteur. Il serait d'ailleurs bien étrange que celui qui était appelé *le chantre aimable d'Israël* (**2 Samuel 23.3**) n'eût pas chanté du tout.

On a dit de David (M. Coquerel) qu'il est un des hommes qui ont le plus contribué à préparer l'Évangile. Sa vie entière figure, en effet, comme celle de peu d'autres, les détresses et les victoires de l'Homme de douleur, du vrai Roi d'Israël. La conquête de Jérusalem et son élévation au rang de capitale, l'achat de l'emplacement du temple, l'organisation du culte national, la prépondérance décidée acquise à la foi monothéiste, l'attente du Messie qui devait sortir de sa famille conformément à la promesse de Nathan, répandue dans le peuple et exprimée d'une manière sublime dans les Psaumes 2 et

110, ont plus contribué que toutes les victoires et institutions politiques de David et toutes les magnificences de Salomon, à préparer le cœur des croyants israélites à reconnaître et à accueillir le Fils de Dieu.

Cette histoire du règne de David est écrite avec une telle finesse psychologique, une connaissance si profonde des caractères, une telle abondance de renseignements précis, une intelligence si claire de l'enchaînement des causes et des effets, que Renan n'hésite pas à déclarer *que nous possédons certainement dans l'histoire de David plus d'une page du temps de David même*. Saül, Jonathan, Abner, Joab sont des figures vivantes, telles que n'en présente aucun roman. David lui-même, avec ses chutes, ses larmes et ses relèvements, est un être de chair et d'os et non un héros de légende. À quelque époque qu'ait été rédigé le livre que nous venons d'étudier, nous sommes bien assurés, en nous en séparant, qu'un fragment important de la grande histoire du règne de Dieu vient de passer sous nos yeux.

---

# TABLE OF CONTENTS

---

La Bible Annotée

Le livre de Josué

Introduction au livre de Josué

Le livre de Josué Chapitre 1

Le livre de Josué Chapitre 2

Le livre de Josué Chapitre 3

Le livre de Josué Chapitre 4

Le livre de Josué Chapitre 5

Le livre de Josué Chapitre 6

Le livre de Josué Chapitre 7

Le livre de Josué Chapitre 8

Le livre de Josué Chapitre 9

Le livre de Josué Chapitre 10

Le livre de Josué Chapitre 11

Le livre de Josué Chapitre 12

Le livre de Josué Chapitre 13

Le livre de Josué Chapitre 14

Le livre de Josué Chapitre 15

Le livre de Josué Chapitre 16

[Le livre de Josué Chapitre 17](#)

[Le livre de Josué Chapitre 18](#)

[Le livre de Josué Chapitre 19](#)

[Le livre de Josué Chapitre 20](#)

[Le livre de Josué Chapitre 21](#)

[Le livre de Josué Chapitre 22](#)

[Le livre de Josué Chapitre 23](#)

[Le livre de Josué Chapitre 24](#)

[Le livre des Juges](#)

[Introduction au livre des Juges](#)

[Le livre des Juges Chapitre 1](#)

[Le livre des Juges Chapitre 2](#)

[Le livre des Juges Chapitre 3](#)

[Le livre des Juges Chapitre 4](#)

[Le livre des Juges Chapitre 5](#)

[Le livre des Juges Chapitre 6](#)

[Le livre des Juges Chapitre 7](#)

[Le livre des Juges Chapitre 8](#)

[Le livre des Juges Chapitre 9](#)

[Le livre des Juges Chapitre 10](#)

[Le livre des Juges Chapitre 11](#)

[Le livre des Juges Chapitre 12](#)

Le livre des Juges Chapitre 13

Le livre des Juges Chapitre 14

Le livre des Juges Chapitre 15

Le livre des Juges Chapitre 16

Le livre des Juges Chapitre 17

Le livre des Juges Chapitre 18

Le livre des Juges Chapitre 19

Le livre des Juges Chapitre 20

Le livre des Juges Chapitre 21

Le livre de Ruth

Le livre de Ruth Chapitre 1

Le livre de Ruth Chapitre 2

Le livre de Ruth Chapitre 3

Le livre de Ruth Chapitre 4

Premier livre de Samuel

Introduction aux livres de Samuel

Premier livre de Samuel Chapitre 1

Premier livre de Samuel Chapitre 2

Premier livre de Samuel Chapitre 3

Premier livre de Samuel Chapitre 4

Premier livre de Samuel Chapitre 5

Premier livre de Samuel Chapitre 6

Premier livre de Samuel Chapitre 7  
Premier livre de Samuel Chapitre 8  
Premier livre de Samuel Chapitre 9  
Premier livre de Samuel Chapitre 10  
Premier livre de Samuel Chapitre 11  
Premier livre de Samuel Chapitre 12  
Premier livre de Samuel Chapitre 13  
Premier livre de Samuel Chapitre 14  
Premier livre de Samuel Chapitre 15  
Premier livre de Samuel Chapitre 16  
Premier livre de Samuel Chapitre 17  
Premier livre de Samuel Chapitre 18  
Premier livre de Samuel Chapitre 19  
Premier livre de Samuel Chapitre 20  
Premier livre de Samuel Chapitre 21  
Premier livre de Samuel Chapitre 22  
Premier livre de Samuel Chapitre 23  
Premier livre de Samuel Chapitre 24  
Premier livre de Samuel Chapitre 25  
Premier livre de Samuel Chapitre 26  
Premier livre de Samuel Chapitre 27  
Premier livre de Samuel Chapitre 28

Premier livre de Samuel Chapitre 29.

Premier livre de Samuel Chapitre 30

Premier livre de Samuel Chapitre 31

Deuxième livre de Samuel

Deuxième livre de Samuel Chapitre 1

Deuxième livre de Samuel Chapitre 2

Deuxième livre de Samuel Chapitre 3

Deuxième livre de Samuel Chapitre 4.

Deuxième livre de Samuel Chapitre 5

Deuxième livre de Samuel Chapitre 6

Deuxième livre de Samuel Chapitre 7.

Deuxième livre de Samuel Chapitre 8

Deuxième livre de Samuel Chapitre 9.

Deuxième livre de Samuel Chapitre 10

Deuxième livre de Samuel Chapitre 11

Deuxième livre de Samuel Chapitre 12

Deuxième livre de Samuel Chapitre 13

Deuxième livre de Samuel Chapitre 14.

Deuxième livre de Samuel Chapitre 15

Deuxième livre de Samuel Chapitre 16

Deuxième livre de Samuel Chapitre 17.

Deuxième livre de Samuel Chapitre 18

Deuxième livre de Samuel Chapitre 19.

Deuxième livre de Samuel Chapitre 20

Deuxième livre de Samuel Chapitre 21

Deuxième livre de Samuel Chapitre 22

Deuxième livre de Samuel Chapitre 23

Deuxième livre de Samuel Chapitre 24.